



PATHFINDER 2023

MANUEL DU CONDUCTEUR et
INFORMATIONS RELATIVES À L'ENTRETIEN

Pour votre sécurité, lisez attentivement ce manuel et gardez-le dans le véhicule.

AVERTISSEMENT RELATIF À LA PROPOSITION 65
DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule tout terrain peuvent vous exposer à des substances chimiques telles que les gaz d'échappement, les oxydes de carbone, les phtalates, et le plomb, que l'État de la Californie reconnaît comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. Pour réduire l'exposition à ces substances, évitez d'inhaler les gaz d'échappement, ne faites pas tourner le moteur au régime de ralenti sauf en cas de nécessité, faites l'entretien de votre véhicule dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lors de l'entretien du véhicule. Pour plus d'informations, visitez la page www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

AVANT-PROPOS

Le présent manuel a pour objet de vous aider à comprendre le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule afin que vous puissiez profiter longtemps d'une conduite agréable. Veuillez lire attentivement ce manuel avant de conduire votre véhicule pour la première fois.

Les détails relatifs aux garanties de votre véhicule sont stipulés dans un livret explicatif sur la garantie distinct. Le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel explique en détail les programmes d'entretien et de réparation de votre véhicule. Aux États-Unis, un livret explicatif distinct, intitulé « Customer Care/Lemon Law », explique la manière de résoudre tout problème pouvant se produire avec le véhicule et informe le propriétaire de ses droits en vertu de la loi sur les véhicules défectueux en vigueur dans son État.

En plus des options installées à l'usine, votre véhicule peut aussi être équipé d'accessoires supplémentaires installés avant la livraison. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements relatifs aux accessoires particuliers dont votre véhicule est équipé. Il est important

que vous vous familiarisiez avec toutes les communications, les avertissements, les mises en garde et les instructions concernant l'utilisation adéquate de tels accessoires avant d'utiliser le véhicule ou l'accessoire. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements relatifs aux accessoires particuliers dont votre véhicule est équipé.

Le concessionnaire NISSAN est celui qui connaît le mieux votre véhicule. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions et à tous vos besoins d'entretien en mettant à votre service les ressources considérables dont il dispose.

À LIRE EN PREMIER, POUR CONDUIRE EN TOUTE SÉCURITÉ

Veuillez lire attentivement le présent manuel du conducteur avant de prendre la route pour la première fois au volant de votre véhicule. Cette lecture vous permettra de vous familiariser avec les commandes et exigences d'entretien de votre véhicule et vous aidera à profiter de ce dernier en toute sécurité.



AVERTISSEMENT

RENSEIGNEMENTS ET RAPPELS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ!

Respectez ces règles élémentaires de conduite afin d'assurer la sécurité et le confort de tous!

- **Ne conduisez JAMAIS** lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.
- **Respectez TOUJOURS** les limites de vitesse indiquées et ne roulez jamais plus rapidement que ne le permettent les conditions de conduite.
- **Concentrez-vous TOUJOURS** entièrement sur la conduite et évitez d'utiliser des fonctions du véhicule ou d'accomplir d'autres tâches qui pourraient vous distraire.

- Utilisez **TOUJOURS** les ceintures de sécurité et les ensembles appropriés de retenue d'enfant. Les enfants de moins de 12 ans devraient prendre place sur le siège arrière.
- Indiquez **TOUJOURS** aux occupants du véhicule la façon correcte d'utiliser les différents dispositifs de sécurité.
- Lisez **TOUJOURS** les mesures de sécurité données dans le présent manuel du conducteur.

La marque **4x4** indique le début d'un chapitre ou d'une section contenant des descriptions applicables spécifiquement aux modèles avec système à quatre roues motrices intelligent.

Comme dans tous les cas de véhicules munis de fonctions destinées à la conduite hors route, une conduite inappropriée de votre véhicule à quatre roues motrices peut entraîner une perte de maîtrise ou un accident. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Mesures de sécurité pour la conduite » (p. 5-14).

CONDUITE SUR ROUTE ET HORS ROUTE

Le centre de gravité de votre véhicule est plus élevé que celui des voitures de tourisme ordinaires afin de répondre à des besoins de conduite hors route. Son comportement routier est donc différent. Comme pour tout véhicule de ce type, une conduite inappropriée peut mener à une perte de maîtrise ou à un accident.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Précautions de conduite sur route et hors route » (p. 5-12), « Pour éviter les collisions et les renversements » (p. 5-12) et « Mesures de sécurité pour la conduite » (p. 5-14).

MODIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Ce véhicule ne doit pas être modifié. Toute modification peut compromettre ses performances, sa sécurité, ses émissions ou sa durabilité, voire enfreindre les réglementations gouvernementales. De plus, les dommages et les problèmes de rendement résultant de telles modifications risquent de ne pas être couverts par les garanties NISSAN.

À NE PAS OUBLIER PENDANT LA LECTURE DU PRÉSENT MANUEL

AVERTISSEMENT

La pose d'un appareil enfichable de diagnostic embarqué provenant du marché des pièces de rechange qui utilise le port durant la conduite normale, par exemple, la surveillance à distance de la compagnie d'assurances, les diagnostics à distance du véhicule, les systèmes télématiques ou la reprogrammation du moteur, peuvent nuire au fonctionnement des systèmes du véhicule ou les endommager. Nous ne recommandons pas et ne cautionnons pas l'utilisation d'appareils enfichables de diagnostic embarqué (OBD) provenant du marché des pièces de rechange, à moins qu'ils soient spécialement approuvés par NISSAN. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir les dommages causés par les appareils enfichables provenant du marché des pièces de rechange.

Ce manuel contient des renseignements relatifs à toutes les fonctions et à tous les équipements disponibles pour ce modèle. Les fonctions et les équipements de votre véhicule peuvent varier selon le modèle, la version, les options sélectionnées, la commande, la date de production, la région ou la disponibilité. Par conséquent, ce manuel pourrait contenir des renseignements concernant des fonctions ou des équipements qui ne sont pas compris ou installés sur votre véhicule.

Toute l'information, toutes les caractéristiques et toutes les illustrations données dans le présent manuel étaient exactes au moment de l'impression. NISSAN se réserve le droit de modifier les spécifications, les performances ou la conception ainsi que de changer de fournisseurs de composants, sans préavis ni obligation de sa part. De temps à autre, NISSAN peut mettre à jour ou apporter des révisions à ce manuel afin de fournir aux propriétaires les renseignements les plus précis en vigueur. Lisez attentivement toutes les mises à jour de révision qui vous sont envoyées par NISSAN et conservez-les avec ce manuel pour vous assurer que tous les renseignements concernant votre véhicule sont exacts et

récents. Les versions courantes des manuels du conducteur et toutes les mises à jour sont également disponibles dans la section Propriétaire du site Web de NISSAN à l'adresse <https://owners.nissanusa.com/owners/navigation/manualsGuide>. Pour toute question concernant les renseignements contenus dans votre manuel du conducteur, communiquez avec le Service de la protection du consommateur de NISSAN. Consultez la page PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE NISSAN dans ce manuel du conducteur pour obtenir les coordonnées.

INFORMATION IMPORTANTE AU SUJET DE CE MANUEL

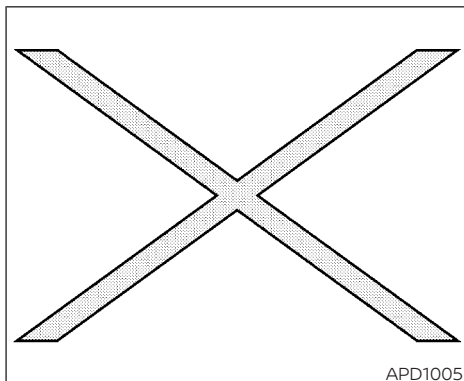
Ce manuel contient divers symboles. Ces symboles ont les significations suivantes :

AVERTISSEMENT

Ce symbole indique un risque de mort ou de blessures graves. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre à la lettre les instructions fournies.

MISE EN GARDE

Ce symbole indique un risque de blessures légères ou moyennes, ou de dommages au véhicule. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre attentivement les instructions fournies.



Ce symbole signifie « **Ne faites pas ceci** » ou « **Ne laissez pas ceci se produire** ».



Si une illustration présente l'une de ces flèches, cette flèche indique l'avant du véhicule.



Dans une illustration, des flèches similaires à celles-ci indiquent la direction d'un mouvement ou d'une action.



Dans une illustration, des flèches similaires à celles-ci servent à attirer votre attention sur un élément de l'illustration.

AVIS DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE : PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les batteries au lithium, pourraient contenir du perchlorate. L'avis se lit comme suit : « Présence de perchlorate – La manipulation pourrait exiger des précautions particulières. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate/ ».

© NISSAN NORTH AMERICA, INC., 2022.

Tous droits réservés. Aucune partie de ce manuel du conducteur ne peut être reproduite ou mise en mémoire dans un système de saisie de données, ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Nissan North America, Inc.

PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE NISSAN

NISSAN S'EN SOUCIE...

NISSAN et votre concessionnaire NISSAN se sont engagés à vous servir et à vous assister, quels que soient vos besoins en matière d'automobile. Notre principale préoccupation est la satisfaction que vous tirerez de votre véhicule et de votre concessionnaire NISSAN. Votre concessionnaire NISSAN est toujours disponible pour vous aider, aussi bien pendant la vente que lors des services d'entretien.

Toutefois, si votre concessionnaire NISSAN ne peut répondre à vos questions ou si vous souhaitez adresser vos commentaires ou vos questions directement à NISSAN, n'hésitez pas à appeler, sans frais, notre Service de la protection du consommateur (NISSAN) aux numéros de téléphone suivants :

Pour les clients américains

**1-800-NISSAN-1
(1-800-647-7261)**

Pour les clients canadiens

1-800-387-0122

Le Service de la protection du consommateur vous demandera les renseignements suivants :

- Vos noms, adresse et numéro de téléphone
- Le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le dessus du tableau de bord, côté conducteur)
- La date d'achat
- Le relevé du compteur kilométrique
- Le nom de votre concessionnaire NISSAN
- Vos commentaires ou questions

OU

Vous pouvez écrire à NISSAN en incluant ces renseignements à :

Pour les clients américains

**Nissan North America, Inc.
Consumer Affairs Department
P.O. Box 685003
Franklin, TN 37068-5003
ou par courriel à
nnaconsumeraffairs@nissan-usa.com**

Pour les clients canadiens

**Nissan Canada Inc.
5290 Orbitor Drive
Mississauga, Ontario L4W 4Z5
ou par courriel à
information.centre@nissancanada.com**

Si vous préférez, visitez notre site Web à l'adresse suivante :

www.nissanusa.com (pour les clients américains) ou

www.nissan.ca (pour les clients canadiens).

Nous apprécions l'intérêt que vous portez à NISSAN et vous remercions d'avoir acheté un véhicule de qualité NISSAN.

Table des matières

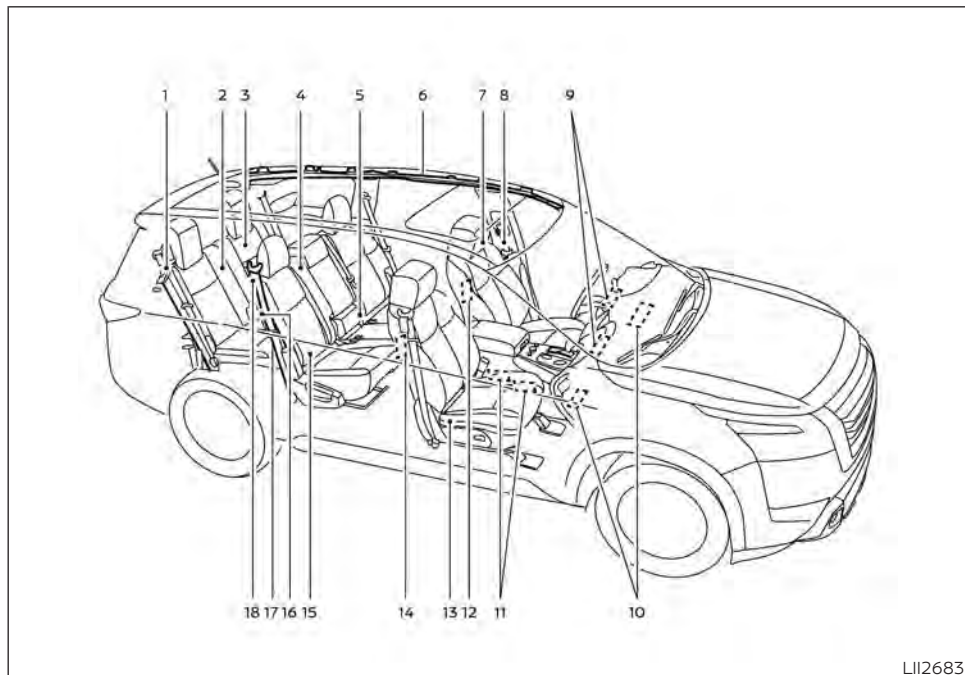
Table des matières illustrée	0
Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire	1
Commandes et instruments	2
Vérifications et réglages avant le démarrage	3
Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale	4
Démarrage et conduite	5
En cas d'urgence	6
Aspect et entretien	7
Faites-le vous-même	8
Entretien et calendriers	9
Données techniques et information au consommateur	10
Index	11

0 Table des matières illustrée

Sacs gonflables, ceintures de sécurité et ensembles de retenue d'enfant	0-2
Extérieur avant	0-4
Extérieur arrière	0-5
Habitacle	0-6

Tableau de bord	0-7
Points de vérification dans le compartiment moteur	0-9
Témoins	0-10

SACS GONFLABLES, CEINTURES DE SÉCURITÉ ET ENSEMBLES DE RETENUE D'ENFANT



1. Ceinture de sécurité (sièges extérieurs de 3e rangée; côté conducteur illustré; côté passager similaire) (p. 1-22)

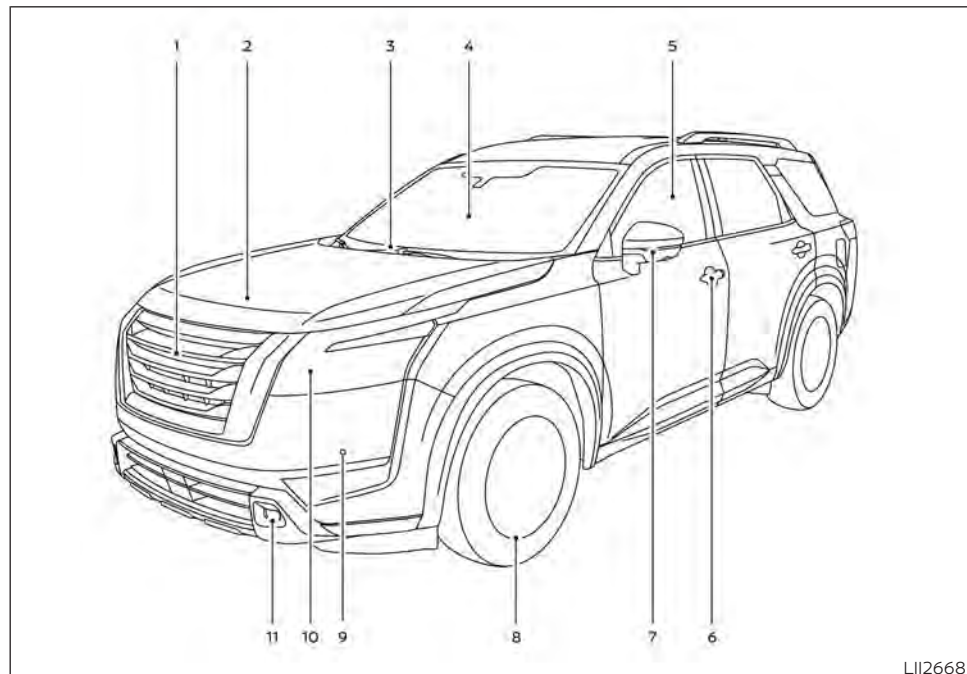
2. Banquette rabattable de 3e rangée (p. 1-10)

3. Ceinture de sécurité (siège central de 3e rangée) (p. 1-22)
4. Banquette rabattable de 2e rangée (selon l'équipement) (p. 1-7)
5. Ceinture de sécurité (siège central de 2e rangée [selon l'équipement]) (p. 1-22)
6. Rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit (p. 1-86)
7. Appuie-tête (p. 1-15)
8. Ceinture de sécurité avec prétendeur(s) et réglage de hauteur du baudrier (côté conducteur illustré; côté passager avant similaire) (p. 1-22, 1-90)
9. Sacs gonflables (p. 1-66)
10. Sac gonflable pour les genoux côté conducteur (p. 1-88)
Sac gonflable de protection pour les genoux du côté passager avant (p. 1-88)
11. Capteur de classification du passager (capteur de poids) (p. 1-79)
12. Sac gonflable supplémentaire monté dans le siège central avant (selon l'équipement) (p. 1-86)
13. Sièges (p. 1-2)
14. Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant (p. 1-86)

- 15. Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant) (p. 1-41)
- 16. Sac gonflable latéral supplémentaire monté dans les sièges de deuxième rangée (p. 1-86)
- 17. Point d'ancrage de courroie d'attache supérieure de siège de deuxième rangée (situé au bas du dossier de siège) (p. 1-46)
- 18. Ceintures de sécurité des sièges extérieurs de 2e rangée avec prétendeur(s) (p. 1-22, 1-90)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

EXTÉRIEUR AVANT



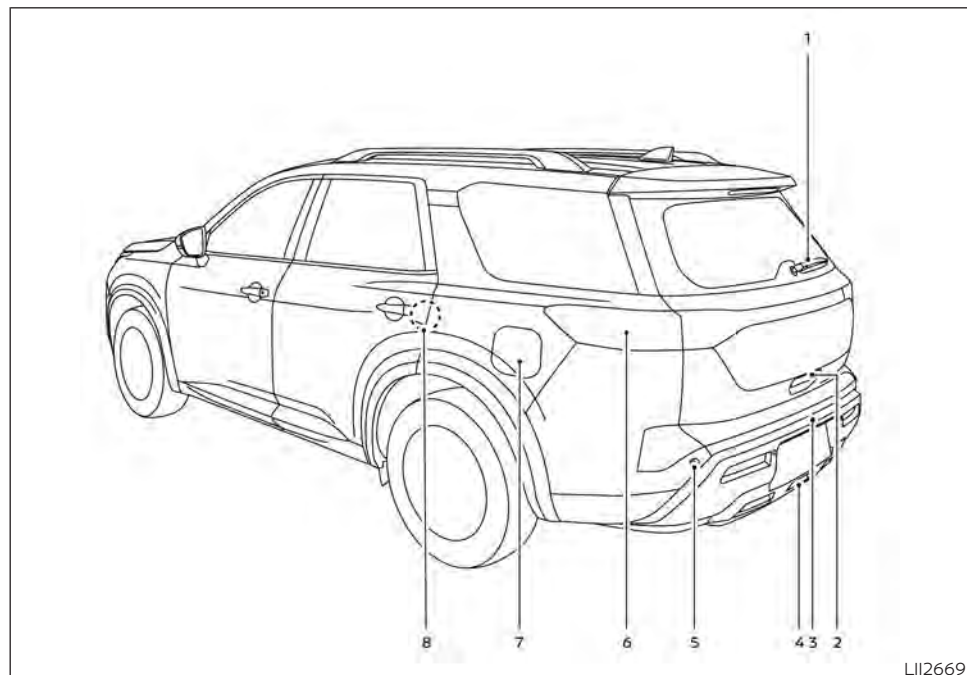
LII2668

1. Caméra avant (selon l'équipement) (p. 4-12)	3. Commande de lave-glace et d'essuie-glace (p. 2-94)
2. Capot-moteur (p. 3-25)	4. Liquide lave-glace (p. 8-13)

5. Glaces à commande électrique (p. 2-136)
6. Serrures de portière (p. 3-5)
Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} (p. 3-8)
Clés (p. 3-2)
7. Rétroviseurs (p. 3-41)
Caméra latérale (selon l'équipement) (p. 4-12)
8. Pression des pneus (p. 8-32)
Pneu crevé (p. 6-3)
Chaînes antidérapantes (p. 8-42)
9. Capteurs de sonar avant (selon l'équipement) (p. 5-210)
10. Remplacement des ampoules (p. 8-30)
Interrupteur des phares et des clignotants (p. 2-99)
Système de phares de jour à DEL (p. 2-104)
11. Commutateur des phares antibrouillard (selon l'équipement) (p. 2-106)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

EXTÉRIEUR ARRIÈRE

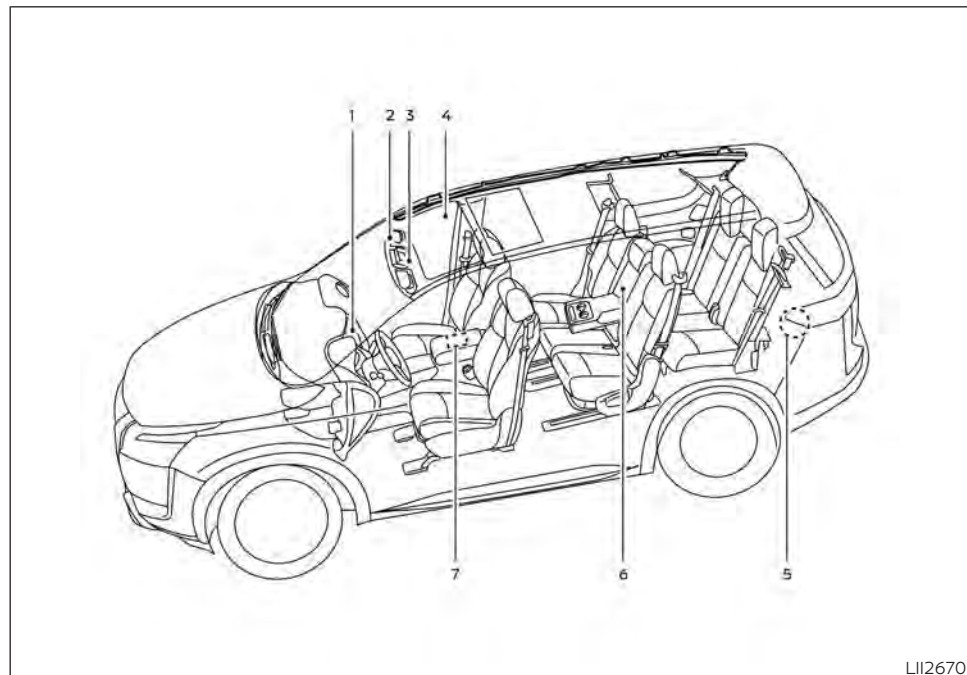


1. Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière (p. 2-98)	3. Caméra de marche arrière (p. 4-3, 4-12)
2. Poignée d'ouverture du hayon (p. 3-32)	4. Remorquage (p. 10-22)
	5. Capteurs de sonar arrière (p. 5-210)

6. Remplacement des ampoules (p. 8-30)
7. Trappe du réservoir de carburant (p. 3-34)
Recommandations concernant le carburant (p. 10-5)
8. Dispositif de sécurité de portière arrière pour enfant (p. 3-7)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

HABITACLE



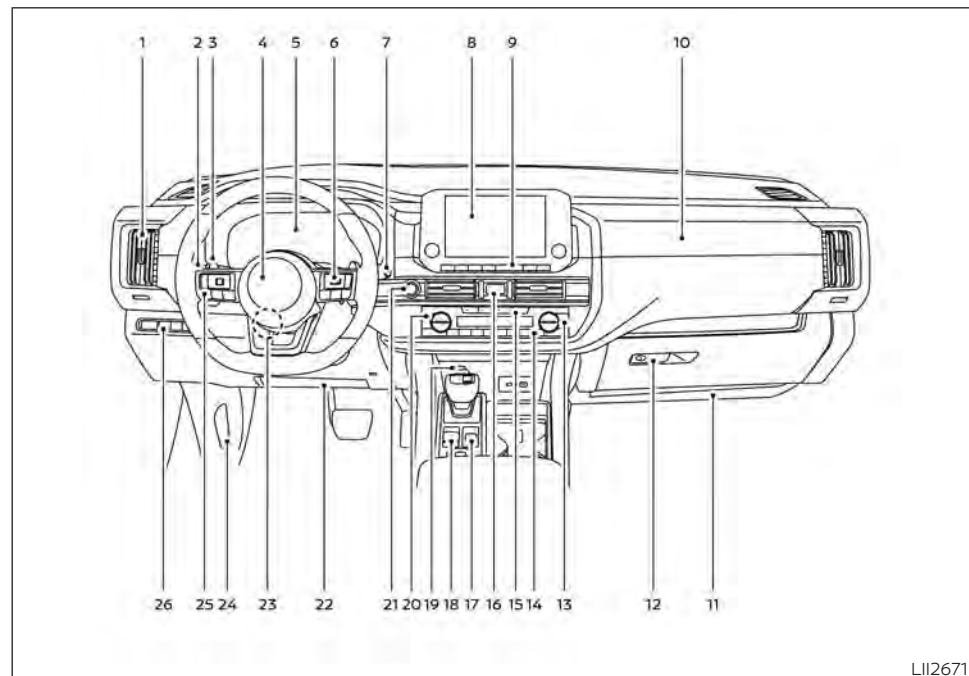
1. Boîte à gants (p. 2-128)
2. Pare-soleil (p. 3-39)
3. Lampes de lecture (p. 2-143)

4. Toit ouvrant électrique
(selon l'équipement) (p. 2-140)
5. Crochets pour bagages (p. 2-133)

6. Porte-tasses (p. 2-130)
7. Compartiment de rangement de la
console (p. 2-128)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

TABLEAU DE BORD



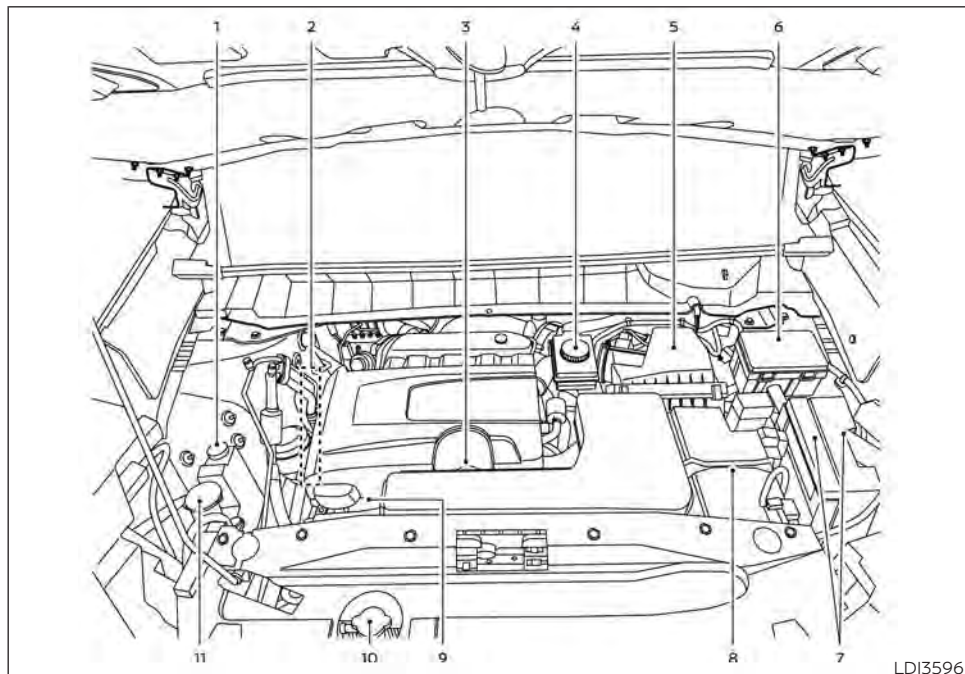
1. Bouches d'air (p. 4-35)
2. Commutateur des phares, phares antibrouillard (selon l'équipement) et clignotants (p. 2-99, 2-106)
3. Palettes de changement de vitesse (p. 5-30)
4. Sac gonflable côté conducteur (p. 1-66)
Avertisseur sonore (p. 2-106)

5. Instruments et jauges (p. 2-6)
Témoins d'avertissement et témoins (p. 2-13)
Écran multifonction (p. 2-27, 2-57)
6. Commutateurs du régulateur de vitesse (selon l'équipement) (p. 5-99)
Commutateurs ProPILOT Assist (selon l'équipement) (p. 5-101)
Système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD*}
7. Commande de lave-glace et d'essuie-glace (p. 2-94)
Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière (p. 2-97)
8. Affichage central*
Dispositif d'aide à la navigation* (selon l'équipement)
9. Commandes audio*
10. Sac gonflable avant du côté passager (p. 1-66)
11. Sac gonflable de protection pour les genoux du côté passager avant (p. 1-88)
12. Boîte à gants (p. 2-128)
13. Commutateur de siège chauffant du passager (selon l'équipement) (p. 2-108)
Commutateur de climatisation au siège du côté passager (selon l'équipement) (p. 2-107)

14. Commandes de chauffage et de climatisation automatiques (p. 4-36)
 15. Commutateur de volant de direction chauffant (selon l'équipement) (p. 2-110)
 16. Interrupteur de feux de détresse (p. 6-2)
 17. Interrupteur Arrêt au ralenti OFF (hors fonction) (p. 5-224)
 18. Frein de stationnement électronique (p. 5-32)
Commutateur de retenue automatique du frein (p. 5-34)
 19. Prise d'alimentation (p. 2-119)
 20. Commutateur de siège chauffant du conducteur (selon l'équipement) (p. 2-108)
Commutateur de climatisation au siège du côté conducteur (selon l'équipement) (p. 2-107)
 21. Bouton-poussoir d'allumage (p. 5-17)
 22. Sac gonflable pour les genoux côté conducteur (p. 1-88)
 23. Commandes du volant de direction inclinable et télescopique (p. 3-37)
 24. Commande d'ouverture du capot (p. 3-25)
 25. Interrupteurs du panneau de commande et de l'écran du centre d'information (p. 2-27, 2-58)
 26. Commutateur du tableau de bord du hayon (selon l'équipement) (p. 3-26)
Commutateur de direction assistée (selon l'équipement) (p. 2-112)
Commutateur de commande de luminosité du tableau de bord (p. 2-105)
Commutateur de la visualisation tête haute (selon l'équipement) (p. 2-112)
- * Consultez le manuel du conducteur du système NissanConnect^{MD}.

Se reporter à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

POINTS DE VÉRIFICATION DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR



3,5L 6 cylindres (modèle de moteur VQ35DD)

1. Réservoir du liquide de refroidissement (p. 8-5)
2. Emplacement de la courroie d'entraînement (p. 8-18)
3. Bouchon de remplissage d'huile à moteur (p. 8-7)
4. Réservoir de liquide de frein (p. 8-13)
5. Filtre à air (p. 8-19)
6. Boîte à fusibles (p. 8-24)
7. Boîte de fusibles/fils-fusibles (p. 8-24)
8. Batterie (p. 8-15)
9. Jauge d'huile à moteur (p. 8-7)
10. Bouchon du radiateur (p. 8-5)
11. Réservoir de liquide lave-glace (p. 8-13)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

REMARQUE :

Il est possible que votre véhicule ne soit pas équipé d'un couvercle de moteur.

TÉMOINS

Témoin d'avertissement/ indicateur (rouge)	Nom	Page
 ou 	Témoin de frein	2-15
	Témoin de charge	2-16
	Témoin du système de commande de changement de vitesse électrique (selon l'équipement)	2-16

Témoin d'avertissement/ indicateur (rouge)	Nom	Page
 ou 	Témoin du frein de stationnement électronique (selon l'équipement)	2-16
	Témoin de pression d'huile moteur (selon l'équipement)	2-17
	Témoin d'avertissement principal (selon l'équipement)	2-17

Témoin d'avertissement/ indicateur (rouge)	Nom	Page
	Témoin et carillon de ceinture de sécurité (selon l'équipement)	2-17
	Témoin d'avertissement de mains libres de direction assistée (selon l'équipement)	2-18
	Témoin du sac gonflable	2-18

tj;1Témoin d'avertissement/indicateur (jaune)	Nom	Page
 ou 	Témoin d'avertissement du circuit de freinage antiblo-cage (ABS)	2-19
	Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (selon l'équipement)	2-19
	Témoin de la direction assistée électrique	2-19

tj;1Témoin d'avertissement/indicateur (jaune)	Nom	Page
	Témoin du frein de stationnement électronique (selon l'équipement)	2-20
	Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant	2-20
	Témoin de FONCTIONNEMENT du limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement)	2-20

tj;1Témoin d'avertissement/indicateur (jaune)	Nom	Page
	Témoin d'avertissement de basse pression des pneus (selon l'équipement)	2-21
	Témoin d'anomalie (jaune) (selon l'équipement)	2-23
	Témoin d'avertissement principal (selon l'équipement)	2-23

tj;1Témoin d'avertisse- ment/ indicateur (jaune)	Nom	Page
	Témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière (selon l'équipement)	2-24
	Témoin de dérapage	2-24
	Témoin OFF (hors fonction) du système de contrôle dynamique du véhicule	2-24

Témoin d'avertisse- ment/ indicateur (autre)	Nom	Page
	Témoin de retenue automatique du frein (blanc/vert) (selon l'équipement)	2-25
	Témoin des phares anti-brouillard avant (vert) (selon l'équipement)	2-25
	Témoin d'assistance des feux de route (vert) (selon l'équipement)	2-25
	Témoin des feux de route (bleu) (selon l'équipement)	2-25

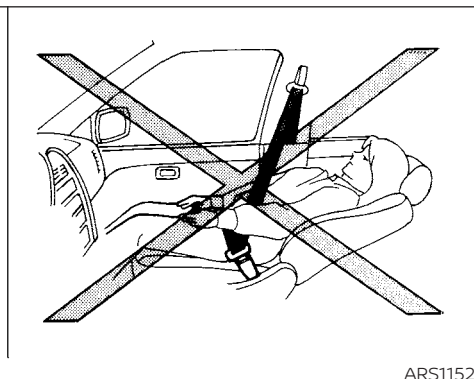
Témoin d'avertisse- ment/ indicateur (autre)	Nom	Page
	Témoin des feux de croisement (vert) (selon l'équipement)	2-25
	Témoin des phares et des feux latéraux (vert) (selon l'équipement)	2-25
	Témoins des clignotants et des feux de détresse (vert) (selon l'équipement)	2-26

1 Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire

Sièges.....	1-2	Personnes blessées.....	1-26
Réglage manuel des sièges avant (selon l'équipement).....	1-3	Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur.....	1-26
Commande électrique de siège avant (selon l'équipement).....	1-5	Rallonges de ceinture de sécurité.....	1-33
Réglages de la banquette de deuxième rangée.....	1-7	Entretien des ceintures de sécurité.....	1-34
Réglage de la banquette de troisième rangée.....	1-10	Sécurité des enfants.....	1-34
Accoudoirs.....	1-11	Bébés.....	1-35
Sièges adaptables.....	1-12	Jeunes enfants.....	1-36
Appuie-tête.....	1-15	Enfants plus âgés.....	1-36
Composants d'appuie-tête réglable.....	1-16	Ensembles de retenue d'enfant.....	1-38
Composants d'appuie-tête non réglable.....	1-17	Précautions concernant les ensembles de retenue d'enfant.....	1-38
Retrait.....	1-17	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangle d'ancrage pour siège d'enfant).....	1-41
Pose.....	1-18	Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière au moyen du système LATCH.....	1-48
Réglage.....	1-19	Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière à l'aide des ceintures de sécurité.....	1-50
Rabattement des appuie-tête.....	1-21	Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant au moyen du système LATCH.....	1-53
Ceintures de sécurité.....	1-22		
Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité.....	1-22		
Témoin et carillon des ceintures de sécurité.....	1-25		
Femmes enceintes.....	1-26		

Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant à l'aide des ceintures de sécurité	1-57
Sièges d'appoint	1-63
Système de retenue supplémentaire (SRS)	1-66
Précautions relatives au système de retenue supplémentaire (SRS)	1-66
Systèmes de sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges avant, central avant (selon l'équipement) et de deuxième rangée, et rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit	1-86

Sacs gonflables de protection pour les genoux du conducteur et du passager avant	1-88
Ceinture de sécurité avec prétendeurs (sièges extérieurs avant et de deuxième rangée)	1-90
Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables	1-91
Témoin du sac gonflable	1-92



⚠ AVERTISSEMENT

- N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.

- Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours bien au fond de votre siège et à la verticale, les deux pieds sur le plancher, et réglez le siège correctement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » (p. 1-22).

- Après le réglage, assurez-vous du bon verrouillage de votre siège en faisant balancer ce dernier doucement vers l'avant et vers l'arrière.
- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient activer par mégarde les commutateurs ou les commandes ou déplacer le véhicule. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.
- Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.

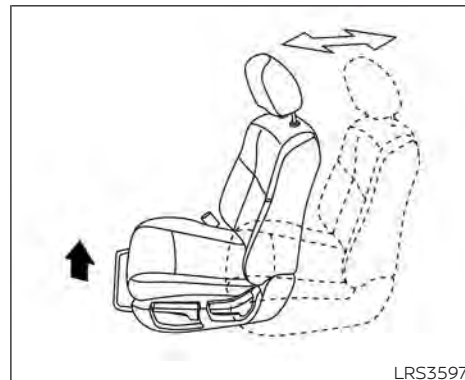
- **Ne réglez pas la position de votre siège pendant que vous conduisez car la conduite d'un véhicule exige toute votre attention. Le siège pourrait se déplacer brusquement et vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.**
- **Le dossier ne devrait pas être incliné plus qu'il n'est nécessaire pour assurer le confort. La ceinture de sécurité est plus efficace lorsque le passager est assis au fond du siège et qu'il se tient bien droit. Si le dossier est incliné, le risque de glisser sous la ceinture sous-abdominale et de subir des blessures est accru.**

MISE EN GARDE

Lorsque vous réglez la position d'un siège, assurez-vous de ne pas toucher aux pièces mobiles pour prévenir les blessures et les dommages.

RÉGLAGE MANUEL DES SIÈGES AVANT (selon l'équipement)

Les sièges de votre véhicule peuvent être réglés manuellement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le réglage des sièges, veuillez vous référer aux étapes décrites dans cette section.



LRS3597

Réglage longitudinal

Tirez le centre de la barre vers le haut et maintenez-le ainsi tout en faisant glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'à la position voulue. Relâchez la barre pour verrouiller le siège.



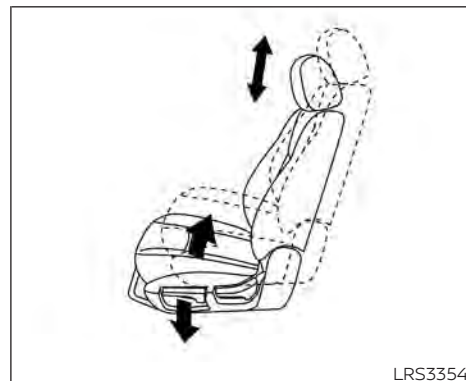
LRS3598

Inclinaison du dossier vers l'arrière

Pour incliner le dossier du siège vers l'arrière, soulevez le levier, puis adossez-vous contre le dossier. Pour redresser le dossier du siège, soulevez le levier, puis penchez-vous vers l'avant. Relâchez le levier pour verrouiller le dossier du siège.

La fonction d'inclinaison permet le réglage de la position du dossier de façon à améliorer le confort des occupants de tailles différentes et l'obtention d'une meilleure position de la ceinture de sécurité. Pour

obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » (p. 1-22). De plus, l'inclinaison du dossier permet aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est stationné.



LRS3354

Commande de réglage de la hauteur du siège (siège du conducteur)

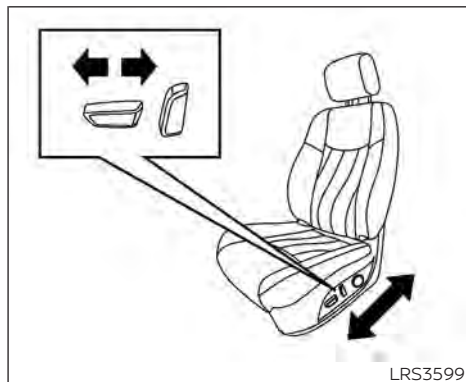
Tirez le levier de réglage vers le haut ou poussez-le vers le bas pour régler la hauteur du siège jusqu'à ce que la position voulue soit atteinte.

COMMANDE ÉLECTRIQUE DE SIÈGE AVANT (selon l'équipement)

Conseils d'utilisation

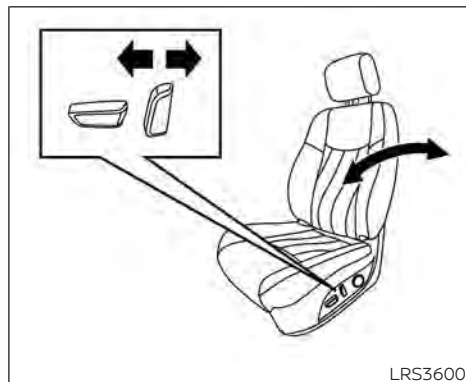
- Le moteur du siège à réglage électrique est équipé d'un circuit de protection contre les surcharges à réinitialisation automatique. Si le moteur s'arrête durant le fonctionnement, attendez 30 secondes, puis activez l'interrupteur de nouveau.
- N'actionnez pas le commutateur de siège à réglage électrique pendant une longue période lorsque le moteur ne tourne pas. Cela déchargerait la batterie.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Siège à réglage mémorisé » (p. 3-44).



Réglage longitudinal

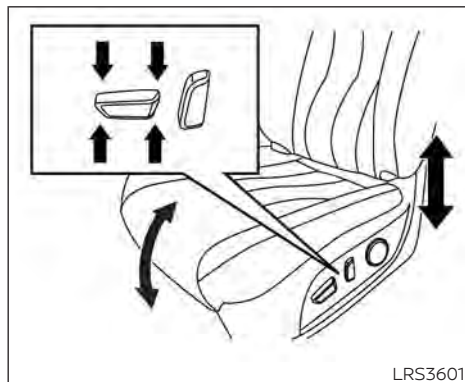
Déplacez la commande comme illustré pour glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière à la position voulue.



Inclinaison du dossier vers l'arrière

Déplacez la commande d'inclinaison comme illustré jusqu'à l'angle voulu.

La fonction d'inclinaison permet le réglage de la position du dossier de façon à améliorer le confort des occupants de tailles différentes et l'obtention d'une meilleure position de la ceinture de sécurité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » (p. 1-22). De plus, l'inclinaison du dossier permet aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est stationné.

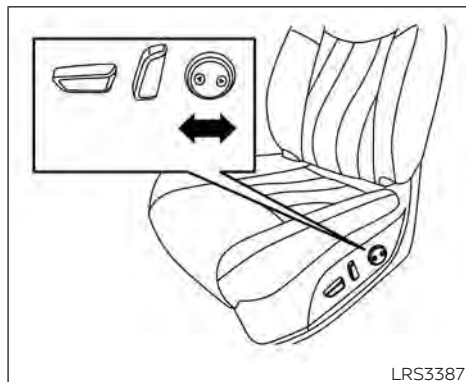


Sièges du conducteur et du passager (selon l'équipement)

Réglage de la hauteur et de l'inclinaison du siège

Déplacer la partie avant du commutateur comme illustré pour régler l'angle du coussin du siège. Déplacer la partie arrière du commutateur comme illustré pour régler la hauteur du coussin du siège.

LRS3601

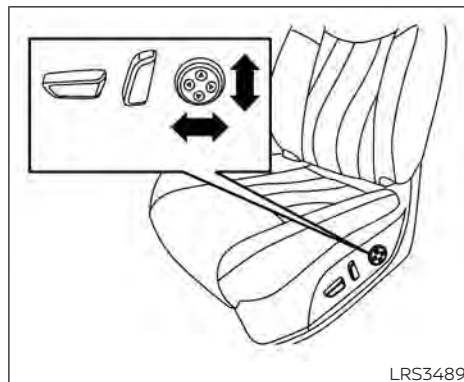


Réglage électrique (Type A) (selon l'équipement)

Support lombaire

Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas pour ajuster la hauteur du support lombaire. Déplacez le levier vers l'avant pour augmenter le support lombaire ou vers l'arrière pour diminuer le support lombaire.

LRS3387



Réglage électrique (Type B) (selon l'équipement)

REMARQUE :

Déplacez le levier vers l'avant pour augmenter le support lombaire à la position de la dernière hauteur activée.

LRS3489



**Sièges capitaines de deuxième rangée
(selon l'équipement)**

RÉGLAGES DE LA BANQUETTE DE DEUXIÈME RANGÉE

Réglage longitudinal

Tirez le centre de la barre vers le haut ① et maintenez-le ainsi tout en faisant glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'à la position voulue. Relâchez la barre pour verrouiller le siège.



**Banquette de deuxième rangée
(selon l'équipement)**

Inclinaison du dossier vers l'arrière

Pour incliner le dossier du siège, tirez le levier vers le haut ②, puis adossez-vous contre le dossier. Pour redresser le dossier du siège, soulevez le levier ②, puis penchez-vous vers l'avant. Relâchez le levier pour verrouiller le dossier du siège.

La fonction d'inclinaison permet de régler le dossier selon la taille de l'occupant afin d'assurer un confort supplémentaire et de faciliter le réglage adéquat de la ceinture

de sécurité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » (p. 1-22). De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

⚠ AVERTISSEMENT

- **Après le réglage, assurez-vous du bon verrouillage de votre siège en faisant balancer ce dernier doucement vers l'avant et vers l'arrière.**
- **N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.**

- **Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours bien au fond de votre siège et à la verticale, puis veillez à ce que votre ceinture de sécurité soit bien mise. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » (p. 1-22).**



Fonction d'accès facilité

Pour accéder de l'extérieur du véhicule à la troisième rangée, utilisez le bouton de déverrouillage **A** situé à la base du siège de la deuxième rangée. Les occupants de la troisième rangée peuvent quitter leur siège de l'intérieur du véhicule à l'aide du bouton de déverrouillage secondaire situé à l'arrière du siège de la deuxième rangée **B**. Si un siège d'enfant est installé sur un siège de deuxième rangée, il n'est pas nécessaire de retirer le siège d'enfant pour accéder à la troisième rangée.

Si le dossier est rabattu, la fonction d'une touche est désactivée. Pour faire avancer le siège, vous devez remettre son dossier en position relevée.

Multimode

⚠ AVERTISSEMENT

En remettant le siège à sa position initiale, confirmez que le siège et le dossier de siège sont verrouillés adéquatement.

⚠ MISE EN GARDE

- **Faites attention pour ne pas pincer votre main ou votre pied, ni frapper votre tête en utilisant le siège d'entrée.**
- **Ne conduisez pas avec le siège de deuxième rangée en position rabattue.**
- **Lorsque vous actionnez le siège de deuxième rangée, veillez à ne pas pincer ni heurter une partie de votre corps ou celle d'un autre occupant. Avant de déplacer le siège, assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire du siège.**

Pour accéder à la troisième rangée depuis l'extérieur du véhicule, appuyez sur le bouton de dégagement (A) situé à la base du siège de la deuxième rangée. Pour quitter la troisième rangée de l'intérieur du véhicule, appuyez sur le bouton de dégagement (B) situé à l'arrière du siège de deuxième rangée. L'action sur ce bouton de dégagement de siège fait avancer le siège de deuxième rangée pour que vous puissiez le faire glisser vers l'avant et vers l'arrière.

Glissez le siège entier vers l'avant pour faciliter l'accès à la troisième rangée.

Pour retourner le siège en position verrouillée, poussez la partie supérieure du dossier vers l'arrière jusqu'à ce que le siège soit verrouillé.

Mode d'accès de siège d'enfant

Le siège de deuxième rangée peut être coulissé vers l'avant pour faciliter l'entrée ou la sortie à partir de la banquette de troisième rangée sans le retrait du siège d'enfant.

Pour accéder à la troisième rangée depuis l'extérieur du véhicule, appuyez sur le bouton de dégagement (A) situé à la base du siège de la deuxième rangée. Pour quitter

la troisième rangée de l'intérieur du véhicule, appuyez sur le bouton de dégagement (B) situé à l'arrière du siège de deuxième rangée. L'action sur ce bouton de dégagement du siège vous permet de décaler et de faire glisser le siège vers l'avant ou l'arrière.

Glissez le siège entier vers l'avant pour faciliter l'accès aux sièges de la troisième rangée.

Pour retourner le siège en position verrouillée, poussez la partie supérieure du dossier vers l'arrière jusqu'à ce que le siège soit verrouillé.

AVERTISSEMENT

- **Ne laissez pas un enfant dans le siège d'enfant lorsque le mode d'accès au siège d'enfant est activé.**
- **Les boutons à une touche de la 2e rangée sont activés lorsque le véhicule roule à moins de 2 km/h (1,2 mi/h). Si l'un ou l'autre des boutons est enfoncé, le siège peut se déverrouiller même si le siège est occupé et peut bouger ou se décaler. Si le siège est déverrouillé, l'occupant peut se blesser gravement pendant la conduite.**

- **Pour éviter les risques de blessures, surveillez les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux de compagnie occupant les deuxième et troisième rangées afin d'éviter qu'ils appuient sur les boutons à une touche qui commandent la fonction d'entrée.**
- **En remettant le siège à sa position initiale, vérifiez que le siège est verrouillé adéquatement.**



MISE EN GARDE

- **Faites attention pour ne pas pincer votre main ou votre pied, ni frapper votre tête en utilisant le siège d'entrée.**
- **Ne conduisez pas avec le siège de deuxième rangée en position rabattue.**
- **Lorsque vous actionnez le siège de deuxième rangée, veillez à ne pas pincer ni heurter une partie de votre corps ou celle d'un autre occupant. Avant de déplacer le siège, assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve dans la trajectoire du siège.**

Sortie de la troisième rangée

Pour sortir d'une des places de la troisième rangée, appuyez sur le bouton de déverrouillage du dossier. Le siège se libère, puis il glisse complètement vers l'avant.

Le bouton de dégagement du dossier ne fonctionne pas lorsque le véhicule est en mouvement.

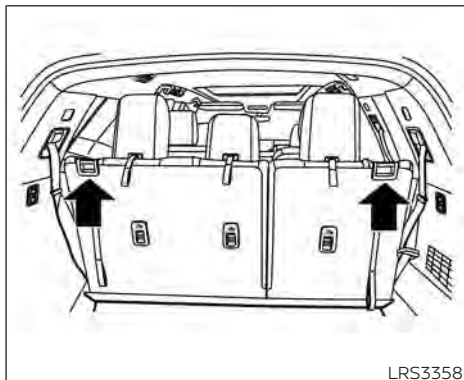
Pour retourner le siège en position verrouillée, poussez la partie supérieure du dossier vers l'arrière jusqu'à ce que le siège et la glissière soient verrouillés.

AVERTISSEMENT

En remettant le siège à sa position initiale, confirmez que le siège et le dossier de siège sont verrouillés adéquatement.

MISE EN GARDE

Faites attention pour ne pas pincer votre main ou votre pied, ni frapper votre tête en utilisant le siège d'entrée.



RÉGLAGE DE LA BANQUETTE DE TROISIÈME RANGÉE

Inclinaison du dossier vers l'arrière

Pour incliner le dossier, tirez vers le haut sur le loquet situé dans le coin extérieur de chaque dossier. Adossez-vous contre le dossier jusqu'au degré d'inclinaison souhaité.

Pour remettre le dossier vers l'avant, tirez vers le haut sur le loquet, puis redressez le dossier jusqu'au degré d'inclinaison souhaité.

La fonction d'inclinaison permet de régler le dossier selon la taille de l'occupant afin d'assurer un confort supplémentaire et de faciliter le réglage adéquat de la ceinture de sécurité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » (p. 1-22). De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

AVERTISSEMENT

- **Après le réglage, assurez-vous du bon verrouillage de votre siège en faisant balancer ce dernier doucement vers l'avant et vers l'arrière.**

- N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.
- Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours bien au fond de votre siège et à la verticale, puis veillez à ce que votre ceinture de sécurité soit bien mise. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » (p. 1-22).



LRS3383

**Sièges capitaines de deuxième rangée
(selon l'équipement)**

ACCOUDOIRS

La banquette de deuxième rangée ou les sièges capitaines de deuxième rangée sont équipés d'accoudoir(s). Tirez l'accoudoir vers le bas, comme illustré.



LRS2924

**Banquette de deuxième rangée
(selon l'équipement)**

SIÈGES ADAPTABLES

AVERTISSEMENT

- Ne laissez jamais une personne prendre place dans l'aire de chargement ou sur un siège arrière en position repliée. En cas de collision, les personnes qui s'y trouvent ne sont pas retenues et elles risquent de subir des blessures graves ou mortelles.
- Lorsque vous rabattez le dossier de la banquette pour un maximum de rangement, assurez-vous que la base du siège est en position verrouillée en essayant de déplacer la base du siège. Si la base du siège n'est pas correctement fixée, le chargement placé sur le dessus d'un dossier de siège rabattu peut devenir un projectile causant des blessures corporelles ou des dommages au véhicule.
- Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.

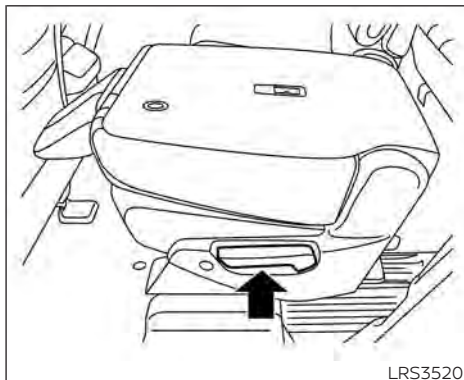
- Ne permettez pas à plus d'une personne de s'attacher avec la même ceinture de sécurité.
- Ne rabattez pas les sièges arrière si des passagers se trouvent à proximité ou si des bagages reposent sur ces sièges.
 - Assurez-vous que la course du siège est libre avant de déplacer le siège.
 - Veillez à ne pas vous piéger les mains ni les pieds dans le siège.
- Les appuie-tête doivent être réglés correctement, car ils peuvent assurer une protection non négligeable contre les blessures en cas d'accident. S'ils ont été retirés pour quelque raison que ce soit, assurez-vous de toujours les remettre en place et de bien régler leur position.
- Si vous retirez les appuie-tête de leur emplacement pour quelque raison que ce soit, rangez-les correctement afin d'éviter qu'ils ne blessent quelqu'un ou qu'ils n'endommagent le véhicule en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

- Lorsque vous redressez les dossiers des sièges en position verticale, assurez-vous qu'ils sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.
- Fixez tous les bagages solidement pour éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.

MISE EN GARDE

- Lors du rabattage du siège de deuxième rangée pour maximiser le volume de chargement, assurez-vous que le chargement ne touche pas la console centrale du siège capitaine (selon l'équipement) pour éviter d'endommager la console.

- Lorsque vous rabattez les sièges ou que vous les remettez à la position verticale, respectez les mesures suivantes pour prévenir les blessures :
 - Assurez-vous que la course du siège est libre avant de déplacer le siège.
 - Veillez à ne pas vous piéger les mains ni les pieds dans le siège.

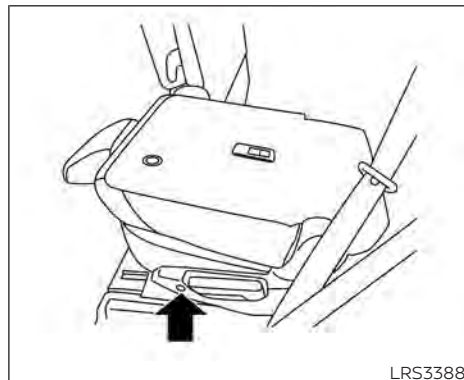


**Sièges capitaines de deuxième rangée
(selon l'équipement)**

Rabattement des sièges de deuxième rangée

Pour rabattre les sièges de deuxième rangée et ainsi accroître la superficie de l'aire de chargement :

1. Assurez-vous que les appuie-tête sont abaissés ou retirés. Pour retirer l'appuie-tête, appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le enfoncé en

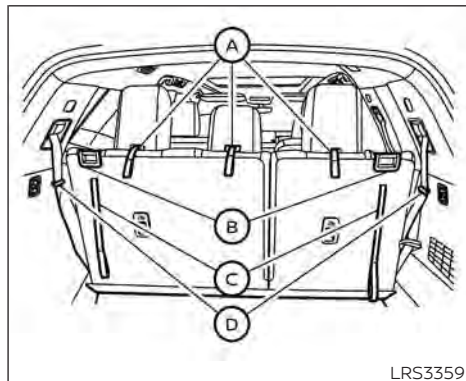


**Banquette de deuxième rangée
(selon l'équipement)**

tirant l'appuie-tête vers le haut. Rangez l'appuie-tête correctement pour qu'il ne se déplace pas dans le véhicule.

2. Rangez les ceintures de sécurité de deuxième rangée dans les crochets de ceinture de sécurité situés sur les côtés du véhicule.

3. Soulevez ensuite le levier d'inclinaison sur le côté des sièges extérieurs pour rabattre les dossiers. Le dossier se bloque en position lorsque le véhicule est en mode de charge pour optimiser le plancher de chargement.
4. Pour remettre les sièges de la deuxième rangée en position normale, soulevez le levier d'inclinaison situé sur le côté des sièges d'extrémité et soulevez le dossier jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position.



Rabattement des sièges de troisième rangée

Pour rabattre les sièges de troisième rangée et maximiser ainsi le volume de chargement :

1. Tirez la sangle **A** pour dégager l'appuie-tête vers l'avant.
2. Placez les ceintures de sécurité des sièges de troisième rangée sur les crochets de ceinture de sécurité **D** se trouvant sur les côtés de l'aire de chargement.

3. Soulevez ensuite le levier de blocage **B** situé dans le coin supérieur de chaque dossier et rabattez ces derniers vers l'avant, sur la base du siège.

Pour remettre les sièges de troisième rangée en position normale :

1. Utilisez les sangles **C** pour relever chaque dossier. Tirez vers l'arrière jusqu'au verrouillage du dossier. **Assurez-vous que chaque dossier de siège est relevé à la verticale et bien verrouillé.**
2. N'utilisez pas la sangle pour remettre l'appuie-tête en position verticale. Tirez l'appuie-tête vers l'arrière jusqu'à ce qu'il se verrouille en position verticale.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le siège est remis en position normale, les appuie-tête doivent être replacés en position verticale afin de protéger adéquatement les occupants du véhicule.

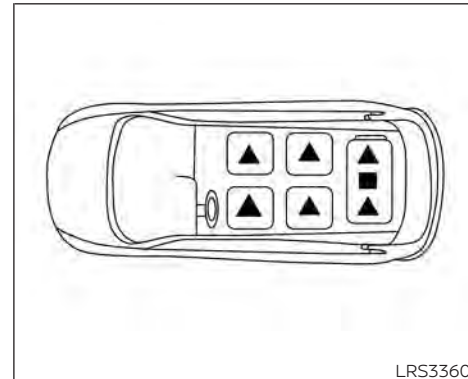
APPUIE-TÊTE

MISE EN GARDE

- Lors du rabattage du siège de deuxième rangée pour maximiser le volume de chargement, assurez-vous que la console ne touche pas la console centrale du siège capitaine (selon l'équipement) pour éviter d'endommager la console.

AVERTISSEMENT

Les appuie-tête sont des dispositifs de sécurité complémentaires aux autres systèmes de sécurité du véhicule. Ils peuvent procurer une protection supplémentaire contre les blessures dans certains types de collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés correctement, selon les instructions prescrites dans le présent chapitre. Vérifiez la position de votre appuie-tête si une autre personne a utilisé le siège avant vous. Ne fixez rien sur une tige d'appuie-tête, sauf des accessoires NISSAN d'origine spécialement testés pour l'utilisation sur une tige d'appuie-tête. N'enlevez pas l'appuie-tête. Ne permettez à personne de s'asseoir dans un siège dont l'appuie-tête a été retiré. Si vous avez retiré l'appuie-tête, réinstallez-le et réglez-le correctement avant qu'un passager s'assoie à cette place. Le non-respect de ces instructions peut réduire l'efficacité des appuie-tête, ce qui accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



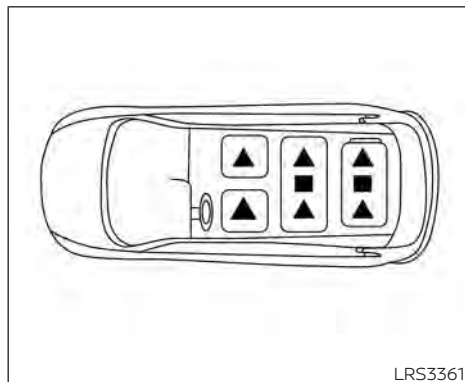
Siège capitaine (selon l'équipement)

L'illustration montre les places assises dotées d'un appuie-tête.

▲ Indique que la place assise est dotée d'un appuie-tête.

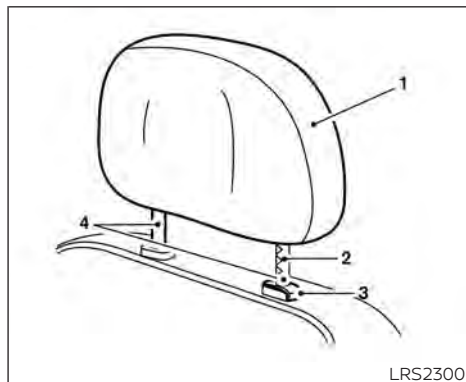
■ Indique que la place assise est dotée d'un appuie-tête.

- Les appuie-tête réglables sont dotés de plusieurs encoches le long des tiges pour les verrouiller dans la position de réglage désirée.
- Les appuie-tête non réglables sont munis d'une seule encoche de verrouillage pour les fixer au cadre du siège.



Banquette chauffante (selon l'équipement)

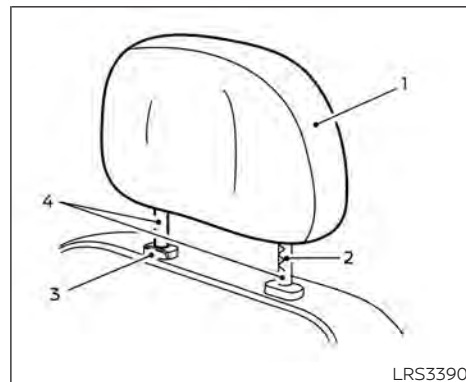
- Réglage correct :
 - Pour le type réglable, alignez l'appuie-tête de façon à ce que le milieu de votre oreille se trouve approximativement au même niveau que le centre de l'appuie-tête.
 - Si la position de votre oreille est toujours plus élevée que l'alignement recommandé, placez l'appuie-tête à la plus haute position.
- Si l'appuie-tête a été retiré, assurez-vous qu'il est réinstallé et verrouillé en place avant de voyager assis à cette place.



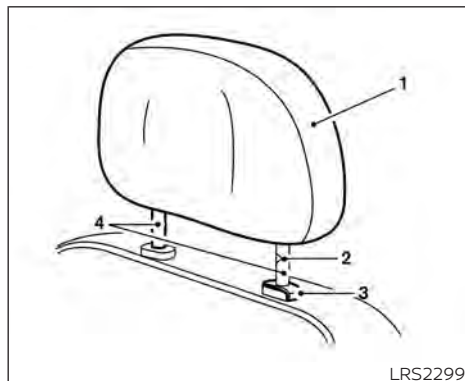
Type A (selon l'équipement)

COMPOSANTS D'APPUIE-TÊTE RÉGLABLE

1. Appuie-tête amovible
2. Encoches multiples
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges

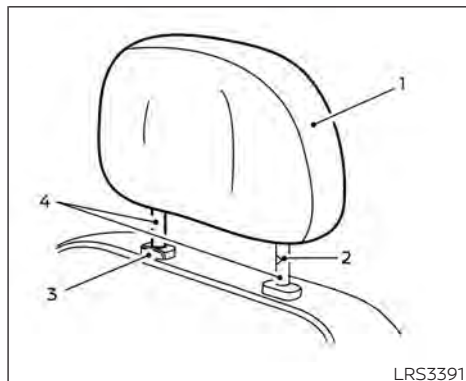


Type B (selon l'équipement)

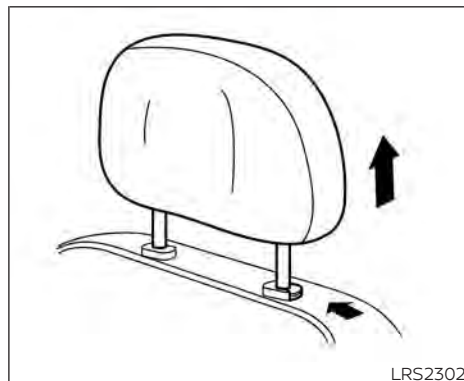


Type A (selon l'équipement)
COMPOSANTS D'APPUIE-TÊTE
NON RÉGLABLE

1. Appuie-tête amovible
2. Encoche unique
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges



Type B (selon l'équipement)

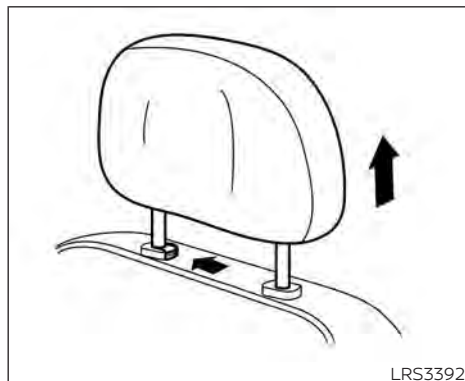


Type A (selon l'équipement)

RETRAIT

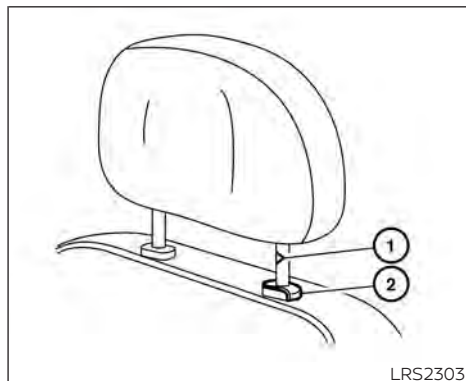
Utilisez la procédure suivante pour retirer l'appuie-tête :

1. Tirez l'appuie-tête jusqu'à la plus haute position.
2. Maintenez le bouton de verrouillage enfoncé.
3. Retirez l'appuie-tête du dossier de siège.



Type B (selon l'équipement)

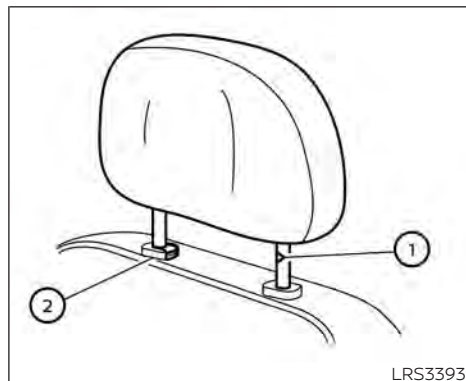
4. Rangez l'appuie-tête correctement dans un endroit adéquat pour qu'il ne se déplace pas dans le véhicule.
5. Remettez l'appuie-tête en place et réglez-le correctement avant qu'un occupant ne prenne place sur le siège.



Type A (selon l'équipement)

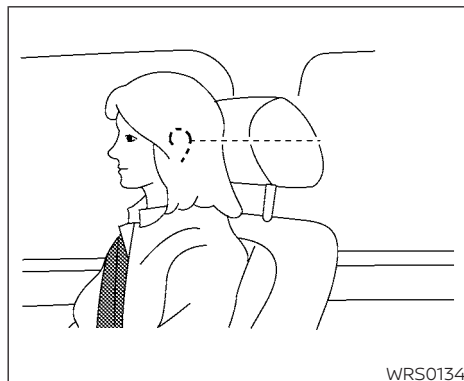
POSE

1. Alignez les tiges de l'appuie-tête avec les trous du dossier du siège. Assurez-vous que l'appuie-tête est dans le bon sens. La tige dotée d'encoches ① doit être installée dans le trou pourvu du bouton de verrouillage ②.
2. Appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le enfoncé, puis abaissez l'appuie-tête.



Type B (selon l'équipement)

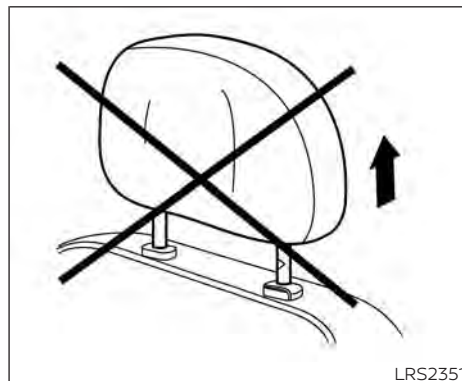
3. Réglez correctement l'appuie-tête avant qu'un occupant prenne place dans le siège.



RÉGLAGE

Pour l'appuie-tête réglable

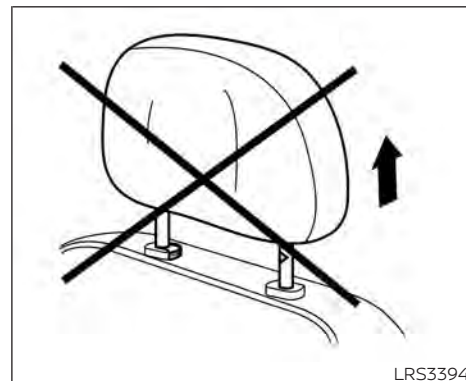
Réglez la hauteur de l'appuie-tête de telle façon que son centre se trouve au même niveau que le milieu de vos oreilles. Si la position de votre oreille est toujours plus élevée que l'alignement recommandé, placez l'appuie-tête à la plus haute position.



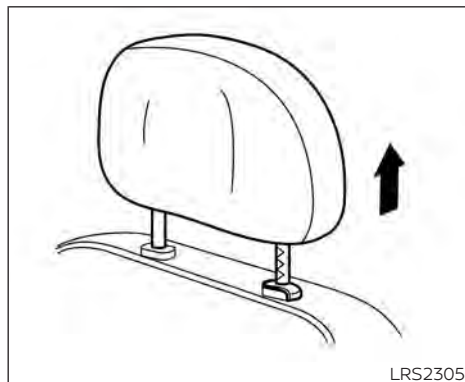
Type A (selon l'équipement)

Pour l'appuie-tête non réglable

Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de façon à ce que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant de voyager assis à cette place.



Type B (selon l'équipement)

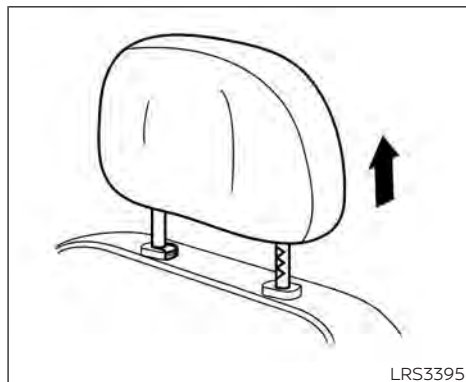


Type A (selon l'équipement)

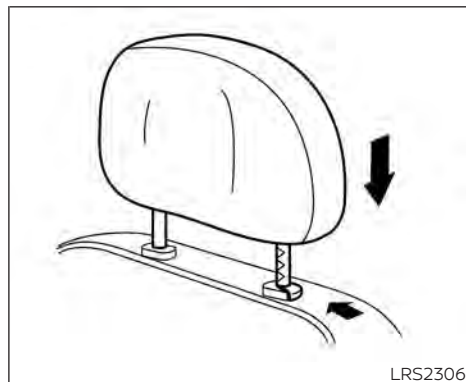
Relevage

Pour relever l'appuie-tête, tirez-le vers le haut.

Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de façon à ce que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant de voyager assis à cette place.



Type B (selon l'équipement)

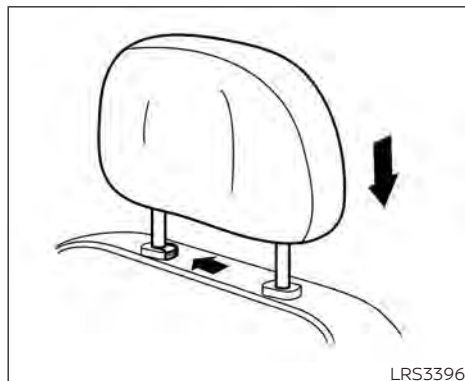


Type A (selon l'équipement)

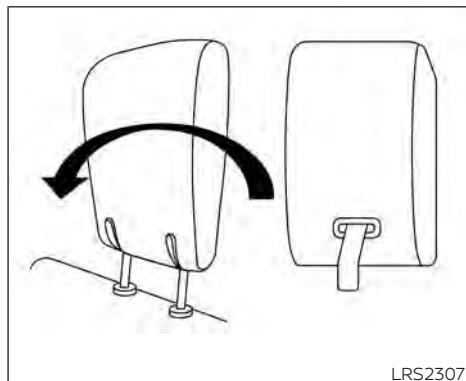
Abaissement

Pour l'abaisser, maintenez le bouton de verrouillage enfoncé, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de façon à ce que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant de voyager assis à cette place.



Type B (selon l'équipement)



RABATTEMENT DES APPUIE-TÊTE

Pour rabattre l'appui-tête, tirez la courroie située à l'arrière de l'appui-tête.

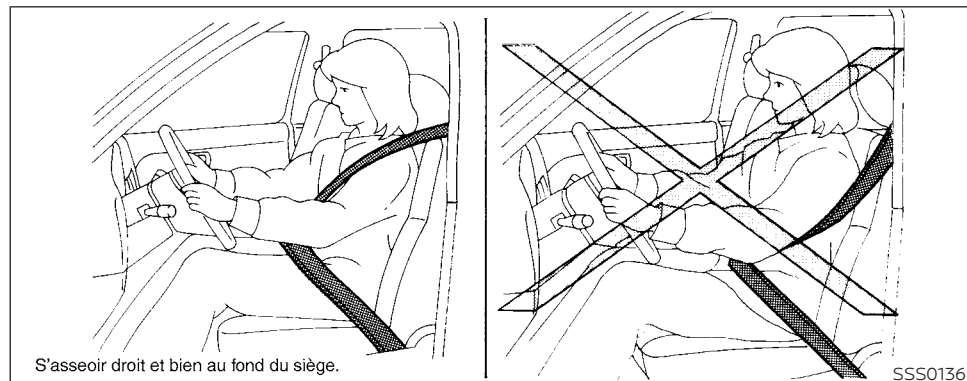
Si l'appui-tête a été rabattu, assurez-vous qu'il est remis à la position verticale.

Assurez-vous que l'appui-tête est placé de façon que les boutons de verrouillage soient engagés dans les encoches avant de voyager assis à cette place.

AVERTISSEMENT

Lorsque le siège est remis en position normale, les appui-tête doivent être replacés en position verticale afin de protéger adéquatement les occupants du véhicule.

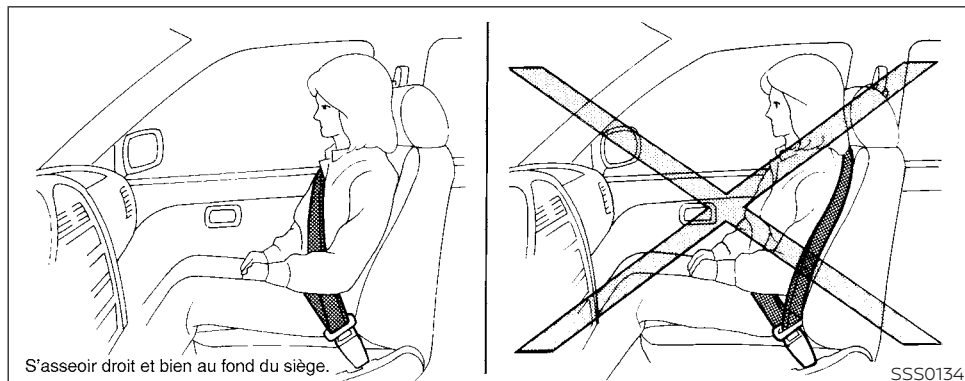
CEINTURES DE SÉCURITÉ



PRÉCAUTIONS CONCERNANT L'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

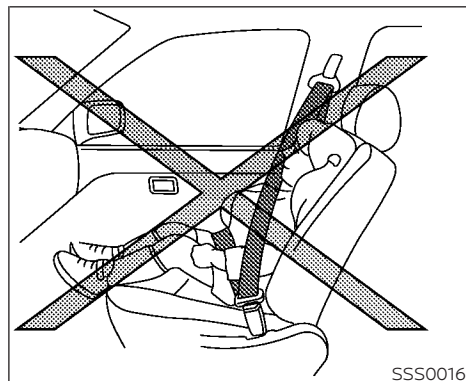
En cas de collision, les probabilités de blessures graves, voire mortelles peuvent être considérablement réduites si vous êtes assis bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et que vous bouclez correctement votre ceinture de sécurité. NISSAN conseille vivement à tous les occupants du véhicule de boucler leur ceinture de sécurité en tout temps pendant la conduite, même si la place qu'ils occupent est munie d'un sac gonflable.

Le port de la ceinture de sécurité pendant la conduite est obligatoire presque partout au Canada et aux États-Unis.



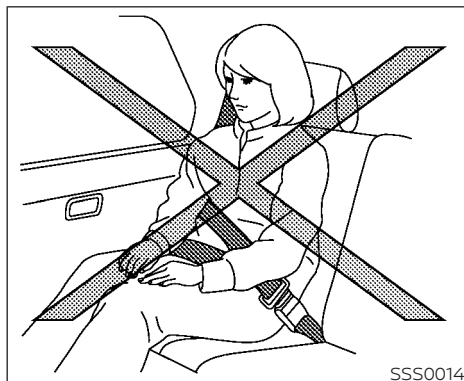
⚠ AVERTISSEMENT

- Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité. Les enfants doivent être assis dans les sièges arrière, installés dans un ensemble de retenue approprié.



⚠ AVERTISSEMENT

- La ceinture de sécurité doit être serrée correctement. En cas d'accident, le non-respect de cette consigne peut réduire l'efficacité de tout le système de retenue et accroître les risques de blessures ainsi que la gravité de celles-ci. Le port incorrect d'une ceinture de sécurité peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



⚠ AVERTISSEMENT

- Faites toujours passer le baudrier sur votre épaule et en travers de votre poitrine. Ne faites jamais passer le baudrier derrière votre dos, sous votre bras ou sur votre cou. La ceinture de sécurité ne doit reposer ni sur votre visage ni sur votre cou, et elle ne doit pas tomber de votre épaule.

- Placez la ceinture sous-abdominale aussi basse et aussi serrée que possible **AU NIVEAU DES HANCHES, ET NON AU NIVEAU DE LA TAILLE**. En cas d'accident, une ceinture sous-abdominale placée trop haut peut augmenter les risques de blessures internes.
- Assurez-vous que la languette de la ceinture de sécurité est solidement attachée à la boucle appropriée.
- Ne portez pas une ceinture de sécurité bouclée à l'envers ou dont la sangle est vrillée. Elle ne pourrait plus vous protéger aussi efficacement.
- Ne permettez pas à plus d'une personne de s'attacher avec la même ceinture de sécurité.
- Le nombre de passagers à bord du véhicule ne doit jamais dépasser le nombre de ceintures de sécurité.
- Si le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité reste allumé ou que le carillon continue de retentir alors que le contact est ÉTABLI, que toutes les portières sont fermées et que toutes les ceintures de sécurité sont

bouclées, il est possible que le circuit soit défectueux. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

- Aucune modification ne doit être apportée aux ceintures de sécurité. Par exemple, ne modifiez pas la ceinture de sécurité et n'ajoutez pas de garnitures ou de dispositifs qui pourraient modifier le cheminement ou la tension de la ceinture. Ces opérations pourraient compromettre le fonctionnement des ceintures de sécurité. Toute modification des ceintures de sécurité peut entraîner des blessures graves.
- Lorsque les prétendeurs de ceinture de sécurité sont déclenchés, ils ne peuvent pas être réutilisés et il faut les remplacer en même temps que l'enrouleur. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

- **Toutes les ceintures de sécurité, y compris les enrouleurs et le matériel de fixation, doivent être inspectées après une collision. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. NISSAN recommande le remplacement de toutes les ceintures de sécurité activées pendant une collision, à moins que cette collision n'ait été sans gravité, que les ceintures n'aient subi aucun dommage apparent et qu'elles fonctionnent encore correctement. Les ceintures de sécurité inutilisées à la suite d'une collision doivent aussi être inspectées. Elles doivent être remplacées si un mauvais fonctionnement ou des dommages ont été décelés.**
- **Tous les ensembles de retenue d'enfant et le matériel de fixation doivent être inspectés après une collision. Respectez toujours les instructions d'inspection et de remplacement fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant que vous utilisez dans votre véhicule. L'ensemble de retenue d'enfant doit être remplacé s'il est endommagé.**



TÉMOIN ET CARILLON DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ce témoin et ce carillon s'activent pour vous rappeler de boucler les ceintures de sécurité du conducteur, du passager avant et des passagers arrière. Une alerte visuelle et sonore se déclenche dans les conditions suivantes :

- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- La ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée et le siège est occupé par un passager pendant 7 secondes après l'ÉTABLISSEMENT du contact.

- La ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée et des objets ou une force extérieure sur le siège du passager font passer la classification du rappel des ceintures de sécurité sur « occupé ».
- Une ceinture de sécurité de passager arrière est actionnée de façon à la détacher.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez :

- « Témoin et carillon des ceintures de sécurité » (p. 2-17).
- « Avertissement de ceinture de sécurité arrière » (p. 2-50 ou 2-83).

Les situations ci-dessous peuvent entraîner le fonctionnement du système d'avertissement de ceinture de sécurité, même si aucun occupant n'est présent sur le siège du passager avant :

- Des objets lourds se trouvent sur le siège.
- Une personne pousse ou tire le siège du passager avant.
- Un objet placé sous le siège du passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.

- Un objet suspendu sur le siège ou placé dans la pochette du dossier de siège.
- Un ensemble de retenue d'enfant ou un autre objet s'appuyant contre l'arrière du dossier de siège.

Le rappel de ceinture de sécurité arrière peut fonctionner si les ceintures de sécurité arrière sont utilisées sans occupant.

FEMMES ENCEINTES

NISSAN recommande aux femmes enceintes de porter leur ceinture de sécurité. Serrez bien la ceinture de sécurité et veillez à ce que la portion sous-abdominale repose aussi bas que possible au niveau des hanches, et non au niveau de la taille. Placez le baudrier sur votre épaule et en travers de votre poitrine. Ne faites jamais passer la ceinture à trois points d'ancrage sur votre abdomen. Consultez votre médecin pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation.

PERSONNES BLESSÉES

NISSAN recommande aux personnes blessées de porter leur ceinture de sécurité. Consultez votre médecin pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS D'ANCRAGE AVEC ENROULEUR

AVERTISSEMENT

- **Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité. Les enfants doivent être assis dans les sièges arrière, installés dans un ensemble de retenue approprié.**
- **N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.**

- **Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours à la verticale et bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et réglez la ceinture de sécurité correctement.**
- **Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des places assises sont munies de ceintures de sécurité avec enrouleur à blocage automatique. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant lorsque le mode de blocage automatique est activé, l'enfant peut être gravement blessé ou même tué si la ceinture de sécurité se rétracte et se tend. Cela peut arriver même si le véhicule est stationné. Détachez la ceinture de sécurité pour libérer l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou l'est déjà, libérez l'enfant en coupant la ceinture de sécurité à l'aide d'un outil convenable (comme un couteau ou des ciseaux) pour libérer la ceinture de sécurité.**

Bouclage des ceintures de sécurité

1. Réglez la position du siège. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sièges » (p. 1-2).



2. Tirez lentement la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur, puis insérez la languette dans la boucle (A) jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller.

• **L'enrouleur est conçu pour se bloquer en cas de freinage brusque ou de collision. Si elle est tirée lentement, la ceinture de sécurité peut être déroulée et offrir une certaine liberté de mouvement lorsque vous êtes assis sur le siège.**

• **Si vous ne pouvez pas sortir la ceinture de sécurité de l'enrouleur, tirez un coup sec sur la ceinture, puis relâchez-la immédiatement. Tirez ensuite doucement pour l'extraire de l'enrouleur.**



3. Placez la ceinture sous-abdominale **bas sur les hanches et bien serrée** (B), tel qu'illustré.
4. Tirez le baudrier vers l'enrouleur pour éliminer le jeu de la ceinture (C). Assurez-vous que le baudrier passe sur votre épaule et en travers de votre poitrine.

Les ceintures de sécurité à trois points d'ancrage du siège du passager avant et des places arrière fonctionnent en deux modes :

- Blocage d'urgence de l'enrouleur
- Blocage automatique de l'enrouleur

Le mode de blocage d'urgence de l'enrouleur permet de dérouler et d'enrouler la ceinture de sécurité pour assurer une certaine liberté de mouvement aux occupants. Le mode de blocage d'urgence bloque la ceinture en cas de décélération soudaine du véhicule ou de collision.

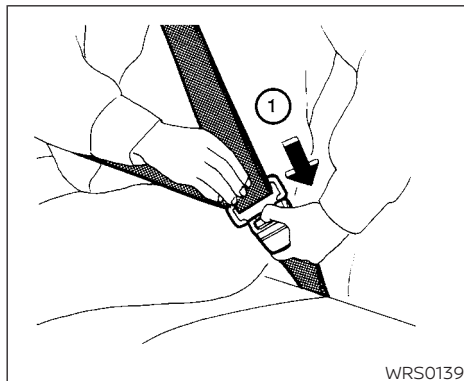
Le mode de blocage automatique de l'enrouleur ou mode de l'ensemble de retenue d'enfant bloque la ceinture de façon à maintenir un ensemble de retenue d'enfant sur le siège.

Lorsque le mode de blocage automatique est activé, la ceinture de sécurité ne peut plus être déroulée, à moins que la languette de ceinture soit détachée de la boucle et que la ceinture soit complètement rétractée. Une fois complètement rétractée, la ceinture de sécurité revient automatiquement au mode de blocage d'urgence.

Le mode de blocage automatique de l'enrouleur ne doit être utilisé qu'aux fins d'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. Le mode de blocage automatique ne doit pas être activé lorsqu'un passager utilise normalement la ceinture de sécurité. Si ce mode est activé, la tension dans la ceinture de sécurité pourrait être inconfortable pour le passager qui la porte. L'utilisation de ce mode modifie aussi le fonctionnement du sac gonflable du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » (p. 1-79).

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous bouclez les ceintures de sécurité, assurez-vous que les dossiers de siège sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.



Vérification du fonctionnement des ceintures de sécurité

Les enrouleurs des ceintures de sécurité sont conçus pour bloquer la ceinture de sécurité dans les deux cas suivants :

- lorsque la ceinture de sécurité est tirée soudainement hors de l'enrouleur;
- lorsque le véhicule ralentit brusquement.

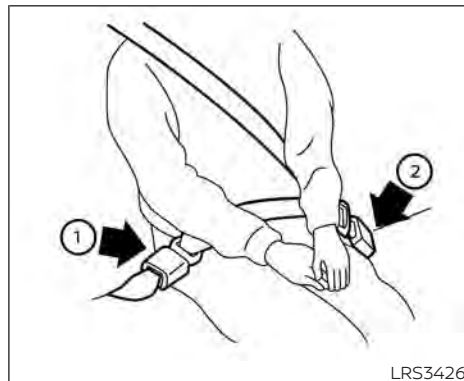
Pour vous assurer du bon fonctionnement des ceintures de sécurité, vérifiez-les de la façon suivante :

- Saisissez le baudrier et tirez-le brusquement vers l'avant. L'enrouleur doit se verrouiller et bloquer la ceinture de sécurité.

Si l'enrouleur ne se verrouille pas durant la vérification, faites vérifier le système. Il est recommandé de visiter un concessionnaire NISSAN pour cet entretien ou pour en apprendre davantage sur le fonctionnement de la ceinture de sécurité.

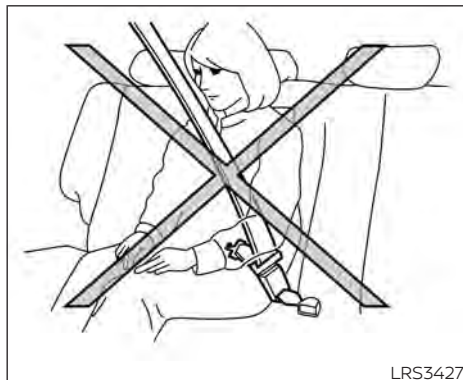
Débouclage des ceintures de sécurité

Pour déboucler la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de la boucle ①. La ceinture de sécurité se rétracte automatiquement.



Centre de la banquette de troisième rangée

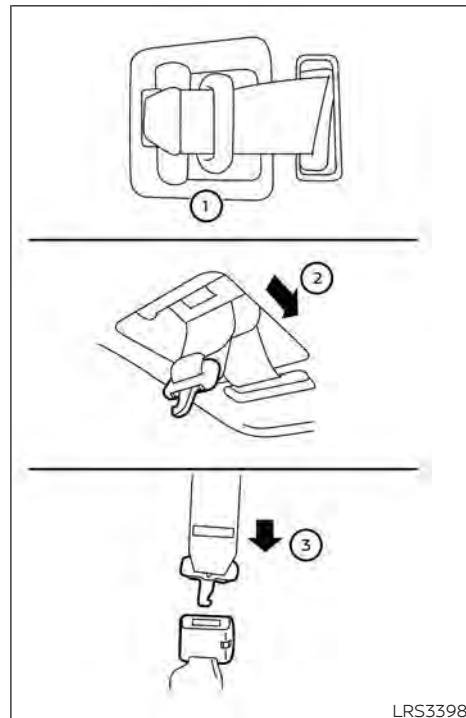
La ceinture de sécurité de la place centrale de troisième rangée est munie d'une languette d'accouplement ① et d'une languette de ceinture ②. Les deux languettes doivent être solidement verrouillées pour assurer le bon fonctionnement de la ceinture.



⚠ AVERTISSEMENT

- Bouclez toujours la languette d'accouplement et la ceinture de sécurité dans l'ordre indiqué.
- Lorsque la ceinture de sécurité est utilisée ou que vous installez un ensemble de retenue d'enfant, assurez-vous que la languette d'accouplement et la languette de la ceinture de sécurité sont bien bouclées.

N'utilisez pas la ceinture de sécurité ou l'ensemble de retenue d'enfant en bouclant uniquement la languette de la ceinture de sécurité. En cas d'accident ou de freinage brusque, une telle utilisation pourrait résulter en de graves blessures.



Bouclage de la ceinture de sécurité centrale de la banquette de troisième rangée

Assurez-vous que la languette d'accouplement et la languette de la ceinture de sécurité centrale de la banquette de troisième rangée sont bouclées. Détachez-les seulement si vous souhaitez rabattre le siège de troisième rangée.

Pour attacher la boucle :

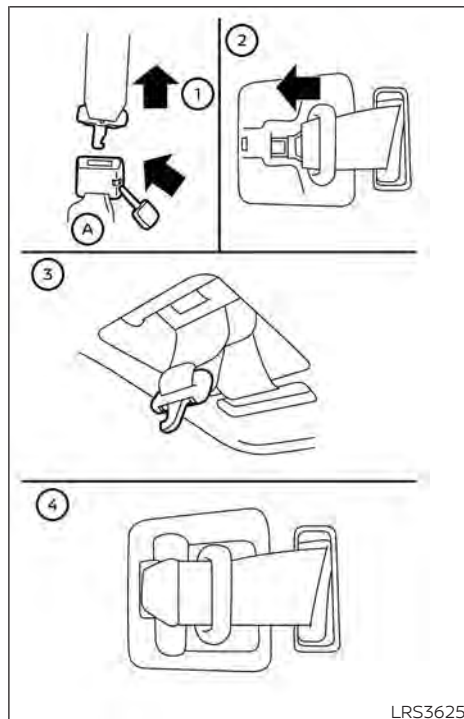
1. Libérez la languette d'accouplement de la base de l'enrouleur ①.
2. Libérez la languette de la ceinture de sécurité de la base de l'enrouleur ②.
3. Tirez sur la ceinture de sécurité et engagez la languette d'accouplement dans la boucle jusqu'au déclic ③.

La languette d'accouplement de la ceinture de sécurité centrale de troisième rangée s'attache uniquement à la boucle d'accouplement de la ceinture de sécurité centrale de troisième rangée.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le bouclage de la ceinture de sécurité, consultez la section « Bouclage des ceintures de sécurité » (p. 1-27).

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne détachez pas l'accouplement de la ceinture de sécurité centrale de troisième rangée à moins de devoir replier la banquette de troisième rangée.**
- **Lorsque vous bouclez l'accouplement de la ceinture de sécurité centrale de troisième rangée, assurez-vous que les dossiers de siège sont correctement verrouillés et que l'accouplement de la ceinture de sécurité centrale de troisième rangée est fixé solidement.**
- **Si l'accouplement de la ceinture de sécurité centrale de troisième rangée et les dossiers des sièges ne sont pas fixés correctement, des blessures graves peuvent survenir en cas d'accident ou de freinage brusque.**

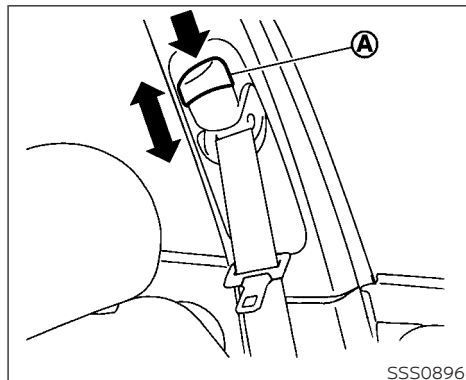


LRS3625

Rangement de la ceinture de sécurité centrale de 3e rangée

Lorsque vous repliez la banquette de troisième rangée, vous pouvez laisser la ceinture de sécurité centrale s'enrouler dans une position de rangement de la façon suivante :

1. Tenez la languette d'accouplement ① pour que la ceinture de sécurité ne se rétracte pas soudainement lorsque la languette est libérée de sa boucle d'accouplement. Libérez la languette d'accouplement en insérant un objet semblable à une clé ② dans la boucle d'accouplement.
2. Insérez la languette de la ceinture de sécurité à la première base de l'enrouleur ③ en insérant la languette de la ceinture de sécurité dans le trou supérieur de la base de l'enrouleur.
3. Assurez-vous que la languette de la ceinture de sécurité est bien située ③. Un clic audible indique qu'elle est bien attachée.
4. Attachez ensuite la languette du connecteur dans la base de l'enrouleur en insérant la languette du connecteur dans le trou inférieur de la base de l'enrouleur.



① Bouton de réglage de la hauteur du baudrier

Réglage de la hauteur du baudrier (sièges avant)

La hauteur de l'ancrage du baudrier doit être réglée à la position convenant le mieux à la taille de l'occupant du siège. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » (p. 1-22).

Pour procéder au réglage, appuyez sur le bouton ①, puis déplacez l'ancrage du baudrier à la position voulue de sorte que la ceinture passe au centre de l'épaule. La ceinture de sécurité ne doit reposer ni sur votre visage, ni sur votre cou, et elle ne doit pas tomber de votre épaule. Relâchez le bouton de réglage pour verrouiller l'ancrage du baudrier.

AVERTISSEMENT

- Une fois le réglage terminé, relâchez le bouton de réglage et essayez de déplacer l'ancrage du baudrier vers le haut et vers le bas pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.
- La hauteur de l'ancrage du baudrier doit être réglée à la position convenant le mieux à la taille de l'occupant du siège. En cas d'accident, le non-respect de cette consigne peut réduire l'efficacité de tout le système de retenue et accroître les risques de blessures ainsi que la gravité de celles-ci.
- Le baudrier doit reposer sur le milieu de l'épaule. Il ne doit pas reposer contre le goulot.

- Veillez à ce que le boudrier ne soit en aucune manière torsadé.
- Assurez-vous que le point d'ancrage du boudrier est bien fixé en essayant de le soulever et de l'abaisser après avoir réglé la position de la ceinture.



La troisième rangée est illustrée; la deuxième rangée est similaire

Crochet de ceinture de sécurité

Si les ceintures de sécurité sont inutilisées et si vous rabattez les sièges arrière, placez les ceintures de sécurité arrière sur les crochets de ceinture de sécurité.

RALLONGES DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Si la corpulence de la personne ou sa position de conduite rendent impossible le port normal de la ceinture à trois points d'ancrage, une rallonge de ceinture de sécurité peut être achetée séparément. La rallonge de ceinture de sécurité allonge la ceinture d'environ 200 mm (8 po) et peut être utilisée pour :

- Les sièges du conducteur et du passager avant
- Les sièges de deuxième et de troisième rangée

Si vous souhaitez acheter une rallonge de ceinture de sécurité, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN.

⚠ AVERTISSEMENT

- Seules les rallonges de ceintures de sécurité NISSAN, fabriquées par la même entreprise qui a conçu les ceintures de sécurité d'origine, doivent être utilisées sur les ceintures de sécurité NISSAN.
- Les adultes et les enfants qui peuvent utiliser la ceinture de sécurité d'origine ne doivent pas utiliser la rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.
- N'utilisez jamais de rallonge de ceinture de sécurité pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. Si l'ensemble de retenue d'enfant n'est pas fixé correctement, l'enfant pourrait être tué ou gravement blessé en cas de collision ou d'arrêt brusque.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

- **Pour nettoyer les sangles des ceintures de sécurité**, utilisez une solution de savon doux ou toute solution recommandée pour le nettoyage des revêtements de siège ou des tapis. Essuyez-les ensuite avec un chiffon et laissez-les sécher à l'ombre. Ne laissez pas les ceintures de sécurité se rétracter avant qu'elles soient complètement sèches.
- **Si de la saleté s'accumule dans le guide du boudrier des ancrages de ceinture de sécurité**, les ceintures de sécurité pourraient se rétracter plus lentement. Essuyez le guide du boudrier avec un chiffon propre et sec.
- **Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement des ceintures de sécurité et des pièces métalliques**, telles que les boucles, les languettes, les enrouleurs, les câbles flexibles et les ancrages. Si vous constatez la présence de pièces desserrées ou de sangles usées, entaillées ou autrement endommagées, vous devez procéder au remplacement complet de la ceinture de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des places assises sont munies de ceintures de sécurité avec enrouleur à blocage automatique. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant lorsque le mode de blocage automatique est activé, l'enfant peut être gravement blessé ou même tué si la ceinture de sécurité se rétracte et se tend. Cela peut arriver même si le véhicule est stationné. Détachez la ceinture de sécurité pour libérer l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou l'est déjà, libérez l'enfant en coupant la ceinture de sécurité à l'aide d'un outil convenable (comme un couteau ou des ciseaux) pour libérer la ceinture de sécurité.

Les enfants ont besoin de l'aide des adultes pour être bien protégés. Ils doivent être retenus adéquatement.

En plus des renseignements généraux du présent manuel, des renseignements de sécurité au sujet des enfants sont disponibles auprès de nombreuses sources, notamment les médecins, les professeurs, les agences gouvernementales de sécurité routière et les organismes communautaires. Chaque enfant est différent. Assurez-vous donc de transporter votre enfant de la façon la plus appropriée pour lui.

Il existe trois types élémentaires d'ensembles de retenue d'enfant :

- Ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'arrière
- Ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'avant
- Sièges d'appoint

L'ensemble de retenue doit être choisi en fonction de la taille de l'enfant. En général, les bébés âgés d'un an et moins et pesant moins de 9 kg (20 lb) doivent être placés dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Des ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'avant sont disponibles pour les enfants âgés d'au moins un an qui sont trop grands pour les ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'arrière. Les sièges d'appoint servent à favoriser le positionnement de la ceinture à

trois points d'ancrage sur un enfant qui ne peut plus utiliser un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant.

AVERTISSEMENT

Les bébés et les enfants exigent une protection particulière. Les ceintures de sécurité du véhicule peuvent ne pas s'adapter correctement à leur petite taille. Le boudoir peut passer trop près de leur visage ou de leur cou. La ceinture sous-abdominale peut ne pas s'adapter à leurs hanches. En cas d'accident, une ceinture de sécurité mal placée risque de causer des blessures graves ou mortelles. Utilisez toujours des ensembles de retenue d'enfant appropriés.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation d'ensembles de retenue homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Ensembles de retenue d'enfant » (p. 1-38).

Un ensemble de retenue d'enfant peut être fixé dans le véhicule au moyen du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangle d'ancrage pour siège d'enfant) ou de la ceinture de sécurité de véhicule.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Ensembles de retenue d'enfant » (p. 1-38).

NISSAN vous recommande de faire asseoir les préadolescents et les enfants à l'arrière et de veiller à ce qu'ils soient bien retenus. Les études montrent que les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière plutôt que sur un siège avant.

Cette statistique est particulièrement importante si l'on considère que votre véhicule est muni d'un système de retenue supplémentaire (dispositif de sacs gonflables) pour le siège du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Ensembles de retenue d'enfant » (p. 1-38) et « Système de retenue supplémentaire (SRS) » (p. 1-66).

BÉBÉS

Assoyez les bébés d'un an et moins dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. NISSAN recommande d'asseoir les bébés dans un ensemble de retenue d'enfant conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis.

Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à votre véhicule et suivez toujours les instructions d'installation et d'utilisation données par le fabricant.

JEUNES ENFANTS

Les enfants âgés de plus d'un an et pesant au moins 9 kg (20 lb) doivent être assis dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière aussi longtemps que le permet la limite de hauteur ou de poids de l'ensemble de retenue d'enfant. Les enfants dont la taille ou le poids n'est plus conforme à la limite prescrite de l'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière, et qui sont âgés d'au moins un an, doivent être attachés dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant au moyen d'un harnais. Consultez les instructions du fabricant relatives à la taille et au poids minimaux et maximaux recommandés. NISSAN recommande d'asseoir les jeunes enfants dans un ensemble de retenue d'enfant conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à votre véhicule et suivez toujours les instructions du fabricant concernant l'installation et l'utilisation.

ENFANTS PLUS ÂGÉS

Les enfants doivent être attachés dans un ensemble de retenue d'enfant au moyen d'un harnais jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids maximale prescrite par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

Lorsque la taille ou le poids d'un enfant n'est plus conforme à la limite prescrite de l'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant muni d'un harnais, NISSAN recommande de placer l'enfant dans un siège d'appoint disponible sur le marché afin de permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité. Pour permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité, le siège d'appoint doit élever l'enfant de sorte que le boudrier passe sur la poitrine et la partie centrale supérieure de l'épaule. Le boudrier ne doit pas passer sur le cou ou le visage et ne doit pas tomber de l'épaule. La ceinture sous-abdominale doit être bien positionnée sur la partie inférieure des hanches ou la partie supérieure des cuisses et ne doit pas reposer sur l'abdomen.

Utilisez un siège d'appoint seulement aux places munies d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage. Le siège d'appoint doit être adapté au siège du véhicule et pourvu d'une étiquette certifiant son homologation aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou aux normes de Federal Motor Vehicle Safety Standards (États-Unis). Une fois que l'enfant peut utiliser le boudrier sans que la ceinture passe sur son visage ou son cou ou près de ceux-ci et que la ceinture sous-abdominale peut être positionnée correctement sur la partie inférieure des hanches ou la partie supérieure des cuisses, utilisez la ceinture de sécurité sans le siège d'appoint.

Vous devez utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce que vous puissiez installer correctement la ceinture de sécurité en respectant les points de vérification décrits ci-dessous :

- Le dos et les hanches de l'enfant s'appuient-ils contre le dossier du siège?
- L'enfant est-il en mesure de s'asseoir s'affaïsser?
- Les genoux de l'enfant se plient-ils aisément sur le bord avant du siège, les pieds à plat sur le plancher?

- L'enfant peut-il porter la ceinture de sécurité en toute sécurité (ceinture sous-abdominale basse et ferme contre les hanches et sangle de baudrier sur le milieu de l'épaule et la poitrine)?
- L'enfant est-il en mesure d'utiliser l'appuie-tête correctement ajusté?
- L'enfant est-il en mesure de rester en position pendant tout le déplacement?



LRS2690

Si vous avez répondu non à une de ces questions, l'enfant doit rester attaché dans un siège d'appoint à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage.

REMARQUE :

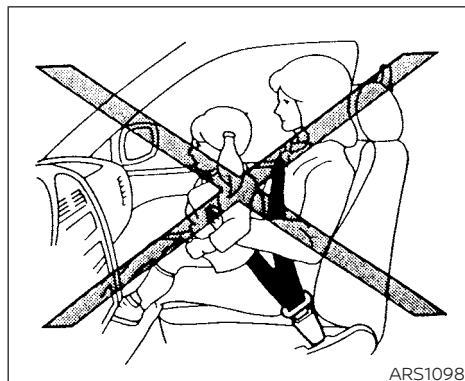
Dans certaines régions, la législation peut imposer des instructions différentes. Avant le départ, vérifiez les lois et les règlements de l'état ou de la province pour vous assurer que votre enfant utilise l'ensemble de retenue adéquat.



AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais les enfants voyager debout ou à genoux sur un siège, et ne leur permettez jamais l'accès à l'aire de chargement. En cas d'accident ou d'arrêt brusque, les enfants pourraient subir des blessures graves et même mortelles.

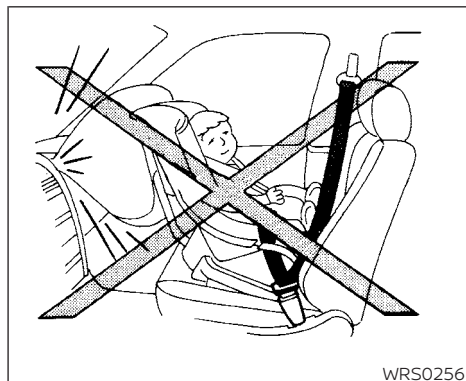
ENSEMBLES DE RETENUE D'ENFANT



PRÉCAUTIONS CONCERNANT LES ENSEMBLES DE RETENUE D'ENFANT

AVERTISSEMENT

- Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation et à l'installation correctes des ensembles de retenue d'enfant pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles, aux enfants ou autres passagers, en cas d'accident ou d'arrêt brusque.



- L'ensemble de retenue d'enfant doit être utilisé et installé correctement. Suivez toujours toutes les instructions d'installation et d'utilisation fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.
- Ne voyagez jamais avec un bébé ou un jeune enfant assis sur vos genoux. Même l'adulte le plus fort n'est pas en mesure de lutter contre les forces en jeu au cours d'une collision.

- N'utilisez jamais la même ceinture de sécurité pour un enfant et une autre personne.
- NISSAN recommande que tous les ensembles de retenue d'enfant soient installés sur le siège arrière. Les études montrent que les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière plutôt que sur un siège avant. Si vous devez installer un ensemble de retenue d'enfants orienté vers l'avant sur le siège avant, consultez la section « Installation d'un ensemble de retenue d'enfants à l'aide des ceintures de sécurité » (p. 1-57).
- Bien que ce véhicule soit muni du dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN, n'installez jamais sur le siège passager avant un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Un sac gonflable qui se déploie peut infliger des blessures graves, voire mortelles, à un enfant. Un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière doit être installé seulement sur le siège arrière.

- Au moment d'acheter un tel ensemble, assurez-vous qu'il est adapté à l'enfant et au véhicule. Certains ensembles de retenue d'enfant peuvent ne pas s'adapter correctement dans votre véhicule.
- Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.
- N'utilisez jamais les points d'ancrage pour les ceintures de sécurité ou autres éléments.

- Un ensemble de retenue d'enfant muni d'une courroie d'attache supérieure ne doit pas être installé sur le siège du passager avant.
- Gardez le dossier aussi à la verticale que possible après l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant.
- Pendant les trajets en voiture, les bébés et les jeunes enfants doivent toujours être assis dans un ensemble de retenue approprié.
- Lorsque l'ensemble de retenue d'enfant est inutilisé, laissez-le assujéti à l'aide du système LATCH ou d'une ceinture de sécurité. Lors d'un arrêt brusque ou d'une collision, les objets non retenus peuvent blesser les occupants ou endommager le véhicule.
- Un ensemble de retenue d'enfant laissé dans un véhicule fermé peut devenir très chaud. Vérifiez la température des surfaces et des boucles du siège avant d'y déposer un enfant.
- La fonction en une touche de la deuxième rangée ne doit pas être utilisée lorsqu'un ensemble de retenue d'enfant est occupé.

- Les boutons à une touche de la 2e rangée sont activés lorsque le véhicule roule à moins de 2 km/h (1,2 mi/h). Si l'un ou l'autre des boutons est enfoncé, le siège peut se déverrouiller même si le siège est occupé et peut bouger ou se décaler. Si le siège est déverrouillé, l'occupant peut se blesser gravement pendant la conduite.
- Pour éviter les risques de blessures, surveillez les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux de compagnie occupant les deuxième et troisième rangées afin d'éviter qu'ils appuient sur les boutons à une touche qui commandent la fonction d'entrée.

Ce véhicule est muni d'un système universel d'ancrages dédié aux ensembles de retenue d'enfant appelé système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangle d'ancrage pour siège d'enfant). Certains ensembles de retenue d'enfant sont munis de fixations rigides ou montées sur une sangle qui peuvent être fixées à ces points

d'ancrage. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangle d'ancrage pour siège d'enfant) » (p. 1-41).

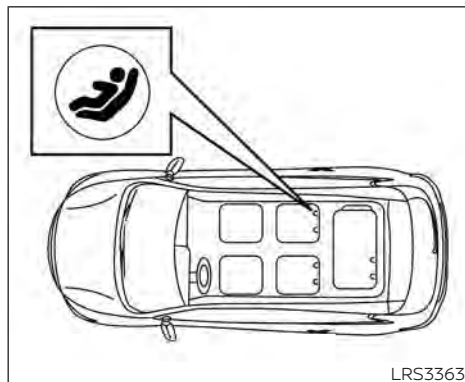
Si vous ne détenez pas un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH, vous pouvez utiliser les ceintures de sécurité du véhicule.

Plusieurs fabricants offrent des ensembles de retenue de bébés et de jeunes enfants de différentes tailles. Lorsque vous choisissez un ensemble de retenue d'enfant, il est essentiel de tenir compte des points suivants :

- Ne choisissez qu'un ensemble de retenue d'enfant portant une étiquette certifiant son homologation à la norme de sécurité 213 des véhicules automobiles du Canada ou à la norme de sécurité 213 de Federal Motor Vehicle Safety Standard (États-Unis).
- Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant s'adapte correctement à votre véhicule et qu'il est compatible avec le siège et la ceinture de sécurité.

- Si l'ensemble de retenue d'enfant est compatible avec votre véhicule, placez votre enfant dans l'ensemble et vérifiez-en les divers réglages pour vous assurer qu'il convient à la taille de votre enfant. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à la grandeur et au poids de votre enfant. Respectez toujours toutes les instructions fournies.
- Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est de moins de 29,5 kg (65 lb), vous pouvez utiliser les ancrages LATCH ou la ceinture de sécurité pour installer l'ensemble de retenue d'enfant (non pas les deux en même temps).
- Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant.
- Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

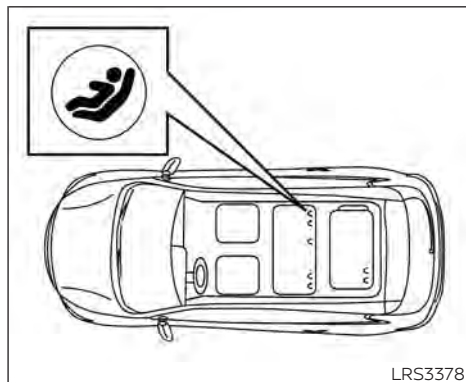
Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation d'ensembles de retenue homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants. La réglementation canadienne exige que la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant soit fixée au point d'ancrage désigné du véhicule.



Emplacements des points d'ancrage inférieurs du système LATCH – sièges capitaines (selon l'équipement)

SYSTÈME LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangle d'ancrage pour siège d'enfant)

Votre véhicule est muni de points d'ancrage spéciaux destinés aux ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH. Il est aussi désigné sous les noms d'ISOFIX ou de système conforme à la norme ISOFIX. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser une ceinture de sécurité du véhicule pour fixer l'ensemble



Emplacements des points d'ancrage inférieurs du système LATCH – banquette (selon l'équipement)

de retenue d'enfant à moins que le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Les points d'ancrage inférieurs du système LATCH permettent d'installer des ensembles de retenue d'enfant aux positions suivantes seulement :

- Banquette de deuxième rangée (selon l'équipement)
- Sièges capitaines de deuxième rangée (selon l'équipement)
- Place de troisième rangée, côté conducteur

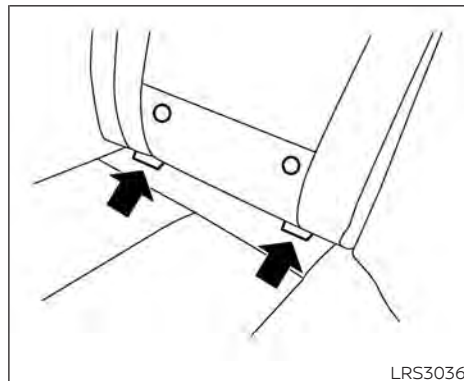
Point d'ancrage inférieur du système LATCH

AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation et à l'installation correctes des ensembles de retenue d'enfant pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles, aux enfants ou autres passagers, en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

- Attachez les ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH uniquement aux emplacements indiqués.
- Ne fixez pas un ensemble de retenue d'enfant sur la place centrale et une place latérale de deuxième rangée en même temps.
- Glissez vos doigts dans les ancrages inférieurs. Assurez-vous qu'ils ne sont pas entravés par une sangle de ceinture de sécurité ou par le tissu du coussin de siège. L'ensemble de retenue d'enfant ne pourra pas être fixé solidement si les ancrages inférieurs sont entravés.

- Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves ou mortelles en cas de collision.



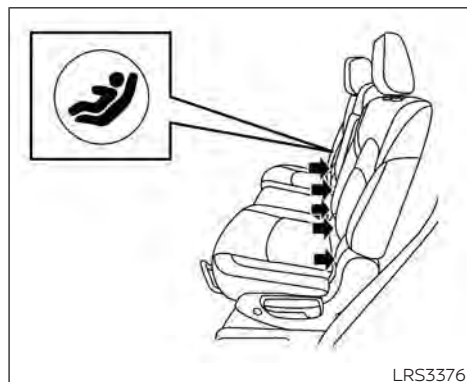
Emplacement des points d'ancrage inférieurs du système LATCH

Emplacement des points d'ancrage inférieurs du système LATCH

Les ancrages inférieurs du système LATCH sont situés aux emplacements illustrés. Une étiquette indiquant la position des ancrages inférieurs du système LATCH est apposée sur le dossier du siège.



Emplacement des étiquettes du système LATCH sur les sièges capitaines de deuxième rangée (selon l'équipement)



Emplacement des étiquettes du système LATCH sur la banquette de 2e rangée (selon l'équipement)



Emplacement des étiquettes du système LATCH du siège de troisième rangée du côté conducteur



LATCH dans le siège central de deuxième rangée (selon l'équipement)

Un 5e ancrage se trouve entre les paires d'ancrages extérieurs du système LATCH. Il est spécialement conçu pour être utilisé avec l'ancrage LATCH intérieur du côté conducteur, afin d'installer un système de retenue pour enfant sur la place centrale de deuxième rangée.

Ces ancrages doivent être installés avec un espacement standard (A) de 280 mm (11,02 po).

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne fixez jamais deux fixations de système de retenue pour enfant au même d'ancrage du système LATCH. Cela peut provoquer une surcharge de l'ancrage lors d'une collision, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles pour l'occupant.
- Lors de l'installation du système de retenue pour enfant à la place centrale de deuxième rangée avec les ancrages LATCH intégrés, assurez-vous que tout occupant ou système de retenue pour enfant dans les sièges extérieurs est correctement retenu au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule et qu'il n'y a aucune interférence avec l'installation du système de retenue pour enfant au centre. Si les occupants des places extérieures ne peuvent pas être correctement retenus, envisagez l'utilisation des ceintures de sécurité du véhicule pour fixer le système de retenue pour enfant à la place centrale, ou déplacez le système de retenue pour enfant à une autre position.

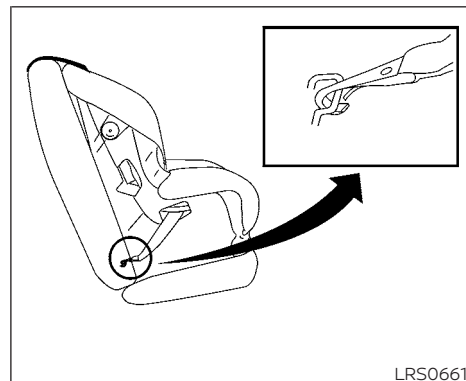
- Lors de l'installation du système de retenue pour enfant sur la place centrale arrière, utilisez la fonction d'inclinaison de dossier pour aligner les côtés droit et gauche du dossier afin de former une surface plane. Ne jamais installer le système si les côtés du dossier ne sont pas alignés. La surface serait instable et le système serait mal installé. Si les côtés du dossier ne sont pas alignés avant l'installation du système, cela augmente le risque de blessure ou même de mort pour les occupants. N'oubliez pas de vérifier à nouveau l'installation du système à chaque nouveau réglage du dossier.



OK



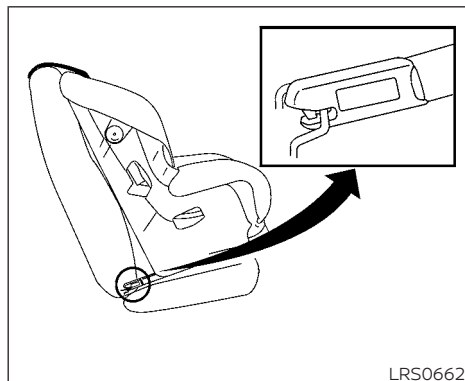
ERREUR (les côtés du dossier ne sont pas alignés)



Fixation montée sur sangle du système LATCH

Installation des fixations des ancrages inférieurs du système LATCH pour ensemble de retenue d'enfant

Les ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH comptent deux fixations rigides ou montées sur une sangle qui peuvent être fixées à deux points d'ancrage situés à certaines places dans le véhicule. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser une ceinture de



Fixation rigide du système LATCH

sécurité du véhicule pour fixer l'ensemble de retenue d'enfant. Vérifiez si votre ensemble de retenue d'enfant comporte une étiquette mentionnant la compatibilité avec le système LATCH. Ces renseignements peuvent aussi se trouver dans les directives fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

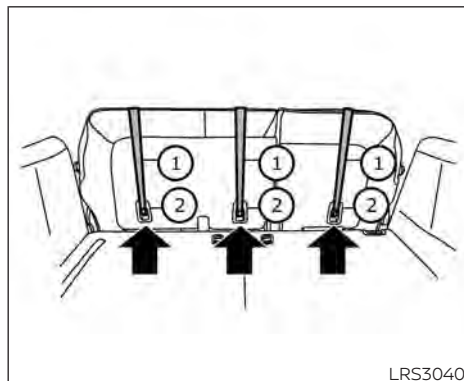
Lorsque vous installez un ensemble de retenue d'enfant, suivez rigoureusement les directives données dans ce manuel ainsi que celles fournies avec l'ensemble de retenue d'enfant.

Ancrage de la courroie supérieure

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez aucun article rangé dans l'aire de chargement entrer en contact avec la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant. Arrimez le chargement de sorte qu'il ne touche pas la courroie d'attache supérieure. Des articles mal arrimés dans l'aire de chargement peuvent entrer en contact avec la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue d'enfant et l'endommager en cas de collision. Si la courroie d'attache supérieure est endommagée, l'enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.

- Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

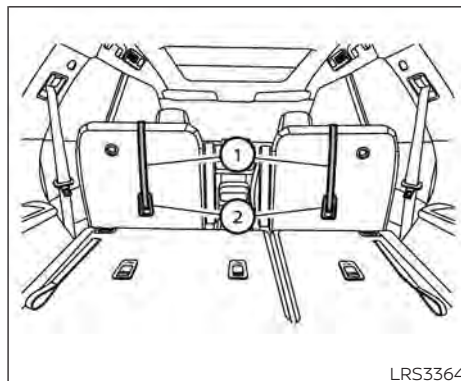


LRS3040

Banquette de deuxième rangée (selon l'équipement)

Emplacement des points d'ancrage de la courroie d'attache supérieure

- ① Courroie d'attache supérieure
- ② Point d'ancrage

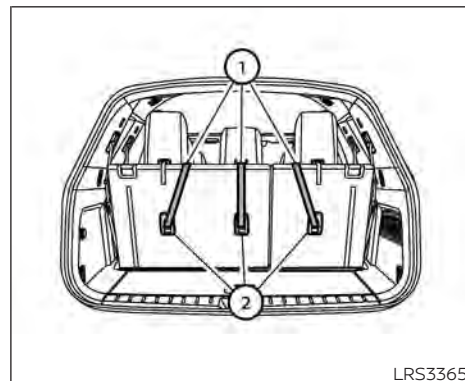


LRS3364

Sièges capitaines de deuxième rangée (selon l'équipement)

Des points d'ancrage se trouvent aux endroits suivants :

- à la banquette de deuxième rangée (selon l'équipement), derrière le dossier aux places illustrées;
- aux sièges capitaines de deuxième rangée (selon l'équipement), derrière le dossier aux places illustrées;
- à la banquette de troisième rangée, derrière le dossier aux places illustrées.



LRS3365

Banquette de troisième rangée

Si vous avez des questions au sujet de l'installation d'une courroie d'attache supérieure, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service.

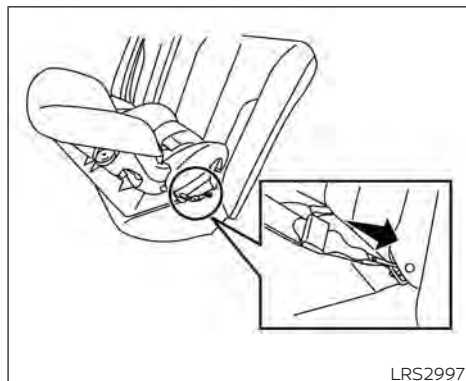
INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE AU MOYEN DU SYSTÈME LATCH

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les mises en garde et avertissements dans les sections « Sécurité des enfants » (p. 1-34) et « Ensembles de retenue d'enfant » (p. 1-38) avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

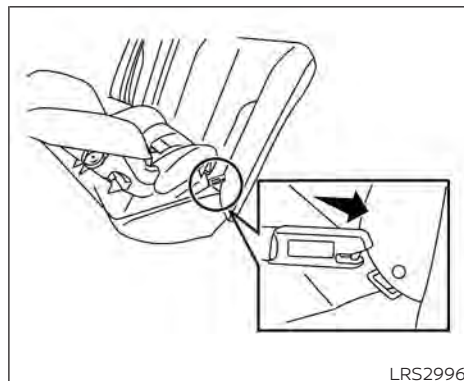
N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Suivez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière sur les sièges de deuxième rangée à l'aide du système LATCH :

1. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours toutes les instructions fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

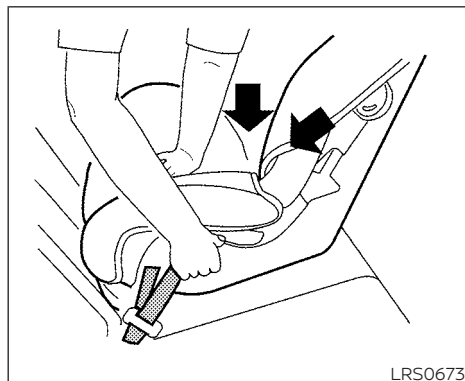


Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière, monté sur sangle, étape 2

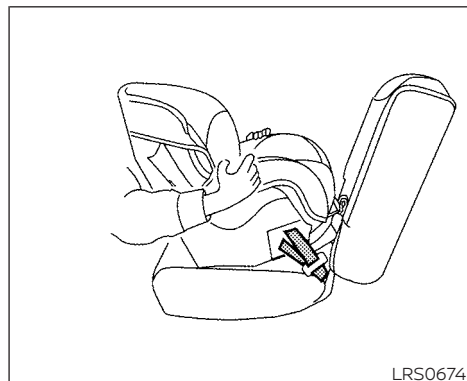


Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière, fixations rigides, étape 2

2. Fixez les fixations de l'ensemble de retenue d'enfant aux points d'ancrage inférieurs du système LATCH. Assurez-vous que la fixation du système LATCH est bien fixée aux ancrages inférieurs.



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 3



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 4

3. Dans le cas des ensembles de retenue d'enfant dotés de fixations montées sur une sangle, éliminez le jeu additionnel à partir des points d'ancrage. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec la main pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant les sangles des points d'ancrage.

4. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du point d'ancrage du système LATCH. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la fixation du système LATCH le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davan-

tage la fixation du système LATCH, ou installez l'ensemble sur un autre siège, puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent ou essayer de l'installer au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule (le cas échéant). Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

5. Assurez-vous que l'ensemble de retenue est bien fixé avant chaque utilisation. Si l'ensemble de retenue d'enfant est lâche, répétez les étapes 1 à 4.

INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

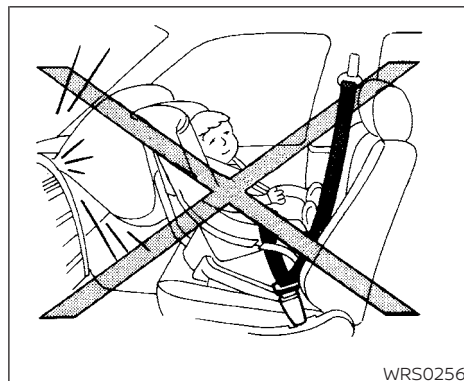
AVERTISSEMENT

Vous devez utiliser la ceinture de sécurité à trois points munie d'un enrouleur à blocage automatique pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. L'ensemble de retenue d'enfant ne peut pas être fixé solidement si vous n'utilisez pas le mode de blocage automatique de l'enrouleur. L'ensemble de retenue risque de se renverser ou de se détacher en cas d'arrêt brusque ou d'accident, et l'enfant pourrait alors être blessé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les mises en garde et avertissements dans les sections « Sécurité des enfants » (p. 1-34) et « Ensembles de retenue d'enfant » (p. 1-38) avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

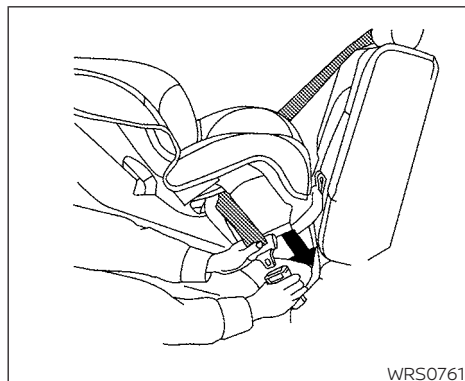
N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Exécutez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière à l'aide des ceintures de sécurité des sièges arrière :

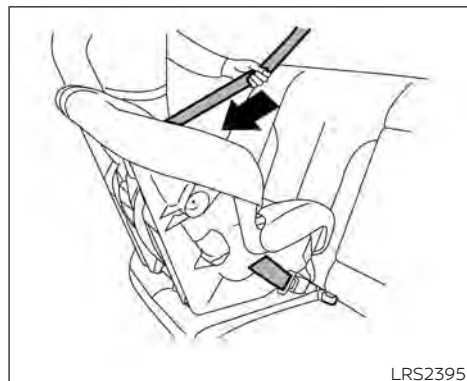


Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 1

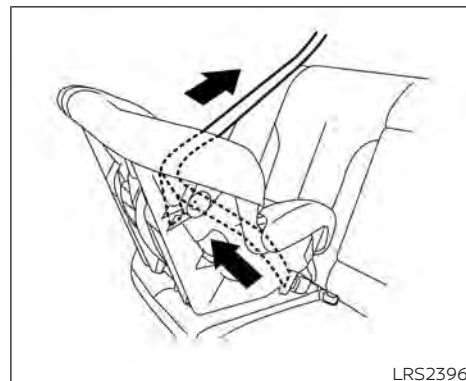
- 1. Les ensembles de retenue d'enfant doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.** Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours les instructions du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 2

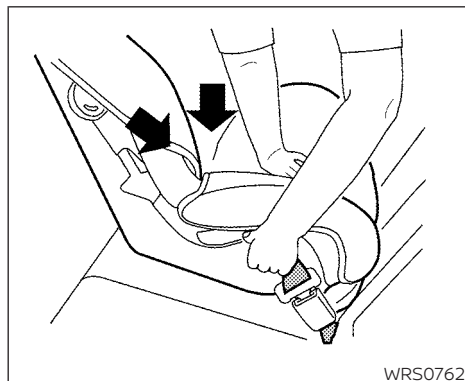


Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 3



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 4

2. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers de l'ensemble de retenue d'enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.
3. Tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. L'enrouleur de la ceinture de sécurité passe alors en mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant). Une fois la ceinture de sécurité complètement rétractée, elle revient en mode de blocage d'urgence.
4. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter. Tirez sur le baudrier pour éliminer tout jeu de la courroie.



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 5



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 6

5. Éliminez tout jeu additionnel de la ceinture de sécurité; poussez fermement vers le bas, puis vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant la ceinture de sécurité.
6. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du trajet de la ceinture de sécurité. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la ceinture de sécurité le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la ceinture

de sécurité, ou installez l'ensemble sur un autre siège, puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

7. Assurez-vous que l'ensemble est fixé solidement avant chaque utilisation. Si la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée, répétez les étapes 3 à 6.

Une fois l'ensemble de retenue enlevé et la ceinture de sécurité entièrement rétractée, le mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant) est désactivé.

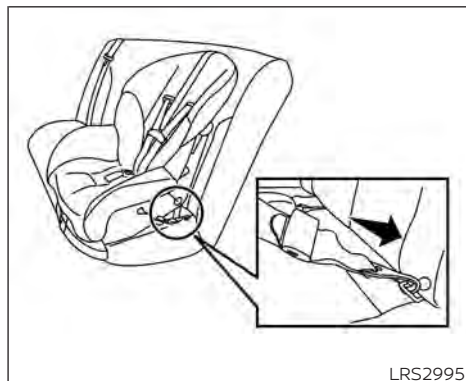
INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'AVANT AU MOYEN DU SYSTÈME LATCH

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les mises en garde et avertissements dans les sections « Sécurité des enfants » (p. 1-34) et « Ensembles de retenue d'enfant » (p. 1-38) avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Respectez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant sur les sièges de deuxième rangée à l'aide du système LATCH :

1. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours toutes les instructions fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, fixations montées sur sangle – étape 2

2. Fixez les fixations de l'ensemble de retenue d'enfant aux points d'ancrage inférieurs du système LATCH. Assurez-vous que la fixation du système LATCH est bien fixée aux ancrages inférieurs.

Si l'ensemble de retenue d'enfant est doté d'une courroie d'attache supérieure, acheminez la courroie d'attache supérieure, puis fixez la courroie au point



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, fixations rigides – étape 2

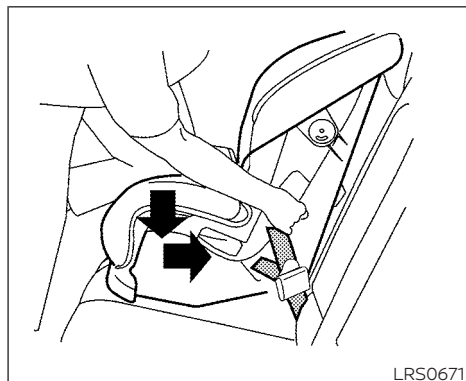
d'attache. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Installation de la courroie d'attache supérieure » (p. 1-55).

N'installez pas d'ensembles de retenue d'enfant qui exigent l'utilisation d'une courroie d'attache supérieure à une place qui n'est pas dotée d'un point d'attache de courroie supérieure.

3. L'arrière de l'ensemble de retenue d'enfant doit être fixé au dossier du siège.

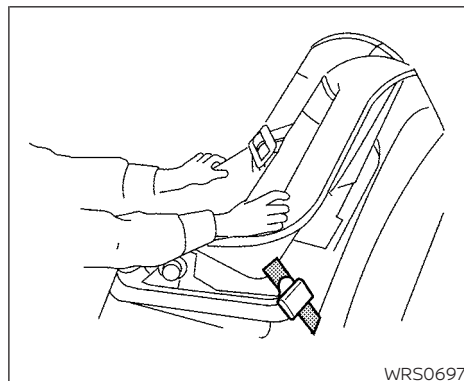
S'il y a lieu, réglez l'appuie-tête ou retirez-le de façon à pouvoir bien installer l'ensemble de retenue d'enfant. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant.** Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Appuie-tête » (p. 1-15).

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, essayez une autre place assise ou un autre ensemble de retenue d'enfant.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 4

4. Dans le cas des ensembles de retenue d'enfant dotés de fixations montées sur une sangle, éliminez le jeu additionnel à partir des points d'ancrage. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant les sangles des points d'ancrage.
5. Pour retirer tout jeu de la sangle, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.

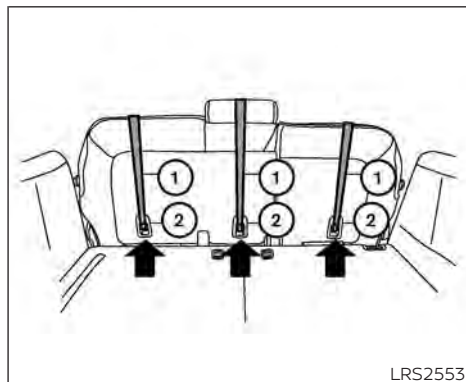


Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 6

6. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du point d'ancrage du système LATCH. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la fixation du système LATCH le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la fixation du système LATCH, ou

installez l'ensemble sur un autre siège, puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

7. Assurez-vous que l'ensemble de retenue est bien fixé avant chaque utilisation. Si l'ensemble de retenue d'enfant est lâche, répétez les étapes 1 à 6.

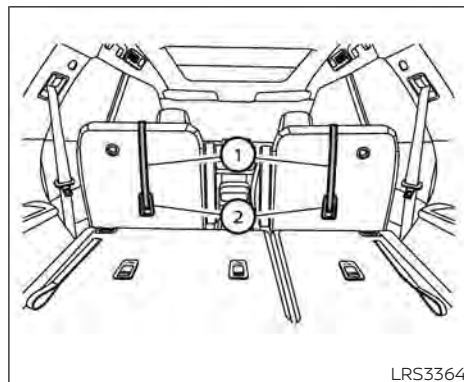


**Banquette de deuxième rangée
(selon l'équipement)**

Installation de la courroie
d'attache supérieure

- ① Courroie d'attache supérieure
- ② Point d'ancrage

Vous devez vous servir de la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant lorsque vous installez un ensemble de retenue au moyen des fixations des ancrages inférieurs du système LATCH.



**Sièges capitaines de deuxième rangée
(selon l'équipement)**

Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant au moyen des ancrages inférieurs du système LATCH.

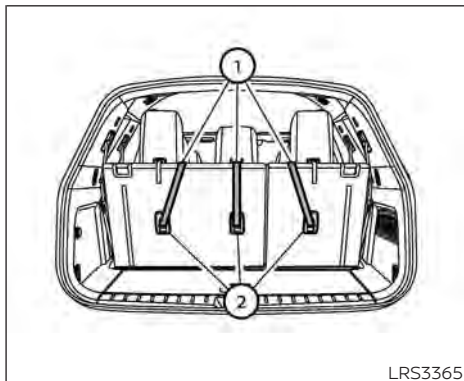
PLACES LATÉRALES

1. Retirez l'appuie-tête et rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le réglage, la dépose et l'installation des appuie-tête, consultez la section « Appuie-tête » (p. 1-15).

2. Placez la courroie d'attache supérieure ① par-dessus le dossier de siège.
3. Fixez la courroie d'attache au point d'ancrage ② comme illustré.
4. Pour retirer tout jeu de la courroie, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.

PLACE CENTRALE (selon l'équipement)

1. Placez la courroie d'attache supérieure ① comme illustré.
2. Fixez la courroie d'attache au point d'ancrage ② comme illustré.
3. Pour retirer tout jeu de la courroie, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant. Assurez-vous que l'appuie-tête ne touche pas la courroie d'attache supérieure.



Banquette de troisième rangée

- ① Courroie d'attache supérieure
- ② Point d'ancrage

Banquette de troisième rangée

Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant au moyen des ancrages inférieurs du système LATCH, selon le cas.

1. Placez la courroie d'attache supérieure ① comme illustré.
2. Fixez la courroie d'attache au point d'ancrage ② comme illustré.

3. Pour retirer tout jeu de la sangle, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant. Assurez-vous que l'appuie-tête ne touche pas la courroie d'attache supérieure.

Si vous avez des questions au sujet de l'installation d'une courroie d'attache supérieure, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service.

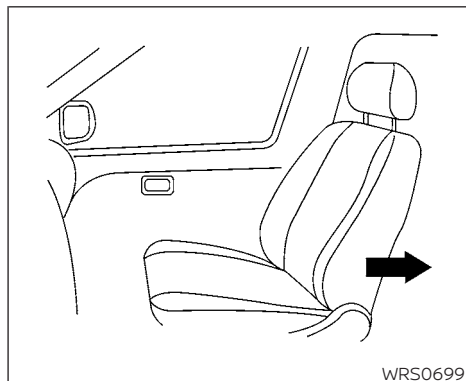
⚠ AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'AVANT À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT

Vous devez utiliser la ceinture de sécurité à trois points munie d'un enrouleur à blocage automatique pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. L'ensemble de retenue d'enfant ne peut pas être fixé solidement si vous n'utilisez pas le mode de blocage automatique de l'enrouleur. L'ensemble de retenue risque de se renverser ou de se détacher en cas d'arrêt brusque ou d'accident, et l'enfant pourrait alors être blessé.



Orienté vers l'avant (siège du passager avant), étape 1

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les mises en garde et avertissements dans les sections « Sécurité des enfants » (p. 1-34) et « Ensembles de retenue d'enfant » (p. 1-38) avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg

(65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

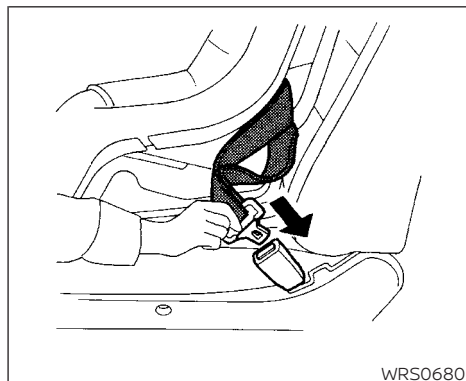
Respectez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule des places arrière ou du siège du passager avant :

1. **Si vous devez installer un ensemble de retenue d'enfant sur le siège avant, orientez-le vers l'avant seulement. Reculez le siège au maximum. Les ensembles de retenue de bébés doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.**
2. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours les instructions du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

L'arrière de l'ensemble de retenue d'enfant doit être fixé au dossier du siège.

S'il y a lieu, réglez l'appuie-tête ou retirez-le de façon à pouvoir bien installer l'ensemble de retenue d'enfant. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant.** Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le réglage, la dépose et l'installation des appuie-tête, consultez la section « Appuie-tête » (p. 1-15).

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, essayez une autre place assise ou un autre ensemble de retenue d'enfant.

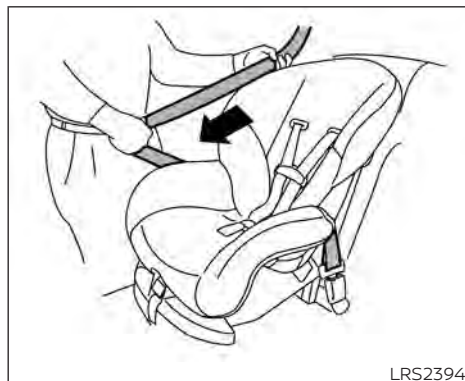


Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 3

3. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers de l'ensemble de retenue d'enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

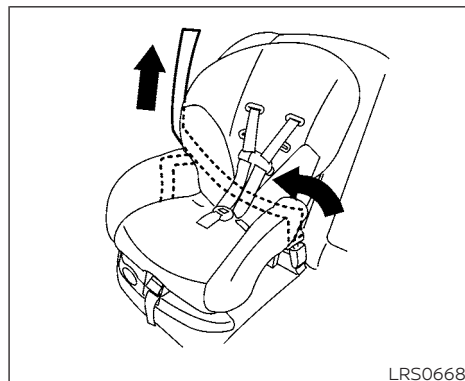
Si l'ensemble de retenue d'enfant est doté d'une courroie d'attache supérieure, acheminez la courroie d'attache supérieure, puis fixez la courroie au point d'ancrage (installation sur un siège de deuxième rangée seulement). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Installation de la courroie d'attache supérieure » (p. 1-55).

N'installez pas d'ensembles de retenue d'enfant qui exigent l'utilisation d'une courroie d'attache supérieure à une place qui n'est pas dotée d'un point d'attache de courroie supérieure.



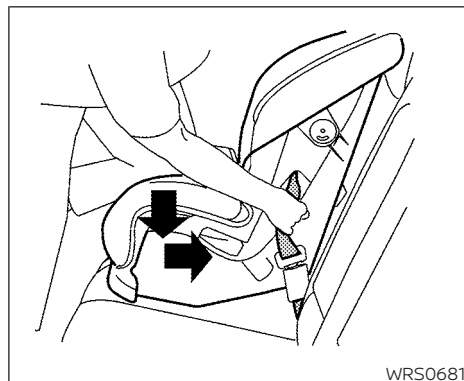
LRS2394

Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 4



LRS0668

Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant, étape 5



WRS0681

Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 6

4. Tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. L'enrouleur de la ceinture de sécurité passe alors en mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant). Une fois la ceinture de sécurité complètement rétractée, elle revient en mode de blocage d'urgence.
5. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter. Tirez sur le baudrier pour éliminer tout jeu de la courroie.
6. Éliminez tout jeu additionnel de la ceinture de sécurité; poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant la ceinture de sécurité.
7. Pour retirer tout jeu de la sangle, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.



Orienté vers l'avant, étape 8

8. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du trajet de la ceinture de sécurité. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la ceinture de sécurité le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la ceinture de sécurité, ou installez l'ensemble sur un autre siège, puis vérifiez de nouveau

la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

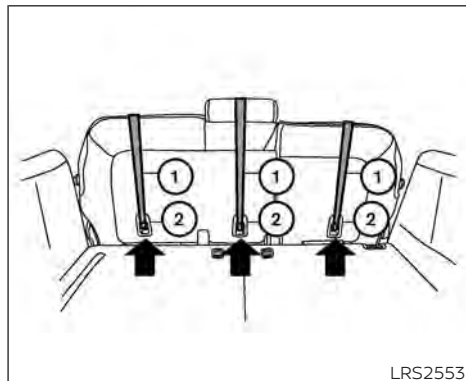
9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue est bien fixé avant chaque utilisation. Si la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée, répétez les étapes 4 à 8.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 10

10. Si l'ensemble de retenue d'enfant est installé sur le siège du passager avant, placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  devrait s'allumer. Si ce témoin est éteint, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » (p. 1-79). **Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur un autre siège.** Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsque la ceinture de sécurité se rétracte complètement dans l'enrouleur après le retrait de l'ensemble de retenue d'enfant, le mode de blocage automatique (mode pour ensemble de retenue d'enfant) est désactivé.

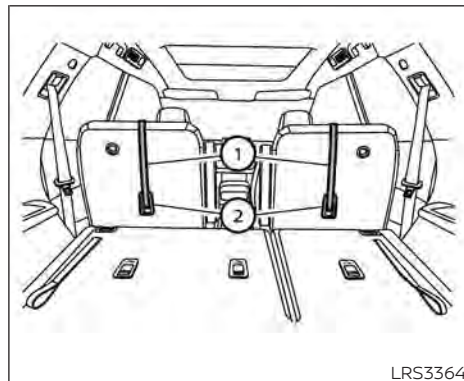


**Banquette de deuxième rangée
(selon l'équipement)**

Installation de la courroie
d'attache supérieure

- ① Courroie d'attache supérieure
- ② Point d'ancrage

Vous devez vous servir de la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue d'enfant lorsque vous installez un ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité.



**Sièges capitaines de deuxième rangée
(selon l'équipement)**

Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité du siège.

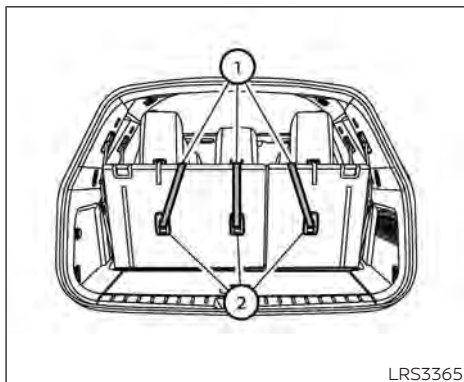
PLACES LATÉRALES

1. Retirez l'appui-tête et rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appui-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le réglage, la dépose et l'installation des appui-tête, consultez la section « Appui-tête » (p. 1-15).

2. Placez la courroie d'attache supérieure ① comme illustré.
3. Fixez la courroie d'attache au point d'ancrage ② comme illustré.
4. Pour retirer tout jeu de la courroie, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.

PLACE CENTRALE (selon l'équipement)

1. Placez la courroie d'attache supérieure ① comme illustré.
2. Fixez la courroie d'attache au point d'ancrage ② comme illustré.
3. Pour retirer tout jeu de la courroie, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant. Assurez-vous que l'appuie-tête ne touche pas la courroie d'attache supérieure.



Banquette de troisième rangée

- ① Courroie d'attache supérieure
- ② Point d'ancrage

Banquette de troisième rangée

Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité, selon le cas.

1. Placez la courroie d'attache supérieure ① comme illustré.
2. Fixez la courroie d'attache au point d'ancrage ② comme illustré.

3. Pour retirer tout jeu de la sangle, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant. Assurez-vous que l'appuie-tête ne touche pas la courroie d'attache supérieure.

Si vous avez des questions au sujet de l'installation d'une courroie d'attache supérieure, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service.

⚠ AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

SIÈGES D'APPOINT

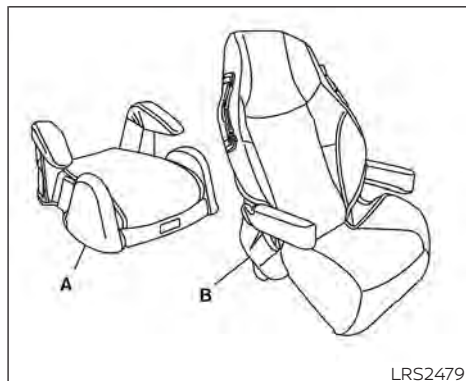
Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'installation d'un siège d'appoint dans votre véhicule, suivez les instructions décrites dans cette section.

Précautions concernant les sièges d'appoint

AVERTISSEMENT

Si le siège d'appoint et la ceinture de sécurité ne sont pas installés correctement, le risque de blessures et de mort de l'enfant augmente grandement en cas de collision ou d'arrêt brusque :

- **Assurez-vous que le baudrier n'approche pas le visage ou le cou de l'enfant, et que la partie sous-abdominale ne s'appuie pas contre l'abdomen.**
- **Assurez-vous que le baudrier n'est pas placé derrière l'enfant ou sous son bras.**
- **Installez un siège d'appoint seulement à une place munie d'une ceinture à trois points d'ancrage.**

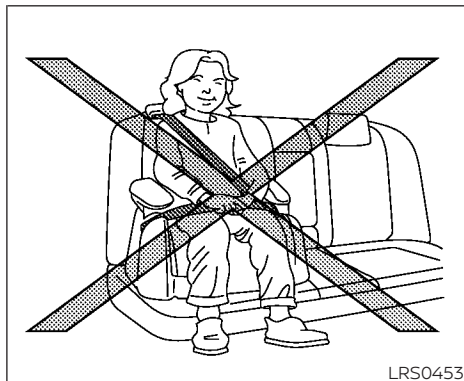


A. Siège d'appoint à dossier bas

B. Siège d'appoint à dossier haut

Plusieurs fabricants offrent des sièges d'appoint de diverses tailles. Tenez compte des considérations suivantes au moment de choisir un siège d'appoint :

- Ne choisissez qu'un siège d'appoint portant une étiquette certifiant son homologation à la norme 213 de sécurité des véhicules automobiles du Canada ou à la norme 213 de Federal Motor Vehicle Safety Standard (États-Unis).



- Placez le siège d'appoint dans votre véhicule et assurez-vous qu'il est compatible avec le siège et la ceinture de sécurité de votre véhicule.
- Assurez-vous que la tête de l'enfant est correctement soutenue par le siège d'appoint ou le siège du véhicule. Le dossier doit se trouver au moins au niveau du centre des oreilles de l'enfant. Par exemple, si vous choisissez un siège d'appoint à dossier bas, le dossier du siège du véhicule doit se trouver au moins au niveau du centre des oreilles de l'enfant. Si le dossier se trouve sous le centre des oreilles de l'enfant, utilisez un siège d'appoint à dossier haut.



Installation d'un siège d'appoint

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures à l'enfant, ne vous servez pas du mode de blocage automatique de l'enrouleur de la ceinture à trois points d'ancrage lorsque vous utilisez un siège d'appoint avec les ceintures de sécurité.

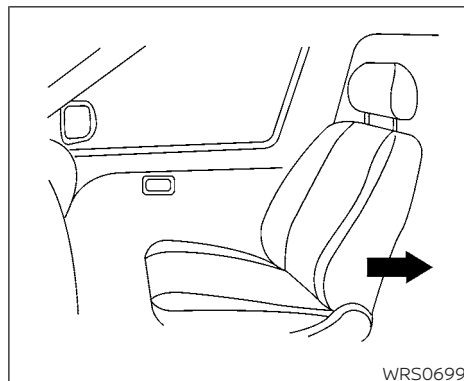
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les avertissements et mises en garde dans les sections « Sécurité des enfants » (p. 1-34), « Ensembles de retenue d'enfant » (p. 1-38) et « Sièges d'appoint » (p. 1-63) avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

Effectuez les étapes suivantes pour installer un siège d'appoint en deuxième ou troisième rangée ou sur le siège du passager avant :

- Si le siège d'appoint est compatible avec votre véhicule, assoyez l'enfant dans le siège d'appoint et vérifiez les divers réglages pour vous assurer que le siège d'appoint convient à l'enfant. Respectez toujours toutes les instructions fournies.

Au Canada et aux États-Unis, l'utilisation d'ensembles de retenue homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants.

Les instructions de la présente section s'appliquent à l'installation d'un siège d'appoint aux places arrière ou sur le siège du passager avant.



1. **Si vous devez installer un siège d'appoint sur le siège avant, déplacez le siège aussi loin que possible vers l'arrière.**
2. Placez le siège d'appoint sur le siège. Orientez-le toujours vers l'avant. Suivez toujours les instructions du fabricant du siège d'appoint.



Siège du passager avant



Place centrale de banquette de deuxième ou de troisième rangée (selon l'équipement)



Places d'extrémité de deuxième ou de troisième rangée

3. Placez le siège d'appoint sur le siège du véhicule pour qu'il soit stable.

S'il y a lieu, réglez la hauteur de l'appuie-tête ou retirez-le de façon à bien installer le siège d'appoint. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez le siège d'appoint.** Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Appuie-tête » (p. 1-15).

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable et s'il nuit à l'installation du siège d'appoint, essayez une autre place assise ou un autre siège d'appoint.

4. Serrez bien la sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité sur la partie inférieure des hanches de l'enfant. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du siège d'appoint.
5. Tirez le baudrier de la ceinture vers l'enrouleur pour éliminer le jeu. Assurez-vous de placer le baudrier sur la partie centrale supérieure de l'épaule de l'enfant. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du siège d'appoint.
6. Respectez les avertissements, les mises en garde et les directives d'installation d'une ceinture de sécurité indiqués précédemment dans la section « Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur » (p. 1-26).



7. Si le siège d'appoint est installé sur le siège du passager avant, placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  pourrait être allumé, en fonction du poids de l'enfant et du type de siège d'appoint utilisé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » (p. 1-79).

SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)

Ce chapitre sur le système de retenue supplémentaire (SRS) contient des renseignements importants au sujet des systèmes suivants :

- Sacs gonflables avant des côtés conducteur et passager avant (dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN)
- Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant
- Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges extérieurs de deuxième rangée
- Sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège central avant (selon l'équipement)
- Rideaux latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit
- Sac gonflable de protection pour les genoux du conducteur et du passager avant
- Ceinture de sécurité avec prétendeurs (sièges extérieurs avant et de deuxième rangée)

Dispositif de sacs gonflables avant

Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN contribue à amortir le choc transmis à la tête et au thorax du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions frontales.

Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement des sacs et des rideaux gonflables latéraux.

Dispositif de sac gonflable latéral monté dans le siège avant

Ce dispositif contribue à amortir le choc transmis au thorax du conducteur et du passager avant dans certains types de collisions latérales. Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision.

Système de sac gonflable latéral supplémentaire monté dans les sièges extérieurs de deuxième rangée

Ce système contribue à amortir le choc transmis au thorax des passagers des places latérales de deuxième rangée dans certains types de collisions latérales. Les

sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision.

Sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège central avant (selon l'équipement)

Ce dispositif contribue à amortir le choc transmis au thorax du conducteur et du passager avant dans certains types de collisions latérales et de renversement. Ce sac gonflable est conçu pour se déployer lors d'un impact latéral d'un côté ou de l'autre du véhicule.

Système de rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit

Ce système aide à amortir la puissance du choc transmis à la tête des occupants des sièges latéraux avant et arrière dans certains types de collisions latérales. Les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision. En cas de renversements, les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer et rester gonflés pendant un court moment.

Sacs gonflables de protection pour les genoux du conducteur et du passager avant

Ce système contribue à amortir le choc transmis aux genoux du conducteur et du passager avant dans certains types de collisions.

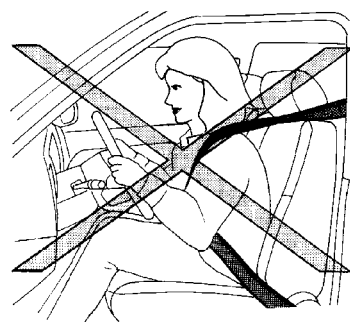
Le système de retenue supplémentaire (SRS) est conçu pour offrir, lors d'une collision, une protection **supplémentaire** à celle fournie par les ceintures de sécurité du conducteur, du passager avant et des sièges extérieurs arrière; **il n'est cependant pas destiné à les remplacer.** Les ceintures de sécurité doivent toujours être portées correctement. De plus, le conducteur doit être assis à une distance appropriée du volant, et lui et le passager doivent se tenir suffisamment éloignés du tableau de bord et des moulures des portières. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Ceintures de sécurité » (p. 1-22).

Les sacs gonflables ne peuvent se déployer que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.



S'asseoir droit et bien au fond du siège.



WRS0031

AVERTISSEMENT

- En général, les sacs gonflables avant ne se déploient pas en cas de collision latérale ou arrière, de renversement ou de collision frontale mineure. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques de blessures et la gravité de celles-ci en cas d'accident.

- Le sac gonflable et le sac gonflable additionnel de protection pour les genoux du passager avant ne se déploient pas si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » (p. 1-79).

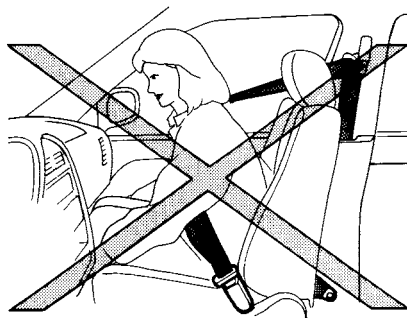
- Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables avant sont plus efficaces lorsque les occupants du véhicule sont assis bien droit au fond de leur siège. Les sacs gonflables avant se déploient avec beaucoup de force. Malgré le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN, les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision sont plus grands si vous n'êtes pas attaché, êtes penché en avant, assis de côté ou, de façon générale, mal assis. Le sac gonflable avant peut également vous infliger des blessures graves, voire mortelles, si vous êtes appuyé contre le module lorsqu'il se déploie. Assurez-vous d'avoir le dos bien appuyé contre le dossier de votre siège et de régler ce dernier aussi loin que possible du volant ou du tableau de bord, sans que cela ne nuise à votre confort ou à la conduite. Bouclez toujours de façon appropriée votre ceinture de sécurité.

- Les boucles des ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont munies de capteurs qui détectent le bouclage des ceintures de sécurité. En cas de collision, le dispositif de sac gonflable perfectionné de NISSAN contrôle la force de la collision ainsi que l'utilisation des ceintures de sécurité et gonfle les sacs en conséquence. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut réduire les risques de blessures ou la gravité de celles-ci.
- Le siège du passager avant est muni d'un capteur de classification du passager (capteur de poids) qui permet la DÉSACTIVATION du sac gonflable et du sac gonflable additionnel de protection pour les genoux du passager avant dans certaines circonstances. Seul ce siège est muni d'un tel capteur. En cas d'accident, une bonne posture assise et le port de la ceinture de sécurité peuvent réduire les risques de blessures ou la gravité de celles-ci. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » (p. 1-79).

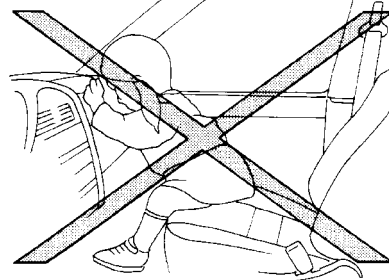
- Tenez le volant par son pourtour extérieur. Si vous placez vos mains à l'intérieur du cercle du volant, vous courez un plus grand risque de vous blesser en cas de déploiement de votre sac gonflable.



S'asseoir droit et bien au fond du siège.



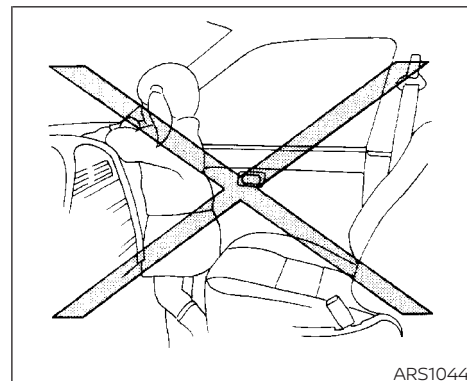
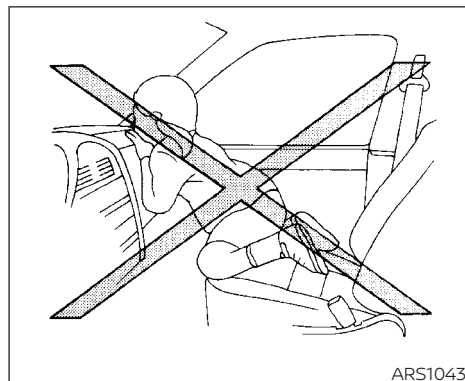
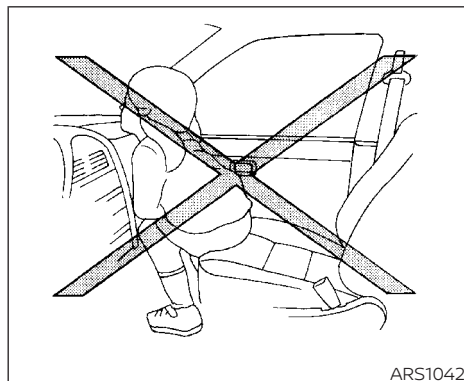
ARS1133



ARS1041

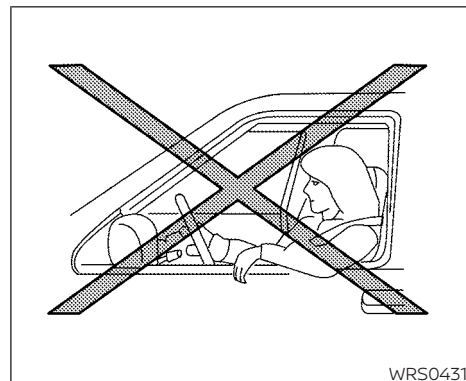
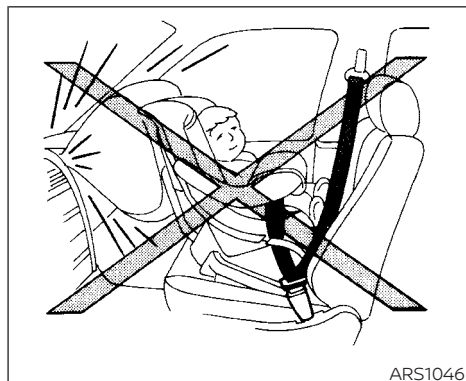
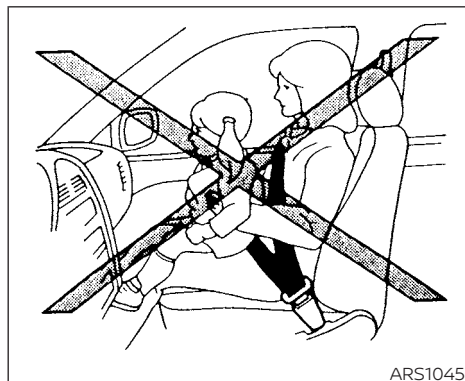
⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que les enfants sont toujours correctement retenus pendant que le véhicule roule et ne les laissez jamais sortir les mains ou la tête par l'ouverture de la glace. Ne voyagez jamais en tenant un enfant sur vos genoux ou dans vos bras. Les illustrations donnent des exemples de positions dangereuses à ne pas adopter dans un véhicule en mouvement.



⚠ AVERTISSEMENT

- S'ils ne sont pas correctement retenus, les enfants peuvent subir des blessures graves ou mortelles au moment du déploiement des sacs gonflables avant, des sacs gonflables latéraux ou des rideaux gonflables latéraux. Dans la mesure du possible, les enfants de moins de 12 ans doivent être assis et correctement retenus sur le siège arrière.



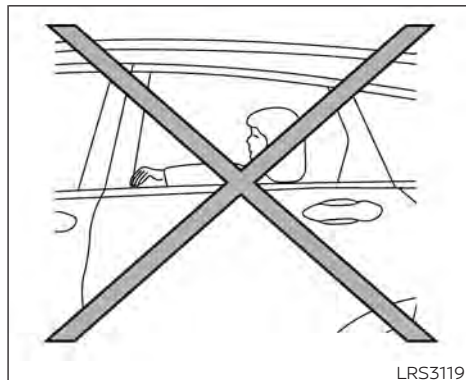
⚠ AVERTISSEMENT

- Bien que ce véhicule soit muni du dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN, n'installez jamais sur le siège passager avant un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Un sac gonflable avant qui se déploie peut infliger des blessures graves, voire mortelles à votre enfant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Ensembles de retenue d'enfant » (p. 1-38).

AVERTISSEMENT

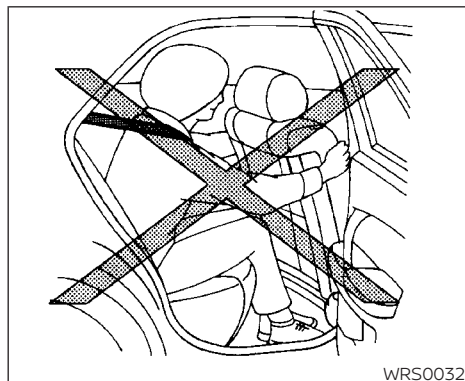
Sacs gonflables latéraux supplémentaires montés dans les sièges avant, central avant et extérieurs arrière, et rideaux gonflables latéraux montés dans le toit et sacs gonflables supplémentaires en cas de renversement :

- Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux ne se déploient généralement pas lors d'un choc frontal, arrière ou d'une collision latérale de faible intensité. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques de blessures et la gravité de celles-ci en cas d'accident.



AVERTISSEMENT

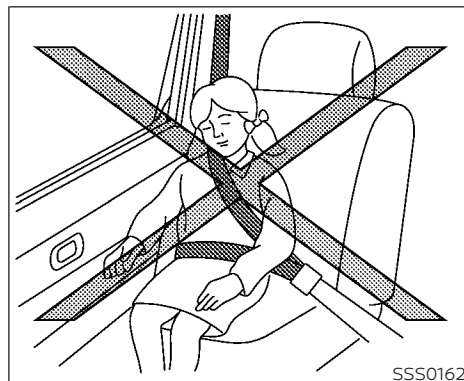
- Les ceintures de sécurité, les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux sont plus efficaces lorsque les occupants du véhicule sont assis bien droit au fond de leur siège, les deux pieds reposant sur le plancher. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux se déploient avec beaucoup de force. Ne laissez personne placer ses mains, ses jambes ou son visage à proximité d'un sac gonflable latéral, c'est-à-dire sur le côté des dossiers des sièges avant et arrière ou près des glissières latérales du toit. Ne permettez à aucun occupant assis à l'avant ou aux places latérales arrière du véhicule de sortir la main par l'ouverture de la glace ni de s'appuyer contre les portières. Les illustrations précédentes donnent des exemples de positions dangereuses à éviter dans un véhicule en mouvement.



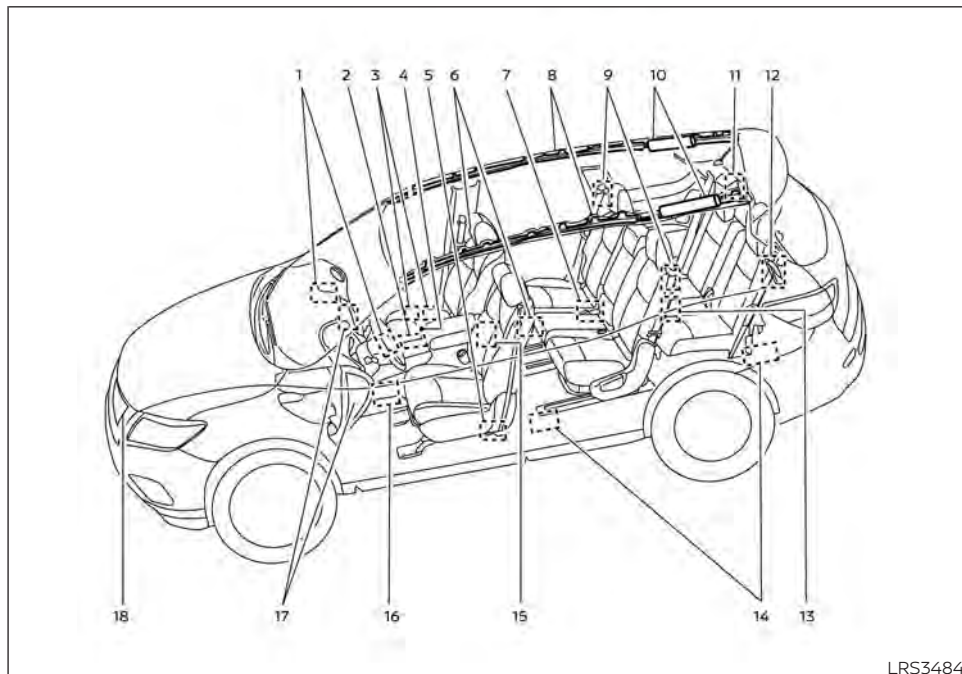
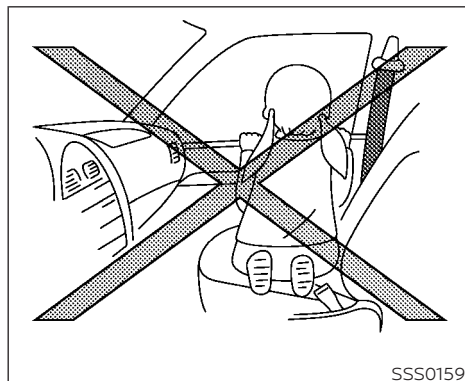
WRS0032

AVERTISSEMENT

- Ne tenez pas le dossier du siège avant lorsque vous êtes assis sur le siège arrière. Vous pourriez être blessé gravement en cas de déploiement du sac gonflable latéral. Soyez particulièrement prudent lorsque vos passagers sont des enfants. Ceux-ci doivent être retenus correctement en tout temps. Les illustrations donnent des exemples de positions dangereuses à ne pas adopter dans un véhicule en mouvement.
- N'installez pas de housses sur les dossiers des sièges avant et arrière. Elles pourraient entraver le déploiement des sacs gonflables latéraux.



SSS0162



Dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN (sièges avant)

1. Modules des sacs gonflables avant
2. Module de commande des sacs gonflables

3. Module de commande du système de classification du passager
4. Capteur de classification du passager (capteur de poids)
5. Ceinture de sécurité avec prétendeur(s) (sièges avant) (côté conducteur illustré; côté passager avant similaire)
6. Modules des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant
7. Ceinture de sécurité (siège central de deuxième rangée [selon l'équipement])
8. Rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit
9. Modules de sac gonflable latéral montés dans les sièges extérieurs de la deuxième rangée
10. Modules de gonflage de rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit
11. Ceinture de sécurité (siège central de la troisième rangée)
12. Ceinture de sécurité (siège extérieur de troisième rangée, côté conducteur illustré; côté passager similaire)
13. Ceinture de sécurité avec prétendeurs (sièges extérieurs de deuxième rangée arrière)
14. Capteurs périphériques (côté conducteur illustré, côté passager similaire)
15. Sac gonflable latéral supplémentaire monté dans le siège central avant (selon l'équipement)
16. Capteurs de poids dans la portière (côté conducteur illustré; côté passager avant similaire)
17. Sacs gonflables de protection pour les genoux du conducteur et du passager avant
18. Capteur de zone de collision



AVERTISSEMENT

Respectez les mesures suivantes pour assurer le bon fonctionnement du dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN du passager.

- **Assurez-vous que les passagers sur les sièges capitaines ou la banquette de deuxième rangée ne poussent ni ne tirent sur le vide-poche du dossier de siège.**
- **Ne soumettez pas le dossier de siège, l'appui-tête ou la pochette du dossier de siège à une charge dépassant 4 kg (9,1 lb).**
- **Assurez-vous qu'aucune pression n'est exercée contre l'arrière du dossier de siège, comme par un ensemble de retenue d'enfant installé sur le siège arrière ou un objet placé sur le plancher.**
- **Assurez-vous qu'aucun objet ne soit placé sous le siège du passager avant.**
- **Assurez-vous qu'aucun objet n'est placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.**

- Si un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant est installé dans le siège du passager avant, ne placez pas le siège du passager avant de sorte que l'ensemble de retenue d'enfant entre en contact avec le tableau de bord. Si l'ensemble de retenue d'enfant entre en contact avec le tableau de bord, le système pourrait déterminer que le siège est occupé et le sac gonflable du passager pourrait se déployer lors d'une collision.

En outre, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pourrait ne pas s'allumer. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'installation et l'utilisation des ensembles de retenue d'enfant, consultez la section « Ensembles de retenue d'enfant » (p. 1-38).

- Vérifiez le bon fonctionnement du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant.

- Si vous remarquez que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant ne fonctionne pas tel que décrit dans le présent chapitre, faites vérifier le système de classification des occupants. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Entre-temps, jusqu'à ce qu'un concessionnaire vous confirme que le système du capteur de classification du passager (capteur de poids) fonctionne correctement, faites asseoir les occupants à l'arrière.
- Ne placez pas le siège du passager avant de sorte qu'il entre en contact avec le siège arrière. Si le siège avant entre en contact avec le siège arrière, il est possible que le dispositif de sacs gonflables détermine qu'une anomalie liée au capteur s'est produite et le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pourrait s'allumer et le témoin du sac gonflable clignoter.

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN pour les sièges du conducteur et du passager avant. Ce dispositif est conçu pour respecter les exigences d'homologation fixées par la réglementation américaine. Il est également autorisé au Canada. **Toutefois, les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel s'appliquent toujours et doivent être respectés.**

Le sac gonflable avant du conducteur est situé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager avant est monté dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale de forte intensité. Ils peuvent aussi se déployer si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'un choc frontal plus grave. Il est possible qu'ils ne se déploient pas pendant certains types de collisions frontales. Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement du dispositif de sacs gonflables avant.

Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN surveille également les données transmises par le capteur de zone de collision, le module de commande des sacs gonflables, les capteurs des boucles des ceintures de sécurité et le capteur de classification du passager (capteur de poids). Du côté du conducteur, l'activation du générateur de gaz dépend de la gravité de la collision et de l'utilisation de la ceinture de sécurité. Du côté passager avant, le capteur de classification du passager est également contrôlé. Selon l'information reçue par le capteur, il est possible qu'un seul sac gonflable avant se déploie en cas de collision, selon la gravité de la collision et des occupants avant qui portent leur ceinture de sécurité. De plus, il est possible que le sac gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant soient désactivés automatiquement dans certaines conditions, selon le poids détecté sur le siège du passager avant et la façon dont la ceinture de sécurité est utilisée. Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant s'allume si le sac gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant sont NEU-

TRALISÉS. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » (p. 1-79). Le déploiement d'un seul sac gonflable avant n'indique pas un mauvais fonctionnement du dispositif.

Si vous avez des questions concernant le système de sacs gonflables, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements sur le système. Si, en raison d'un handicap physique, vous souhaitez faire modifier votre véhicule, veuillez communiquer avec NISSAN. Les informations de contact sont fournies au début de ce manuel du conducteur.

Le déploiement d'un sac gonflable avant est accompagné d'un bruit fort, suivi d'une émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Les sacs gonflables avant, lorsqu'ils sont combinés au port des ceintures de sécurité, aident à amortir le choc transmis au visage et au thorax des occupants des sièges avant. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les risques de blessures graves. Cependant, le déploiement d'un sac gonflable avant peut causer des éraflures au visage ou d'autres blessures. Les sacs gonflables avant n'offrent aucune protection à la partie inférieure du corps.

Même si votre véhicule est équipé du dispositif de sacs gonflables perfectionnés NISSAN, les ceintures de sécurité doivent toujours être portées correctement. Le conducteur et le passager avant doivent être assis le dos bien droit et aussi loin que possible du volant et du tableau de bord. Les sacs gonflables avant se déploient rapidement pour protéger les occupants des sièges avant. L'occupant qui se trouve trop près du module du sac gonflable avant ou encore, qui est appuyé contre ce module court de plus grands risques de blessures en raison de la force du déploiement.

Une fois déployés, les sacs gonflables avant se dégonflent rapidement.

Les sacs gonflables avant ne peuvent se déployer que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.



Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation

AVERTISSEMENT

Le sac gonflable et le sac gonflable additionnel de protection pour les genoux du passager avant sont conçus pour se **DÉSACTIVER** automatiquement dans certaines circonstances. Lisez attentivement le présent chapitre pour comprendre le fonctionnement de ce dispositif. L'utilisation adéquate du

siège, de la ceinture de sécurité et des ensembles de retenue d'enfant assure une protection plus efficace. En cas d'accident, le non-respect des consignes d'utilisation des sièges, des ceintures de sécurité et des ensembles de retenue d'enfant données dans ce manuel fait augmenter les risques de blessures ou la gravité de celles-ci.

Témoin de neutralisation

Le siège du passager avant est muni d'un capteur de classification du passager (capteur de poids) qui active ou désactive le sac gonflable et le sac gonflable additionnel de protection pour les genoux du passager avant en fonction du poids détecté sur le siège du passager avant. L'état du sac gonflable du passager avant et celui du sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant (ACTIVÉ ou DÉSACTIVÉ) sont indiqués par un témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  qui est situé sur le tableau de bord.

Après L'ÉTABLISSEMENT du contact, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant s'allume au tableau de bord pendant sept secondes environ, puis

s'éteint ou reste allumé selon l'état occupé du siège du passager avant. Le témoin fonctionne comme suit :

CONDITION	DESCRIPTION	TÉMOIN DE NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER ()	SAC GONFLABLE POUR LE PASSAGER AVANT ET SAC GONFLABLE POUR LES GENOUX CÔTÉ PASSAGER AVANT
Vide	Siège du passager avant vide	ON (marche) (allumé)	NEUTRALISÉ
Aucune personne / une personne	Sac ou enfant ou ensemble de retenue d'enfant ou adulte de petite taille dans le siège du passager avant	ON (marche) (allumé)	NEUTRALISÉ
Adulte	Adulte dans le siège du passager avant	OFF (hors fonction) (éteint)	ACTIVÉ

En plus des cas ci-dessus, certains objets placés sur le siège du passager avant peuvent également provoquer le fonctionnement du témoin, comme décrit ci-dessus, selon leur poids.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs au fonctionnement normal et au dépannage de ce capteur de classification du passager, consultez les sections « Fonctionnement normal » (p. 1-82) et « Dépannage » (p. 1-83).

Sac gonflable du passager avant

Le sac gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant sont conçus pour se désactiver automatiquement lorsque le véhicule est utilisé dans les conditions décrites ci-après, conformément à la réglementation en vigueur aux États-Unis. Si le sac gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant sont désactivés, ils ne se déploieront pas en cas d'accident. Le sac gonflable du conducteur et les autres sacs gonflables du véhicule ne font pas partie de ce dispositif.

La réglementation sur la DÉSACTIVATION du sac gonflable a pour objet la réduction des blessures et des décès associés au déploiement de ces sacs lorsqu'un type de passager particulier occupe ce siège, par exemple un enfant. Certains capteurs sont conçus spécifiquement en réponse à cette réglementation.

Le capteur de classification du passager dans ce véhicule est un capteur de poids. Il permet de détecter la présence d'un occupant ou d'un objet quelconque selon le signal de poids reçu. Par exemple, si un enfant est assis sur le siège passager avant, le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN est conçu pour désactiver le

sac gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant, conformément à la réglementation en vigueur. De plus, si le siège du passager accueille un ensemble de retenue d'enfant conforme à la réglementation, le capteur détecte le poids de cet ensemble ainsi que celui de l'enfant, ce qui provoque la DÉS-ACTIVATION des sacs gonflables.

Les adultes qui s'assoient sur le siège du passager avant et qui utilisent leur ceinture de la façon indiquée dans ce manuel ne devraient pas provoquer la NEUTRALISATION automatique du sac gonflable et du sac gonflable additionnel de protection pour les genoux du passager avant. Il peut être mis à la position OFF (hors fonction) pour les adultes de petite taille; toutefois, si l'occupant réussit à soustraire son poids du coussin de siège, en adoptant par exemple une position déviant de la verticale, en s'asseyant sur le rebord du siège ou dans une autre position inadéquate, le capteur peut mettre le sac gonflable de passager avant et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant à la position OFF (hors fonction). Assurez-vous toujours d'être bien assis et de porter la ceinture de sécurité de façon adéquate afin de bénéficier de toute la protection offerte par la ceinture de sécurité et le sac gonflable.

NISSAN vous recommande de faire asseoir les enfants de moins de 12 ans à l'arrière et de veiller à ce qu'ils soient bien retenus. NISSAN recommande également l'utilisation d'un ensemble de retenue d'enfant ou d'un siège d'appoint adéquats et correctement installés sur un siège arrière. Sinon, le capteur de classification du passager DÉSACTIVERA le sac gonflable et le sac gonflable additionnel de protection pour les genoux du passager avant, comme il est indiqué précédemment, pour certains ensembles de retenue d'enfant conformément aux réglementations. Si des ensembles de retenue d'enfant sont incorrectement fixés ou si le mode de blocage automatique de l'enrouleur n'est pas utilisé, l'ensemble de retenue d'enfant pourrait se renverser ou se déplacer en cas de collision ou d'arrêt brusque. Une telle utilisation pourrait également provoquer le déploiement non programmé du sac gonflable et du sac gonflable additionnel de protection pour les genoux du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Ensembles de retenue d'enfant » (p. 1-38).

Si le siège du passager avant est inoccupé, le sac gonflable et le sac gonflable additionnel de protection pour les genoux du

passager avant sont conçus pour ne pas se déployer en cas de collision. Toutefois, si des objets assez lourds se trouvent sur le siège, le sac gonflable peut se déployer en cas de collision, puisque le capteur de classification du passager (capteur de poids) détecte le poids des objets. D'autres éléments pourraient également déclencher le déploiement du sac gonflable, tels qu'un enfant se tenant debout sur le siège, ou deux enfants occupant ce même siège, ce qui serait contraire aux instructions figurant dans ce manuel. Assurez-vous que tous les occupants du véhicule sont correctement assis et que leurs ceintures de sécurité sont bien bouclées.

Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant vous permet de vérifier si le sac gonflable et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant sont DÉSACTIVÉS automatiquement.

Si un adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant est allumé (ce qui indique que le sac gonflable et le sac gonflable additionnel de protection pour les genoux du passager avant sont DÉSACTIVÉS), il s'agit probablement d'un adulte de petite taille, ou d'un adulte

n'étant pas correctement assis ou ne portant pas adéquatement sa ceinture de sécurité.

Si un ensemble de retenue d'enfant doit être utilisé sur le siège avant, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant peut s'allumer ou non en fonction de la taille de l'enfant et du type d'ensemble de retenue d'enfant utilisé. Si le témoin de neutralisation du sac gonflable est éteint (ce qui indique que le sac gonflable de passager avant et le sac gonflable de protection pour les genoux du passager avant peuvent se déployer en cas de collision), l'ensemble de retenue d'enfant ou la ceinture de sécurité est peut-être incorrectement utilisé. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est bien installé, que la ceinture de sécurité est correctement placée et que l'enfant est bien assis. Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est toujours éteint, installez l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège arrière.

Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant ne s'allume pas alors que l'ensemble de retenue d'enfant, la ceinture de sécurité et l'occupant

semblent correctement positionnés, il est recommandé de confier votre véhicule à un concessionnaire NISSAN. Un concessionnaire NISSAN peut vérifier l'état du système au moyen d'un outil spécial. Toutefois, jusqu'à ce qu'un concessionnaire vous confirme que le sac gonflable fonctionne correctement, installez l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège arrière.

Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN et le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant exigent quelques secondes pour enregistrer un changement de l'état du siège du passager avant. Il s'agit d'une situation normale qui ne révèle pas une anomalie.

Si le dispositif de sacs gonflables du passager avant présente une anomalie, le témoin de sac gonflable , situé dans le groupe d'instruments et de jauges du tableau de bord, s'allume (clignotement ou lumière ferme). Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Fonctionnement normal

Afin que le capteur de classification du passager puisse évaluer le passager avant en fonction du poids, veuillez suivre les précautions et les étapes décrites ci-dessous :

Précautions

- Assurez-vous qu'aucun objet pesant plus de 4 kg (9,1 lb) n'est suspendu au siège ou placé dans la pochette du dossier de siège (selon l'équipement).
- Assurez-vous qu'aucun ensemble de retenue d'enfant ou qu'aucun autre objet ne soit appuyé contre l'arrière du dossier.
- Assurez-vous qu'un passager arrière ne pousse pas ou ne tire pas l'arrière du siège du passager avant.
- Assurez-vous que le siège ou le dossier de siège du passager avant n'est pas appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Assurez-vous qu'aucun objet ne soit placé sous le siège du passager avant.

Étapes

1. Réglez la position du siège comme indiqué dans la section « Sièges » (p. 1-2). Assoyez-vous bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposants confortablement sur le plancher.
2. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve sur vos cuisses.
3. Bouclez la ceinture de sécurité comme indiqué dans la section « Ceintures de sécurité » (p. 1-22). L'état de la boucle de ceinture de sécurité du passager avant est surveillé par le système de classification du passager et est utilisé comme donnée pour déterminer l'occupation du siège. Il est donc fortement recommandé que le passager avant boucle sa ceinture de sécurité.
4. Restez dans cette position pendant 30 secondes afin de permettre au système d'effectuer la classification du passager avant que le véhicule ne se déplace.
5. Vérifiez le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pour vous assurer que la classification est appropriée.

REMARQUE :

Le capteur du système de capteur de classification du passager de ce véhicule bloque la classification durant la conduite; il est donc important de vous assurer que la classification du passager avant est appropriée avant la conduite. Le capteur de classification du passager peut cependant recalculer le poids du passager sous certaines conditions (pendant la conduite ou à l'arrêt). Le passager avant doit donc rester assis comme décrit ci-dessus.

Dépannage

Si vous croyez que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant présente un état incorrect :

1. Si le témoin est ALLUMÉ en présence d'un adulte assis sur le siège du passager avant :
- Le passager est un adulte de petite taille – le témoin de sac gonflable fonctionne comme prévu. Le sac gonflable et le sac gonflable additionnel de protection pour les genoux du passager avant sont supprimés.

Toutefois, si le passager n'est pas un adulte de petite taille, cet état peut être dû aux conditions suivantes qui peuvent perturber les capteurs de poids :

- Le passager n'est pas assis bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposant confortablement sur le plancher.
- Un ensemble de retenue d'enfant ou un autre objet s'appuyant contre l'arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière poussant ou tirant sur l'arrière du siège du passager avant.
- Le siège ou le dossier de siège du passager avant appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Un objet placé sous le siège du passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.

Si le véhicule est en mouvement, arrêtez le véhicule lorsqu'il est prudent de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions décrites ci-dessus. Redémarrez le moteur et attendez une minute.

REMARQUE :

Une vérification du système sera effectuée pendant laquelle le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant reste allumé pendant environ sept secondes initialement.

Si le témoin reste ALLUMÉ après ce délai, il est conseillé que cette personne ne prenne pas place dans le siège du passager avant. Le véhicule doit également être vérifié dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

2. Si le témoin est ÉTEINT en présence d'un adulte de petite taille, d'un enfant ou d'un ensemble de retenue d'enfant installé dans le siège du passager avant.

Cet état peut être dû aux conditions suivantes qui peuvent perturber les capteurs de poids :

- Un adulte de petite taille, ou un enfant n'est pas assis bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposant confortablement sur le plancher.
- L'ensemble de retenue d'enfant n'est pas correctement installé, comme il est décrit dans la section « Ensembles de retenue d'enfant » (p. 1-38).

- Un objet pesant plus de 4 kg (9,1 lb) suspendu sur le siège ou placé dans la pochette du dossier de siège (selon l'équipement).
- Un ensemble de retenue d'enfant ou un autre objet s'appuyant contre l'arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière poussant ou tirant sur l'arrière du siège du passager avant.
- Le siège ou le dossier de siège du passager avant appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Un objet placé sous le siège du passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale.

Si le véhicule est en mouvement, arrêtez le véhicule lorsqu'il est prudent de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions décrites ci-dessus. Redémarrez le moteur et attendez une minute.

REMARQUE :

Une vérification du système sera effectuée pendant laquelle le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant reste allumé pendant environ sept secondes initialement.

Si le témoin reste ÉTEINT après ce délai, l'adulte de petite taille, l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant doit être repositionné dans le siège arrière et le véhicule doit être vérifié dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

3. Si le témoin est ÉTEINT avec aucun passager et aucun objet sur le siège du passager avant, le véhicule doit être vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN dès que possible.

Autres précautions concernant les sacs gonflables avant

AVERTISSEMENT

- **Ne déposez pas d'objets sur le rembourrage du volant ou sur le tableau de bord. Ne placez pas également d'objets entre les occupants et le volant ou le tableau de bord. De tels objets pourraient se transformer en dangereux projectiles et provoquer des blessures en cas de déploiement des sacs gonflables avant.**

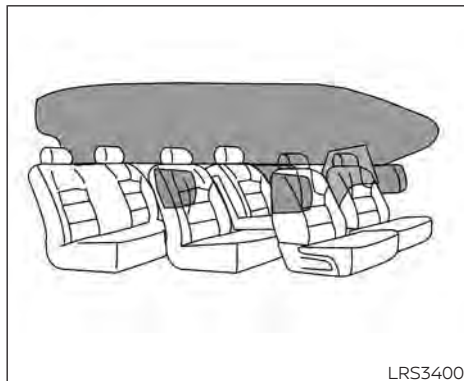
- Plusieurs éléments du dispositif de sac gonflable avant seront chauds tout de suite après le déploiement des sacs. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.
- Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du dispositif de sacs gonflables. Cela vise à empêcher le déploiement accidentel des sacs gonflables ou l'endommagement du dispositif de sacs gonflables.
- N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique, à la suspension ou à la structure avant de votre véhicule. Vous pourriez compromettre le fonctionnement du dispositif de sacs gonflables avant.
- Toute modification du dispositif de sacs gonflables avant peut entraîner de graves blessures. Ces altérations comprennent les modifications apportées au volant et à l'ensemble de tableau de bord, notamment l'installation d'équipement ou d'accessoires sur le rembourrage du volant et sur le tableau de bord, ou encore l'ajout de garnitures supplémentaires autour du dispositif de sacs gonflables.

- Le retrait ou la modification du siège du passager avant pourrait nuire au fonctionnement du dispositif de sacs gonflables et entraîner des blessures graves.
- La modification ou l'altération du siège du passager avant peut entraîner des blessures graves. Par exemple, ne modifiez pas les sièges avant en ajoutant du tissu ou des garnitures sur le coussin, telles des housses, si ces éléments n'ont pas été conçus spécialement pour permettre le fonctionnement du sac gonflable. De plus, ne placez aucun objet sous le siège du passager avant ou entre le coussin de siège et le dossier. Ces objets pourraient nuire au bon fonctionnement du capteur de classification du passager (capteur de poids).
- Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des ceintures de sécurité. De telles modifications pourraient nuire au fonctionnement du dispositif de sacs gonflables avant. L'altération des ceintures de sécurité peut entraîner des blessures graves.

- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour une réparation des sacs gonflables avant ou à proximité de ceux-ci. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour la pose d'appareils électriques. Le câblage du système de retenue supplémentaire* (SRS) ne doit être ni modifié, ni débranché. Le dispositif de sacs gonflables ne doit pas être examiné au moyen de sondes ou d'équipement d'essai électrique non autorisés.
- Un pare-brise fissuré doit être remplacé dans les plus brefs délais dans un atelier de réparation qualifié. Un pare-brise fissuré peut nuire au fonctionnement du dispositif de sacs gonflables.

*** Les connecteurs de faisceau du SRS sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.**

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence du dispositif de sacs gonflables avant et de lui indiquer les sections appropriées dans ce manuel du conducteur.



SYSTÈMES DE SACS GONFLABLES LATÉRAUX SUPPLÉMENTAIRES MONTÉS DANS LES SIÈGES AVANT, CENTRAL AVANT (selon l'équipement) ET DE DEUXIÈME RANGÉE, ET RIDEAUX GONFLABLES LATÉRAUX ET SACS GONFLABLES EN CAS DE RENVERSEMENT MONTÉS DANS LE TOIT

Les sacs gonflables latéraux sont situés dans la partie latérale externe du dossier des sièges avant et arrière. Le sac gonflable central avant (selon l'équipement) est situé

à l'intérieur du dossier du siège du conducteur. Les rideaux gonflables latéraux sont situés dans les longerons du toit aux trois rangées. **Les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel doivent être respectés.** Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer en cas de collision latérale de forte intensité; ils peuvent aussi se déployer si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'une collision plus grave. Ils sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision. Il est possible qu'ils ne se déploient pas dans certains types de collisions latérales.

Les rideaux gonflables latéraux sont également conçus pour se déployer lors de certains types de collisions avec capotage ou de capotage imminent. À cet effet, certains mouvements du véhicule (par exemple, en conduite tout-terrain extrême), pourraient entraîner le déploiement des rideaux gonflables latéraux.

Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement des sacs et des rideaux gonflables latéraux.

Lorsque les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables se déploient, un bruit fort retentit suivi de l'émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Les sacs gonflables latéraux, combinés au port des ceintures de sécurité, aident à amortir la puissance du choc transmis au thorax des occupants des sièges avant et des places latérales arrière. Le sac gonflable central avant, combiné au port des ceintures de sécurité, contribue à amortir le choc transmis au thorax et à la zone des têtes des occupants des sièges avant. Les rideaux gonflables latéraux aident à amortir le choc transmis à la tête des occupants des places latérales avant et arrière de toutes les rangées. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les risques de blessures graves. Cependant, le déploiement d'un sac gonflable latéral ou d'un rideau gonflable latéral peut causer des éraflures ou d'autres blessures. Les sacs

gonflables latéraux et les rideaux gonflables ne protègent pas la partie inférieure du corps.

Les ceintures de sécurité doivent être portées correctement. De plus, le conducteur, le passager et les occupants des places latérales de deuxième rangée doivent être assis bien droit et aussi loin que possible des sacs gonflables latéraux. Les passagers des sièges arrière doivent être assis aussi loin que possible des moulures des portières et des longerons de toit. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables se déploient rapidement pour protéger les occupants. L'occupant qui se trouve trop près d'un module de sac gonflable latéral ou de rideau gonflable latéral, ou encore qui est appuyé contre ce module, court de plus grands risques de blessures en raison de la force du déploiement. Les sacs gonflables latéraux se dégonflent rapidement après la collision. Le sac gonflable central avant et les rideaux gonflables demeurent gonflés pendant une courte période.

Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables ne peuvent se déployer que si le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.

AVERTISSEMENT

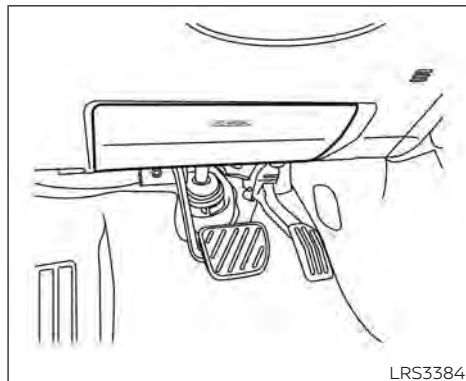
- **Ne déposez aucun objet près des dossiers des sièges avant. Ne placez pas également d'objets (parapluie, sac, etc.) entre la garniture de la portière avant et le siège avant. De tels objets pourraient devenir de dangereux projectiles et causer des blessures en cas de déploiement du sac gonflable latéral.**
- **Plusieurs éléments des sacs gonflables latéraux et des systèmes de rideaux gonflables latéraux sont très chauds tout de suite après le déploiement. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.**

- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des systèmes de sacs gonflables latéraux et de rideaux gonflables latéraux. Cette précaution a pour but de prévenir les dommages ou le déploiement accidentel des sacs gonflables latéraux et des systèmes de rideaux gonflables latéraux.**
- **N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique, à la suspension ou aux panneaux latéraux de votre véhicule. De telles modifications pourraient nuire au fonctionnement des systèmes de rideaux gonflables latéraux.**
- **Toute altération du dispositif de sacs gonflables latéraux peut entraîner des blessures graves. Par exemple, n'installez pas d'accessoires à proximité du dossier des sièges avant ou des garnitures supplémentaires, telles que des housses de sièges, autour des sacs gonflables latéraux.**

- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour une réparation des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux ainsi que sur la zone à proximité. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour la pose d'appareils électriques. Les faisceaux du SRS* ne doivent être ni modifiés, ni débranchés. Les systèmes de sacs gonflables latéraux et de rideaux gonflables latéraux ne doivent pas être exposés à des sondes ou à un équipement d'essai électrique non approuvés.

* Les connecteurs du faisceau du SRS sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux, et de lui indiquer les chapitres s'y rapportant dans ce manuel du conducteur.

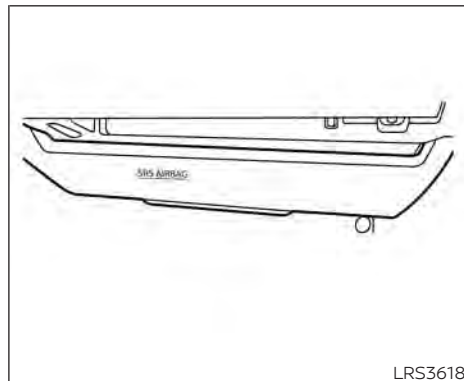


LRS3384

Côté conducteur

SACS GONFLABLES DE PROTECTION POUR LES GENOUX DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER AVANT

Le sac gonflable de protection pour les genoux se trouve dans le protège-genoux du côté conducteur et du côté passager avant. **Tous les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel s'appliquent et doivent être respectés.** Le sac gonflable de protection pour les genoux est conçu pour se déployer en cas de collision fron-



LRS3618

Côté passager avant

talement de forte intensité; leur déploiement est toutefois possible si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'un choc frontal grave. Il est possible qu'ils ne se déploient pas dans certains cas de collisions.

Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice de bon fonctionnement du sac gonflable de protection pour les genoux.

Le déploiement du sac gonflable de protection pour les genoux est accompagné d'un bruit puissant, suivi d'une émission de

fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Le sac gonflable de protection pour les genoux aide à amortir le choc transmis aux genoux du conducteur et du passager. Il peut contribuer à réduire les risques de blessures graves. Cependant, le déploiement d'un sac gonflable de protection pour les genoux peut causer des éraflures ou d'autres types de blessures. Le sac gonflable de protection pour les genoux fournit une protection à la partie inférieure du corps.

Le sac gonflable de protection pour les genoux se déploie rapidement pour protéger les occupants des sièges. L'occupant qui se trouve trop près du module du sac gonflable, ou encore qui est appuyé contre ce module, court de plus grands risques de blessures en raison de la force de déploiement du sac gonflable de protection pour les genoux. Le sac gonflable de protection pour les genoux se dégonfle rapidement

après la collision OU le sac gonflable de protection pour les genoux demeure gonflé pendant un court moment.

Les sacs gonflables de protection pour les genoux ne peuvent se déployer que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.

AVERTISSEMENT

- **Ne placez aucun objet entre le protège-genoux et le siège du conducteur ou du passager. De tels objets pourraient devenir de dangereux projectiles et causer des blessures en cas de déploiement du sac gonflable de protection pour les genoux.**
- **Plusieurs éléments du système de sacs gonflables de protection pour les genoux seront chauds tout de suite après le déploiement du sac. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.**

- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de sacs gonflables de protection pour les genoux. Cette précaution a pour but de prévenir les dommages ou le déploiement accidentel du système de sacs gonflables de protection pour les genoux.**
- **N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique ou au système de suspension de votre véhicule. Vous pourriez compromettre le fonctionnement du système de sacs gonflables de protection pour les genoux.**
- **Toute altération du système de sacs gonflables de protection pour les genoux peut entraîner des blessures graves. Par exemple, ne modifiez pas les protège-genoux du conducteur et du passager ou n'installez pas des garnitures supplémentaires autour du sac gonflable de protection pour les genoux.**

- **Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour une réparation des sacs gonflables de protection pour les genoux ou à proximité de ceux-ci. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour la pose d'appareils électriques. Les faisceaux du SRS* ne doivent être ni modifiés, ni débranchés. N'utilisez pas de sondes ni d'équipement d'essai électriques non autorisés pour vérifier le système de sacs gonflables de protection pour les genoux.**

*** Les connecteurs ou le faisceau du SRS sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.**

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence du système de sacs gonflables de protection pour les genoux et de lui indiquer les chapitres adéquats dans ce manuel.

CEINTURE DE SÉCURITÉ AVEC PRÉTENDEURS (sièges extérieurs avant et de deuxième rangée)

AVERTISSEMENT

- **Les prétendeurs ne peuvent être réutilisés après leur déclenchement. La ceinture doit être remplacée au complet, y compris l'enrouleur et la boucle.**
- **Si le véhicule est impliqué dans une collision et les prétendeurs ne se sont pas activés, faites vérifier le système de prétendeurs et, au besoin, faites-le remplacer. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de prétendeurs. Cela vise à prévenir les dommages aux prétendeurs ou un déclenchement accidentel. La modification du système de prétendeurs peut entraîner des blessures graves.**

- **Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour une réparation du système de prétendeurs ou à proximité de celui-ci. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour la pose d'appareils électriques. N'utilisez pas de sondes ni d'équipement d'essai électrique non autorisés sur le système de prétendeurs.**
- **Si vous devez mettre au rebut un prétendeur ou envoyer le véhicule à la ferraille, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. L'application d'une méthode incorrecte de mise au rebut peut causer des blessures.**

Le système de prétendeur peut s'activer avec le dispositif de sacs gonflables dans certains types de collisions. Utilisés conjointement avec l'enrouleur de la ceinture de sécurité, les prétendeurs aident à serrer la ceinture de sécurité lorsque le véhicule subit certains types de collisions et permet ainsi de retenir les occupants des sièges extérieurs avant et de deuxième rangée.

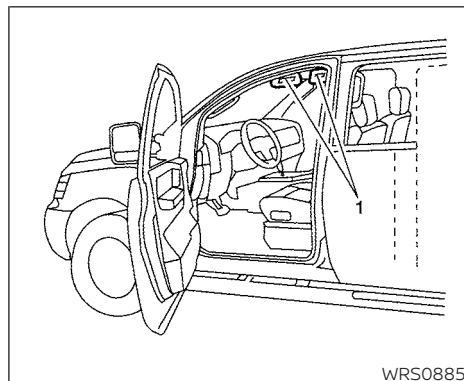
Les prétendeurs sont logés dans l'enrouleur de la ceinture de sécurité et sur l'ancrage de la ceinture de sécurité qui se trouve sur le plancher du véhicule. Ces ceintures de sécurité s'utilisent de la même façon que les ceintures classiques.

Lorsque des prétendeurs se déclenchent, de la fumée se dégage et un bruit puissant peut se faire entendre. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

À la suite du déclenchement des prétendeurs, les limiteurs de force libèrent la sangle de ceinture de sécurité, s'il y a lieu, afin de réduire la pression exercée sur le thorax.

Le témoin d'avertissement de sac gonflable  indique la présence d'anomalies dans le système de prétendeur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin du sac gonflable » (p. 1-92). Si le témoin d'avertissement de sac gonflable indique une anomalie, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence du système de prétendeurs et de lui indiquer les sections s'y rapportant dans ce manuel du conducteur.



1. Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables SRS

Les étiquettes d'avertissement sont situées sur les pare-soleil.

ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT CONCERNANT LES SACS GONFLABLES

Les étiquettes d'avertissement au sujet du dispositif de sacs gonflables avant sont apposées dans le véhicule aux endroits illustrés.

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière sur une place protégée par un sac gonflable frontal. Si le sac gonflable se déploie, il peut provoquer des blessures graves ou mortelles.



TÉMOIN DU SAC GONFLABLE

Le témoin d'avertissement de sac gonflable , qui s'affiche au tableau de bord, contrôle les circuits des systèmes de sacs gonflables, des prétendeurs et tout le câblage connexe.

Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche), le témoin du sac gonflable s'allume pendant environ sept secondes, puis s'éteint. Ceci indique que le dispositif est fonctionnel.

Si une des conditions suivantes survient, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables, de sacs gonflables de protection pour les genoux et de prétendeurs doivent faire l'objet d'un entretien :

- Le témoin du sac gonflable reste allumé après la période initiale d'environ sept secondes.
- Le témoin du sac gonflable clignote par intermittence.
- Le témoin du sac gonflable ne s'allume pas du tout.

Dans ces conditions, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de prétendeurs des ceintures de sécurité pourraient ne pas fonctionner correctement. Les ceintures doivent être vérifiées et réparées. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

AVERTISSEMENT

Si le témoin du sac gonflable est allumé, il se peut que les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables, de sacs gonflables de protection pour les genoux ou de prétendeurs ne fonctionnent pas en cas d'accident. Pour prévenir les blessures potentielles aux occupants, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Méthode de réparation et de remplacement

Les sacs gonflables avant, les sacs gonflables latéraux, les rideaux gonflables latéraux et les prétendeurs sont conçus pour se déployer une seule fois. En guise de rappel, à moins qu'il ne soit endommagé, le témoin de sac gonflable reste allumé après l'activation de l'un ou l'autre de ces dispositifs. En cas de panne, ces systèmes doivent être réparés ou remplacés aussitôt que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Assurez-vous que la personne chargée d'effectuer un entretien sur le véhicule est informée de la présence de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux, de prétendeurs et de pièces connexes. Le commutateur d'allumage doit toujours se trouver à la position LOCK (antivol-verrouillé) lors d'une intervention sous le capot ou dans l'habitacle.

AVERTISSEMENT

- **Lorsqu'un sac gonflable avant, un sac gonflable latéral ou un rideau gonflable latéral s'est déployé, le module du sac gonflable ne fonctionne plus et il doit être remplacé. De plus, les prétendeurs déclenchés doivent aussi être remplacés. Le module du sac gonflable et les prétendeurs doivent être remplacés. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Toutefois, le module du sac gonflable et les prétendeurs ne sont pas réparables.**
- **En cas de dommages à la partie avant ou latérale du véhicule, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables**

latéraux et le système de prétendeurs doivent faire l'objet d'une inspection. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

- **Si vous devez mettre au rebut un sac gonflable ou un système de prétendeur ou encore envoyer le véhicule à la ferraille, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service. L'application d'une méthode incorrecte de mise au rebut peut causer des blessures.**
- **Si votre véhicule subit un impact, quelle que soit la provenance de l'impact sur le véhicule, faites contrôler votre OCS (capteur de classification du passager) pour vous assurer qu'il fonctionne toujours correctement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Faites contrôler l'OCS même si aucun sac gonflable ne s'est déployé sous le choc de l'impact. Si vous ne faites pas contrôler l'OCS, le sac pourrait mal se déployer en cas d'accident, ce qui pourrait entraîner des blessures ou la mort.**

2 Commandes et instruments

Tableau de bord	2-4	Réglages	2-34
Instruments et jauges	2-6	Avertissements et témoins de l'écran multifonction	2-46
Indicateur de vitesse et compteur kilométrique	2-6	Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B (selon l'équipement)	2-57
Compte-tours	2-8	Utilisation de l'écran multifonction	2-58
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur	2-9	Affichage au démarrage	2-58
Jauge de carburant	2-10	Ordinateur de bord	2-59
Autonomie de carburant (DTE)	2-11	Modification de l'affichage de l'écran des compteurs	2-63
Témoins d'avertissement, indicateurs et rappels sonores	2-13	Système de commande d'huile (selon l'équipement)	2-64
Vérification des feux	2-15	Réglages	2-65
Témoins d'avertissement/indicateurs (rouge)	2-15	Avertissements et témoins de l'écran multifonction	2-78
Témoins d'avertissement/voyants lumineux (jaune)	2-19	Systèmes de sécurité	2-92
Témoins et témoins d'avertissement (autre)	2-25	Système de sécurité du véhicule	2-92
Rappels sonores	2-26	Système antidémarrage du véhicule NISSAN	2-93
Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A (selon l'équipement)	2-27	Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace	2-94
Utilisation de l'écran multifonction	2-27	Fonctionnement de la commande	2-94
Affichage au démarrage	2-28	Système d'essuie-glace automatique à détecteur de pluie (selon l'équipement)	2-96
Ordinateur de bord	2-29	Fonctionnement du commutateur arrière	2-97
Système de commande d'huile (selon l'équipement)	2-33		

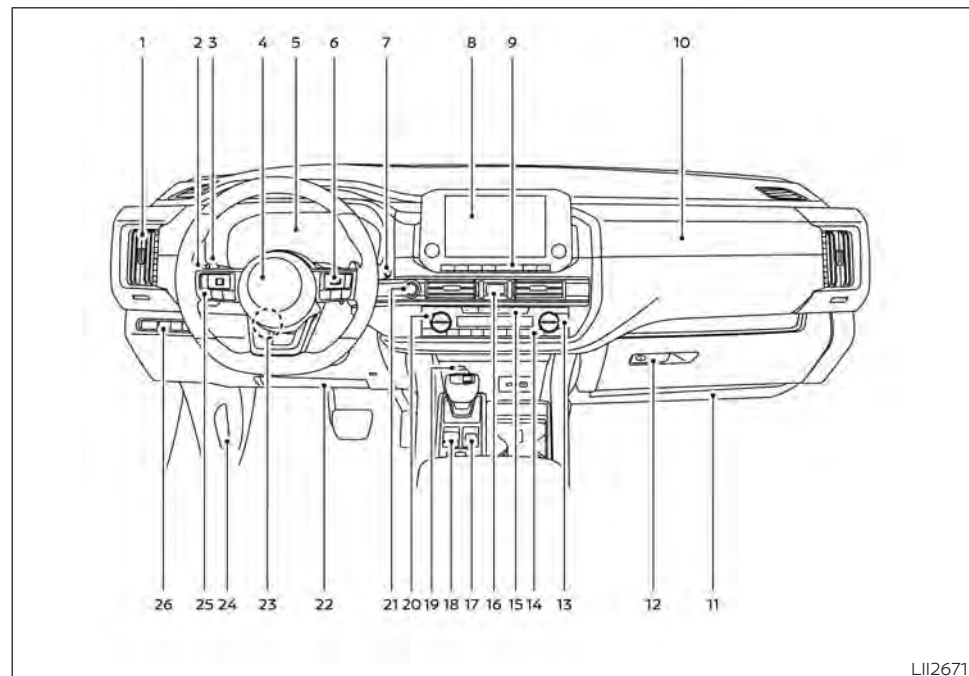
Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement)	2-98
Interrupteur des phares et des clignotants	2-99
Interrupteur de commande des phares	2-99
Système de phares de jour à DEL	2-104
Commande de luminosité du tableau de bord	2-105
Commande de clignotant	2-105
Interrupteur des phares antibrouillard (selon l'équipement)	2-106
Horn (avertisseur sonore)	2-106
Contacteurs de climatisation au siège (selon l'équipement)	2-107
Contacteurs de siège chauffant (selon l'équipement)	2-108
Commutateur des sièges chauffants de 2e rangée (selon l'équipement)	2-109
Interrupteur de volant de direction chauffant (selon l'équipement)	2-110
Interrupteur du limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement)	2-111
Commutateur de direction assistée (pour les véhicules dotés de ProPILOT Assist) (selon l'équipement)	2-112

Visualisation tête haute (selon l'équipement)	2-112
Utilisation de la visualisation tête haute	2-114
Association de l'aide au conducteur et de la navigation	2-114
Bouton Emergency call (SOS) (appel d'urgence) (selon l'équipement)	2-115
Aide d'urgence	2-115
Rear Door Alert (alerte de portière arrière)	2-118
Prises d'alimentation	2-119
Prises d'alimentation de 12 V	2-119
Prise de courant de 120 V (selon l'équipement)	2-120
Ports de chargement USB/iPod ^{MD}	2-121
Chargeur sans fil (selon l'équipement)	2-122
Témoin de chargeur sans fil	2-123
Fonctionnement du chargeur sans fil	2-123
Commutateur d'entreposage prolongé	2-124
Rangement	2-125
Vide-poche de portière avant	2-125
Bac de rangement dans la console inférieure	2-126
Pochettes des dossiers de siège (selon l'équipement)	2-126

Bacs de rangement	2-127
Boîte à gants	2-128
Compartiment de rangement de la console	2-128
Console de 2e rangée (selon l'équipement)	2-128
Range-lunettes de soleil au pavillon	2-129
Porte-tasse	2-130
Bac de rangement de l'aire de chargement	2-133
Crochets pour bagages	2-133
Porte-bagages (selon l'équipement)	2-134
Glaces	2-136
Glaces à commande électrique	2-136
Pare-soleil de portière arrière (selon l'équipement)	2-139
Toit ouvrant électrique (selon l'équipement) ...	2-140
Toit ouvrant transparent et pare-soleil automatiques	2-140

Éclairage intérieur	2-143
Lampes de lecture	2-143
Lampes individuelles	2-144
Éclairage de l'aire de chargement	2-144
Télécommande universelle HomeLink ^{MD} (selon l'équipement)	2-145
Programmation de la télécommande HomeLink ^{MD}	2-146
Programmation de la télécommande HomeLink ^{MD} pour le Canada et les ouvre-portails	2-148
Utilisation de la télécommande universelle HomeLink ^{MD} Universal Transceiver	2-149
Dépannage sur la programmation	2-149
Suppression de la programmation	2-149
Reprogrammation d'une seule touche de la télécommande HomeLink ^{MD}	2-150
En cas de vol du véhicule	2-150

TABLEAU DE BORD



1. Bouches d'air (p. 4-35)
2. Commutateur des phares, phares antibrouillard (selon l'équipement) et clignotants (p. 2-99, 2-106)

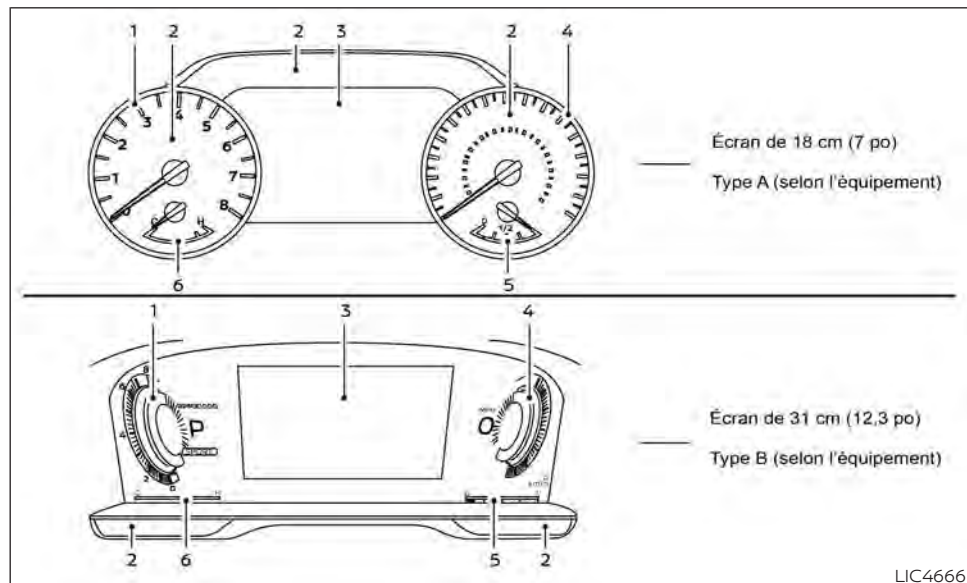
3. Palettes de changement de vitesse (p. 5-30)
4. Sac gonflable côté conducteur (p. 1-66)
Avertisseur sonore (p. 2-106)

5. Instruments et jauges (p. 2-6)
Témoins d'avertissement et témoins (p. 2-13)
Écran multifonction (p. 2-27, 2-57)
6. Commutateurs du régulateur de vitesse (selon l'équipement) (p. 5-99)
Commutateurs ProPILOT Assist (selon l'équipement) (p. 5-101)
Système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD*}
7. Commande de lave-glace et d'essuie-glace (p. 2-94)
Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière (p. 2-97)
8. Affichage central*
Dispositif d'aide à la navigation* (selon l'équipement)
9. Commandes audio*
10. Sac gonflable avant du côté passager (p. 1-66)
11. Sac gonflable de protection pour les genoux du côté passager avant (p. 1-88)
12. Boîte à gants (p. 2-128)
13. Commutateur de siège chauffant du passager (selon l'équipement) (p. 2-108)
Commutateur de climatisation au siège du côté passager (selon l'équipement) (p. 2-107)

14. Commandes de chauffage et de climatisation automatiques (p. 4-36)
 15. Commutateur de volant de direction chauffant (selon l'équipement) (p. 2-110)
 16. Interrupteur de feux de détresse (p. 6-2)
 17. Interrupteur Arrêt au ralenti OFF (hors fonction) (p. 5-224)
 18. Frein de stationnement électronique (p. 5-32)
Commutateur de retenue automatique du frein (p. 5-34)
 19. Prise d'alimentation (p. 2-119)
 20. Commutateur de siège chauffant du conducteur (selon l'équipement) (p. 2-108)
Commutateur de climatisation au siège du côté conducteur (selon l'équipement) (p. 2-107)
 21. Bouton-poussoir d'allumage (p. 5-17)
 22. Sac gonflable pour les genoux côté conducteur (p. 1-88)
 23. Commandes du volant de direction inclinable et télescopique (p. 3-37)
 24. Commande d'ouverture du capot (p. 3-25)
 25. Interrupteurs du panneau de commande et de l'écran du centre d'information (p. 2-27, 2-58)
 26. Commutateur du tableau de bord du hayon (selon l'équipement) (p. 3-26)
Commutateur de direction assistée (selon l'équipement) (p. 2-112)
Commutateur de commande de luminosité du tableau de bord (p. 2-105)
Commutateur de la visualisation tête haute (selon l'équipement) (p. 2-112)
- * Consultez le manuel du conducteur du système NissanConnect^{MD}.

Se reporter à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

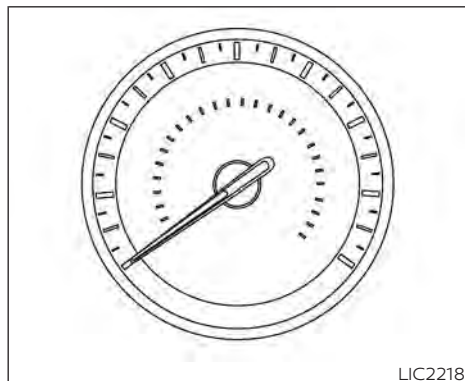
INSTRUMENTS ET JAUGES



INDICATEUR DE VITESSE ET COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

Ce véhicule est muni d'un indicateur de vitesse et d'un compteur kilométrique. L'indicateur de vitesse est situé du côté droit du tableau de bord (selon l'équipement) ou du côté droit de l'écran multifonction. Le compteur kilométrique se trouve dans l'écran multifonction.

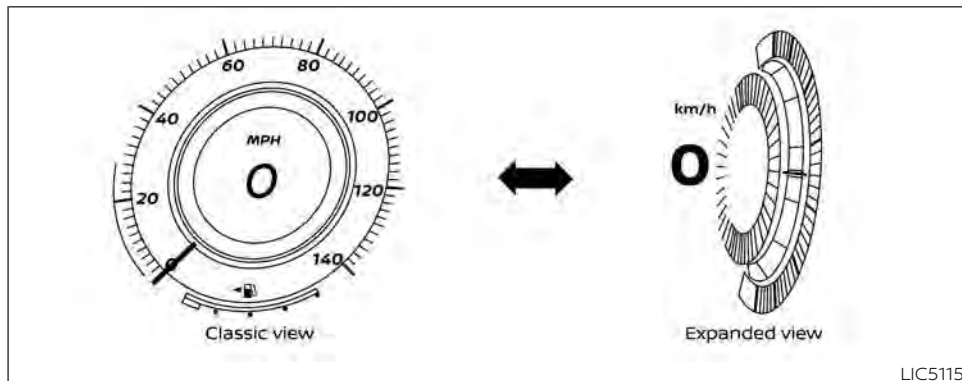
1. Compte-tours	4. Indicateur de vitesse
2. Témoins	5. Jauge de carburant
3. Écran multifonction	6. Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur
Compteur kilométrique	
Compteur journalier double	



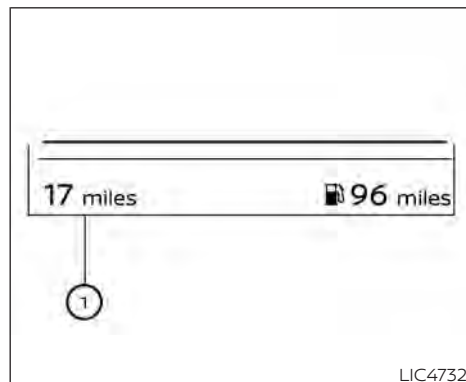
**Écran 18 cm (7 po) de type A
(selon l'équipement)**

Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse indique la vitesse du véhicule.



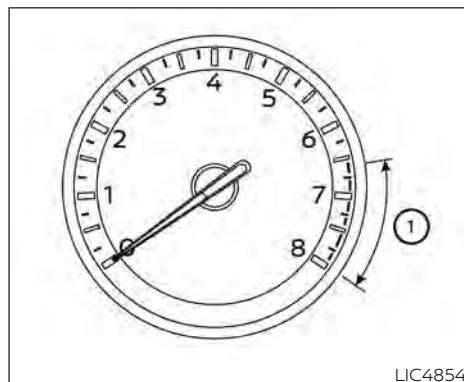
Écran 31 cm (12,3 po) de type B (selon l'équipement)



Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique ① s'affiche à l'écran multifonction lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le compteur kilométrique indique la distance totale parcourue par le véhicule.



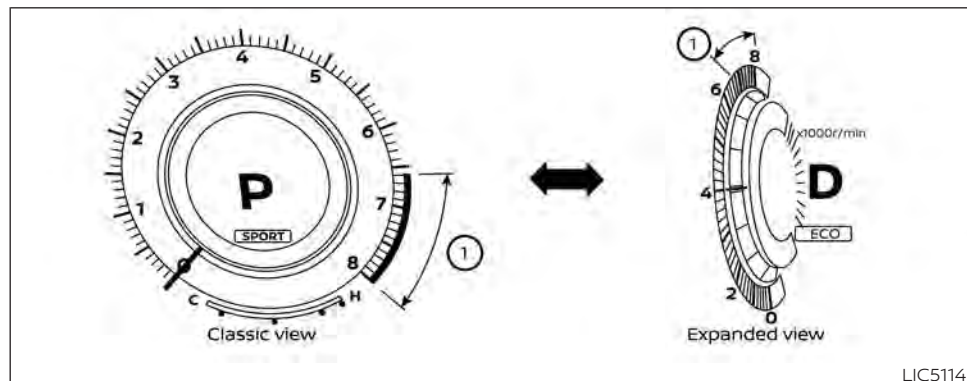
Écran 18 cm (7 po) de type A (selon l'équipement)

COMPTE-TOURS

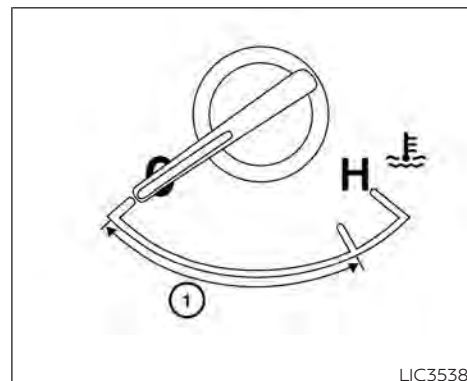
Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (tr/min). Ne laissez pas le régime du moteur passer dans la zone rouge ①.

MISE EN GARDE

Quand le régime du moteur se rapproche la zone rouge, réduisez-le. Vous pouvez causer de graves dommages au moteur si vous persistez à le faire tourner lorsque l'aiguille se trouve dans la zone rouge.

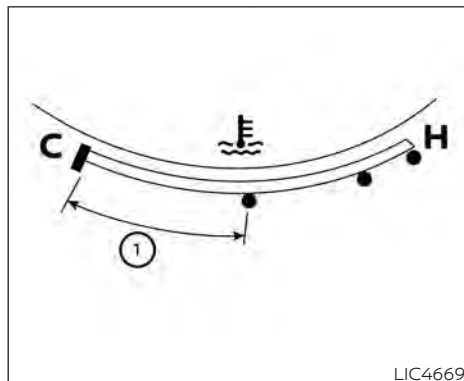


Écran 31 cm (12,3 po) de type B (selon l'équipement)



Écran 18 cm (7 po) de type A
(selon l'équipement)

INDICATEUR DE TEMPÉRATURE DU
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT
DU MOTEUR



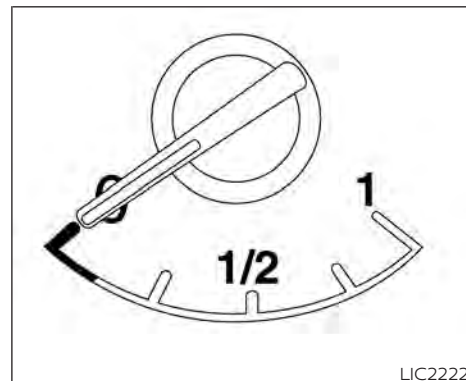
**Écran 31 cm (12,3 po) de type B
(selon l'équipement)**

Cet indicateur affiche la température du liquide de refroidissement du moteur. La température du liquide de refroidissement est dans la plage normale ① lorsque l'aiguille de l'indicateur se trouve dans la zone indiquée.

La température du liquide de refroidissement est fonction de la température extérieure et des conditions de conduite.

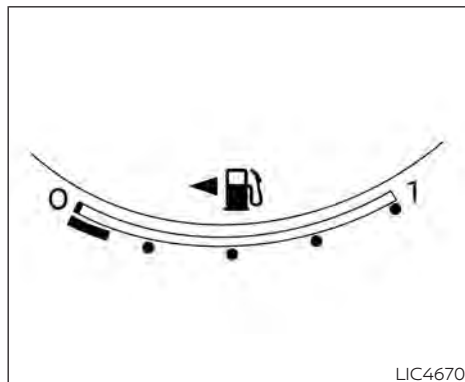
⚠ MISE EN GARDE

Si l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement se rapproche de la zone chaude (H) au bout de la plage normale, ralentissez afin de permettre au liquide de refroidir. Si l'aiguille de l'indicateur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et sécuritaire de le faire. Si vous continuez de rouler alors que le moteur surchauffe, vous risquez d'endommager gravement le moteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Si le moteur surchauffe » (p. 6-15).



**Écran 18 cm (7 po) de type A
(selon l'équipement)**

JAUGE DE CARBURANT



**Écran 31 cm (12,3 po) de type B
(selon l'équipement)**

L'indicateur de carburant indique le niveau **approximatif** de carburant dans le réservoir.

Les freinages, les virages, les accélérations ainsi que la conduite dans une pente peuvent faire bouger légèrement l'aiguille de l'indicateur.

L'aiguille de l'indicateur descend jusqu'au repère 0 (vide) lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction).

Le message d'avertissement de bas niveau de carburant s'affiche à l'écran multifonction lorsque le réservoir ne contient plus qu'une faible quantité de carburant.

Remplissez le réservoir de carburant avant que l'aiguille de l'indicateur n'atteigne le repère 0 (vide).

Le pictogramme  indique que la trappe du réservoir de carburant du véhicule se trouve du côté conducteur.

MISE EN GARDE

- **En cas de panne sèche, le témoin d'anomalie  peut s'allumer. Faites le plein dès que possible. Le témoin  devrait s'éteindre après quelques cycles de démarrage. Si le témoin reste allumé après quelques déplacements, faites inspecter votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**
- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin d'anomalie » (p. 2-23) ou « Témoin de dysfonctionnement » (p. 2-81).**

AUTONOMIE DE CARBURANT (DTE)

Affiche une estimation de la distance pouvant être parcourue avant le ravitaillement. L'autonomie est calculée en fonction de l'économie de carburant, de la quantité de carburant présente dans le réservoir et de la consommation de carburant en cours.

Les changements de cycles de conduite ou de conditions peuvent faire varier l'autonomie de carburant. Par conséquent, la valeur affichée peut ne pas représenter exactement la distance pouvant être parcourue.

L'autonomie de carburant affiche la mention « --- » lorsque le niveau de carburant dans le réservoir baisse et que la jauge de carburant atteint le 0 (vide).

REMARQUE :

- L'autonomie de carburant après ravitaillement est estimée en fonction de l'économie de carburant récente et de la quantité de carburant ajoutée.
- Si une petite quantité de carburant est ajoutée ou si le contact est mis au moment du ravitaillement, il est possible que la valeur affichée ne soit pas mise à jour.
- Les conditions qui font varier l'économie de carburant font aussi varier l'autonomie de carburant estimée (conduite en ville ou sur autoroute, durée de fonctionnement au ralenti, durée de fonctionnement après démarrage à distance, terrain, météo, poids ajouté au véhicule, déflecteurs ajoutés, galerie de toit, etc.).

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT, INDICATEURS ET RAPPELS SONORES

Témoin d'avertissement/indicateur (rouge)	Témoin d'avertissement/indicateur (jaune)	Témoin d'avertissement/indicateur (autre)
BRAKE ou  Témoin du système de freinage	ABS ou  Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage	 Témoin de retenue automatique du frein (blanc/vert) (selon l'équipement)
 Témoin de charge	 Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (selon l'équipement)	 Témoin des phares antibrouillard avant (vert) (selon l'équipement)
 Témoin du système de commande de changement de vitesse électrique (selon l'équipement)	 Témoin de la direction assistée électrique	 Témoin d'assistance des feux de route (vert) (selon l'équipement)
PARK ou  Témoin du frein de stationnement électronique (selon l'équipement)	 Témoin du frein de stationnement électronique (selon l'équipement)	 Témoin des feux de route (bleu) (selon l'équipement)
 Témoin de pression d'huile moteur (selon l'équipement)	 Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant	 Témoin des feux de croisement (vert) (selon l'équipement)
 Témoin d'avertissement principal (selon l'équipement)	 Témoin de FONCTIONNEMENT du limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement)	 Témoin des phares et des feux latéraux (vert) (selon l'équipement)

Témoin d'avertissement/indicateur (rouge)	Témoin d'avertissement/indicateur (jaune)	Témoin d'avertissement/indicateur (autre)
Témoin et carillon de ceinture de sécurité (selon l'équipement) Témoin d'avertissement de mains libres de direction assistée (selon l'équipement) Témoin du sac gonflable	Témoin d'avertissement de basse pression des pneus (selon l'équipement) Témoin d'anomalie (jaune) (selon l'équipement) Témoin d'avertissement principal (selon l'équipement) Témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière (selon l'équipement) Témoin de dérapage Témoin OFF (hors fonction) du système de contrôle dynamique du véhicule	Témoins des clignotants et des feux de détresse (vert) (selon l'équipement)

VÉRIFICATION DES FEUX

Lorsque toutes les portières sont fermées, serrez le frein de stationnement, bouclez les ceintures de sécurité et poussez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) sans démarrer le moteur. Les témoins suivants (selon l'équipement) s'allument :

PARK ou , , , , , 

Les témoins suivants (selon l'équipement) s'allument brièvement, puis s'éteignent :

, BRAKE ou , ABS ou , , , , , 

Si un témoin quelconque ne s'allume pas ou fonctionne d'une manière autre que celle décrite, il se peut qu'une ampoule soit grillée ou que le système présente une anomalie. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Certains témoins et avertissements s'affichent également sur l'écran multifonction entre l'indicateur de vitesse et le compte-tours. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT/INDICATEURS (rouge)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les indicateurs et les témoins d'avertissements, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

 ou  Témoin du système de freinage

Témoin de bas niveau de liquide de frein

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin signale que le niveau de liquide de frein est bas. S'il s'allume alors que le moteur tourne et que le frein de stationnement n'est pas serré, immobilisez votre véhicule et prenez les mesures suivantes :

1. Vérifiez le niveau de liquide de frein. Ajoutez la quantité de liquide de frein requise. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Liquide de frein » (p. 8-13).

2. Si le niveau du liquide de frein est adéquat, faites vérifier le système d'avertissement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

AVERTISSEMENT

- **Si le témoin du circuit de freinage est allumé, cela peut indiquer une défaillance du circuit de freinage. La conduite du véhicule peut alors être dangereuse. Si vous jugez que vous pouvez poursuivre votre route sans danger, conduisez prudemment jusqu'à la station-service la plus proche pour y faire effectuer les réparations nécessaires. Sinon, faites remorquer votre véhicule.**
- **Le fait d'enfoncer la pédale de frein lorsque le moteur est à l'arrêt ou que le niveau de liquide de frein est bas peut prolonger la distance d'arrêt et la course de la pédale ainsi que l'effort requis pour freiner.**

- **Si le niveau du liquide de frein se situe sous le repère MINIMUM ou MIN du réservoir de liquide de frein, ne conduisez pas le véhicule tant que le circuit de freinage n'a pas été vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**



Témoin du système de commande de changement de vitesse électrique (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie se produit dans le système de commande de changement de vitesse électrique. Lorsque le témoin d'avertissement principal s'allume, le carillon retentit et le message suivant s'affiche à l'écran multifonction : « Lorsque stationné, serrez le frein de stationnement ».

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction), le carillon retentit continuellement. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Témoin du frein de stationnement électronique (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque le système de freinage de stationnement électronique fonctionne.

Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche), le témoin du frein de stationnement électronique s'allume. Lorsque le moteur démarre et que le frein de stationnement est desserré, le témoin s'éteint.

Si le frein de stationnement n'est pas desserré, le témoin du frein de stationnement électronique reste allumé. Assurez-vous que le témoin du frein de stationnement électronique est éteint avant de prendre la route.

Si le témoin du frein de stationnement électronique s'allume ou clignote pendant que le témoin d'avertissement du système de freinage de stationnement électronique



(jaune) s'allume, cela peut indiquer que le système de freinage de stationnement électronique ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Frein de stationnement électronique (à commutateur) » (p. 5-33).



Témoin de charge

L'activation de ce témoin pendant que le moteur tourne peut indiquer une anomalie du système de charge de votre véhicule. Coupez le contact et vérifiez la courroie d'alternateur de votre véhicule. Si la courroie est détendue, rompue ou absente, ou si le témoin reste allumé, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



MISE EN GARDE

Ne conduisez pas votre véhicule si la courroie d'alternateur est desserrée, rompue ou manquante.



Témoin de pression d'huile moteur (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque la pression d'huile moteur est basse. Si ce témoin clignote ou s'allume en présence de conditions de conduite normales, immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr en bordure de la route, coupez le contact **immédiatement** et appelez un concessionnaire NISSAN ou un autre atelier de réparation agréé.

Le témoin de pression d'huile moteur n'est pas conçu pour indiquer un bas niveau d'huile. Utilisez la jauge pour vérifier le niveau d'huile. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Huile à moteur » (p. 8-7).

MISE EN GARDE

- **Le fait de laisser le moteur tourner alors que le témoin de pression d'huile moteur est allumé peut très rapidement provoquer de graves dommages au moteur. De tels dommages ne sont pas couverts par la garantie. Mettez le moteur à l'arrêt dès qu'il vous est possible de le faire en toute sécurité.**

- **Le témoin de pression d'huile moteur n'est pas conçu pour indiquer le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit être vérifié à l'aide de la jauge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Huile à moteur » (p. 8-7).**



Témoin d'avertissement principal (selon l'équipement)

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin multifonction s'allume si un message apparaît à l'écran multifonction.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).



Témoin et carillon de ceinture de sécurité (selon l'équipement)

- Ce témoin et ce carillon s'activent pour rappeler de boucler les ceintures de sécurité.

- Le témoin d'avertissement de la ceinture de sécurité s'allume lorsque le commutateur d'allumage est poussé en position ON (marche) si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée ou si la ceinture de sécurité du siège du passager avant n'est pas attachée alors qu'il est occupé.
- Le témoin d'avertissement des ceintures de sécurité s'allume également si la ceinture de sécurité d'un passager arrière devient détachée.
- Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée lorsque le commutateur d'allumage est mis en position ON (marche), le carillon retentit sous peu.
- Si le véhicule roule à plus de 15 km/h (9 mi/h) dans des conditions qui illuminent le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité, le témoin commence à clignoter et le carillon, à retentir pendant plus d'une minute, ou jusqu'à ce que la ceinture de sécurité soit de nouveau attachée.

REMARQUE :

- **Le témoin d'avertissement ou le carillon peuvent s'activer si un objet est placé sur le siège inoccupé du passager avant. Dans ce cas, veuillez retirer l'objet du siège du passager avant.**
- **Le témoin d'avertissement ou le carillon peuvent s'activer si une ceinture de sécurité est détachée avant que le véhicule s'immobilise complètement. Veuillez les conserver bouclées jusqu'à ce que le véhicule soit complètement immobilisé.**



Témoin d'avertissement de mains libres de direction assistée (selon l'équipement)

Lorsque le système de direction assistée est actif, il surveille les mouvements du volant. Si le volant n'est pas manœuvré ou que le conducteur retire ses mains du volant pendant un certain temps, le témoin d'avertissement s'allume. Si le conducteur ne manœuvre pas le volant après l'affichage de l'avertissement, une alarme sonore retentit et l'avertissement clignote à l'affichage multifonction, ensuite de quoi le frein est actionné pour demander au

conducteur de reprendre le contrôle du véhicule. Si le conducteur ne réagit toujours pas, le véhicule allume automatiquement les feux de détresse et ralentit jusqu'à l'arrêt complet.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Direction assistée » (p. 5-136).



Témoin du sac gonflable

Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche), le témoin du sac gonflable s'allume pendant environ sept secondes, puis s'éteint. Ceci indique que le dispositif est fonctionnel.

Si une des conditions suivantes survient, les sacs gonflables avant, les sacs gonflables latéraux, les rideaux gonflables latéraux et les ceintures de sécurité à prétendeur doivent faire l'objet d'un entretien :

- Le témoin du sac gonflable reste allumé après la période initiale d'environ sept secondes.
- Le témoin du sac gonflable clignote par intermittence.
- Le témoin du sac gonflable ne s'allume pas du tout.

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour ces services.

Le système de retenue supplémentaire (dispositif de sacs gonflables) ou les prétendeurs risquent de ne pas fonctionner correctement s'ils n'ont pas été vérifiés et réparés, au besoin. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de retenue supplémentaire » (p. 1-66).



AVERTISSEMENT

L'allumage du témoin des sacs gonflables peut indiquer que les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de systèmes de prétendeurs des ceintures de sécurité ne fonctionneront pas en cas d'accident. Pour prévenir les blessures potentielles aux occupants, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT/ VOYANTS LUMINEUX (jaune)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les indicateurs et les témoins d'avertissements, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

ABS ou  Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume, puis s'éteint. Cela indique que le système de freinage antiblocage (ABS) est fonctionnel.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS) s'allume lorsque le moteur est en marche, ou durant la conduite, il est possible que le système de freinage antiblocage (ABS) soit défectueux. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsqu'une anomalie se produit dans le circuit de freinage antiblocage (ABS), la fonction antiblocage est désactivée. Le fonctionnement du dispositif antiblocage est alors neutralisé et votre véhicule utilise le circuit de freinage standard. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Circuit de freinage » (p. 5-199).



Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Il s'éteint après que le moteur a démarré.

Ce témoin s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique avec détection de piétons est DÉACTIVÉ à l'écran multifonction.

Si le témoin s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique avec détection de piétons est allumé, cela peut

indiquer que le système n'est pas disponible. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » (p. 5-157).



Témoin de la direction assistée électrique

AVERTISSEMENT

- **Si le moteur ne tourne pas ou s'il est coupé pendant la conduite, l'assistance à la direction ne fonctionnera pas. Le volant est donc beaucoup plus difficile à manœuvrer.**
- **Lorsque le témoin de la direction assistée électrique s'allume et que le moteur tourne, il n'y a plus aucune assistance à la direction. Vous conservez toujours la maîtrise de votre véhicule, mais le volant est plus difficile à manœuvrer. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin de la direction assistée électrique s'allume. Le témoin de la direction assistée électrique s'éteint après le démarrage du moteur. Cela indique que la direction assistée électrique est fonctionnelle.

Si le témoin de la direction assistée électrique s'allume lorsque le moteur tourne, il peut indiquer que la direction assistée ne fonctionne pas correctement et qu'il faut la faire vérifier. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsque le témoin de la direction assistée électrique s'allume et que le moteur tourne, la direction n'est plus assistée, mais vous conservez toujours la maîtrise du véhicule. À ce moment, un effort de direction supérieur est nécessaire pour manœuvrer le volant, surtout dans les virages brusques et à basse vitesse.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Direction assistée » (p. 5-198).



Témoin du frein de stationnement électronique (selon l'équipement)

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin d'avertissement de frein de stationnement électronique s'allume, puis s'éteint.

Le système de freinage de stationnement électronique est relié au témoin du système de freinage de stationnement électronique. Si le témoin d'avertissement s'allume, il se peut que le système de freinage de stationnement électronique ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Frein de stationnement » (p. 5-32).



Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant

Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant s'allume et le sac gonflable du passager avant est désactivé

en fonction de l'utilisation faite du siège passager avant.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » (p. 1-80).



Témoin de FONCTIONNEMENT du limiteur de vitesse en descente (selon l'équipement)

Lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON (marche), ce témoin s'allume brièvement, puis s'éteint.

Le témoin s'allume lorsque le limiteur de vitesse en descente entre en fonction.

Si l'interrupteur du limiteur de vitesse en descente est en position marche et que le témoin clignote, le système n'est pas activé.

Si le témoin ne s'allume pas lorsque l'interrupteur du limiteur de vitesse en descente est en position en fonction, il est probable que le limiteur ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Interrupteur du limiteur de vitesse en descente » (p. 2-111) et « Limiteur de vitesse en descente » (p. 5-208).



Témoin d'avertissement de basse pression des pneus (selon l'équipement)

Votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus qui surveille la pression de tous les pneus, sauf le pneu de secours.

Le témoin d'avertissement de basse pression des pneus signale une basse pression des pneus ou indique que le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement.

Après l'ÉTABLISSEMENT du contact, ce témoin s'allume pendant environ une seconde puis s'éteint.

Avertissement Low tire pressure (Basse pression des pneus)

Le témoin s'allume pendant la conduite si une basse pression des pneus est détectée. L'avertissement « Tire Pressure Low — Add Air » (Pression de pneu Ajouter air) s'affiche également à l'écran multifonction.

Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume, vous devriez vous arrêter et régler la pression des quatre pneus à la pression À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, apposée dans l'ouverture de la portière du conducteur. Même si vous avez réglé la pression des pneus, le témoin d'avertissement de basse pression des pneus ne s'éteint pas automatiquement. Une fois la pression des pneus réglée à la pression recommandée, il faudra rouler à plus de 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système de surveillance de la pression des pneus et désactiver le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.

Le message d'avertissement « Pression de pneu. Ajouter air » s'affiche chaque fois que le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (marche) tant que le témoin d'avertissement de basse pression des pneus demeure allumé.

Pour en savoir plus, reportez-vous à la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57), « Système de surveillance de la pression des pneus » (p. 5-7) ou (p. 6-3).

Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus

Si le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement, le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute lorsque le contact est ÉTABLI. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. L'avertissement « Tire Pressure Low — Add Air » (Pression de pneu Ajouter air) ne s'affiche pas si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pour indiquer une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de surveillance de la pression des pneus » (p. 5-7) et « Pression des pneus » (p. 8-32).

AVERTISSEMENT

- Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.
- Si le témoin ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est ÉTABLI, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Si le témoin s'allume pendant la conduite, évitez les manœuvres de braquage et les freinages brusques, ralentissez, rangez-vous en un endroit sécuritaire, puis immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé

peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves, voire la mort. Vérifiez la pression de tous les pneus. Réglez la pression des pneus à la pression À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge apposée dans l'ouverture de la portière du conducteur, pour éteindre le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si le témoin s'allume encore pendant la conduite après le réglage de pression des pneus, il se peut qu'un des pneus soit crevé ou que le système de surveillance de la pression des pneus soit défectueux. Si vous avez un pneu crevé, montez la roue de secours dès que possible. Si aucun pneu n'est à plat et tous les pneus sont correctement gonflés, faites vérifier le véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

- Lors de l'utilisation d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne sera plus fonctionnel et le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignotera pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites remplacer vos pneus ou réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus dès que possible. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour ces services.
- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

MISE EN GARDE

- **Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace aucunement la vérification régulière de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus de votre véhicule.**
- **Si le véhicule roule à moins de 25 km/h (16 mi/h), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement.**
- **Assurez-vous que des pneus de la taille spécifiée sont installés correctement aux quatre roues de votre véhicule.**



Témoin d'anomalie (jaune)
(selon l'équipement)

Un témoin d'anomalie qui s'allume en continu ou qui clignote pendant que le moteur tourne peut indiquer une anomalie du dispositif antipollution.

Le témoin d'anomalie peut également s'allumer en continu si le véhicule est en panne sèche. Veillez à ce que le véhicule dispose d'au moins 11,4 L (3 gal) de carburant dans son réservoir.

Fonctionnement

Le témoin d'anomalie s'allume lorsque l'une des situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie s'allume en continu – Une anomalie du dispositif antipollution a été décelée. Faites inspecter votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Il n'est pas nécessaire de faire remorquer votre véhicule pour vous rendre chez le concessionnaire.
- Le témoin d'anomalie clignote – Un raté d'allumage du moteur susceptible d'endommager le dispositif antipollution de votre véhicule a été détecté. Pour éviter les dommages au dispositif antipollution de votre véhicule ou pour réduire la gravité de ceux-ci :
 - ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 72 km/h (45 mi/h);
 - évitez les accélérations et les décélérations brusques;
 - évitez les pentes ascendantes raides;
 - autant que possible, réduisez la charge transportée ou remorquée par votre véhicule.

Il est possible que le témoin d'anomalie cesse de clignoter et demeure allumé. Faites inspecter votre véhicule. Nous vous

recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Il n'est pas nécessaire de faire remorquer votre véhicule pour vous rendre chez le concessionnaire.

MISE EN GARDE

Le fait de continuer de conduire le véhicule en omettant de faire inspecter ou réparer (s'il y a lieu) le dispositif antipollution peut compromettre la maniabilité du véhicule, augmenter la consommation de carburant, et accroître les risques de dommages au dispositif antipollution.



Témoin d'avertissement principal (selon l'équipement)

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin multifonction s'allume si un message apparaît à l'écran multifonction.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).



Témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Il s'éteint après que le moteur a démarré.

Ce témoin s'allume lorsque le système de freinage automatique arrière est désactivé à l'écran multifonction.

Si le témoin s'allume lorsque le système de freinage automatique arrière est allumé, cela peut indiquer que le système n'est pas disponible. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Freinage automatique arrière (RAB) » (p. 5-148).



Témoin de dérapage

Ce témoin clignote pendant le fonctionnement du dispositif de contrôle dynamique du véhicule pour avertir le conducteur que la chaussée est glissante et que le véhicule atteindra bientôt ses limites de traction.

Il est possible que le fonctionnement du système entraîne une légère vibration ou des bruits, mais ceci est normal.

Le témoin clignote pendant quelques secondes après que le dispositif de contrôle dynamique du véhicule cesse de limiter le patinage des roues.

Le témoin  s'allume également lorsque vous tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Il s'éteint après 2 secondes environ si le système est fonctionnel. Si le témoin ne s'allume pas, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Témoin OFF (hors fonction) du système de contrôle dynamique du véhicule

Ce témoin s'allume lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé à l'écran multifonction. Cela indique que le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE a été désactivé.

Activez le système de contrôle dynamique du véhicule à l'écran multifonction ou faites redémarrer le moteur et le système fonctionnera normalement. Pour obtenir des

renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de Contrôle dynamique du véhicule » (p. 5-202).

Le témoin de NEUTRALISATION du SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE s'allume également lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Il s'éteint après 2 secondes environ si le système est fonctionnel. Si le témoin reste allumé ou s'il s'allume en même temps que le témoin  pendant la conduite, faites vérifier le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Il est possible que le fonctionnement du SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE entraîne une légère vibration ou des bruits lorsque vous démarrez ou que vous accélérez, mais ceci est normal.



AVERTISSEMENT

Le contrôle dynamique du véhicule doit rester en fonction sauf si vous devez sortir le véhicule de la boue ou de la neige.

TÉMOINS ET TÉMOINS D'AVERTISSEMENT (autre)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les indicateurs et les témoins d'avertissements, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).



Témoin de retenue automatique du frein (blanc/vert) (selon l'équipement)

Le témoin de retenue automatique du frein (blanc) s'allume lorsque le système de retenue automatique du frein est en mode d'attente.

Le témoin de retenue automatique du frein (vert) s'allume lorsque le système de retenue automatique du frein est en fonction.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Retenue automatique du frein » (p. 5-34).



Témoin des phares antibrouillard avant (vert) (selon l'équipement)

Le témoin des phares antibrouillard avant s'allume lorsque ceux-ci sont activés. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commutateur des phares antibrouillard » (p. 2-106).



Témoin d'assistance des feux de route (vert) (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque les phares s'allument alors que l'interrupteur des phares se trouve à la position AUTO (automatique) avec l'option feux de route sélectionnée et le moteur en marche. Cela indique que le système d'assistance du feu de route est fonctionnel.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commutateur des phares et des clignotants » (p. 2-99).



Témoin des feux de route (bleu) (selon l'équipement)

Ce témoin bleu s'allume lorsque les faisceaux route sont allumés et s'éteint lorsque les feux de croisement sont sélectionnés.

Le témoin des feux de route s'allume également lorsque le signal de dépassement est activé.



Témoin des feux de croisement (vert) (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque le commutateur est mis à la position . Les phares s'allument et les feux latéraux avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord restent allumés.



Témoin des phares et des feux latéraux (vert) (selon l'équipement)

Le témoin des phares et des feux latéraux s'allume lorsque les feux de position latéraux ou les phares s'allument (excluant les phares de jour et les feux distinctifs). Si l'interrupteur des phares est en position AUTO (automatique), le témoin des feux de position latéraux et des phares s'allume lorsque les phares s'allument. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commutateur des phares et des clignotants » (p. 2-99).



Témoins des clignotants et des feux de détresse (vert) (selon l'équipement)

Le témoin gauche ou droit (selon le cas) clignote lorsque la commande de clignotant est activée.

Les deux témoins clignotent lorsque le commutateur des feux de détresse est enfoncé.

RAPPELS SONORES

Signal d'avertissement des indicateurs d'usure de plaquettes de frein

Les indicateurs d'usure de plaquettes de frein à disque peuvent émettre un signal d'avertissement. Lorsqu'une plaquette de frein doit être remplacée, l'indicateur d'usure correspondant émet un bruit de grattement strident pendant la conduite, et ce, que la pédale de frein soit enfoncée ou non. Faites vérifier les freins de votre véhicule dès que possible si les indicateurs d'usure des freins émettent un tel bruit. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Carillon de rappel de clé (selon l'équipement)

Un carillon retentit si vous ouvrez la portière du conducteur lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position AUTO ACC (accessoires automatiques) ou OFF (hors fonction), ou à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) lorsque la clé intelligente est laissée dans le véhicule. Vérifiez bien que le commutateur d'allumage soit placé à la position LOCK (antivol-verrouillé) et n'oubliez pas de retirer la clé intelligente de son récepteur lorsque vous quittez votre véhicule.

Carillon de rappel des phares allumés

Si les phares ou les feux de stationnement du véhicule sont allumés et que le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF (hors fonction), un carillon retentit lorsque vous ouvrez la portière du conducteur.

Éteignez les phares ou tournez l'interrupteur des phares à la position AUTO (automatique) avant de quitter le véhicule.

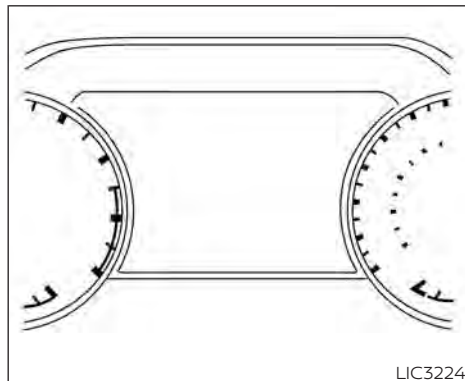
Avertisseur de portière de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD}

L'avertisseur de portière de la clé intelligente clignote si une des opérations inadéquates suivantes est effectuée.

- La clé intelligente demeure dans le véhicule lorsque vous verrouillez les portières.
- La clé intelligente se trouve hors du véhicule lorsque vous conduisez le véhicule.

Lorsque l'avertisseur retentit, assurez-vous de vérifier le véhicule et la clé intelligente. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » (p. 3-8).

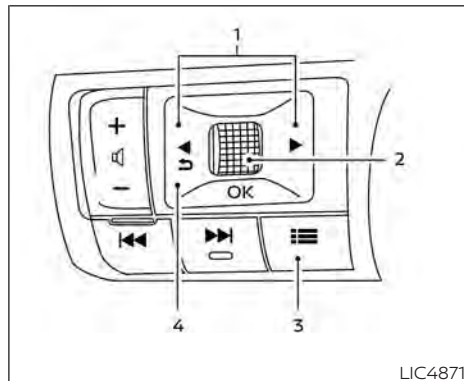
ÉCRAN MULTIFONCTION DE 18 CM (7 po) DE TYPE A (selon l'équipement)



L'écran multifonction se trouve à la gauche de l'indicateur de vitesse. Il affiche ce qui suit :

- Réglages de véhicule
- Témoins et avertissements
- Messages d'information et d'avertissement
- Informations sur la pression des pneus
- Renseignements sur l'ordinateur de trajet
- Renseignements sur le régulateur de vitesse
- Driving Aids (Aides au conducteur) (selon l'équipement)

- ProPILOT Assist (selon l'équipement)
- Renseignement sur l'utilisation de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD}
- Information audio
- Information sur la boussole ou le système de navigation (selon l'équipement)
- Position du levier de vitesse
- Autonomie de carburant
- Compteur kilométrique
- Horloge et température extérieure



UTILISATION DE L'ÉCRAN MULTIFONCTION

Vous pouvez explorer l'écran multifonction à l'aide des boutons ◀ ▶, ▶ et de la molette de défilement situés sur le volant.

1. ◀ ▶ - naviguez parmi les options à l'écran multifonction.
2. Molette de défilement - utilisez la molette de défilement pour naviguer parmi les éléments et modifier ou sélectionner un élément dans l'écran multifonction. Déplacez la molette de défilement pour naviguer vers le haut ou vers le bas et appuyez dessus pour sélectionner.

3. Bouton du menu contextuel – appuyez sur ce bouton pour ouvrir un menu contextuel.

4.  – retourner au menu précédent

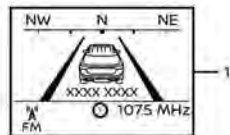
AFFICHAGE AU DÉMARRAGE

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), les écrans qui s'affichent à l'écran multifonction comprennent :

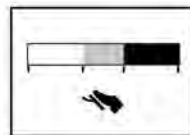
- État des systèmes actifs (selon l'équipement)
- Ordinateur de bord
- Fuel Economy (Consommation de carburant)
- Autonomie de carburant
- Informations sur la pression des pneus
- Système 4x4 intelligent (selon l'équipement)
- Navigation (selon l'équipement)
- Audio
- Avertissements

Les avertissements s'affichent uniquement s'ils sont présents. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les avertissements et les témoins, consultez la section « Avertissements et témoins de l'écran multifonction du véhicule » (p. 2-46).

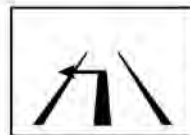
Pour contrôler les options qui s'affichent à l'écran multifonction du véhicule, consultez la section « Affichage personnalisé » (p. 2-43).



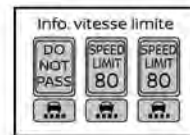
1



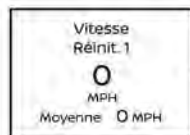
5



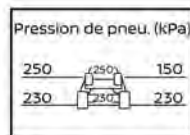
9



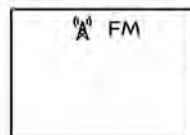
13



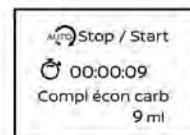
2



6



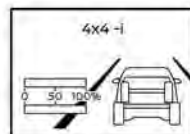
10



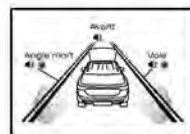
14



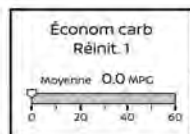
3



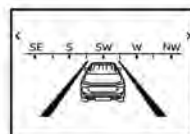
7



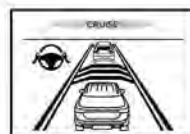
11



4



8



12

LIC4782

ORDINATEUR DE BORD

1. Accueil

Le mode Accueil affiche les renseignements suivants :

- Vitesse du véhicule
- Navigation (selon l'équipement)
- Audio

De l'écran d'accueil, pour passer à l'affichage audio, appuyez sur le bouton OK.

2. Vitesse et vitesse moyenne (selon l'équipement)

Le mode vitesse et vitesse moyenne affiche la vitesse instantanée du véhicule et la vitesse moyenne du véhicule depuis la dernière réinitialisation. Le mode vitesse et vitesse moyenne offre trois modes de fonctionnement. Vous pouvez alterner entre les options Manual Reset1 (réinit. 1 manuelle), Manual Reset2 (réinit. 2 manuelle) ou Auto Refuel (automatique au ravitaillement) en déplaçant la molette de défilement.

La réinitialisation 1 manuelle peut être réinitialisée manuellement à l'aide de la molette de défilement.

La réinitialisation 2 manuelle peut être réinitialisée manuellement à l'aide de la molette de défilement ou elle sera réinitialisée auto-

matiquement chaque fois que le commutateur d'allumage est mis à la position OFF (hors fonction) (selon l'équipement).

L'option automatique au ravitaillement se réinitialise automatiquement lors du ravitaillement en carburant.

3. Ordinateur de trajet

Consommation moyenne de carburant :

La consommation moyenne de carburant indique la consommation moyenne depuis la dernière réinitialisation.

Vitesse moyenne :

La vitesse moyenne indique la vitesse moyenne du véhicule depuis la dernière réinitialisation.

Compteur journalier :

Le compteur journalier indique la distance totale que le véhicule a parcourue depuis la dernière réinitialisation.

Temps écoulé :

Le temps écoulé indique le temps écoulé depuis la dernière réinitialisation.

Le mode ordinateur de trajet offre trois modes de fonctionnement. Vous pouvez alterner entre les options Manual Reset1

(réinit. 1 manuelle), Manual Reset2 (réinit. 2 manuelle) ou Auto Refuel (automatique au ravitaillement) en déplaçant la molette de défilement.

La réinitialisation 1 manuelle peut être réinitialisée manuellement à l'aide de la molette de défilement.

La réinitialisation 2 manuelle peut être réinitialisée manuellement à l'aide de la molette de défilement ou elle sera réinitialisée automatiquement chaque fois que le commutateur d'allumage est mis à la position OFF (hors fonction) (selon l'équipement).

L'option automatique au ravitaillement se réinitialise automatiquement lors du ravitaillement en carburant.

4. Affichage d'économie de carburant

Consommation réelle de carburant :

Le mode d'affichage d'économie réelle de carburant indique la consommation de carburant actuelle.

Consommation moyenne de carburant :

Le mode d'affichage d'économie de carburant indique la consommation moyenne depuis la dernière réinitialisation.

Le mode d'affichage d'économie de carburant offre trois modes de fonctionnement. Vous pouvez alterner entre les options Manual Reset1 (réinit. 1 manuelle), Manual Reset2 (réinit. 2 manuelle) ou Auto Refuel (automatique au ravitaillement) en déplaçant la molette de défilement.

La réinitialisation 1 manuelle peut être réinitialisée manuellement à l'aide de la molette de défilement.

La réinitialisation 2 manuelle peut être réinitialisée manuellement à l'aide de la molette de défilement ou elle sera réinitialisée automatiquement chaque fois que le commutateur d'allumage est mis à la position OFF (hors fonction) (selon l'équipement).

L'option automatique au ravitaillement se réinitialise automatiquement lors du ravitaillement en carburant.

5. Guide de pédale pour conduite écoénergétique

Lorsque le mode ECO est sélectionné, vous pouvez afficher la fonction ECO Pedal Guide (guide de pédale pour conduite écoénergétique) pour réduire la consommation de carburant.

Le mode guide de pédale pour conduite écoénergétique offre trois modes de fonctionnement. Vous pouvez alterner entre les options Manual Reset1 (réinit. 1 manuelle), Manual Reset2 (réinit. 2 manuelle) ou Auto Refuel (automatique au ravitaillement) en déplaçant la molette de défilement.

La réinitialisation 1 manuelle peut être réinitialisée manuellement à l'aide de la molette de défilement.

La réinitialisation 2 manuelle peut être réinitialisée manuellement à l'aide de la molette de défilement ou elle sera réinitialisée automatiquement chaque fois que le commutateur d'allumage est mis à la position OFF (hors fonction) (selon l'équipement).

L'option automatique au ravitaillement se réinitialise automatiquement lors du ravitaillement en carburant.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Mode ECO » (p. 5-41).

6. Pressions des pneus

Le mode de pression des pneus indique la pression des quatre pneus pendant que vous conduisez le véhicule.

Lorsque la fonction « Tire Pres ECO advice » (Avis ECO de pression des pneus) est ACTIVÉE, et lorsque la pression des pneus est basse, « Check Tire Pressures for Best Fuel Economy » (Vérifier la pression des pneus pour la meilleure économie de carburant) ou « Add air for Best Fuel Economy » (Ajouter de l'air pour la meilleure économie de carburant) apparaît. Pour en savoir plus, reportez-vous à la section « Réglage du mode ECO » (p. 5-41) ou « Avis ECO de pression des pneus » (p. 5-41).

Lorsque l'avertissement « Tire Pressure Low — Add Air » (Basse pression des pneus – Gonfler les pneus) s'affiche, l'affichage peut être activé en mode pression de pneu en appuyant sur la molette de défilement pour afficher d'autres détails sur l'avertissement affiché.

7. Affichage de la répartition du couple du système 4x4 intelligent (selon l'équipement)

Lorsque l'affichage de la répartition du couple du système 4x4 intelligent est sélectionné, vous pouvez voir le rapport de répartition du couple de la boîte de vitesses aux roues avant et arrière pendant la conduite.

8. Boussole (selon l'équipement)

L'affichage indique le cap du véhicule.

9. Navigation (selon l'équipement)

Quand le guidage d'itinéraire est défini dans le système de navigation, ce mode indique l'information relative à l'itinéraire.

10. Audio

Le mode Audio indique l'état des informations audio.

11. Assist. au conduct.

Le mode d'assistance au conducteur indique le mode de fonctionnement des systèmes suivants :

- Forward (vers l'avant)
 - Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons
 - Système de détection de collision frontale intelligent
- Voie :
 - Avertissement du déport de voie
 - Système d'intervention de changement de voie intelligent

• Angle mort :

- Avertisseur d'angle mort (BSW)
- Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) (selon l'équipement)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) » (p. 5-73), « Système d'avertissement sur angle mort (BSW) » (p. 5-60), « Avertissement du déport de voie (LDW) » (p. 5-45), « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » (p. 5-157), « Système de détection de collision frontale intelligent » (p. 5-171) ou « Système d'intervention de changement de voie intelligent » (p. 5-52).

12. ProPILOT Assist (selon l'équipement)

Le mode ProPILOT Assist indique les conditions de fonctionnement des systèmes suivants :

- Régulateur de vitesse adaptatif (ICC)
- Direction assistée

L'écran s'affiche également lorsque la fonction ProPILOT Assist est activée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « ProPILOT Assist » (p. 5-101).

13. Reconnaissance de signalisation routière (selon l'équipement)

Le système de reconnaissance de signalisation routière fournit au conducteur des renseignements relatifs à la limite de vitesse détectée le plus récemment.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Reconnaissance de signalisation routière » (p. 5-42).

14. Système d'arrêt au ralenti (selon l'équipement)

Le système d'arrêt au ralenti fournit au conducteur une indication de la quantité de carburant économisée pendant l'utilisation du système.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'arrêt du ralenti » (p. 5-217).

SYSTÈME DE COMMANDE D'HUILE (selon l'équipement)

Le système de commande d'huile est accessible à partir de la section Entretien des réglages de l'écran multifonction.

Les renseignements sur l'huile moteur indiquent la distance à parcourir avant la prochaine vidange. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) d'intervalle entre les vidanges d'huile du moteur 3.5 L 6 cylindres (VQ35DD).

S'affiche lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche)	Affichage du calage	Mesures à prendre
Huile moteur Entretien requis dans xxx miles	La durée de vie utile de l'huile est inférieure à 1500 km (940 mi).	Prévoyez l'entretien de votre véhicule.
Huile moteur Entretien requis	La durée de vie utile de l'huile est de 0 km (0 mi).	Faites vérifier votre véhicule dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).

L'intervalle de changement d'huile ne peut pas être réglé manuellement.

La distance avant la prochaine vidange d'huile est calculée selon les conditions de conduite et réglée automatiquement par le système de commande d'huile. Un rappel s'affiche lorsque la fin de l'intervalle d'entretien approche.

Lorsque l'option Factory Reset (Réinitialisation Usine) est sélectionnée à l'écran multifonction, le système de commande d'huile est également réinitialisé à la valeur initiale. Veuillez changer l'huile à moteur lorsque Factory Reset (Réinitialisation Usine) est sélectionnée.

MISE EN GARDE

Si l'indicateur de changement d'huile est affiché, vous devez remplacer l'huile moteur dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).

La conduite d'un véhicule dont l'huile est détériorée peut endommager le moteur.

Pour réinitialiser le système de commande d'huile :

1. Placez le commutateur d'allumage en position ON (marche).
2. Appuyez sur les boutons ◀ et ▶ situés sur le volant jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez les boutons de défilement pour sélectionner « Maintenance » (entretien). Appuyez ensuite sur les boutons de défilement.
3. Sélectionnez « Service » (entretien) et appuyez sur les boutons de défilement.
4. Appuyez sur les boutons de défilement en fonction des instructions de réinitialisation affichées au bas de l'écran d'entretien « Service » (entretien).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Entretien » (p. 2-74).

RÉGLAGES

Le mode de réglage vous permet de modifier les renseignements affichés à l'écran multifonction :

- Réglage du système de contrôle dynamique du véhicule
- Assist. au conduct.
- Réglage du mode ECO
- Réglage du système de surveillance de la pression des pneus
- Horloge
- Vehicle Settings (Réglages de véhicule)
- Maintenance (Entretien)
- Customize Display (affichage personnalisé)
- Unit/Language (Unité/Langue)
- Paramètres liés à clé (selon l'équipement)
- Factory Reset (Réinitialisation Usine)

Réglage du système de contrôle dynamique du véhicule

Le menu de réglage du système de contrôle dynamique du véhicule permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de contrôle dynamique du véhicule.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu	Explication
Système	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de contrôle dynamique du véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de Contrôle dynamique du véhicule » (p. 5-202).

Aide au conducteur

Le menu Driver Assistance (aide au conducteur) permet à l'utilisateur de modifier les différentes aides à la conduite et au stationnement, ainsi que les options de freinage.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu		Explication
Direction assistée		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la direction assistée du système ProPILOT Assist. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « ProPILOT Assist » (p. 5-101).
Voie assistée		Affiche les options offertes pour les voies.
	Warning (avertissement)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'avertissement du déport de voie (LDW). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Avertissement du déport de voie » (p. 5-45).
	Intervention	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'intervention de changement de voie intelligent. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'intervention de changement de voie intelligent » (p. 5-52).
Angle mort assisté		Affiche les options disponibles pour les angles morts.
	Warning (avertissement)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'avertissement sur angle mort. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'avertissement sur angle mort (BSW) » (p. 5-60).
	Intervention	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) » (p. 5-73).
Emergency Assist (assistance d'urgence)		Affiche les options disponibles de freinage d'urgence.
	Avant	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de freinage d'urgence avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » (p. 5-157) et « Système de détection de collision frontale intelligent » (p. 5-171).
	Arrière	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de freinage d'urgence arrière. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Freinage automatique arrière (RAB) » (p. 5-148).
Info. vitesse limite		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la reconnaissance Info. vitesse limite. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Reconnaissance de signalisation routière » (p. 5-42).

Option de menu		Explication
Rég vit en fct du trajet		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction de réglage de la vitesse par itinéraire.
Spd.Limit Assist (Aide limite de vitesse)		Permet à l'utilisateur de régler l'aide à la limite de vitesse à OFF (hors fonction), Manual (manuel) ou Auto (automatique).
Aides stationnement		Affiche les aides au stationnement disponibles.
	Objets en mouv.	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de détection d'objets mobiles. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Détection d'objets mobiles » (p. 4-30).
	Affichage auto Sonar	Permet l'affichage automatique du système de sonar. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de sonar avant et arrière » (p. 5-210).
	Avant	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le sonar avant.
	Arrière	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le sonar.
	Distance	Permet à l'utilisateur de régler la portée du sonar sur Long/Medium/Short (longue, moyenne ou courte).
	Volume	Permet à l'utilisateur de définir le volume du capteur de stationnement sur High/Medium/Low (élevé, moyen, bas).
Rear Cross Traffic Alert (Al. Traf. trans)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'alerte de circulation transversale arrière. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Alerte de circulation transversale arrière (RCTA) » (p. 5-88).
Alerte du Attention (Vigilance conducteur)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'alerte vigilance conducteur intelligent. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'alerte vigilance conducteur intelligent » (p. 5-187).
Timer Alert (Chrono Alerte)		Permet à l'utilisateur de régler l'alerte de minuterie.
Low Temp. Alert (Alerte température basse)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'alerte de température basse.

Réglage du mode ECO

Le menu des réglages du mode ECO permet à l'utilisateur de modifier les réglages du mode ECO.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu		Explication
ECO Customize (personnaliser le mode ECO)		Affiche les réglages disponibles pour le mode ECO.
	Cruise Control (régulateur de vitesse)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'option ECO du régulateur de vitesse. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Régulateur de vitesse » (p. 5-99).
	Idling stop (arrêt au ralenti)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'option ECO du système d'arrêt au ralenti. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'arrêt du ralenti » (p. 5-217).
	Air Conditioning (Climatisation)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'option ECO de la climatisation. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « ECO Customize (personnaliser le mode ECO) » (p. 5-41).
ECO Drive Assist (aide à la conduite écoénergétique)		Affiche les réglages disponibles pour l'information ECO.
	ECO Indicator (indicateur ECO [économie])	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'indicateur ECO.
	ECO Drive Report (Rapport de conduite écoénergétique)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'option ECO Drive Report (rapport de conduite écoénergétique).
View History (Afficher l'historique)		Affiche le rapport d'historique pour le véhicule.
Tire Pres ECO advice (Avis ECO de pression des pneus)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'avis ECO de pression des pneus.

Réglage du système de surveillance de la pression des pneus

Le menu de réglage du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) permet à l'utilisateur d'afficher ou de modifier les unités de pression de gonflage des pneus à l'écran multifonction.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu	Explication
Tire Pressure Unit (unité de pression des pneus)	Permet à l'utilisateur de sélectionner les unités de pression de gonflage des pneus qui s'affichent à l'écran multifonction.

Horloge

Permet à l'usager de régler les paramètres de l'horloge et l'heure sur l'écran multifonction.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu	Explication
Display (Affichage)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'affichage.
Clock Mode (Mode horloge)	Permet à l'utilisateur de régler le mode d'horloge à Auto (automatique), Manual (manuel) ou Time Zone (fuseau horaire).
Clock Format (Format de l'horloge)	Permet à l'utilisateur de régler le format de l'horloge à 24 h ou 12 h.
Daylight Saving (Heure avancée)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le mode d'heure avancée.
Time Zone (Fuseau horaire)	Permet à l'utilisateur de choisir un fuseau horaire.
Set Clock Manually (Régler l'horloge manuellement)	Permet à l'utilisateur de régler l'horloge manuellement.

Réglages de véhicule

Le menu des réglages de véhicule permet à l'utilisateur de modifier les réglages de l'éclairage, les réglages des essuie-glaces, les réglages de verrouillage, les réglages des clés et d'autres réglages du véhicule.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu		Explication
Hayon électrique		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le hayon à commande électrique.
Lumière		Affiche les options d'éclairage offertes.
	Welcome Headlight (éclairage d'accueil)	Permet à l'utilisateur d'allumer ou d'éteindre les phares d'accueil.
	Auto Room Lamp (éclairage intérieur automatique)	Permet à l'utilisateur d'allumer ou d'éteindre l'éclairage intérieur automatique.
	Accent Lighting (Éclairage d'accentuation)	Permet à l'utilisateur de régler l'éclairage d'accentuation.
	Auto Headlight (phares automatiques)	Permet à l'utilisateur de changer le moment où l'éclairage s'allume en fonction de la luminosité à l'extérieur du véhicule.
	Light Off Delay (délai d'extinction des phares)	Permet à l'utilisateur de modifier la durée pendant laquelle les phares automatiques restent allumés après la coupure du contact.

Option de menu		Explication
Verrouillage		Affiche les options de verrouillage offertes.
	Ext. Door Switch (commutateur extérieur de portière)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le commutateur de sortie de portière.
	Selective Unlock (déverrouillage sélectif)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction de déverrouillage sélectif. Lorsque cette option est activée (par défaut), seule la portière du conducteur se déverrouille en réponse à une commande de déverrouillage. Toutes les portières peuvent être déverrouillées en touchant le clavier tactile capacitif dans les 60 secondes suivant la fonction de déverrouillage capacitif de la poignée de portière. Lorsque cette fonction est désactivée, toutes les portes se déverrouillent lorsque le déverrouillage de la portière du conducteur est effectué une seule fois.
	Auto Door Unlock (déverrouillage automatique de portière)	Permet à l'utilisateur de régler le déverrouillage automatique des portières à Shift to P ou Shift to Park (levier de vitesse à la position P (stationnement)), IGN OFF (contact coupé) et OFF (hors fonction).
	Horn beeps on lock (l'avertisseur sonore retentit au verrouillage)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction d'avertisseur sonore au verrouillage.
	Verrouillage à l'éloignement du véhicule	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction de verrouillage à l'éloignement du véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Fonction de verrouillage à l'éloignement du véhicule » (p. 3-19).
	Déverrouillage à l'approche	Permet à l'utilisateur d'ACTIVER ou de DÉSACTIVER la fonction de déverrouillage à l'approche. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Fonction de déverrouillage à l'approche » (p. 3-19).
Essuie-glaces		Affiche les options d'essuie-glace offertes.
	Speed Dependent (asservissement à la vitesse)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction d'essuie-glaces asservis à la vitesse.
	Rain Sensor (Capteur de pluie)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les essuie-glaces à détection de pluie.
	Reverse Link (liaison marche arrière)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la liaison marche arrière.

Option de menu		Explication
Posi. conduite		Affiche les options disponibles de position de conduite.
	Exit Seat Slide (déplacement du siège à la sortie)	Lorsque la fonction de déplacement du siège à la sortie est activée, le siège du conducteur se déplace vers l'arrière pour faciliter la sortie lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction) et que la portière du conducteur est ouverte. Après être entré dans le véhicule et avoir placé le commutateur d'allumage à la position ON (marche), le siège du conducteur se déplace à la position réglée précédemment. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Siège à réglage mémorisé » (p. 3-44).
	Exit Steering Up (déplacement du volant vers le haut lors de la sortie)	Lorsque la fonction de déplacement du volant vers le haut lors de la sortie est activée, le volant de direction se déplace vers le haut pour faciliter la sortie lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) et que la portière du conducteur est ouverte. Lorsque vous prenez place dans le véhicule et que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche), le volant reprend sa position précédente. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Siège à réglage mémorisé » (p. 3-44).
Rear Door Alert (alerte de portière arrière)		Affiche les options d'alerte de portière arrière disponibles.
	Horn & Alert (avertisseur sonore et alerte)	Lorsque cette option est sélectionnée, l'alerte s'affiche et l'avertisseur sonore retentit.
	Alert Only (alerte seulement)	Lorsque cette option est sélectionnée, seule l'alerte s'affiche.
	OFF (hors fonction)	Lorsque cette option est sélectionnée, aucune alerte ne sonne ou ne s'active.

Maintenance (Entretien)

Le menu d'entretien permet à l'utilisateur de programmer des rappels pour divers éléments d'entretien du véhicule.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

AVERTISSEMENT

L'indicateur de remplacement des pneus ne remplace pas la vérification régulière des pneus, y compris la vérification de la pression des pneus. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remplacement des roues et des pneus » (p. 8-43). De nombreux facteurs y compris le gonflage des pneus, le réglage de la géométrie des roues, les habitudes de conduite et les conditions routières ont une incidence sur l'usure des pneus ainsi que sur les intervalles de remplacement des pneus. Le réglage de l'indicateur de remplacement des pneus programmé pour une certaine distance ne détermine pas la durée de vie utile des pneus. Utilisez l'indicateur de remplacement des pneus à titre de guide uniquement et vérifiez toujours régulièrement vos pneus. Une défaillance des pneus pourrait se produire si vous n'effectuez pas la vérification régulière des pneus, y compris celle de la pression des pneus. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves ou mortelles.

Option de menu	Explication
Service (entretien)	Permet à l'utilisateur de réinitialiser l'intervalle d'entretien. Cela ne doit être fait qu'après avoir terminé un entretien de vidange d'huile et de remplacement de filtre. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de commande d'huile » (p. 2-33).
Air Filter (filtre à air)	Permet à l'utilisateur de définir un rappel à un intervalle voulu pour effectuer un changement de filtre à air ou de réinitialiser le rappel une fois l'entretien terminé.
Tire (Pneus)	Permet à l'utilisateur de programmer un rappel à un intervalle voulu pour effectuer la permutation ou le remplacement des pneus, ou de réinitialiser le rappel après avoir effectué l'entretien des pneus.
Other (Autre)	Permet à l'utilisateur de programmer un rappel à l'intervalle voulu pour effectuer des travaux d'entretien supplémentaires (autres que l'huile, le filtre à air ou les pneus) ou de réinitialiser le rappel après avoir effectué l'entretien.

Customize Display (affichage personnalisé)

Le menu Customize Display (affichage personnalisé) permet à l'utilisateur de personnaliser l'information qui s'affiche à l'écran multifonction. Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu		Explication
Main Menu Selection (sélection du menu principal)		Affiche les écrans disponibles que l'écran multifonction peut afficher.
	Home (Accueil)	Permet à l'usager d'activer ou de désactiver l'écran Home (accueil) à l'écran multifonction.
	Blank (Vide)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'option d'écran vide à l'écran multifonction.
	Speed (Vitesse)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran d'indicateur de vitesse à l'écran multifonction.
	Drive Computer (Ordinateur de trajet)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran Drive Computer (ordinateur de trajet) à l'écran multifonction.
	Fuel Economy (Consommation de carburant)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran Fuel Economy (économie de carburant) à l'écran multifonction.
	ECO Pedal Guide (guide de pédale pour conduite écoénergétique)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le guide de pédale pour conduite écoénergétique à l'écran multifonction du véhicule.
	TPMS (Système de surveillance de la pression des pneus)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran du système de surveillance de la pression des pneus à l'écran multifonction.
	Idling Stop (Arrêt au ralenti)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran d'arrêt du ralenti à l'écran multifonction.
	4x4-I	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran 4x4-I à l'écran multifonction.
	Navigation	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran Navigation à l'écran multifonction.
	Audio	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran de commandes audio à l'écran multifonction.
	Driving Aids (Aides à la conduite)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran d'aides à la conduite à l'écran multifonction.
	Cruise (régulateur)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran du régulateur de vitesse à l'écran multifonction.
	Info. vitesse limite	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran de signe de limite de vitesse à l'écran multifonction.
Route Guidance (Guidage d'itinéraire)		Affiche les réglages disponibles liés au guidage d'itinéraire.
	Alerts (Alertes)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les alertes.

Option de menu		Explication
Transition (Cruise) (Croisière)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la transition (croisière).
Welcome Effect (Effet de l'écran d'accueil)		Affiche les réglages disponibles liés à l'effet de l'écran d'accueil.
	Gauges (indicateurs)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les effets des indicateurs.
	Animation	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les effets d'animation.
Operation guidance (Guidage d'utilisation)		Affiche les réglages disponibles liés au guidage d'utilisation.
	Lights (Éclairage)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le guidage pour le mode d'éclairage.
	Wiper (Essuie-glaces)	Affiche les réglages disponibles pour le guidage des essuie-glaces.
	Avant	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le guidage pour les essuie-glaces avant.
	Arrière	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le guidage pour l'essuie-glace arrière.
	High Beam Assist (Système d'assistance des feux de route)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le guidage pour l'assistance des feux de route.
	Seat Memory (Mémoire de siège)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le guidage pour la mémoire de siège.
	Cruise Control (régulateur de vitesse)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le guidage pour le régulateur de vitesse.

Unit/Language (Unité/Langue)

Le menu Unités/langues permet à l'utilisateur de modifier les unités affichées à l'écran multifonction.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu		Explication
Mileage/Fuel (kilométrage et carburant)		Affiche les unités offertes pour l'affichage du kilométrage et du niveau de carburant et permet à l'utilisateur de sélectionner l'unité voulue à des fins d'affichage.
Tire Pressure (pression des pneus)		Permet à l'utilisateur de sélectionner les unités d'affichage de pression des pneus.
Temperature (température)		Permet à l'utilisateur de sélectionner les unités d'affichage de température.
Language (langue)		Affiche les options de langue offertes et permet à l'utilisateur de sélectionner la langue voulue à des fins d'affichage.

Paramètres liés à clé (selon l'équipement)

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu	Explication
Key-Linked Settings (Paramètres liés à clé)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les réglages relatifs à la clé associée. Chaque clé active individuellement ce réglage. Lorsque cette fonction est activée, divers paramètres à l'écran multifonction et la place du conducteur (selon l'équipement) reviennent aux mêmes réglages que la dernière fois où la clé associée a été utilisée. Lorsque cette fonction est désactivée pour une clé, aucun réglage n'est modifié automatiquement lors de l'utilisation de cette clé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Siège à réglage mémorisé » (p. 3-44).

Factory Reset (Réinitialisation Usine)

Le menu Factory Reset (Réinitialisation Usine) permet à l'utilisateur de restaurer les réglages de l'écran multifonction pour maintenir les paramètres d'usine.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu	Explication
Factory Reset (Réinitialisation Usine)	Le menu Factory Reset (Réinitialisation usine) permet à l'utilisateur de faire passer les réglages de l'écran multifonction aux valeurs d'usine. Une fois les valeurs sélectionnées, l'utilisateur peut confirmer ou annuler la réinitialisation.

AVERTISSEMENTS ET TÉMOINS DE L'ÉCRAN MULTIFONCTION

Les messages suivants peuvent s'afficher à l'écran multifonction.



Démarrage du moteur pour système de clé intelligente (si le niveau de batterie de la clé intelligente est bas)

Ce témoin s'affiche lorsque la pile de la clé intelligente est faible et que le système de clé intelligente et le véhicule ne communiquent pas normalement.

Si ce témoin s'affiche, touchez le commutateur d'allumage à l'aide de la clé intelligente tout en enfonçant la pédale de frein. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Décharge de la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » (p. 5-20).



ID de la clé incorrect

Cet avertissement s'affiche lorsque le commutateur d'allumage est déplacé de la position OFF (hors fonction) et que la clé intelligente n'est pas détectée par le système. Vous ne pouvez pas faire démarrer le moteur à l'aide d'une clé non enregistrée.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » (p. 3-8).



Erreur syst. clé Voir manuel cond.

Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche), cet avertissement apparaît pendant un certain temps puis s'éteint.

Le message « Erreur syst. clé » avertit le conducteur de la présence d'une anomalie dans le système de clé intelligente. Si l'avertissement apparaît lorsque le moteur ne tourne pas, il pourrait être impossible de démarrer le moteur.

Si l'avertissement apparaît pendant que le moteur tourne, vous pouvez conduire le véhicule. Dans ces cas, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Batterie de la clé faible

Ce témoin s'affiche lorsque la pile de la clé intelligente est presque épuisée.

Si ce témoin s'affiche, remplacez la pile de la clé intelligente. Pour obtenir des renseigne-

ments supplémentaires, consultez la section « Remplacement de la pile » (p. 8-28).



Pas de clé détectée

Cet avertissement s'affiche lorsque la clé intelligente est à l'extérieur du véhicule et que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Assurez-vous que la clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » (p. 3-8).



Luminosité

Ce témoin indique le réglage de l'éclairage du tableau de bord. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commande de luminosité du tableau de bord » (p. 2-105).



« Caution Steep slope » (attention, pente abrupte)

Ce témoin s'affiche et une sonnerie retentit lorsque la fonction de retenue automatique des freins est activée lorsque le véhicule est sur une pente abrupte. Enfonchez la pédale de frein pour empêcher le véhicule

de bouger. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Retenue automatique du frein » (p. 5-34).

Chassis Control System Error See Owner's Manual (erreur du système de contrôle du châssis, voir le manuel du conducteur)

Cet avertissement s'affiche si le module de contrôle du châssis détecte une anomalie dans le système de contrôle du châssis. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Contrôle du châssis » (p. 5-207).

Vérifiez sur le siège arrière pour tous articles

Lorsque le système est activé, ce message s'affiche lorsque le véhicule s'immobilise, lorsque le conducteur déplace le levier de vitesse de la position D (marche avant) à la position P (stationnement) et lorsqu'il quitte le véhicule. Ce message demande au conducteur, après un certain temps, de vérifier les éléments du siège arrière dès que l'alarme sonore s'active.

REMARQUE :

Ce système se désactive jusqu'à ce que le conducteur l'ait activé au moyen de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Utilisation de l'écran multifonction du véhicule » (p. 2-27).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Alerte de portière arrière » (p. 2-118).

Alerte de portière arrière est activée

Lorsque le système est activé, ce message s'affiche lorsque le système d'alerte de la portière arrière est actif et peut rappeler au conducteur de vérifier le siège arrière.

- Au moyen du bouton du volant, un conducteur peut sélectionner l'option « Rejeter le message » pour effacer l'affichage pendant un laps de temps. Si aucune sélection n'est effectuée, ce message s'éteint automatiquement après un certain délai.
- Au moyen du bouton du volant, un conducteur peut sélectionner « Désactiver Alerte » pour désactiver l'alerte sonore pour le reste du trajet en cours.



AVERTISSEMENT

Le fait de sélectionner l'option « Rejeter le message » pendant un arrêt au cours d'un voyage rejette temporairement le message d'arrêt sans mettre le système hors fonction. Les alertes peuvent être fournies pour d'autres arrêts au cours du voyage. Le fait de sélectionner l'option « Désactiver Alerte » désactive le système d'alerte de la portière arrière pour le reste d'un trajet et aucune alarme sonore ne s'active.

REMARQUE :

Ce système se désactive jusqu'à ce que le conducteur l'ait activé au moyen de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Utilisation de l'écran multifonction » (p. 2-27).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Alerte de portière arrière » (p. 2-118).



Ouverture de la portière ou du hayon

Cet avertissement s'affiche lorsqu'une portière ou le hayon a été ouvert.

Témoin du sélecteur de mode de conduite

Lorsqu'un mode de conduite est sélectionné à l'aide du sélecteur de mode de conduite, l'indicateur du mode sélectionné s'affiche.

- SAND (sable) (modèles 4 roues motrices)
- MUD/RUT (boue/ornière) (modèles 4 roues motrices)
- SNOW (neige)
- STANDARD (normal) (modèles 2 roues motrices)
- AUTO (automatique) (modèles 4 roues motrices)
- ECO
- SPORT
- TOW (remorquage)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Sélecteur de mode de conduite » (p. 5-38).

Erreur syst. phares : voir manuel cond.

Cet avertissement apparaît dans le cas d'une anomalie du système. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commutateur des phares et des clignotants » (p. 2-99).



Niveau carburant bas

Cet avertissement apparaît lorsque le niveau de carburant est bas. Faites le plein dès que possible et, de préférence, avant que l'aiguille de la jauge de carburant n'atteigne le repère 0 (vide). **Lorsque l'aiguille de la jauge de carburant atteint le repère 0 (vide), le réservoir de carburant de votre véhicule ne contient qu'une petite réserve de carburant.**



Température extérieure basse

Cet avertissement s'affiche si la température extérieure est inférieure à 3 °C (37 °F). Vous pouvez modifier l'affichage de la température en degrés Celsius ou Fahrenheit. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Aide au conducteur » (p. 2-35).



Liqu. lave-glace bas

Cet avertissement s'affiche lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas. Ajoutez la quantité de liquide lave-glace requise. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Liquide lave-glace » (p. 8-13).

Mode de maintien au point mort activé

Ce message apparaît lorsque le mode de maintien au point mort est activé. Pour quitter le mode de maintien au point mort, placez le levier de vitesse à toute autre position que N (point mort). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Fonction de mode de maintien au point mort » (p. 5-29).

Neutral Hold Mode was not activated (Le mode de maintien au point mort n'a pas été activé)

Ce message apparaît lorsque le mode de maintien au point mort n'est pas disponible. Pour activer le mode de maintien au point mort, attendez un certain temps sans changer de vitesse, puis effectuez les opérations de nouveau. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Fonction de mode de maintien au point mort » (p. 5-29).

Guidage du mode de maintien au point mort

Ce message s'affiche après environ 5 secondes lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction) lorsque le levier sélecteur est en

position N (point mort) (le mode de maintien au point mort est disponible). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Fonction de mode de maintien au point mort » (p. 5-29).

Erreur captr station. Voir manuel cond.

Cet avertissement apparaît dans le cas d'une anomalie du système. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de sonar avant et arrière » (p. 5-210).

Coupure aliment. pour prolonger batterie

Dans des conditions particulières, cet avertissement peut apparaître dans l'affichage des renseignements sur le véhicule après un certain temps si le commutateur d'allumage est en position ON (marche) et si le véhicule est en position P (stationnement). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Positions du commutateur d'allumage par bouton-poussoir » (p. 5-18).

Aliment. coupée pour prolonger batterie

Dans des conditions particulières, cet avertissement peut apparaître après que le commutateur d'allumage a été mis hors tension automatiquement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Positions du commutateur d'allumage par bouton-poussoir » (p. 5-18).



Appuyez sur la pédale de frein pour empêcher le véhicule de rouler

Cet avertissement s'affiche dans les situations suivantes :

- Le conducteur tente de relâcher manuellement le frein de stationnement électrique sans enfoncer la pédale de frein.
- Le véhicule est arrêté sur une pente abrupte et il y a risque de marche arrière, même si le frein de stationnement électrique est serré.
- Cet avertissement s'affiche et un carillon retentit si le véhicule se déplace alors que la fonction de retenue automatique du frein est activée. Enfoncez la pédale de frein pour empêcher le véhicule de bouger.



Appuyez sur la pédale de frein pour activer le commutateur e-Pedal

Ce témoin s'affiche si l'on appuie sur le commutateur de retenue automatique du frein sans enfoncer la pédale de frein pendant que la fonction de retenue automatique du frein est activée. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le commutateur pour désactiver la fonction de retenue automatique du frein.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Retenue automatique du frein » (p. 5-34).



Appuyer sur frein et bouton démarrage

Ce témoin s'allume quand le levier de vitesse est dans la position P (stationnement).

Ce témoin s'affiche également lorsque le véhicule est démarré à l'aide de la fonction de démarrage à distance du moteur (selon l'équipement).

Ce témoin indique que le moteur peut être démarré en appuyant sur le commutateur d'allumage alors que la pédale de frein est enfoncée. Vous pouvez démarrer le moteur dans n'importe quelle position du commutateur d'allumage.



Avertissement de ceinture de sécurité arrière

- Cet avertissement concerne l'affichage uniquement des ceintures de sécurité arrière. Les ceintures de sécurité arrière détachées apparaissent en rouge.
- Si une ceinture de sécurité arrière est détachée lorsqu'on appuie sur le commutateur d'allumage à la position ON (marche), cet avertissement s'affiche pendant environ une minute ou jusqu'à ce qu'il soit rejeté.
- Lorsqu'une ceinture de sécurité arrière devient détachée, cet avertissement s'affiche pendant plus d'une minute, ou jusqu'à ce qu'il soit rejeté, et le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité s'allume.
- Si le véhicule roule à plus de 15 km/h (9 mi/h) pendant ou après le changement d'état, cet avertissement s'affiche, le témoin de ceinture de sécurité clignote et le carillon retentit pendant plus d'une minute. Pendant ce temps, l'avertissement et le carillon ne peuvent être rejetés que si la ceinture de sécurité arrière est bouclée de nouveau. Une fois que le témoin d'avertissement et le carillon des ceintures de sécurité sont éteints, l'affichage demeure en place jusqu'à ce qu'il soit rejeté.

REMARQUE :

- **Lorsqu'il s'affiche, ce message affiche également l'état de toutes les portières et du hayon arrière.**
- **L'ouverture et la fermeture d'une portière arrière avec le véhicule à l'arrêt réinitialisent cet avertissement, comme lorsque vous poussez à nouveau sur le commutateur d'allumage à la position ON (marche).**



Rappel Éteindre phares

Cet avertissement s'affiche lorsque les phares NE SONT PAS ÉTEINTS à la sortie du véhicule. Placez l'interrupteur des phares à la position OFF (hors fonction) ou AUTO (automatique). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commutateur des phares et des clignotants » (p. 2-99).

Sur mode de transport Pousser pin c-circuit

Cet avertissement peut s'afficher si le commutateur d'entreposage prolongé n'est pas enfoncé. Lorsque cet avertissement s'affiche, appuyez sur le commutateur d'entreposage prolongé pour désactiver l'avertissement. Pour obtenir des renseignements

supplémentaires, consultez « Commutateur d'entreposage prolongé » (p. 2-124).



« Steep slope Apply foot brake » (pente abrupte, appliquer la pédale de frein)

Ce témoin apparaît et un carillon retentit si le témoin « Caution Steep slope » (attention pente abrupte) est apparu depuis plus de 3 minutes. Le frein de stationnement est alors automatiquement serré et la force de freinage de la fonction de retenue automatique du frein est relâchée. Le véhicule peut ensuite se déplacer ou rouler de façon inattendue. Enfoncez la pédale de frein pour empêcher le véhicule de bouger.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Retenue automatique du frein » (p. 5-34).



Prendre une pause?

Ce témoin s'affiche lorsque le minuteur atteint le délai programmé. Le minuteur peut être programmé pour un délai maximal de six heures. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Réglages » (p. 2-34).

Pression de pneu basse. Ajouter air

Cet avertissement s'affiche lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume sur le tableau de bord et qu'une basse pression des pneus est détectée. Le message d'avertissement s'affiche chaque fois que le commutateur d'allumage se trouve sur ON (marche) tant que le témoin d'avertissement de basse pression des pneus demeure allumé. Si cet avertissement s'affiche, arrêtez le véhicule et réglez la pression des quatre pneus à la pression À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez « Témoin d'avertissement de basse pression des pneus » (p. 2-21) et « Système de surveillance de la pression des pneus » (p. 5-7).

Erreur TPMS Voir manuel cond.

Cet avertissement s'affiche dans le cas d'une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus. Si cet avertissement s'affiche, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Indicateur de position du levier sélecteur de transmission

Ce témoin indique la position du levier sélecteur de la boîte de vitesses.



Lorsque stationné, serrez le frein de stationnement

Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie se produit dans le système de commande de changement de vitesse électrique sous 10 km/h (6 mi/h).

Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Erreur du système 4WD (quatre roues motrices) : se reporter au manuel du conducteur

Cet avertissement s'affiche quand le système à 4 roues motrices ne fonctionne pas correctement pendant que le moteur tourne. Réduisez la vitesse du véhicule et faites vérifier le véhicule par un concessionnaire NISSAN le plus tôt possible. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système 4x4 intelligent (I-4x4) » (p. 5-194).

Température élevée du mode 4WD (4 roues motrices) Arrêter véhicule

Cet avertissement apparaît lorsque la température de l'huile des pièces du groupe motopropulseur augmente lorsqu'il y a une grande différence de rotation entre les roues arrière et avant (patinage des roues), comme lorsque vous conduisez sur des routes accidentées, du sable ou de la boue, ou encore lorsque vous libérez un véhicule enlisé. Si ce message s'affiche, arrêtez le véhicule lorsque le moteur tourne au ralenti aussitôt qu'il est prudent de le faire. Dans ces cas, le véhicule passe du mode 4WD (4 roues motrices) au mode 2WD (2 roues motrices) pour protéger les pièces du groupe motopropulseur. Ensuite, si l'avertissement disparaît, vous pouvez reprendre la conduite 4WD (4 roues motrices).

Pneu taille incorr. Voir manuel cond.

Cet avertissement peut s'afficher s'il y a une grande différence entre les diamètres des roues avant et arrière. Quittez la route et arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire en laissant le moteur tourner au ralenti. Vérifiez si tous les pneus sont des mêmes taille, marque, construction et

sculptures, si la pression des pneus est correcte et si les pneus ne sont pas excessivement usés. Si vous éprouvez des problèmes, changez les pneus ou réglez-les à la pression correcte. Ne sélectionnez pas le mode SNOW (neige), SAND (sable) ou MUD/RUT (boue/ornière) (selon l'équipement) avec le sélecteur de mode de conduite et ne conduisez pas rapidement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système 4x4 intelligent (I-4x4) » (p. 5-194).



Témoin d'avertissement d'urgence du système de freinage d'urgence automatique (AEB) avec dispositif de détection de piétons

Ce témoin s'affiche et un signal sonore retentit lorsque le système détecte la possibilité d'une collision frontale.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » (p. 5-157).



Témoin de système d'avertissement sur angle mort (BSW)/système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI)

Ce témoin apparaît lorsque le système BSW ou I-BSI est engagé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, voir « Système d'avertissement sur angle mort (BSW) » (p. 5-60) ou « Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) » (p. 5-73).



Témoin du régulateur de vitesse

Ce témoin indique l'état du système du régulateur de vitesse.

Lorsque le régulateur de vitesse est activé, un cercle vert s'allume pour indiquer que le système est réglé. L'écran multifonction affiche également la vitesse à laquelle a été réglé le régulateur de vitesse. Si vous accélérez au-delà de la vitesse programmée, la vitesse clignote jusqu'à ce que vous annuliez le régulateur de vitesse ou retourniez à la vitesse programmée. Si le régulateur de vitesse est en fonction et annulé, la vitesse s'affiche pour indiquer la vitesse à laquelle le véhicule retourne si le bouton Resume (Reprendre) est activé.

Pas disponible à présent

Ce message peut s'afficher lorsque le système ProPILOT Assist, le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) ou le système d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) est activé.

Dans les conditions suivantes, le régulateur de vitesse adaptatif (avec ProPILOT Assist), le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) ou le système d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) est automatiquement désactivé :

- Lorsque le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE est désactivé.
- Le mode SNOW (neige), le mode SAND (sable) ou le mode MUD/RUT (boue/ornière) est sélectionné (modèles 4 roues motrices).

Le système ci-dessus ne peut pas être utilisé dans certaines situations (lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction, lorsqu'une roue patine et lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé).



Attention du conducteur Défaut du système

Cet avertissement s'affiche lorsque le système d'alerte vigilance conducteur intelligent est défectueux. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'alerte vigilance conducteur intelligent » (p. 5-187).



Faire une pause?

Cette alerte s'affiche lorsque le système a détecté que le conducteur montre des signes de fatigue ou un manque d'attention.

Aides à la conduite en marche avant désactivées temporairement, capteur avant obstrué, voir le manuel du propriétaire

Ce message s'affiche lorsque le capteur de radar avant peut être obstrué en raison de :

- boue, saleté, neige, glace, etc.
- mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).

Toutes les aides à la conduite en marche avant sont temporairement désactivées jusqu'à ce que le système détecte que le capteur de radar avant n'est plus obstrué.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section :

- Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (p. 5-157)
- ProPILOT Assist (p. 5-101)
- Système de détection de collision frontale intelligent (p. 5-171)



Avertissement de détection de la tenue du volant

Cet avertissement s'affiche lorsque le système de direction assistée est activé et que la ou les conditions suivantes se produisent :

- Lorsque vous ne tenez pas le volant en main.
- Lorsqu'il n'y a aucune manœuvre au volant.

Veuillez tenir immédiatement le volant. Lorsque le volant est manœuvré, l'avertissement disparaît et la fonction de direction assistée est rétablie automatiquement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « ProPILOT Assist » (p. 5-101).



Système d'arrêt du ralenti

Ce témoin indique l'état du système d'arrêt au ralenti.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'arrêt du ralenti » (p. 5-217).



Témoin de système d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) / système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) / ProPILOT Assist

Ce témoin s'affiche lorsque les systèmes d'avertissement sur angle mort (I-LI), d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) ou ProPILOT Assist sont activés.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Système d'intervention de changement de voie intelligent » (p. 5-52), « Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) » (p. 5-73) ou ProPILOT Assist (p. 5-101).



Témoin du système d'avertissement du déport de voie

Ce témoin apparaît lorsque système d'avertissement du déport de voie (LDW) n'est pas disponible.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Avertissement du déport de voie » (p. 5-45).

Défaut du système Voir manuel cond.

Cet avertissement s'affiche lorsqu'un ou plusieurs des systèmes suivants (selon l'équipement) ne fonctionnent pas correctement :

- Freinage automatique arrière (RAB)
- Reconnaissance de signalisation routière (TSR)

Si un ou plusieurs de ces avertissements s'affichent, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Défaillance du syst.

Cet avertissement s'affiche lorsqu'un ou plusieurs des systèmes suivants (selon l'équipement) ne fonctionnent pas correctement :

- Alerte de circulation transversale arrière (RCTA)
- Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons
- Système de détection de collision frontale intelligent

Si un ou plusieurs de ces avertissements s'affichent, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Not Available Bad Weather (non disponible, intempéries)

Ce message peut s'afficher lorsque le système de direction assistée est engagé.

Dans les conditions suivantes, le système de direction assistée est automatiquement annulé :

- Lorsque les essuie-glaces fonctionnent à haute vitesse.

- Lorsque les marquages au sol de la voie empruntée ne peuvent pas être correctement détectés pendant un certain délai à cause de différentes raisons comme une ornière dans la neige, le reflet des rayons du soleil lors d'un jour pluvieux ou la présence de plusieurs marquages au sol imprécis.

Si vous désirez utiliser à nouveau le système de direction assistée, mettez hors fonction le système ProPILOT Assist et remettez-le en fonction lorsque les marquages au sol sont clairement visibles.

Not Available Front Camera Obstructed (non disponible, caméra avant obstruée)

Ce message peut s'afficher lorsque le système de direction assistée est engagé.

Dans les conditions suivantes, le système de direction assistée est automatiquement annulé :

- Zone de caméra du pare-brise embuée ou recouverte de saleté, de gouttes d'eau, de glace, de neige, etc.
- Pénétration d'une lumière intense (par exemple, la lumière directe du soleil ou les feux de route des véhicules venant en sens inverse) dans la caméra avant.

Non dispo Frein stationn. serré

Ce message peut s'afficher lorsque le système ProPILOT Assist est engagé.

Dans les conditions suivantes, le système ProPILOT Assist est automatiquement annulé :

- Le frein de stationnement électronique est serré.

Le système ci-dessus ne peut pas être utilisé lorsque le stationnement électronique est activé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « ProPILOT Assist » (p. 5-101) et « Frein de stationnement » (p. 5-32).

Indispo. Mauvaises conditions de route

Ce message peut s'afficher lorsque le système ProPILOT Assist, le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) ou le système d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) est activé.

Dans les conditions suivantes, le système ProPILOT Assist, le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) ou le sys-

tème d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) est automatiquement désactivé :

- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction.
- Lorsqu'une roue patine.

Le système ci-dessus ne peut pas être utilisé dans certaines situations (lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction, lorsqu'une roue patine et lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé).

Not Available Seat Belt Not Fastened (non disponible, ceinture de sécurité non bouclée)

Ce message peut s'afficher lorsque le système ProPILOT Assist est engagé.

Dans les conditions suivantes, le système ProPILOT Assist est automatiquement annulé :

- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.

Le système ci-dessus ne peut pas être utilisé lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.

Non disponible Défaillance du système

Cet avertissement s'affiche lorsqu'un ou plusieurs des systèmes suivants (selon l'équipement) ne fonctionnent pas correctement.

- ProPILOT Assist
- Avertisseur d'angle mort (BSW)
- Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI)
- Avertissement du déport de voie (LDW)
- Système d'intervention de changement de voie intelligent

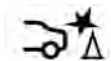
Si un ou plusieurs de ces avertissements s'affichent, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « ProPILOT Assist » (p. 5-101), « Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) » (p. 5-73), « Système d'avertissement sur angle mort » (p. 5-60), « Avertissement du déport de voie » (p. 5-45) ou « Système d'intervention de changement de voie intelligent » (p. 5-52).



Témoins ProPILOT Assist

Ces témoins indiquent l'état du système ProPILOT Assist. L'état est affiché par la couleur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « ProPILOT Assist » (p. 5-101).



Témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière

Ce témoin apparaît pour indiquer l'état du système de freinage automatique arrière. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Freinage automatique arrière (RAB) » (p. 5-148).



Témoin de signe de limite de vitesse

Ce message peut s'afficher lorsque le système de reconnaissance de signalisation routière est engagé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Reconnaissance de signalisation routière » (p. 5-42).

Système de direction assistée non disponible, impossible de détecter la voie

Ce témoin peut s'afficher lorsque le système de direction assistée est engagé. Le système de direction assistée est automatiquement neutralisé lorsque les marquages au sol de la voie empruntée ne peuvent pas être correctement détectés pendant un certain délai à cause de différentes raisons comme une ornière dans la neige, le reflet des rayons du soleil lors d'un jour pluvieux ou la présence de plusieurs marquages au sol imprécis.

Si vous désirez utiliser à nouveau le système de direction assistée, mettez hors fonction le système ProPILOT Assist et remettez-le en fonction lorsque les marquages au sol sont clairement visibles.



Témoin d'état de la direction assistée

Ce témoin s'allume lorsque le système de direction assistée est engagé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « ProPILOT Assist » (p. 5-101).

Non disponible haute temp. habitacle

Ce message s'affiche lorsque la caméra détecte une température intérieure supérieure à 40 °C (104 °F). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « ProPILOT Assist » (p. 5-101), « Système d'intervention de changement de voie intelligent » (p. 5-52), « Avertissement du déport de voie » (p. 5-45) ou « Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) » (p. 5-73).

Non disponible Obstruction radar latérale

Ce message s'affiche lorsque le système d'avertissement sur angle mort (BSW) ou le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) n'est pas disponible en raison d'une détection d'obstruction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'avertissement sur angle mort (BSW) » (p. 5-60), « Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) » (p. 5-73) ou « Alerte de circulation transversale arrière (RCTA) » (p. 5-88).



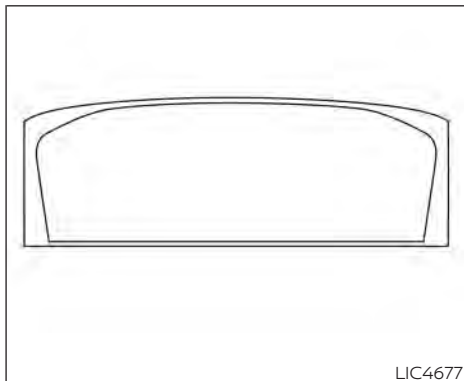
Témoin de détection du véhicule suivi

Ce témoin s'allume lorsque les systèmes suivants sont activés et ont détecté un véhicule :

- Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons
- Système de détection de collision frontale intelligent

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » (p. 5-157) ou « Système de détection de collision frontale intelligent » (p. 5-171).

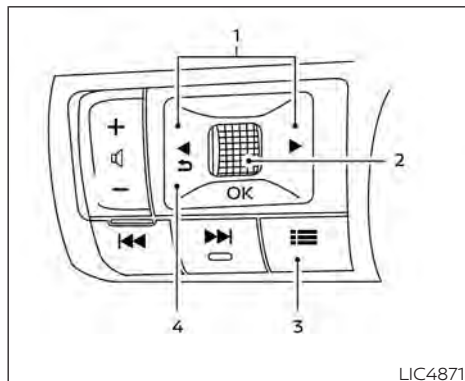
ÉCRAN MULTIFONCTION DE 31 CM (12,3 po) DE TYPE B (selon l'équipement)



L'écran multifonction se trouve à la gauche de l'indicateur de vitesse. Il affiche ce qui suit :

- Réglages de véhicule
- Témoins et avertissements
- Messages d'information et d'avertissement
- Informations sur la pression des pneus
- Renseignements sur l'ordinateur de trajet
- Renseignements sur le régulateur de vitesse

- Driving Aids (Aides au conducteur) (selon l'équipement)
- ProPILOT Assist (selon l'équipement)
- Renseignement sur l'utilisation de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD}
- Information audio
- Information sur la boussole ou le système de navigation (selon l'équipement)
- Position du levier de vitesse
- Autonomie de carburant
- Compteur kilométrique et compteur journalier double
- Horloge et température extérieure
- Système 4x4 intelligent (selon l'équipement)



UTILISATION DE L'ÉCRAN MULTIFONCTION

Vous pouvez explorer l'écran multifonction à l'aide des boutons ◀ ▶, ↵ et de la molette de défilement situés sur le volant.

1. ◀ ▶ – naviguez parmi les options à l'écran multifonction.
2. Molette de défilement – utilisez la molette de défilement pour naviguer parmi les éléments et modifier ou sélectionner un élément dans l'écran multifonction. Déplacez la molette de défilement pour naviguer vers le haut ou vers le bas et appuyez dessus pour sélectionner.

3. Bouton du menu contextuel – appuyez sur ce bouton pour ouvrir un menu contextuel.

4. ↵ – retourner au menu précédent

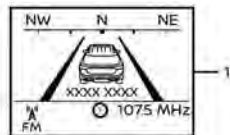
AFFICHAGE AU DÉMARRAGE

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), les écrans qui s'affichent à l'écran multifonction comprennent :

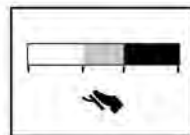
- État des systèmes actifs (selon l'équipement)
- Ordinateur de bord
- Fuel Economy (Consommation de carburant)
- Autonomie de carburant
- Informations sur la pression des pneus
- Système 4x4 intelligent (selon l'équipement)
- Navigation (selon l'équipement)
- Audio
- Avertissements

Les avertissements s'affichent uniquement s'ils sont présents. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les avertissements et les témoins, consultez la section « Avertissements et témoins de l'écran multifonction du véhicule » (p. 2-78).

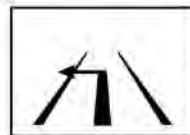
Pour contrôler les options qui s'affichent à l'écran multifonction du véhicule, consultez la section « Affichage personnalisé » (p. 2-75).



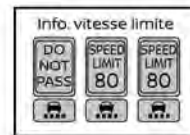
1



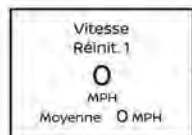
5



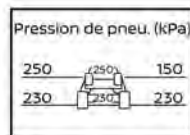
9



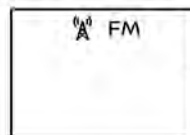
13



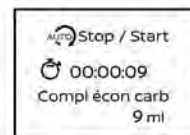
2



6



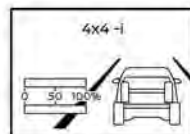
10



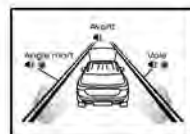
14



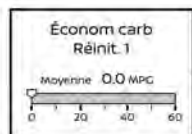
3



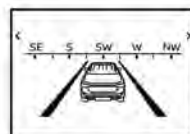
7



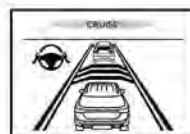
11



4



8



12

LIC4782

ORDINATEUR DE BORD

1. Accueil

Le mode Accueil affiche les renseignements suivants :

- Vitesse du véhicule
- Navigation (selon l'équipement)
- Audio

De l'écran d'accueil, pour passer à l'affichage audio, appuyez sur le bouton OK.

2. Vitesse et vitesse moyenne (selon l'équipement)

Le mode vitesse et vitesse moyenne affiche la vitesse instantanée du véhicule et la vitesse moyenne du véhicule depuis la dernière réinitialisation. Le mode vitesse et vitesse moyenne offre trois modes de fonctionnement. Vous pouvez alterner entre les options Manual Reset1 (réinit. 1 manuelle), Manual Reset2 (réinit. 2 manuelle) ou Auto Refuel (automatique au ravitaillement) en déplaçant la molette de défilement.

La réinitialisation 1 manuelle peut être réinitialisée manuellement à l'aide de la molette de défilement.

La réinitialisation 2 manuelle peut être réinitialisée manuellement à l'aide de la molette de défilement ou elle sera réinitialisée auto-

matiquement chaque fois que le commutateur d'allumage est mis à la position OFF (hors fonction) (selon l'équipement).

L'option automatique au ravitaillement se réinitialise automatiquement lors du ravitaillement en carburant.

3. Ordinateur de trajet

Consommation moyenne de carburant :

La consommation moyenne de carburant indique la consommation moyenne depuis la dernière réinitialisation.

Vitesse moyenne :

La vitesse moyenne indique la vitesse moyenne du véhicule depuis la dernière réinitialisation.

Compteur journalier :

Le compteur journalier indique la distance totale que le véhicule a parcourue depuis la dernière réinitialisation.

Temps écoulé :

Le temps écoulé indique le temps écoulé depuis la dernière réinitialisation.

Le mode ordinateur de trajet offre trois modes de fonctionnement. Vous pouvez alterner entre les options Manual Reset1

(réinit. 1 manuelle), Manual Reset2 (réinit. 2 manuelle) ou Auto Refuel (automatique au ravitaillement) en déplaçant la molette de défilement.

La réinitialisation 1 manuelle peut être réinitialisée manuellement à l'aide de la molette de défilement.

La réinitialisation 2 manuelle peut être réinitialisée manuellement à l'aide de la molette de défilement ou elle sera réinitialisée automatiquement chaque fois que le commutateur d'allumage est mis à la position OFF (hors fonction) (selon l'équipement).

L'option automatique au ravitaillement se réinitialise automatiquement lors du ravitaillement en carburant.

4. Affichage d'économie de carburant

Consommation réelle de carburant :

Le mode d'affichage d'économie réelle de carburant indique la consommation de carburant actuelle.

Consommation moyenne de carburant :

Le mode d'affichage d'économie de carburant indique la consommation moyenne depuis la dernière réinitialisation.

Le mode d'affichage d'économie de carburant offre trois modes de fonctionnement. Vous pouvez alterner entre les options Manual Reset1 (réinit. 1 manuelle), Manual Reset2 (réinit. 2 manuelle) ou Auto Refuel (automatique au ravitaillement) en déplaçant la molette de défilement.

La réinitialisation 1 manuelle peut être réinitialisée manuellement à l'aide de la molette de défilement.

La réinitialisation 2 manuelle peut être réinitialisée manuellement à l'aide de la molette de défilement ou elle sera réinitialisée automatiquement chaque fois que le commutateur d'allumage est mis à la position OFF (hors fonction) (selon l'équipement).

L'option automatique au ravitaillement se réinitialise automatiquement lors du ravitaillement en carburant.

5. Guide de pédale pour conduite écoénergétique

Lorsque le mode ECO est sélectionné, vous pouvez afficher la fonction ECO Pedal Guide (guide de pédale pour conduite écoénergétique) pour réduire la consommation de carburant.

Le mode guide de pédale pour conduite écoénergétique offre trois modes de fonctionnement. Vous pouvez alterner entre les options Manual Reset1 (réinit. 1 manuelle), Manual Reset2 (réinit. 2 manuelle) ou Auto Refuel (automatique au ravitaillement) en déplaçant la molette de défilement.

La réinitialisation 1 manuelle peut être réinitialisée manuellement à l'aide de la molette de défilement.

La réinitialisation 2 manuelle peut être réinitialisée manuellement à l'aide de la molette de défilement ou elle sera réinitialisée automatiquement chaque fois que le commutateur d'allumage est mis à la position OFF (hors fonction) (selon l'équipement).

L'option automatique au ravitaillement se réinitialise automatiquement lors du ravitaillement en carburant.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Mode ECO » (p. 5-41).

6. Pressions des pneus

Le mode de pression des pneus indique la pression des quatre pneus pendant que vous conduisez le véhicule.

Lorsque la fonction « Tire Pres ECO advice » (Avis ECO de pression des pneus) est ACTIVÉE, et lorsque la pression des pneus est basse, « Check Tire Pressures for Best Fuel Economy » (Vérifier la pression des pneus pour la meilleure économie de carburant) ou « Add air for Best Fuel Economy » (Ajouter de l'air pour la meilleure économie de carburant) apparaît. Pour en savoir plus, reportez-vous à la section « Réglage du mode ECO » (p. 5-41) ou « Avis ECO de pression des pneus » (p. 5-41).

Lorsque l'avertissement « Tire Pressure Low — Add Air » (Basse pression des pneus – Gonfler les pneus) s'affiche, l'affichage peut être activé en mode pression de pneu en appuyant sur la molette de défilement pour afficher d'autres détails sur l'avertissement affiché.

7. Affichage de la répartition du couple du système 4x4 intelligent (selon l'équipement)

Lorsque l'affichage de la répartition du couple du système 4x4 intelligent est sélectionné, vous pouvez voir le rapport de répartition du couple de la boîte de vitesses aux roues avant et arrière pendant la conduite.

8. Boussole (selon l'équipement)

L'affichage indique le cap du véhicule.

9. Navigation (selon l'équipement)

Quand le guidage d'itinéraire est défini dans le système de navigation, ce mode indique l'information relative à l'itinéraire.

10. Audio

Le mode Audio indique l'état des informations audio.

11. Assist. au conduct.

Le mode d'assistance au conducteur indique le mode de fonctionnement des systèmes suivants :

- Forward (vers l'avant)
 - Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons
 - Système de détection de collision frontale intelligent
- Voie :
 - Avertissement du déport de voie
 - Système d'intervention de changement de voie intelligent

• Angle mort :

- Avertisseur d'angle mort (BSW)
- Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) (selon l'équipement)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) » (p. 5-73), « Système d'avertissement sur angle mort (BSW) » (p. 5-60), « Avertissement du déport de voie (LDW) » (p. 5-45), « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » (p. 5-157), « Système de détection de collision frontale intelligent » (p. 5-171) ou « Système d'intervention de changement de voie intelligent » (p. 5-52).

12. ProPILOT Assist (selon l'équipement)

Le mode ProPILOT Assist indique les conditions de fonctionnement des systèmes suivants :

- Régulateur de vitesse adaptatif (ICC)
- Direction assistée

L'écran s'affiche également lorsque la fonction ProPILOT Assist est activée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « ProPILOT Assist » (p. 5-101).

13. Reconnaissance de signalisation routière (selon l'équipement)

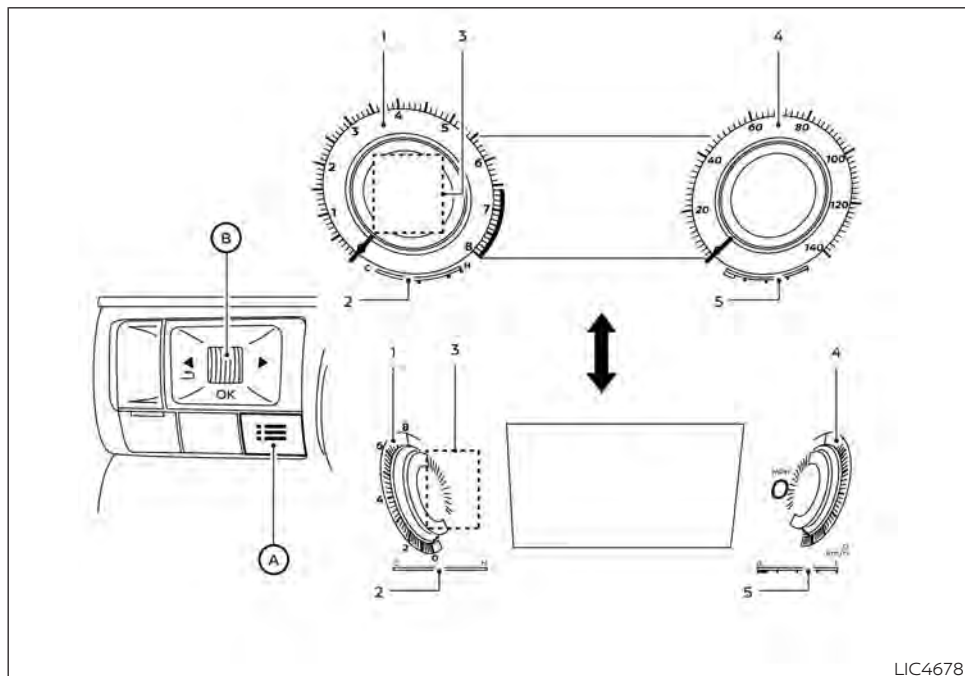
Le système de reconnaissance de signalisation routière fournit au conducteur des renseignements relatifs à la limite de vitesse détectée le plus récemment.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Reconnaissance de signalisation routière » (p. 5-42).

14. Système d'arrêt au ralenti (selon l'équipement)

Le système d'arrêt au ralenti fournit au conducteur une indication de la quantité de carburant économisée pendant l'utilisation du système.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'arrêt du ralenti » (p. 5-217).



MODIFICATION DE L'AFFICHAGE DE L'ÉCRAN DES COMPTEURS

1. Compte-tours
2. Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

3. Affichage personnel
4. Indicateur de vitesse
5. Jauge de carburant

Pour les modèles avec l'affichage plein écran, l'affichage du compteur peut être modifié pour prolonger l'écran multifonction.

Pour modifier l'affichage de l'écran des compteurs :

1. Appuyez sur le bouton de menu **A** sur le côté gauche du volant. La mention « Shortcut Menu » (menu contextuel) s'affiche à l'écran multifonction.
2. Tournez la molette de défilement **B** pour sélectionner « Change Meter View » (modifier l'affichage des compteurs) et appuyez sur le bouton de la molette pour changer l'affichage.

LIC4678

SYSTÈME DE COMMANDE D'HUILE (selon l'équipement)

Le système de commande d'huile est accessible à partir de la section Entretien des réglages de l'écran multifonction.

Les renseignements sur l'huile moteur indiquent la distance à parcourir avant la prochaine vidange. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) d'intervalle entre les vidanges d'huile du moteur 3.5 L 6 cylindres (VQ35DD).

S'affiche lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche)	Affichage du calage	Mesures à prendre
Huile moteur Entretien requis dans xxx miles	La durée de vie utile de l'huile est inférieure à 1500 km (940 mi).	Prévoyez l'entretien de votre véhicule.
Huile moteur Entretien requis	La durée de vie utile de l'huile est de 0 km (0 mi).	Faites vérifier votre véhicule dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).

L'intervalle de changement d'huile ne peut pas être réglé manuellement.

La distance avant la prochaine vidange d'huile est calculée selon les conditions de conduite et réglée automatiquement par le système de commande d'huile. Un rappel s'affiche lorsque la fin de l'intervalle d'entretien approche.

Lorsque l'option Factory Reset (Réinitialisation Usine) est sélectionnée à l'écran multifonction, le système de commande d'huile est également réinitialisé à la valeur initiale. Veuillez changer l'huile à moteur lorsque Factory Reset (Réinitialisation Usine) est sélectionnée.

MISE EN GARDE

Si l'indicateur de changement d'huile est affiché, vous devez remplacer l'huile moteur dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).

La conduite d'un véhicule dont l'huile est détériorée peut endommager le moteur.

Pour réinitialiser le système de commande d'huile :

1. Placez le commutateur d'allumage en position ON (marche).
2. Appuyez sur les boutons ◀ et ▶ situés sur le volant jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez les boutons de défilement pour sélectionner « Maintenance » (entretien). Appuyez ensuite sur les boutons de défilement.
3. Sélectionnez « Service » (entretien) et appuyez sur les boutons de défilement.
4. Appuyez sur les boutons de défilement en fonction des instructions de réinitialisation affichées au bas de l'écran d'entretien « Service » (entretien).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Entretien » (p. 2-74).

RÉGLAGES

Le mode de réglage vous permet de modifier les renseignements affichés à l'écran multifonction :

- Réglage du système de contrôle dynamique du véhicule
- Assist. au conduct.
- Affichage personnel
- Visualisation tête haute (selon l'équipement)
- Réglage du mode ECO
- Réglage du système de surveillance de la pression des pneus
- Horloge
- Vehicle Settings (Réglages de véhicule)
- Maintenance (Entretien)
- Customize Display (affichage personnalisé)
- Unit/Language (Unité/Langue)
- Factory Reset (Réinitialisation Usine)

Réglage du système de contrôle dynamique du véhicule

Le menu de réglage du système de contrôle dynamique du véhicule permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de contrôle dynamique du véhicule.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu	Explication
Système	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de contrôle dynamique du véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de Contrôle dynamique du véhicule » (p. 5-202).

Aide au conducteur

Le menu Driver Assistance (aide au conducteur) permet à l'utilisateur de modifier les différentes aides à la conduite et au stationnement, ainsi que les options de freinage.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu		Explication
Direction assistée		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la direction assistée du système ProPILOT Assist. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « ProPILOT Assist » (p. 5-101).
Voie assistée		Affiche les options offertes pour les voies.
	Warning (avertissement)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'avertissement du déport de voie (LDW). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Avertissement du déport de voie » (p. 5-45).
	Intervention	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'intervention de changement de voie intelligent. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'intervention de changement de voie intelligent » (p. 5-52).
Angle mort assisté		Affiche les options disponibles pour les angles morts.
	Warning (avertissement)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'avertissement sur angle mort. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'avertissement sur angle mort (BSW) » (p. 5-60).
	Intervention	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) » (p. 5-73).
Emergency Assist (assistance d'urgence)		Affiche les options disponibles de freinage d'urgence.
	Avant	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de freinage d'urgence avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » (p. 5-157) et « Système de détection de collision frontale intelligent » (p. 5-171).
	Arrière	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de freinage d'urgence arrière. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Freinage automatique arrière (RAB) » (p. 5-148).
Info. vitesse limite		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la reconnaissance Info. vitesse limite. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Reconnaissance de signalisation routière » (p. 5-42).

Option de menu		Explication
Rég vit en fct du trajet		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction de réglage de la vitesse par itinéraire.
Spd.Limit Assist (Aide limite de vitesse)		Permet à l'utilisateur de régler l'aide à la limite de vitesse à OFF (hors fonction), Manual (manuel) ou Auto (automatique).
Aides stationnement		Affiche les aides au stationnement disponibles.
	Objets en mouv.	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système de détection d'objets mobiles. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Détection d'objets mobiles » (p. 4-30).
	Affichage auto Sonar	Permet l'affichage automatique du système de sonar. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de sonar avant et arrière » (p. 5-210).
	Avant	Permet à l'usager d'activer ou de désactiver le sonar avant.
	Arrière	Permet à l'usager d'activer ou de désactiver le sonar.
	Distance	Permet à l'utilisateur de régler la portée du sonar sur Long/Medium/Short (longue, moyenne ou courte).
	Volume	Permet à l'utilisateur de définir le volume du capteur de stationnement sur High/Medium/Low (élevé, moyen, bas).
Rear Cross Traffic Alert (Al. Traf. trans)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'alerte de circulation transversale arrière. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Alerte de circulation transversale arrière (RCTA) » (p. 5-88).
Alerte du Attention (Vigilance conducteur)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'alerte vigilance conducteur intelligent. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'alerte vigilance conducteur intelligent » (p. 5-187).
Timer Alert (Chrono Alerte)		Permet à l'usager de régler l'alerte de minuterie.
Low Temp. Alert (Alerte température basse)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le système d'alerte de température basse.

Affichage personnel

Le menu Personal Display (affichage personnel) permet à l'utilisateur de définir divers écrans dans la zone d'affichage personnel de l'écran multifonction.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu	Explication
Blank (Vide)	Permet à l'utilisateur de sélectionner l'écran vide.
Navigation	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran de navigation.
Time to Destination (durée avant destination)	Permet à l'utilisateur de sélectionner l'écran de durée avant l'arrivée à destination.
Fuel Economy (Consommation de carburant)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran de consommation de carburant.
Trip (trajet)	Permet à l'utilisateur de sélectionner l'écran du compteur de trajet.
Gear position (rapport de marche)	Permet à l'utilisateur de sélectionner l'écran de rapport de marche.
Average speed (Vitesse moyenne)	Permet à l'utilisateur de sélectionner l'écran de vitesse moyenne.

Visualisation tête haute (selon l'équipement)

Le menu Head-Up Display (Visualisation tête haute) permet à l'utilisateur de commander la fonction de visualisation tête haute.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu	Explication
Brightness (Luminosité)	Permet à l'utilisateur de modifier la luminosité de l'affichage.
Height (Hauteur)	Permet à l'utilisateur de modifier la hauteur de l'affichage.
Rotation (Permutation)	Permet à l'utilisateur de modifier la rotation de l'affichage.
Contents selection (Sélection du contenu)	Affiche le contenu disponible dans la visualisation tête haute.

Option de menu		Explication
	Navigation	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la navigation.
	Driving Assist (Aide à la conduite)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'aide à la conduite.
	Speed Limit Sign (Info. vitesse limite)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la reconnaissance Info. vitesse limite.
	Audio	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran Audio.
	TÉL./SMS	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'affichage de téléphone et message texte.
Reset (Réinitialiser)		Permet à l'utilisateur de réinitialiser les réglages. Une fois les valeurs sélectionnées, l'utilisateur peut confirmer ou annuler la réinitialisation.

Réglage du mode ECO

Le menu des réglages du mode ECO permet à l'utilisateur de modifier les réglages du mode ECO.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu		Explication
ECO Customize (personnaliser le mode ECO)		Affiche les réglages disponibles pour le mode ECO.
	Cruise Control (régulateur de vitesse)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'option ECO du régulateur de vitesse. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Régulateur de vitesse » (p. 5-99).
	Idling stop (arrêt au ralenti)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'option ECO du système d'arrêt au ralenti. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'arrêt du ralenti » (p. 5-217).
	Air Conditioning (Climatisation)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'option ECO de la climatisation. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « ECO Customize (personnaliser le mode ECO) » (p. 5-41).
ECO Drive Assist (aide à la conduite écoénergétique)		Affiche les réglages disponibles pour l'information ECO.
	ECO Indicator (indicateur ECO [économie])	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'indicateur ECO.
	ECO Drive Report (Rapport de conduite écoénergétique)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'option ECO Drive Report (rapport de conduite écoénergétique).
View History (Afficher l'historique)		Affiche le rapport d'historique pour le véhicule.
Tire Pres ECO advice (Avis ECO de pression des pneus)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'avis ECO de pression des pneus.

Réglage du système de surveillance de la pression des pneus

Le menu de réglage du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) permet à l'utilisateur d'afficher ou de modifier les unités de pression de gonflage des pneus à l'écran multifonction.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu	Explication
Tire Pressure Unit (unité de pression des pneus)	Permet à l'utilisateur de sélectionner les unités de pression de gonflage des pneus qui s'affichent à l'écran multifonction.

Horloge

Permet à l'usager de régler les paramètres de l'horloge et l'heure sur l'écran multifonction.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu	Explication
Display (Affichage)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'affichage.
Clock Mode (Mode horloge)	Permet à l'utilisateur de régler le mode d'horloge à Auto (automatique), Manual (manuel) ou Time Zone (fuseau horaire).
Clock Format (Format de l'horloge)	Permet à l'utilisateur de régler le format de l'horloge à 24 h ou 12 h.
Daylight Saving (Heure avancée)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le mode d'heure avancée.
Time Zone (Fuseau horaire)	Permet à l'utilisateur de choisir un fuseau horaire.
Set Clock Manually (Régler l'horloge manuellement)	Permet à l'utilisateur de régler l'horloge manuellement.

Réglages de véhicule

Le menu des réglages de véhicule permet à l'utilisateur de modifier les réglages de l'éclairage, les réglages des essuie-glaces, les réglages de verrouillage, les réglages des clés et d'autres réglages du véhicule.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu		Explication
Hayon électrique		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le hayon à commande électrique.
Lumière		Affiche les options d'éclairage offertes.
	Welcome Headlight (éclairage d'accueil)	Permet à l'utilisateur d'allumer ou d'éteindre les phares d'accueil.
	Auto Room Lamp (éclairage intérieur automatique)	Permet à l'utilisateur d'allumer ou d'éteindre l'éclairage intérieur automatique.
	Accent Lighting (Éclairage d'accentuation)	Permet à l'utilisateur de régler l'éclairage d'accentuation.
	Auto Headlight (phares automatiques)	Permet à l'utilisateur de changer le moment où l'éclairage s'allume en fonction de la luminosité à l'extérieur du véhicule.
	Light Off Delay (délai d'extinction des phares)	Permet à l'utilisateur de modifier la durée pendant laquelle les phares automatiques restent allumés après la coupure du contact.

Option de menu		Explication
Verrouillage		Affiche les options de verrouillage offertes.
	Ext. Door Switch (commutateur extérieur de portière)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le commutateur de sortie de portière.
	Selective Unlock (déverrouillage sélectif)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction de déverrouillage sélectif. Lorsque cette option est activée (par défaut), seule la portière du conducteur se déverrouille en réponse à une commande de déverrouillage. Toutes les portières peuvent être déverrouillées en touchant le clavier tactile capacitif dans les 60 secondes suivant la fonction de déverrouillage capacitif de la poignée de portière. Lorsque cette fonction est désactivée, toutes les portières se déverrouillent lorsque le déverrouillage de la portière du conducteur est effectué une seule fois.
	Auto Door Unlock (déverrouillage automatique de portière)	Permet à l'utilisateur de régler le déverrouillage automatique des portières à Shift to P (levier sélecteur à la position P [stationnement]) et OFF (hors fonction).
	Horn beeps on lock (l'avertisseur sonore retentit au verrouillage)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction d'avertisseur sonore au verrouillage.
	Verrouillage à l'éloignement du véhicule	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction de verrouillage à l'éloignement du véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Fonction de verrouillage à l'éloignement du véhicule » (p. 3-19).
	Déverrouillage à l'approche	Permet à l'utilisateur d'ACTIVER ou de DÉSACTIVER la fonction de déverrouillage à l'approche. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Fonction de déverrouillage à l'approche » (p. 3-19).
Essuie-glaces		Affiche les options d'essuie-glace offertes.
	Speed Dependent (asservissement à la vitesse)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction d'essuie-glaces asservis à la vitesse.
	Rain Sensor (Capteur de pluie)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la fonction de détection de pluie.
	Reverse Link (liaison marche arrière)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la liaison marche arrière.

Option de menu		Explication
Posi. conduite		Affiche les options disponibles de position de conduite.
	Exit Seat Slide (déplacement du siège à la sortie)	Lorsque la fonction de déplacement du siège à la sortie est activée, le siège du conducteur se déplace vers l'arrière pour faciliter la sortie lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction) et que la portière du conducteur est ouverte. Après être entré dans le véhicule et avoir placé le commutateur d'allumage à la position ON (marche), le siège du conducteur se déplace à la position réglée précédemment. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Siège à réglage mémorisé » (p. 3-44).
	Exit Steering Up (déplacement du volant vers le haut lors de la sortie)	Lorsque la fonction de déplacement du volant vers le haut lors de la sortie est activée, le volant de direction se déplace vers le haut pour faciliter la sortie lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) et que la portière du conducteur est ouverte. Lorsque vous prenez place dans le véhicule et que vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche), le volant reprend sa position précédente. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Siège à réglage mémorisé » (p. 3-44).
Rear Door Alert (alerte de portière arrière)		Affiche les options d'alerte de portière arrière disponibles.
	Horn & Alert (avertisseur sonore et alerte)	Lorsque cette option est sélectionnée, l'alerte s'affiche et l'avertisseur sonore retentit.
	Alert Only (alerte seulement)	Lorsque cette option est sélectionnée, seule l'alerte s'affiche.
	OFF (hors fonction)	Lorsque cette option est sélectionnée, aucune alerte ne sonne ou ne s'active.

Maintenance (Entretien)

Le menu d'entretien permet à l'utilisateur de programmer des rappels pour divers éléments d'entretien du véhicule.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

AVERTISSEMENT

L'indicateur de remplacement des pneus ne remplace pas la vérification régulière des pneus, y compris la vérification de la pression des pneus. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remplacement des roues et des pneus » (p. 8-43). De nombreux facteurs y compris le gonflage des pneus, le réglage de la géométrie des roues, les habitudes de conduite et les conditions routières ont une incidence sur l'usure des pneus ainsi que sur les intervalles de remplacement des pneus. Le réglage de l'indicateur de remplacement des pneus programmé pour une certaine distance ne détermine pas la durée de vie utile des pneus. Utilisez l'indicateur de remplacement des pneus à titre de guide uniquement et vérifiez toujours régulièrement vos pneus. Une défaillance des pneus pourrait se produire si vous n'effectuez pas la vérification régulière des pneus, y compris celle de la pression des pneus. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves ou mortelles.

Option de menu	Explication
Service (entretien)	Permet à l'utilisateur de réinitialiser l'intervalle d'entretien. Cela ne doit être fait qu'après avoir terminé un entretien de vidange d'huile et de remplacement de filtre. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de commande d'huile » (p. 2-64).
Air Filter (filtre à air)	Permet à l'utilisateur de définir un rappel à un intervalle voulu pour effectuer un changement de filtre à air ou de réinitialiser le rappel une fois l'entretien terminé.
Tire (Pneus)	Permet à l'utilisateur de programmer un rappel à un intervalle voulu pour effectuer la permutation ou le remplacement des pneus, ou de réinitialiser le rappel après avoir effectué l'entretien des pneus.
Other (Autre)	Permet à l'utilisateur de programmer un rappel à l'intervalle voulu pour effectuer des travaux d'entretien supplémentaires (autres que l'huile, le filtre à air ou les pneus) ou de réinitialiser le rappel après avoir effectué l'entretien.

Customize Display (affichage personnalisé)

Le menu Customize Display (affichage personnalisé) permet à l'utilisateur de personnaliser l'information qui s'affiche à l'écran multifonction. Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu		Explication
Main Menu Selection (sélection du menu principal)		Affiche les écrans disponibles que l'écran multifonction peut afficher.
	Home (Accueil)	Permet à l'usager d'activer ou de désactiver l'écran Home (accueil) à l'écran multifonction.
	Blank (Vide)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'option d'écran vide à l'écran multifonction.
	Drive Computer (Ordinateur de trajet)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran Drive Computer (ordinateur de trajet) à l'écran multifonction.
	Fuel Economy (Consommation de carburant)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran Fuel Economy (économie de carburant) à l'écran multifonction.
	TPMS (Système de surveillance de la pression des pneus)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran du système de surveillance de la pression des pneus à l'écran multifonction.
	4x4-I	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran 4x4-I à l'écran multifonction.
	Idling Stop (Arrêt au ralenti)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran d'arrêt du ralenti à l'écran multifonction.
	Compass (Boussole)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran de boussole à l'écran multifonction.
	Navigation	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran Navigation à l'écran multifonction.
	Info. vitesse limite	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran de signe de limite de vitesse à l'écran multifonction.
	Audio	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran de commandes audio à l'écran multifonction.
	Driving Aids (Aides à la conduite)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran d'aides à la conduite à l'écran multifonction.
	Cruise (régulateur)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver l'écran du régulateur de vitesse à l'écran multifonction.
Route Guidance (Guidage d'itinéraire)		Affiche les réglages disponibles liés au guidage d'itinéraire.
	Alerts (Alertes)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les alertes.

Option de menu		Explication
Transition (Cruise) (Croisière)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver la transition (croisière).
Welcome Effect (Effet de l'écran d'accueil)		Affiche les réglages disponibles liés à l'effet de l'écran d'accueil.
	Gauges (indicateurs)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les effets des indicateurs.
	Animation	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver les effets d'animation.
Operation guidance (Guidage d'utilisation)		Affiche les réglages disponibles liés au guidage d'utilisation.
	Lights (Éclairage)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le guidage pour le mode d'éclairage.
	Wiper (Essuie-glaces)	Affiche les réglages disponibles pour le guidage des essuie-glaces.
	Avant	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le guidage pour les essuie-glaces avant.
	Arrière	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le guidage pour l'essuie-glace arrière.
	High Beam Assist (Système d'assistance des feux de route)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le guidage pour l'assistance des feux de route.
	Seat Memory (Mémoire de siège)	Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le guidage pour la mémoire de siège.
Cruise Control (régulateur de vitesse)		Permet à l'utilisateur d'activer ou de désactiver le guidage pour le régulateur de vitesse.

Unit/Language (Unité/Langue)

Le menu Unités/langues permet à l'utilisateur de modifier les unités affichées à l'écran multifonction.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu	Explication
Mileage/Fuel (kilométrage et carburant)	Affiche les unités offertes pour l'affichage du kilométrage et du niveau de carburant et permet à l'utilisateur de sélectionner l'unité voulue à des fins d'affichage.
Tire Pressure (pression des pneus)	Permet à l'utilisateur de sélectionner les unités d'affichage de pression des pneus.
Temperature (température)	Permet à l'utilisateur de sélectionner les unités d'affichage de température.
Language (langue)	Affiche les options de langue offertes et permet à l'utilisateur de sélectionner la langue voulue à des fins d'affichage.

Factory Reset (Réinitialisation Usine)

Le menu Factory Reset (Réinitialisation Usine) permet à l'utilisateur de restaurer les réglages de l'écran multifonction pour maintenir les paramètres d'usine.

Votre véhicule n'est peut-être pas équipé de certains éléments de menu illustrés ci-dessous.

Option de menu	Explication
Factory Reset (Réinitialisation Usine)	Le menu Factory Reset (Réinitialisation usine) permet à l'utilisateur de faire passer les réglages de l'écran multifonction aux valeurs d'usine. Une fois les valeurs sélectionnées, l'utilisateur peut confirmer ou annuler la réinitialisation.

AVERTISSEMENTS ET TÉMOINS DE L'ÉCRAN MULTIFONCTION

Les messages suivants peuvent s'afficher à l'écran multifonction.



Démarrage du moteur pour système de clé intelligente (si le niveau de batterie de la clé intelligente est bas)

Ce témoin s'affiche lorsque la pile de la clé intelligente est faible et que le système de clé intelligente et le véhicule ne communiquent pas normalement.

Si ce témoin s'affiche, touchez le commutateur d'allumage à l'aide de la clé intelligente tout en enfonçant la pédale de frein. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Décharge de la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » (p. 5-20).



ID de la clé incorrect

Cet avertissement s'affiche lorsque le commutateur d'allumage est déplacé de la position OFF (hors fonction) et que la clé intelligente n'est pas détectée par le système. Vous ne pouvez pas faire démarrer le moteur à l'aide d'une clé non enregistrée.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » (p. 3-8).



Erreur syst. clé Voir manuel cond.

Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche), cet avertissement apparaît pendant un certain temps puis s'éteint.

Le message « Erreur syst. clé » avertit le conducteur de la présence d'une anomalie dans le système de clé intelligente. Si l'avertissement apparaît lorsque le moteur ne tourne pas, il pourrait être impossible de démarrer le moteur.

Si l'avertissement apparaît pendant que le moteur tourne, vous pouvez conduire le véhicule. Dans ces cas, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Batterie de la clé faible

Ce témoin s'affiche lorsque la pile de la clé intelligente est presque épuisée.

Si ce témoin s'affiche, remplacez la pile de la clé intelligente. Pour obtenir des renseigne-

ments supplémentaires, consultez la section « Remplacement de la pile » (p. 8-28).



Pas de clé détectée

Cet avertissement s'affiche lorsque la clé intelligente est à l'extérieur du véhicule et que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Assurez-vous que la clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » (p. 3-8).



Témoin de retenue automatique du frein (blanc/vert)

Le témoin de retenue automatique du frein (blanc) s'allume lorsque le système de retenue automatique du frein est en mode d'attente.

Le témoin de retenue automatique du frein (vert) s'allume lorsque le système de retenue automatique du frein est en fonction.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Retenue automatique du frein » (p. 5-34).

* Luminosité

Ce témoin indique le réglage de l'éclairage du tableau de bord. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commande de luminosité du tableau de bord » (p. 2-105).



« Caution Steep slope » (attention, pente abrupte)

Ce témoin s'affiche et une sonnerie retentit lorsque la fonction de retenue automatique des freins est activée lorsque le véhicule est sur une pente abrupte. Enfoncez la pédale de frein pour empêcher le véhicule de bouger. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Retenue automatique du frein » (p. 5-34).

Chassis Control System Error See Owner's Manual (erreur du système de contrôle du châssis, voir le manuel du conducteur)

Cet avertissement s'affiche si le module de contrôle du châssis détecte une anomalie dans le système de contrôle du châssis. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un conces-

sionnaire NISSAN pour cet entretien. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Contrôle du châssis » (p. 5-207).

Vérifiez sur le siège arrière pour tous articles

Lorsque le système est activé, ce message s'affiche lorsque le véhicule s'immobilise, lorsque le conducteur déplace le levier de vitesse de la position D (marche avant) à la position P (stationnement) et lorsqu'il quitte le véhicule. Ce message demande au conducteur, après un certain temps, de vérifier les éléments du siège arrière dès que l'alarme sonore s'active.

REMARQUE :

Ce système se désactive jusqu'à ce que le conducteur l'ait activé au moyen de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Utilisation de l'écran multifonction du véhicule » (p. 2-58).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Alerte de portière arrière » (p. 2-118).

Alerte de portière arrière est activée

Lorsque le système est activé, ce message s'affiche lorsque le système d'alerte de la portière arrière est actif et peut rappeler au conducteur de vérifier le siège arrière.

- Au moyen du bouton du volant, un conducteur peut sélectionner l'option « Rejeter le message » pour effacer l'affichage pendant un laps de temps. Si aucune sélection n'est effectuée, ce message s'éteint automatiquement après un certain délai.
- Au moyen du bouton du volant, un conducteur peut sélectionner « Désactiver Alerte » pour désactiver l'alerte sonore pour le reste du trajet en cours.



AVERTISSEMENT

Le fait de sélectionner l'option « Rejeter le message » pendant un arrêt au cours d'un voyage rejette temporairement le message d'arrêt sans mettre le système hors fonction. Les alertes peuvent être fournies pour d'autres arrêts au cours du voyage. Le fait de sélectionner l'option « Désactiver Alerte » désactive le système d'alerte de la portière arrière pour le reste d'un trajet et aucune alarme sonore ne s'active.

REMARQUE :

Ce système se désactive jusqu'à ce que le conducteur l'ait activé au moyen de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Utilisation de l'écran multifonction » (p. 2-58).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Alerte de portière arrière » (p. 2-118).



Ouverture de la portière ou du hayon

Cet avertissement s'affiche lorsqu'une portière ou le hayon a été ouvert.

Témoin du sélecteur de mode de conduite

Lorsqu'un mode de conduite est sélectionné à l'aide du sélecteur de mode de conduite, l'indicateur du mode sélectionné s'affiche.

- SAND (sable) (modèles 4 roues motrices)
- MUD/RUT (boue/ornière) (modèles 4 roues motrices)
- SNOW (neige)
- STANDARD (normal) (modèles 2 roues motrices)

- AUTO (automatique) (modèles 4 roues motrices)
- ECO
- SPORT
- TOW (remorquage)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Sélecteur de mode de conduite » (p. 5-38).



Témoin du système de commande de changement de vitesse électrique

Ce témoin apparaît lorsqu'une anomalie se produit dans le système de commande de changement de vitesse électrique. Lorsque le témoin d'avertissement principal s'allume, le carillon retentit et le message suivant s'affiche à l'écran multifonction : « Lorsque stationné, serrez le frein de stationnement ».

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction), le carillon retentit continuellement. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Témoin des phares antibrouillard avant (vert)

Le témoin des phares antibrouillard avant s'allume lorsque ceux-ci sont allumés. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commutateur des phares antibrouillard » (p. 2-106).

Erreur syst. phares : voir manuel cond.

Cet avertissement apparaît dans le cas d'une anomalie du système. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commutateur des phares et des clignotants » (p. 2-99).



Témoin d'assistance des feux de route (vert)

Le témoin apparaît lorsque les phares s'allument alors que l'interrupteur des phares se trouve à la position AUTO (automatique) avec l'option feux de route sélectionnée et le moteur en marche. Cela indique que le système d'assistance du feu de route est fonctionnel.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commutateur des phares et des clignotants » (p. 2-99).



Témoin des feux de route (bleu)

Ce témoin bleu apparaît lorsque les faisceaux route sont allumés et s'éteint lorsque les feux de croisement sont sélectionnés.

Le témoin des feux de route apparaît également lorsque le signal de dépassement est activé.



Témoin de FONCTIONNEMENT du limiteur de vitesse en descente

Lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position ON (marche), ce témoin s'allume brièvement, puis s'éteint.

Le témoin s'allume lorsque le limiteur de vitesse en descente entre en fonction.

Si l'interrupteur du limiteur de vitesse en descente est en position marche et que le témoin clignote, le système n'est pas activé.

Si le témoin ne s'allume pas lorsque l'interrupteur du limiteur de vitesse en descente est en fonction, il est probable que le système ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Interrupteur du limiteur de vitesse en descente » (p. 2-111) et « Limiteur de vitesse en descente » (p. 5-208).



Niveau carburant bas

Cet avertissement apparaît lorsque le niveau de carburant est bas. Faites le plein dès que possible et, de préférence, avant que l'aiguille de la jauge de carburant n'atteigne le repère 0 (vide). **Lorsque l'aiguille de la jauge de carburant atteint le repère 0 (vide), le réservoir de carburant de votre véhicule ne contient qu'une petite réserve de carburant.**



Température extérieure basse

Cet avertissement s'affiche si la température extérieure est inférieure à 3 °C (37 °F). Vous pouvez modifier l'affichage de la température en degrés Celsius ou Fahrenheit. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Aide au conducteur » (p. 2-66).



Témoin de basse pression des pneus

Votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus qui surveille la pression de tous les pneus, sauf le pneu de secours.

Le témoin de basse pression des pneus signale une basse pression des pneus ou indique que le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement.

Après l'ÉTABLISSEMENT du contact, ce témoin apparaît environ une seconde puis s'éteint.



Liqu. lave-glacé bas

Cet avertissement s'affiche lorsque le niveau de liquide lave-glacé est bas. Ajoutez la quantité de liquide lave-glacé requise. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Liquide lave-glacé » (p. 8-13).



Témoin d'anomalie

Un témoin d'anomalie qui s'allume en continu ou qui clignote pendant que le moteur tourne peut indiquer une anomalie du dispositif antipollution.

Le témoin d'anomalie peut également s'allumer en continu si le véhicule est en panne sèche. Veillez à ce que le véhicule dispose d'au moins 11,4 L (3 gal) de carburant dans son réservoir.

Le témoin  devrait s'éteindre après quelques cycles de conduite s'il n'existe aucune autre anomalie du dispositif antipollution.

Si ce témoin demeure allumé pendant 20 secondes, puis clignote pendant 10 secondes alors que le moteur ne tourne pas, le véhicule n'est pas prêt à subir un contrôle d'inspection ou un essai d'entretien du dispositif antipollution. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section "Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien" (p. 10-41).



Témoin d'avertissement principal

Lorsque le contact est à la position ON (marche), le témoin d'avertissement principal s'affiche avec divers autres messages d'avertissement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

Mode de maintien au point mort activé

Ce message apparaît lorsque le mode de maintien au point mort est activé. Pour quitter le mode de maintien au point mort, placez le levier de vitesse à toute autre position que N (point mort). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Fonction de mode de maintien au point mort » (p. 5-29).

Neutral Hold Mode was not activated (Le mode de maintien au point mort n'a pas été activé)

Ce message apparaît lorsque le mode de maintien au point mort n'est pas disponible. Pour activer le mode de maintien au point mort, attendez un certain temps sans changer de vitesse, puis effectuez les opérations de nouveau. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Fonction de mode de maintien au point mort » (p. 5-29).

Guidage du mode de maintien au point mort

Ce message s'affiche après environ 5 secondes lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction) lorsque le levier sélecteur est en position N (point mort) (le mode de maintien au point mort est disponible). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Fonction de mode de maintien au point mort » (p. 5-29).

Erreur captr station. Voir manuel cond.

Cet avertissement apparaît dans le cas d'une anomalie du système. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de sonar avant et arrière » (p. 5-210).

Coupure aliment. pour prolonger batterie

Dans des conditions particulières, cet avertissement peut apparaître dans l'affichage des renseignements sur le véhicule après un certain temps si le commutateur d'allumage est en position ON (marche) et si le véhicule est en position P (stationnement).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Positions du commutateur d'allumage par bouton-poussoir » (p. 5-18).

Aliment. coupée pour prolonger batterie

Dans des conditions particulières, cet avertissement peut apparaître après que le commutateur d'allumage a été mis hors tension automatiquement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Positions du commutateur d'allumage par bouton-poussoir » (p. 5-18).



Appuyez sur la pédale de frein pour empêcher le véhicule de rouler

Cet avertissement s'affiche dans les situations suivantes :

- Le conducteur tente de relâcher manuellement le frein de stationnement électrique sans enfoncer la pédale de frein.
- Le véhicule est arrêté sur une pente abrupte et il y a risque de marche arrière, même si le frein de stationnement électrique est serré.

- Cet avertissement s'affiche et un carillon retentit si le véhicule se déplace alors que la fonction de retenue automatique du frein est activée. Enfoncez la pédale de frein pour empêcher le véhicule de bouger.



Appuyez sur la pédale de frein pour activer le commutateur e-Pedal

Ce témoin s'affiche si l'on appuie sur le commutateur de retenue automatique du frein sans enfoncer la pédale de frein pendant que la fonction de retenue automatique du frein est activée. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le commutateur pour désactiver la fonction de retenue automatique du frein.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Retenue automatique du frein » (p. 5-34).



Appuyer sur frein et bouton démarrage

Ce témoin s'allume quand le levier de vitesse est dans la position P (stationnement).

Ce témoin s'affiche également lorsque le véhicule est démarré à l'aide de la fonction de démarrage à distance du moteur (selon l'équipement).

Ce témoin indique que le moteur peut être démarré en appuyant sur le commutateur d'allumage alors que la pédale de frein est enfoncée. Vous pouvez démarrer le moteur dans n'importe quelle position du commutateur d'allumage.



Avertissement de ceinture de sécurité arrière

- Cet avertissement concerne l'affichage uniquement des ceintures de sécurité arrière. Les ceintures de sécurité arrière détachées apparaissent en rouge.
- Si une ceinture de sécurité arrière est détachée lorsqu'on appuie sur le commutateur d'allumage à la position ON (marche), cet avertissement s'affiche pendant environ une minute ou jusqu'à ce qu'il soit rejeté.
- Lorsqu'une ceinture de sécurité arrière devient détachée, cet avertissement s'affiche pendant plus d'une minute, ou jusqu'à ce qu'il soit rejeté, et le témoin d'avertissement de ceinture de sécurité s'allume.

- Si le véhicule roule à plus de 15 km/h (9 mi/h) pendant ou après le changement d'état, cet avertissement s'affiche, le témoin de ceinture de sécurité clignote et le carillon retentit pendant plus d'une minute. Pendant ce temps, l'avertissement et le carillon ne peuvent être rejetés que si la ceinture de sécurité arrière est bouclée de nouveau. Une fois que le témoin d'avertissement et le carillon des ceintures de sécurité sont éteints, l'affichage demeure en place jusqu'à ce qu'il soit rejeté.

REMARQUE :

- **Lorsqu'il s'affiche, ce message affiche également l'état de toutes les portières et du hayon arrière.**
- **L'ouverture et la fermeture d'une portière arrière avec le véhicule à l'arrêt réinitialisent cet avertissement, comme lorsque vous poussez à nouveau sur le commutateur d'allumage à la position ON (marche).**



Rappel Éteindre phares

Cet avertissement s'affiche lorsque les phares NE SONT PAS ÉTEINTS à la sortie du véhicule. Placez l'interrupteur des phares à la position OFF (hors fonction) ou AUTO (automatique). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commutateur des phares et des clignotants » (p. 2-99).



Témoin et carillon des ceintures de sécurité

- Le témoin et le carillon s'activent pour rappeler aux occupants du véhicule de boucler leur ceinture de sécurité.
- L'indicateur de ceinture de sécurité s'affiche lorsque le commutateur d'allumage est poussé à la position ON (marche) si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée ou si la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas attachée alors que les sièges sont occupés.
- L'indicateur de ceinture de sécurité s'affiche également si une ceinture de sécurité de passager arrière est remplacée par la ceinture de sécurité non attachée.

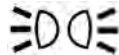
- Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée lorsque le commutateur d'allumage est mis en commutateur est en position ON (marche), le carillon retentit sous peu.
- Si le véhicule roule à plus de 15 km/h (9 mi/h) dans les conditions qui éclairent le témoin de ceinture de sécurité, le témoin clignote et le carillon retentit pendant plus d'une minute, ou jusqu'à ce que la ceinture de sécurité soit de nouveau attachée.

REMARQUE :

- **Le témoin ou le carillon peuvent s'activer si un objet est placé sur le siège du passager avant inoccupé. Dans ce cas, veuillez retirer l'objet du siège du passager avant.**
- **L'indicateur ou le carillon peut s'activer si une ceinture de sécurité n'est pas bouclée avant que le véhicule s'immobilise complètement. Veuillez les conserver bouclées jusqu'à ce que le véhicule soit complètement immobilisé.**

Sur mode de transport Pousser pin c-circuit

Cet avertissement peut s'afficher si le commutateur d'entreposage prolongé n'est pas enfoncé. Lorsque cet avertissement s'affiche, appuyez sur le commutateur d'entreposage prolongé pour désactiver l'avertissement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez « Commutateur d'entreposage prolongé » (p. 2-124).



Témoin des feux de position latéraux et des phares (vert)

Le témoin des feux de position latéraux et des phares apparaît lorsque les feux de position latéraux et les phares s'allument (excluant les phares de jour et les feux distinctifs). Si l'interrupteur des phares est en position AUTO (automatique), le témoin des feux de position latéraux et des phares apparaît lorsque les phares sont allumés. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commutateur des phares et des clignotants » (p. 2-99).



« Steep slope Apply foot brake » (pente abrupte, appliquer la pédale de frein)

Ce témoin apparaît et un carillon retentit si le témoin « Caution Steep slope » (attention pente abrupte) est apparu depuis plus de 3 minutes. Le frein de stationnement est alors automatiquement serré et la force de freinage de la fonction de retenue automatique du frein est relâchée. Le véhicule peut ensuite se déplacer ou rouler de façon inattendue. Enfoncez la pédale de frein pour empêcher le véhicule de bouger.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Retenue automatique du frein » (p. 5-34).



Prendre une pause?

Ce témoin s'affiche lorsque le minuteur atteint le délai programmé. Le minuteur peut être programmé pour un délai maximal de six heures. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Réglages » (p. 2-65).

Pression de pneu basse. Ajouter air

Cet avertissement s'affiche lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume sur le tableau de bord et qu'une basse pression des pneus est détectée. Le message d'avertissement s'affiche chaque fois que le commutateur d'allumage se trouve sur ON (marche) tant que le témoin d'avertissement de basse pression des pneus demeure allumé. Si cet avertissement s'affiche, arrêtez le véhicule et réglez la pression des quatre pneus à la pression À FROID recommandée indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez « Témoin d'avertissement de basse pression des pneus » (p. 2-21) et « Système de surveillance de la pression des pneus » (p. 5-7).

Erreur TPMS Voir manuel cond.

Cet avertissement s'affiche dans le cas d'une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus. Si cet avertissement s'affiche, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Indicateur de position du levier sélecteur de transmission

Ce témoin indique la position du levier sélecteur de la boîte de vitesses.



Témoins des clignotants et des feux de détresse (vert)

Le témoin gauche ou droit clignote lorsque la commande de clignotant est activée.

Les deux témoins clignent lorsque le commutateur des feux de détresse est enfoncé.



Lorsque stationné, serrez le frein de stationnement

Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie se produit dans le système de commande de changement de vitesse électrique sous 10 km/h (6 mi/h).

Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Erreur du système 4WD (quatre roues motrices) : se reporter au manuel du conducteur

Cet avertissement s'affiche quand le système à 4 roues motrices ne fonctionne pas correctement pendant que le moteur tourne. Réduisez la vitesse du véhicule et

faites vérifier le véhicule par un concessionnaire NISSAN le plus tôt possible. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système 4x4 intelligent (I-4x4) » (p. 5-194).

Température élevée du mode 4WD (4 roues motrices) Arrêter véhicule

Cet avertissement apparaît lorsque la température de l'huile des pièces du groupe motopropulseur augmente lorsqu'il y a une grande différence de rotation entre les roues arrière et avant (patinage des roues), comme lorsque vous conduisez sur des routes accidentées, du sable ou de la boue, ou encore lorsque vous libérez un véhicule enlisé. Si ce message s'affiche, arrêtez le véhicule lorsque le moteur tourne au ralenti aussitôt qu'il est prudent de le faire. Dans ces cas, le véhicule passe du mode 4WD (4 roues motrices) au mode 2WD (2 roues motrices) pour protéger les pièces du groupe motopropulseur. Ensuite, si l'avertissement disparaît, vous pouvez reprendre la conduite 4WD (4 roues motrices).

Pneu taille incorr. Voir manuel cond.

Cet avertissement peut s'afficher s'il y a une grande différence entre les diamètres des roues avant et arrière. Quittez la route et arrêtez le véhicule dans un endroit sécu-

ritaire en laissant le moteur tourner au ralenti. Vérifiez si tous les pneus sont des mêmes taille, marque, construction et sculptures, si la pression des pneus est correcte et si les pneus ne sont pas excessivement usés. Si vous éprouvez des problèmes, changez les pneus ou réglez-les à la pression correcte. Ne sélectionnez pas le mode SNOW (neige), SAND (sable) ou MUD/RUT (boue/ornière) (selon l'équipement) avec le sélecteur de mode de conduite et ne conduisez pas rapidement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système 4x4 intelligent (I-4x4) » (p. 5-194).



Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec détection de piétons

Ce témoin d'avertissement apparaît lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Ce témoin d'avertissement apparaît lorsque le système de freinage d'urgence automatique avec détection de piétons est DÉACTIVÉ à l'écran multifonction.

Si le témoin d'avertissement s'allume lorsque le système de freinage d'urgence automatique avec détection de piétons est

activé, cela peut indiquer que le système n'est pas disponible. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » (p. 5-157).



Témoin d'avertissement d'urgence du système de freinage d'urgence automatique (AEB) avec dispositif de détection de piétons

Ce témoin s'affiche et un signal sonore retentit lorsque le système détecte la possibilité d'une collision frontale.

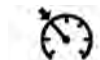
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » (p. 5-157).



Témoin de système d'avertissement sur angle mort (BSW)/système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI)

Ce témoin apparaît lorsque le système BSW ou I-BSI est engagé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, voir « Système d'avertissement sur angle mort (BSW) » (p. 5-60) ou « Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) » (p. 5-73).



Témoin du régulateur de vitesse

Ce témoin indique l'état du système du régulateur de vitesse.

Lorsque le régulateur de vitesse est activé, un cercle vert s'allume pour indiquer que le système est réglé. L'écran multifonction affiche également la vitesse à laquelle a été réglé le régulateur de vitesse. Si vous accélérez au-delà de la vitesse programmée, la vitesse clignote jusqu'à ce que vous annuliez le régulateur de vitesse ou retourniez à la vitesse programmée. Si le régulateur de vitesse est en fonction et annulé, la vitesse s'affiche pour indiquer la vitesse à laquelle le véhicule retourne si le bouton Resume (Reprendre) est activé.

Pas disponible à présent

Ce message peut s'afficher lorsque le système ProPILOT Assist, le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) ou le système d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) est activé.

Dans les conditions suivantes, le régulateur de vitesse adaptatif (avec ProPILOT Assist), le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) ou le système d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) est automatiquement désactivé :

- Lorsque le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE est désactivé.
- Le mode SNOW (neige), le mode SAND (sable) ou le mode MUD/RUT (boue/ornière) est sélectionné (modèles 4 roues motrices).

Le système ci-dessus ne peut pas être utilisé dans certaines situations (lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction, lorsqu'une roue patine et lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé).



Attention du conducteur Défaut du système

Cet avertissement s'affiche lorsque le système d'alerte vigilance conducteur intelligent est défectueux. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'alerte vigilance conducteur intelligent » (p. 5-187).



Faire une pause?

Cette alerte s'affiche lorsque le système a détecté que le conducteur montre des signes de fatigue ou un manque d'attention.

Aides à la conduite en marche avant désactivées temporairement, capteur avant obstrué, voir le manuel du propriétaire

Ce message s'affiche lorsque le capteur de radar avant peut être obstrué en raison de :

- boue, saleté, neige, glace, etc.
- mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).

Toutes les aides à la conduite en marche avant sont temporairement désactivées jusqu'à ce que le système détecte que le capteur de radar avant n'est plus obstrué.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section :

- Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (p. 5-157)
- ProPILOT Assist (p. 5-101)
- Système de détection de collision frontale intelligent (p. 5-171)



Avertissement de détection de la tenue du volant

Cet avertissement s'affiche lorsque le système de direction assistée est activé et que la ou les conditions suivantes se produisent :

- Lorsque vous ne tenez pas le volant en main.
- Lorsqu'il n'y a aucune manœuvre au volant.

Veuillez tenir immédiatement le volant. Lorsque le volant est manœuvré, l'avertissement disparaît et la fonction de direction assistée est rétablie automatiquement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « ProPILOT Assist » (p. 5-101).



Témoin de système d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) / système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) / ProPILOT Assist

Ce témoin s'affiche lorsque les systèmes d'avertissement sur angle mort (I-LI), d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) ou ProPILOT Assist sont activés.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Système d'intervention de changement de voie intelligent » (p. 5-52), « Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) » (p. 5-73) ou ProPILOT Assist (p. 5-101).



Système d'arrêt du ralenti

Ce témoin indique l'état du système d'arrêt au ralenti.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'arrêt du ralenti » (p. 5-217).



Témoin du système d'avertissement du déport de voie

Ce témoin apparaît lorsque le système d'avertissement du déport de voie (LDW) n'est pas disponible.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Avertissement du déport de voie » (p. 5-45).

Défaut du système Voir manuel cond.

Cet avertissement s'affiche lorsqu'un ou plusieurs des systèmes suivants (selon l'équipement) ne fonctionnent pas correctement :

- Freinage automatique arrière (RAB)
- Reconnaissance de signalisation routière (TSR)

Si un ou plusieurs de ces avertissements s'affichent, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Défaillance du syst.

Cet avertissement s'affiche lorsqu'un ou plusieurs des systèmes suivants (selon l'équipement) ne fonctionnent pas correctement :

- Alerte de circulation transversale arrière (RCTA)
- Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons
- Système de détection de collision frontale intelligente

Si un ou plusieurs de ces avertissements s'affichent, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Not Available Bad Weather (non disponible, intempéries)

Ce message peut s'afficher lorsque le système de direction assistée est engagé.

Dans les conditions suivantes, le système de direction assistée est automatiquement annulé :

- Lorsque les essuie-glaces fonctionnent à haute vitesse.
- Lorsque les marquages au sol de la voie empruntée ne peuvent pas être correctement détectés pendant un certain délai à cause de différentes raisons comme une ornière dans la neige, le reflet des rayons du soleil lors d'un jour pluvieux ou la présence de plusieurs marquages au sol imprécis.

Si vous désirez utiliser à nouveau le système de direction assistée, mettez hors fonction le système ProPILOT Assist et remettez-le en fonction lorsque les marquages au sol sont clairement visibles.

Not Available Front Camera Obstructed (non disponible, caméra avant obstruée)

Ce message peut s'afficher lorsque le système de direction assistée est engagé.

Dans les conditions suivantes, le système de direction assistée est automatiquement annulé :

- Zone de caméra du pare-brise embuée ou recouverte de saleté, de gouttes d'eau, de glace, de neige, etc.
- Pénétration d'une lumière intense (par exemple, la lumière directe du soleil ou les feux de route des véhicules venant en sens inverse) dans la caméra avant.

Non dispo Frein stationn. serré

Ce message peut s'afficher lorsque le système ProPILOT Assist est engagé.

Dans les conditions suivantes, le système ProPILOT Assist est automatiquement annulé :

- Le frein de stationnement électronique est serré.

Le système ci-dessus ne peut pas être utilisé lorsque le stationnement électronique est activé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « ProPILOT Assist » (p. 5-101) et « Frein de stationnement » (p. 5-32).

Indispo. Mauvaises conditions de route

Ce message peut s'afficher lorsque le système ProPILOT Assist, le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) ou le système d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) est activé.

Dans les conditions suivantes, le système ProPILOT Assist, le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) ou le système d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) est automatiquement désactivé :

- Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction.
- Lorsqu'une roue patine.

Le système ci-dessus ne peut pas être utilisé dans certaines situations (lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction, lorsqu'une roue patine et lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé).

Not Available Seat Belt Not Fastened (non disponible, ceinture de sécurité non bouclée)

Ce message peut s'afficher lorsque le système ProPILOT Assist est engagé.

Dans les conditions suivantes, le système ProPILOT Assist est automatiquement annulé :

- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.

Le système ci-dessus ne peut pas être utilisé lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.

Non disponible Défaillance du système

Cet avertissement s'affiche lorsqu'un ou plusieurs des systèmes suivants (selon l'équipement) ne fonctionnent pas correctement.

- ProPILOT Assist
- Avertisseur d'angle mort (BSW)
- Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI)
- Avertissement du déport de voie (LDW)
- Système d'intervention de changement de voie intelligent

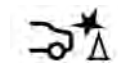
Si un ou plusieurs de ces avertissements s'affichent, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « ProPILOT Assist » (p. 5-101), « Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) » (p. 5-73), « Système d'avertissement sur angle mort » (p. 5-60), « Avertissement du déport de voie » (p. 5-45) ou « Système d'intervention de changement de voie intelligent » (p. 5-52).



Témoins ProPILOT Assist

Ces témoins indiquent l'état du système ProPILOT Assist. L'état est affiché par la couleur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « ProPILOT Assist » (p. 5-101).



Témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière

Ce témoin apparaît pour indiquer l'état du système de freinage automatique arrière. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Freinage automatique arrière (RAB) » (p. 5-148).



Témoin de signe de limite de vitesse

Ce message peut s'afficher lorsque le système de reconnaissance de signalisation routière est engagé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Reconnaissance de signalisation routière » (p. 5-42).

Système de direction assistée non disponible, impossible de détecter la voie

Ce témoin peut s'afficher lorsque le système de direction assistée est engagé. Le système de direction assistée est automatiquement neutralisé lorsque les marquages au sol de la voie empruntée ne peuvent pas être correctement détectés pendant un certain délai à cause de différentes raisons comme une ornière dans la neige, le reflet des rayons du soleil lors d'un jour pluvieux ou la présence de plusieurs marquages au sol imprécis.

Si vous désirez utiliser à nouveau le système de direction assistée, mettez hors fonction le système ProPILOT Assist et remettez-le en fonction lorsque les marquages au sol sont clairement visibles.



Témoin d'état de la direction assistée

Ce témoin s'allume lorsque le système de direction assistée est engagé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « ProPILOT Assist » (p. 5-101).

Non disponible haute temp. habitacle

Ce message s'affiche lorsque la caméra détecte une température intérieure supérieure à 40 °C (104 °F). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « ProPILOT Assist » (p. 5-101), « Système d'intervention de changement de voie intelligent » (p. 5-52), « Avertissement du déport de voie » (p. 5-45) ou « Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) » (p. 5-73).

Non disponible Obstruction radar latérale

Ce message s'affiche lorsque le système d'avertissement sur angle mort (BSW) ou le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) n'est pas disponible en raison d'une détection d'obstruction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'avertissement

sur angle mort (BSW) » (p. 5-60), « Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) » (p. 5-73) ou « Alerte de circulation transversale arrière (RCTA) » (p. 5-88).

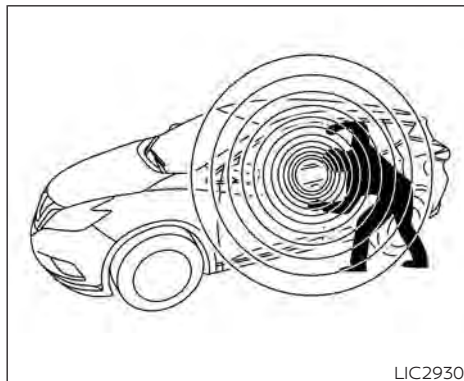


Témoin de détection du véhicule suivi

Ce témoin s'allume lorsque les systèmes suivants sont activés et ont détecté un véhicule :

- Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons
- Système de détection de collision frontale intelligent

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons » (p. 5-157) ou « Système de détection de collision frontale intelligent » (p. 5-171).



Votre véhicule possède deux types de systèmes de sécurité :

- Système de sécurité du véhicule
- Système antidémarrage du véhicule NISSAN

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE

Le véhicule émet des signaux d'alarme visuels et sonores si quelqu'un ouvre les portières, le capot ou le hayon alors que le système de sécurité est armé. Il ne s'agit

toutefois pas d'un dispositif à détection de mouvement s'activant en cas de déplacement du véhicule ou en présence de vibration.

Le dispositif sert à décourager les voleurs, mais il ne saurait empêcher le vol du véhicule ni interdire dans tous les cas le vol d'éléments intérieurs ou extérieurs. Verrouillez toujours votre véhicule, même si vous le gardez pour un instant. Ne laissez jamais vos clés dans le véhicule et verrouillez toujours le véhicule si vous le laissez sans surveillance. Pour votre sécurité, gardez-vous dans des zones aussi sûres et bien éclairées que possible.

De nombreux dispositifs proposés dans les boutiques d'accessoires automobiles et magasins spécialisés offrent une protection supplémentaire, comme des verrous d'accessoire, des éléments d'identification ou des dispositifs de repérage. Votre concessionnaire NISSAN peut également vous offrir ce type de dispositif. Vérifiez auprès de votre société d'assurance si vous pouvez bénéficier de réductions liées à l'installation de ces différents dispositifs antivol.

Méthode d'activation du système de sécurité du véhicule

1. Fermez toutes les glaces et le toit ouvrant transparent (selon l'équipement).
Le dispositif peut être activé même si les glaces et le toit ouvrant transparent sont ouverts.
2. Retirez la clé intelligente du véhicule.
3. Fermez toutes les portières, le capot et le hayon. Verrouillez toutes les portières. Les portières peuvent être verrouillées au moyen de la clé intelligente, du clavier tactile capacitif de portière (selon l'équipement) ou de l'interrupteur de verrouillage électrique des portières.
4. Patientez 30 secondes pendant que le système termine la phase de pré-armement. Le système reste désarmé si une des situations suivantes se produit durant la phase de pré-armement :
 - Une portière se déverrouille à l'aide de la clé intelligente ou du clavier tactile capacitif de portière (selon l'équipement).
 - Le commutateur d'allumage est tourné à ON (marche).

- **Même si le conducteur et des passagers se trouvent dans le véhicule, le système s'activera lorsque toutes les portières, le couvercle du coffre et le hayon sont fermés et verrouillés et que le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé). Le système se désactive lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche).**

Activation du système de sécurité du véhicule

L'alarme déclenchée par le système de sécurité du véhicule implique les éléments suivants :

- Les phares clignotent et l'avertisseur sonore retentit par intermittence.
- L'alarme se désactive automatiquement après un certain délai. Par contre, en cas d'une nouvelle effraction, elle s'active de nouveau. L'alarme est neutralisée si vous déverrouillez la portière du conducteur en appuyant sur le bouton  de la clé intelligente ou en plaçant le commutateur d'allumage à la position ON (marche).

L'alarme s'active si :

- une portière est ouverte sans utiliser la clé intelligente (même si la portière est déverrouillée à l'aide de la commande de verrouillage intérieure ou de l'interrupteur de verrouillage électrique des portières).

Neutralisation de l'alarme

L'alarme est neutralisée uniquement si vous déverrouillez la portière du conducteur ou le hayon en appuyant sur le bouton  de la clé intelligente, ou si vous appuyez sur le clavier tactile capacitif (selon l'équipement) de la portière du conducteur ou du passager avant et que la clé intelligente se trouve à la portée de la poignée de portière.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Le Système antidémarrage du véhicule NISSAN empêche le démarrage du moteur sans clé programmée.

Si on se sert d'une clé programmée et que le moteur refuse quand même de démarrer (par exemple, en présence d'interférences causées par une autre clé program-

mée, par un dispositif pour poste de péage automatisé ou par un dispositif de paiement automatique se trouvant sur votre porte-clés), procédez comme suit :

1. Laissez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) pendant environ cinq secondes.
2. Tournez-le ensuite à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) et attendez environ 10 secondes.
3. Répétez les étapes 1 et 2.
4. Tentez de nouveau de faire démarrer le moteur au moyen de votre clé programmée NVIS tout en tenant le dispositif (ayant causé des interférences) à l'écart.

Si le moteur refuse toujours de démarrer, NISSAN vous recommande de placer votre clé programmée sur un autre porte-clés afin d'éviter les interférences causées par les autres dispositifs.

Ne laissez jamais ces clés dans le véhicule.

COMMUTATEUR D'ESSUIE-GLACE ET DE LAVE-GLACE

Avertissement de la FCC :

Aux États-Unis :

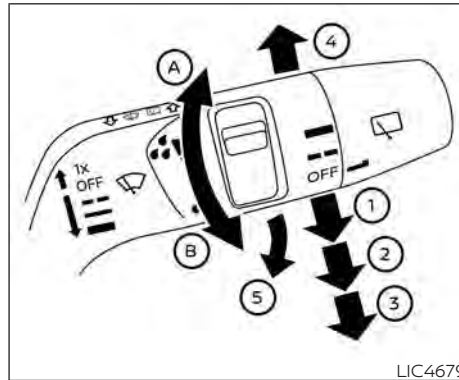
Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

REMARQUE :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

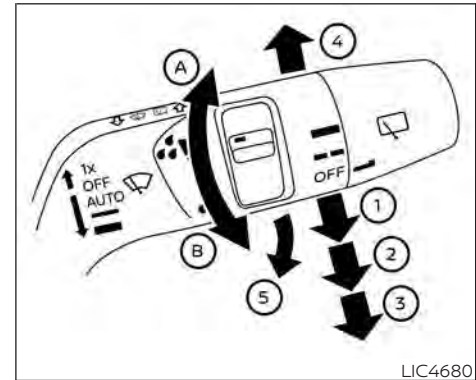
Au Canada :

Cet appareil contient des émetteurs/récepteurs exempts de licence qui sont conformes aux normes RSS d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence. (2) Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.



Type A (selon l'équipement)

FONCTIONNEMENT DE LA
COMMANDE



Type B (selon l'équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la température est inférieure au point de congélation, le liquide de lave-glace risque de geler sur le pare-brise et de vous obstruer la vue, ce qui peut entraîner un accident. Faites fonctionner le dégivreur pour réchauffer le pare-brise avant de le nettoyer.

MISE EN GARDE

- **N'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 30 secondes.**
- **N'actionnez pas le lave-glace si le réservoir de liquide lave-glace est vide.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.**
- **Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.**

REMARQUE :

Si la neige ou la glace interrompt le balayage des essuie-glaces de pare-brise, l'essuie-glace peut s'arrêter afin de protéger son moteur. Dans un tel cas, tournez la commande d'essuie-glace à la position OFF (hors fonction), puis enlevez la neige ou la glace qui se trouve sur les bras d'essuie-glace ou autour de ceux-ci. Après une minute environ, replacez la commande en position ON (marche) pour actionner l'essuie-glace.

Les essuie-glaces et le lave-glace de pare-brise fonctionnent lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Poussez le levier vers le bas pour actionner les essuie-glaces aux réglages suivants :

- ① INT (intermittent) – Le fonctionnement intermittent se règle en tournant le bouton vers **A** (cycles plus courts) ou **B** (cycles plus longs). Les cycles d'intermittence sont également fonction de la vitesse du véhicule (selon l'équipement). (Par exemple, si la vitesse du véhicule est élevée, les cycles d'intermittence seront plus courts.)

- ② Basse vitesse (LO) – les essuie-glaces fonctionnent en continu à basse vitesse.
- ③ Haute vitesse (HI) – les essuie-glaces fonctionnent en continu à haute vitesse.

Poussez le levier vers le haut ④ pour obtenir un seul cycle de balayage (MIST [brume]).

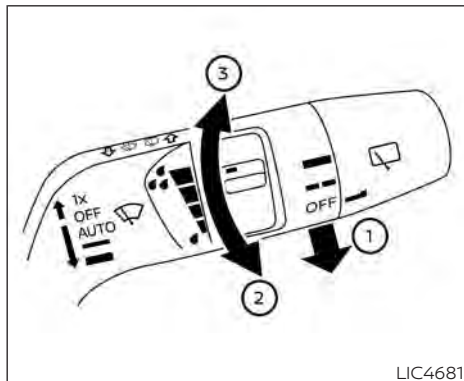
Tirez le levier vers vous ⑤ pour activer le lave-glace. Les essuie-glaces exécuteront également plusieurs cycles de balayage.

REMARQUE :

L'asservissement des essuie-glaces à la vitesse et les directives relatives aux essuie-glaces peuvent être désactivés. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas l'essuie-glace lorsque le bras est relevé. Vous risqueriez d'endommager le bras d'essuie-glace.



SYSTÈME D'ESSUIE-GLACE AUTOMATIQUE À DÉTECTEUR DE PLUIE (selon l'équipement)

⚠ MISE EN GARDE

- Ne touchez pas le capteur de pluie et la zone autour de celui-ci lorsque la commande d'essuie-glace est à la position AUTO (automatique) et le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Les essuie-

glaces peuvent se mettre en marche inopinément et provoquer des blessures ou un endommagement des essuie-glaces.

- Les essuie-glaces automatiques à détecteur de pluie sont conçus pour être utilisés lorsqu'il pleut. Si vous laissez la commande à la position AUTO (automatique), les essuie-glaces peuvent se mettre en marche inopinément lorsque des saletés, des traces de doigt, un film d'huile ou des insectes sont présents sur le capteur ou autour de celui-ci. Les essuie-glaces peuvent également se mettre en marche lorsque les gaz d'échappement ou l'humidité compromettent le capteur de pluie.
- Lorsque le pare-brise est recouvert d'un produit hydrofuge, la vitesse des essuie-glaces automatiques à détecteur de pluie peut être plus élevée même si la quantité de chute de pluie est moindre.
- Assurez-vous de désactiver le système d'essuie-glace automatique à détecteur de pluie lorsque vous utilisez un lave-auto.

- Le système d'essuie-glace automatique à détecteur de pluie peut ne pas fonctionner si la pluie n'entre pas en contact avec le capteur même s'il pleut.
- L'utilisation de balais d'essuie-glace NISSAN d'origine est recommandée pour un fonctionnement adéquat du système d'essuie-glace automatique à détecteur de pluie. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Balais d'essuie-glace » (p. 8-20).

Le système d'essuie-glace automatique à détecteur de pluie peut activer automatiquement les essuie-glaces et régler la vitesse de balayage des essuie-glaces en fonction de la chute de pluie et de la vitesse du véhicule au moyen du capteur de pluie situé sur la partie supérieure du pare-brise.

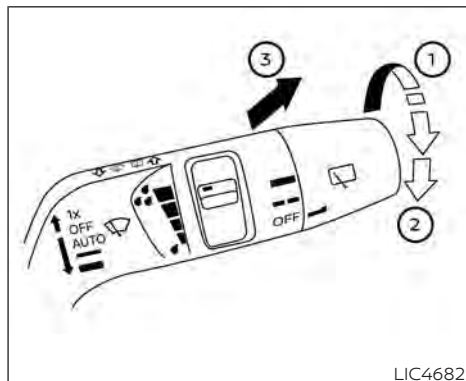
Pour régler le système d'essuie-glace automatique à détecteur de pluie, tournez le levier à la position AUTO (automatique) ①. L'essuie-glace effectue un balayage simple lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le niveau de sensibilité du capteur de pluie peut être réglé en tournant le bouton vers l'avant ② (élevé) ou vers l'arrière ③ (bas).

- Élevé – niveau de sensibilité élevé
- Bas – niveau de sensibilité bas

Pour désactiver le système d'essuie-glace automatique à détecteur de pluie, tournez le levier à la position OFF (hors fonction) ou tournez-le à la position bas ou élevé.

La fonction de détection de pluie peut être désactivée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).



FONCTIONNEMENT DU COMMUTATEUR ARRIÈRE

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la température est inférieure au point de congélation, le liquide lave-glace risque de geler sur la lunette arrière et de vous obstruer la vue, ce qui peut entraîner un accident. Faites fonctionner le dégivreur pour réchauffer la lunette arrière avant d'utiliser le lave-glace arrière.

⚠ MISE EN GARDE

- **N'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 30 secondes.**
- **N'actionnez pas le lave-glace si le réservoir de liquide lave-glace est vide.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.**
- **Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.**

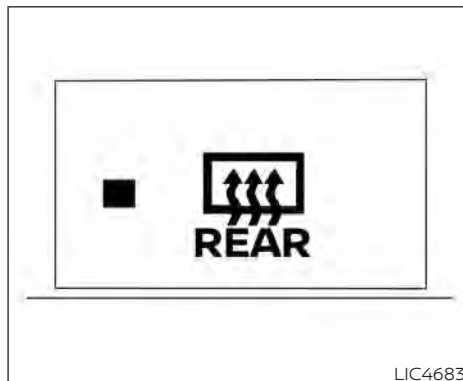
Si le fonctionnement de l'essuie-glace de lunette arrière est interrompu par la neige, entre autres, l'essuie-glace peut s'arrêter afin de protéger son moteur. Dans un tel cas, tournez la commande d'essuie-glace à la position OFF (hors fonction) et enlevez la neige sur les bras d'essuie-glace ou autour de ceux-ci. Après environ une minute, remettez en fonction le commutateur pour actionner l'essuie-glace.

INTERRUPTEUR DU DÉGIVREUR DE LUNETTE ARRIÈRE ET DE RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR (selon l'équipement)

L'essuie-glace et le lave-glace de lunette arrière ne fonctionnent que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche). Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir de la position OFF (hors fonction), pour actionner l'essuie-glace.

- ① Intermittent (INT) — balayage intermittent (non réglable)
- ② Basse vitesse (ON) – balayage continu à basse vitesse

Appuyez sur la commande vers l'avant ③ pour actionner le lave-glace. Les essuie-glaces exécuteront également plusieurs cycles de balayage.



Pour dégivrer la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement), faites démarrer le moteur et appuyez sur l'interrupteur du dégivreur de lunette arrière. Le témoin de dégivreur de lunette arrière qui se trouve sur l'interrupteur s'allume. Appuyez de nouveau sur l'interrupteur pour mettre le dégivreur hors fonction.

Le dégivreur de lunette arrière s'arrête automatiquement environ 15 minutes après son activation.

Le commutateur de dégivrage de la lunette arrière active également les gicleurs de lave-glace chauffants (selon l'équipement).

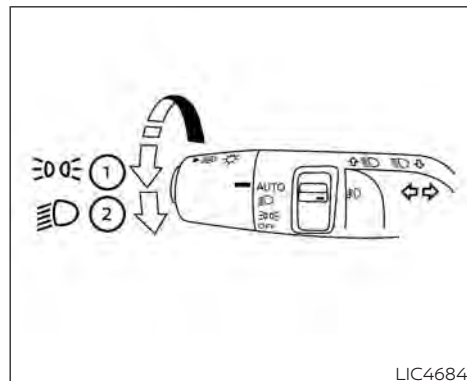
MISE EN GARDE

Au moment du nettoyage de la paroi intérieure de la lunette, prenez soin de ne pas égratigner ou d'endommager le dégivreur de lunette arrière.

REMARQUE :

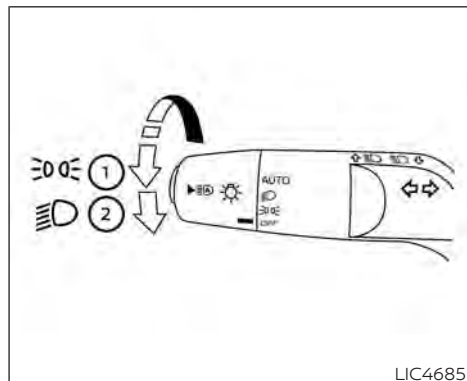
Les quelques rangées de fils des portions supérieure et inférieure de la lunette arrière ne font pas partie du système de dégivreur de lunette arrière. Ces fils constituent l'antenne du système audio.

INTERRUPTEUR DES PHARES ET DES CLIGNOTANTS



Type A (selon l'équipement)

INTERRUPTEUR DE COMMANDE
DES PHARES



Type B (selon l'équipement)

Lumière

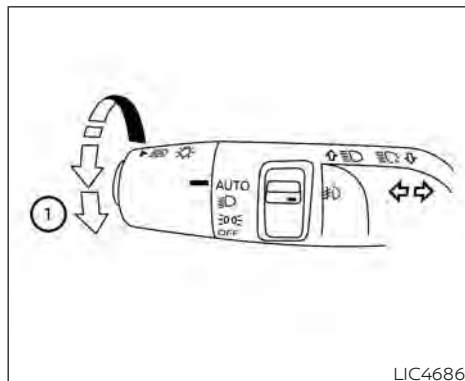
- ① Placez l'interrupteur à la position  pour que les feux de stationnement avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord s'allument.
- ② Placez l'interrupteur à la position  pour que les phares s'allument et que tous les autres feux demeurent allumés.

REMARQUE :

La fonction de guidage en mode phares peut être désactivée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

MISE EN GARDE

Pour éviter de décharger la batterie, allumez les phares seulement lorsque le moteur tourne.



Système de phares automatiques (selon l'équipement)

Le système de phares automatiques permet l'activation et la désactivation automatiques des phares. Ce système peut :

- allumer les phares, les feux de stationnement avant, les feux arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation et du tableau de bord lorsqu'il fait sombre;
- éteindre tous les feux lorsqu'il fait jour;
- laisser tous les feux allumés pendant un certain délai après la COUPURE du contact alors que toutes les portières sont fermées.

- allumer les phares si les essuie-glaces font plusieurs allers-retours consécutifs dans un délai d'une minute environ par rapport au premier passage (selon l'équipement). Les phares restent allumés jusqu'à ce que les essuie-glaces soient désactivés pendant une courte période.

REMARQUE :

Le degré de sensibilité du dispositif des phares automatiques (selon l'équipement) ainsi que la temporisation de l'extinction des phares sont réglables. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

Pour activer le système de phares automatiques :

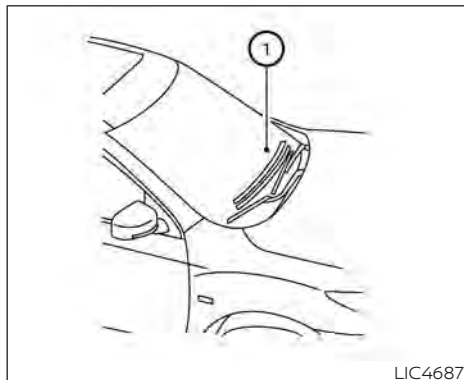
- Placez l'interrupteur des phares à la position AUTO ①.
- Placez le commutateur d'allumage en position ON (marche).
- Le système de phares automatiques allume et éteint automatiquement les phares.

Au début, si le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) et si une portière est laissée ouverte, les phares demeurent allumés pendant un certain temps. Si une autre portière est ouverte pendant que les phares sont allumés, le temporisateur est alors réinitialisé.

Pour désactiver le système de phares automatiques, mettez le contacteur à la position OFF (hors fonction),  ou .

Les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité baisse ou par temps pluvieux (lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu).

Si le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction) et qu'une des portières reste ouverte, les phares restent allumés pendant 5 minutes.



LIC4687

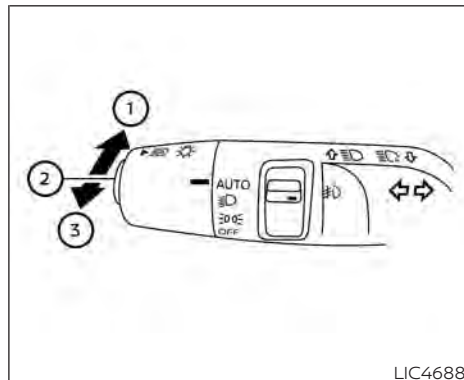
Assurez-vous qu'aucun objet n'est déposé sur la cellule photoélectrique de commande automatique des phares, située à l'extrémité du tableau de bord ①. Le capteur commande le système de phares automatiques. Si un objet le recouvre, il assimile l'absence de lumière ainsi provoquée à une condition nocturne et réagit en activant les phares. La batterie de votre véhicule peut se décharger si cela se produit lorsque le véhicule est stationné, que le moteur est arrêté et que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Éclairage prolongé (selon l'équipement)

La fonction d'éclairage prolongé permet de prolonger l'éclairage par le véhicule après avoir placé le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction). Tirez une fois vers vous sur le levier de phare pour activer les phares pendant environ 30 secondes. Au bout de ce délai, l'éclairage s'éteint automatiquement. Il est possible de tirer le levier des phares jusqu'à quatre fois pour augmenter la durée d'éclairage jusqu'à deux minutes.

REMARQUE :

La fonction d'éclairage prolongé peut être annulée en plaçant le commutateur d'allumage à la position ON (marche).



LIC4688

Sélection des feux

- ① Pour sélectionner les feux de route, poussez le levier vers l'avant lorsque les feux de croisement sont allumés. Les feux de route et le témoin s'allument.
- ② Tirez le levier vers l'arrière pour retourner aux feux de croisement.
- ③ Les feux de route sont activés et désactivés lorsque vous tirez puis relâchez le levier. Il n'est pas nécessaire d'allumer les feux de croisement pour que cette opération fonctionne.

Système d'assistance des feux de route

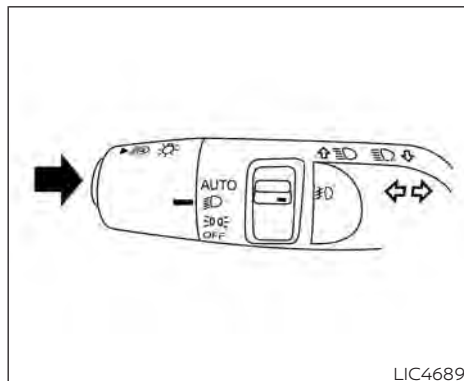
Le système d'assistance des feux de route ne fonctionne que lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h (25 mi/h) environ. Si un véhicule circulant en sens inverse ou à l'avant de votre véhicule est détecté lorsque le faisceau de route est allumé, l'éclairage passera automatiquement aux feux de croisement.

AVERTISSEMENT

- **Le système d'assistance des feux de route est pratique, mais ne remplace aucunement une conduite sûre. Le conducteur doit rester vigilant en tout temps, s'assurer de respecter les pratiques de conduite sécuritaires et activer manuellement les feux de route et les feux de croisement lorsque nécessaire.**
- **Les feux de route ne passent pas automatiquement aux feux de croisement, et vice-versa, dans les conditions indiquées ci-dessous. Vous devez passer manuellement des feux de route aux feux de croisement, et vice-versa.**

- Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, vent, etc.).
- Lorsqu'une source d'éclairage similaire à des phares ou aux feux arrière se trouve à proximité du véhicule.
- Lorsque les phares d'un véhicule circulant en sens inverse ou le flanc antérieur véhicule sont mis hors fonction, lorsque la couleur de l'éclairage est affectée en raison de la présence de matières étrangères sur les feux et les phares, ou lorsque le faisceau lumineux se trouve hors de sa position.
- Lorsqu'un changement brusque et continu de luminosité se produit.
- Lorsque vous conduisez sur une route qui passe par-dessus un terrain vallonné, ou sur une route qui présente des écarts de niveau.
- Lorsque vous conduisez sur une route qui présente plusieurs virages.
- Lorsqu'une affiche ou autre surface réfléchit une lumière intense vers l'avant du véhicule.
- Lorsqu'un conteneur, etc., cours de remorquage par un véhicule situé à l'avant, réfléchit une lumière intense.

- Lorsqu'un des phares de votre véhicule est endommagé ou sale.
- Lorsque le véhicule est incliné en raison d'un pneu crevé, d'un remorquage en cours, etc.
- **L'action des feux de croisement et des feux de route peut changer suivant les situations suivantes.**
 - La luminosité des phares d'un véhicule circulant en sens inverse ou circulant à l'avant de votre véhicule.
 - Le mouvement et le sens de circulation du véhicule circulant en sens inverse ou circulant à l'avant de votre véhicule.
 - Un seul phare est allumé sur le véhicule circulant en sens inverse ou circulant à l'avant de votre véhicule.
 - Le véhicule circulant en sens inverse ou circulant à l'avant de votre véhicule est un véhicule à deux roues.
 - L'état de la route (pente, virage, surface de la route, etc.).
 - Le nombre de passagers et la quantité de bagages.



LIC4689

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN pour cet entretien si un remplacement est nécessaire.

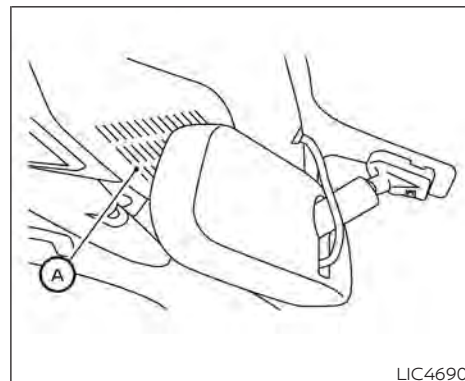
Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 25 km/h (16 mi/h), l'éclairage passe automatiquement aux feux de croisement.

Pour désactiver le système d'assistance aux feux de route, appuyez de nouveau sur l'interrupteur des phares.

Fonctionnement du système d'assistance du faisceau de route

Pour activer le système d'assistance des feux de route, tournez l'interrupteur des phares sur la position AUTO et appuyez sur l'interrupteur comme illustré avec le moteur en marche. Le témoin d'assistance des feux de route  du compteur s'allume pendant que les phares sont allumés.

Si le témoin d'assistance des feux de route ne s'allume pas dans la condition mentionnée ci-dessus, cela peut indiquer que le système ne fonctionne pas correctement.



LIC4690

Entretien du capteur d'image ambiante

Le capteur d'image ambiante  du système d'assistance des feux de route est situé à l'avant du rétroviseur intérieur. Pour le bon fonctionnement système d'assistance des feux de route et la prévention d'une anomalie de système, assurez-vous d'observer les consignes suivantes :

- Gardez toujours le pare-brise propre.
- Ne posez pas d'autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur d'image ambiante et n'installez pas d'accessoire à proximité.

- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour du capteur d'image ambiante. Ne touchez pas la lentille du capteur, située sur le capteur d'image ambiante.

Si le capteur d'image ambiante est endommagé en raison d'un accident, nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN.

Protection antidécharge de la batterie

Si le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) alors que l'interrupteur des phares se trouve à la position  ou , les phares s'éteindront après un certain délai.

MISE EN GARDE

Même si la protection antidécharge de la batterie éteint automatiquement les phares après un certain délai, mettez l'interrupteur des phares en position OFF (hors fonction) lorsque le moteur ne tourne pas, pour ne pas décharger la batterie.

SYSTÈME DE PHARES DE JOUR À DEL

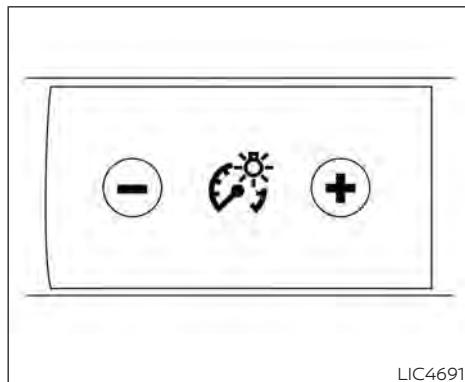
Les DEL des phares s'allument automatiquement à 100 % de l'intensité lorsque le frein de stationnement est desserré après le démarrage du moteur. Les phares de jour à DEL fonctionnent lorsque l'interrupteur des phares est à la position OFF (hors fonction). Si vous tournez l'interrupteur des phares à la position  pour obtenir une intensité d'éclairage maximale, les témoins DEL passent des phares de jour à la fonction de stationnement.

Les DEL des phares de jour ne s'allument pas au démarrage du moteur si le frein de stationnement est serré. Les DEL des feux de jour s'allument une fois que vous desserrez le frein de stationnement. Les DEL des feux de jour restent allumés jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit placé à la position OFF (hors fonction).

À la brunante, vous devez allumer les phares de votre véhicule (position ON – marche) pour que les commandes et boutons intérieurs s'illuminent, car ils restent désactivés lorsque l'interrupteur des phares est en position OFF (hors fonction).

AVERTISSEMENT

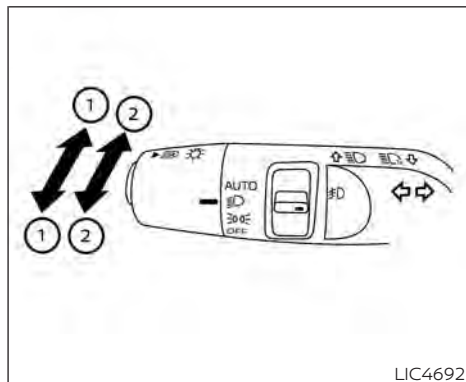
Les feux arrière de votre véhicule sont éteints lorsque les DEL des phares de jour sont allumés. Vous devez allumer les phares de votre véhicule à la brunante. Le non-respect de cette directive risque de causer un accident et des blessures à vous-même et à autrui.



COMMANDE DE LUMINOSITÉ DU TABLEAU DE BORD

Appuyez sur le bouton « + » pour augmenter l'intensité d'éclairage du tableau de bord.

Appuyez sur le bouton « - » pour réduire l'intensité d'éclairage du tableau de bord.



COMMANDE DE CLIGNOTANT Clignotants

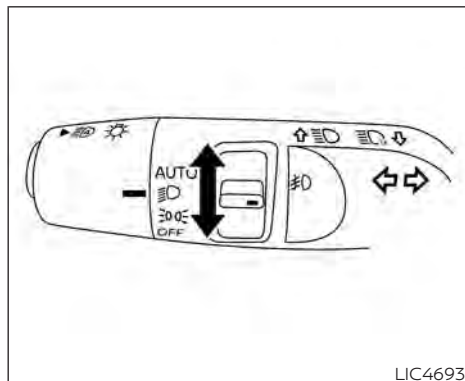
- ① Déplacez le levier des clignotants vers le haut ou vers le bas pour indiquer la direction du virage. Les clignotants s'arrêtent automatiquement lorsque le virage est terminé.

Signal de changement de voie

- ② Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le clignotant commence à clignoter, mais sans enclencher le levier, pour signaler un changement de voie. Maintenez le levier jusqu'à ce que le changement de voie soit terminé.

Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le clignotant commence à clignoter, mais sans enclencher le levier, puis relâchez le levier. Le clignotant clignotera automatiquement trois fois.

Choisissez la méthode appropriée pour signaler un changement de voie en vous basant sur l'état de la route et les conditions de circulation.



LIC4693

INTERRUPTEUR DES PHARES ANTIBROUILLARD (selon l'équipement)

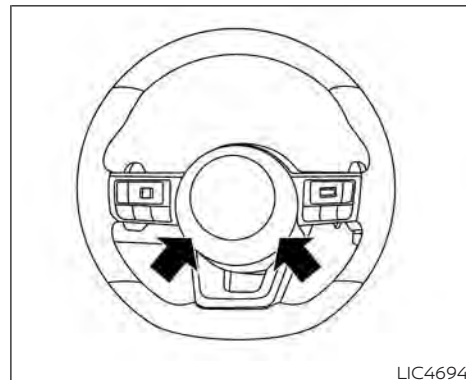
Pour allumer les phares antibrouillard, tournez l'interrupteur des phares à la position , puis tournez l'interrupteur des phares antibrouillard à la position .

Pour allumer les phares antibrouillard lorsque l'interrupteur des phares est en position AUTO, les phares doivent être allumés, puis tournez l'interrupteur des phares antibrouillard en position .

Pour éteindre les phares antibrouillard, tournez l'interrupteur des phares antibrouillard à la position OFF (hors fonction).

Les phares doivent être allumés à la position des feux de croisement pour que les phares antibrouillard puissent fonctionner. Les phares antibrouillard s'éteignent automatiquement lorsque les feux de route sont sélectionnés.

HORN (avertisseur sonore)



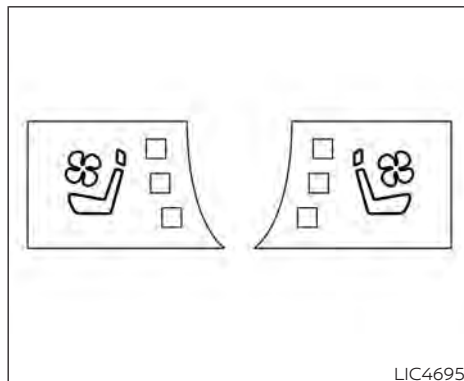
LIC4694

Pour actionner l'avertisseur sonore de votre véhicule, appuyez sur le rembourrage central du volant.

AVERTISSEMENT

Ne tentez pas de démonter l'avertisseur sonore. Une telle action pourrait compromettre le fonctionnement du dispositif de sacs gonflables avant. Toute altération des sacs gonflables avant peut entraîner des blessures graves.

CONTACTEURS DE CLIMATISATION AU SIÈGE (selon l'équipement)



AVERTISSEMENT

N'utilisez pas et ne permettez pas aux occupants d'utiliser les sièges climatisés si vous ou les occupants ne pouvez pas contrôler la température du siège ou êtes incapable de ressentir la douleur dans les parties du corps qui entrent en contact avec le siège. L'utilisation du siège climatisé par ces personnes lorsque le chauffage du siège est activé peut provoquer de graves blessures.

MISE EN GARDE

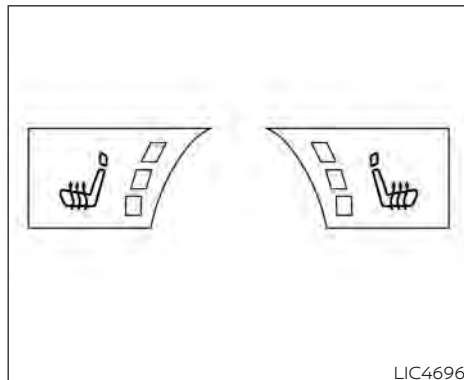
- La batterie peut se décharger si le siège climatisé est activé lorsque le moteur ne tourne pas.
- N'utilisez pas le siège climatisé pendant de longues périodes ou lorsque personne n'y prend place.
- Ne posez rien sur le siège qui puisse isoler la chaleur (couverture, coussin, housse de siège, etc.) et causer la surchauffe du siège.
- Ne déposez pas d'objets durs ou lourds sur le siège et ne perforez pas celui-ci avec une broche ou un autre objet similaire. Ceci pourrait endommager le siège climatisé.
- Tout liquide renversé sur le siège doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon sec.
- N'utilisez jamais d'essence, de benzène, de solvant ou de produit similaire pour nettoyer les sièges.
- En cas d'anomalie ou si le siège climatisé ne fonctionne pas, mettez le commutateur en position off (hors fonction) et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Les sièges climatisés refroidissent les sièges avant en y ventilant l'air. L'interrupteur de commande de la température est situé à côté des commandes de la climatisation.

Le siège climatisé fonctionne comme suit :

1. Démarrez le moteur.
2. Appuyez sur le commutateur pour régler l'intensité désirée. Le témoin du commutateur s'allume.
3. Assurez-vous d'appuyer sur le commutateur pour désactiver les sièges climatisés lorsque l'habitacle est suffisamment froid, ou lorsque vous quittez le véhicule. Le témoin du commutateur s'éteint. Les sièges climatisés retiennent les paramètres actuels même si le moteur est redémarré.

CONTACTEURS DE SIÈGE CHAUFFANT (selon l'équipement)



⚠ AVERTISSEMENT

Le dispositif de chauffage du siège ne doit pas être utilisé si les occupants ne peuvent pas contrôler la température élevée du siège ou si, en raison d'une incapacité physique, ils ne peuvent pas ressentir la douleur dans les parties du corps qui entrent en contact avec le siège. L'utilisation du dispositif de chauffage du siège par ces personnes peut provoquer de graves blessures.

⚠ MISE EN GARDE

- La batterie peut se décharger si le dispositif de chauffage des sièges est activé lorsque le moteur ne tourne pas.
- N'utilisez pas le dispositif de chauffage du siège pendant de longues périodes ou lorsque personne n'y a pris place.
- Ne posez rien sur le siège qui puisse isoler la chaleur (couverture, coussin, housse de siège, etc.) et causer la surchauffe du siège.
- Ne déposez pas d'objets durs ou lourds sur le siège et ne perforez pas celui-ci avec une broche ou un autre objet similaire. Ceci pourrait endommager le dispositif de chauffage du siège.
- Tout liquide renversé sur le siège chauffant doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon sec.
- N'utilisez jamais d'essence, de benzène, de solvant ou de produit similaire pour nettoyer les sièges.

- En cas d'anomalie ou si le siège chauffant ne fonctionne pas, mettez le commutateur en position hors fonction et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Les sièges avant sont chauffés par des dispositifs de chauffage intégrés.

1. Démarrez le moteur.
2. Appuyez sur le commutateur, au besoin. Le témoin du commutateur activé s'allume.

Le dispositif de chauffage est commandé par un thermostat qui active ou désactive automatiquement le dispositif de chauffage. Le témoin reste allumé tant que le commutateur se trouve à la position en fonction.

3. Assurez-vous de placer le commutateur à la position hors fonction lorsque le siège est suffisamment chaud ou lorsque vous quittez le véhicule. Les sièges chauffants mémorisent leurs réglages actuels même si le moteur est redémarré.

COMMUTATEUR DES SIÈGES CHAUFFANTS DE 2E RANGÉE (selon l'équipement)

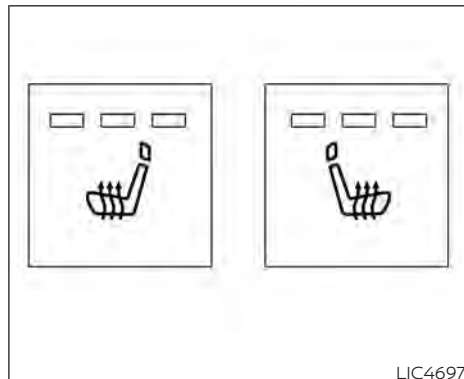
AVERTISSEMENT

Le dispositif de chauffage du siège ne doit pas être utilisé si les occupants ne peuvent pas contrôler la température élevée du siège ou si, en raison d'une incapacité physique, ils ne peuvent pas ressentir la douleur dans les parties du corps qui entrent en contact avec le siège. L'utilisation du dispositif de chauffage du siège par ces personnes peut provoquer de graves blessures.

MISE EN GARDE

- La batterie peut se décharger si le dispositif de chauffage des sièges est activé lorsque le moteur ne tourne pas.
- N'utilisez pas le dispositif de chauffage du siège pendant de longues périodes ou lorsque personne n'y a pris place.
- Ne posez rien sur le siège qui puisse isoler la chaleur (couverture, coussin, housse de siège, etc.) et causer la surchauffe du siège.

- Ne déposez pas d'objets durs ou lourds sur le siège et ne perforez pas celui-ci avec une broche ou un autre objet similaire. Ceci pourrait endommager le dispositif de chauffage du siège.
- Tout liquide renversé sur le siège chauffant doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon sec.
- N'utilisez jamais d'essence, de benzène, de solvant ou de produit similaire pour nettoyer les sièges.
- En cas d'anomalie ou si le siège chauffant ne fonctionne pas, mettez le commutateur en position hors fonction et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



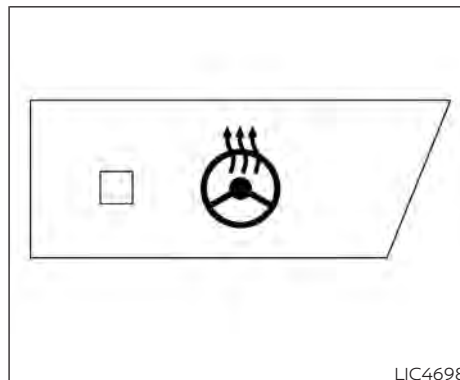
Les sièges extérieurs de deuxième rangée sont chauffés par des dispositifs de chauffage intégrés. Les commutateurs sont situés à l'arrière de la console centrale avant et peuvent être actionnés indépendamment l'un de l'autre.

1. Démarrez le moteur.
2. Appuyez sur le commutateur, au besoin. Le témoin du commutateur activé s'allume.

INTERRUPTEUR DE VOLANT DE DIRECTION CHAUFFANT (selon l'équipement)

Le dispositif de chauffage est commandé par un thermostat qui active ou désactive automatiquement le dispositif de chauffage. Le témoin reste allumé tant que le commutateur se trouve à la position en fonction.

3. Assurez-vous de placer le commutateur à la position hors fonction lorsque le siège est suffisamment chaud ou lorsque vous quittez le véhicule.



Appuyez sur le commutateur du volant de direction chauffant pour réchauffer le volant de direction lorsque le commutateur principal est à la position ON (marche). Le témoin s'allumera.

Si la température de la surface du volant est inférieure à 20 °C (68 °F), le système réchauffe le volant jusqu'à environ 20 °C (68 °F), puis s'allume et s'éteint pour le maintenir à cette température. Le témoin reste allumé tant que le système est en fonction (soit environ 30 minutes).

Appuyez de nouveau sur le commutateur pour éteindre manuellement le système de chauffage du volant de direction. Le témoin s'éteindra.

REMARQUE :

- Une fois activé, le dispositif de chauffage de votre volant chauffant s'active et se désactive automatiquement pour maintenir une température supérieure à 20 °C (68 °F).
- Lorsque la température du volant est supérieure à 50 °C (122 °F) et que le commutateur du volant chauffant est enfoncé, le système de chauffage du volant ne s'activera pas. Cette condition est normale.

INTERRUPTEUR DU LIMITEUR DE VITESSE EN DESCENTE (selon l'équipement)



AVERTISSEMENT

- Ne vous fiez jamais uniquement au limiteur de vitesse en descente pour maîtriser la vitesse du véhicule sur des pentes descendantes raides. Conduisez toujours prudemment lorsque vous utilisez le limiteur de vitesse en descente et décélérez au besoin en enfonçant la pédale de frein. Soyez particulièrement vigilant lorsque le terrain est gelé ou boueux,

ou si vous devez franchir une pente descendante très raide. Si vous ne pouvez plus maîtriser la vitesse du véhicule, vous pourriez en perdre les commandes et risquer des blessures graves, voire mortelles.

- Le limiteur de vitesse en descente pourrait être impuissant devant certaines conditions de charge ou d'état du terrain. Gardez toujours le pied près de la pédale de frein en cas de besoin. Sinon, vous risqueriez une collision ou de graves blessures.

MISE EN GARDE

Si le limiteur de vitesse en descente est trop longtemps sollicité, les plaquettes de frein risquent de surchauffer et le limiteur de vitesse en descente pourrait se désactiver momentanément (le témoin se mettrait à clignoter). Si le témoin ne s'allume pas en continu après avoir clignoté, cessez de recourir au dispositif.

Le limiteur de vitesse en descente vient en aide au conducteur lorsque le terrain est en pente raide. Le limiteur de vitesse en descente aide à contrôler la vitesse du véhicule de sorte que le conducteur puisse consacrer un maximum d'attention aux manœuvres de direction du véhicule.

Conditions d'activation du limiteur de vitesse en descente :

- La vitesse du véhicule doit être maintenue sous 25 km/h (15 mi/h).
- L'interrupteur du limiteur de vitesse en descente doit être en position EN FONCTION.

Le témoin de fonctionnement du limiteur de vitesse en descente s'ALLUME lorsque le système entre en fonction. De plus, les feux d'arrêt et les feux arrière s'allument lorsque le limiteur de vitesse en descente applique les freins pour contrôler la vitesse du véhicule.

Si vous appuyez sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein lorsque le limiteur de vitesse en descente est en fonction, le système se désactive momentanément. Dès que vous relâchez l'accélérateur ou la pédale de frein, le limiteur de vitesse en descente entre de nouveau en fonction si les conditions l'exigent.

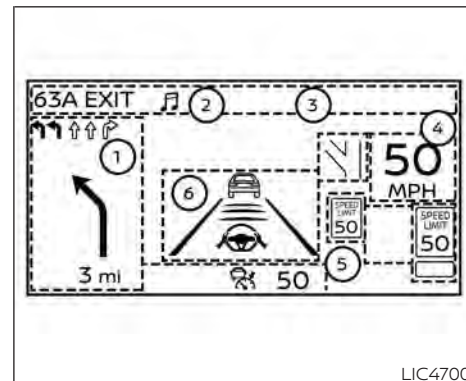
COMMUTATEUR DE DIRECTION ASSISTÉE (pour les véhicules dotés de ProPILOT Assist) (selon l'équipement)



Le commutateur de direction assistée permet d'activer et de désactiver le système de direction assistée lorsqu'il est activé à l'aide du menu de réglages à l'écran multifonction.

Le système de direction assistée contrôle le système de direction lorsque le système ProPILOT Assist est engagé, ce qui permet de garder votre véhicule près du centre de la voie lors de la conduite. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « ProPILOT Assist » (p. 5-101) et « Système d'intervention de changement de voie intelligent » (p. 5-52).

VISUALISATION TÊTE HAUTE (selon l'équipement)



AVERTISSEMENT

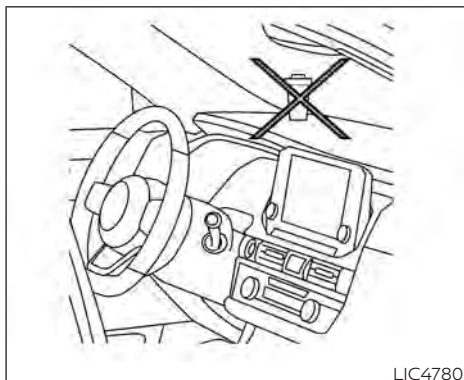
- Un réglage inadéquat de la luminosité et de la position de l'image affichée peut obstruer la vision du conducteur par le pare-brise, ce qui pourrait provoquer un accident entraînant des blessures graves ou mortelles.
- N'utilisez pas la visualisation tête haute pendant de longues périodes, car elle peut vous empêcher de voir les autres véhicules, les piétons ou les objets, ce qui pourrait provoquer un accident entraînant des blessures graves ou mortelles.

La visualisation tête haute peut afficher une ou plusieurs des fonctions suivantes (selon l'équipement) :

- ① Navigation/Warning (Navigation ou avertissement)
- ② Audio
- ③ TÉL./SMS
- ④ Vehicle speed display (Affichage de la vitesse véhicule)
- ⑤ Reconnaissance de signalisation routière
- ⑥ Driving Aids (Aides à la conduite)

REMARQUE :

- **Ne placez aucun type de liquide sur le projecteur ou à proximité de celui-ci. Sinon, vous pourriez endommager l'appareil.**

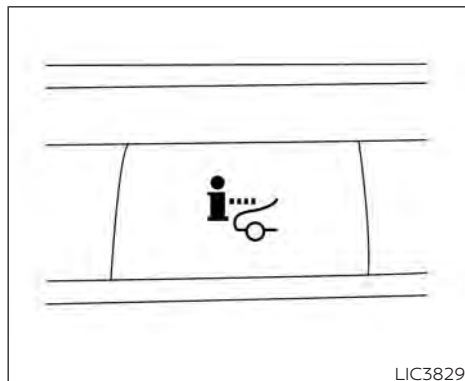


REMARQUE :

- **Ne touchez pas les pièces internes du projecteur. Sinon, vous pourriez endommager l'appareil.**
- **Pour éviter de rayer la vitre du projecteur, ne placez pas d'objet tranchant sur l'ouverture du projecteur ou à proximité de celle-ci.**
- **Ne placez aucun objet sur le tableau de bord qui pourrait obstruer la visualisation tête haute.**
- **Si vous portez des lunettes de soleil polarisées, l'affichage peut être difficile à voir. Augmentez la luminosité de la**

visualisation tête haute dans l'écran multifonction ou retirez vos lunettes de soleil.

- **Selon les conditions météorologiques (pluie, neige, soleil direct, etc.), l'affichage peut être difficile à voir.**
- **Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux et sec. S'il est impossible d'enlever la saleté, utilisez un chiffon doux et propre imbibé d'eau, puis un chiffon doux propre et sec. N'utilisez jamais un chiffon rugueux, de l'alcool, de la benzine, des diluants, des solvants ou une serviette de papier imbibée d'un agent de nettoyage chimique. Ces produits peuvent rayer ou décolorer la lentille du projecteur. Ne pulvérisez aucun liquide tel que l'eau sur la lentille du projecteur. Toute pulvérisation de liquide entraînera une anomalie du dispositif.**
- **Si l'image affichée semble déformée, nous vous recommandons de faire inspecter le système par un concessionnaire NISSAN ou un atelier qualifié.**
- **La visualisation tête haute utilise un pare-brise spécial qui permet d'afficher clairement l'image. Si votre pare-brise doit être remplacé, il doit l'être par un concessionnaire NISSAN.**



UTILISATION DE LA VISUALISATION TÊTE HAUTE

Pour activer la visualisation tête haute, appuyez sur l'interrupteur de la visualisation tête haute. Pour désactiver la visualisation tête haute, appuyez de nouveau sur l'interrupteur.

Si la visualisation tête haute est désactivée, ce réglage demeure même lorsque vous redémarrez le véhicule.

Les réglages suivants peuvent être modifiés à l'écran multifonction :

- Brightness (Luminosité)
- Height (Hauteur)
- Rotation (Permutation)
- Contents selection (Sélection du contenu)
 - Navigation
 - Driving Assist (Aide à la conduite)
 - Info. vitesse limite
 - Audio
 - TÉL./SMS
- Reset (Réinitialiser)

REMARQUE :

- **L'information d'urgence peut s'afficher même si la visualisation tête haute est désactivée.**
- **Si la visualisation tête haute est désactivée, les réglages sont grisés et ne peuvent pas être modifiés tant que la visualisation tête haute n'est pas remise sous tension.**

Ce produit comprend les logiciels suivants :

- (1) de Panasonic Corporation ou des logiciels développés pour Panasonic Corporation;
- (2) des logiciels de tiers concédés sous licence à Panasonic Corporation;
- (3) des logiciels libres.

Concernant les logiciels libres (3), ils comprennent les logiciels libres et ouverts, y compris divers logiciels auxquels s'appliquent des renseignements de licence.

Consultez le site Web des licences à l'adresse : <http://car.panasonic.jp/oss/i02ln39>.

ASSOCIATION DE L'AIDE AU CONDUCTEUR ET DE LA NAVIGATION

Le système de visualisation tête haute affiche les renseignements sur l'aide au conducteur et la navigation.

L'affichage d'assistance au conducteur montre les situations d'avertissement pour les systèmes suivants :

- Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons
- Avertissement du déport de voie
- Système de détection de collision frontale intelligent
- Avertissement mains libres (pour les véhicules dotés de ProPILOT^{MC} Assist) (selon l'équipement)
- Reconnaissance de signalisation routière (selon l'équipement)

L'affichage de l'association du système de navigation montre les éléments suivants :

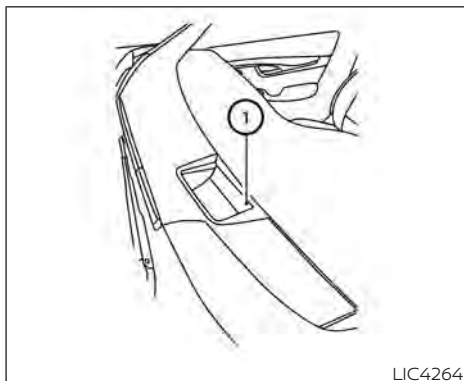
- Les noms des intersections
- Les flèches indiquant la direction du virage
- La distance jusqu'à l'intersection suivante

L'affichage de l'association de la chaîne stéréophonique montre les éléments suivants :

- Chansons
- Stations de radio

L'affichage de l'association TEL/SMS (téléphone/message texte) montre les éléments suivants :

- Nom ou numéro de téléphone de l'appelant



La luminosité de l'affichage

La luminosité de l'affichage peut être commandée par le système de navigation. La luminosité est également réglée automatiquement en fonction de la luminosité de l'éclairage ambiant extérieur.

REMARQUE :

- **La visualisation tête haute est dotée d'un capteur intégré ① qui régit la luminosité de l'image affichée. Si vous obturez le capteur avec un objet, l'écran s'assombrit, ce qui rend la vue difficile.**

BOUTON EMERGENCY CALL (SOS) (appel d'urgence) (selon l'équipement)

AIDE D'URGENCE

Les services NissanConnect^{MD} offrent divers services d'aide d'urgence à destination du véhicule enregistré et du conducteur.

Par exemple, en cas de malaise ou de blessures graves, vous pouvez obtenir de l'aide en appuyant sur le bouton d'appel d'urgence (SOS) à l'intérieur du véhicule, ce qui vous mettra en relation avec les services NissanConnect^{MD}. Les services NissanConnect^{MD} peuvent déterminer l'emplacement du véhicule au moyen du GPS et transmettre ces renseignements à la police ou à d'autres organismes au besoin.

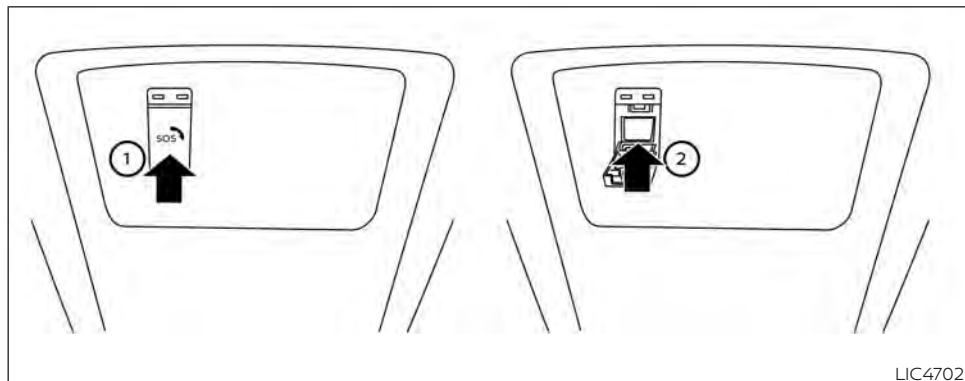
Pour obtenir des renseignements sur d'autres services de soutien d'urgence des Services NissanConnect^{MD}, communiquez avec la ligne de soutien à la clientèle de NissanConnect^{MD} au 1-855-426-6628 ou consultez le site Web des Services NissanConnect^{MD} www.nissanusa.com/connect (pour les États-Unis) ou www.nissan.ca/nissanconnect (anglais) / www.nissan.ca/nissanconnect/fr (français) (pour le Canada).

AVERTISSEMENT

- Notez que vous ne pouvez pas utiliser le service d'avis automatique de collision et la fonction d'appel d'urgence dans les conditions suivantes :
 - Les fonctions et les services d'urgence ne seront pas disponibles sans un abonnement à NissanConnect^{MD} Services.
 - Le système de réseau de la fonction NissanConnect^{MD} Services est désactivé.
 - Le véhicule se déplace à l'extérieur de la zone de service où le TCU (module de commande de la télématique) est relié au système.
 - Le véhicule se trouve hors de la zone où le service de réseau cellulaire est recevable.
 - Le véhicule est dans un endroit où la réception des signaux est mauvaise, comme des tunnels, des stationnements souterrains, derrière des immeubles ou dans des régions montagneuses.
 - La ligne est occupée.

- Le TCU (module de commande de la télématique) ou d'autres systèmes de votre véhicule ne fonctionnent pas correctement.
- Il ne sera peut-être pas possible de passer un appel d'urgence selon la gravité de la collision ou de l'urgence.
- Stationnez le véhicule dans un endroit sécuritaire et serrez le frein de stationnement avant d'actionner le bouton SOS (appel d'urgence).
- Utilisez uniquement ce service en cas d'urgence. Des pénalités peuvent s'appliquer en cas d'utilisation inappropriée du service.
- Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil pour connaître tous les effets possibles avant d'utiliser le système.

- L'antenne du TCU (module de commande de la télématique) est installée dans la partie centrale supérieure du tableau de bord. Les occupants ne doivent pas s'approcher de l'antenne à une distance inférieure à celle spécifiée par le fabricant du stimulateur cardiaque. Les ondes radio provenant de l'antenne du module de commande de la télématique peuvent nuire au bon fonctionnement du stimulateur cardiaque lorsque vous utilisez la fonction NissanConnect^{MD} Services.



Passer un appel d'urgence

Le bouton d'appel d'urgence (SOS) se trouve sous un couvercle ① situé près de la lampe de lecture.

1. Appuyez sur le bouton d'appel d'urgence (SOS) ② pour passer un appel d'urgence.
2. Lorsque la ligne est connectée, parlez au spécialiste des interventions.

Si vous voulez annuler l'appel d'urgence, maintenez le bouton d'appel d'urgence (SOS) enfoncé pendant quelques secondes.

REMARQUE :

- **Après avoir appuyé sur le bouton d'appel d'urgence (SOS), l'initialisation de la connexion peut prendre un certain temps, selon l'environnement technique, et si le module de commande de la télématique (TCU) est utilisé par les autres services.**

- Un témoin sur le bouton d'appel d'urgence (SOS) indique si le système d'aide d'urgence est prêt. Si le témoin n'est pas allumé, le fait d'appuyer sur le bouton d'appel d'urgence (SOS) ne connecte pas votre véhicule à un spécialiste en intervention. Le témoin clignote lorsque le véhicule est connecté au Centre d'intervention des services NissanConnect^{MD}.
- Même lorsque le témoin est allumé, la connexion au Centre d'intervention des services NissanConnect^{MD} peut ne pas être possible. Si cela se produit en cas d'urgence, communiquez avec les autorités par d'autres moyens.
- **Pour éviter de débrancher la ligne, maintenez le moteur en marche pendant un appel d'urgence, s'il est sécuritaire de le faire.**

REAR DOOR ALERT (alerte de portière arrière)

Le système d'alerte de portière arrière fonctionne sous certaines conditions pour indiquer qu'il peut y avoir un objet ou des passagers sur les sièges arrière. Vérifiez les sièges avant de quitter le véhicule.

Le système d'alerte de portière arrière est initialement désactivé. Le conducteur peut désactiver le système au moyen de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

Lorsque le système est activé :

- Le système est activé lorsqu'une portière arrière est ouverte et fermée dans les 10 minutes de la conduite du véhicule. Lorsque la portière du conducteur est fermée et que le système s'active, un message visuel s'affiche à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Alerte de portière arrière est activée » (p. 2-79).

- Si une portière arrière est ouverte et fermée, mais la conduite du véhicule n'a pas lieu dans les 10 minutes environ, le système ne s'active pas. Une portière arrière doit être ouverte et fermée, et le moteur du véhicule en marche dans les 10 minutes pour que le système s'active.

Lorsque le système d'alerte de portière arrière est activé :

- Lorsque le conducteur met le véhicule en position P (stationnement), un message de notification s'affiche à l'écran multifonction qui permet de sélectionner l'option « Rejeter le message » ou « Désactiver Alerte », au besoin.
 - Sélectionnez « Désactiver Alerte » pour désactiver temporairement l'alerte pendant l'arrêt en cours.
 - Ne faites aucune sélection ou choisissez « Rejeter le message » pour maintenir l'alerte activée pendant l'arrêt en cours.
- Si l'alerte est activée lorsque le conducteur quitte le véhicule, le message suivant s'affiche à l'écran multifonction : « Vérifier sur le siège arrière pour tous articles ».

Si l'option « Horn & Alert » (avertisseur sonore et alerte) est sélectionnée :

- L'avertisseur sonore retentit après une courte période à moins qu'une portière arrière soit ouverte ou fermée pendant un bref moment pour désactiver l'alerte.
- Si les portières sont verrouillées avant la désactivation de l'alerte par l'ouverture d'une portière arrière, l'avertisseur sonore retentit.
- Si le hayon est ouvert avant l'ouverture d'une portière arrière, l'avertisseur sonore est retardé jusqu'après la fermeture du hayon.

REMARQUE :

Si le paramètre « Alert Only » (alerte seulement) est sélectionné, le message d'alerte s'affiche toujours à l'écran multifonction, mais l'avertisseur sonore ne retentit pas.

PRISES D'ALIMENTATION

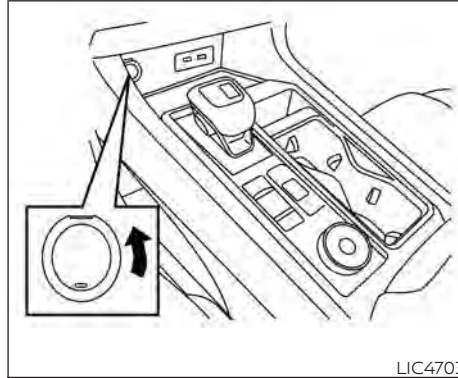
AVERTISSEMENT

- Si le conducteur sélectionne l'option « Désactiver Alerte », aucune alarme sonore ne s'active, peu importe l'état ouvert/fermé de la portière arrière.
- Un objet ou des passagers peuvent se trouver sur les sièges arrière, mais l'alarme sonore ne retentit pas. Par exemple, ceci peut se produire si des passagers du siège arrière entrent ou sortent du véhicule pendant un trajet.
- Le système ne détecte pas directement des objets ou des passagers sur les sièges arrière. Au lieu de cela, il peut détecter quand une portière arrière est ouverte ou fermée, ce qui indique qu'il y a peut-être quelque chose sur les sièges arrière.

REMARQUE :

Il peut arriver que l'avertisseur sonore retentisse alors qu'aucun objet ou passager ne se trouve sur les sièges arrière.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Alerte de portière arrière est activée » (p. 2-79).



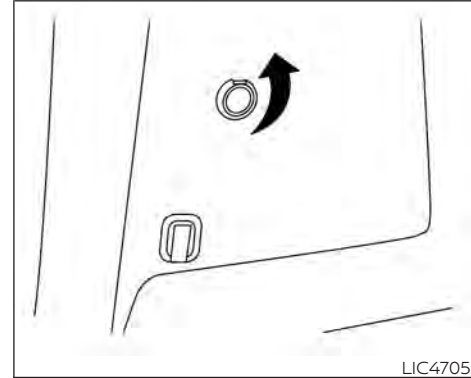
LIC4703

Tableau de bord

PRISES D'ALIMENTATION DE 12 V

Les prises d'alimentation de votre véhicule servent à brancher des accessoires électriques tels que des téléphones cellulaires. Leur puissance nominale maximale est de 12 V, 120 W (10 A).

La prise de courant du tableau de bord est alimentée seulement lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).



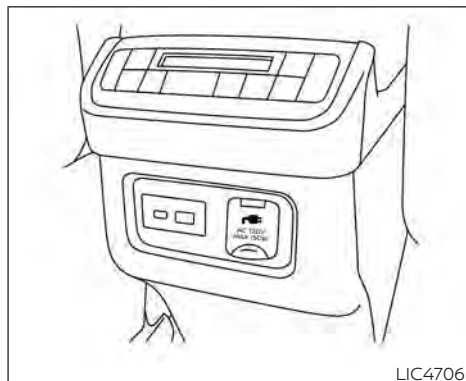
LIC4705

Aire de chargement (selon l'équipement)

MISE EN GARDE

- La prise et la fiche peuvent devenir chaudes pendant ou immédiatement après l'utilisation.
- Seules certaines prises d'alimentation sont conçues pour recevoir un allume-cigare. N'utilisez aucune autre prise d'alimentation pour cet accessoire. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements.

- N'utilisez pas d'accessoires consommant plus de 12 V, 120 W (10 A).
- N'utilisez pas d'adaptateurs doubles et ne branchez pas plus d'un accessoire électrique dans la même prise.
- Utilisez les prises d'alimentation seulement lorsque le moteur tourne afin d'éviter de décharger la batterie du véhicule.
- Évitez d'utiliser les prises d'alimentation lorsque le climatiseur, le dégivreur de lunette arrière ou les phares sont en fonction.
- Avant de brancher ou de débrancher un accessoire électrique, assurez-vous que l'accessoire est éteint.
- Enfoncez la fiche le plus loin possible. Si le contact n'est pas établi adéquatement, la fiche peut surchauffer ou le fusible de température interne peut griller.
- Assurez-vous que le capuchon est fermé lorsque vous n'utilisez pas la prise. Ne laissez pas la prise entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides.



Deuxième rangée

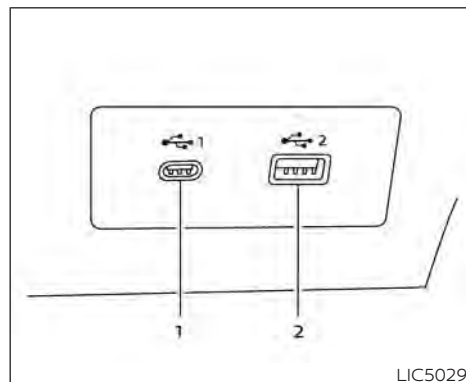
PRISE DE COURANT DE 120 V
(selon l'équipement)

MISE EN GARDE

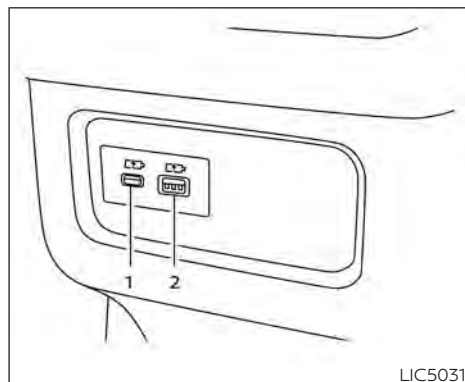
- La prise et la fiche peuvent devenir chaudes pendant ou immédiatement après l'utilisation.
- Utilisez les prises d'alimentation seulement lorsque le moteur tourne afin d'éviter de décharger la batterie du véhicule.

- N'utilisez pas d'accessoires consommant plus de 120 V, 150 W. N'utilisez pas d'adaptateurs doubles et ne branchez pas plus d'un accessoire électrique dans la même prise.
- Évitez d'utiliser les prises d'alimentation lorsque le climatiseur, le dégivreur de lunette arrière ou les phares sont en fonction.
- Avant de brancher ou de débrancher un accessoire électrique, assurez-vous que l'accessoire est ÉTEINT.
- Enfoncez la fiche le plus loin possible. Si le contact n'est pas établi adéquatement, la fiche peut surchauffer ou le fusible de température interne peut griller.
- Assurez-vous que le capuchon est fermé lorsque vous n'utilisez pas la prise. Ne laissez pas la prise entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides.

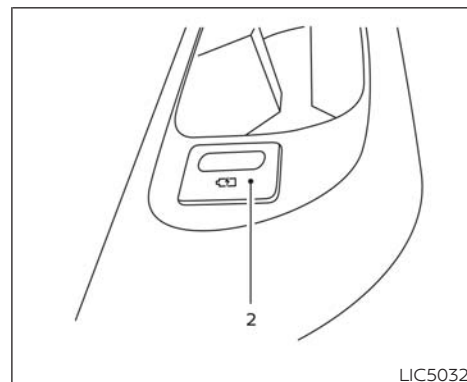
PORTS DE CHARGEMENT USB/iPod^{MD}



Première rangée



Deuxième rangée



Troisième rangée (selon l'équipement)

1. USB de type C
2. USB de type A

Les ports de chargement USB/iPod^{MD} sont situés dans la première rangée, deux dans le vide-poche du support multimédia avant sous les commandes de chauffage-climatisation et un dans le compartiment de rangement de la console, dans la deuxième rangée à l'arrière de la console centrale et dans la troisième rangée, à côté des porte-tasses. Ces ports chargent les appareils compatibles.

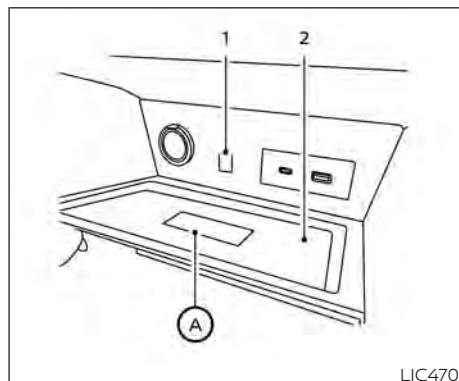
CHARGEUR SANS FIL (selon l'équipement)

REMARQUE :

- Les ports de chargement USB/iPod^{MD} ne fonctionnent pas tous avec l'écran d'affichage. Seul les ports de connexion USB situés sous les commandes de chauffage-climatisation permettent la lecture des appareils USB/iPod^{MD} au moyen de la chaîne stéréophonique.
- Pour de meilleurs résultats, il est recommandé d'utiliser les câbles du fabricant, vendus séparément. Un connecteur USB-A vers USB-C (ou vice versa) peut également être acheté séparément. Cependant, les résultats peuvent varier.

MISE EN GARDE

- **N'exercez aucune pression sur le dispositif USB pour l'insérer dans le port USB. Si vous insérez le dispositif USB de travers ou à l'envers dans le connecteur, vous risquez d'endommager le connecteur. Assurez-vous que le dispositif USB est branché correctement dans le connecteur USB.**
- **N'utilisez pas de câble USB réversible. L'utilisation d'un câble USB réversible peut endommager le connecteur.**



1. Témoin

2. Tapis de chargement

Le chargeur sans fil se trouve à l'avant de la console centrale. Placez le téléphone intelligent sur le tapis du chargeur sans fil. La charge commence automatiquement. Le téléphone intelligent se charge en continu, tant que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

AVERTISSEMENT

- **Ne placez jamais de matériaux métalliques entre le chargeur sans fil et un téléphone intelligent.**
- **Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque ou tout dispositif médical doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**
- **Ne posez jamais de chiffon sur le téléphone intelligent pendant le processus de chargement.**
- **Ne chargez jamais un téléphone intelligent lorsqu'il est mouillé.**
- **N'y mettez jamais de matériaux métalliques ou de petits objets comme un allume-cigare, une clé intelligente ou un lecteur de mémoire.**

MISE EN GARDE

- **Ne placez pas de carte de crédit/RFID/NFC entre le chargeur sans fil et un téléphone intelligent. Cela pourrait causer de la corruption des données dans la carte.**

- **N'utilisez pas le chargeur sans fil avec de la poussière accumulée ou de la saleté sur le tapis.**
- **Ne touchez pas la surface du chargeur sans fil.**
- **Ne renversez pas de liquide (eau, boissons, etc.) sur le tapis de chargement.**
- **N'utilisez pas de graisse, d'huile ou d'alcool pour nettoyer le tapis de chargement.**

TÉMOIN DE CHARGEUR SANS FIL

Le témoin (1) s'allume en orange au démarrage du processus de charge.

La charge terminée, le témoin s'allume en vert.

En cas de défaillance ou d'arrêt du processus de chargement, le témoin clignote en orange pendant 8 secondes, puis s'éteint.

FONCTIONNEMENT DU CHARGEUR SANS FIL

Pour utiliser le chargeur sans fil, il est nécessaire de bien poser le téléphone intelligent dans le tapis de chargement. Pour maximiser le rendement du chargement,

veillez à bien caler le téléphone intelligent au centre du tapis de chargement par-dessus le logo « Qi » . Comme l'emplacement du récepteur d'alimentation peut varier selon le téléphone intelligent, vous devrez essayer de trouver l'endroit qui convient à votre téléphone intelligent.

Comme certains étuis ou accessoires de téléphone intelligent peuvent nuire au chargement, retirez-les avant le chargement sans fil. Désactivez la fonction de vibration du téléphone intelligent avant le chargement sans fil.

REMARQUE :

- **Seul un téléphone intelligent compatible Qi peut être utilisé.**
- **Le téléphone intelligent peut surchauffer durant le processus de chargement et la fonction de protection peut arrêter le chargeur sans fil. Cette condition est normale. Si cela se produit, redémarrez le chargement après que le téléphone intelligent est refroidi. Le voyant clignote en orange, puis s'éteint.**
- **Le processus de chargement sans fil peut être interrompu par l'état du téléphone intelligent (température de la batterie, etc.).**

- **Si un bruit d'interférence radio se produit pendant le processus de chargement, remplacez bien le téléphone intelligent à la position centrale (logo « Qi ») du chargeur sans fil.**
- **Le processus de chargement sans fil s'arrête pendant la recherche de la clé intelligente.**
- **Le processus de chargement sans fil ne démarre pas lorsqu'un câble USB est branché au téléphone intelligent. Le témoin peut s'allumer en orange ou clignoter si le téléphone intelligent est sur le chargeur sans fil alors qu'il est branché avec un câble USB. Quoi qu'il en soit, le chargement n'est pas effectué.**
- **Selon le type de téléphone intelligent, le témoin peut rester allumé en orange, même lorsque le processus de chargement est terminé.**

ID de la FCC : BEJWC500MNM

IC : 2703H-WC500MNM

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC et au règlement CNR-Gen d'Industrie Canada.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et

(2) il doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Déclaration sur l'exposition aux émissions de radiofréquences : ce dispositif est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de RF de la FCC énoncées pour un environnement non contrôlé.

Ce dispositif et ses antennes ne doivent pas se trouver au même endroit ou fonctionner de façon conjointe avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Cet équipement doit être installé et utilisé en maintenant une distance minimale de 15 cm entre la source d'émission et votre corps.

Déclaration de conformité d'ISDE

Ce dispositif est conforme à la norme CNR-Gen des réglementations d'Industrie Canada.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

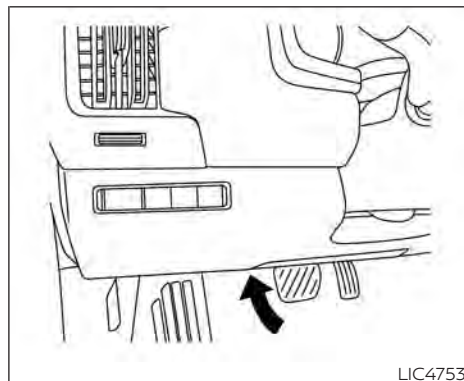
(1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et

(2) il doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Toute modification apportée à ce dispositif, non approuvée par LG Vehicle Components Company, annulera l'autorité de l'utilisateur pour utiliser cet équipement.

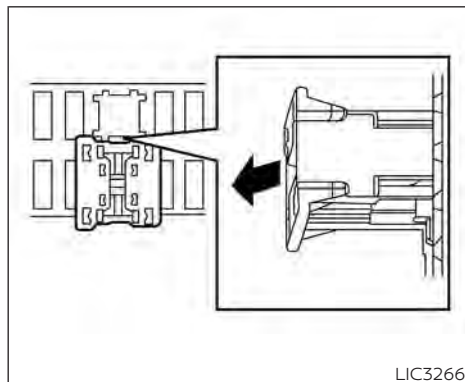
Déclaration sur l'exposition aux émissions de radiofréquences de l'ISDE : Cet équipement est conforme aux limites d'exposition de l'ISDE au rayonnement de RF énoncées pour un environnement non contrôlé. Ce dispositif et ses antennes ne doivent pas se trouver au même endroit ou fonctionner de façon conjointe avec une autre antenne ou un autre émetteur. Cet équipement doit être installé de façon à fonctionner à une distance minimale de 15 cm entre la source d'émission et le corps et les bras de l'utilisateur final.

COMMUTATEUR D'ENTREPOSAGE PROLONGÉ

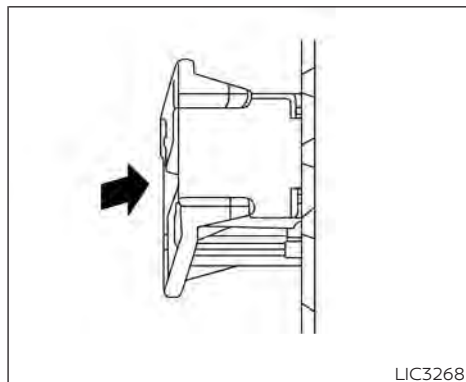


Le commutateur d'entreposage prolongé est utilisé lorsque le véhicule quitte l'usine. Il est situé au-dessus de la pédale de frein sous le tableau de bord. Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, assurez-vous que le commutateur d'entreposage prolongé est poussé à fond en place, tel qu'illustré.

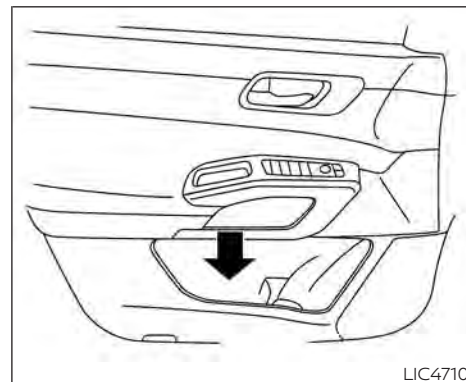
RANGEMENT



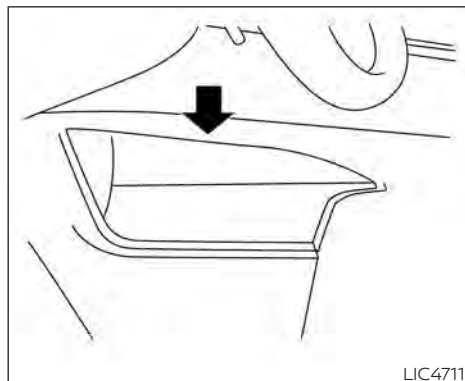
Position tirée



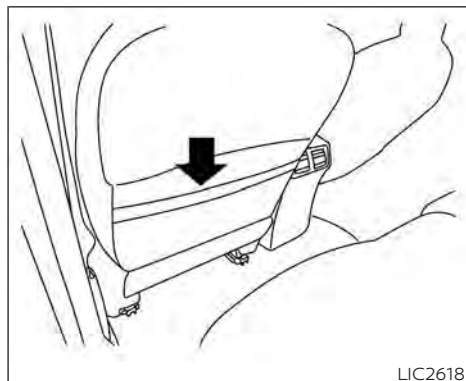
Position enfoncée



VIDE-POCHE DE PORTIÈRE AVANT



BAC DE RANGEMENT DANS LA
CONSOLE INFÉRIEURE



POCHETTES DES DOSSIERS DE
SIÈGE (selon l'équipement)

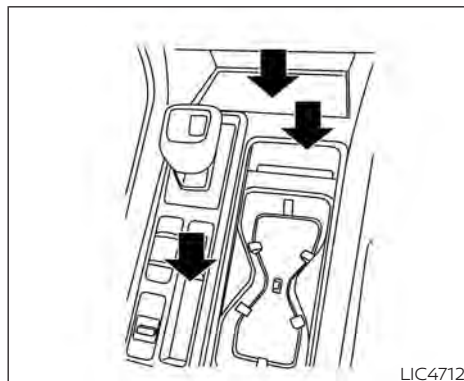
Un vide-poche de dossier de siège se trouve à l'arrière des sièges du conducteur et du passager. Vous pouvez y ranger des cartes routières.



AVERTISSEMENT

Respectez les mesures suivantes pour assurer le bon fonctionnement du dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN du conducteur ou du passager avant (selon l'équipement) :

- Assurez-vous qu'un passager arrière ou de la deuxième rangée ne pousse ni ne tire sur le vide-poche ou l'appuie-tête du dossier.
- Ne soumettez pas le dossier de siège, l'appuie-tête ou la pochette du dossier de siège à une charge dépassant 4 kg (9,1 lb).

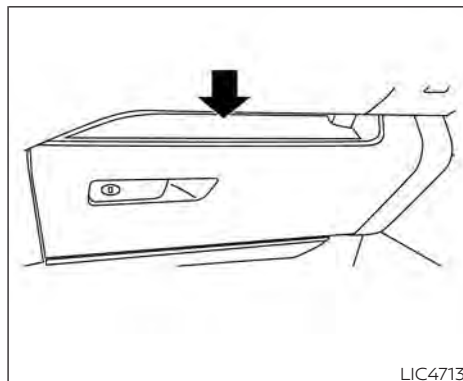


Console avant

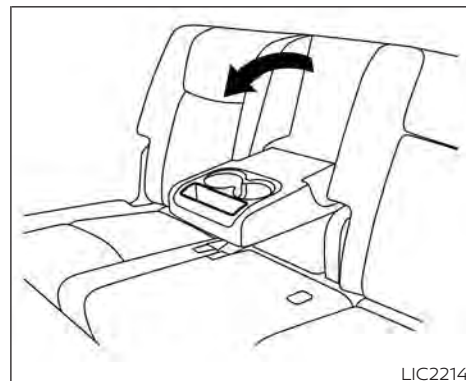
BACS DE RANGEMENT

⚠ AVERTISSEMENT

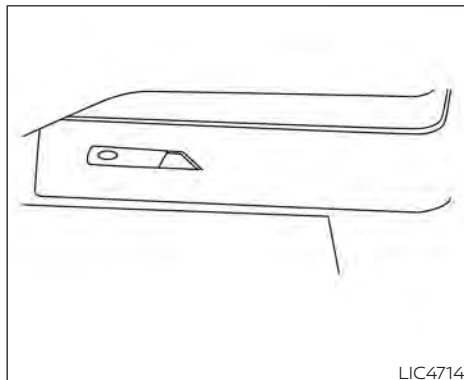
Afin de prévenir les blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque, ne déposez pas d'objets acérés dans les plateaux.



Côté passager



Accoudoir arrière (selon l'équipement)



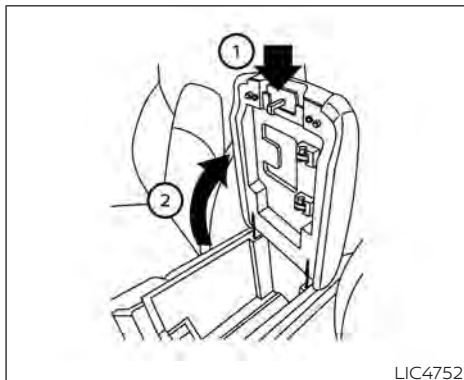
LIC4714

BOÎTE À GANTS

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée. Utilisez la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller la boîte à gants.

⚠️ AVERTISSEMENT

Pour prévenir les blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque, la boîte à gants devrait toujours être fermée lorsque le véhicule est en mouvement.

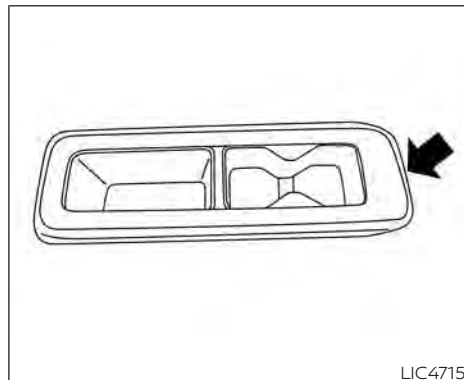


LIC4752

COMPARTIMENT DE RANGEMENT DE LA CONSOLE

Pour ouvrir le bac de la console, soulevez le levier ① et levez le couvercle ②.

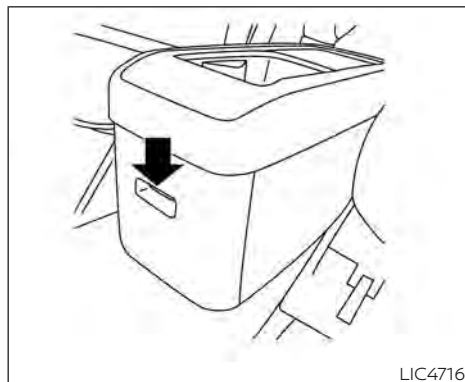
Pour le fermer, poussez sur le couvercle jusqu'à ce que le verrou s'enclenche.



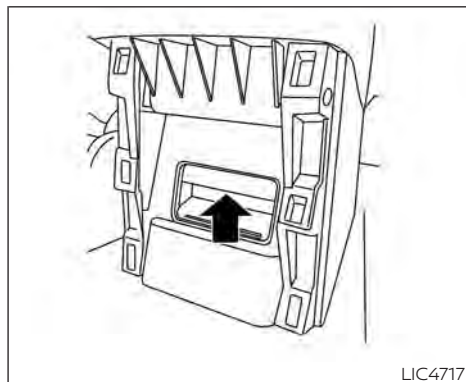
LIC4715

CONSOLE DE 2E RANGÉE (selon l'équipement)

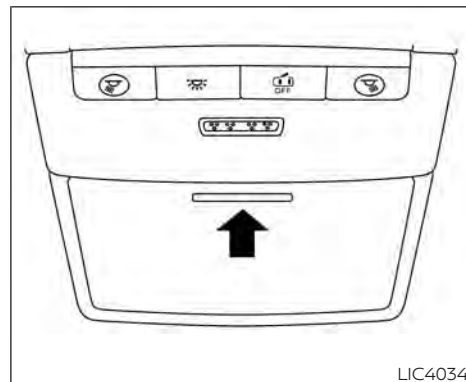
La console de 2e rangée est amovible. Pour la retirer, repérez l'ouverture du panneau avant à l'avant de la console centrale.



Retirez le panneau avant de la console centrale.



Tirez sur le levier vers le haut et soulevez-le pour retirer la console centrale.



RANGE-LUNETTES DE SOLEIL AU PAVILLON

Pour ouvrir le range-lunettes de soleil, appuyez brièvement sur son couvercle.

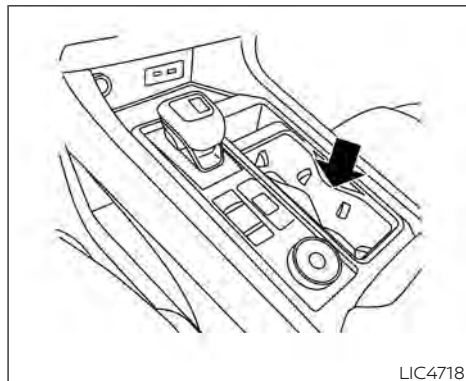
Le range-lunettes de soleil est conçu pour ranger une seule paire de lunettes.

AVERTISSEMENT

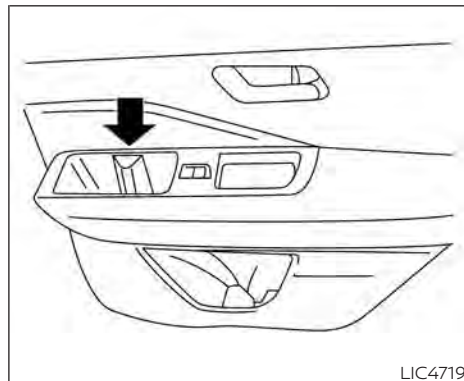
Laissez le range-lunettes de soleil fermé pendant la conduite pour éviter d'obstruer la vision du conducteur et contribuer à prévenir un accident.

⚠ MISE EN GARDE

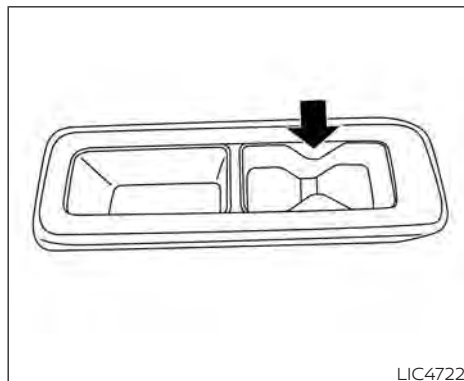
- N'y déposez rien d'autre que des lunettes de soleil.
- Ne laissez pas de lunettes de soleil dans le range-lunettes de soleil si vous stationnez votre véhicule au soleil. La chaleur pourrait endommager les lunettes.



Console avant
PORTE-TASSE



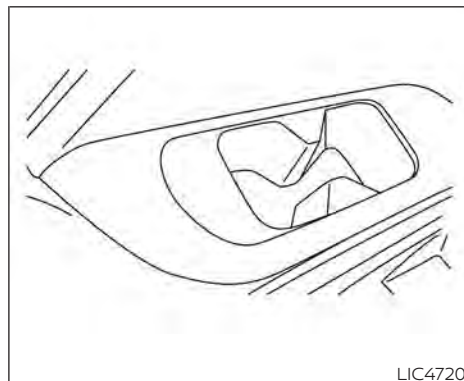
Portière arrière



Deuxième rangée (selon l'équipement)



Deuxième rangée (selon l'équipement)



Troisième rangée

⚠ MISE EN GARDE

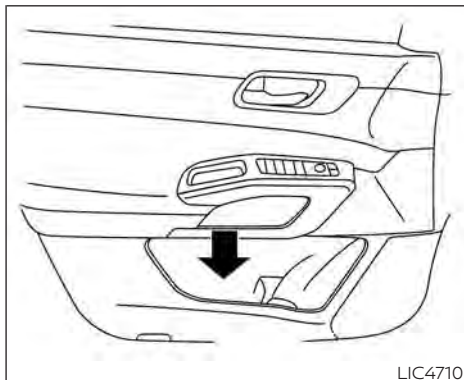
N'inclinez pas le dossier de siège arrière lorsque vous utilisez les porte-gobelets de l'accoudoir arrière, car vous risquez de faire renverser les boissons, ce qui pourrait brûler les passagers si elles sont chaudes.

⚠ MISE EN GARDE

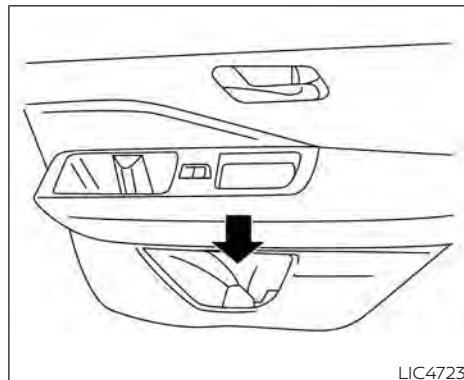
Évitez de démarrer ou de freiner brusquement lorsque le porte-tasse est utilisé, car le liquide pourrait se renverser. Si le liquide est chaud, votre passager et vous pourriez être brûlés.

⚠ MISE EN GARDE

Ne déposez que des tasses faites de matériaux souples dans le porte-tasse. Des objets durs pourraient vous infliger des blessures en cas d'accident.



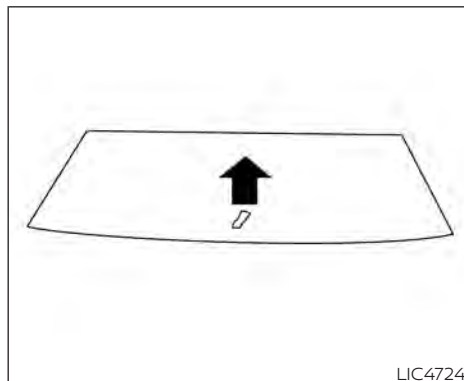
Porte-bouteille - avant



Porte-bouteille - arrière

⚠ MISE EN GARDE

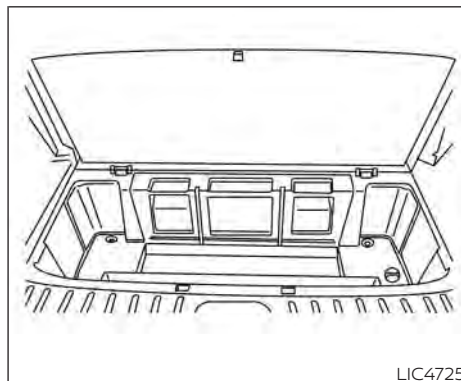
- N'utilisez pas le porte-bouteilles pour retenir d'autres types d'objets qui pourraient être projetés dans le véhicule et infliger des blessures aux occupants en cas de freinage brusque ou d'accident.
- N'utilisez pas le porte-bouteilles pour retenir des bouteilles de liquide ouvertes.



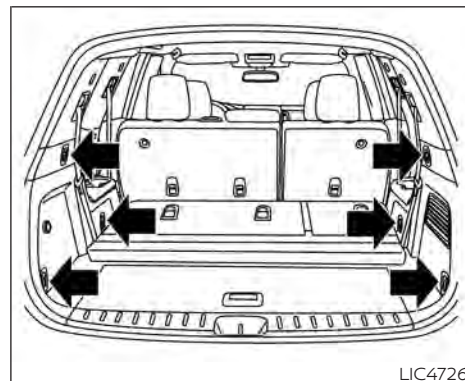
LIC4724

BAC DE RANGEMENT DE L'AIRE DE CHARGEMENT

Pour accéder à l'espace de rangement au plancher, tirez sur la courroie pour soulever le panneau de l'aire de chargement.



LIC4725



LIC4726

CROCHETS POUR BAGAGES

Lorsque vous fixez des articles à l'aide des crochets pour bagages situés sur la garniture supérieure, ne faites pas supporter une charge de plus de 29 N (6,5 lb) à un seul crochet.

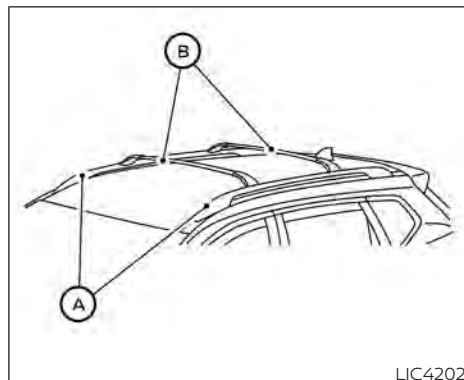
Les crochets pour bagages situés plus près du plancher ne doivent pas supporter une charge de plus de 490 N (110 lb) à un seul crochet.

Les crochets pour bagages peuvent être utilisés pour fixer solidement les bagages à l'aide de cordes ou d'autres types de courroies.

AVERTISSEMENT

- Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.
- Utilisez des cordes et des crochets adéquats pour attacher les bagages.
- Ne laissez personne prendre place dans l'aire de chargement lorsque le véhicule est en mouvement. Il est très dangereux de voyager dans l'aire de chargement d'un véhicule. Les personnes s'y trouvant sont beaucoup plus susceptibles de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.
- Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité.

- La courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant peut être endommagée si elle entre en contact avec des articles rangés dans l'aire de chargement. Arrimez tous les articles qui se trouvent dans l'aire de chargement. Si la courroie d'attache supérieure est endommagée, votre enfant peut être gravement blessé, voire même tué, en cas de collision.
- Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.



LIC4202

PORTE-BAGAGES
(selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

- Installez toujours les traverses sur les longerons du toit avant de procéder à tout type de chargement. Le chargement directement sur les longerons du toit ou sur le toit du véhicule risque d'endommager le véhicule.
- Les traverses de porte-bagages de toit devraient être uniformément réparties.

- **Ne dépassez pas la charge maximale sur les traverses de porte-bagages et répartissez toujours la charge uniformément.**
- **Une charge importante sur les traverses peut nuire à la stabilité et à la tenue de route du véhicule lors de manœuvres brusques ou inhabituelles.**
- **Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**
- **Conduisez très prudemment lorsque le véhicule est chargé ou près de la capacité de charge, surtout si la portion considérable de cette charge est transportée sur les traverses.**

MISE EN GARDE

- **Soyez prudent en installant des articles sur la galerie de toit ou en les enlevant. Si vous ne pouvez soulever sans effort les articles et les déposer sur la galerie de toit, utilisez une échelle ou un tabouret.**

Ne faites pas supporter une charge directement sur les longerons du toit **(A)**. Les traverses **(B)** doivent être installées avant que le toit du véhicule supporte des charges ou des bagages.

Il est possible de vous procurer des traverses en accessoires NISSAN d'origine auprès d'un concessionnaire NISSAN. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour obtenir de plus amples renseignements.

La capacité de charge de service des longerons du toit est de 74 kg (165 lb). Il ne faut toutefois pas dépasser la capacité de charge des traverses.

Assurez-vous de ne pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou le poids technique maximal sous essieu (PTME) avant et arrière).

Pour des renseignements supplémentaires au sujet du PNBV et du PTME, se reporter aux :

- étiquettes d'homologation F.M.V.S.S. ou C.M.V.S.S. (située sur le montant de portière du conducteur).

Installation des traverses
(selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

- **Nous vous recommandons de faire installer les traverses de galerie de toit par un concessionnaire NISSAN.**
- **Protégez la peinture sur le toit du véhicule sous les traverses en plaçant un morceau de tissu sous les traverses pour éviter de l'endommager.**
- **Assurez-vous que le toit ouvrant transparent (selon l'équipement) soit en position fermée pendant l'installation.**

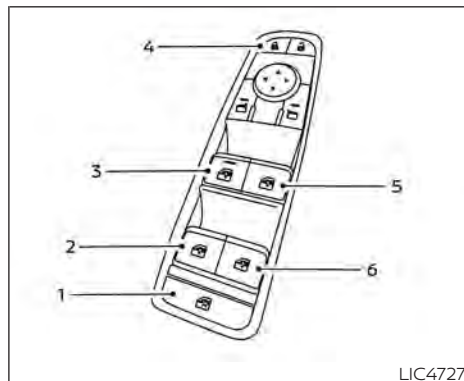
GLACES

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que tous vos passagers ont les mains, les bras, etc. à l'intérieur du véhicule lorsque ce dernier est en mouvement et avant de relever les glaces. Servez-vous du commutateur de verrouillage des glaces pour empêcher l'utilisation imprévue des glaces à commande électrique.**
- **Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, par exemple le coincement par les glaces ou l'activation accidentelle du verrouillage des portières, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.**

Les glaces à commande électrique peuvent être activées lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche) ou pendant un certain délai après la COUPURE du contact. L'alimentation des glaces à commande électrique est toutefois neutralisée si la portière du conducteur ou celle du passager est ouverte pendant ce délai.



1. Bouton de verrouillage des glaces
2. Interrupteur du côté passager arrière gauche
3. Interrupteur du côté conducteur
4. Interrupteur de (dé)verrouillage électrique des portières
5. Interrupteur du côté passager avant
6. Interrupteur du côté passager arrière droit

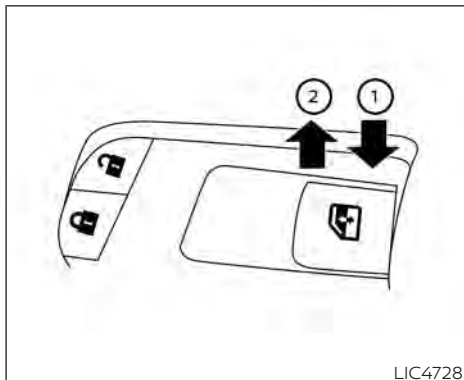
Contacteur de glace à commande électrique du côté conducteur

Le bloc de commande du côté conducteur est muni de commandes qui permettent d'ouvrir ou de fermer toutes les glaces du véhicule.

Pour ouvrir une glace, appuyez sur la commande jusqu'au cran et maintenez-la ainsi jusqu'à ce que la glace atteigne la position désirée. Pour fermer une glace, relevez la commande jusqu'au cran et maintenez-la jusqu'à ce que la glace atteigne la position voulue.

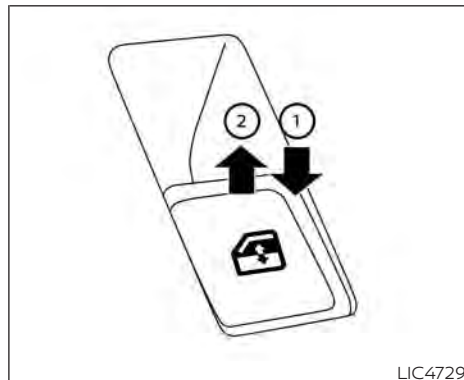
Verrouillage des glaces des passagers arrière

Lorsque vous appuyez sur le bouton de verrouillage des glaces (le témoin s'allume), les glaces des passagers arrière ne peuvent pas être actionnées par le commutateur de glace électrique des passagers arrière. Les glaces des passagers arrière ne peuvent être actionnées que par le commutateur principal (commutateurs du côté conducteur). Pour annuler le verrouillage de la fenêtre passager, appuyez de nouveau sur le bouton de verrouillage des glaces.



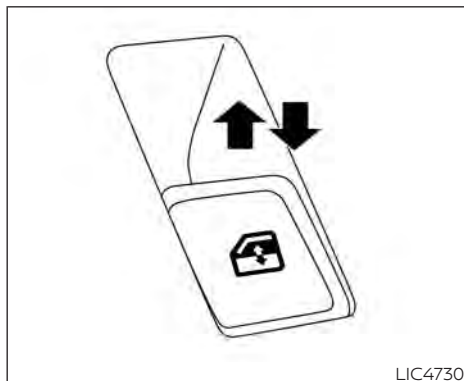
Contacteur de glace à commande électrique du côté passager avant

La commande de glace électrique du côté passager avant permet seulement l'activation de la glace électrique du passager avant. Pour ouvrir la glace partiellement, appuyez légèrement vers le bas ① sur l'interrupteur jusqu'à ce que la position de glace voulue soit atteinte. Pour fermer la glace partiellement, tirez l'interrupteur vers le haut ② jusqu'à ce que la position de glace voulue soit atteinte.



Contacteur de glace à commande électrique arrière

Les contacteurs de glaces à commande électrique arrière permettent d'ouvrir ou de fermer la glace électrique du passager correspondant. Pour ouvrir la glace, appuyez sur le commutateur et maintenez-le enfoncé ①. Tirez sur le commutateur pour refermer la glace ②.



La fonction d'inversion automatique peut également être activée par un impact ou une charge ayant le même effet qu'un objet coincé dans l'ouverture de la glace, selon l'environnement ou les conditions de conduite.

⚠ AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous donc que rien ne se trouve dans l'ouverture des glaces (par exemple, les mains des passagers, etc.) avant de les fermer.

Il se peut que la fonction d'inversion automatique des glaces à commande électrique ne s'active pas si la batterie est débranchée, remplacée ou fait l'objet d'un démarrage à l'aide d'une batterie de secours. Dans ce cas, consultez votre concessionnaire pour faire réinitialiser le système d'inversion automatique des glaces à commande électrique.

Si le module de commande détecte la présence d'un objet coincé dans l'ouverture d'une glace à commande automatique pendant que celle-ci remonte, la glace s'abaisse immédiatement.

Si le contacteur de glace à commande électrique ne fonctionne pas

Si la fonction automatique de glace à commande électrique (sens fermeture seulement) ne fonctionne pas correctement, procédez comme suit pour réinitialiser le système des glaces électriques :

1. Placez le commutateur d'allumage en position ON (marche).
2. Ouvrez la glace au trois quarts au moyen du contacteur de glace à commande électrique.
3. Tirez sur la commande électrique pour fermer la glace et maintenez la commande ainsi pendant plus de trois secondes après la fermeture de la glace.

Fonctionnement automatique

Pour ouvrir complètement une glace dotée du fonctionnement automatique, appuyez sur l'interrupteur de glace jusqu'au deuxième cran et relâchez-le. Il est inutile de le maintenir enfoncé. La glace s'ouvre complètement. Pour interrompre l'ouverture de la glace, tirez la commande vers le haut.

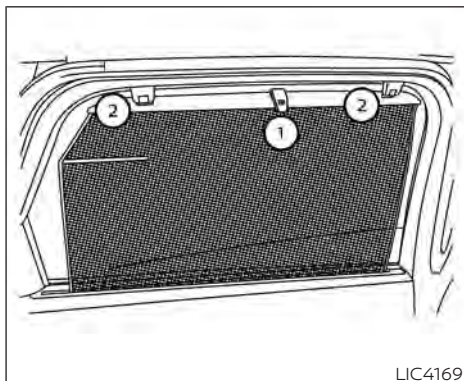
Fonction d'inversion automatique

La fonction d'inversion automatique peut être activée lorsqu'une glace se ferme en mode de fonctionnement automatique.

4. Relâchez le contacteur de glace à commande électrique. Utilisez le fonctionnement automatique de la glace pour confirmer le résultat de la procédure d'initialisation. La glace à commande électrique s'ouvre ou se ferme automatiquement sous réserve que la fonction d'ouverture ou de fermeture automatique ait été sélectionnée.

5. Répétez les étapes 2 à 4 pour les autres glaces.

Si elles ne fonctionnent pas correctement après avoir suivi les étapes ci-dessus, faites vérifier et réparer le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



LIC4169

PARE-SOLEIL DE PORTIÈRE ARRIÈRE (selon l'équipement)

Le pare-soleil de portière arrière est situé dans les portières arrière à la base de la glace.

- Pour relever le rideau pare-soleil, tirez vers le haut sur la patte centrale ①.
- Accrochez les fentes du pare-soleil sur les pattes dégagées dans la partie supérieure du cadre de la glace ②.

MISE EN GARDE

- Ne lâchez pas le pare-soleil de portière arrière pendant l'opération. Vous pourriez endommager le pare-soleil ou vous blesser.
- N'appliquez aucune force excessive pour extraire le pare-soleil. Vous risqueriez de l'étirer. Cela pourrait nuire à son déploiement ou pourrait l'endommager.
- Ne placez pas des objets sur le pare-soleil arrière ou à proximité de celui-ci. Cela pourrait nuire à son déploiement ou pourrait l'endommager.

REMARQUE :

Pour éviter des dommages au pare-soleil, tenez compte des points suivants :

- Ne tentez pas de tirer ou de pousser sur le pare-soleil, autrement que vers le haut.
- Ne tentez pas de tirer ou de pousser sur le pare-soleil suspendu sur ses crochets.
- Ne renversez pas de liquide et n'appuyez pas d'objet dans la zone d'entreposage du pare-soleil.

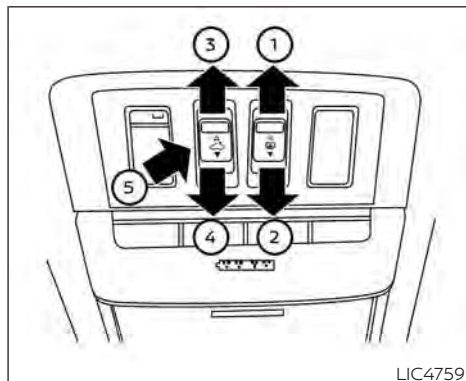
TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (selon l'équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

- En cas d'accident, vous pourriez être éjecté du véhicule par le toit ouvrant transparent s'il est ouvert. Bouclez toujours les ceintures de sécurité et utilisez des ensembles de retenue d'enfant.
- Ne laissez personne se tenir debout ou passer une partie de son corps par l'ouverture du toit ouvrant transparent pendant que le véhicule roule ou pendant la fermeture du toit ouvrant.

⚠ MISE EN GARDE

- Enlevez les gouttes d'eau, la neige, la glace ou le sable du toit ouvrant transparent avant de l'ouvrir.
- Ne déposez pas d'objet lourd sur le toit ouvrant transparent ou à proximité du toit ouvrant.



TOIT OUVRANT TRANSPARENT ET PARE-SOLEIL AUTOMATIQUES

Pare-soleil et toit ouvrant transparent coulissants

Lorsque le commutateur du pare-soleil est poussé à la position OUVÉRTE ①, le pare-soleil s'ouvre. (Si le pare-soleil commence à s'ouvrir à partir de la position entre la fermeture et la moitié de l'ouverture, le pare-soleil s'arrête à mi-chemin. Lorsque vous appuyez de nouveau sur le commutateur,

le pare-soleil s'ouvre complètement.) Lorsque vous poussez le commutateur du toit ouvrant à la position OUVÉRTE ③, le toit ouvrant s'ouvre à la position de mode confort. (Si le pare-soleil est fermé, il s'ouvre d'abord à mi-chemin. Lorsque vous poussez le commutateur de nouveau, le toit ouvrant transparent s'ouvre complètement.)

Lorsque vous poussez le commutateur de toit ouvrant transparent à la position FERMÉE ④, le toit ouvrant se ferme automatiquement. Lorsque vous poussez le commutateur du pare-soleil à la position FERMÉE ②, le pare-soleil se ferme. (Si le pare-soleil commence à se fermer à partir de la position entre ouverture complète et ouverture à mi-chemin, le pare-soleil s'arrête à mi-chemin. Lorsque vous poussez le commutateur de nouveau, le pare-soleil se ferme complètement. Toutefois, si le toit ouvrant transparent est ouvert ou incliné vers le haut, le pare-soleil ne se ferme pas au-delà de la moitié.)

Pour arrêter le pare-soleil ou le toit ouvrant transparent pendant leur mouvement, poussez le commutateur du toit ouvrant transparent vers l'une des positions OUVÉRTE ①, ③, FERMÉE ②, ④ ou RELEVÉE ⑤.

Inclinaison du toit ouvrant transparent

Pour incliner le toit ouvrant transparent vers le haut, poussez le commutateur d'inclinaison vers la position UP (haut) ⑥. Pour incliner le toit ouvrant vers le bas, appuyez sur le commutateur vers la position CLOSE (fermé) ④.

Mode confort

Il s'agit de la position utilisée lors de la conduite avec le toit ouvrant transparent ouvert. Lorsque le toit ouvrant transparent est complètement ouvert, le bruit du vent peut être très fort. Utilisez la position du mode confort pendant la conduite.

Fonction d'inversion automatique

AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous que les mains et autres parties du corps des passagers se trouvent à l'intérieur du véhicule avant de fermer le toit ouvrant transparent et le pare-soleil.

La fonction d'inversion automatique permet au toit ouvrant transparent et au pare-soleil d'inverser de sens automatiquement lorsque quelque chose se trouve dans le chemin du toit ouvrant transparent et du pare-soleil lors de leur fermeture. Lorsque le module de commande détecte un obstacle, le toit ouvrant transparent et le pare-soleil se rouvrent immédiatement.

En fonction de l'environnement ou des conditions de conduite, la fonction d'inversion automatique peut également s'activer à la suite d'un choc ou d'une charge ayant le même effet qu'un objet qui se trouve dans la course du toit ouvrant transparent et du pare-soleil.

Si la fonction d'inversion automatique s'active consécutivement ou si la batterie est déchargée, le toit ouvrant transparent et le pare-soleil peuvent ne pas se fermer correctement. Dans ce cas, maintenez le commutateur enfoncé à la position FERMÉE ④ pour fermer le toit ouvrant transparent.

Si le commutateur de toit ouvrant transparent ne fonctionne pas

Si le toit ouvrant transparent et le pare-soleil ne fonctionnent pas correctement, exécutez la procédure suivante pour initialiser le système de fonctionnement.

1. Si le toit ouvrant transparent et le pare-soleil sont ouverts, fermez-les complètement en appuyant plusieurs fois sur les commutateurs du toit ouvrant transparent aux positions de FERMETURE ② et ④.
2. Maintenez la commande de toit ouvrant transparent enfoncée à la position de FERMETURE ② pendant environ 10 secondes.
3. Lorsque le toit ouvrant transparent et le pare-soleil se sont déplacés légèrement en position fermée, puis ont reculé légèrement, relâchez le commutateur de toit ouvrant.
4. Maintenez la commande du toit ouvrant transparent enfoncée à la position de FERMETURE ④ et la glace et le pare-soleil se déplacent.
5. Relâchez le commutateur de toit ouvrant. Le toit ouvrant transparent et le pare-soleil s'ouvrent puis se ferment complètement.
6. Vérifiez si le commutateur du toit ouvrant transparent fonctionne normalement.

AVERTISSEMENT

Le conducteur est toujours responsable de l'utilisation appropriée du toit ouvrant transparent, y compris de l'utilisation par tous les passagers. Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation appropriée du toit ouvrant transparent pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez pas les enfants manœuvrer le toit ouvrant transparent. Une utilisation inappropriée par des enfants peut causer un accident. Si des enfants ou d'autres personnes se font prendre dans le toit ouvrant, cela pourrait causer des blessures graves.
- Pour éviter tout risque de blessure ou de mort en raison d'un fonctionnement accidentel du toit ouvrant transparent, mettez le commutateur d'allumage sur OFF (hors fonction) lorsque vous quittez le véhicule et ne laissez pas les enfants et la clé intelligente à l'intérieur du véhicule.

- N'activez pas la fonction d'inversion automatique intentionnellement. Si des mains ou un visage sont pris dans le toit ouvrant, cela risque de causer des blessures graves.

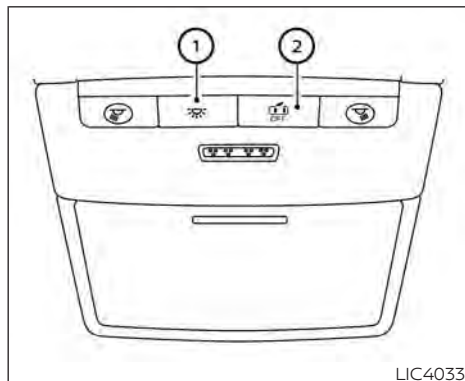
MISE EN GARDE

- Ne placez pas d'objets (comme des journaux, des mouchoirs, etc.) sur le pare-soleil lorsqu'il se déploie ou se rétracte, qui pourraient entraîner un mauvais fonctionnement ou des dommages au pare-soleil.
- Ne poussez pas le bras du pare-soleil avec votre main, etc. Vous pourriez le déformer. Cela pourrait nuire également au fonctionnement du pare-soleil ou l'endommager.
- Ne placez aucun objet dans l'orifice d'entrée du pare-soleil, car cela risquerait de l'endommager ou de nuire à son fonctionnement.

- Ne suspendez aucun objet sur le bras de traverse, car cela risquerait de l'endommager ou de nuire à son fonctionnement.
- N'appliquez aucune force excessive pour extraire le pare-soleil. Vous risqueriez de l'étirer. Cela pourrait nuire également au fonctionnement du pare-soleil ou l'endommager.

Si le toit ouvrant ne fonctionne pas correctement après avoir exécuté la procédure décrite ci-dessus, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire NISSAN.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



- ① L'éclairage intérieur peut être activé sans égard à la position de la portière. Les lampes s'éteindront après un certain temps à moins que le commutateur d'allumage ne soit tourné en position ON (marche) quand une portière est ouverte.
- ② Les lampes intérieures peuvent être réglées pour fonctionner quand les portières sont ouvertes. Pour éteindre les lampes intérieures quand une portière est ouverte, enfoncez le commutateur; les lampes intérieures demeureront éteintes, peu importe la position des portières.

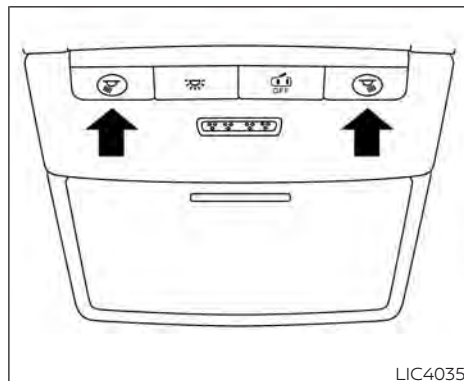
Ces lampes s'éteignent lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), ou que la portière du conducteur est fermée et verrouillée. Les lampes s'éteindront aussi après un certain délai quand les portières sont ouvertes.

REMARQUE :

L'éclairage de l'espace pour les jambes s'allume à l'ouverture des portières du conducteur et du passager, peu importe la position du commutateur d'éclairage intérieur. Lorsque les portières sont ouvertes, cet éclairage s'éteint automatiquement après un certain délai pour éviter la décharge de la batterie.

MISE EN GARDE

Ne les utilisez pas pendant de longues périodes lorsque le moteur est arrêté, car la batterie pourrait se décharger.

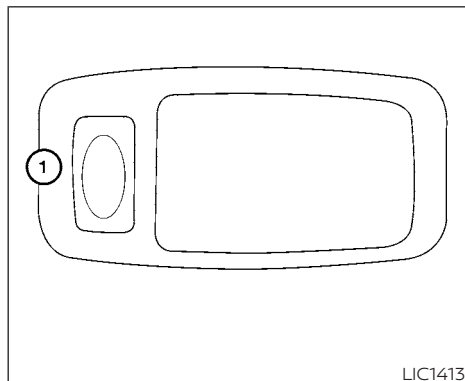


LAMPES DE LECTURE

Pour allumer les lampes de lecture, enfoncez les interrupteurs correspondants. Appuyez de nouveau sur les interrupteurs pour éteindre les lampes.

MISE EN GARDE

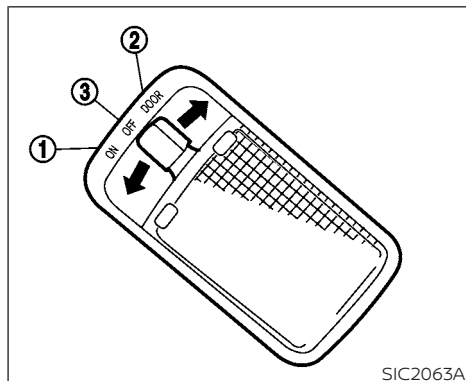
Ne les utilisez pas pendant de longues périodes lorsque le moteur est arrêté, car la batterie pourrait se décharger.



LAMPES INDIVIDUELLES

Pour allumer les lampes individuelles, appuyez brièvement sur le commutateur ①.

Pour éteindre les lampes individuelles, appuyez brièvement sur le commutateur ①.



ÉCLAIRAGE DE L'AIRE DE CHARGEMENT

La lampe cargo light (aire de chargement) est dotée d'un sélecteur à trois positions. Pour l'utiliser, mettez le sélecteur à la position désirée.

- ① ON (marche) : L'éclairage s'allume.
- ② DOOR (portière) : l'éclairage s'allume lors de l'ouverture du hayon. Il s'éteint lors de la fermeture du hayon.
- ③ OFF (hors fonction) : l'éclairage ne s'allume pas peu importe la position du hayon ou l'état de la serrure.

⚠ MISE EN GARDE

Ne les utilisez pas pendant de longues périodes lorsque le moteur est arrêté, car la batterie pourrait se décharger.

TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK^{MD} (selon l'équipement)

La télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver est un dispositif pratique qui combine jusqu'à trois télécommandes en une seule.

La télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver :

- peut activer la plupart des dispositifs à Fréquence Radio tels que les portes de garage, les portails, l'éclairage de la maison et du bureau, les serrures de porte d'entrée et les systèmes de sécurité;
- est alimentée par la batterie de votre véhicule et n'exige pas de piles individuelles. La programmation de la télécommande HomeLink^{MD} n'est pas effacée si votre batterie est débranchée ou si elle se décharge.

Une fois votre télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver programmée, conservez la télécommande originale aux fins de programmation ultérieure (p. ex., achat d'un nouveau véhicule). Si vous vendez votre véhicule, la programmation de votre télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver doit être effacée

pour des raisons de sécurité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD} » (p. 2-146).

AVERTISSEMENT

- **N'utilisez pas la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver avec un ouvre-porte de garage qui ne comporte pas de fonctions d'arrêt d'urgence et de marche arrière telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales. (Ces normes sont applicables aux modèles de dispositifs d'ouverture fabriqués après le 1er avril 1982.) Un ouvre-porte de garage qui ne peut détecter un obstacle lors de la fermeture de la porte et d'inverser automatiquement son mouvement ne satisfait pas aux normes fédérales de sécurité en vigueur actuellement. L'utilisation d'un tel ouvre-porte de garage accroît les risques de blessures graves ou mortelles.**

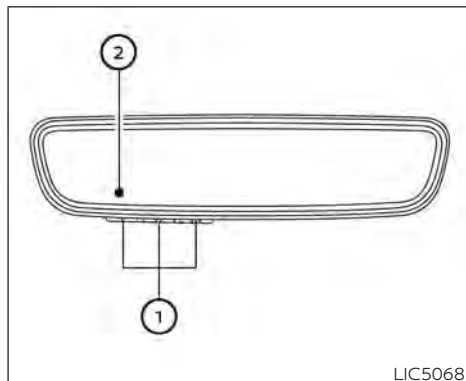
- **Pendant la procédure de programmation, la porte de votre garage ou la barrière de sécurité s'ouvre et se ferme (si vous utilisez la télécommande dans les limites de son champ d'action). Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve dans le champ de la porte de garage, de la barrière de sécurité, etc. que vous actionnez en programmant la télécommande.**
- **Coupez le moteur avant de programmer la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver. Évitez d'inhalier les gaz d'échappement, car ils contiennent du monoxyde de carbone, une substance incolore et inodore. Le monoxyde de carbone est un produit dangereux qui peut causer des évanouissements, voire entraîner la mort.**

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

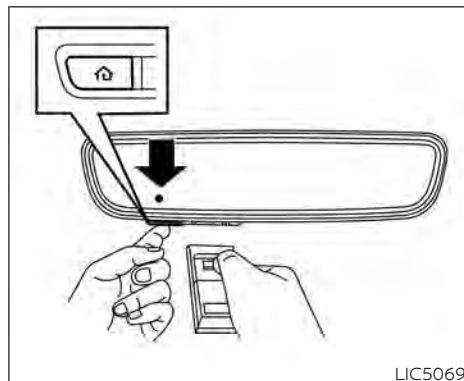
Les étapes suivantes montrent des instructions générales sur la programmation d'une touche de la télécommande Homelink^{MD}. Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre télécommande Homelink^{MD}, ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la programmation, consultez le site web de Homelink^{MD} à l'adresse suivante : www.homelink.com/nissan, ou composez le 1-800-355-3515.

REMARQUE :

Il est aussi recommandé d'installer une nouvelle pile dans la télécommande portable du dispositif à programmer sur le système Homelink^{MD} pour procéder à une programmation plus rapide et à la transmission plus précise des signaux.



- ① Touches de la télécommande Homelink^{MD} (1 à 3)
- ② Témoin (s'affiche au-dessus de chaque touche de la télécommande Homelink^{MD})



1. Appuyez brièvement sur la touche de la télécommande Homelink^{MD} que vous voulez programmer. Le témoin Homelink^{MD} clignote lentement en orange (sinon, se reporter à « Suppression de la programmation » (p. 2-149)).
2. Placez la télécommande portable (télécommande d'ouvre-porte de garage) à 2 à 8 cm (1 à 3 po) de la touche de la télécommande Homelink^{MD} que vous souhaitez programmer.

REMARQUE :

Certaines télécommandes portatives (télécommande d'ouvre-porte de garage) peuvent en fait être mieux programmées à une distance de 15 à 20 cm (6 à 12 po). Gardez cela à l'esprit si vous avez de la difficulté avec le processus de programmation.

3. Pendant que le témoin HomeLink^{MD} clignote en orange, appuyez sur la touche de la télécommande portative et maintenez-la enfoncée. Continuez d'appuyer sur le bouton de l'émetteur portatif jusqu'à ce que le témoin HomeLink^{MD} passe de l'orange au vert. Vous pouvez maintenant relâcher la touche de la télécommande portative.

REMARQUE :

Dans le cas de certains dispositifs à programmer, vous devrez remplacer l'étape 3 avec la procédure de cyclage indiquée dans la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} pour le Canada et pour les ouvre-portails » (p. 2-148).

4. **Attendez que votre porte de garage soit immobilisée** avant de passer aux étapes suivantes.

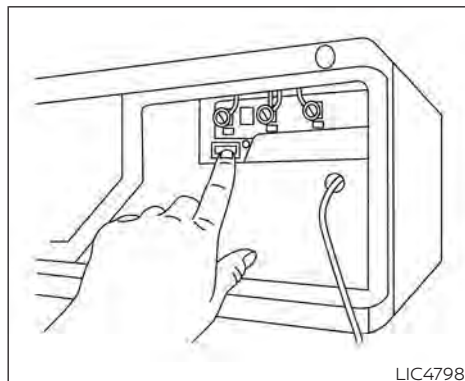
5. Appuyez la touche de la télécommande HomeLink^{MD} et observez le témoin.

- Si le témoin demeure vert, votre appareil devrait fonctionner lorsque vous appuyez sur la touche de la télécommande HomeLink^{MD}. À ce stade, si votre appareil fonctionne, la programmation est terminée.
- Si le témoin clignote rapidement en vert, appuyez fermement sur la touche, **maintenez-la enfoncée pendant deux secondes** et relâchez la touche de la télécommande HomeLink^{MD} jusqu'à trois fois pour terminer le processus de programmation. **N'appuyez pas rapidement sur la touche de la télécommande HomeLink^{MD}.** À ce stade, si votre appareil fonctionne, la programmation est terminée. Si l'appareil ne fonctionne pas, passez à l'étape suivante des instructions de programmation.

6. Au moteur de l'ouvre-porte de garage (moteur de la barrière de sécurité, etc.), repérez le bouton « Learn » (apprentissage) ou « Set » (régler). Il est habituellement situé près à l'endroit où est fixé le fil d'antenne sur le moteur (consultez le manuel de l'appareil pour identifier ce bouton). Le nom et la couleur du bouton peuvent varier, selon le fabricant.

REMARQUE :

Une échelle ou une deuxième personne peut simplifier les étapes suivantes. Ne vous tenez pas debout sur votre véhicule pour exécuter les prochaines étapes.



Exemple

7. Appuyez fermement mais brièvement sur le bouton « Learn » (apprentissage) ou « Set » (régler) jusqu'à ce que le témoin s'allume. La prochaine étape doit être exécutée dans les 30 secondes environ après avoir enfoncé la touche.
8. Revenez au véhicule et enfoncez fermement la touche de la télécommande HomeLink^{MD} pendant deux secondes jusqu'à trois fois. **N'appuyez pas rapidement sur la touche de la télécommande HomeLink^{MD}.** À ce stade, la programmation est terminée et le dispositif

devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton de la télécommande HomeLink^{MD}.

9. Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre télécommande HomeLink^{MD}, ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la programmation, consultez le site web de HomeLink^{MD} à l'adresse suivante : www.homelink.com/nissan, ou composez le 1-800-355-3515.

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD} POUR LE CANADA ET LES OUVRE-PORTAILS

La réglementation canadienne de radiofréquence exige que les signaux de transmission cessent après plusieurs secondes de transmission, ce qui peut ne pas être suffisant pour la télécommande HomeLink^{MD} de capter le signal durant l'apprentissage. Tout comme dans la réglementation canadienne, certains ouvre-portails fabriqués aux États-Unis sont conçus de façon à « interrompre » les signaux de la même manière.

Si vous habitez au Canada ou si vous éprouvez des difficultés lors de la programmation d'un ouvre-portail **ou** d'un ouvre-

porte de garage à l'aide des procédures de programmation, **remplacez l'étape 3** de la section « Programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD} » par les étapes suivantes :

REMARQUE :

Durant la programmation d'un ouvre-porte de garage, etc., débranchez le dispositif pendant le processus de « cyclage » afin d'éviter d'endommager ses composants.

Étape 3 : pendant que le témoin HomeLink^{MD} clignote en orange, appuyez et relâchez (« cyclage ») le bouton de la télécommande portative toutes les 2 secondes. Continuez d'appuyer sur le bouton de la télécommande portative et de le relâcher jusqu'à ce que le témoin HomeLink^{MD} passe de l'orange au vert. Lorsque le témoin s'allume en vert, le bouton de la télécommande portative peut être relâché.

Procédez à l'étape 4 de la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} » pour terminer la procédure.

N'oubliez pas de rebrancher le dispositif lorsque la programmation est terminée.

UTILISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE HOMELINK^{MD} UNIVERSAL TRANSCIVER

Après la programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universal Transceiver, vous pouvez l'utiliser pour activer le dispositif programmé. Pour l'utiliser, appuyez fermement sur le bouton HomeLink^{MD} programmé approprié. Le témoin s'allume en vert avec trois parenthèses (()) sur le rétroviseur pendant la transmission du signal.

DÉPANNAGE SUR LA PROGRAMMATION

Si la télécommande HomeLink^{MD} ne reconnaît pas rapidement les codes d'une télécommande portative :

- Remplacez les piles de la télécommande portative.
- Positionnez la télécommande portative en orientant la surface de la pile à l'écart de la touche de la télécommande HomeLink^{MD}.
- Appuyez simultanément sur les touches de la télécommande HomeLink^{MD} et de la télécommande portative à chaque étape sans les relâcher.

- Placez l'extrémité de votre télécommande portative à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) de la touche de la télécommande HomeLink^{MD}. Maintenez la télécommande dans cette position pendant 15 secondes. Si ce délai n'est pas suffisant pour programmer la télécommande HomeLink^{MD}, essayez de tenir la télécommande dans une autre position (par exemple, de 15 à 20 cm [6 à 12 po]) en gardant la touche de la télécommande HomeLink^{MD} en vue en tout temps.

Si vous avez des questions concernant la programmation des touches de votre télécommande HomeLink^{MD}, ou si vous éprouvez des difficultés au cours de la programmation, consultez le site web de HomeLink^{MD} à l'adresse suivante : www.homelink.com/nissan, ou composez le 1-800-355-3515.

SUPPRESSION DE LA PROGRAMMATION

La procédure suivante efface la programmation des trois touches. Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'une touche individuelle. Cependant, les touches individuelles peuvent être reprogrammées.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink^{MD} » (p. 2-150).

Pour effacer toute la programmation

1. Maintenez enfoncées les deux touches extérieures de la télécommande HomeLink^{MD} jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter en vert, après environ 10 secondes. Ne maintenez pas les touches enfoncées pendant plus de 20 secondes.
2. Relâchez les deux touches.

La télécommande HomeLink^{MD} est maintenant en mode de programmation et peut être programmée en tout temps en commençant à l'étape 1 de la section « Programmation de la télécommande universelle HomeLink^{MD} ».

REPROGRAMMATION D'UNE SEULE TOUCHE DE LA TÉLÉCOMMANDE HOMELINK^{MD}

Pour reprogrammer une touche de la télécommande HomeLink^{MD}, procédez comme suit :

1. Maintenez enfoncée la touche de la télécommande HomeLink^{MD} voulue. **NE relâchez PAS** la touche.
2. Le témoin s'allume en vert et, après 20 secondes, il commence à clignoter en orange.
3. Relâchez la touche de la télécommande HomeLink^{MD} et procédez avec l'étape 3 de la section « Programmation de la télécommande HomeLink^{MD} ».

Pour toute question ou commentaire, communiquez avec HomeLink^{MD} à l'adresse www.homelink.com/nissan ou au 1 800 355-3515.

La touche HomeLink^{MD} est maintenant reprogrammée. Vous pouvez activer le nouveau dispositif en appuyant sur la touche de la télécommande HomeLink^{MD}

qui vient tout juste d'être programmée. Cette procédure n'affecte pas les autres touches programmées de la télécommande HomeLink^{MD}.

Si un nouvel appareil n'est pas programmé sur le bouton HomeLink^{MD}, il reviendra à la programmation enregistrée précédemment.

EN CAS DE VOL DU VÉHICULE

En cas de vol du véhicule, vous devez changer les codes de tout dispositif à code non tournant déjà programmé dans la télécommande HomeLink^{MD}. Consultez le mode d'emploi de chacun des dispositifs programmés ou communiquez avec les fabricants ou les détaillants de ces dispositifs pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet.

Vous devrez reprogrammer ces nouveaux renseignements dans la télécommande universelle HomeLink^{MD} Universel Transceiver lorsque votre véhicule est retrouvé.

Avertissement de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

REMARQUE :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Cet appareil contient des émetteurs/récepteurs exempts de licence qui sont conformes aux normes RSS d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence. (2) Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

3 Vérifications et réglages avant le démarrage

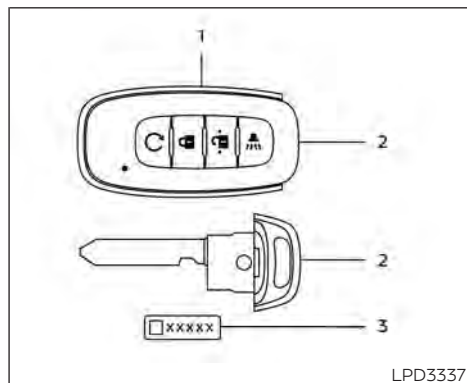
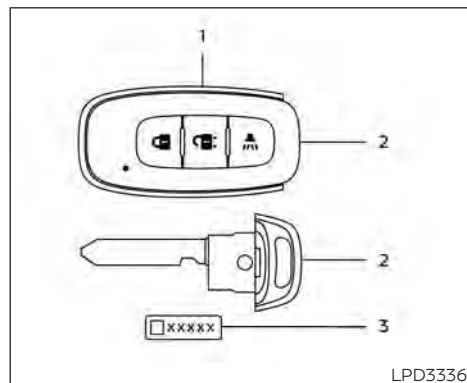
Clés	3-2
Clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-2
Clés du Système antidémarrage du véhicule NISSAN	3-4
Portières	3-5
Verrouillage au moyen d'une clé	3-5
Verrouillage au moyen de la commande de verrouillage intérieure	3-6
Verrouillage au moyen de l'interrupteur de verrouillage électrique des portières	3-6
Verrouillage automatique des portières	3-7
Verrouillage des portières arrière au moyen du dispositif de sécurité pour enfant	3-7
Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-8
Portée	3-9
Précautions au sujet du verrouillage et du déverrouillage des portières	3-10
Fonctionnement de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-10
Comment utiliser le dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé à télécommande	3-15
Fonction de déverrouillage à l'approche du véhicule	3-19

Fonction de verrouillage à l'éloignement du véhicule	3-19
Signaux d'avertissement	3-19
Guide de dépannage	3-19
Démarrage à distance du moteur (selon l'équipement)	3-22
Portée du démarrage à distance du moteur	3-22
Démarrage à distance du véhicule	3-23
Augmentation du délai de fonctionnement du moteur	3-23
Annulation d'un démarrage à distance du moteur	3-24
Conditions dans lesquelles le démarrage à distance du moteur ne fonctionne pas	3-24
Capot	3-25
Hayon	3-26
Utilisation du hayon à commande manuelle (selon l'équipement)	3-26
Utilisation du hayon à commande électrique (selon l'équipement)	3-27
Hayon à détection de mouvement (selon l'équipement)	3-30
Ouverture du hayon	3-32

Réglage de la position du hayon (selon l'équipement)	3-33
Trappe du réservoir de carburant	3-34
Ouverture de la trappe du réservoir de carburant	3-34
Comment faire le plein	3-35
Ravitaillement à partir d'un bidon portatif	3-36
Volant	3-37
Fonctionnement manuel (selon l'équipement)	3-37
Fonctionnement automatique (selon l'équipement)	3-38
Pare-soleil	3-39
Miroirs de courtoisie	3-40
Porte-cartes	3-40

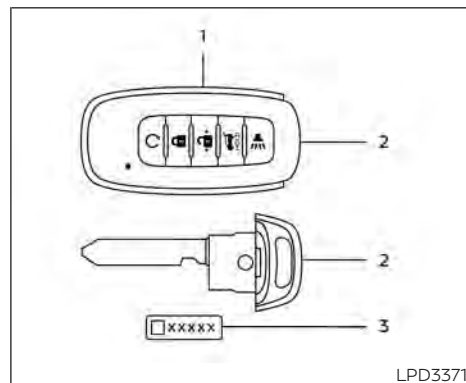
Rétroviseurs	3-40
Rétroviseur intérieur manuel antiéblouissement (selon l'équipement)	3-40
Rétroviseur intérieur automatique antiéblouissement (selon l'équipement)	3-41
Rétroviseurs extérieurs	3-41
Siège à réglage mémorisé (selon l'équipement)	3-44
Fonction de mémorisation (association de clés)	3-44
Fonction de mémorisation (commutateur)	3-45
Fonction d'entrée ou de sortie	3-46
Réglage de la fonction de mémorisation	3-47
Fonctionnement du système	3-47

CLÉS



Type B (selon l'équipement)

Vous pouvez programmer et utiliser jusqu'à quatre clés intelligentes sur un véhicule. Les nouvelles clés doivent être programmées avant de les utiliser avec le système de clé intelligente et le système antidémarrage du véhicule NISSAN. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Puisqu'il faut effacer la mémoire des composants des clés intelligentes pendant la programmation, apportez toutes les clés intelligentes que vous possédez chez votre concessionnaire NISSAN.



Type C (selon l'équipement)

Une plaque du numéro de clé est fournie avec les clés de votre véhicule. Prenez en note ce numéro de clé et conservez-le dans un endroit sûr (comme votre portefeuille), mais pas dans votre véhicule. Si vous perdez vos clés, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN avec le numéro de clé pour obtenir des copies. Il est très important que vous preniez en note le numéro de clé qui apparaît sur la plaque puisque NISSAN ne conserve pas de registres de ces numéros de clés.

3-2 Vérifications et réglages avant le démarrage

Vous n'aurez besoin de ce numéro que si vous perdez toutes les clés du véhicule et qu'il n'est pas possible d'utiliser une autre clé pour en tirer des copies. Si vous avez toujours une clé, celle-ci peut être dupliquée sans connaître le numéro de la clé.

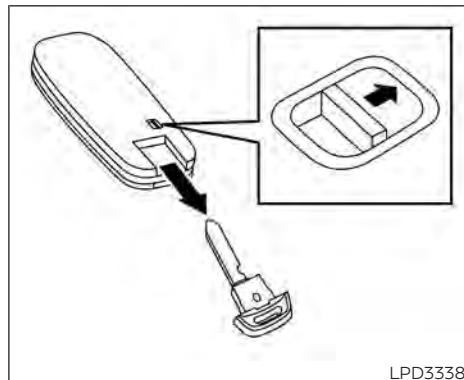
MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la clé intelligente, suivez les directives suivantes :

- Ne laissez pas la clé intelligente, qui contient des composants électriques, entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, car cela pourrait nuire au fonctionnement du système.
- N'échappez pas la clé intelligente.
- Ne frappez pas la clé intelligente brusquement contre un autre objet.
- Ne modifiez pas la clé intelligente.
- Toute exposition à un liquide peut endommager la clé intelligente. Si la clé intelligente est exposée à un liquide, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.

- **Ne laissez pas la clé intelligente pendant une période prolongée dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C (140 °F).**
- **Ne placez pas la clé intelligente sur un porte-clés muni d'un aimant.**
- **Ne placez pas la clé intelligente près des appareils qui produisent un champ magnétique, tels qu'une télévision, du matériel audio et des ordinateurs personnels.**

En cas de perte ou de vol d'une clé intelligente, NISSAN vous recommande d'effacer le code d'identification de cette clé intelligente du véhicule. Cela pourrait prévenir l'utilisation non autorisée de la clé intelligente pour manœuvrer le véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la procédure d'effacement, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.



LPD3338

Clé mécanique

La clé intelligente comprend la clé mécanique.

Pour retirer la clé mécanique, dégagez le bouton de verrouillage à l'arrière de la clé intelligente.

Pour installer la clé mécanique, insérez-la fermement dans la clé intelligente jusqu'à ce que le bouton de verrouillage revienne en position de verrouillage.

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller la portière du chauffeur et la boîte à gants.

MISE EN GARDE

Ayez toujours en votre possession la clé mécanique insérée dans la fente de la clé intelligente.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Portières » (p. 3-5) et « Boîte à gants » (p. 2-128).

Pour le voiturier

Si vous devez confier une de vos clés à un voiturier, laissez-lui la clé intelligente et conservez la clé mécanique afin d'assurer la protection de vos effets personnels.

Pour interdire l'ouverture de la boîte à gants pendant la prise en charge par un voiturier, procédez comme suit.

1. Retirez la clé mécanique de la clé intelligente.
2. Verrouillez la boîte à gants avec la clé mécanique.
3. Confiez la clé intelligente au voiturier et conservez la clé mécanique.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Boîte à gants » (p. 2-128).

CLÉS DU SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Clés supplémentaires ou de remplacement :

Si vous avez encore une clé en votre possession, le numéro de clé n'est pas nécessaire si vous désirez vous procurer une autre clé associée au Système antidémarrage du véhicule NISSAN. Votre clé peut être reproduite sans connaître le numéro de clé. Vous pouvez utiliser jusqu'à quatre clés associées au Système antidémarrage du véhicule NISSAN. Vous devriez apporter toutes les clés du Système antidémarrage du véhicule NISSAN lorsque vous vous présentez chez le concessionnaire NISSAN pour les faire programmer. En effet, le procédé d'enregistrement efface tous les codes de clés enregistrés antérieurement dans la mémoire du Système antidémarrage du véhicule NISSAN de votre véhicule. Une fois la programmation achevée, les composants du système ne reconnaissent que les clés mises en mémoire du Système antidémarrage du véhicule NISSAN au cours de la procédure de programmation. Tous les accessoires de clé virtuelle (selon l'équipement) devront éga-

lement être enregistrés de nouveau. Les clés que vous n'aurez pas remises au concessionnaire aux fins d'enregistrement ne pourront plus faire démarrer votre véhicule.

MISE EN GARDE

Ne laissez pas de l'eau ou de l'eau salée entrer en contact avec une clé d'antidémarrage, qui contient un transpondeur électrique. Cela pourrait nuire au fonctionnement du dispositif.

3-4 Vérifications et réglages avant le démarrage

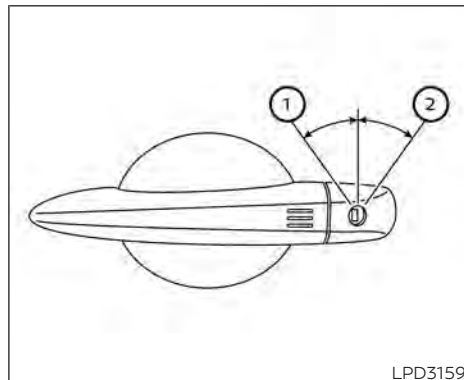
PORTIÈRES

Lorsque les portières sont verrouillées à l'aide d'une des méthodes suivantes, elles ne peuvent pas être ouvertes au moyen des poignées intérieures ou extérieures de portière. Les portières doivent être déverrouillées avant de pouvoir être ouvertes.

AVERTISSEMENT

- **Conduisez toujours avec les portières verrouillées. Utilisé en combinaison avec les ceintures de sécurité, le verrouillage des portières offre une plus grande sécurité en cas d'accident puisqu'il empêche l'éjection des passagers du véhicule. Cette précaution empêche aussi l'ouverture accidentelle des portières par des enfants ou d'autres personnes et toute intrusion dans le véhicule.**
- **Avant d'ouvrir une portière, assurez-vous de pouvoir éviter les véhicules venant en sens inverse.**

- **Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, par exemple le coincement par les glaces ou l'activation accidentelle du verrouillage des portières, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.**



Côté conducteur

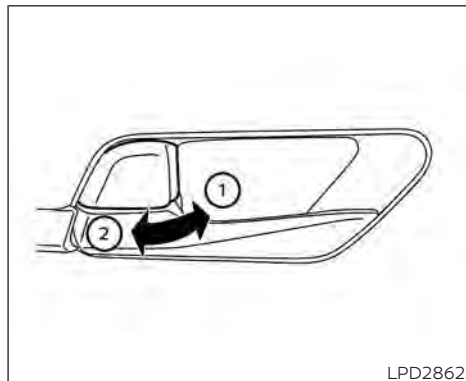
VERROUILLAGE AU MOYEN D'UNE CLÉ

Pour verrouiller la portière à l'aide de la clé mécanique, tournez la clé vers l'arrière du véhicule ②. Cela permet de verrouiller seulement la portière correspondante et n'active pas le système de sécurité. Pour activer le système de sécurité, appuyez sur le bouton  de la clé intelligente.

Pour déverrouiller la portière correspondante à l'aide de la clé mécanique, tournez la clé vers l'avant du véhicule ①. Cela

permet de déverrouiller seulement la portière correspondante, mais ne désactive pas le système de sécurité.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Systèmes de sécurité » (p. 2-92).

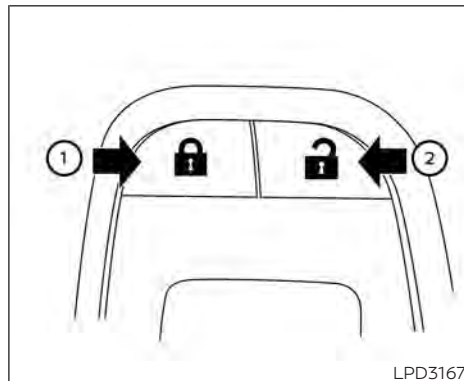


Verrouillage de l'intérieur

VERROUILLAGE AU MOYEN DE LA COMMANDE DE VERROUILLAGE INTÉRIEURE

Pour verrouiller la portière sans utiliser la clé, déplacez le bouton de verrouillage intérieur à la position de verrouillage ① puis fermez la portière.

Pour déverrouiller la portière sans utiliser la clé, déplacez le bouton de verrouillage intérieur à la position de déverrouillage ②.



VERROUILLAGE AU MOYEN DE L'INTERRUPTEUR DE VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTIÈRES

Pour verrouiller toutes les portières sans la clé, appuyez sur l'interrupteur de serrure de portière (côté conducteur ou passager avant), en position de verrouillage ①. Assurez-vous de ne pas laisser vos clés dans le véhicule si vous utilisez cette méthode pour verrouiller les portières.

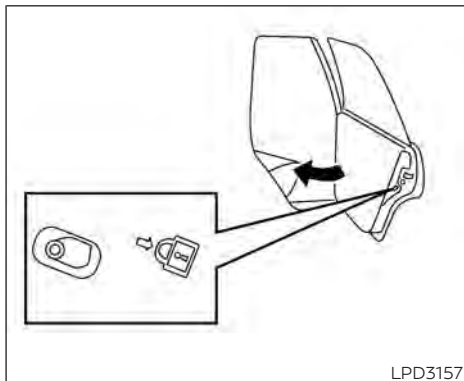
Pour déverrouiller toutes les portières sans la clé, appuyez sur l'interrupteur de serrure de portière (côté conducteur ou passager avant), en position de déverrouillage ②.

Protection de verrouillage

Si vous placez l'interrupteur de verrouillage électrique des portières (côté conducteur ou passager) en position de verrouillage alors que la clé intelligente se trouve dans le véhicule et qu'une portière est ouverte, un carillon d'avertissement retentit et les portières se déverrouillent automatiquement.

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE DES PORTIÈRES

- Toutes les portières se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h).
- Toutes les portières se déverrouillent automatiquement lorsque la transmission est placée à la position P (stationnement) ou lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction).



VERROUILLAGE DES PORTIÈRES ARRIÈRE AU MOYEN DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ POUR ENFANT

Le dispositif de sécurité pour enfant empêche l'ouverture accidentelle des portières arrière, plus particulièrement lorsque de jeunes enfants ont pris place dans le véhicule.

Les leviers de verrouillage du dispositif de sécurité pour enfant sont situés sur le rebord des portières arrière.

Les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le levier est en position LOCK (antivol-verrouillé).

SYSTÈME DE CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**
- **La clé intelligente émet des ondes radioélectriques lorsque les boutons sont enfoncés. La FAA (Federal Aviation Administration des États-Unis) signale que les ondes radioélectriques peuvent nuire à la navigation aérienne et aux systèmes de communication. N'utilisez pas la clé intelligente à bord d'un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas accidentellement enfoncés lorsque la télécommande est rangée en vue d'un vol.**

Le système de clé intelligente permet de manœuvrer toutes les serrures de portière au moyen de la fonction de télécommande ou en appuyant sur le capteur de verrouillage du véhicule sans retirer la clé de la poche ou du sac à main. L'environnement

et les conditions d'utilisation peuvent nuire au fonctionnement du système de clé intelligente.

Assurez-vous de lire ce qui suit avant d'utiliser le système de clé intelligente.

MISE EN GARDE

- **Assurez-vous d'avoir en votre possession la clé intelligente lorsque vous conduisez le véhicule.**
- **Ne laissez jamais la clé intelligente dans le véhicule lorsque vous quittez le véhicule.**

La clé intelligente est capable de recevoir et de transmettre des ondes radioélectriques. Le système de clé intelligente transmet des ondes radioélectriques faibles à partir de distances variées. Les conditions environnementales peuvent nuire au fonctionnement du système de clé intelligente dans les conditions d'utilisation suivantes :

- Lors de l'utilisation à proximité de puissantes sources d'ondes radioélectriques ou de bruits, telles qu'une tour de transmission télévisuelle, une centrale électrique et une station de radiodiffusion.

- Lorsque vous êtes en possession d'appareils sans fil, tels qu'un téléphone cellulaire, un émetteur-récepteur ou un poste de bande publique.
- Lorsque la clé intelligente entre en contact avec des matériaux métalliques ou est recouverte par ces matériaux.
- Lorsqu'une télécommande à ondes radioélectriques est utilisée à proximité.
- Lorsque la clé intelligente est placée près d'un appareil électrique tel qu'un ordinateur personnel.
- Lorsque le véhicule est stationné près d'un parcomètre.

Dans ces cas, corrigez les conditions de fonctionnement avant d'utiliser la clé intelligente ou utilisez la clé mécanique.

La durée de vie utile de la pile est d'environ deux ans, bien qu'elle puisse varier selon les conditions de fonctionnement. Si la pile est déchargée, remplacez-la par une nouvelle.

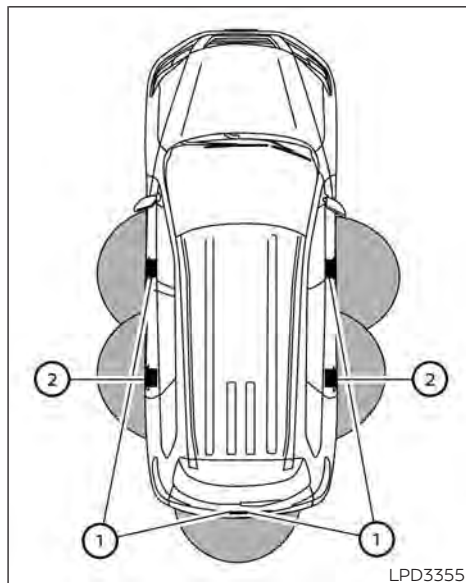
Lorsque la pile de la clé intelligente est faible, un indicateur jaune s'allume et le message « Key Battery Low » (Batterie de la clé faible) s'affiche à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran

multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

Puisque la clé intelligente est capable de recevoir des ondes radioélectriques, la durée de vie utile de la pile peut être réduite si vous laissez la clé près des appareils qui transmettent de puissantes ondes radioélectriques, telles que les signaux provenant d'une télévision ou d'un ordinateur personnel.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remplacement de la pile » (p. 8-28).

Vous pouvez programmer et utiliser jusqu'à quatre clés intelligentes sur un véhicule. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'achat et à l'utilisation de clés intelligentes supplémentaires, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.



PORTÉE

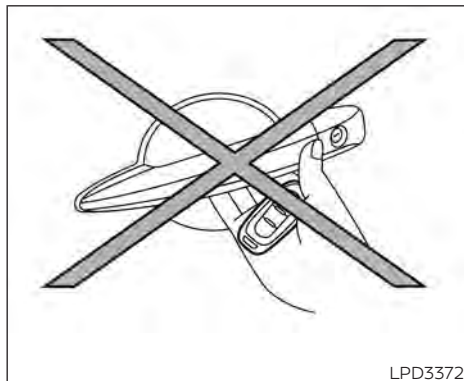
Les fonctions de la clé intelligente ne peuvent être utilisées que si la clé intelligente se trouve à la portée spécifiée du capteur de verrouillage ① ou ② (selon l'équipement).

Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée ou que de puissantes ondes radioélectriques sont transmises à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.

La portée de fonctionnement se situe à moins de 80 cm (31,5 po) de chaque capteur de verrouillage ① ou ② (selon l'équipement).

Si la clé intelligente est trop près de la glace de portière, de la poignée ou du pare-chocs arrière, les capteurs de verrouillage peuvent ne pas fonctionner.

Lorsque la clé intelligente se trouve à la portée appropriée, même une personne qui n'a pas en sa possession la clé peut toucher le capteur de verrouillage ou le capteur tactile capacitif pour verrouiller ou déverrouiller les portières.

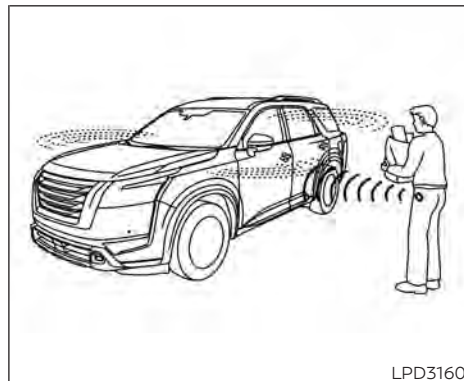


LPD3372

PRÉCAUTIONS AU SUJET DU VERROUILLAGE ET DU DÉVERROUILLAGE DES PORTIÈRES

- Ne touchez pas le capteur de verrouillage de poignée de portière en tenant la clé intelligente dans votre main comme il est illustré. En raison de la faible distance avec la poignée de la portière, le système de clé intelligente éprouvera des difficultés à déterminer que la clé intelligente se trouve à l'extérieur du véhicule.

- Assurez-vous que les portières sont bien verrouillées après les avoir verrouillées au moyen du capteur de verrouillage de poignée de portière.
- Pour éviter de laisser la clé intelligente à l'intérieur du véhicule, assurez-vous d'avoir la clé en votre possession, puis verrouillez les portières.
- Ne tirez pas sur la poignée de la portière avant de toucher le capteur de verrouillage de poignée de portière. La portière est déverrouillée, mais elle ne s'ouvre pas. Relâchez une fois la poignée de la portière, puis tirez-la de nouveau pour ouvrir la portière.

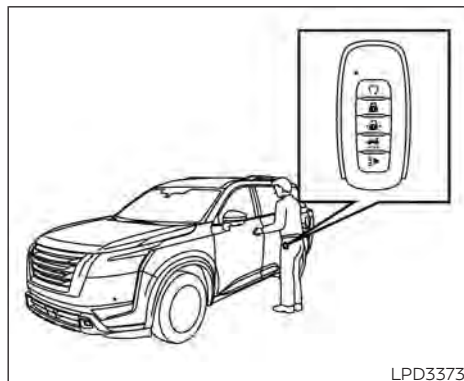


LPD3160

FONCTIONNEMENT DE LA CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

Vous pouvez verrouiller ou déverrouiller les portières sans retirer la clé intelligente de votre poche ou de votre sac à main.

Lorsque vous portez la clé intelligente sur vous et que la clé se trouve à la portée appropriée, vous pouvez verrouiller ou déverrouiller toutes les portières en touchant les capteurs capacitifs de verrouillage à la poignée de portière.

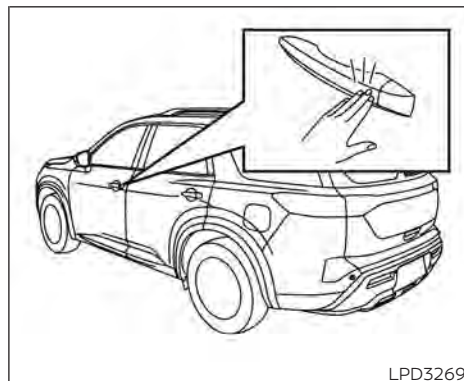


LPD3373

4. Toutes les portières se verrouilleront.
5. Les témoins des feux de détresse clignotent deux fois et l'avertisseur extérieur retentit deux fois.

Verrouillage des portières

1. Appuyez sur le bouton P (stationnement), placez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé) et assurez-vous d'avoir en votre possession la clé intelligente.
2. Fermez toutes les portières.
3. Appuyez sur un capteur de verrouillage de poignée de portière lorsque vous avez la clé intelligente en votre possession.



LPD3269

REMARQUE :

- Les capteurs de verrouillage pour toutes les portières peuvent être désactivés lorsque la fonction de commutateur externe de portière est réglée à la position OFF (hors fonction) au moyen du menu « Vehicle Settings » (Réglages de véhicule) dans l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

- Les portières ne se verrouillent pas au moyen du capteur de verrouillage de poignée de portière lorsque la clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule; un bip d'avertissement retentit. Toutefois, lorsqu'une clé intelligente se trouve à l'intérieur du véhicule, les portières peuvent être verrouillées avec une autre clé intelligente.
- Le fait de toucher le capteur de verrouillage de la portière en portant des gants peut retarder ou empêcher le fonctionnement du verrouillage. Retirez vos gants et touchez de nouveau le capteur de verrouillage.
- Si la poignée de la portière est mouillée alors que la clé électronique se trouve dans la portée de fonctionnement, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, effectuez les procédures de correction suivantes pour laver le véhicule :
 - Placez la clé électronique à un endroit situé à 6 pi (2 m) ou plus du véhicule. (Assurez-vous que la clé ne peut être volée.)

- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et qu'une poignée de portière est mouillée pendant le lavage du véhicule, un avertisseur retentit à l'extérieur du véhicule. Pour désactiver l'avertisseur, retirez la clé de l'intérieur du véhicule.
- Le capteur de verrouillage pourrait ne pas fonctionner correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire fonctionner de nouveau.
- Si la poignée de la portière est mouillée, par exemple par la pluie, le verrouillage de la portière peut être retardé ou empêché. Dans ce cas, essayez de toucher fermement le capteur pendant au moins 1 seconde.

AVERTISSEMENT

Après avoir verrouillé les portières au moyen du capteur de verrouillage, assurez-vous qu'elles ont été correctement verrouillées en manœuvrant les poignées de portière. Le non-respect de ces directives peut entraîner par inadvertance le déverrouillage des portières, qui peut diminuer la sécurité de votre véhicule.

MISE EN GARDE

- Lorsque vous verrouillez les portières au moyen du capteur de verrouillage, assurez-vous d'avoir la clé intelligente en votre possession avant de manœuvrer le capteur de verrouillage pour éviter de laisser la clé dans le véhicule.
- Le capteur de verrouillage n'est fonctionnel que lorsque la clé intelligente a été détectée par le système de clé intelligente.

Protection de verrouillage

Pour éviter de laisser involontairement la clé intelligente dans un véhicule verrouillé, le système de clé intelligente est doté d'une protection de verrouillage.

Lorsqu'une portière quelconque est ouverte, que les portières sont verrouillées et que la clé intelligente est placée dans le véhicule, puis que toutes les portières sont fermées, un carillon retentit et le verrou se déverrouille automatiquement.

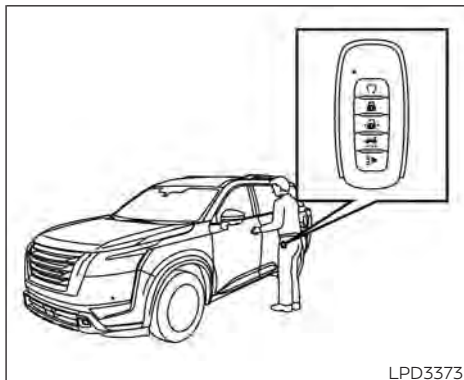
REMARQUE :

Les portières peuvent ne pas se verrouiller lorsque la clé intelligente se trouve dans la même main qui actionne le capteur de verrouillage pour verrouiller la portière. Placez la clé intelligente dans votre sac à main, une poche ou votre autre main.

MISE EN GARDE

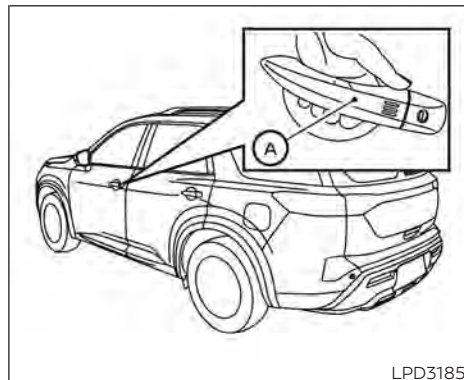
La protection de verrouillage peut ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :

- Lorsque la clé intelligente est placée sur le tableau de bord.
- Lorsque la clé intelligente est placée dans la boîte à gants ou dans un bac de rangement.
- Lorsque la clé intelligente est placée dans un vide-poche de portière.
- Lorsque la clé intelligente est placée à l'intérieur de matériaux métalliques ou près de tels matériaux.

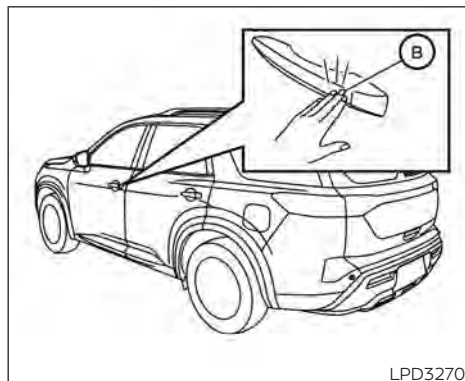


Déverrouillage des portières

1. Ayez en votre possession la clé intelligente.
2. Saisissez la poignée de la portière pour activer le capteur de déverrouillage capacitif **A**.
 - Lors du déverrouillage à partir de la poignée de portière du conducteur, seule la portière du conducteur se déverrouille. Lâchez la poignée de la portière du conducteur et appuyez sur le capteur de verrouillage **B** dans les 60 secondes pour déverrouiller toutes les portières.



- Lors du déverrouillage à la portière du passager avant, les portières arrière (selon l'équipement) ou le hayon, toutes les portières du véhicule se déverrouillent.
- Pour permettre aux portières du conducteur et du passager de se déverrouiller en même temps à partir de la poignée de porte du conducteur, désactivez la fonction de déverrouillage sélectif dans le menu des réglages du véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Réglages du véhicule » (p. 2-39) ou « Réglages du véhicule » (p. 2-71).



3. Les témoins des feux de détresse clignotent une fois et l'avertisseur extérieur retentit une fois.

REMARQUE :

Les capteurs de verrouillage pour toutes les portières peuvent être désactivés lorsque la fonction de commutateur externe de portière est réglée à la position OFF (hors fonction) au moyen du menu « Vehicle Settings » (Réglages de véhicule) à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplé-

mentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

Si une poignée de portière est tirée pendant le déverrouillage des portières, cette portière peut ne pas se déverrouiller. Remettez la poignée de portière à sa position d'origine pour déverrouiller la portière. Si la portière ne se déverrouille pas lorsque la poignée de portière revient à sa position d'origine, touchez le capteur de verrouillage de poignée de portière pour déverrouiller la portière.

Toutes les portières se verrouillent automatiquement à moins qu'une des interventions suivantes n'ait lieu dans la minute après avoir touché le capteur de verrouillage.

- Ouverture d'une portière.
- Enfoncement du commutateur d'allumage.

Utilisation de l'éclairage intérieur

L'éclairage intérieur s'allume pendant un certain délai lorsqu'une portière est déverrouillée.

Vous pouvez éteindre l'éclairage sans attendre le délai en effectuant une des opérations suivantes :

- Placer le commutateur d'allumage à la position ON (marche).
- Verrouiller les portières au moyen de la clé intelligente.
- Mettre le commutateur d'éclairage intérieur à la position OFF (hors fonction).
- Régler la fonction d'éclairage intérieur automatique à la position OFF (hors fonction) dans le menu « Réglages de véhicule » de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Éclairage intérieur » (p. 2-143).

COMMENT UTILISER LE DISPOSITIF DE VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE

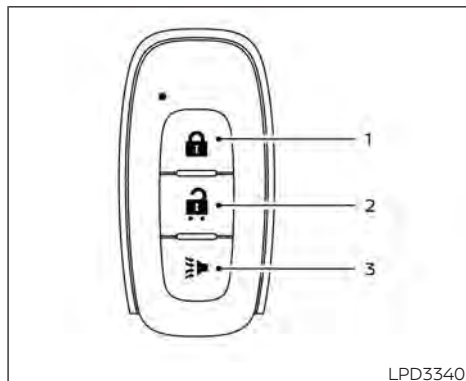
Le dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé à télécommande permet de manœuvrer toutes les serrures de portière au moyen de la fonction de verrouillage et déverrouillage sans clé de la clé intelligente. La fonction d'entrée sans clé fonctionne jusqu'à 10 m (33 pi) du véhicule. La portée peut toutefois varier en fonction des conditions environnantes du véhicule.

Le dispositif de verrouillage et déverrouillage sans clé à télécommande ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :

- Lorsque la clé intelligente est hors de la portée.
- Lorsque les portières ou le hayon sont ouverts ou ne sont pas bien fermés.
- Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée.

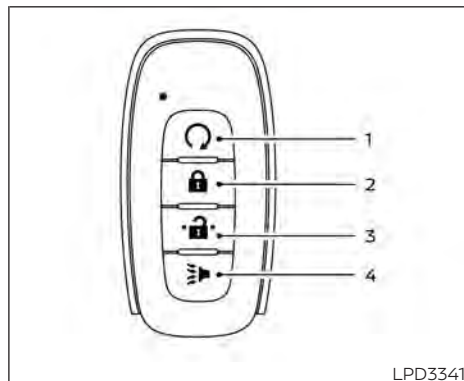
MISE EN GARDE

Lorsque les portières sont verrouillées au moyen de la clé intelligente, assurez-vous de ne pas laisser la clé dans le véhicule.



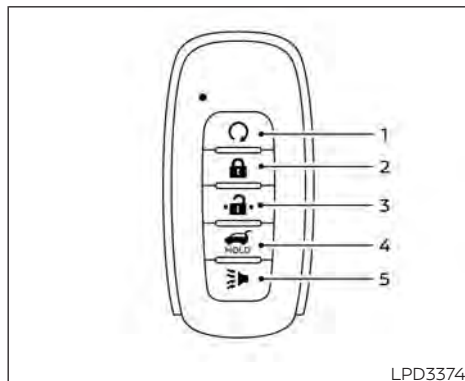
Type A (selon l'équipement)

1.  Bouton de verrouillage
2.  Bouton de déverrouillage
3.  Bouton d'alarme d'urgence



Type B (selon l'équipement)

1.  Démarrage à distance du moteur
2.  Bouton de verrouillage
3.  Bouton de déverrouillage
4.  Bouton d'alarme d'urgence



Type C (selon l'équipement)

1. Démarrage à distance du moteur
2. Bouton de verrouillage
3. Bouton de déverrouillage
4. Bouton du hayon
5. Bouton d'alarme d'urgence

Verrouillage des portières

1. Placez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé).
2. Fermez toutes les portières.
3. Appuyez sur le bouton de la clé intelligente.
4. Les feux de détresse clignotent deux fois et l'avertisseur sonore retentit une fois.
5. Toutes les portières se verrouillent.

AVERTISSEMENT

Après avoir verrouillé les portières au moyen de la clé intelligente, assurez-vous que les portières sont bien verrouillées en manœuvrant les poignées de portière. Le non-respect de ces directives peut entraîner par inadvertance le déverrouillage des portières, qui peut diminuer la sécurité de votre véhicule.

Déverrouillage des portières

1. Appuyez sur le bouton de la clé intelligente.
2. Les feux de détresse clignotent une fois et la portière du conducteur se déverrouille.
3. Appuyez de nouveau sur le bouton dans la minute qui suit pour déverrouiller toutes les portières et le hayon.

REMARQUE :

La fonction de déverrouillage sélectif peut être modifiée à l'aide du menu « Vehicle Settings » (Réglages du véhicule) de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

Toutes les portières se verrouillent automatiquement à moins qu'une des interventions suivantes n'ait lieu moins d'une minute après avoir appuyé sur le bouton :

- Ouverture d'une portière.
- Enfoncement du commutateur d'allumage.

Utilisation de l'éclairage intérieur

L'éclairage intérieur s'allume pendant un certain délai lorsqu'une portière est déverrouillée.

Vous pouvez éteindre l'éclairage sans attendre le délai en effectuant une des opérations suivantes :

- Placer le commutateur d'allumage à la position ON (marche).
- Verrouiller les portières au moyen de la clé intelligente.
- Mettre le commutateur d'éclairage intérieur à la position OFF (hors fonction).
- Régler la fonction d'éclairage intérieur automatique à la position OFF (hors fonction) dans le menu « Réglages de véhicule » de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Éclairage intérieur » (p. 2-143).

Ouverture des glaces

Vous pouvez ouvrir les glaces automatiques simultanément à l'aide de la clé intelligente.

Toutes les portières doivent être fermées et la clé doit se trouver à l'extérieur du véhicule.

Pour ouvrir les glaces, maintenez le bouton  de la clé intelligente enfoncé pendant **plus de trois secondes** après le déverrouillage de toutes les portières.

Les glaces des portières s'ouvrent lorsque vous appuyez sur le bouton  de la clé intelligente.

Pour interrompre l'ouverture des glaces, relâchez le bouton .

Ouverture et fermeture du hayon (selon l'équipement)

Vous pouvez ouvrir et fermer le hayon arrière en effectuant les étapes suivantes :

- Appuyez sur le bouton  pendant plus d'une seconde pour ouvrir le hayon arrière.
- Appuyez sur le bouton  de nouveau pendant plus d'une seconde pour fermer le hayon arrière.

Lorsque vous appuyez sur le bouton  pendant l'ouverture ou la fermeture, le hayon s'arrête. Lorsque vous appuyez de nouveau, le hayon inverse sa course et se déplace dans le sens opposé.

Utilisation de l'alarme de détresse

Si vous êtes à proximité de votre véhicule et que vous croyez être en danger, vous pouvez activer l'alarme de détresse en enfonçant le bouton  de la clé intelligente **pendant plus d'une demi-seconde**.

L'alarme de détresse et les phares resteront activés pendant un certain délai.

L'alarme de détresse est neutralisée :

- Lorsqu'elle a été activée pendant un certain délai.
- Lorsqu'un des boutons de la clé intelligente est enfoncé.
- Lorsque le capteur de verrouillage de la portière du conducteur ou du passager est enfoncé et que la clé intelligente se trouve à la portée de la poignée de portière.

L'avertisseur sonore retentit au verrouillage

Si vous le souhaitez, la fonction d'avertisseur sonore au verrouillage peut être désactivée à l'aide de la clé intelligente. Lorsque la fonction est désactivée et que vous appuyez sur le bouton , le témoin des feux de détresse clignote deux fois. Lorsque vous appuyez sur le bouton , ni le témoin des feux de détresse ni l'avertisseur sonore ne fonctionnent.

REMARQUE :

Si vous pouvez modifier la fonction d'avertisseur sonore au verrouillage à l'aide de la clé intelligente, l'écran multifonction affichera le mode en vigueur après le passage du commutateur d'allumage de la position OFF (hors fonction) à la position ON (marche). L'écran multifonction peut également être utilisé pour modifier la fonction d'avertisseur sonore au verrouillage.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

Pour désactiver cette fonction :

Appuyez sur les boutons  et  **pendant au moins 5 secondes.** Les témoins de feux de détresse clignotent trois fois pour confirmer la désactivation de la fonction d'avertisseur sonore au verrouillage.

Pour activer cette fonction :

Appuyez sur les boutons  et  **à nouveau pendant au moins 5 secondes.** Les témoins des feux de détresse clignotent une fois et l'avertisseur sonore retentit une fois pour confirmer le rétablissement de la fonction.

La neutralisation de la fonction de signal sonore n'entraîne pas la mise au silence de l'avertisseur en cas de déclenchement de l'alarme.



Témoin de fonctionnement des boutons de la clé intelligente

Le témoin clignote seulement lorsque vous appuyez sur un bouton de la clé intelligente. L'éclairage du témoin signifie seulement que la télécommande a transmis un signal. Vous pouvez regarder ou écouter pour vous assurer que le véhicule a exécuté l'opération voulue.

Si le témoin ne clignote pas, la pile est peut-être trop faible pour communiquer avec le véhicule. Dans ce cas, la pile doit possiblement être remplacée. Pour obtenir des

renseignements supplémentaires sur le remplacement de la pile, consultez le paragraphe « Remplacement de la pile » (p. 8-28).

FONCTION DE DÉVERROUILLAGE À L'APPROCHE DU VÉHICULE

Lorsque vous approchez du véhicule avec la touche intelligente, le véhicule est automatiquement déverrouillé par la fonction de déverrouillage à l'approche. Cette fonction est désactivée dans le réglage par défaut. Vous pouvez activer cette fonction à l'écran multifonction du véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Réglages du véhicule » (p. 2-39) ou « Réglages du véhicule » (p. 2-71).

FONCTION DE VERROUILLAGE À L'ÉLOIGNEMENT DU VÉHICULE

Lorsque vous vous éloignez du véhicule muni de la clé intelligente, le véhicule est automatiquement verrouillé par la fonction de verrouillage à l'éloignement du véhicule. Cette fonction est désactivée dans le réglage par défaut. Vous pouvez activer

cette fonction à l'écran multifonction du véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Réglages du véhicule » (p. 2-39) ou « Réglages du véhicule » (p. 2-71).

REMARQUE :

- **Lorsque les portières sont verrouillées par la fonction de verrouillage à l'éloignement, le témoin des feux de détresse clignote deux fois. Assurez-vous de confirmer le verrouillage des portières avant de quitter le véhicule.**
- **La fonction de verrouillage à l'éloignement du véhicule peut ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :**
 - **Lorsque les portières ou le hayon ne sont pas fermés de façon sécuritaire.**
 - **Lorsque le moteur tourne.**
 - **Lorsque la clé intelligente est placée à l'intérieur du véhicule.**
 - **Lorsque vous placez la clé intelligente à l'extérieur du véhicule pendant un certain temps. (Lorsqu'une portière est ouverte et fermée, la fonction de verrouillage à l'éloignement du véhicule s'active.)**

SIGNAUX D'AVERTISSEMENT

Pour contribuer à prévenir le déplacement inopiné du véhicule découlant d'une opération erronée de la clé intelligente ou pour prévenir le vol du véhicule, un carillon ou une alarme sonore retentit à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et un message s'affiche sur le tableau de bord.

Lorsqu'un carillon ou un bip retentit, ou qu'un message s'affiche sur le tableau de bord, assurez-vous de vérifier le véhicule et la clé intelligente.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Guide de dépannage » (p. 3-19) et « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A (selon l'équipement) » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B (selon l'équipement) » (p. 2-57).

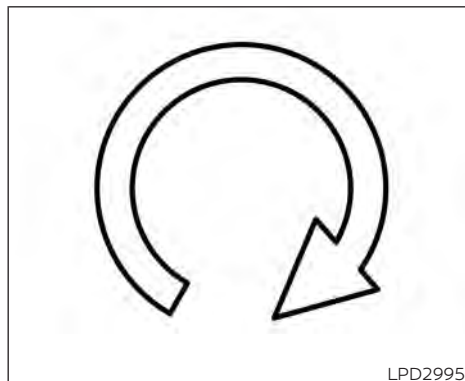
GUIDE DE DÉPANNAGE

Vérifiez où se trouvent toutes les clés intelligentes programmées pour votre véhicule. Si une autre clé intelligente se trouve dans la portée du véhicule ou dans l'habitacle, le système risque de fonctionner différemment que prévu.

Symptôme		Cause possible	Solution
Lorsque vous déplacez le levier de vitesse à la position P (stationnement)	L'avertissement Mettre allumage sur HORS FONCTION apparaît à l'affichage.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).	Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
Lorsque vous ouvrez la portière du conducteur pour descendre du véhicule	L'avertissement de portière/hayon ouvert apparaît à l'affichage et le carillon d'avertissement intérieur retentit continuellement.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).	Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
Lorsque vous fermez la portière du conducteur une fois descendu du véhicule	L'avertissement Pas de clé détectée s'affiche, le carillon extérieur retentit trois fois et le carillon d'avertissement intérieur retentit pendant environ 3 secondes.	Le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).	Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
	Le message d'avertissement d'alerte de portière arrière s'affiche à l'écran, l'avertisseur sonore retentit trois fois de suite, ou le message d'avertissement Vérifiez sur le siège arrière pour tous articles s'affiche à l'écran.	Alerte de portière arrière est activée.	Vérifiez tous les éléments pour le siège arrière, appuyez sur le bouton OK (entrer) pour effacer le message d'avertissement Alerte de portière arrière.
Lorsque la portière du conducteur est fermée alors que le bouton de verrouillage intérieur est à la position LOCK (antivol-verrouillé)	Le carillon extérieur retentit pendant environ trois secondes et toutes les portières se déverrouillent.	La clé intelligente se trouve dans l'habitacle.	Ayez en votre possession la clé intelligente.

Symptôme		Cause possible	Solution
Lorsque vous touchez le capteur de verrouillage de poignée de portière ou le  bouton de la clé intelligente pour verrouiller la portière	Le carillon extérieur retentit pendant environ deux secondes.	La clé intelligente se trouve dans l'habitacle.	Ayez en votre possession la clé intelligente.
Lorsque vous appuyez sur le commutateur d'allumage pour démarrer le moteur	Le témoin Batterie de la clé faible s'affiche à l'écran.	La tension de la pile est faible.	Remplacez la pile par une pile neuve. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remplacement de la pile » (p. 8-28).
	L'avertissement Pas de clé détectée s'affiche, le carillon extérieur retentit trois fois et le carillon d'avertissement intérieur retentit pendant environ 3 secondes.	La clé intelligente n'est pas dans le véhicule.	Ayez en votre possession la clé intelligente.
Lorsque vous enfoncez le commutateur d'allumage	Le message d'avertissement d'erreur du système de clé s'affiche à l'écran multifonction.	Il avertit le conducteur de la présence d'une anomalie dans le système de clé intelligente.	Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

DÉMARRAGE À DISTANCE DU MOTEUR (selon l'équipement)



La clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} comporte le bouton  si le véhicule est muni du système de démarrage à distance du moteur. Cette fonction permet le démarrage du moteur de l'extérieur du véhicule.

Les véhicules munis du système de chauffage-climatisation automatique peuvent passer par défaut au mode de chauffage ou de refroidissement en fonction des températures extérieure et de l'habitacle. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Démarrage à distance du moteur avec régulateur de chauffage-climatisation » (p. 4-38).

Les lois en vigueur dans certaines régions peuvent restreindre ou interdire l'utilisation du démarrage à distance du moteur, ou la durée pendant laquelle un véhicule peut être stationné avec le moteur en marche. Par exemple, certaines législations exigent que le véhicule soit visible par l'utilisateur lorsqu'il utilise la fonction de démarrage à distance du moteur ou limitent le temps de ralenti sauf dans des températures extrêmement froides. Consultez les règlements en vigueur pour connaître les exigences.

D'autres conditions peuvent nuire au fonctionnement de la fonction de démarrage à distance du moteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Conditions dans lesquelles la fonction de démarrage à distance du moteur ne fonctionne pas » (p. 3-24).

D'autres conditions peuvent modifier le rendement de l'émetteur de la clé intelligente Intelligent Key. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » (p. 3-8).

PORTÉE DU DÉMARRAGE À DISTANCE DU MOTEUR

AVERTISSEMENT

- **Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, par exemple le coincement par les glaces ou l'activation accidentelle du verrouillage des portières, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.**

- **N'utilisez pas le démarrage à distance du moteur dans un endroit fermé tel qu'un garage. Évitez d'inhaler les gaz d'échappement, car ils contiennent du monoxyde de carbone, une substance incolore et inodore. Le monoxyde de carbone est un produit dangereux qui peut causer des évanouissements, voire entraîner la mort.**

MISE EN GARDE

Lorsque la pile de la clé intelligente est déchargée ou que d'autres sources de puissantes ondes radioélectriques sont à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.

La fonction de démarrage à distance du moteur ne peut être utilisée que lorsque la clé intelligente se trouve dans une portée précisée du véhicule.

La portée du démarrage à distance du moteur du moteur est de 60 m (197 pi) environ du véhicule.

DÉMARRAGE À DISTANCE DU VÉHICULE

Pour utiliser la fonction de démarrage à distance du moteur, procédez comme suit :

1. Orientez la clé intelligente vers le véhicule.
2. Appuyez sur le bouton  pour verrouiller toutes les portières.
3. Dans un délai de cinq secondes, maintenez le bouton  enfoncé jusqu'à ce que les clignotants clignent et que les feux arrière s'allument. Si le véhicule n'est pas visible, maintenez le bouton  enfoncé pendant au moins deux secondes.

Les situations suivantes se produisent au démarrage du moteur :

- Les feux de stationnement s'allument et restent allumés aussi longtemps que le moteur est en marche.
- Les portières se verrouillent et le système de chauffage-climatisation peut se mettre en marche.

- Le moteur continue de fonctionner pendant 10 minutes. Répétez les étapes pour augmenter le délai de fonctionnement de 10 minutes supplémentaires. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Augmentation du délai de fonctionnement du moteur » (p. 3-23).

Maintenez la pédale de frein enfoncée en plaçant le commutateur d'allumage à la position ON (marche) avant de prendre la route. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Conduite du véhicule » (p. 5-23).

AUGMENTATION DU DÉLAI DE FONCTIONNEMENT DU MOTEUR

Le fonctionnement du démarrage à distance du moteur peut être prolongé une fois en suivant les étapes indiquées dans la section « Démarrage à distance du véhicule » (p. 3-23). Le délai de fonctionnement est calculé comme suit :

- Le premier délai de fonctionnement de 10 minutes commence lors de l'exécution de la fonction de démarrage à distance du moteur.

- Le deuxième délai de fonctionnement de 10 minutes commence immédiatement lorsque la fonction de démarrage à distance du moteur est exécutée à nouveau. Par exemple, si le moteur tourne depuis 5 minutes et que 10 minutes supplémentaires sont ajoutées, le moteur tournera pendant 15 minutes au total.
- Vous atteindrez la limite de deux démarrages à distance du moteur en augmentant le délai de fonctionnement du moteur.

Deux démarrages du moteur à distance maximaux ou un démarrage simple avec un ajout de délai sont permis entre les cycles d'allumage.

Le véhicule doit être conduit à des vitesses de l'ordre de 7 km/h (4 mi/h) avant que la procédure de démarrage à distance puisse être utilisée de nouveau.

ANNULATION D'UN DÉMARRAGE À DISTANCE DU MOTEUR

Pour annuler un démarrage à distance du moteur, effectuez une des opérations suivantes :

- Orientez la clé intelligente vers le véhicule et appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que les feux de stationnement s'éteignent.
- Allumez les feux de détresse.

- Placez le commutateur d'allumage à la position on (marche), puis à la position off (hors fonction).
- Le délai prolongé de fonctionnement du moteur a expiré.
- La minuterie des 10 premières minutes a expiré.
- Le capot moteur a été ouvert.
- Le levier sélecteur du véhicule est déplacé de la position P (stationnement).
- L'alarme retentit en raison d'une entrée non autorisée dans le véhicule.
- Le commutateur d'allumage est enfoncé sans qu'une clé intelligente ne se trouve dans le véhicule.
- Le commutateur d'allumage est enfoncé lorsqu'une clé intelligente se trouve dans le véhicule, mais la pédale de frein n'est pas enfoncée.

CONDITIONS DANS LESQUELLES LE DÉMARRAGE À DISTANCE DU MOTEUR NE FONCTIONNE PAS

Le démarrage à distance du moteur ne fonctionne pas si une des conditions suivantes est présente :

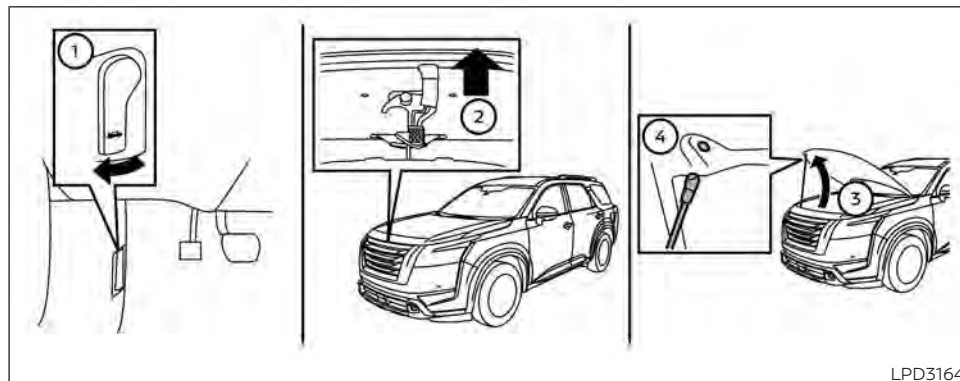
- Le commutateur d'allumage est tourné à ON (marche).

- Le capot n'est pas bien fermé.
- Les témoins des feux de détresse sont allumés.
- Le moteur tourne encore. Le moteur doit être complètement arrêté. Attendez au moins six secondes si le moteur tourne, puis s'arrête. Ceci ne s'applique pas lors de l'augmentation du délai de fonctionnement du moteur.
- Le bouton  n'est pas maintenu enfoncé pendant au moins 2 secondes.
- Le bouton  n'est pas maintenu enfoncé dans un délai de 5 secondes après l'enfoncement du bouton de verrouillage.
- Le frein est serré.
- Les portières ne sont pas fermées et verrouillées.
- Le hayon est ouvert.
- Le message d'avertissement Erreur syst. Clé s'affiche à l'écran multifonction.
- L'alarme retentit en raison d'une entrée non autorisée dans le véhicule.
- Deux démarrages à distance du moteur ou un démarrage à distance simple du moteur avec un délai ajouté ont déjà été effectués.

CAPOT

- Le véhicule n'est pas en position P (stationnement).
- Une clé programmée est détectée à l'intérieur du véhicule.
- Le réglage de la fonction de démarrage à distance du moteur est passé à la position OFF (hors fonction) dans les « Réglages de véhicule » à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

Le démarrage à distance du moteur peut afficher un avertissement ou un témoin à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).



LPD3164

1. Tirez sur la poignée de déverrouillage de la serrure du capot ① qui se trouve sous le tableau de bord, du côté conducteur. Le capot s'entrouvre légèrement.
2. Du bout des doigts, soulevez vers le capot le levier ② situé à l'avant du capot, tel qu'illustré.
3. Soulevez le capot ③.
4. Retirez la béquille de support et insérez-la dans la fente ④.

Pour refermer le capot, abaissez-le doucement et assurez-vous qu'il se verrouille correctement.

AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le capot de votre véhicule est bien fermé et correctement verrouillé avant de prendre la route. Si cette vérification n'est pas faite, le capot pourrait s'ouvrir et causer un accident.**
- **Si vous voyez de la vapeur ou de la fumée s'échapper du compartiment moteur, n'ouvrez pas le capot, car vous pourriez subir des blessures.**

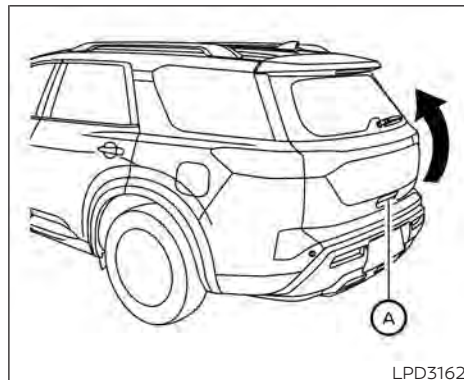
⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous toujours que le hayon est bien fermé afin d'éviter qu'il ne s'ouvre pendant la conduite.
- Ne roulez pas lorsque le hayon est ouvert. Des gaz d'échappement nocifs pourraient s'infiltrer dans l'habitacle. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) » (p. 5-6).
- Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, par exemple le coincement par les glaces ou l'activation accidentelle du verrouillage des portières, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.

- Lorsque vous fermez le hayon, gardez toujours les mains et les pieds éloignés du cadre de portière pour éviter de vous blesser.

⚠ MISE EN GARDE

N'utilisez pas des supports d'accessoires qui se fixent sur le hayon. Cela endommagerait le véhicule.



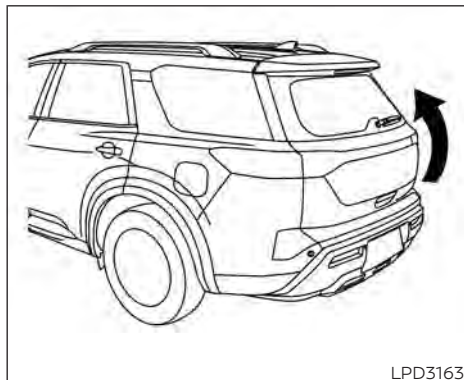
LPD3162

UTILISATION DU HAYON À COMMANDE MANUELLE (selon l'équipement)

Le système de verrouillage électrique des portières permet de verrouiller ou de déverrouiller simultanément toutes les portières, y compris le hayon.

Pour ouvrir le hayon, appuyez sur le commutateur d'ouverture du hayon **A** et tirez la poignée vers le haut.

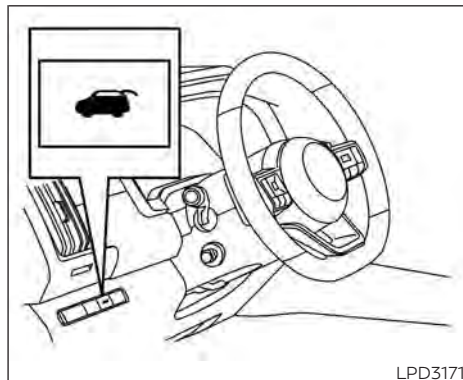
Pour fermer le hayon, abaissez-le et poussez-le fermement.



UTILISATION DU HAYON À
COMMANDE ÉLECTRIQUE
(selon l'équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que les mains des passagers, etc. se trouvent à l'intérieur du véhicule avant de fermer le hayon.
- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner les commutateurs ou les commandes par mégarde. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.



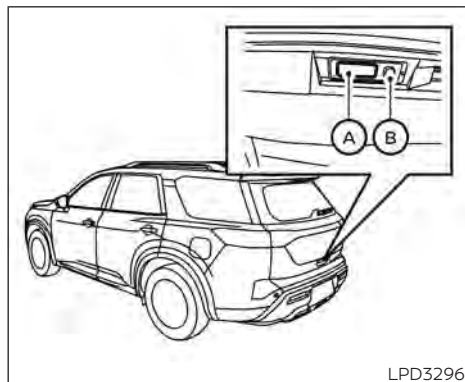
Commutateur du tableau de bord

REMARQUE :

Pour ouvrir, fermer ou inverser la course du hayon à commande électrique, vous devez placer le levier de vitesse à la position P (stationnement). Le hayon à commande électrique ne fonctionne pas si la tension de la batterie est faible.

Ouverture électrique :

Le hayon à commande électrique passe de la position complètement fermée à la position complètement ouverte en cinq à huit secondes environ. La fonction d'ouverture électrique peut être activée au moyen du bouton de la clé intelligente (selon l'équipement), du commutateur du tableau de bord ou du commutateur d'ouverture du hayon. Un carillon retentit pour indiquer que la séquence d'ouverture électrique a débuté.



LPD3296

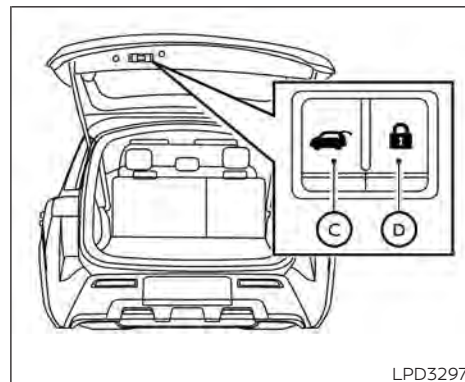
Commutateur d'ouverture du hayon et commutateur de demande

- Lorsque le véhicule est verrouillé, le hayon peut être ouvert au moyen du commutateur du tableau de bord, du bouton de la clé intelligente (selon l'équipement) ou du commutateur d'ouverture du hayon A (avec la clé intelligente dans la portée du hayon). Le hayon peut être déverrouillé et ouvert indépendamment. Une fois le hayon fermé, le véhicule reste dans l'état déverrouillé. Pour verrouiller le hayon, appuyez sur le commutateur de demande du hayon B (avec la clé intelli-

gente dans la plage de fonctionnement du hayon) ou appuyez sur le  bouton de la clé intelligente.

- Le bouton de la clé intelligente (selon l'équipement) doit être maintenu enfoncé pendant une seconde avant que le hayon s'ouvre.
- Déverrouillez le hayon pour l'ouvrir à l'aide du commutateur d'ouverture du hayon A et sans la clé intelligente dans la portée du hayon.
- Le commutateur sur le hayon A ne peut être utilisé pour ouvrir le hayon que si la fonction Power Back Door (hayon à commande électrique) est activée à l'aide du menu « Vehicle Settings » (Réglages de véhicule) de l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).

Un carillon retentit si le levier de vitesse est déplacé hors de la position P (stationnement) durant une ouverture électrique.



LPD3297

Commutateur de fermeture du hayon Fermeture électrique :

Le hayon passe automatiquement de la position complètement ouverte à la position intermédiaire. Lorsqu'il atteint la position intermédiaire, le moteur de fermeture finale s'enclenche et tire le hayon en position de verrouillage primaire. La fermeture électrique dure de 7 à 10 secondes environ. La fonction de fermeture électrique peut être activée au moyen du bouton de la clé intelligente (selon l'équipement), du tableau de bord, du commutateur de fermeture du hayon C et du commutateur de

verrouillage du hayon ⑤. Un carillon retentit pour indiquer que la séquence de fermeture électrique a débuté.

- Si le commutateur d'ouverture du hayon ④ est actionné alors que le moteur de fermeture finale est activé, ce dernier se désactive et dégage le loquet.
- Le bouton de la clé intelligente (selon l'équipement) doit être maintenu enfoncé pendant une seconde avant que le hayon se ferme.
- Le commutateur de fermeture du hayon ③ ne peut être utilisé que pour fermer le hayon si le commutateur principal du hayon à commande électrique est en position ON (marche).
- Si le commutateur de verrouillage du hayon ⑤ est activé, le hayon se fermera et toutes les portières se verrouilleront.

Arrêt – Inversion :

Pendant un mouvement d'ouverture ou de fermeture, le hayon peut être arrêté en appuyant sur le bouton de la clé intelligente (selon l'équipement), le commutateur du tableau de bord, le commutateur d'ouverture du hayon ④, le commutateur de fermeture du hayon ③ ou le commutateur de verrouillage du hayon ⑤. Pour inverser la course du hayon appuyez de nouveau sur le bouton de la clé intelligente

(selon l'équipement), le commutateur du tableau de bord, le commutateur d'ouverture du hayon ④ ou le commutateur de verrouillage du hayon ⑤.

Inversion automatique :

Si un obstacle est détecté pendant l'ouverture ou la fermeture électrique, un carillon retentit et le hayon inverse sa course pour reprendre sa position de pleine ouverture ou de pleine fermeture.

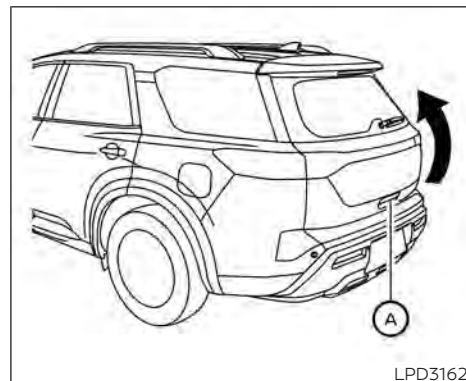
Une bande antipincement est montée de chaque côté du hayon. Si cette bande détecte un obstacle durant la fermeture électrique, le hayon inverse sa course et s'ouvre complètement.

REMARQUE :

Si la bande antipincement est endommagée ou retirée, le mode de fermeture électrique ne fonctionnera plus.

⚠ AVERTISSEMENT

Certaines zones très limitées et très rapprochées de la position de fermeture complète ne bénéficient pas de la fonction de détection. Assurez-vous que les mains des passagers, etc. se trouvent à l'intérieur du véhicule avant de fermer le hayon.



Mode manuel :

Si le mode de fonctionnement électrique n'est pas disponible, le hayon peut être actionné manuellement. Le mode de fonctionnement électrique du hayon pourrait ne pas être disponible si le hayon a rencontré plusieurs obstacles au cours d'un seul cycle de fermeture ou d'ouverture ou si la tension de la batterie est trop faible.

Si le commutateur d'ouverture du hayon à commande électrique ④ est enfoncé durant l'ouverture ou la fermeture électrique, le fonctionnement électrique est annulé et le hayon peut être actionné manuellement.

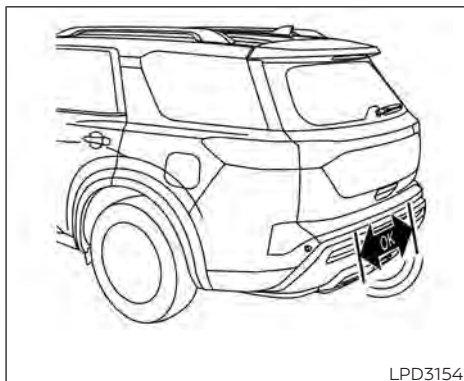
Pour ouvrir le hayon manuellement, appuyez sur le commutateur d'ouverture du hayon **A** et soulevez le hayon.

Pour fermer le hayon, abaissez-le et poussez-le fermement.

HAYON À DÉTECTION DE MOUVEMENT (selon l'équipement)

Le hayon peut être activé à l'aide un mouvement rapide de pied sous le centre du pare-chocs arrière.

Pour fonctionner, la clé intelligente doit se trouver à moins de 80 cm (31,5 po) du hayon.

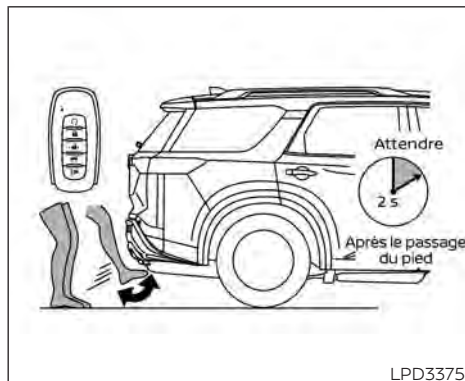


Zone d'activation

Technique d'exécution adéquate

- À l'arrière du véhicule, entamez un mouvement rapide vers l'avant.
- Levez le pied directement sous le centre du pare-chocs arrière, puis replacez immédiatement votre pied au sol d'un mouvement continu.
- Le mouvement du pied doit être droit, souple et uniforme.

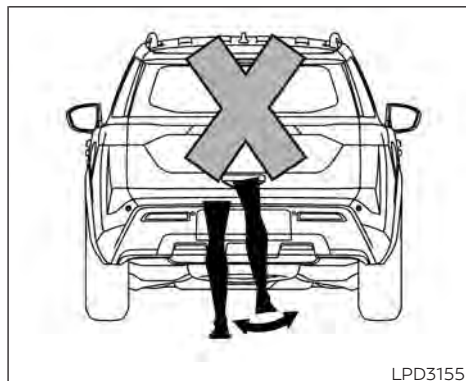
- Dès que votre mouvement de pied est terminé, reculez pour permettre au hayon de s'ouvrir ou de se fermer.
- Trois bips retentissent et le hayon commence à se déplacer dans les deux secondes suivant le mouvement.



FAIRE : un mouvement rapide vers l'avant et retour alors que la télécommande est dans le rayon de portée

⚠ MISE EN GARDE

Avant d'effectuer le mouvement de pied, stabilisez votre posture pour éviter toute perte d'équilibre. Par ailleurs, lorsque vous effectuez le mouvement de pied, faites preuve de prudence autour des pièces chaudes du système d'échappement. Sinon, vous risquez de vous blesser.



NE PAS FAIRE : balancer le pied d'un côté à l'autre ou marquer une pause lors du mouvement

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez toute ouverture ou fermeture accidentelle du hayon. Il peut y avoir des conditions où l'ouverture ou la fermeture du hayon n'est pas voulue. Maintenez la clé intelligente hors de portée du hayon (31,5 po ou 80 cm) lorsque vous lavez le véhicule ou que vous travaillez à l'arrière de celui-ci.

⚠ MISE EN GARDE

- Des interférences ou des anomalies peuvent être causées par un stationnement trop près des tours de radio ou de satellites.
- La clé intelligente peut provoquer des interférences si votre télécommande est entreposée près de votre téléphone cellulaire ou de toute carte à puce RF. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » (p. 3-8).

OUVERTURE DU HAYON

⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous toujours que le hayon est bien fermé afin d'éviter qu'il ne s'ouvre pendant la conduite.
- Ne roulez pas lorsque le hayon est ouvert. Des gaz d'échappement nocifs pourraient s'infiltrer dans l'habitacle. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) » (p. 5-6).
- Pour éviter de vous blesser, n'essayez pas de faire fonctionner le hayon à commande électrique si l'un ou les deux jambes de force du hayon, sont démontées.

⚠ MISE EN GARDE

- N'utilisez pas le hayon à commande électrique s'il ne reste pas ouvert ou s'il se ferme de façon intempestive pendant que le carillon retentit. Il se peut que les jambes de force du hayon soient dépressurisées. Il est recommandé de faire inspecter le hayon. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Ne faites pas fonctionner le hayon à commande électrique si l'un ou les deux jambes de force du hayon, sont démontées. Cela risquerait d'endommager les mécanismes d'ouverture et de fermeture du hayon ou du hayon à commande électrique.



LPD3266

Ouverture et fermeture manuelles du hayon (selon l'équipement)

Si le hayon ne peut pas être ouvert au moyen du commutateur du tableau de bord, du commutateur d'ouverture du hayon ou du bouton de la télécommande en raison d'une batterie déchargée, suivez ces étapes :

1. Déplacez le levier **A**, comme illustré, pour ouvrir le hayon.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN dès que possible pour procéder à la réparation.



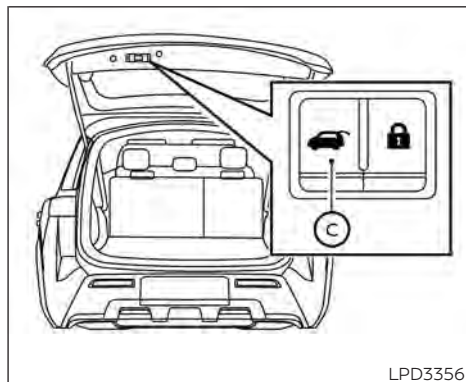
LPD3266

Ouverture et fermeture électriques du hayon (selon l'équipement)

Si le hayon ne peut pas être ouvert au moyen du commutateur du tableau de bord, du commutateur d'ouverture du hayon ou du bouton de la télécommande en raison d'une batterie déchargée, suivez ces étapes :

1. Déplacez le levier **(A)**, comme illustré, pour ouvrir le hayon.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN dès que possible pour procéder à la réparation.



LPD3356

RÉGLAGE DE LA POSITION DU HAYON (selon l'équipement)

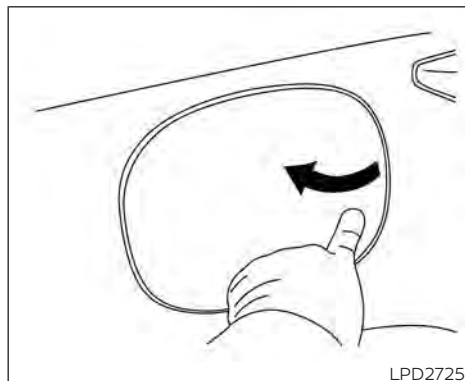
Le hayon peut être réglé pour s'ouvrir à une hauteur précisée en effectuant les étapes suivantes :

1. Ouvrez le hayon à l'aide du commutateur d'ouverture du hayon ou de la clé intelligente.
2. Tirez le hayon vers le bas à la position voulue et maintenez-le dans cette position (le hayon présentera une certaine résistance lors du réglage manuel).

3. Tout en maintenant le hayon en position, maintenez enfoncé le commutateur de hayon **(C)** situé sur le hayon pendant 5 secondes environ ou jusqu'à ce que deux bips se fassent entendre.

Le hayon s'ouvre à la position de réglage sélectionnée. Pour modifier la position du hayon, répétez les étapes 1 à 3 pour régler la position du hayon.

TRAPPE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT



OUVERTURE DE LA TRAPPE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

Pour ouvrir la trappe du réservoir de carburant, appuyez sur le côté droit de la trappe pour la libérer.

AVERTISSEMENT

- **L'essence est une substance extrêmement inflammable qui peut aussi devenir hautement explosive dans certaines conditions. Vous pourriez subir des brûlures ou des lésions graves en cas d'utilisation ou de**

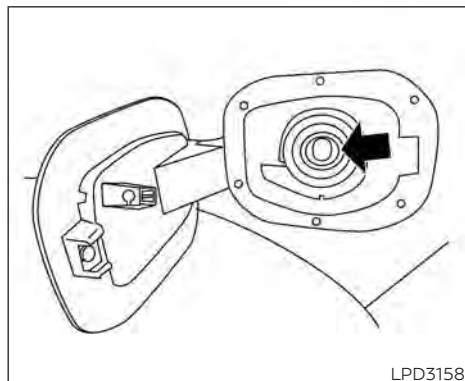
manipulation incorrecte. Lorsque vous faites le plein d'essence, coupez toujours le moteur, ne fumez pas et tenez toute flamme ou étincelle loin du véhicule.

- **Ne tentez pas de continuer de remplir le réservoir de carburant lorsque le gicleur de pompe d'alimentation se déclenche automatiquement. Le surremplissage pourrait faire déborder le réservoir, faire gicler le carburant et provoquer un incendie.**
- **Ne tentez jamais de faire démarrer votre véhicule en versant du carburant dans le corps de papillon.**
- **Ne remplissez pas un contenant portatif de carburant dans votre véhicule ou votre remorque. L'électricité statique pourrait provoquer une explosion en raison de la présence de liquides, vapeurs ou gaz inflammables au niveau du véhicule ou de la remorque. Pour réduire les risques de blessures graves ou mortelles lors du remplissage de carburant d'un contenant portatif, assurez-vous de suivre les conseils suivants :**
 - Placez toujours le contenant sur le sol pour le remplir.

- **N'utilisez aucun dispositif électronique pendant le remplissage.**
- **Gardez le gicleur de la pompe d'alimentation en contact avec le contenant pendant le remplissage.**
- **Utilisez uniquement un contenant portatif approuvé pour liquide inflammable.**

MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans votre véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Recommandations concernant le carburant » (p. 10-5).**
- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin d'anomalie » (p. 2-23).**
- **Si du carburant a été renversé sur la carrosserie du véhicule, rincez-le immédiatement avec de l'eau pour éviter des dommages à la peinture.**



LPD3158



LPD3273

COMMENT FAIRE LE PLEIN

Le réservoir de carburant n'est pas équipé d'un bouchon. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant, puis insérez le pistolet de la pompe directement dans l'orifice de remplissage de carburant. Lorsque vous sortez le pistolet de l'orifice de remplissage, l'orifice se referme hermétiquement.

Pour faire le plein :

Avant de faire le plein, insérez lentement le pistolet de la pompe à carburant dans l'orifice de remplissage, aussi loin que possible.

Ne déplacez jamais le pistolet pendant le ravitaillement.

Sortez le pistolet environ 5 secondes après l'arrêt automatique du pistolet (arrêt initial).

Fermez la trappe du réservoir de carburant après le ravitaillement.

Si vous devez faire le plein à partir d'un bidon portatif, utilisez l'entonnoir fourni avec votre véhicule. (voir « Ravitaillement à partir d'un bidon portatif » (P. 3-36).

⚠ MISE EN GARDE

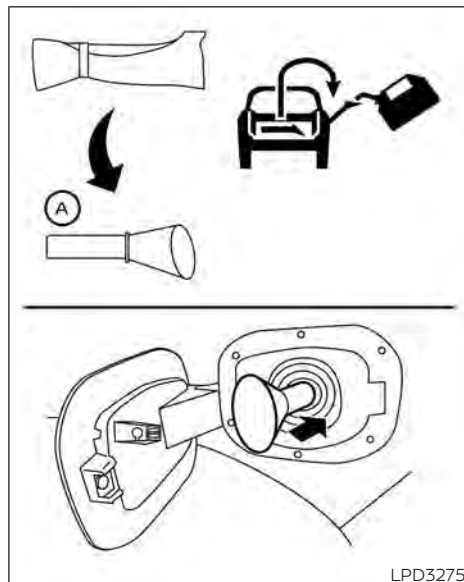
- **N'essayez pas d'ouvrir les clapets de l'orifice de remplissage à l'aide d'un outil autre que le pistolet de la pompe à carburant.**
- **Cet orifice de remplissage n'accepte que les pistolets de pompe normaux des stations-services. L'utilisation d'un pistolet de petit diamètre peut endommager l'orifice et le circuit d'alimentation.**
- **Si du carburant a été renversé sur la carrosserie du véhicule, rincez-le immédiatement avec de l'eau pour éviter des dommages à la peinture.**

⚠ AVERTISSEMENT

- L'essence est une substance extrêmement inflammable qui peut aussi devenir hautement explosive dans certaines conditions. Vous pourriez subir des brûlures ou des lésions graves en cas d'utilisation ou de manipulation incorrecte. Lorsque vous faites le plein d'essence, coupez toujours le moteur, ne fumez pas et tenez toute flamme ou étincelle loin du véhicule.
- Ne tentez pas de continuer de remplir le réservoir de carburant lorsque le gicleur de pompe d'alimentation se déclenche automatiquement. Le surremplissage pourrait faire déborder le réservoir, faire gicler le carburant et provoquer un incendie.
- Ne tentez jamais de faire démarrer votre véhicule en versant du carburant dans le corps de papillon.

- Ne remplissez pas un contenant portatif de carburant dans votre véhicule ou votre remorque. L'électricité statique pourrait provoquer une explosion en raison de la présence de liquides, vapeurs ou gaz inflammables au niveau du véhicule ou de la remorque. Pour réduire les risques de blessures graves ou mortelles lors du remplissage de carburant d'un contenant portatif, assurez-vous de suivre les conseils suivants :

- Placez toujours le contenant sur le sol pour le remplir.
- N'utilisez aucun dispositif électronique pendant le remplissage.
- Gardez le gicleur de la pompe d'alimentation en contact avec le contenant pendant le remplissage.
- Utilisez uniquement un contenant portatif approuvé pour liquide inflammable.



RAVITAILLEMENT À PARTIR D'UN BIDON PORTATIF

Si vous devez faire le plein de carburant à partir d'un bidon portatif, utilisez l'entonnoir (A) rangé dans le sac d'outils (sous le panneau de l'aire de chargement).

VOLANT

Assurez-vous d'insérer l'entonnoir dans l'orifice du réservoir de carburant lentement et complètement. Insérez la buse du bidon portatif dans l'orifice de l'entonnoir et remplissez le réservoir de carburant.

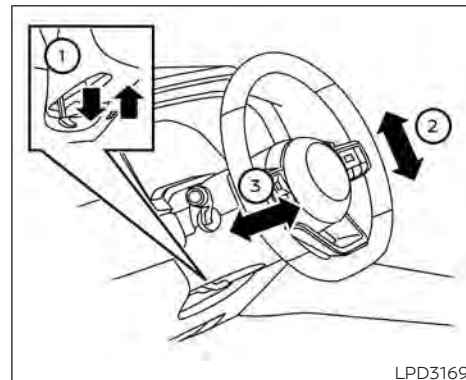
Lorsque vous avez terminé, sortez l'entonnoir de l'orifice du réservoir de carburant. Essayez l'entonnoir et remettez-le dans le sac d'outils.

MISE EN GARDE

- **N'insérez pas la buse du bidon de carburant portatif directement dans l'orifice de remplissage. Cela pourrait endommager l'orifice et le circuit d'alimentation.**
- **Utilisez uniquement l'entonnoir fourni avec votre véhicule. Autrement, l'orifice du réservoir de carburant et le circuit d'alimentation peuvent être endommagés.**

AVERTISSEMENT

- **Ne réglez pas le volant pendant que vous conduisez. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident.**
- **Ne réglez pas le volant trop près du corps car ceci pourrait nuire au fonctionnement de la direction et à votre confort. Le sac gonflable du conducteur se déploie avec beaucoup de puissance. Si vous n'êtes pas correctement retenu, si vous êtes penché vers l'avant, tourné de côté ou assis dans toute autre position inadéquate, vous faites augmenter les risques de blessures graves ou mortelles en cas d'accident. Le sac gonflable peut également vous causer des blessures graves ou mortelles si vous êtes appuyé contre le module au moment de son déploiement. Assurez-vous d'avoir le dos bien appuyé contre le dossier de votre siège et d'être assis aussi loin que possible du volant sans que cela ne nuise à votre confort. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité.**



FONCTIONNEMENT MANUEL (selon l'équipement)

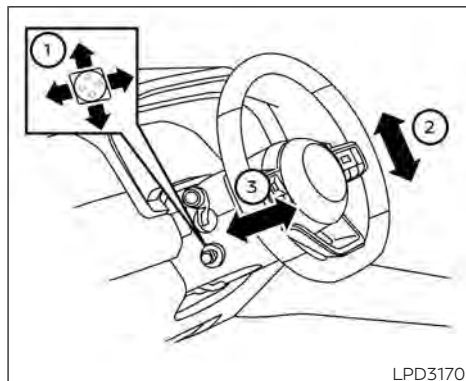
Fonctionnement du volant inclinable et télescopique

Poussez le levier de verrouillage ① vers le bas :

- Réglez le volant de direction vers le haut ou vers le bas dans le sens ② de la position voulue.

- Réglez le volant de direction vers l'avant ou vers l'arrière dans le sens ③ de la position voulue.

Tirez fermement le levier de verrouillage ① vers le haut pour verrouiller le volant de direction en position.



FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE (selon l'équipement)

Fonctionnement du volant inclinable et télescopique

Pour régler le volant, déplacez le commutateur ① dans les sens suivants :

- Réglez le volant vers le haut ou vers le bas dans le sens ② de la position d'inclinaison voulue.
- Réglez le volant vers l'avant ou vers l'arrière dans le sens ③ de la position télescopique voulue.

⚠ MISE EN GARDE

Dans le cas des véhicules munis d'un siège à réglage mémorisé, omettre de réinitialiser les fonctions d'inclinaison et de télescopage du volant après la décharge de la batterie du véhicule, peut empêcher de régler la position du volant de direction.

Dans le cas des véhicules munis d'un siège à réglage mémorisé : les fonctions d'inclinaison et de télescopage du volant doivent être réinitialisées après la décharge de la batterie afin d'empêcher le verrouillage du volant inclinable et télescopique dans une position. Lorsque la batterie a été rechargée ou remplacée, effectuez les étapes suivantes :

- Pour le fonctionnement d'inclinaison : réglez le commutateur ① pour déplacer le volant à la position la plus élevée ② qu'il est possible d'atteindre.
- Pour le fonctionnement télescopique : réglez le commutateur ① pour déplacer le volant à la position la plus avancée et la plus reculée ③ qu'il est possible d'atteindre.

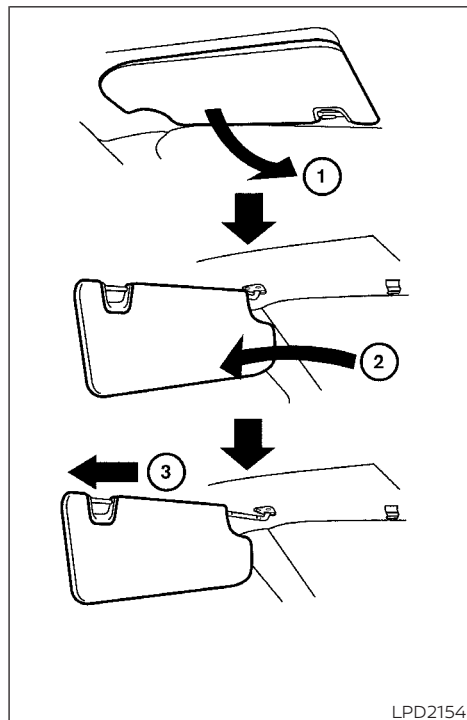
PARE-SOLEIL

L'exécution de ces opérations permet de réinitialiser la plage des fonctions d'inclinaison et de télescopage du volant.

Fonction d'entrée-sortie (selon l'équipement)

Le siège à réglage mémorisé déplace automatiquement le volant vers le haut lorsque la portière du conducteur est ouverte et que le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé). Cette caractéristique facilite l'accès et la sortie du siège du conducteur. Le volant reprend sa position initiale lorsque la portière du conducteur est refermée et que le commutateur d'allumage est enfoncé.

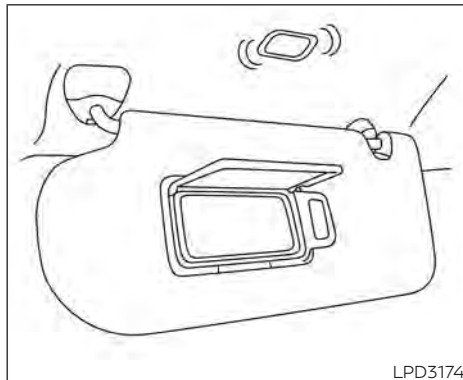
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Siège à réglage mémorisé » (p. 3-44).



1. Pour éliminer l'éblouissement frontal, abaissez le pare-soleil ①.
2. Pour éliminer l'éblouissement latéral, dégagez le pare-soleil du support central et faites-le pivoter sur le côté ②.
3. Glissez la rallonge de pare-soleil ③ vers l'intérieur ou vers l'extérieur au besoin.

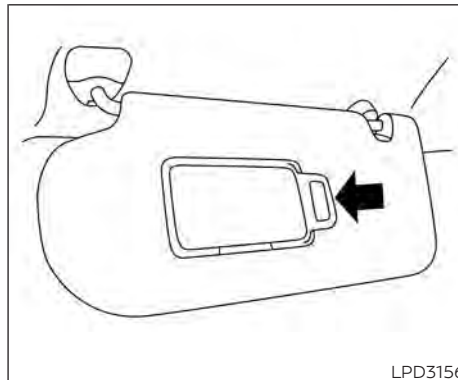
⚠ MISE EN GARDE

- **Ne tentez pas de ranger le pare-soleil principal avant d'avoir d'abord rangé la rallonge du pare-soleil.**
- **Ne tirez pas la rallonge de pare-soleil avec force vers le bas.**



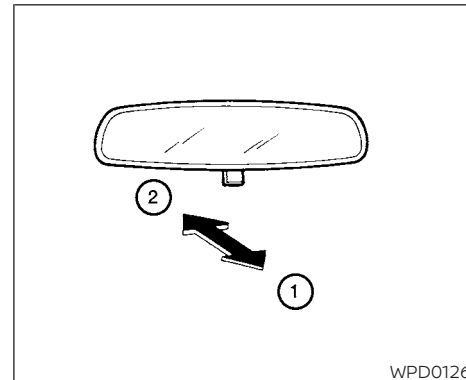
MIROIRS DE COURTOISIE

Pour utiliser le miroir de courtoisie, abaissez le pare-soleil et levez le volet du miroir. Certains miroirs de courtoisie s'allument lorsque vous ouvrez le volet.



Côté conducteur et côté passager PORTE-CARTES

Pour utiliser le porte-cartes, glissez la carte dans l'attache. Ne consultez pas ces articles pendant la conduite.



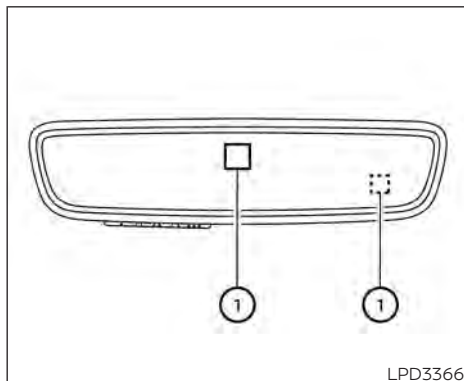
RÉTROVISEUR INTÉRIEUR MANUEL ANTIÉBLOUISSEMENT (selon l'équipement)

Utilisez la position de nuit ① pour réduire l'éblouissement provoqué par les phares des véhicules qui vous suivent lorsque vous conduisez la nuit.

Pour la conduite de jour, utilisez la position de jour ②.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez la position nuit qu'en cas de besoin, car elle réduit la visibilité arrière.



REMARQUE :

Ne suspendez pas d'objets sur les capteurs ① et ne les nettoyez pas avec un nettoie-vitres. Cela réduit la sensibilité des capteurs et nuit à leur fonctionnement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le fonctionnement de l'émetteur-récepteur universel HomeLink^{MD}, voir « Télécommande universelle HomeLink^{MD} » (p. 2-145).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR AUTOMATIQUE ANTIÉBLOUISSEMENT (selon l'équipement)

Le rétroviseur intérieur est conçu pour se teinter automatiquement le soir ou la nuit et en fonction de la réflexion des phares des véhicules qui vous suivent. La fonction antiéblouissement automatique est activée lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).



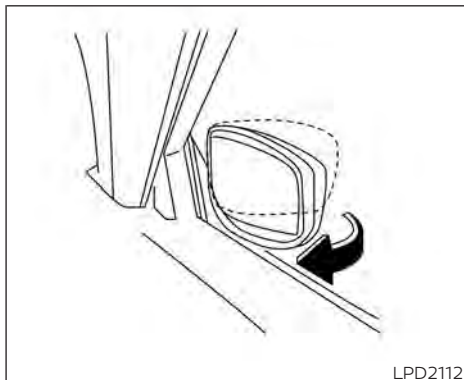
RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

La commande à distance des rétroviseurs extérieurs fonctionne seulement lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Déplacez le commutateur pour sélectionner le rétroviseur de gauche ① ou de droite ②. Réglez la position du rétroviseur sélectionné à l'aide du gros commutateur ③. Appuyez sur le bouton ① ou ② et assurez-vous que le témoin lumineux correspondant est éteint afin d'éviter de déplacer accidentellement le rétroviseur.

⚠️ AVERTISSEMENT

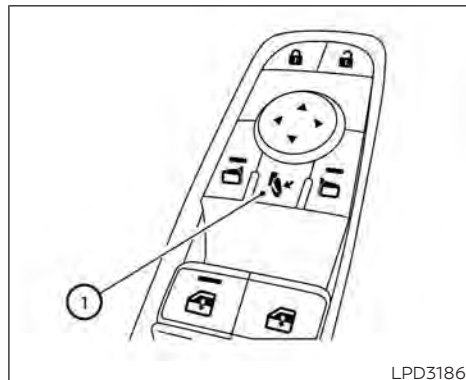
- Les objets réfléchis par le rétroviseur extérieur du côté passager sont plus près qu'ils ne semblent l'être. Soyez prudent lorsque vous vous déplacez vers la droite. L'utilisation exclusive de ce rétroviseur pourrait causer un accident. Servez-vous du rétroviseur intérieur ou jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.
- Ne réglez pas la position des miroirs pendant que vous conduisez. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident.



LPD2112

Rétroviseurs extérieurs repliables à commande manuelle (selon l'équipement)

Pour rabattre le rétroviseur extérieur, poussez-le vers la portière.



LPD3186

Rétroviseurs extérieurs repliables à commande électrique (selon l'équipement)

⚠️ MISE EN GARDE

- Ne touchez pas les rétroviseurs pendant leur déplacement. Vous pourriez vous pincer la main et le rétroviseur pourrait ne pas fonctionner correctement.
- Ne conduisez pas lorsque les rétroviseurs sont en position de rangement. Vous serez incapable de voir derrière le véhicule.

Appuyez sur le commutateur ① pour déployer les rétroviseurs. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour replier les rétroviseurs.

Si un des rétroviseurs est actionné manuellement ou s'il est frappé, le rétroviseur peut se détacher de son point de pivotement. Pour rétablir le fonctionnement électronique des rétroviseurs, actionnez les rétroviseurs en appuyant sur le commutateur ① jusqu'à ce que les rétroviseurs soient complètement repliés, puis appuyez sur commutateur ② jusqu'à ce que les rétroviseurs soient en position déployée.

Rétroviseurs chauffants (selon l'équipement)

Les rétroviseurs extérieurs à commande électrique sont munis d'un dispositif de chauffage qui permet d'éliminer la buée, le givre ou la glace qui s'y trouve et ainsi d'améliorer la visibilité du conducteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur du dégivreur de lunette ou de rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement) » (p. 2-98).

Fonction d'inclinaison des miroirs en marche arrière (selon l'équipement)

La fonction d'inclinaison vers le bas en marche arrière fait tourner la surface de rétroviseur extérieur correspondante vers le bas lorsque le commutateur de commande des rétroviseurs est à la position de gauche ou de droite. Cela permet une meilleure visibilité à l'arrière, près du véhicule.

Les miroirs retournent automatiquement à leur position initiale lorsque vous quittez la position R (marche arrière).

Les miroirs des rétroviseurs extérieurs reprennent leur position initiale lorsque :

- Le levier sélecteur est placé à une position autre que R (marche arrière).
- Le bouton de commande des rétroviseurs extérieurs est à la position neutre ou centrale.
- Le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction).

La position d'inclinaison en marche arrière peut être modifiée. Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière), réglez la position de la glace à l'endroit

souhaité. La prochaine fois que le levier sélecteur sera placé à la position R (marche arrière), la glace passera à la position nouvellement réglée. De plus, la position d'inclinaison en marche arrière modifiée peut être enregistrée à la position de mémoire du siège. Lorsque la position de la glace de recul est modifiée, que le levier sélecteur est remis à la position P (stationnement) et que la glace est revenue à sa position initiale, appuyez sur le bouton de réglage et sur le commutateur de mémoire souhaité (1 ou 2) pour attribuer la nouvelle mémoire de position d'inclinaison en marche arrière.

REMARQUE :

Si le bouton de commande des rétroviseurs extérieurs est à la position centrale, le miroir du rétroviseur ne s'incline PAS vers le bas lorsque vous placez le levier sélecteur à la position R (marche arrière).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Siège à réglage mémorisé » (p. 3-44).

SIÈGE À RÉGLAGE MÉMORISÉ (selon l'équipement)

Le système des sièges à réglage mémorisé offre trois caractéristiques :

- Fonction de mémorisation (association de clés)
- Fonction de mémorisation (commutateur)
- Fonction d'entrée ou de sortie

Lorsque la fonction d'association de clés est activée, elle retient automatiquement la dernière position du siège du conducteur, du volant automatique et des rétroviseurs extérieurs pour la clé qui servira à couper le contact.

Chaque touche de mémoire (1 ou 2) sur la portière du conducteur peut aussi mémoriser une position supplémentaire indépendante de la position de la clé associée.

FONCTION DE MÉMORISATION (association de clés)

Utilisez la procédure suivante pour configurer la fonction d'association de clés :

1. Déverrouillez le véhicule à l'aide de la clé intelligente voulue lorsque le contact est COUPÉ.

2. Mettez le contact à la position ON (marche) ou démarrez le moteur.
3. Dans le menu des paramètres de l'écran tactile, sélectionnez « Edit User » (modifier l'utilisateur), puis « Synch Profile with intelligent Key » (synchroniser le profil avec la clé intelligente).
4. ACTIVEZ l'option « Synch Profile with intelligent Key » (synchroniser le profil avec la clé intelligente). Le bouton ON (marche) s'allume.
5. Dans le menu des paramètres de l'écran tactile, sélectionnez « Edit User » (modifier l'utilisateur), puis « User Profiles » (profils des utilisateurs).
6. Créez un profil personnel et veillez à sélectionner le bon numéro de clé à l'aide de la flèche.
7. Réglez les positions de siège, de la direction et des rétroviseurs souhaitées.
8. Mettez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) et verrouillez le véhicule à l'aide de la clé intelligente.

Une fois l'étape 8 terminée, chaque fois que le véhicule est déverrouillé à l'aide de la clé intelligente et que le contact est mis en position ON (marche), les positions de mémoire sont rappelées.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le manuel du conducteur NissanConnect^{MD}.

Suivez la même procédure si vous voulez créer une association avec la 2^e, 3^e ou 4^e clé intelligente.

REMARQUE :

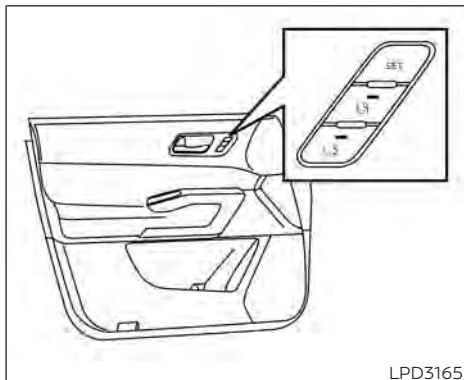
Si de nouvelles positions en mémoire sont réglées avant le déplacement du commutateur d'allumage de la position ON (marche) à la position OFF (hors fonction), les positions en mémoire associées précédemment relatives à la clé correspondante sont remplacées par de nouvelles positions.

Rappel des positions en mémoire de la clé intelligente

Si les options « Key-Linked Settings » (Paramètres liés à clé) sont activées à l'écran multifonction pour cette clé spécifique, chaque fois que vous entrez dans le véhicule, le siège du conducteur, le volant automatique et les rétroviseurs extérieurs se déplacent automatiquement à la dernière position du conducteur de la clé intelligente correspondante.

REMARQUE :

Les positions en mémoire de la clé associée peuvent être différentes des positions mémorisées dans la touche de mémoire (1 ou 2).



LPD3165

FONCTION DE MÉMORISATION (commutateur)

Le système de siège à réglage mémorisé peut enregistrer deux positions pour le siège du conducteur, le volant de direction et les rétroviseurs extérieurs. Pour mémoriser les préférences, effectuez la procédure suivante.

1. Placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) ou ACC (accessoires). (Le véhicule doit être immobilisé lorsque vous réglez la mémoire.)

2. Réglez selon vos préférences la position du siège du conducteur, du volant de direction et des rétroviseurs extérieurs en ajustant manuellement le commutateur de réglage. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Sièges » (p. 1-2), « Volant de direction » (p. 3-37) et « Rétroviseurs extérieurs » (p. 3-41).
3. Appuyez sur la touche SET (réglage) et, dans un délai de cinq secondes, appuyez sur la touche de mémoire (1 ou 2).
4. Le témoin de la touche de mémoire choisie s'allumera en continu pendant environ 5 secondes.
5. Le carillon retentit si la mémoire a été actualisée.

REMARQUE :

Si une nouvelle position est enregistrée dans une touche déjà programmée, les anciens réglages sont effacés par les nouveaux.

Association de la télécommande à une position mémorisée

La procédure décrite ci-après permet d'associer chaque télécommande aux positions mémorisées (touches de mémoire 1 ou 2).

1. Suivez les étapes 1 à 3 de la section « Fonction de mémorisation » pour enregistrer la position en mémoire.
2. Le témoin de la touche de mémoire choisie s'allumera. Lors des 5 secondes durant lesquelles le témoin est allumé, appuyez sur le bouton  de la télécommande. Les feux de détresse clignotent une fois et la touche de mémoire clique deux fois. Lorsqu'il s'éteint, la télécommande est associée à la position de réglage mémorisée.

Une fois le couplage effectué, lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction), appuyez sur le bouton  de la télécommande pour déplacer le siège du conducteur, le volant de direction et les rétroviseurs extérieurs à la position de la touche de mémoire associée.

REMARQUE :

Si une nouvelle position est enregistrée dans la touche de mémoire associée, la télécommande se relie alors à la nouvelle position et efface la position précédente.

Confirmation de mémorisation des préférences

- Appuyez sur la touche SET (réglage).
- Si une position en mémoire a été enregistrée dans le commutateur (1 ou 2), alors le témoin du commutateur correspondant s'allume en continu pendant environ 5 secondes.

FONCTION D'ENTRÉE OU DE SORTIE

Ce système permet de déplacer automatiquement le siège du conducteur et le volant de direction lorsque le levier de vitesse est en position P (stationnement). Cette fonction facilite au conducteur l'accès et la sortie du siège.

Le siège du conducteur se déplace vers l'arrière et le volant vers le haut lorsque :

- la portière du conducteur est ouverte et le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction);

- le commutateur d'allumage est déplacé de la position ACC (accessoires) à la position OFF (hors fonction) et que la portière du conducteur est ouverte.

Le siège du conducteur et le volant reprennent leur position initiale lorsque :

- le commutateur d'allumage est déplacé de la position ACC (accessoires) ou ON (marche) pendant que le levier de vitesse est à la position P (stationnement).

La fonction d'entrée ou de sortie peut être réglée ou annulée dans les réglages du véhicule à l'écran multifonction en effectuant les étapes suivantes :

- Modifiez le réglage de la fonction de déplacement du siège à la sortie du mode de marche au mode hors fonction.
- Modifiez le réglage de la fonction de déplacement de la direction vers le haut à la sortie du mode de marche au mode hors fonction.

Rétablissement de la fonction d'entrée ou de sortie

Si le câble de la batterie est débranché ou si le fusible grille, les positions mémorisées peuvent être perdues et certaines des fonctions seront limitées.

1. Conduisez le véhicule à plus de 40 km/h (25 mi/h).

OU

2. Ouvrez puis fermez la portière du conducteur plus de deux fois alors que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction).

La fonction d'entrée ou de sortie devrait maintenant fonctionner correctement.

RÉGLAGE DE LA FONCTION DE MÉMORISATION

La position des réglages suivants peut être associée à la clé intelligente et les réglages mémorisés peuvent être accessibles pour chaque clé intelligente.

- Système de chauffage-climatisation
- Chaîne stéréophonique

Pour utiliser la fonction de mémorisation, réglez le système de chauffage et de climatisation et la chaîne stéréo en fonction des paramètres préférés du conducteur. Verrouillez les portières à l'aide de la clé intelligente. Chaque clé intelligente peut être réglée en fonction des préférences

individuelles du conducteur. Lorsqu'une nouvelle clé intelligente est utilisée, le message « Connection with the key has been done » (la connexion avec la clé a été effectuée) s'affiche à l'écran multifonction et les réglages mémorisés sont accessibles.

Pour activer les réglages mémorisés, effectuez les étapes suivantes :

1. Ayez la clé intelligente associée aux réglages mémorisés en votre possession.
2. Pour déverrouiller les portières, entourez de la main la poignée capacitive de portière ou appuyez sur le bouton  de la clé intelligente.
3. Placez le commutateur d'allumage en position ON (marche). Les réglages associés à la clé intelligente s'activent.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le système de chauffage-climatisation, reportez-vous à la section « Chauffage et climatiseur (automatique) » (p. 4-36).

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Le système de siège à réglage mémorisé ne fonctionne pas ou cesse de fonctionner lorsque :

- le véhicule roule à plus de 7 km/h (4 mi/h);
- un des commutateurs de mémoire est enfoncé alors que le siège à réglage mémorisé est en fonction;
- vous appuyez sur le commutateur du siège du conducteur et le volant alors que le siège à réglage mémorisé est en fonction;
- le siège est déjà réglé à la position mémorisée;
- la touche de mémoire ne correspond à aucune position du siège;
- vous déplacez le levier de vitesse de la position P (stationnement) à une autre position.

4 Systèmes de surveillance, de climatisation, audio, téléphonique et de reconnaissance vocale

Manuel du conducteur de NissanConnect ^{MD}	4-2
Caméra de marche arrière (selon l'équipement)	4-3
Fonctionnement du système de caméra arrière	4-4
Interprétation des lignes affichées à l'écran	4-5
Différence entre la distance prévue et la distance réelle	4-5
Comment se stationner en utilisant les lignes de trajectoire prévue	4-8
Réglage de l'écran	4-9
Comment activer et désactiver les lignes de trajectoire prévue	4-10
Limites du système de caméra de marche arrière	4-10
Entretien du système	4-11
Écran de visualisation du périmètre intelligent Around View ^{MD} (selon l'équipement)	4-12
Fonctionnement de l'écran de surveillance intelligent Around View ^{MD}	4-14
Différence entre la distance prévue et la distance réelle	4-18
Comment se stationner en utilisant les lignes de trajectoire prévue	4-21

Modification de l'affichage	4-22
Mode tout terrain (pour modèle à 4 roues motrices) (selon l'équipement)	4-22
Réglage de l'écran	4-23
Limites de l'écran de surveillance intelligent Around View ^{MD}	4-24
Entretien du système	4-26
Sonar d'assistance de caméra (capteur de stationnement) (selon l'équipement)	4-26
Fonctionnement du système de sonar	4-27
Activation et désactivation de la fonction de sonar	4-28
Limites du système de sonar	4-28
Entretien du système	4-29
Système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES (selon l'équipement)	4-30
Fonctionnement du système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES	4-31
Détection d'objets mobiles activée et désactivée	4-33
Limites du système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES	4-33
Entretien du système	4-34
Bouches d'air	4-35

Appareil de chauffage et climatiseur (à commande automatique)	4-36
Fonctionnement automatique	4-37
Fonctionnement manuel	4-39
Conseils d'utilisation	4-41
Système de climatisation automatique arrière	4-42

Entretien du climatiseur	4-45
Antenne	4-45
Antenne montée sur le toit	4-45
Téléphone de voiture ou radio BP	4-45
iPod ^{MD} /iPhone ^{MD}	4-46

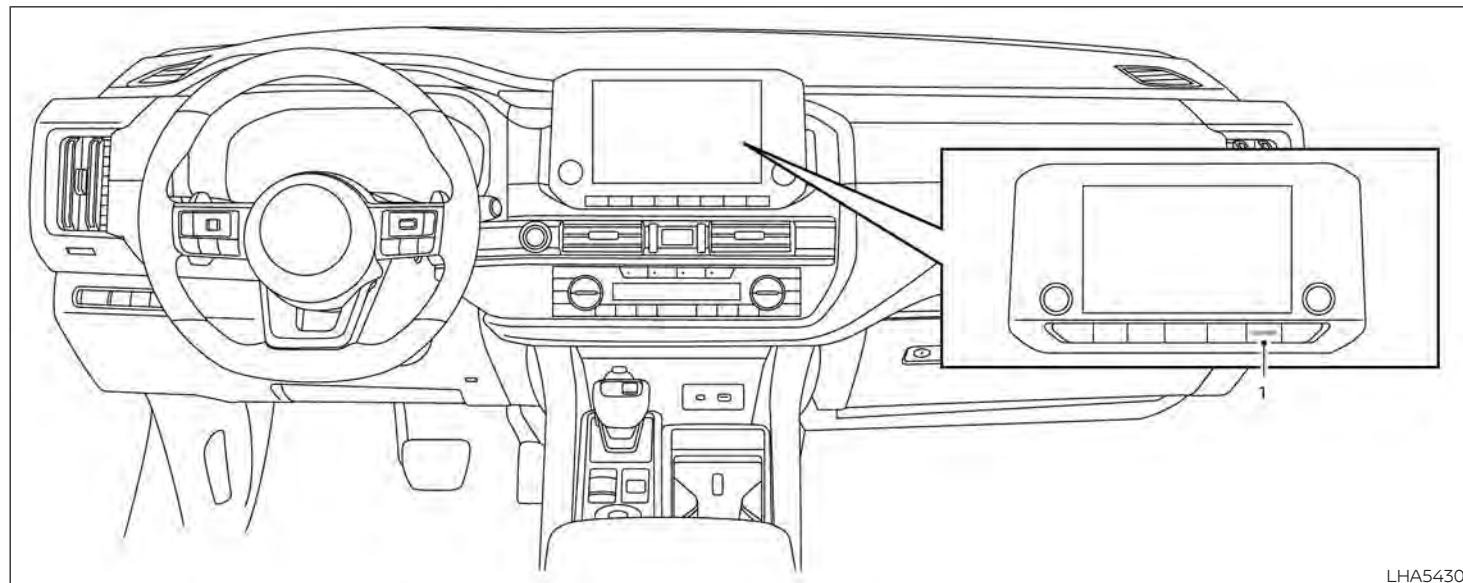


MANUEL DU CONDUCTEUR DE NISSANCONNECT^{MD}

Reportez-vous au manuel du conducteur de NissanConnect^{MD} qui comprend les renseignements suivants.

- Services NissanConnect^{MD}
(selon l'équipement)
- Dispositif d'aide à la navigation
(selon l'équipement)
- Chaîne stéréophonique
- Apple CarPlay^{MD}
- Android Auto^{MC}
- Système téléphonique mains libres
Bluetooth^{MD}
- Affichage de l'information
- Autres paramètres
- Reconnaissance vocale
- Renseignements généraux sur le dispositif

CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE (selon l'équipement)



LHA5430

1. Bouton CAMERA (caméra)

⚠ AVERTISSEMENT

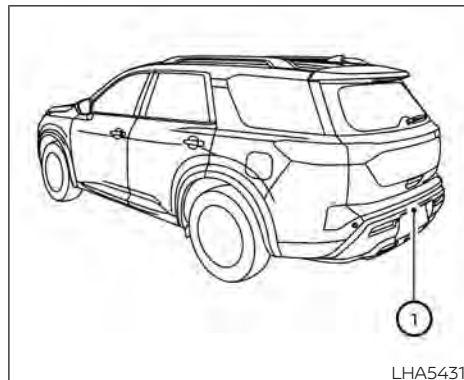
- Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation du système de caméra de marche arrière pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.
- Bien que pratique, la caméra de marche arrière ne remplace pas la façon appropriée et sécuritaire de faire marche arrière. Regardez toujours par les glaces et vérifiez dans les rétroviseurs que vous pouvez vous déplacer sans danger avant de le faire réellement. Reculez toujours lentement.
- Ce système aide le conducteur à détecter la présence d'objets immobiles de grande taille derrière le véhicule pour éviter tout dommage sur ce dernier.

- Servez-vous des lignes guides de distance et de largeur du véhicule comme référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane et pavée. La distance affichée à l'écran n'est qu'à titre de référence et peut différer de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.

⚠ MISE EN GARDE

Évitez de rayer la lentille de caméra lorsque vous enlevez la saleté ou la neige qui se trouve sur l'avant de la caméra.

La caméra de marche arrière affiche ensuite automatiquement une vue de l'arrière du véhicule lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière). La radio peut encore être écoutée, pendant que la caméra est active.

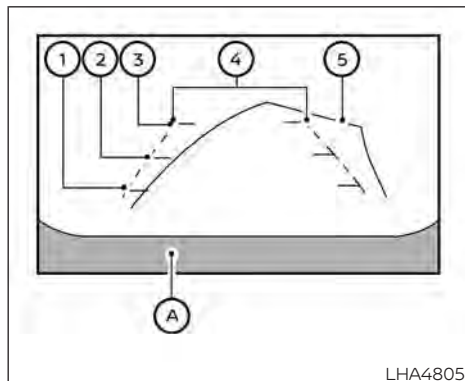


LHA5431

Pour afficher la vue arrière, le système de caméra utilise une caméra située dans le pare-chocs arrière ①.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE CAMÉRA ARRIÈRE

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière) pour utiliser la caméra de marche arrière.



INTERPRÉTATION DES LIGNES AFFICHÉES À L'ÉCRAN

L'écran affiche des lignes guides qui indiquent la largeur du véhicule et la distance aux obstacles par rapport à la ligne de la carrosserie du véhicule **A**.

Lignes guides de distance

Indique les distances à partir de la carrosserie de votre véhicule.

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)

Lignes guides de largeur du véhicule ④

Indiquent la largeur du véhicule pendant que vous reculez.

Lignes de trajectoire prévue ⑤

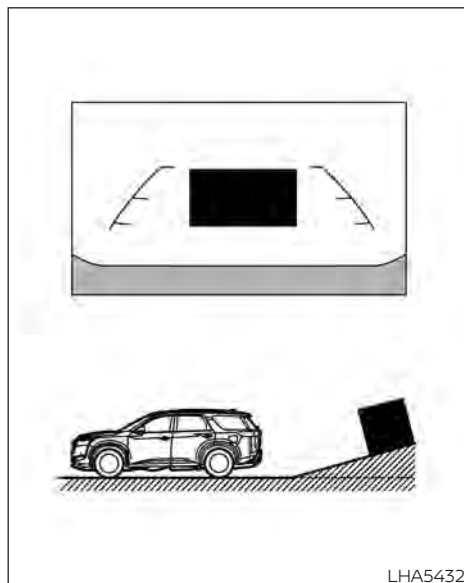
Indiquent la trajectoire prévue pendant que vous reculez. Les lignes de trajectoire prévue s'affichent à l'écran lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) et que vous tournez le volant. Les lignes de trajectoire prévue se déplacent en fonction du degré de braquage du volant et ne s'affichent pas lorsque le volant est en position droit devant.

Les lignes guides de largeur du véhicule et la largeur des lignes de trajectoire prévue sont plus larges que la largeur et la trajectoire réelles.

DIFFÉRENCE ENTRE LA DISTANCE PRÉVUE ET LA DISTANCE RÉELLE

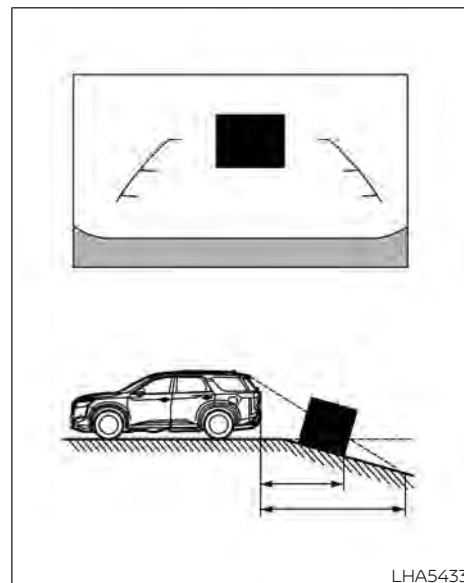
Les lignes de guidage affichées et leurs emplacements au sol sont fournis pour référence approximative seulement. Les objets situés sur une pente ascendante ou descendante et les objets saillant se trouvent en réalité à des distances différentes de celles affichées à l'écran des lignes de guidage (consulter les illustrations). En cas de doute, faire demi-tour et regarder les objets pendant que vous faites marche arrière, ou stationnez et quittez le véhicule pour voir la position des objets derrière le véhicule.

objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.



Reculer en montant dans une pente abrupte

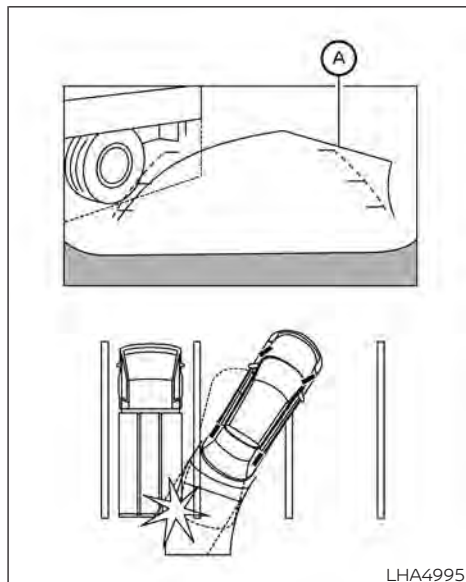
Lorsque le véhicule recule en montant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus proches qu'en réalité. Notez que les



Reculer en descendant dans une pente abrupte

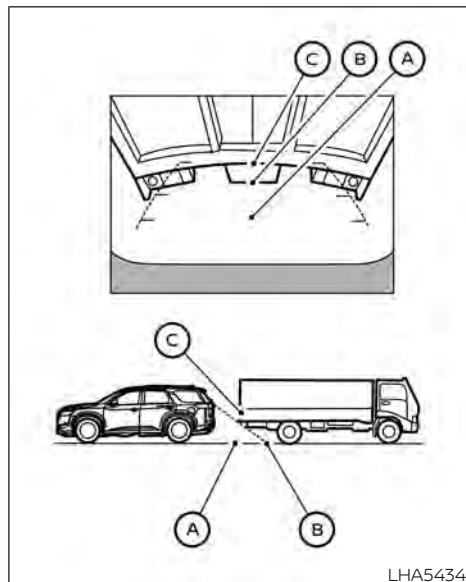
Lorsque le véhicule recule en descendant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus éloignées qu'elles le sont en réalité.

Notez que les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus près sur la pente.



Reculer près d'un objet saillant

Les lignes de trajectoire prévue (A) ne touchent pas l'objet à l'affichage. Cependant, le véhicule peut frapper l'objet si celui-ci fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.



Reculer derrière un objet saillant

La position (C) paraît plus éloignée que la position (B) à l'affichage. La position (C) est toutefois à la même distance que la position (A). Le véhicule peut frapper l'objet

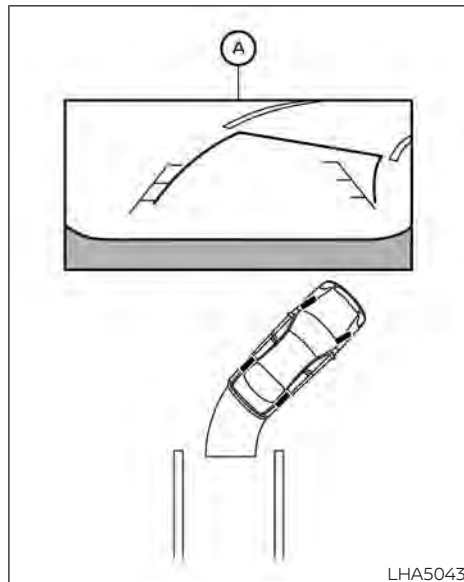
lorsque vous reculez à la position **A** si l'objet fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.

COMMENT SE STATIONNER EN UTILISANT LES LIGNES DE TRAJECTOIRE PRÉVUE

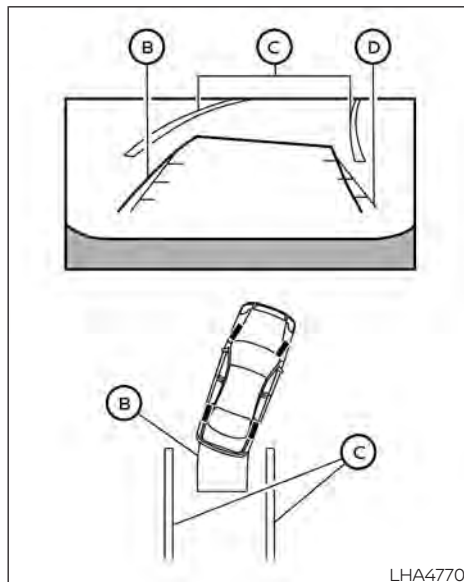
AVERTISSEMENT

- Si vous remplacez les pneus par des pneus de taille différente, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.
- Sur une route enneigée ou très glissante, il peut y avoir une différence entre la ligne de trajectoire prévue et la ligne de la trajectoire réelle.
- Si la batterie de la voiture est débranchée ou déchargée, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement. Dans une telle situation, procédez comme suit :
 - Tournez le volant d'une butée à l'autre alors que le moteur tourne.
 - Conduisez le véhicule sur une route droite pendant plus de 5 minutes.

- Si vous tournez le volant alors que le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires), les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.

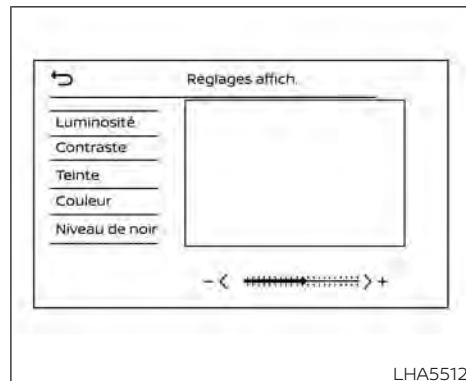


1. Assurez-vous visuellement que l'espace de stationnement est sécuritaire avant de stationner votre véhicule.
2. La vue de l'arrière du véhicule est affichée à l'écran **A** lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière).



3. Reculez lentement en tournant le volant de façon à ce que les lignes de trajectoire prévue (B) pénètrent dans l'espace de stationnement (C).

4. Tout en vous servant des lignes de trajectoire prévue comme référence, tournez le volant pour que les lignes guides de largeur du véhicule (D) soient parallèles à l'espace de stationnement (C).
5. Une fois que le véhicule est complètement stationné dans l'espace, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.



RÉGLAGE DE L'ÉCRAN

1. Appuyez sur le bouton CAMERA (caméra).
2. Appuyez sur la touche « Display Settings » (Réglage de l'affichage).
3. Appuyez sur la touche « Luminosité », « Contraste », « Teinte », « Couleur » ou « Niveau de noir ».
4. Réglez la fonction en appuyant sur la touche « + » ou « - » sur l'affichage à écran tactile.

REMARQUE :

Ne faites aucun ajustement des réglages de l'affichage de l'écran RearView Monitor quand le véhicule roule.

COMMENT ACTIVER ET DÉSACTIVER LES LIGNES DE TRAJECTOIRE PRÉVUE

Pour basculer entre l'activation et la désactivation des lignes de trajectoire prévue lorsque le véhicule est à la position P (stationnement) :

1. Appuyez sur le bouton CAMERA (caméra).
2. Appuyez sur la touche « Predicted Course Lines » (lignes de trajectoire prévue) pour activer ou désactiver la fonction.

LIMITES DU SYSTÈME DE CAMÉRA DE MARCHE ARRIÈRE

AVERTISSEMENT

Les limites du système de caméra de marche arrière sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

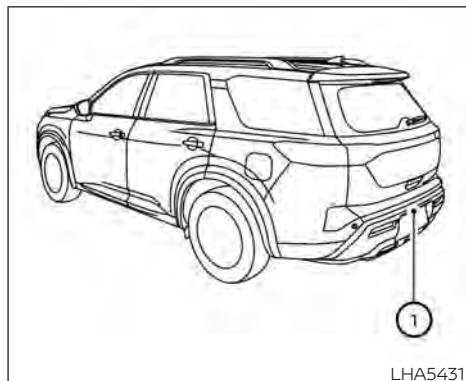
- Ce système est soumis à des angles morts et peut ne pas montrer tous les objets présents.
- En raison des limites de la portée de la caméra de marche arrière, les zones du dessous et des coins extérieurs du pare-chocs ne peuvent pas être affichées à l'écran de la caméra. Le système n'affichera pas les petits objets qui se trouvent sous le pare-chocs et des objets qui se trouvent très près du pare-chocs ou au sol.
- La distance des objets qui s'affichent à l'écran ne reflète pas la réalité, car la caméra utilise une lentille grand angle.
- La position des objets dans une caméra de marche arrière apparaît inversée par rapport à leur position dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.
- Servez-vous des lignes affichées comme référence. Des facteurs tels que le nombre d'occupants, le niveau de carburant, la position du véhicule, les conditions routières et l'inclinaison de la route influent sur les lignes.

- Avant de reculer, vérifiez si le hayon est bien fermé.
- Ne placez rien sur la caméra. La caméra de marche arrière est installée dans le pare-chocs arrière.
- Lorsque vous lavez le véhicule avec un jet d'eau à haute pression, évitez d'arroser la caméra. L'eau peut pénétrer dans le boîtier de la caméra et provoquer de la condensation sur la lentille, une anomalie, un feu ou un choc électrique.
- Évitez de frapper la caméra. Il s'agit d'un instrument de précision. Le frapper peut causer une anomalie ou des dommages pouvant résulter en un feu ou un choc électrique.

Les données suivantes sont des limites fonctionnelles et n'indiquent pas un dysfonctionnement du système :

- Si la température ambiante est très élevée ou très basse, l'affichage des objets pourrait sembler flou.
- Lorsqu'une lumière intense frappe directement la caméra, il se peut que les objets ne s'affichent pas clairement.

- Des lignes verticales pourraient se superposer aux objets affichés à l'écran. Ces lignes sont causées par une lumière trop intense réfléchie par le pare-chocs.
- L'écran pourrait papilloter s'il est soumis à un éclairage fluorescent.
- La couleur des objets affichés par la caméra de marche arrière peut différer quelque peu de la couleur réelle.
- Les objets peuvent s'afficher à l'écran de manière imprécise lorsqu'ils se trouvent dans une zone obscure.
- Il peut y avoir un délai lorsque vous passez entre les vues.
- Si la caméra est obstruée par des souillures, de la pluie ou de la neige, il se peut que la caméra de marche arrière n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra.
- N'appliquez pas de cire sur la lentille de la caméra. Éliminez toute trace de cire à l'aide d'un chiffon propre humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.



LHA5431

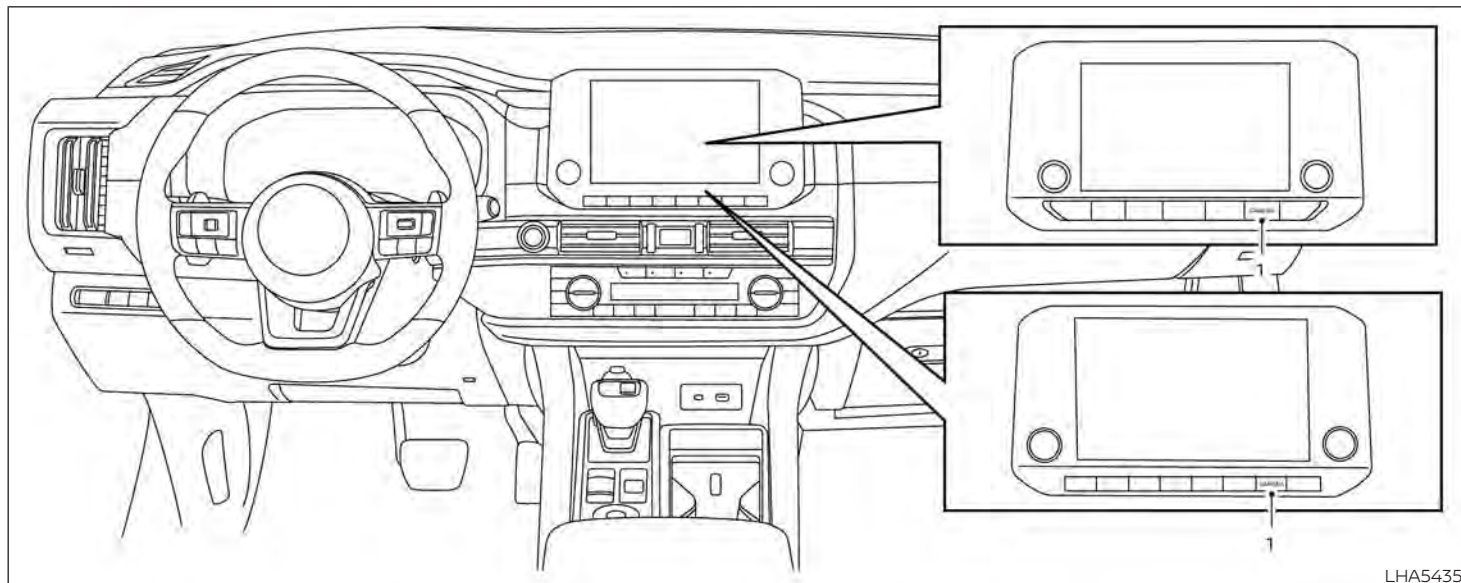
ENTRETIEN DU SYSTÈME

MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Vous pourriez décolorer la lentille.**
- **N'endommagez pas la caméra, car l'affichage pourrait être altéré.**

Si la caméra ① est obstruée par des souillures, de la pluie ou de la neige, il se peut que la caméra de marche arrière n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra à l'aide d'un chiffon humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.

**ÉCRAN DE VISUALISATION DU
PÉRIMÈTRE INTELLIGENT AROUND
VIEW^{MD} (selon l'équipement)**



LHA5435

1. Bouton CAMERA (caméra)

⚠️ AVERTISSEMENT

- **Le non-respect des avertissements et des directives liés à l'utilisation de l'écran de surveillance intelligent Around View^{MD} pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.**
- **L'écran de surveillance intelligent Around View^{MD} est une caractéristique pratique, mais il ne remplace pas la façon adéquate de conduire le véhicule, car il comporte des zones dans lesquelles les objets ne peuvent s'afficher. Les quatre coins du véhicule en particulier sont des zones où les objets n'apparaissent pas dans des plans plongeants, avant ou arrière. Avant de conduire le véhicule, vérifiez toujours les environs immédiats pour vous assurer qu'il est prudent de vous déplacer. Faites toujours fonctionner le véhicule lentement.**
- **Le conducteur est toujours responsable de la sécurité pendant le stationnement ou d'autres manœuvres.**

⚠️ MISE EN GARDE

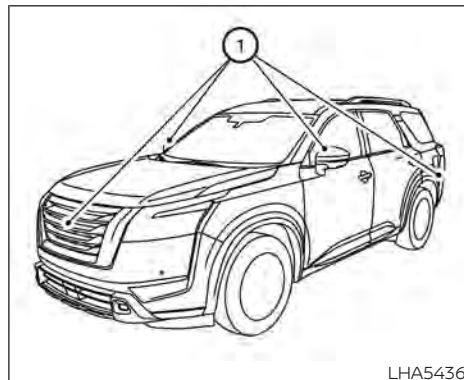
Évitez de rayer la lentille de caméra lorsque vous enlevez la saleté ou la neige qui se trouve sur l'avant de la caméra.

L'écran de surveillance intelligent Around View^{MD} est conçu pour aider le conducteur lors de manœuvres comme le stationnement dans un espace restreint ou le stationnement en parallèle.

Le moniteur affiche diverses images de la position du véhicule dans un format d'écran partagé. Les vues ne sont pas toutes disponibles en tout temps.

Vues disponibles :

- **Vue avant**
Vue de l'avant du véhicule.
- **Vue arrière**
Vue de l'arrière du véhicule.
- **Vue plongeante**
Vue environnante du véhicule à vol d'oiseau.
- **Vue latérale avant**
Vue autour et au-devant de la roue du côté passager avant.
- **Vue grand angle avant**
Vue plus large de la vue de l'avant.
- **Vue grand angle arrière**
Vue plus large de la vue de l'arrière.



Pour afficher plusieurs vues, le système d'écran de visualisation du périmètre intelligent Around View^{MD} utilise les caméras situées dans la calandre avant, sur les rétroviseurs extérieurs du véhicule et dans le pare-chocs arrière ①.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCRAN DE SURVEILLANCE INTELLIGENT AROUND VIEW^{MD}

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière) ou appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) pour utiliser l'écran de surveillance intelligent Around View^{MD}.

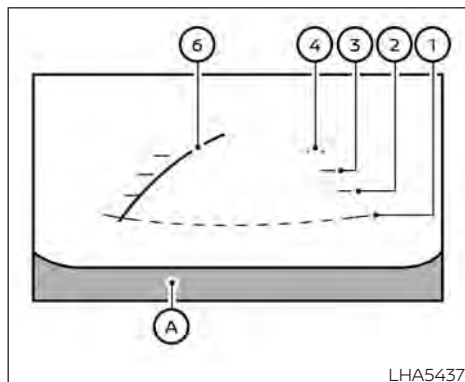
Lorsque la caméra est activée pour la première fois avec l'affichage en vue plongeante, une icône rouge (selon l'équipement) clignote à l'écran. Cela indique que le système de sonar est activé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de sonar avant et arrière » (p. 5-210).

Vues disponibles

AVERTISSEMENT

- **Servez-vous des lignes guides de distance et des lignes de largeur du véhicule comme référence unique-ment lorsque le véhicule se trouve sur une surface pavée et plane. La distance apparente affichée à l'écran peut être différente de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.**
- **Utilisez les lignes affichées et la vue plongeante comme référence. Des facteurs tels que le nombre d'occupants, le chargement, le niveau de carburant, la position du véhicule, les conditions routières et l'inclinaison de la route influent grandement sur les lignes et la vue plongeante.**
- **Si vous remplacez les pneus par des pneus de taille différente, les lignes de trajectoire prévue et la vue plongeante pourraient ne pas s'afficher correctement.**

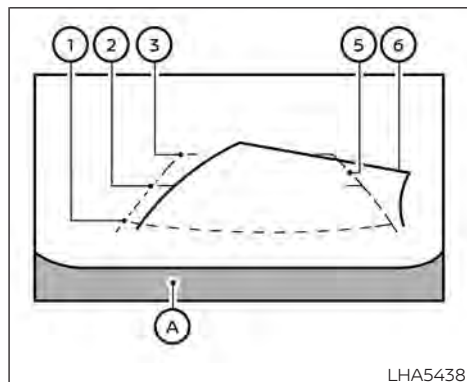
- Lors de la conduite sur une pente ascendante, les objets affichés à l'écran sont plus éloignés qu'ils ne paraissent. Lors de la conduite sur une pente descendante, les objets affichés à l'écran sont plus rapprochés qu'ils ne paraissent.
- La position des objets à l'écran de vue arrière apparaît inversée par rapport à leur position à l'écran et dans les rétroviseurs extérieurs.
- Utilisez les rétroviseurs ou regardez en fait afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.
- Sur une route enneigée ou glissante, il peut y avoir une différence entre les lignes de trajectoire prévue et la ligne de trajectoire réelle.
- Les lignes de largeur du véhicule et de trajectoire prévue sont plus larges que la largeur et la trajectoire réelles.



Vue avant

Vue avant et arrière

L'écran affiche des lignes guides approximatives qui indiquent la largeur du véhicule et la distance des obstacles par rapport à la ligne de la carrosserie du véhicule **A**.



Vue arrière

Lignes guides de distance

Indiquent les distances à partir de la carrosserie du véhicule :

- Ligne rouge **①** : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune **②** : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte **③** : environ 2 m (7 pi)
- Ligne verte **④** : environ 3 m (10 pi) (selon l'équipement)

Lignes guides de largeur du véhicule **⑤**

Indiquent la largeur approximative du véhicule pendant que vous reculez.

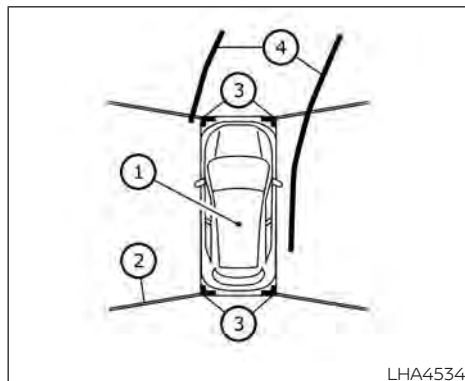
Lignes de trajectoire prévue **⑥**

Indiquent la trajectoire prévue lorsque vous conduisez le véhicule. Les lignes de trajectoire prévue s'affichent à l'écran lorsque vous tournez le volant. Les lignes de trajectoire prévue se déplacent en fonction du degré de braquage du volant et peuvent ne pas s'afficher lorsque le volant est en position droit devant.

La vue avant ne s'affiche pas quand la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h (6 mi/h).

REMARQUE :

Lorsque l'écran affiche la vue avant et que le volant tourne d'environ 90 degrés ou moins de la position droit devant, les lignes de trajectoire prévue droite et gauche **⑥ s'affichent. Lorsque le volant tourne d'environ 90 degrés ou plus, une ligne s'affiche uniquement sur le côté opposé du virage.**



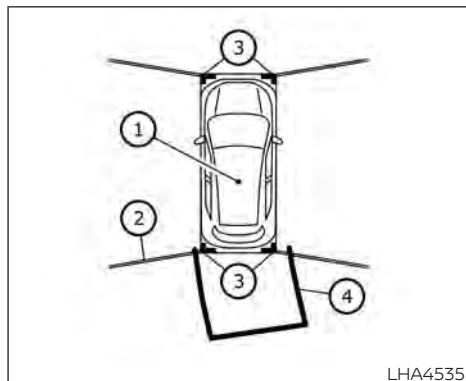
Vue avant

Vue plongeante

La vue plongeante affiche la vue du pavillon du véhicule, qui permet de confirmer la position du véhicule et la trajectoire prévue vers un espace de stationnement.

L'icône de véhicule (1) indique la position du véhicule. À noter que la distance apparente entre les objets observés en vue plongeante peut différer quelque peu de celle du véhicule lui-même.

Les zones qui ne sont pas couvertes par les caméras (2) (selon l'équipement) sont indiquées en noir.



Vue arrière

La zone non visible (2) (selon l'équipement) est mise en évidence en jaune pendant plusieurs secondes après l'affichage de la vue plongeante. Elle n'est affichée qu'une fois après l'ÉTABLISSEMENT du contact.

Par ailleurs, les coins non visibles sont affichés en rouge et clignotent pendant les 3 premières secondes (3) pour rappeler le chauffeur à la prudence.

Les lignes de trajectoire prévue (4) indiquent la trajectoire prévue lorsque vous conduisez le véhicule. Les lignes de

trajectoire prévue s'affichent à l'écran lorsque vous tournez le volant. Les lignes de trajectoire prévue se déplacent en fonction du degré de braquage du volant et ne s'affichent pas lorsque le volant est en position neutre.

Lorsque l'écran affiche la vue avant et que le volant tourne d'environ 90 degrés ou moins de la position neutre, les deux lignes de trajectoire prévue vertes s'affichent à l'avant du véhicule.

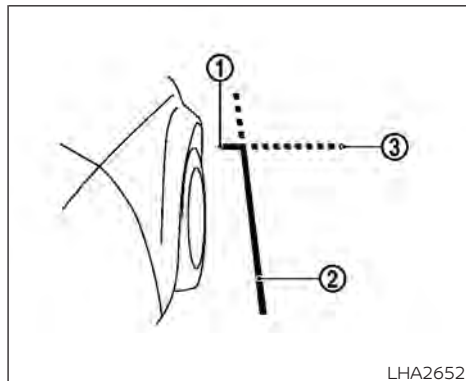
Lorsque le volant tourne d'environ 90 degrés ou plus, une ligne de trajectoire prévue verte s'affiche à l'avant du véhicule et une autre ligne de trajectoire prévue s'affiche sur le côté du véhicule.

Lorsque l'écran affiche la vue arrière, les lignes de trajectoire prévue s'affichent à l'arrière du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Les objets dans la vue plongeante apparaissent plus éloignés que la distance réelle.**
- **Les objets de dimension élevée, tels qu'un trottoir ou un véhicule, peuvent être désalignés ou ne pas s'afficher sur le bord des affichages.**

- Les objets qui se trouvent au-dessus de la caméra ne peuvent être affichés.
- La vue de la vue plongeante peut être désalignée lorsque la position de la caméra est modifiée.
- Une ligne au sol peut être désalignée et sembler ne pas être droite sur le bord des affichages. Le désalignement augmente à mesure que la ligne s'éloigne du véhicule.



LHA2652

Vue latérale avant

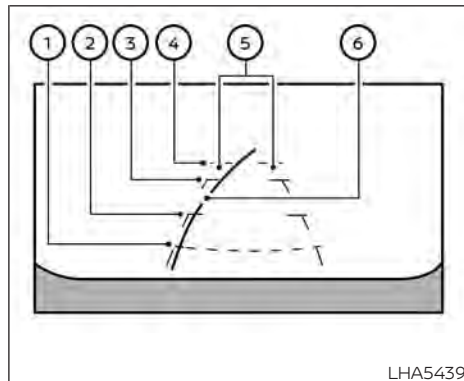
Lignes guides

Des lignes guides indiquant la largeur approximative et l'avant du véhicule s'affichent à l'écran.

La ligne de l'avant du véhicule ① indique la partie avant du véhicule.

La ligne du côté du véhicule ② indique la largeur approximative du véhicule, incluant les rétroviseurs extérieurs.

Les rallonges ③ des lignes avant ① et du côté ② sont indiquées avec une ligne pointillée verte.

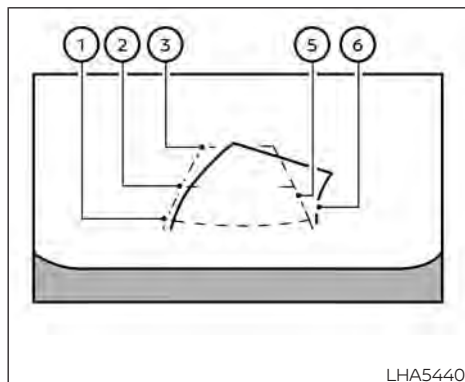


LHA5439

Vue avant à grand angle

Vue avant à grand angle ou vue arrière à grand angle

Bien que la vue avant/arrière montre une vue normale sur les écrans divisés, la vue grand-angle avant/arrière montre une zone plus large sur tout l'écran et permet de vérifier les angles morts sur les côtés gauche et droit.



Vue arrière à grand angle

Lignes guides de distance

Indiquent les distances à partir de la carrosserie du véhicule :

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)
- Ligne verte ④ : environ 3 m (10 pi)

Lignes guides de largeur du véhicule ⑤

Indiquent la largeur du véhicule pendant que vous reculez.

Lignes de trajectoire prévue ⑥

Indiquent la trajectoire prévue lorsque vous conduisez le véhicule. Les lignes de trajectoire prévue se déplacent à l'écran en fonction du degré de braquage du volant. Les lignes de trajectoire prévue dans la vue arrière à grand-angle ne s'affichent pas lorsque le volant est en position droit devant.

La vue avant à grand angle ne s'affiche pas quand la vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h (6 mi/h).

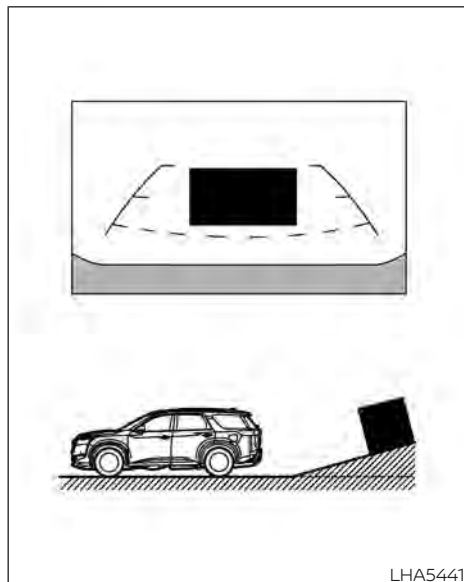
REMARQUE :

- Lorsque l'écran affiche la vue avant à grand angle et que le volant tourne d'environ 90 degrés ou moins de la position droit devant, les lignes de trajectoire prévue droite et gauche ⑥ s'affichent. Lorsque le volant tourne d'environ 90 degrés ou plus, une ligne trajectoire prévue s'affiche uniquement sur le côté opposé du virage.

DIFFÉRENCE ENTRE LA DISTANCE PRÉVUE ET LA DISTANCE RÉELLE

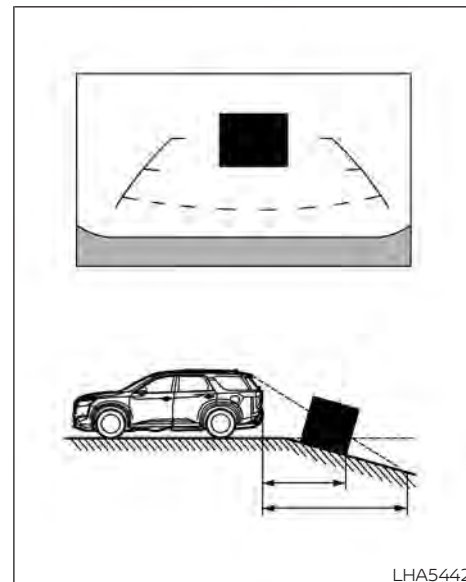
Les lignes de guidage affichées et leurs emplacements au sol sont fournis pour référence approximative seulement. Les objets situés sur une pente ascendante ou descendante et les objets saillant se trouvent en réalité à des distances différentes de celles affichées à l'écran des lignes de guidage (consulter les illustrations). En cas de doute, faire demi-tour et regarder les objets pendant que vous faites marche arrière, ou stationnez et quittez le véhicule pour voir la position des objets derrière le véhicule.

objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.



Reculer en montant dans une pente abrupte

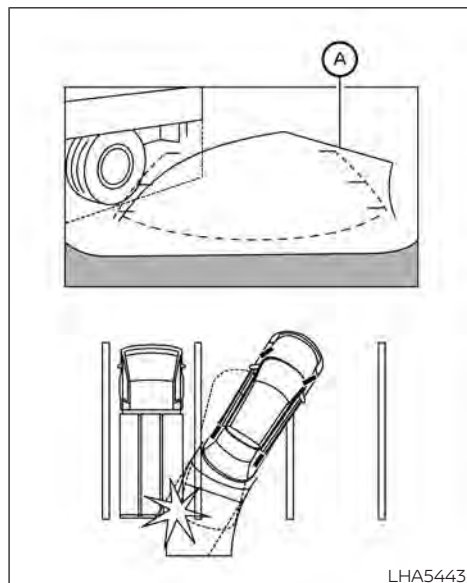
Lorsque le véhicule recule en montant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus proches qu'en réalité. Notez que les



Reculer en descendant dans une pente abrupte

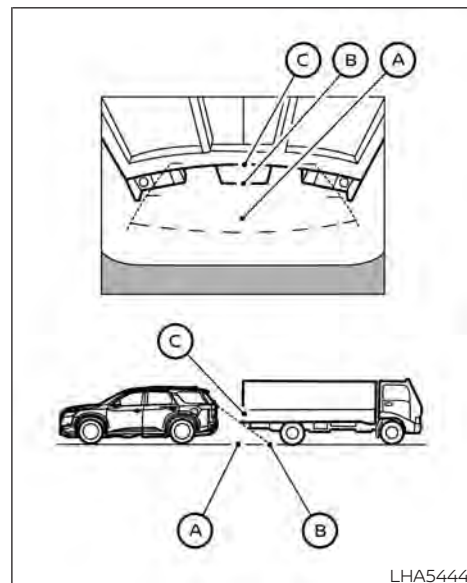
Lorsque le véhicule recule en descendant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus éloignées qu'elles le sont en réalité.

Notez que les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus près sur la pente.



Reculer près d'un objet saillant

Les lignes de trajectoire prévue ① ne touchent pas l'objet à l'affichage. Cependant, le véhicule peut frapper l'objet si celui-ci fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.



Reculer derrière un objet saillant

La position ③ paraît plus éloignée que la position ② à l'affichage. La position ③ est toutefois à la même distance que la position ①. Le véhicule peut frapper l'objet

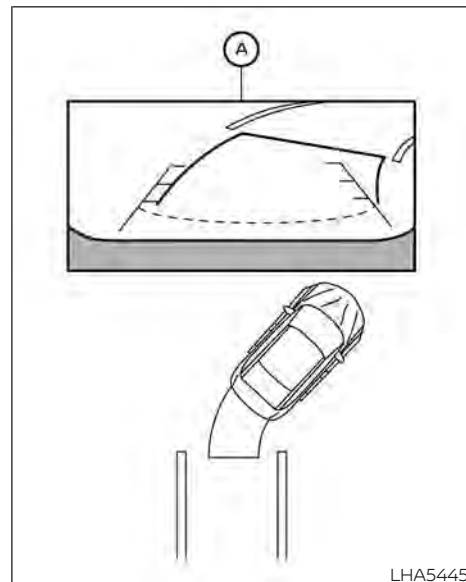
lorsque vous reculez à la position **A** si l'objet fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.

COMMENT SE STATIONNER EN UTILISANT LES LIGNES DE TRAJECTOIRE PRÉVUE

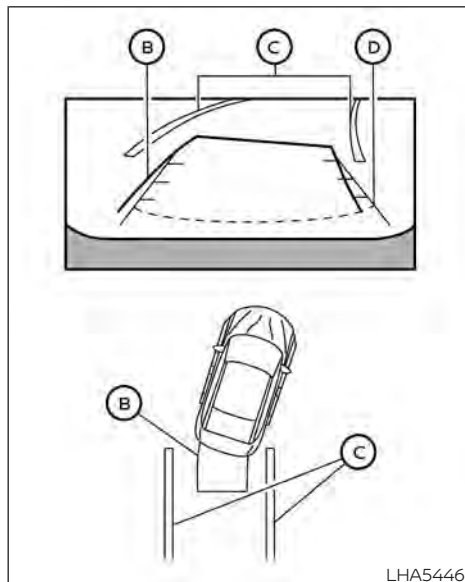
AVERTISSEMENT

- Si vous remplacez les pneus par des pneus de taille différente, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.
- Sur une route enneigée ou très glissante, il peut y avoir une différence entre la ligne de trajectoire prévue et la ligne de la trajectoire réelle.
- Si la batterie de la voiture est débranchée ou déchargée, les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement. Dans une telle situation, procédez comme suit :
 - Tournez le volant d'une butée à l'autre alors que le moteur tourne.
 - Conduisez le véhicule sur une route droite pendant plus de 5 minutes.

- Si vous tournez le volant alors que le commutateur d'allumage est à la position ACC (accessoires), les lignes de trajectoire prévue pourraient ne pas s'afficher correctement.



1. Assurez-vous visuellement que l'espace de stationnement est sécuritaire avant de stationner votre véhicule.
2. La vue de l'arrière du véhicule est affichée à l'écran **A** lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière).



3. Reculez lentement en tournant le volant de façon à ce que les lignes de trajectoire prévue (B) pénètrent dans l'espace de stationnement (C).

4. Tout en vous servant des lignes de trajectoire prévue comme référence, tournez le volant pour que les lignes guides de largeur du véhicule (D) soient parallèles à l'espace de stationnement (C).
5. Une fois que le véhicule est complètement stationné dans l'espace, placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement.

MODIFICATION DE L’AFFICHAGE

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) ou déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière) pour utiliser le système de surveillance Around View^{MD}.

L'écran de surveillance Around View^{MD} affiche des vues d'écran divisées différentes selon la position du levier sélecteur. Appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) pour commuter entre les vues disponibles.

Si le levier sélecteur est à la position R (marche arrière), les vues disponibles sont les suivantes :

- Écran divisé de vue arrière/vue plongeante

- Écran divisé de vue arrière/vue latérale avant
- Vue arrière à grand angle

Si le levier sélecteur est à la position P (stationnement) ou D (marche avant), les vues disponibles sont :

- Écran divisé de vue avant/vue plongeante
- Écran divisé de vue avant et de vue latérale avant
- Vue avant à grand angle

L'affichage bascule de l'écran de surveillance Around View^{MD} lorsque :

- Le levier sélecteur est à la position D (marche avant) et la vitesse du véhicule augmente au-delà de 10 km/h (6 mi/h) environ.
- Un écran différent est choisi.

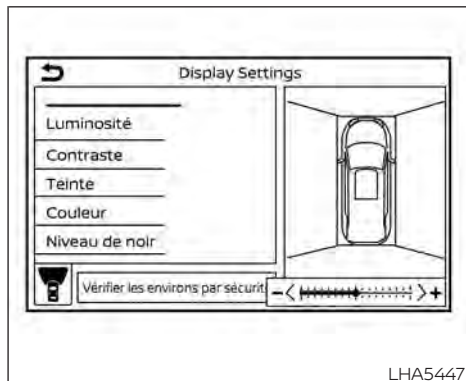
MODE TOUT TERRAIN (pour modèle à 4 roues motrices) (selon l'équipement)

Lorsque le levier sélecteur est hors de la position R (marche arrière), la sélection de la position 4LO (4 roues motrices gamme basse) au moyen du commutateur du

levier sélecteur 4 roues motrices affecte l'écran de visualisation du périmètre intelligent Around View^{MD} comme suit :

- La sélection de la position 4LO (4 roues motrices gamme basse) active l'écran de visualisation du périmètre intelligent Around View^{MD}. L'écran divisé de vue avant et de vue latérale avant s'affiche.
- Lorsque le commutateur d'allumage est placé en position ON (marche) et que la position 4LO (4 roues motrices gamme basse) est sélectionnée, l'écran divisé de vue avant et de vue latérale avant s'affiche.
- Lorsque le levier sélecteur est placé en position 4LO (4 roues motrices gamme basse) et que la vue plongeante est affichée, le côté passager de l'affichage passe à la vue latérale avant.

En mode hors route, l'écran de visualisation du périmètre intelligent Around View^{MD} ne retourne pas à l'écran précédent. L'affichage de l'écran de visualisation du périmètre intelligent Around View^{MD} revient automatiquement à l'écran précédent 3 minutes après que le levier de sélecteur a été déplacé hors de la position 4LO (4 roues motrices gamme basse).

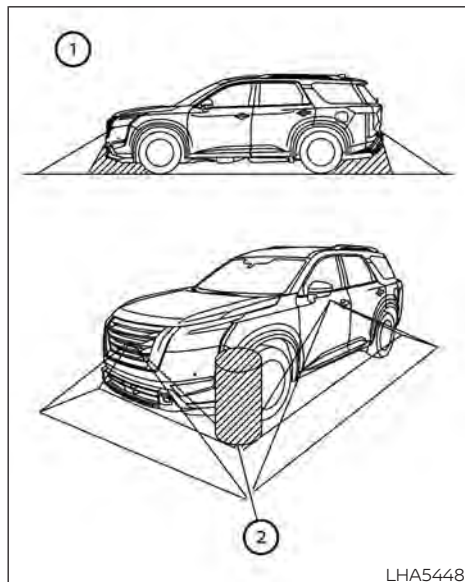


RÉGLAGE DE L'ÉCRAN

1. Appuyez sur le bouton MENU.
2. Appuyez sur la touche « Réglages ».
3. Appuyez sur la touche « Caméra ».
4. Appuyez sur la touche « Display Settings » (Réglage de l'affichage).
5. Appuyez sur la touche « Luminosité », « Contraste », « Teinte », « Couleur » ou « Niveau de noir ».
6. Réglez la fonction en appuyant sur la touche « + » ou « - » sur l'affichage à écran tactile.

REMARQUE :

Ne faites aucun ajustement des réglages de l'affichage de l'écran de surveillance intelligent Around View^{MD} quand le véhicule roule. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré fermement.



LIMITES DE L'ÉCRAN DE
SURVEILLANCE INTELLIGENT
AROUND VIEW^{MD}

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système de l'écran de surveillance intelligent Around View^{MD} sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

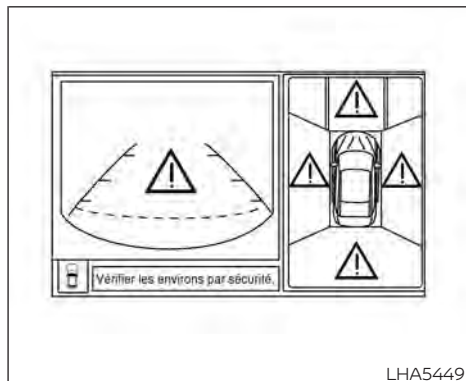
- N'utilisez pas l'écran de surveillance intelligent Around View^{MD} lorsque le rétroviseur extérieur est en position de rangement et assurez-vous que le hayon est bien fermé lorsque vous conduisez et utilisez l'écran de surveillance intelligent Around View^{MD}.
- La distance apparente entre les objets affichés à l'écran de surveillance intelligent Around View^{MD} ne correspond pas à la distance réelle.
- Les caméras sont installées sur la calandre avant, sur les rétroviseurs extérieurs et dans le pare-chocs arrière. Ne placez sur le véhicule aucun objet qui couvre les caméras.

- Lorsque vous lavez le véhicule avec un jet d'eau à haute pression, évitez d'arroser les caméras. L'eau peut pénétrer dans le boîtier de la caméra et provoquer de la condensation sur la lentille, une anomalie, un feu ou une décharge électrique.
- Les caméras sont des instruments de précision. Évitez donc de les frapper pour ne pas provoquer une anomalie ou causer des dommages entraînant un incendie ou une décharge électrique.

Dans certaines zones, le système n'affiche pas les objets et ne prévient pas de la présence d'objets en mouvement. En mode d'affichage de vue avant ou arrière, un objet sous le pare-chocs ou sur le sol peut ne pas s'afficher ①. En mode de vue plongeante, un objet de grande taille situé près du bord ② des zones d'affichage de la caméra ne s'affiche pas à l'écran.

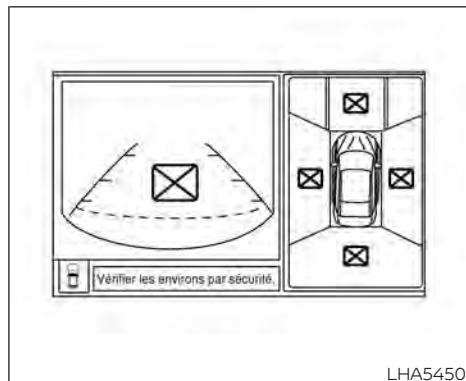
Les données suivantes sont des limites fonctionnelles et n'indiquent pas un dysfonctionnement du système :

- Il peut y avoir un délai lorsque vous passez entre les vues.
- Lorsque la température ambiante est très élevée ou très basse, les objets peuvent ne pas s'afficher clairement.
- Lorsqu'une lumière intense frappe directement la caméra, il se peut que les objets ne s'affichent pas clairement.
- L'écran pourrait papilloter s'il est soumis à un éclairage fluorescent.
- La couleur des objets sur l'écran de surveillance intelligent Around View^{MD} peut être différente de la couleur réelle des objets.
- Les objets à l'écran de surveillance intelligent Around View^{MD} peuvent ne pas s'afficher clairement et la couleur de l'objet peut être différente dans une zone obscure.
- Il peut y avoir des différences dans la définition entre chaque vue de caméra de la vue plongeante.
- N'appliquez pas de cire sur la lentille de la caméra. Éliminez toute trace de cire à l'aide d'un chiffon propre humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.

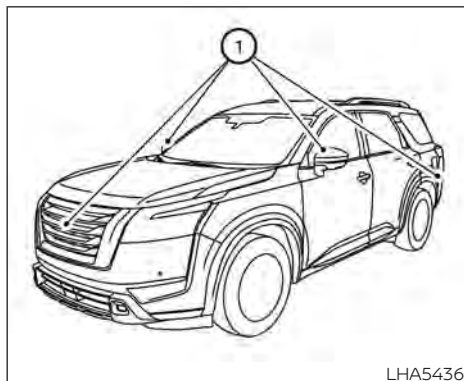


Système temporairement indisponible

Si l'icône « ! » s'affiche à l'écran, des anomalies sont présentes dans le système d'écran de surveillance intelligent Around View^{MD}. Ceci ne compromet pas la conduite normale du véhicule mais le système doit être vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Lorsque l'icône « X » s'affiche à l'écran, il est possible que des perturbations électroniques temporaires soient transmises à l'image de la caméra provenant d'appareils à proximité. Ceci ne compromet pas la conduite normale du véhicule mais le système doit être vérifié si cela se produit fréquemment. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Si une caméra ① est obstruée par la saleté, la pluie ou la neige, il se peut que l'écran de surveillance intelligent Around View^{MD} n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra à l'aide d'un chiffon humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.

ENTRETIEN DU SYSTÈME

MISE EN GARDE

- N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Vous pourriez décolorer la lentille.
- N'endommagez pas les caméras, car l'affichage pourrait être altéré.

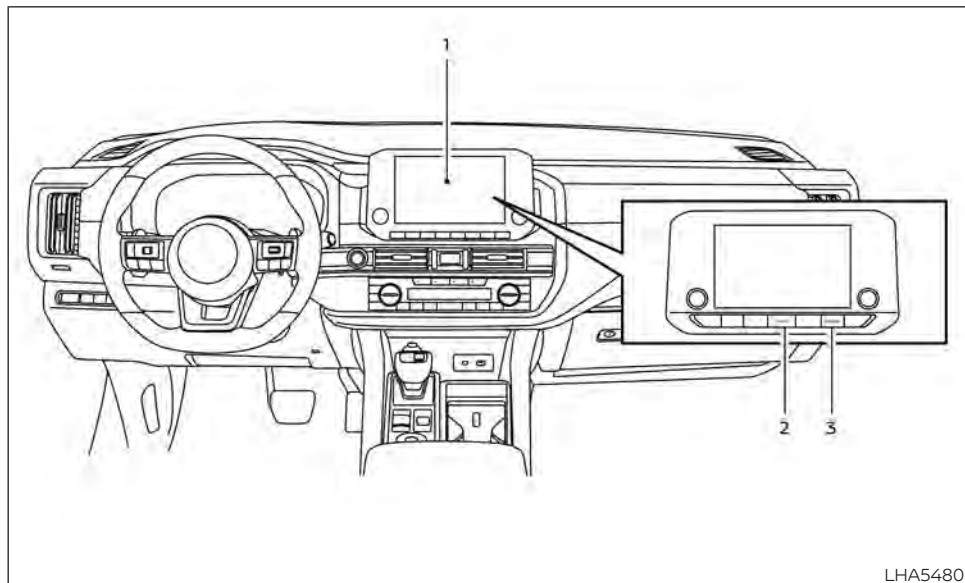
SONAR D'ASSISTANCE DE CAMÉRA (capteur de stationnement) (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation appropriée du système de sonar tels que décrits dans ce chapitre pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le sonar est une caractéristique pratique. Il ne remplace pas la façon appropriée de stationner le véhicule.
- Cette fonction aide le conducteur à détecter la présence d'objets immobiles de grande taille pour prévenir les dommages au véhicule.
- Le conducteur est toujours responsable de la sécurité pendant le stationnement ou d'autres manœuvres.
- Avant de stationner, regardez toujours autour du véhicule et vérifiez s'il est prudent de vous déplacer.
- Lisez et assurez-vous de bien comprendre les limitations relatives au système de sonar du présent chapitre.

La fonction de sonar aide à informer le conducteur des objets immobiles de grande taille autour du véhicule lors du stationnement en émettant une alarme sonore et visuelle.



FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE SONAR

1. Affichage central
2. Bouton MENU
3. Bouton CAMERA (caméra)

Le système émet une tonalité lorsqu'il détecte des objets à l'arrière quand le levier sélecteur est à la position R (marche arrière).

Lorsque l'image de la caméra s'affiche à l'écran central, le système affiche l'indicateur de sonar, peu importe la position du levier sélecteur.

Le système est désactivé si la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il est réactivé si la vitesse est inférieure.

Les couleurs des indicateurs de sonar et les lignes guides de distance dans les vues avant et arrière à indiquer les distances différentes par rapport à l'objet.

Lorsque les objets sont détectés, le témoin (vert) s'affiche et clignote, et le carillon retentit par intermittence. Lorsque le véhicule s'approche de l'objet, la couleur du témoin passe au jaune et la vitesse de clignotement ainsi que le volume du carillon augmentent. Lorsque le véhicule est très proche de l'objet, le témoin cesse de clignoter et passe au rouge, et le carillon retentit continuellement.

Le retentissement par intermittence du carillon cesse après trois secondes lorsqu'un objet est détecté uniquement par le sonar d'angle et que la distance n'est pas modifiée.

La sonnerie s'arrête lorsque l'objet n'est plus près du véhicule.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA FONCTION DE SONAR

Lorsque la touche « Sonar » est activée, le témoin s'éteint et le sonar est mis hors fonction temporairement. Le système de détection d'objets mobiles est également désactivé en même temps. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Détection d'objets mobiles » (p. 4-30). Lorsque la touche « Sonar » est sélectionnée de nouveau, le témoin s'éteint et le sonar est remis en fonction.

Dans les cas ci-dessous, le sonar est réactif automatiquement :

- Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière).
- Lorsque le bouton CAMERA (caméra) est enfoncé et qu'un écran autre que l'écran d'affichage de caméra s'affiche à l'écran.
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mi/h).

- Lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction) et replacé à la position ON (marche) de nouveau. Pour empêcher le système de sonar de s'activer, utilisez le menu « Caméra ». Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Réglages de la fonction de sonar » (p. 4-28).

Paramètres de la fonction sonar

Pour configurer la fonction de sonar selon vos préférences, appuyez sur le bouton MENU, sélectionnez la touche « Settings » (Paramètres), la touche « Camera/Sonar » (caméra/sonar), puis la touche « Sonar » à l'écran central.

Les images et les articles affichés à l'écran peuvent varier en fonction des modèles.

Sonar : Lorsque cette option est activée, le sonar arrière est activé. Lorsque cette option est désactivée (le témoin est éteint), le sonar arrière est désactivé. Les repères ambre sont affichés dans les coins de l'icône de véhicule. La prochaine fois que le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche), le message « sonar is OFF » (le sonar est désactivé) s'affiche brièvement.

Sonar Sensibility (sensibilité du sonar) :

Augmente (vers la droite) ou diminue (vers la gauche) le niveau de sensibilité du sonar.

Sonar Volume : Réglez le volume de l'avertisseur.

Towing Mode (mode remorquage) (selon l'équipement) :

Lorsque cette option est activée, seul le sonar arrière est désactivé. Les repères ambre sont affichés dans les coins arrière de l'icône de véhicule.

Show Camera when Sonar Activate (caméra quand le sonar est activé) (selon l'équipement) :

Lorsque cette option est activée, la vue de caméra est automatiquement affichée à l'écran dans le cas où la distance à des objets mesurée par le sonar devient courte.

LIMITES DU SYSTÈME DE SONAR

AVERTISSEMENT

Les limites du dispositif de sonar sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Le mauvais temps ou les sources ultrasoniques telles qu'un lave-auto automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perforatrice pneumatique peuvent nuire au fonctionnement du système, en compromettre le rendement ou l'activer inopinément.
- Ce système n'est pas conçu pour prévenir le contact avec des objets de petite taille ou amovibles.
- Le système ne détectera pas les petits objets qui se trouvent sous le pare-chocs et il peut ne pas détecter les objets qui se trouvent très près du pare-chocs ou au sol.
- Le système peut ne pas détecter les objets suivants :
 - Les objets pelucheux, tels que la neige, le tissu, le coton, le verre ou la laine.
 - Les objets minces tels qu'une corde, un fil ou une chaîne.
 - Les objets en forme de coin.

- Un mauvais alignement ou une déformation du pare-chocs ou du carénage résultant d'un accident peut causer une déformation de la zone de détection, ce qui se manifesterait par le déclenchement de fausses alarmes ou par l'incapacité du système d'évaluer correctement la distance qui sépare le véhicule des objets.

MISE EN GARDE

Le bruit excessif (tel que le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.

Système temporairement indisponible

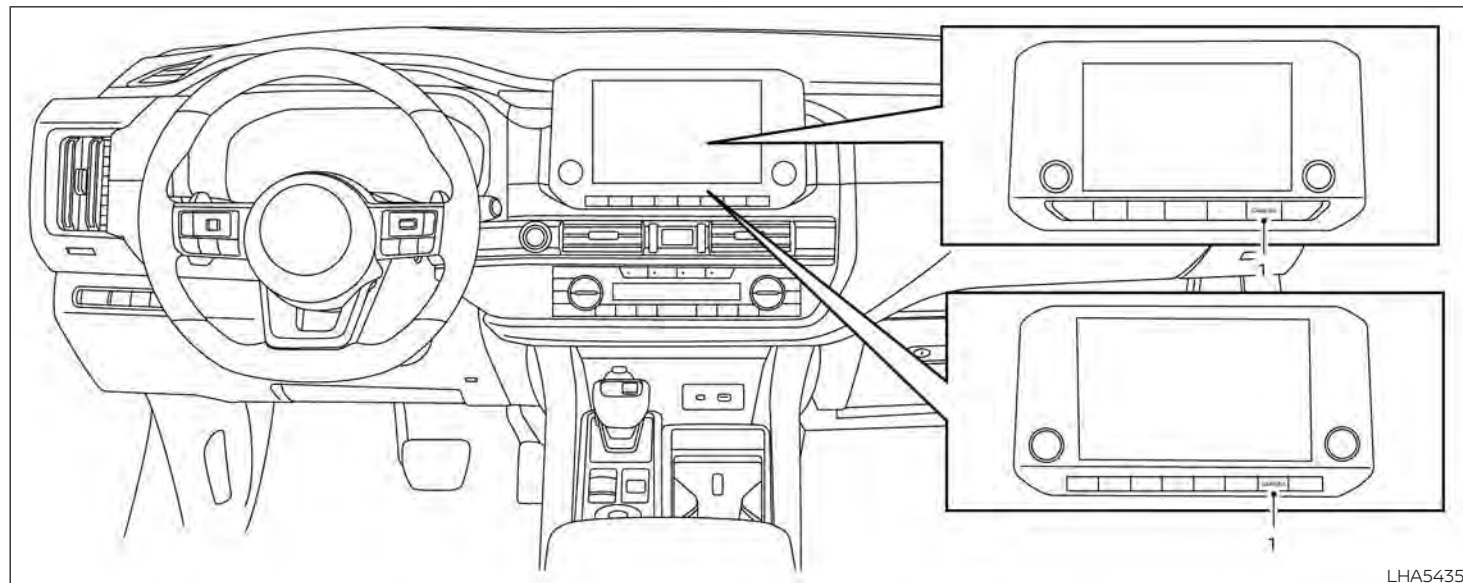
Lorsque les repères ambre sont affichés dans les coins de l'icône du véhicule et que la fonction ne peut pas être activée dans le menu de réglage de la caméra (les éléments de réglage sont grisés), le dispositif de sonar peut être défectueux.

ENTRETIEN DU SYSTÈME

MISE EN GARDE

Maintenez la surface des capteurs de sonar (situés sur le carénage de pare-chocs avant et arrière) exempte d'accumulations de neige, de glace et de saletés. Évitez de rayer la surface des capteurs de sonar lors du nettoyage. Si les capteurs sont couverts, la précision de la fonction de sonar sera diminuée.

SYSTÈME DE DÉTECTION D'OBJETS MOBILES (selon l'équipement)



LHA5435

1. Bouton CAMERA (caméra)

⚠️ AVERTISSEMENT

- **Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système de détection d'objets mobiles pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.**
- **Le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour empêcher le contact avec les objets qui se trouvent autour du véhicule. Lors des manœuvres de conduite, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs ainsi que le rétroviseur intérieur, puis tournez-vous pour vérifier la zone autour du véhicule pour vous assurer qu'il est prudent de vous déplacer.**
- **Le système est désactivé si la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il est réactivé si la vitesse est inférieure.**
- **Le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES n'est pas conçu pour détecter les objets immobiles à proximité du véhicule.**

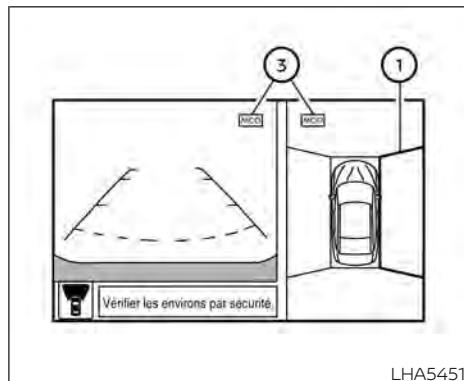
Le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES peut avertir le conducteur de la présence d'objets mobiles près du véhicule à la sortie d'un garage en marche arrière, lors de manœuvres dans les parcs de stationnement et dans d'autres cas de ce genre.

Le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES détecte les objets mobiles au moyen d'une technologie de traitement d'images sur l'image à l'affichage.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE DÉTECTION D'OBJETS MOBILES

Le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES s'active automatiquement dans les conditions suivantes :

- Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière).
- Lorsque vous appuyez sur le bouton CAMERA (caméra) pour activer l'affichage de la caméra.
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mi/h) et l'écran de la caméra s'affiche.



Vue avant et vue plongeante

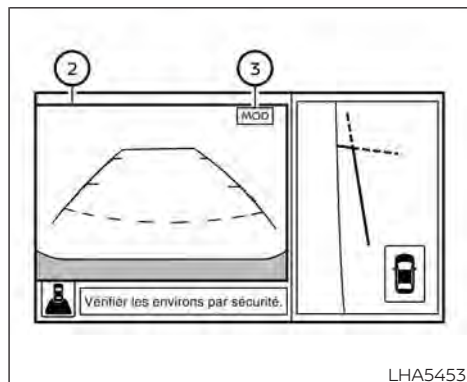
Le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES fonctionne dans les conditions suivantes lorsque la vue de caméra est affichée :

- Lorsque le levier sélecteur est à la position P (stationnement) ou N (point mort) et que le véhicule est arrêté, le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES détecte les objets mobiles dans la vue plongeante. Le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES ne fonctionne pas si les rétroviseurs extérieurs sont déployés ou repliés, en position rangée ou si une portière avant est ouverte.



Vue arrière et vue plongeante

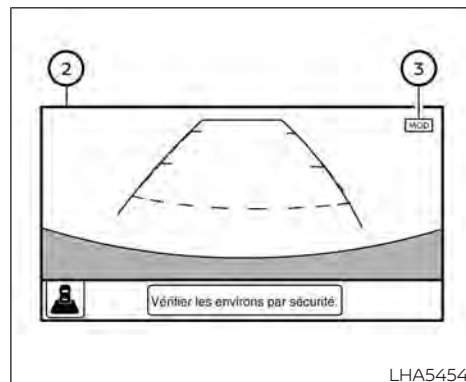
- Lorsque le levier sélecteur est à la position D (marche avant) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mi/h) environ, le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES détecte les objets mobiles dans la vue avant.
- Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mi/h) environ, le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES détecte les objets mobiles dans la vue arrière. Le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES ne fonctionne pas si le hayon est ouvert.



Vue arrière et vue latérale avant

Le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES ne détecte pas les objets mobiles dans la vue latérale avant. L'icône du système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES ne s'affiche pas à l'écran lorsque cette vue est sélectionnée.

Lorsque le système de détection d'objets mobiles détecte des objets mobiles à proximité du véhicule, le cadre jaune s'affiche sur la vue dans laquelle les objets sont détectés. Pendant que le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES continue la détection des objets mobiles, le cadre jaune continue de s'afficher.



Vue avant ou vue arrière à grand angle

REMARQUE :

Pendant que le carillon du système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) retentit, le système de détection d'objets mobiles (MOD) n'émet aucun son.

Dans la vue plongeante, le cadre jaune ① s'affiche sur chaque image de la caméra (avant, arrière, droite et gauche) en fonction de l'emplacement de détection des objets mobiles.

Le cadre jaune ② s'affiche sur chaque vue en mode vue avant et vue arrière.

L'icône bleue ③ MOD du système de détection d'objets mobiles s'affiche dans la vue dans laquelle ce système est activé. Une icône grise du système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES s'affiche dans la vue dans laquelle le système de détection d'objets mobiles n'est pas activé.

Si le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES est désactivé, l'icône MOD (système de détection d'objets mobiles) ③ ne s'affiche pas.

DÉTECTION D'OBJETS MOBILES ACTIVÉE ET DÉSACTIVÉE

Pour activer ou désactiver le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES :

1. Appuyez sur le bouton ◀ ou ▶ sur le volant et sélectionnez « Réglages » à l'écran multifonction.
2. À l'aide de la molette de défilement, sélectionnez « Driver Assistance » (Assist. au conduct.), puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez l'option « Aides stationnement ».
4. Basculez entre l'ACTIVATION ou la DÉSACTIVATION de l'option « Objet en mouv. » à l'aide du bouton OK.

LIMITES DU SYSTÈME DE DÉTECTION D'OBJETS MOBILES

AVERTISSEMENT

Les limites du système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- **N'utilisez pas le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES lors de la traction d'une remorque. Le système pourrait ne pas fonctionner correctement.**
- **Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.**
- **Le rendement du système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES est réduit par les objets à proximité et les conditions environnementales, notamment :**
 - lorsque le contraste entre l'arrière-plan et les objets mobiles est bas;
 - lorsqu'une lumière clignotante est présente;

- lorsqu'une lumière éblouissante est présente, par exemple les phares d'un autre véhicule ou les rayons du soleil;
 - lorsque l'orientation de la caméra n'est pas dans sa position habituelle, par exemple lorsqu'un rétroviseur est replié;
 - lorsqu'il y a de la saleté, des gouttes d'eau ou de la neige sur la lentille de la caméra;
 - lorsque la position des objets mobiles à l'affichage n'est pas modifiée.
- **Le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES peut détecter des gouttes d'eau en mouvement sur la lentille de la caméra, de la fumée blanche provenant du silencieux, des ombres en mouvement, etc.**
 - **Le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES peut ne pas fonctionner correctement selon la vitesse, la direction, la distance ou la forme des objets mobiles.**

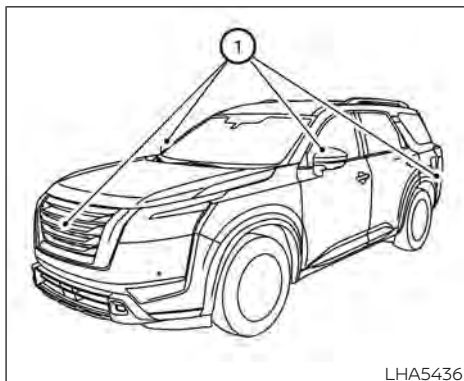
- Si les pièces où la caméra est installée sont endommagées, toute déformation ou gauchissement peut modifier la zone de détection et le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES peut ne pas fonctionner correctement.
- Lorsque la température ambiante est très élevée ou très basse, les objets peuvent ne pas s'afficher clairement. Cette condition est normale.

REMARQUE :

L'icône verte du système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES passe à la couleur orange si l'une des situations suivantes s'est produite :

- Le système ne fonctionne pas correctement.
- La température du composant atteint un niveau élevé (l'icône clignotera).
- La caméra de marche arrière a détecté une obstruction (l'icône clignotera).

Si le témoin de l'icône continue de s'allumer en orange, faites vérifier le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



LHA5436

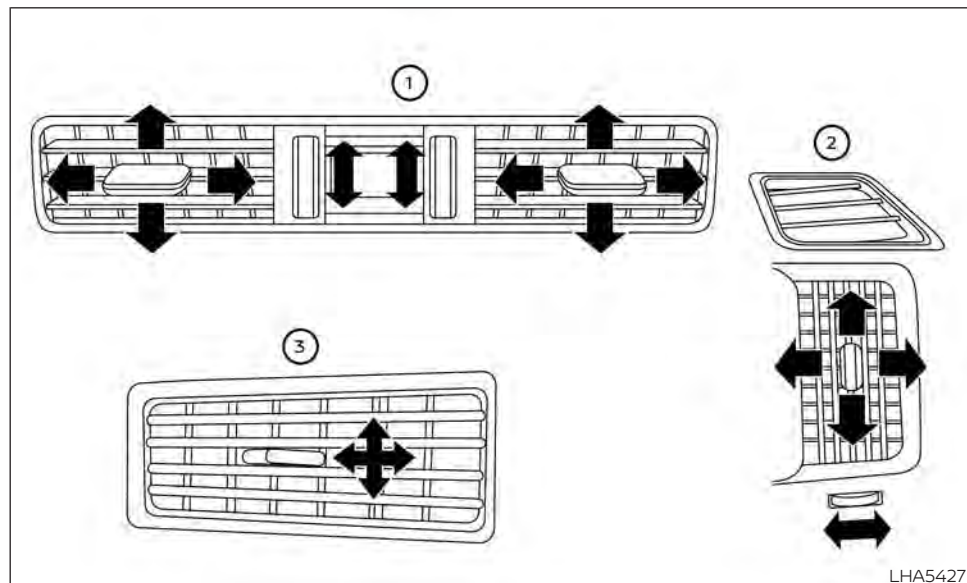
ENTRETIEN DU SYSTÈME

MISE EN GARDE

- N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Vous pourriez décolorer la lentille.
- N'endommagez pas la caméra, car l'affichage pourrait être altéré.

Le système de DÉTECTION D'OBJETS MOBILES peut ne pas fonctionner correctement si l'une des caméras ① est obstruée par la saleté, la pluie ou la neige. Nettoyez la caméra à l'aide d'un chiffon humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.

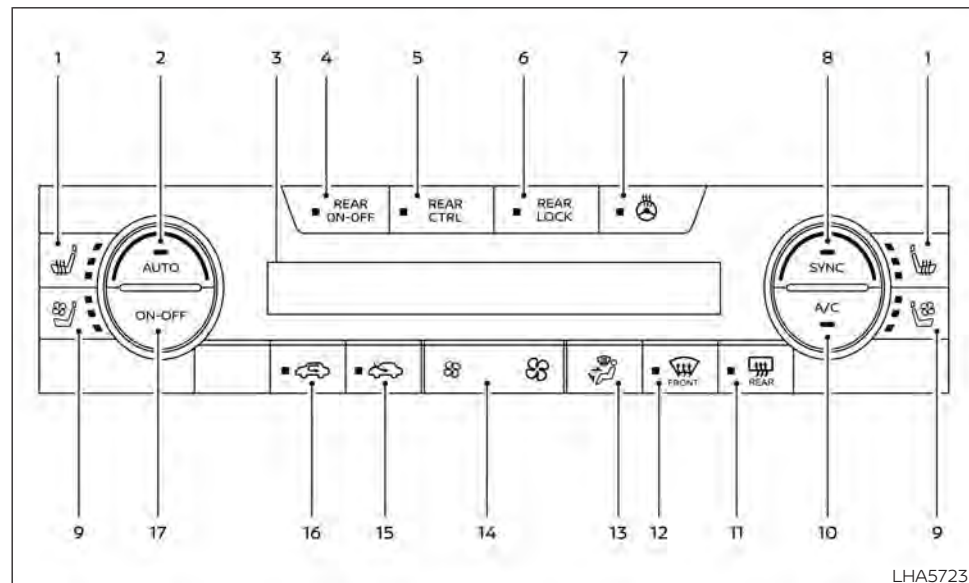
BOUCHES D'AIR



Réglez la direction de l'air sortant par les bouches d'air centrales ①, les bouches d'air latérales des côtés conducteur et passager ② et les bouches d'air du compartiment des passagers arrière ③ en déplaçant les grilles orientables et les ailettes des bouches d'air.

Ouvrez ou fermez les bouches d'air à l'aide de la molette.

APPAREIL DE CHAUFFAGE ET CLIMATISEUR (à commande automatique)



1. Contacteurs de siège chauffant (selon l'équipement)	3. Écran d'affichage
2. Bouton AUTO (automatique) du système de chauffage-climatisation/ commande de température (côté conducteur)	4. Bouton REAR ON-OFF (arrière, marche-hors fonction)
	5. Bouton REAR CTRL (écran de commande du système de climatisation arrière)
	6. Bouton REAR LOCK (verrouillage arrière) (selon l'équipement)
	7. Interrupteur de volant de direction chauffant (selon l'équipement)
	8. Bouton SYNC (synchronisation)/ commande de température (côté passager)
	9. Contacteurs de climatisation au siège (selon l'équipement)
	10. Bouton A/C (climatiseur)
	11. Interrupteur du dégivreur de LUNETTE et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement)
	12. Bouton de dégivrage avant
	13. Bouton de commande de ventilation
	14. Boutons de commande de vitesse du ventilateur
	15. Touche d'entrée d'air frais
	16. Bouton de recirculation d'air
	17. Touche ON-OFF (marche-hors fonction)

AVERTISSEMENT

- La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.
- Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Ne laissez pas non plus les animaux de compagnie sans surveillance. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.
- N'utilisez pas le mode de recirculation d'air pendant de longues périodes puisque l'air de l'habitacle pourrait devenir vicié et les glaces pourraient s'embuer.

Pour mettre le climatiseur en marche, démarrez le moteur de votre véhicule et activez les commandes appropriées.

REMARQUE :

- Les odeurs de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule peuvent s'accumuler dans l'unité de climatiseur. L'odeur peut s'infiltrer dans l'habitacle par le biais des bouches d'air.
- Lorsque vous stationnez votre véhicule, réglez les commandes de chauffage et du climatiseur pour arrêter la recirculation de l'air et permettre à l'air frais de pénétrer dans l'habitacle. Ceci doit aider à réduire les odeurs dans le véhicule.

Lorsque le moteur est arrêté par le système d'arrêt au ralenti, l'activation du dégivreur de pare-brise entraîne le redémarrage automatique du moteur. Lorsque le moteur tourne, l'activation du dégivreur de pare-brise empêche le système d'arrêt au ralenti d'arrêter automatiquement le moteur.

Lorsque le moteur est arrêté par le système d'arrêt au ralenti, la performance du chauffage et du climatiseur peut être réduite. Pour maintenir le fonctionnement complet du chauffage et du climatiseur, redémarrez le moteur en appuyant sur le commutateur Arrêt au ralenti OFF (hors fonction). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'arrêt au ralenti » (p. 5-224).

FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

Refroidissement ou chauffage deshumidifié (AUTOMATIQUE)

Ce mode, qui sert à maintenir une température constante, peut être utilisé tout au long de l'année. Un contrôle automatique est également exercé sur la répartition de l'air, la commande d'entrée d'air et la vitesse du ventilateur.

1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique).
 2. Pour régler la température au niveau désiré, tournez la commande de température vers la gauche ou vers la droite.
- Réglez la commande de température à environ 24 °C (75 °F) pour obtenir un fonctionnement normal.
 - La température ambiante de l'habitacle sera maintenue automatiquement. Un contrôle automatique est également exercé sur la répartition de l'air, la commande d'entrée d'air et la vitesse du ventilateur.
 - Une brume visible peut s'échapper des bouches par temps chaud et humide, car l'air est très rapidement refroidi. Il ne s'agit pas d'une anomalie.

3. Vous pouvez régler séparément la température du côté conducteur et celle du côté passager avant au moyen de leur commande respective.
- Afin de synchroniser les réglages de température du conducteur et du passager avant, appuyez sur le bouton SYNC (synchronisation). Le témoin SYNC (automatique) s'allume.

Chauffage (climatisation hors fonction)

Le climatiseur ne se mettra pas en fonction. Utilisez ce mode si vous n'avez besoin que du chauffage.

1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique).
2. Tournez le bouton de commande de température à la position voulue.
- La température ambiante de l'habitacle sera maintenue automatiquement. Un contrôle automatique est également exercé sur la répartition de l'air, la commande d'entrée d'air et la vitesse du ventilateur.
- Si les glaces s'embuent, l'utilisation de ce mode n'est pas recommandée.

Dégivrage ou désembuage déshumidifié

1. Appuyez sur la touche de dégivrage avant . (Le témoin sur le bouton s'allume.)
2. Tournez le bouton de commande de température à la position voulue.
- Pour éliminer rapidement la glace de l'extérieur des glaces, utilisez les boutons de commande de vitesse du ventilateur  pour régler la vitesse à la position maximale.
- Appuyez sur le bouton AUTO (automatique) pour revenir au mode automatique dès que le givre a disparu du pare-brise.
- Lorsque vous appuyez sur le bouton de dégivrage avant , le climatiseur se met automatiquement en fonction si la température extérieure dépasse 2 °C (36 °F). Le mode de recirculation d'air est automatiquement désactivé, ce qui permet à l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle pour accélérer le désembuage.

Démarrage à distance du moteur au moyen de la commande intelligente de chauffage-climatisation (selon l'équipement)

Les véhicules munis du système de chauffage-climatisation automatique et de la fonction de démarrage à distance du moteur peuvent passer au mode de chauffage ou de refroidissement automatique lorsque la fonction de démarrage à distance du moteur est activée selon les températures extérieure et de l'habitacle. Pendant cette période, l'écran de commande de la température et les boutons ne fonctionnent pas tant que le commutateur d'allumage n'est pas à la position ON (marche). Lors du démarrage à distance en mode de dégivrage, vous pouvez activer automatiquement le dégivreur de lunette arrière, les sièges chauffants (selon l'équipement) et le volant chauffant (selon l'équipement).

Logique du système de reconnaissance vocale (selon l'équipement)

Lorsque le système de chauffage-climatisation est en fonction, les vitesses des ventilateurs avant et arrière peuvent être automatiquement réduites pour que les commandes soient plus facilement reconnues. Vous pouvez régler la vitesse du ventilateur à l'aide des boutons de réduction et d'augmentation de la vitesse du ventilateur, si vous le souhaitez.

FONCTIONNEMENT MANUEL

Commande de vitesse du ventilateur

Appuyez sur les boutons de commande de vitesse du ventilateur  pour commander manuellement la vitesse de ventilateur.

Pour revenir à la commande automatique de vitesse du ventilateur, appuyez sur le bouton AUTO (automatique).

Commande de température

La commande de température vous permet de régler la température de l'air qui circule par les bouches d'air. Pour diminuer

la température, tournez la commande vers la gauche. Pour augmenter la température, tournez la commande vers la droite. Vous pouvez régler la température sur les côtés conducteur et passager.

Recirculation de l'air

Pour faire recirculer l'air dans l'habitacle, appuyez sur le bouton de recirculation d'air . Le témoin présent sur le bouton  s'allume.

La recirculation de l'air ne peut être activée lorsque le climatiseur est en mode de dégivrage avant .

Lorsque la température extérieure dépasse 21 °C (70 °F), le système de climatisation peut passer par défaut en mode de recirculation de l'air automatiquement pour réduire la consommation électrique globale. Pour quitter le mode de recirculation d'air, annulez la sélection du bouton de recirculation d'air (le témoin s'éteint) pour accéder au mode air frais.

Entrée d'air frais

Appuyez sur la touche d'entrée d'air frais  pour que l'air extérieur pénètre dans l'habitacle.

Bouton A/C (climatiseur)

Faites démarrer le moteur, réglez la commande de vitesse du ventilateur  sur la position souhaitée et appuyez sur le bouton A/C pour mettre le climatiseur en fonction. Pour éteindre le climatiseur, appuyez de nouveau sur le bouton A/C.

La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.

Commande de direction de l'air

Appuyez sur le bouton de commande de ventilation  pour commander manuellement la ventilation et sélectionner les sorties d'air suivantes :

-  — L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales.
-  — L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales ainsi que par les bouches d'air du plancher.
-  — L'air circule principalement par les bouches d'air du plancher.
-  — L'air circule par les bouches d'air du dégivreur ainsi que par les bouches d'air du plancher.

Synchronisation des réglages de chauffage-climatisation

Appuyez sur le bouton SYNC (synchronisation) pour synchroniser les réglages de chauffage-climatisation. L'indicateur de synchronisation s'allume.

Si vous appuyez sur SYNC (synchronisation) lorsque le système de chauffage-climatisation arrière est désactivé, seuls les réglages de chauffage-climatisation du conducteur et du passager avant seront synchronisés. Si vous appuyez sur SYNC (synchronisation) lorsque le système de chauffage-climatisation arrière est activé, les réglages de mode de température et du ventilateur automatique seront synchronisés pour le conducteur, le passager avant et les passagers arrière.

Le mot SYNC s'affiche au-dessus de l'affichage de la température arrière lorsque le système de chauffage-climatisation arrière est synchronisé avec les réglages du conducteur.

Pour modifier réglages de chauffage-climatisation lorsque SYNC (synchronisation) est actif (l'indicateur de synchronisation est à la position de marche) :

- La commande de température du côté conducteur contrôle les températures du conducteur, du passager avant et des passagers arrière (si la climatisation arrière est en fonction).
- Les boutons de commande de vitesse du ventilateur contrôlent les vitesses du ventilateur de la climatisation avant et arrière.
- Le bouton ON-OFF (marche-hors fonction) du système de chauffage-climatisation avant AUTO (automatique) active les réglages automatiques de la climatisation avant et arrière.
- Le bouton de commande de ventilation commande la direction de circulation d'air à l'avant et à l'arrière.

Pour quitter le mode SYNC (synchronisation) :

- Pour désactiver le mode SYNC (synchronisation) pour le passager avant, tournez la commande de température du côté

passager. Les réglages du conducteur et des passagers arrière restent en mode SYNC (synchronisation) jusqu'à ce que celui-ci soit désactivé pour les sièges arrière.

- Pour désactiver le mode SYNC (synchronisation) pour les sièges arrière, changez les réglages de chauffage-climatisation arrière. Les réglages du conducteur et du passager avant restent en mode SYNC (synchronisation) jusqu'à ce que celui-ci soit désactivé pour le passager avant.
- Pour réactiver le mode SYNC (synchronisation), appuyez sur le bouton SYNC (synchronisation).

Désactivation du système

Appuyez sur le bouton ON-OFF (fonction/hors fonction) pour désactiver le système.

Activation du système

Appuyez sur le bouton ON-OFF (fonction/hors fonction) lorsque le chauffage ou le climatiseur est hors fonction. Le système s'allume en gardant les réglages qui ont été utilisés immédiatement avant la mise hors fonction du système.

Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur du dégivreur de lunette ou de rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement) » (p. 2-98).

Contacteurs de siège chauffant (selon l'équipement)

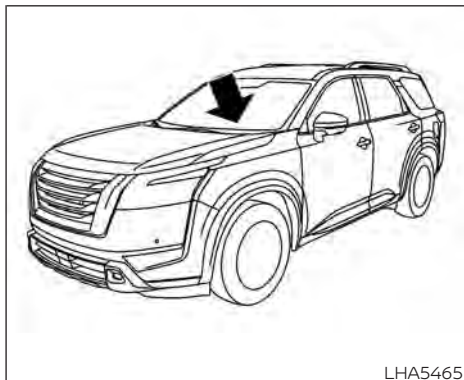
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez « Commutateurs de siège chauffant » (p. 2-108).

Interrupteur de volant de direction chauffant (selon l'équipement)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur de volant de direction chauffant » (p. 2-110).

Contacteurs de climatisation au siège (selon l'équipement)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez « Commutateurs de climatisation de siège » (p. 2-107).



CONSEILS D'UTILISATION

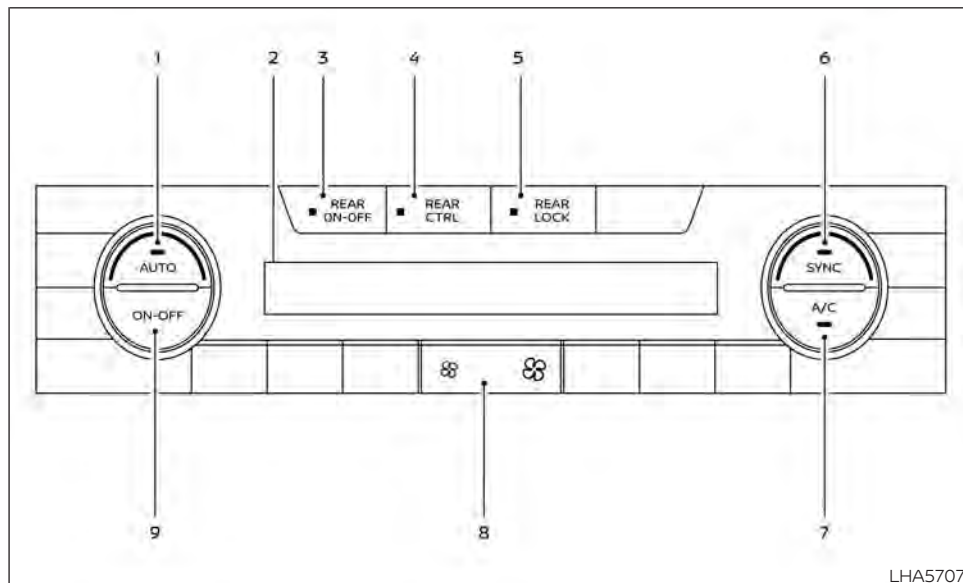
Le capteur d'ensoleillement, situé du côté conducteur sur le dessus du tableau de bord, favorise le maintien d'une température constante. Ne déposez rien sur le capteur ou à proximité de celui-ci.

- Lorsque le système de chauffage-climatisation est en mode de fonctionnement automatique et que la température du liquide de refroidissement et la température extérieure sont basses, la bouche d'aération peut passer par défaut en mode de dégivrage pendant un maximum de 2 minutes 30 secondes.

Cette condition est normale. Après que la température du liquide de refroidissement s'est réchauffée, la bouche d'aération revient au mode pied et le fonctionnement se poursuit normalement.

- Lorsque les températures extérieure et intérieure de l'habitacle sont comprises entre la valeur modérée et la valeur élevée, le réglage d'admission peut passer par défaut à l'arrêt de la recirculation de l'air pour permettre que l'air frais pénètre dans l'habitacle. Vous pouvez remarquer la présence d'un débit d'air au niveau des bouches d'air du mode pied, du mode de chauffage à deux niveaux ou de désembuage latérales pendant un maximum de 15 secondes. Ceci peut se produire lorsque le précédent réglage de chauffage-climatisation est désactivé. Cette condition est normale. Après la sortie de l'air chaud initial, l'admission revient à la commande automatique, la bouche d'aération revient aux réglages précédents et la boîte de vitesses continue de fonctionner normalement. Pour quitter, appuyez sur n'importe quel bouton de commande de chauffage-climatisation.

- Lorsque le climatiseur est en fonction, gardez le toit ouvrant transparent (selon l'équipement) fermé.
- Si le mode de ventilation et les bouches d'air choisis ne répondent pas à vos attentes, activez le mode .
- Quand vous changez de mode de ventilation, vous pourriez sentir l'air des bouches d'aération circuler au niveau de vos pieds pendant un instant. Cette condition est normale.



LHA5707

Commandes avant

SYSTÈME DE CLIMATISATION AUTOMATIQUE ARRIÈRE

1. Bouton AUTO (automatique)/commande de température (côté conducteur)	3. Bouton REAR ON-OFF (arrière, marche-hors fonction)
2. Écran d'affichage	4. Bouton REAR CTRL (commandes arrière)
	5. Bouton REAR LOCK (verrouillage arrière) (selon l'équipement)

6. Bouton SYNC (synchronisation)/commande de température (côté passager)

7. Bouton A/C (climatiseur)

8.  Boutons de commande de vitesse du ventilateur

9. Touche ON-OFF (marche-hors fonction)

Pour activer le système de climatisation automatique arrière au moyen du panneau de commande de climatisation avant, appuyez sur le bouton REAR ON/OFF (arrière en fonction/hors fonction).

Le système de climatisation automatique arrière peut être réglé à partir du panneau de commande de climatisation avant à l'aide du bouton REAR CTRL (commandes arrière).

L'affichage de chauffage-climatisation avant bascule dans l'affichage de chauffage-climatisation REAR (arrière).

Pour régler le système de climatisation avant, appuyez de nouveau sur le bouton REAR CTRL (commandes arrière).

Fonctionnement automatique

1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique). Le témoin du bouton AUTO (automatique) s'allume.
2. Tournez les boutons de commande de température à la position voulue.

Fonctionnement manuel

• Commande de température

Tournez la commande de température pour régler la température voulue.

• Commande de vitesse du ventilateur

Appuyez sur la commande  pour commander manuellement la vitesse du ventilateur.

Chauffage arrière

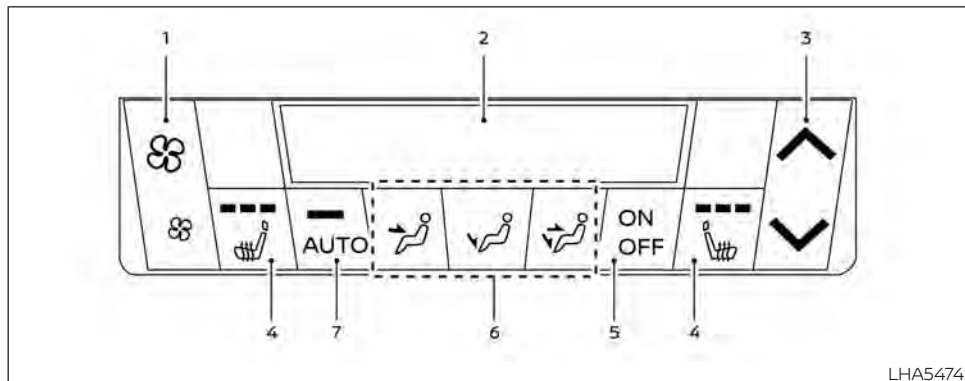
1. Appuyez sur le bouton AUTO (automatique). Le témoin AUTO (automatique) s'allume à l'écran avant.
2. Tournez le bouton de commande de température à la position voulue.

Mise hors fonction du système

- Appuyez sur le bouton REAR ON-OFF (arrière marche-hors fonction) sur le panneau de commande avant pour désactiver le système de climatisation arrière. Le témoin s'éteint.
- Appuyez sur le bouton ON-OFF (marche-hors fonction). La climatisation arrière s'arrête et la commande passe au chauffage-climatisation avant.

Verrouillage des commandes ARRIÈRE

1. Appuyez sur le bouton REAR LOCK (verrouillage arrière) sur le panneau de commande de chauffage-climatisation avant. LOCK (antivol-verrouillé) s'affiche sur l'écran de chauffage-climatisation arrière.
2. Les commandes de chauffage-climatisation arrière sont verrouillées et ne peuvent être réglées qu'à l'aide des commandes avant.



LHA5474

Commandes arrière

Boutons de commande arrière (selon l'équipement)

1. Boutons de commande de vitesse du ventilateur
2. Écran d'affichage
3. Boutons de commande de la température
4. Commutateur des sièges chauffants de 2e rangée (selon l'équipement)
5. Touche ON-OFF (marche-hors fonction)

6. Boutons de commande de ventilation

7. Bouton AUTO (automatique)

Les passagers des sièges arrière peuvent régler le système de climatisation automatique arrière à l'aide des boutons de commande à l'arrière de la console centrale.

Les boutons de commande arrière sont inactifs lorsque le bouton REAR LOCK (verrouillage arrière) est activé.

- Les **boutons commande de la vitesse du ventilateur** permettent d'augmenter ou de réduire la vitesse du ventilateur arrière.
- **Température** : les touches de **^ hausse et de v diminution** permettent d'augmenter ou de réduire la température arrière.
- **Commutateurs des sièges chauffants de 2e rangée (selon l'équipement)** Pour obtenir des renseignements, consultez la section « Commutateur des sièges chauffants de 2e rangée » (p. 2-109).
- **Bouton ON-OFF** (marche-hors fonction) : permet de mettre en fonction ou hors fonction le système de climatisation automatique arrière.
- **Boutons de commande de ventilation** : sélectionnent le débit d'air et les sorties d'air.
- **Bouton AUTO** (automatique) : permet de mettre le système de climatisation automatique arrière en fonction, en mode automatique.

ENTRETIEN DU CLIMATISEUR

Le climatiseur de votre véhicule NISSAN est rempli d'un frigorigène écologique.

Ce type de frigorigène n'est pas nocif pour la couche d'ozone.

L'entretien du climatiseur de votre véhicule NISSAN nécessite l'utilisation d'équipement de remplissage et de lubrifiants spéciaux. L'utilisation de fluides frigorigènes ou de lubrifiants non adéquats endommagera gravement votre climatiseur. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur » (p. 10-9).

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour effectuer l'entretien du climatiseur « écologique » de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

Le climatiseur contient du frigorigène haute pression. Afin d'éviter les blessures, il est essentiel que toute intervention faite sur le climatiseur soit effectuée par un technicien qualifié qui dispose de l'équipement adéquat.

ANTENNE

ANTENNE MONTÉE SUR LE TOIT

L'antenne est située sur la partie arrière du toit du véhicule.

MISE EN GARDE

- **Une accumulation de glace sur l'antenne peut nuire au rendement de la radio. Enlevez la glace pour rétablir la réception de la radio.**
- **Lorsque vous enlevez la neige du toit, n'appliquez pas une trop grande force sur l'antenne. Cela pourrait endommager l'antenne et le panneau de toit.**
- **Lorsque vous faites nettoyer votre véhicule dans un lave-auto à haute pression, gardez la buse à l'écart de l'antenne. Sinon, le joint pourrait être déformé ou endommagé.**
- **Le rendement de la radio peut être compromis si vous transportez des bagages qui bloquent le signal de la radio sur le porte-bagages de toit. Évitez autant que possible de déposer des charges près de l'antenne.**

TÉLÉPHONE DE VOITURE OU RADIO BP

Si vous installez un poste de bande publique, un radio-amateur ou un téléphone de voiture dans votre véhicule, respectez les précautions suivantes pour prévenir toute interférence avec le circuit de commande du moteur et les autres composants électroniques.

AVERTISSEMENT

- **La conduite d'un véhicule exige toute l'attention du conducteur. Ce dernier ne devrait donc pas utiliser son téléphone cellulaire lorsqu'il est au volant. Les lois de certaines régions interdisent l'utilisation d'un téléphone cellulaire en conduisant.**
- **Si vous devez téléphoner en conduisant, il est vivement recommandé d'utiliser le mode « mains libres » de votre téléphone cellulaire. Faites preuve d'une grande prudence en tout temps et concentrez-vous sur la conduite du véhicule.**
- **Si vous ne pouvez pas consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule en parlant au téléphone, rangez le véhicule en lieu sûr et immobilisez-le.**

 MISE EN GARDE

- **L'antenne doit être placée aussi loin que possible des modules de commande du moteur.**
- **Assurez-vous qu'il y a au moins 20 cm (8 po) entre le fil de l'antenne et les faisceaux du dispositif de commande électronique. Faites passer le fil de l'antenne loin de tout faisceau.**
- **Procédez au réglage du rapport d'onde stationnaire de l'antenne conformément aux instructions du fabricant.**
- **Branchez le fil de masse du châssis de radio BP à la carrosserie.**
- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour l'entretien.**

Les expressions « Conçu pour iPod », « Conçu pour iPhone » et « Conçu pour iPad » indiquent qu'un accessoire électronique a été conçu pour être branché spécifiquement à un iPod, un iPhone ou un iPad respectivement, et a été certifié par le développeur comme répondant aux normes de performance de Apple. Apple n'est pas responsable du fonctionnement de cet accessoire ou de sa conformité aux normes de sûreté et de réglementation. Veuillez noter que l'utilisation de cet accessoire avec un iPod, un iPhone ou un iPad peut nuire aux performances de la liaison sans fil.

iPad, iPhone, iPod classic, iPod nano, iPod shuffle et iPod touch sont des marques de commerce de Apple inc. déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Lightning est une marque de commerce de Apple Inc.

5 Démarrage et conduite

Précautions pour le démarrage et la conduite	5-6
Gaz d'échappement (monoxyde de carbone)	5-6
Catalyseur trifonctionnel	5-7
Système de surveillance de la pression des pneus	5-7
Précautions de conduite sur route et hors route	5-12
Pour éviter les collisions et les renversements	5-12
Récupération d'un véhicule hors route	5-13
Perte rapide de pression d'air	5-13
Conduite et consommation d'alcool ou de drogues	5-14
Mesures de sécurité pour la conduite	5-14
Commutateur d'allumage à bouton-poussoir	5-17
Portée	5-18
Positions du commutateur d'allumage par bouton-poussoir	5-18
Coupure du moteur en cas d'urgence	5-19
Décharge de la pile de la clé intelligente	5-20
NISSAN Intelligent Key ^{MD}	5-20
Système antidémarrage du véhicule	5-20
NISSAN	5-20

Avant de démarrer le moteur	5-21
Démarrage du moteur	5-21
Démarrage à distance du moteur (selon l'équipement)	5-22
Conduite du véhicule	5-23
Mode de protection du moteur	5-23
Boîte de vitesses automatique	5-24
Frein de stationnement	5-32
Frein de stationnement électronique (à commutateur)	5-33
Retenue de freinage automatique	5-34
Comment activer ou désactiver la fonction de retenue automatique du frein	5-36
Comment utiliser la fonction de retenue automatique du frein	5-37
Sélecteur de mode de conduite	5-38
MODE STANDARD (modèles 2 roues motrices)/MODE AUTO (modèles 4 roues motrices)	5-39
Mode SPORT	5-39
Mode SNOW (neige)	5-39
Mode TOW (remorquage)	5-39

Mode MUD/RUT (boue/ornière) (modèles à 4 roues motrices)	5-39
Mode SAND (sable) (modèles à 4 roues motrices)	5-40
Mode ECO (économie)	5-40
Reconnaissance de signalisation routière (selon l'équipement)	5-42
Fonctionnement du système	5-43
Activation et désactivation du système de reconnaissance de signalisation routière	5-44
Système temporairement indisponible	5-44
Anomalie du système	5-44
Entretien du système	5-45
Avertissement du déport de voie	5-45
Fonctionnement du système d'avertissement du déport de voie	5-46
Activation et désactivation du système d'avertissement du déport de voie	5-48
Limitations du système d'avertissement du déport de voie	5-49
Système temporairement indisponible	5-51
Défaut du système	5-51
Entretien du système	5-51

Système d'intervention de changement de voie intelligent (selon l'équipement)	5-52
Fonctionnement du système d'intervention de changement de voie intelligent	5-53
Activation et désactivation du système d'intervention de changement de voie intelligent	5-55
Limites du système d'intervention de changement de voie intelligent	5-57
Système temporairement indisponible	5-58
Défaut du système	5-59
Entretien du système	5-60
Avertisseur d'angle mort (BSW)	5-60
Fonctionnement du système d'avertissement sur angle mort	5-62
Activation et désactivation du système d'avertissement sur angle mort	5-64
Limites du système d'avertissement sur angle mort	5-65
Situations de conduite du système d'avertissement sur angle mort	5-66
Système temporairement indisponible	5-70
Entretien du système	5-72

Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) (selon l'équipement)	5-73
Fonctionnement du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI)	5-74
Activation et désactivation du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI)	5-77
Limites du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI)	5-79
Situations de conduite du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI)	5-81
Système temporairement indisponible	5-85
Défaut du système	5-86
Entretien du système	5-86
Alerte de circulation transversale arrière (RCTA)	5-88
Fonctionnement du système d'alerte de circulation transversale arrière	5-89
Activation et désactivation du système d'alerte de circulation transversale arrière	5-92
Limites du système d'alerte de circulation transversale arrière	5-94

Système temporairement indisponible	5-96
Entretien du système	5-98
Régulateur de vitesse (selon l'équipement)	5-99
Précautions relatives à l'utilisation du régulateur de vitesse	5-99
Fonctionnement du régulateur de vitesse	5-99
ProPILOT Assist (selon l'équipement)	5-101
Fonctionnement du système ProPILOT Assist	5-103
Activation du mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse	5-109
Fonctionnement de ProPILOT Assist	5-109
Activation et désactivation de la direction assistée (Aide-Pilotage)	5-115
Régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (pour les véhicules dotés de ProPILOT Assist)	5-117
Direction assistée	5-136
Mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable)	5-145
Freinage automatique arrière (RAB)	5-148
Fonctionnement du système de freinage automatique arrière	5-150

Activation ou désactivation du système de freinage automatique arrière	5-152
Limites du système de freinage automatique arrière	5-154
Anomalie du système	5-156
Entretien du système	5-156
Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons	5-157
Fonctionnement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons	5-158
ACTIVATION et DÉSACTIVATION du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons	5-161
Limitations du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons	5-163
Système temporairement indisponible	5-167
Anomalie du système	5-169
Entretien du système	5-170
Système de détection de collision frontale intelligent	5-171
Fonctionnement du système de détection de collision frontale intelligent	5-174

Activation ou désactivation du système de détection de collision frontale intelligent	5-175
Limites du système de détection de collision frontale intelligent	5-177
Système temporairement indisponible	5-183
Anomalie du système	5-185
Entretien du système	5-186
Système d'alerte vigilance conducteur intelligent (I-DA)	5-187
Fonctionnement du système d'alerte vigilance conducteur intelligent	5-188
Comment activer/désactiver le système d'alerte vigilance conducteur intelligent	5-189
Limites du système d'alerte vigilance conducteur intelligent	5-190
Programme de rodage	5-192
Conseils pour une conduite économe en carburant	5-192
Réduction de la consommation de carburant ...	5-194
Système 4x4 intelligent (I-4x4) (selon l'équipement)	5-194
Techniques de stationnement dans les côtes ...	5-197

Direction assistée	5-198
Circuit de freinage	5-199
Précautions relatives au freinage	5-199
Système de freinage antiblocage (ABS)	5-200
Assistance au freinage	5-201
Système de Contrôle dynamique du véhicule ...	5-202
Comment désactiver le système de	
contrôle dynamique du véhicule	5-204
Montée en hauteur et accumulation	5-204
Distribution de force de freinage	5-204
Dispositif antipatinage par freinage	5-206
Contrôle du châssis	5-207
Système de contrôle en virage	
intelligent	5-207
Contrôle de caisse actif (ARC)	
(selon l'équipement)	5-207
Limiteur de vitesse en descente	
(selon l'équipement)	5-208
Système d'assistance au départ en pente	5-209
Système de sonar avant et arrière	
(selon l'équipement)	5-210
Fonctionnement du système	5-211

Activation et désactivation du système	
de sonar avant et arrière	5-213
Limitations du système de sonar	5-215
Système temporairement indisponible	5-216
Entretien du système	5-216
Système d'arrêt du ralenti	5-217
Fonction de contrôle du mouvement	
rétrograde	5-220
Affichage du système d'arrêt au ralenti	5-220
Commutateur Arrêt au ralenti OFF	
(hors fonction)	5-224
Conduite par temps froid	5-224
Déblocage d'une serrure de portière	
gelée	5-224
Antigel	5-224
Batterie	5-224
Vidange du circuit de refroidissement	5-225
Pneus	5-225
Équipement hivernal	5-225
Conduite sur la neige ou sur la glace	5-226
Chauffe-moteur (selon l'équipement)	5-226

PRÉCAUTIONS POUR LE DÉMARRAGE ET LA CONDUITE

AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Ne laissez pas non plus les animaux de compagnie sans surveillance. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.
- Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.

GAZ D'ÉCHAPPEMENT (monoxyde de carbone)

AVERTISSEMENT

- Évitez d'inhaler les gaz d'échappement, car ils contiennent du monoxyde de carbone, une substance incolore et inodore. Le monoxyde de carbone est un produit dangereux qui peut causer des évanouissements, voire entraîner la mort.
- Si vous pensez que des vapeurs d'échappement pénètrent dans le véhicule, conduisez avec toutes les glaces complètement ouvertes et faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.
- Ne faites pas tourner le moteur dans un endroit fermé tel qu'un garage.
- Ne stationnez pas votre véhicule en laissant le moteur en marche, peu importe la durée de votre absence.
- Maintenez les déflecteurs arrière, les hayons, les portières et les couvercles de coffre (selon l'équipement) fermés lorsque vous conduisez afin de prévenir l'infiltration des gaz d'échappement dans l'habitacle.

Si vous devez conduire en laissant un de ces éléments ouverts, prenez les précautions suivantes :

1. Ouvrez toutes les glaces.
 2. Tournez le bouton de recirculation d'air  à la position hors fonction et la commande du ventilateur à la position de vitesse élevée, pour faire circuler l'air.
- Si vous devez acheminer des câbles électriques ou d'autres connexions de la remorque par le joint du hayon ou par la carrosserie, suivez les recommandations du fabricant pour prévenir la pénétration de monoxyde de carbone dans le véhicule.
 - Une vérification du système d'échappement et de la carrosserie doit être effectuée par un mécanicien qualifié lorsque :
 - a. le véhicule est soulevé pour l'entretien;
 - b. vous croyez que des vapeurs d'échappement s'infiltrent dans l'habitacle;
 - c. vous avez noté un changement au niveau du bruit émis par le système d'échappement;

d. le système d'échappement, le soubassement ou l'arrière du véhicule ont subi des dommages à la suite d'un accident.

CATALYSEUR TRIFONCTIONNEL

Le système d'échappement de votre véhicule contient un dispositif antipollution appelé catalyseur trifonctionnel. Afin de favoriser la réduction des émissions polluantes, les gaz d'échappement sont brûlés à des températures très élevées dans le catalyseur trifonctionnel.

AVERTISSEMENT

- **Les gaz d'échappement et le système d'échappement sont très chauds. Éloignez les personnes, les animaux et les matières inflammables des composants du système d'échappement.**
- **N'immobilisez pas et ne stationnez pas votre véhicule sur une surface recouverte de matières inflammables comme du gazon sec, de vieux papiers ou des chiffons. Ces matières pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.**

MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'essence au plomb. Les dépôts générés par l'essence au plomb compromettent considérablement la capacité du catalyseur trifonctionnel à réduire les polluants d'échappement.**
- **Faites régulièrement effectuer des mises au point de votre moteur. Des anomalies au niveau de l'allumage, de l'injection de carburant ou des circuits électriques peuvent laisser pénétrer du carburant trop riche dans le catalyseur trifonctionnel et faire surchauffer celui-ci. Il ne faut pas continuer de conduire votre véhicule en cas de ratés d'allumage du moteur ou si vous remarquez une nette perte de rendement ou d'autres anomalies de fonctionnement. Faites inspecter votre véhicule immédiatement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

- **Évitez de conduire le véhicule lorsque le niveau de carburant est très bas. Une panne sèche peut provoquer des ratés d'allumage du moteur et endommager le catalyseur trifonctionnel.**
- **Ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à un régime trop élevé pendant qu'il se réchauffe.**
- **Ne tentez pas de faire démarrer le moteur de votre véhicule en poussant ce dernier ou en le remorquant.**

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Vérifiez la pression de tous les pneus, y compris le pneu de secours (selon l'équipement) une fois par mois, à froid, puis gonflez-les à la pression recommandée par le constructeur du véhicule sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de taille différente que celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devriez déterminer la pression de gonflage appropriée pour ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus qui allume un témoin d'avertissement de basse pression des pneus lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Par conséquent, si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier vos quatre pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite sur un pneu considérablement dégonflé fait surchauffer le pneu, ce qui peut entraîner une défaillance du pneu. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus pour indiquer que le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus est combiné au témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis il demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du véhicule tant que l'anomalie persiste. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas détecter ni signaler de basses pressions. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris l'installation de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après avoir remplacé un pneu ou une roue pour vous assurer que les pneus de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Renseignements additionnels :

- Lors de l'utilisation d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne surveille pas la pression de la roue de secours.
- Le système de surveillance de la pression des pneus n'est actif que lorsque le véhicule roule à plus de 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce système peut ne pas détecter la chute soudaine de la pression d'un pneu (par exemple, la crevaison d'un pneu pendant la conduite).
- Même si vous avez réglé la pression des pneus, le témoin d'avertissement de basse pression des pneus ne s'éteint pas automatiquement. Une fois la pression des pneus réglée à la pression recommandée, il faudra rouler à plus de 25 km/h (16 mi/h) pour activer le système de surveillance de la pression des pneus et désactiver le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Utilisez un manomètre pour pneus pour vérifier la pression des pneus.

- L'avertissement « Pression de pneu. Ajouter air » s'affiche à l'écran multifonction lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume et qu'une basse pression des pneus est détectée. L'avertissement « Pression de pneu Ajouter air » disparaît lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'éteint.
- Le message d'avertissement « Pression de pneu. Ajouter air » s'affiche chaque fois que le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (marche) tant que le témoin d'avertissement de basse pression des pneus demeure allumé.
- L'avertissement « Pression de pneu. Ajouter air » ne s'affiche pas si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pour indiquer une anomalie du système de surveillance de la pression des pneus.
- La pression des pneus augmente et diminue en fonction de la chaleur engendrée par les conditions de fonctionnement du véhicule et la température extérieure. Ne réduisez pas la pression des pneus après avoir conduit le véhicule, car la pression des pneus augmente après la conduite. Une température extérieure basse peut refroidir l'air à l'intérieur du

pneu, ce qui peut causer une diminution de la pression de gonflage du pneu. Cela peut causer l'activation du témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si le témoin s'allume, vérifiez la pression de tous les pneus.

- L'étiquette d'information sur les pneus et la charge est apposée dans l'ouverture de la portière du conducteur.
- Vous pouvez aussi vérifier la pression de tous les pneus (sauf le pneu de la roue secours) à l'écran multifonction. L'ordre d'affichage de pression des pneus correspond à l'ordre réel de position des pneus.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez « Témoin d'avertissement de basse pression des pneus » (p. 2-21) et « Système de surveillance de la pression des pneus » (p. 6-3).

AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**

- **Si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pendant la conduite, évitez de braquer le volant ou de freiner brusquement, ralentissez, dirigez-vous vers un endroit sécuritaire et immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, pour ainsi désactiver le témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Si vous avez un pneu crevé, montez la roue de secours dès que possible. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Pneu crevé » (p. 6-3).**

- Lors de l'utilisation d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, lorsqu'une roue de secours est montée ou lorsqu'une roue est remplacée, la pression des pneus n'est pas indiquée, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas et le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignote pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites remplacer vos pneus ou réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.
- N'injectez aucun produit d'étanchéité pour pneu, liquide ou en aérosol, dans les pneus. Le fonctionnement des capteurs de pression des pneus pourrait s'en trouver compromis.

MISE EN GARDE

- **Le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement lorsque les roues sont munies de chaînes antidérapantes ou lorsque la neige les recouvre complètement.**
- **N'installez pas de pellicule métallisée ou d'autre pièce en métal (antenne, etc.) sur les glaces. Cela peut nuire à la réception des signaux des capteurs de pression des pneus, et le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionnera pas correctement.**

Certains dispositifs et émetteurs pourraient entraver temporairement le fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus et provoquer l'allumage du témoin d'avertissement de basse pression des pneus.

Exemples :

- Des équipements ou des dispositifs électriques situés à proximité du véhicule qui utilisent des fréquences radio proches de celles du système.

- Un émetteur utilisant des fréquences radio proches de celles du système qui se trouve dans l'habitacle ou à proximité du véhicule.
- Un ordinateur (ou un autre équipement similaire) ou un convertisseur continu-alternatif est utilisé dans l'habitacle ou à proximité du véhicule.

Le témoin d'avertissement de basse pression des pneus peut s'allumer dans les cas suivants :

- Si le véhicule est équipé d'une roue ou d'un pneu dépourvu du système de surveillance de la pression des pneus.
- Si le système de surveillance de la pression des pneus a été remplacé et le code d'identification n'a pas été enregistré.
- Si la roue n'est pas recommandée par NISSAN.

Avertissement de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

REMARQUE :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Cet appareil contient des émetteurs/récepteurs exempts de licence qui sont conformes aux normes RSS d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence. (2) Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité

Lorsque vous gonflez un pneu insuffisamment gonflé, le système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité fournit des signaux visuels et sonores à l'extérieur du véhicule pour vous aider à gonfler les pneus à la pression à FROID recommandée.

Configuration du véhicule

1. Stationnez le véhicule dans un endroit sûr et de niveau.
2. Serrez le frein de stationnement et appuyez sur le bouton de stationnement pour passer à la position P (stationnement).
3. Placez le commutateur d'allumage en position ON (marche). Ne faites pas démarrer le moteur.

Fonctionnement

1. Gonflez le pneu.
2. Après quelques secondes, les feux de détresse commencent à clignoter.
3. Lorsque la pression désignée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois et les feux de détresse cessent de clignoter.
4. Effectuez les étapes ci-dessus pour chaque pneu.
 - Si le pneu est trop gonflé d'environ 30 kPa (4 lb/po²), l'avertisseur sonore retentit et les feux de détresse clignotent trois fois. Pour corriger la pression, appuyez brièvement sur le pointeau de la tige de soupape du

pneu pour relâcher la pression. Lorsque la pression atteint la pression désignée, l'avertisseur sonore retentit une fois.

- Si les feux de détresse ne clignotent pas dans les 15 secondes environ après le début du gonflage, la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est pas fonctionnelle.
- Le système de surveillance de la pression des pneus n'active pas la fonction d'alerte de gonflage facilité dans les conditions suivantes :
 - Dans le cas d'interférences provenant d'un dispositif externe ou d'un émetteur.
 - La pression d'air de l'appareil de gonflage n'est pas suffisante pour permettre le gonflage du pneu.
 - Une anomalie est présente dans le système de surveillance de la pression des pneus.
 - L'avertisseur sonore ou les feux de détresse sont défectueux.
 - Le code d'identification du capteur de pression du pneu n'est pas enregistré dans le système.
 - La pile du capteur de pression du pneu est faible.

- Si la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est pas fonctionnelle en raison d'interférences au système de surveillance de la pression des pneus, avancez ou reculez le véhicule d'environ 1 m (3 pi) et essayez de nouveau.

Si la fonction d'alerte de gonflage facilité n'est toujours pas fonctionnelle, utilisez alors un manomètre pour pneus.

PRÉCAUTIONS DE CONDUITE SUR ROUTE ET HORS ROUTE

Le taux de renversement des véhicules utilitaires est beaucoup plus élevé que celui des autres véhicules.

Les véhicules utilitaires ont une garde au sol plus élevée que les voitures de tourisme, ce qui les rend aptes à diverses applications sur route et hors route. Mais leur centre de gravité est, de ce fait, plus élevé que celui des véhicules ordinaires. Un des avantages qu'offre une garde au sol plus élevée est une meilleure visibilité de la route, ce qui permet d'anticiper les problèmes. Par contre, les véhicules utilitaires ne sont pas conçus pour prendre les virages aussi rapidement que les véhicules à deux roues motrices classiques, pas plus d'ailleurs que les voitures sport surbaissées ne sont conçues pour faire face avec

succès aux conditions hors route. Dans la mesure du possible, évitez les virages brusques à grande vitesse. Comme dans le cas de tout autre véhicule de ce type, une conduite inappropriée peut mener à une perte de maîtrise et à un renversement.

En cas de renversement, les risques de blessures mortelles sont accrus pour les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Mesures de sécurité pour la conduite » (p. 5-14).

POUR ÉVITER LES COLLISIONS ET LES RENVERSEMENTS

AVERTISSEMENT

Si ce véhicule n'est pas conduit de façon prudente et sécuritaire, une perte de maîtrise du véhicule ou un accident peut survenir.

Faites preuve de vigilance et conduisez prudemment en tout temps. Respectez le code de la sécurité routière. Évitez la vitesse excessive, les virages à haute vitesse et les coups de volant parce que ces comportements peuvent vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Comme c'est le cas pour tout autre véhicule, une perte de maîtrise peut vous faire entrer en collision avec d'autres véhicules ou des objets. Le véhicule peut également se renverser, particulièrement si la perte de maîtrise entraîne un dérapage latéral.

Évitez de conduire lorsque vous êtes fatigué et restez attentif en tout temps. Ne conduisez jamais si vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue (y compris les médicaments avec ou sans ordonnance qui causent de la somnolence). Bouclez toujours votre ceinture de sécurité, conformément aux instructions du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel, et exigez que les autres passagers de votre véhicule fassent de même.

Les ceintures de sécurité contribuent à réduire les risques de blessures en cas de collision ou de renversement.

En cas de renversement, les risques de blessures mortelles sont accrus pour les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture.

RÉCUPÉRATION D'UN VÉHICULE HORS ROUTE

Pendant la conduite, les roues du côté droit ou du côté gauche peuvent involontairement quitter la chaussée. En pareil cas, conservez la maîtrise du véhicule conformément à la procédure ci-dessous. Notez que cette procédure ne sert que de guide général. Le véhicule doit être conduit en fonction de l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

1. Demeurez calme et ne réagissez pas de façon excessive.
2. Ne serrez pas les freins.
3. Tenez fermement le volant des deux mains et tentez de maintenir une trajectoire directe.
4. Au moment opportun, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour graduellement ralentir le véhicule.
5. Si aucun obstacle ne croise votre trajectoire, dirigez le véhicule pour qu'il suive la route pendant que le véhicule ralentit. Ne tentez pas de revenir sur la chaussée avant que la vitesse du véhicule soit réduite.

6. Lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité, tournez graduellement le volant jusqu'à ce que les deux pneus reviennent sur la chaussée. Lorsque tous les pneus se trouvent sur la chaussée, dirigez le véhicule pour qu'il demeure dans la voie appropriée..

- Si vous décidez qu'il est impossible de revenir sur la chaussée en toute sécurité en raison de l'état du véhicule, de la route ou de la circulation, ralentissez graduellement le véhicule pour l'immobiliser en lieu sûr hors route.

PERTE RAPIDE DE PRESSION D'AIR

Une perte rapide de pression d'air ou un éclatement peut survenir si le pneu est crevé ou s'il a été endommagé en heurtant un trottoir ou un nid de poule. Une perte rapide de pression d'air peut aussi être provoquée par la conduite sur des pneus insuffisamment gonflés.

Une perte rapide de pression d'air peut nuire à la tenue de route et à la stabilité du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées.

Contribuez à prévenir toute perte rapide de pression d'air en conservant la pression d'air appropriée et en faisant un examen

visuel des pneus pour vous assurer de l'absence d'usure et de dommages. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » (p. 8-32). Si un pneu perd rapidement de l'air ou éclate pendant la conduite, conservez la maîtrise du véhicule en suivant la procédure ci-dessous. Notez que cette procédure ne sert que de guide général. Le véhicule doit être conduit en fonction de l'état du véhicule, de la route et de la circulation.



AVERTISSEMENT

Les actions suivantes peuvent accroître le risque de perdre la maîtrise du véhicule en cas de perte soudaine de pression d'air d'un pneu. La perte de maîtrise du véhicule peut provoquer une collision et causer des blessures.

- **Le véhicule se déplace généralement dans la direction du pneu crevé.**
- **Ne serrez pas rapidement les freins.**
- **Ne relâchez pas rapidement la pédale d'accélérateur.**
- **Ne tournez pas rapidement le volant.**

1. Demeurez calme et ne réagissez pas de façon excessive.
2. Tenez fermement le volant des deux mains et tentez de maintenir une trajectoire directe.
3. Au moment opportun, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour graduellement ralentir le véhicule.
4. Dirigez graduellement le véhicule en lieu sûr hors de la route et à l'écart de la circulation dans la mesure du possible.
5. Serrez légèrement la pédale de frein pour graduellement immobiliser le véhicule.
6. Allumez les feux de détresse et communiquez avec un service d'assistance routière pour faire changer le pneu. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remplacement d'un pneu crevé » (p. 6-4).

CONDUITE ET CONSOMMATION D'ALCOOL OU DE DROGUES

AVERTISSEMENT

Ne conduisez jamais lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. La présence d'alcool dans le sang réduit la coordination des mouvements, augmente le temps de réaction et fausse le jugement. Si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool, vous augmentez vos risques d'être impliqué dans un accident avec blessures. De plus, l'alcool pourrait accroître la gravité de vos blessures en cas d'accident.

NISSAN s'engage à construire des véhicules sécuritaires. Toutefois, même le véhicule le plus sécuritaire peut représenter un danger si son conducteur a consommé de l'alcool avant de prendre la route. Chaque année, des milliers de personnes sont blessées ou tuées dans des collisions impliquant des conducteurs qui ont consommé de l'alcool. Même si les lois relatives aux quantités d'alcool pouvant être consommées diffèrent selon les territoires, il est évident que l'alcool a des effets différents

d'une personne à l'autre, effets sous-estimés par la plupart des gens.

N'oubliez pas que l'alcool et la conduite ne font pas bon ménage! Cela s'applique également aux drogues (médicaments avec ou sans ordonnance) et drogues illégales. Ne prenez jamais le volant si vos capacités de conduite sont compromises par l'alcool, les drogues ou par toute condition physique susceptible de modifier votre comportement au volant.

MESURES DE SÉCURITÉ POUR LA CONDUITE

La conception de votre véhicule NISSAN vous permet de l'utiliser sur la route ou hors route. Cependant, contrairement aux véhicules hors route classiques, votre véhicule NISSAN est conçu principalement pour une utilisation dans le cadre des loisirs. Évitez donc de traverser des nappes profondes d'eau ou de boue.

N'oubliez pas qu'il est plus difficile de rouler sur de mauvaises routes ou de se dégager de la neige ou de la boue profonde avec un véhicule à deux roues motrices qu'avec un véhicule en mode 4WD (quatre roues motrices).

Veillez suivre les consignes suivantes :

AVERTISSEMENT

- Le patinage des roues avant sur des surfaces glissantes peut entraîner l'affichage du message d'avertissement de transmission intégrale et le passage automatique du mode 4WD (quatre roues motrices) au mode 2WD (deux roues motrices). Ceci pourrait réduire l'adhérence. Soyez particulièrement prudent lorsque vous tractez une remorque (modèles en mode 4WD (quatre roues motrices)).
- Lorsque vous roulez hors route, conduisez prudemment et évitez les zones dangereuses. Chaque occupant du véhicule doit être correctement assis et porter sa ceinture de sécurité. De cette façon, vos passagers et vous-même serez bien retenus lorsque le véhicule roulera en terrain accidenté.
- Ne conduisez pas perpendiculairement à une pente raide. Montez ou descendez-la plutôt de front. Les véhicules tout-terrain peuvent se renverser plus facilement sur les côtés que vers l'avant ou vers l'arrière.

- Certaines pentes peuvent se révéler trop raides pour votre véhicule. Si vous tentez de les monter, le moteur de votre véhicule risque de caler. Si vous tentez de les descendre, il se peut que vous ne soyez pas en mesure de maîtriser votre vitesse. Si vous tentez de les traverser perpendiculairement, votre véhicule risque de se renverser.
- Ne passez pas d'un rapport à un autre lorsque vous descendez une pente, car vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule.
- Faites preuve de vigilance lorsque vous conduisez jusqu'au sommet d'une pente. L'autre versant peut être très abrupt ou présenter d'autres dangers qui risquent de causer un accident.
- Si le moteur cale dans une côte abrupte ou si vous ne pouvez pas vous rendre jusqu'en haut, n'essayez jamais de faire demi-tour. Votre véhicule risque de se renverser. Engagez toujours la marche arrière (R) pour reculer en ligne droite et utilisez les freins pour maîtriser votre vitesse.

- Si vous freinez de façon intensive en descente, les freins peuvent finir par s'échauffer et s'évanouir, ce qui peut contribuer à vous faire perdre la maîtrise du véhicule et provoquer un accident. Servez-vous des freins avec modération et utilisez plutôt un rapport de vitesse inférieur pour ralentir le véhicule.
- Des bagages mal fixés peuvent être projetés pendant la conduite en terrain accidenté. Fixez fermement tous les bagages chargés afin d'éviter qu'ils ne soient projetés vers l'avant et que vos passagers et vous ne subissiez des blessures.
- Installez les bagages lourds dans l'aire de chargement en les poussant vers l'avant du véhicule et en évitant le plus possible de les empiler. N'équipez pas votre véhicule de pneus plus larges que ceux recommandés dans ce manuel, car des pneus trop larges pourraient provoquer un capotage de votre véhicule.

- Ne tenez pas votre volant par son rebord intérieur ou par ses branches lorsque vous conduisez hors route. Le volant pourrait bouger soudainement et vous blesser les mains. Tenez-le plutôt par son rebord extérieur.
- Avant de démarrer le véhicule, assurez-vous que le conducteur et tous les passagers ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Laissez toujours les carpettes en place lorsque vous conduisez, car le plancher peut devenir chaud.
- Réduisez votre vitesse en présence de forts vents latéraux. Étant donné que votre véhicule NISSAN a un centre de gravité plus élevé, il est plus susceptible de réagir à de tels vents. En conduisant moins vite, vous conserverez une meilleure maîtrise de votre véhicule.
- Ne conduisez pas dans des conditions qui exigent de dépasser la capacité nominale des pneus, même lorsque le mode 4WD (4 roues motrices) est engagé.

- Pour les véhicules en mode 4WD (quatre roues motrices), ne tentez pas de soulever deux des roues du sol et de passer une gamme de marche avant ou la marche arrière lorsque le moteur tourne. Vous pourriez ainsi endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.
- Ne contrôlez jamais un véhicule à quatre roues motrices sur un dynamomètre conçu pour un véhicule à deux roues motrices (tel qu'utilisé dans certaines provinces ou dans certains États pour les contrôles antipollution) ou un autre équipement semblable, même si les deux autres roues sont soulevées du sol. Avant de soumettre votre véhicule au dynamomètre, assurez-vous d'informer le personnel du centre de contrôle qu'il s'agit d'un modèle en mode 4WD (quatre roues motrices). L'utilisation d'un équipement d'essai inadapté pourrait endommager les organes de transmission du véhicule,

ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.

- Lorsqu'une roue est soulevée du sol en raison d'une surface qui n'est pas de niveau, ne faites pas patiner la roue de façon excessive.
- L'accélération rapide, les virages serrés ou les freinages brusques peuvent vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.
- Autant que possible, évitez les virages brusques, surtout à grande vitesse. Le centre de gravité de votre véhicule NISSAN est plus élevé que celui d'une voiture de tourisme. Le véhicule n'est pas conçu pour négocier un virage aux mêmes vitesses que les voitures de tourisme.
- Si vous ne tenez pas compte de cette différence, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule qui pourrait alors se retourner.
- Utilisez toujours des pneus des mêmes types, dimensions, marque, construction (à carcasse diagonale, à carcasse diagonale ceinturée ou à carcasse radiale) et dessin de bande de roulement sur les quatre roues.

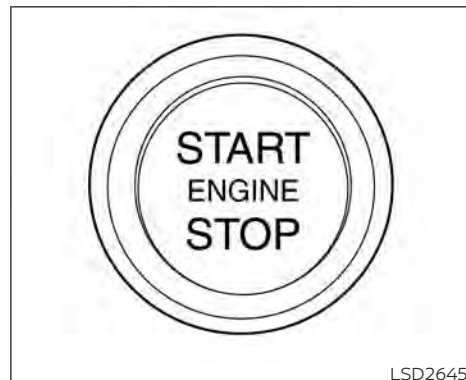
COMMUTATEUR D'ALLUMAGE À BOUTON-POUSOIR

Installez des chaînes antidérapantes sur les roues avant lorsque vous roulez sur des routes glissantes et conduisez prudemment.

- Assurez-vous de vérifier les freins juste après avoir conduit dans la boue ou dans l'eau. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Circuit de freinage » (p. 5-199).
- Évitez de stationner votre véhicule sur des côtes abruptes. Si vous sortez du véhicule et si celui-ci roule vers l'avant, vers l'arrière ou de côté, vous pourriez être blessé.
- Des entretiens plus fréquents seront nécessaires si, en conduite hors route, du sable, de la boue ou de l'eau atteint la hauteur des entretoises des roues de votre véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Éléments d'entretien supplémentaires en cas de conditions de fonctionnement difficiles » (p. 9-8).

AVERTISSEMENT

N'enfoncez pas le commutateur d'allumage par bouton-poussoir lorsque vous roulez, sauf en cas d'urgence. (Le moteur s'arrête lorsque le commutateur d'allumage est enfoncé rapidement trois fois ou lorsque le commutateur d'allumage est maintenu enfoncé pendant deux secondes.) Si le moteur s'arrête pendant la conduite, il peut en résulter une collision et des blessures graves.



Lorsque vous appuyez sur le commutateur d'allumage à bouton-poussoir sans enfoncer la pédale de frein, le commutateur d'allumage s'allume.

Appuyez sur le centre du commutateur d'allumage :

- une fois pour la position ON (marche);
- deux fois pour la position OFF (hors fonction).

Le commutateur d'allumage revient automatiquement à la position LOCK (antivol-verrouillé) lorsqu'une portière est ouverte ou fermée et que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction).

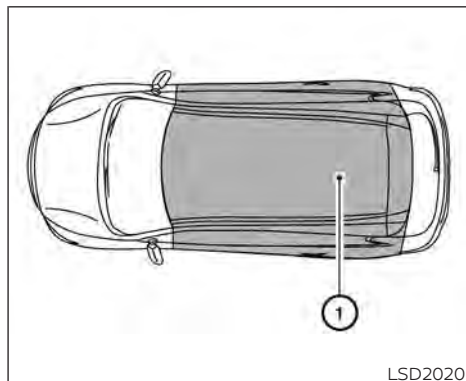
S'il n'est pas possible de placer le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction), observez les étapes suivantes :

1. Appuyez sur le bouton de stationnement pour passer à la position P (stationnement).
2. Enfoncez le commutateur d'allumage. La position du commutateur d'allumage passera à ON (marche).
3. Enfoncez de nouveau le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).

Vous pouvez déplacer le levier de vitesse hors de la position P (stationnement) lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (marche) et que la pédale de frein est enfoncée.

Si la batterie du véhicule est déchargée, le commutateur d'allumage ne peut pas être déplacé de la position LOCK (antivol-verrouillé).

Certains témoins et avertissements s'afficheront à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).



PORTÉE

La clé intelligente est fonctionnelle seulement lorsqu'elle se trouve au sein de la portée précisée.

Lorsque la pile de la clé intelligente est presque déchargée ou que de puissantes ondes radioélectriques sont transmises ou du bruit est émis à proximité, la portée du système de clé intelligente est réduite et la clé intelligente peut ne pas fonctionner correctement.

Sous réserve que la clé intelligente se trouve à la portée appropriée, même une personne qui n'a pas en la possession peut pousser le commutateur d'allumage pour démarrer le moteur.

La portée de la fonction de démarrage du moteur englobe l'intérieur du véhicule seulement ①.

- L'aire de chargement n'est pas comprise dans la portée, mais la clé intelligente peut tout de même fonctionner.
- La clé intelligente peut ne pas fonctionner si vous la placez sur le tableau de bord, dans la boîte à gants, dans le bac de rangement ou dans un vide-poche de portière.
- La clé intelligente peut fonctionner si elle est placée près de la portière ou de la glace à l'extérieur du véhicule.

POSITIONS DU COMMUTATEUR D'ALLUMAGE PAR BOUTON-POUSOIR

LOCK (antivol-verrouillé) (position de stationnement normale)

Le commutateur d'allumage ne peut être verrouillé qu'en position d'antivol-verrouillé.

Le commutateur d'allumage se déverrouille s'il est poussé à la position ON (marche) lorsque vous êtes en possession de la clé intelligente.

Le commutateur d'allumage se verrouille lorsqu'une des portières est ouverte ou fermée alors qu'il se trouve hors fonction.

ON (position normale de fonctionnement)

Dans cette position, le système d'allumage et les accessoires électriques sont mis en fonction.

La position ON (marche) comporte une protection antidécharge qui met le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction), si le véhicule ne roule pas, après une certaine période.

La protection antidécharge s'annule si le moteur est démarré.

MISE EN GARDE

Ne laissez pas le commutateur d'allumage à la position ON (marche) pour une période prolongée lorsque le moteur ne tourne pas. La batterie pourrait se décharger.

OFF (hors fonction)

Le commutateur d'allumage passe à la position OFF (hors fonction) lorsque vous coupez le moteur à l'aide du commutateur. Aucune partie du commutateur d'allumage ne s'allume.

AUTO ACC (accessoires-automatique) :

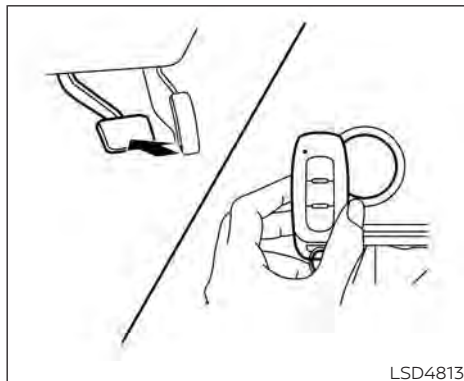
Lorsque vous placez le véhicule à la position P (stationnement), coupez le contact et retirez la clé intelligente, vous pouvez encore écouter la radio pendant un certain temps ou jusqu'à ce que la portière du conducteur s'ouvre.

Après un certain temps, les fonctions telles que la radio, la navigation (selon l'équipement) et le système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} peuvent être redémarrées pour une durée de 30 minutes en activant la chaîne stéréophonique (consultez le manuel du conducteur de Nissan Connect^{MD} séparé) ou en appuyant sur le bouton de DÉVERROUILLAGE de la clé intelligente.

COUPURE DU MOTEUR EN CAS D'URGENCE

Pour couper le moteur en cas d'urgence pendant la conduite, effectuez les étapes suivantes :

- Appuyez rapidement sur le commutateur d'allumage trois fois consécutives en moins d'une seconde et demie; ou
- Maintenez le commutateur d'allumage enfoncé pendant plus de deux secondes.



DÉCHARGE DE LA PILE DE LA CLÉ INTELLIGENTE NISSAN INTELLIGENT KEY^{MD}

Si la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} est déchargée, ou si les conditions environnementales nuisent au fonctionnement de la clé intelligente, faites démarrer le moteur en suivant la procédure suivante :

1. Appuyez sur le bouton de stationnement pour passer à la position P (stationnement).

2. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
3. Touchez le commutateur d'allumage avec la clé intelligente comme illustré. (Un carillon retentit.)

Après exécution de l'étape 3, lorsque vous appuyez sur le commutateur d'allumage sans enfoncer la pédale de frein, la position du commutateur d'allumage passe à ON (marche).

4. Appuyez sur le commutateur d'allumage tout en enfonçant la pédale de frein dans les dix secondes suivant le retentissement du carillon. Le moteur se met en marche.

REMARQUE :

- **Lorsque le commutateur d'allumage est enfoncé à la position ON (marche) ou lorsque le moteur est démarré au moyen de la procédure indiquée ci-dessus, le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente s'affiche à l'écran multifonction quand la clé se trouve à l'intérieur du véhicule. Cette condition est normale. Pour éteindre le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente, touchez de nouveau le commutateur d'allumage avec la clé intelligente.**

- **Si le témoin de décharge de la pile de la clé intelligente s'affiche, remplacez la pile aussitôt que possible. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remplacement de la pile » (p. 8-28).**

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Le système antidémarrage du véhicule NISSAN empêche le démarrage du moteur si une clé non programmée dans ce dispositif est utilisée.

Si on se sert d'une clé programmée et que le moteur refuse quand même de démarrer (par exemple, en présence d'interférences causées par une autre clé programmée, par un dispositif pour poste de péage automatisé ou par un dispositif de paiement automatique se trouvant sur votre porte-clés), procédez comme suit :

1. Laissez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) pendant environ cinq secondes.
2. Tournez-le ensuite à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) et attendez environ 10 secondes.

AVANT DE DÉMARRER LE MOTEUR

3. Répétez les étapes 1 et 2.
4. Tentez de nouveau de faire démarrer le moteur au moyen de votre clé programmée NVIS tout en tenant le dispositif (ayant causé des interférences) à l'écart.

Si le moteur refuse toujours de démarrer, NISSAN vous recommande de placer votre clé programmée sur un autre porte-clés afin d'éviter les interférences causées par les autres dispositifs.

- Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve à proximité de votre véhicule.
- Vérifiez les niveaux de l'huile à moteur, du liquide de refroidissement, du liquide de frein ainsi que du liquide de lave-glace aussi fréquemment que possible ou, au minimum, à chaque ravitaillement.
- Vérifiez la propreté de toutes les glaces et de tous les phares.
- Vérifiez l'aspect et la condition des pneus en procédant à une inspection visuelle. Assurez-vous également que la pression de gonflage est adéquate.
- Verrouillez toutes les portières.
- Positionnez les sièges et réglez les appuie-tête.
- Réglez les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.
- Bouclez votre ceinture de sécurité et demandez à tous les autres occupants du véhicule de faire de même.
- En plaçant le commutateur d'allumage à la position ON (marche), vérifiez le fonctionnement des témoins. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoins d'avertissement, témoins et rappels sonores » (p. 2-13).

DÉMARRAGE DU MOTEUR

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Assurez-vous que le véhicule est à la position P (stationnement).

Vous devez avoir en votre possession la clé intelligente pour manœuvrer le commutateur d'allumage.

3. Enfoncez le commutateur d'allumage à bouton-poussoir à la position ON (marche). Appuyez sur la pédale de frein et enfoncez le commutateur d'allumage pour démarrer le moteur.

Pour faire démarrer le moteur immédiatement, appuyez brièvement sur le commutateur d'allumage tout en enfonçant la pédale de frein, peu importe la position du commutateur d'allumage.

- Lorsque le démarrage de votre moteur est très difficile, par temps très froid ou au redémarrage, enfoncez légèrement la pédale d'accélérateur (environ au tiers de sa course) et tout en la maintenant dans cette position, lancez le moteur. Relâchez la pédale d'accélérateur lorsque le moteur démarre.

- S'il est très difficile de démarrer le moteur parce que vous l'avez noyé, appuyez sur la pédale d'accélérateur à fond et maintenez-la enfoncée. Enfoncez le commutateur d'allumage par bouton-poussoir à la position ON (marche) pour faire démarrer le moteur. Après 5 à 6 secondes, enfoncez le commutateur d'allumage par bouton-poussoir à la position LOCK (antivol-verrouillé) pour interrompre le démarrage. Relâchez la pédale d'accélérateur. Avec la pédale d'accélérateur relâchée et la pédale de frein enfoncée, lancez de nouveau le moteur en appuyant sur le commutateur d'allumage. Si le moteur tourne, mais refuse de démarrer, répétez la procédure décrite ci-dessus.

MISE EN GARDE

N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 15 secondes à la fois. Si le moteur refuse de démarrer, enfoncez le commutateur d'allumage par bouton-poussoir à la position OFF (hors fonction) et attendez 10 secondes avant la prochaine tentative, sous peine d'endommager le démarreur.

4. Réchauffement :

Après le démarrage, laissez le moteur fonctionner au ralenti pendant au moins 30 secondes. Ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à un régime trop élevé pendant qu'il se réchauffe. Conduisez d'abord à vitesse modérée sur une courte distance, plus particulièrement s'il fait froid. Par temps froid, laissez le moteur tourner de deux à trois minutes au moins avant de l'arrêter. Le démarrage et l'arrêt du moteur sur une courte période peuvent rendre le véhicule plus difficile à démarrer.

5. Pour arrêter le moteur, appuyez sur le bouton de stationnement pour passer à la position P (stationnement) et enfoncez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).

REMARQUE :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

1. L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui déchargent la batterie lorsque le moteur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).

2. Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.

Dans ces cas, la batterie doit possiblement être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.

DÉMARRAGE À DISTANCE DU MOTEUR (selon l'équipement)

Si le véhicule est démarré au moyen du démarrage à distance du moteur, le commutateur d'allumage doit être placé à la position ON (marche) avant de pouvoir déplacer le levier de vitesse de la position P (stationnement). Pour mettre le commutateur d'allumage à la position ON (marche), suivez les étapes suivantes :

1. Assurez-vous que la clé intelligente est en votre possession.
2. Serrez le frein.
3. Enfoncez le commutateur d'allumage une fois à la position ON (marche).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD} » (p. 3-8).

CONDUITE DU VÉHICULE

MODE DE PROTECTION DU MOTEUR

Le moteur comporte un mode de protection pour réduire les risques de dommages si la température du liquide de refroidissement devient trop élevée (par exemple, lors de l'ascension de pentes abruptes avec de lourdes charges par température élevée, en tirant une remorque). Lorsque la température du moteur atteint un certain niveau :

- L'indicateur de température du liquide de refroidissement se déplacera vers la position H (élevée).
- La puissance du moteur pourra être réduite.
- La fonction de refroidissement du climatiseur pourra être automatiquement désactivée durant une courte période (le ventilateur continuera à fonctionner).

La puissance du moteur et, dans certaines conditions, la vitesse du véhicule diminueront. La vitesse du véhicule peut être contrôlée par l'accélérateur, mais le véhicule peut ne pas accélérer à la vitesse souhaitée. La boîte de vitesses effectue une rétrogradation ou un passage ascendant lorsque les points de changement de vitesse déterminés sont atteints. Vous pouvez également effectuer les passages manuellement.

À mesure que les conditions de conduite changent et que la température du liquide de refroidissement du moteur diminue, la vitesse du véhicule peut être augmentée en utilisant l'accélérateur et la fonction de refroidissement du climatiseur se remettra automatiquement en marche.

Le témoin de panne (MIL) peut également s'allumer si la température du liquide de refroidissement du moteur n'est pas réduite ou si la fonction de refroidissement du climatiseur ne se réactive pas. Si **seul** ce témoin demeure allumé, vous n'avez pas à faire remorquer votre véhicule, mais faites-le vérifier prochainement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin d'anomalie » (p. 2-23).



AVERTISSEMENT

Une surchauffe peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et de la vitesse du véhicule. Une vitesse inférieure à celle de la circulation fait augmenter les risques de collision. Soyez particulièrement prudent pendant la conduite. S'il n'est pas possible de maintenir une vitesse sécuritaire, rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sûr. Laissez le moteur revenir à sa température normale de fonctionnement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Si le moteur surchauffe » (p. 6-15).



MISE EN GARDE

Le fait de laisser le moteur tourner alors que le témoin de pression d'huile moteur est allumé peut très rapidement provoquer de graves dommages au moteur. De tels dommages ne sont pas couverts par la garantie. Mettez le moteur à l'arrêt dès qu'il vous est possible de le faire en toute sécurité.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENT

- N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur lorsque vous passez des positions P (stationnement) ou N (point mort) aux positions R (marche arrière), D (marche avant) ou M (manuel). Ne relâchez la pédale de frein qu'une fois le levier sélecteur en position. Le fait de ne pas respecter ces instructions peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer un accident.
- Le régime de ralenti d'un moteur froid est élevé. Faites preuve de prudence lorsque vous engagez une vitesse en marche avant ou en marche arrière avant que le moteur se soit réchauffé.
- Ne rétrogradez pas brusquement sur une chaussée glissante. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule.

- Ne déplacez jamais le levier en position P (stationnement) ou R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant et en position P (stationnement) ou D (marche avant) lorsqu'il se déplace en marche arrière. Ceci pourrait causer un accident ou endommager la boîte de vitesses.

MISE EN GARDE

- Pour éviter un dommage éventuel à votre véhicule, lorsque vous arrêtez le véhicule dans une côte ascendante, ne retenez pas le véhicule en position en enfonçant la pédale d'accélérateur. Utilisez plutôt la pédale de frein.
- Sauf en cas d'urgence, ne déplacez pas le levier de vitesses à la position N (point mort) lorsque vous conduisez. La conduite en mode de roue libre lorsque la boîte de vitesses est à la position N (point mort) risque d'endommager gravement la boîte de vitesses.

- **FAITES RÉCHAUFFER LE MOTEUR** – En raison des régimes de ralenti plus élevés, le moteur est froid. Il faut faire preuve d'une extrême prudence lors du passage du levier de vitesses à une position de conduite immédiatement après le démarrage du moteur.

La boîte de vitesses automatique de votre véhicule est électroniquement commandée pour produire un rendement optimal et un fonctionnement régulier.

Vous trouverez aux pages suivantes les procédures de fonctionnement recommandées pour ce type de boîte de vitesses. Pour obtenir un rendement maximal de votre véhicule et profiter au maximum de sa conduite, suivez ces procédures.

Afin de protéger la boîte de vitesses automatique, le couple du moteur pourrait être automatiquement réduit si son régime augmente brusquement lors de la conduite sur des chaussées glissantes ou lors d'un contrôle du véhicule sur dynamomètre.

Démarrage du véhicule

1. Après avoir démarré le moteur, enfoncez complètement la pédale de frein avant de déplacer le levier de vitesse hors de la position P (stationnement).

Cette boîte de vitesses automatique est conçue pour qu'il soit nécessaire d'enfoncer la pédale de frein avant de déplacer le levier sélecteur de la position P (stationnement) à un autre rapport de marche avant lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) et le placer dans une autre position si le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction).

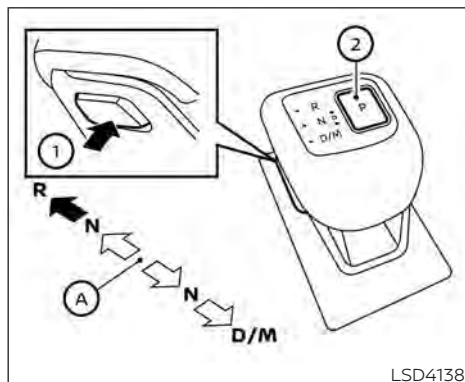
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée et déplacez le levier sélecteur dans une position de marche avant.
3. Desserrez le frein de stationnement et relâchez la pédale de frein, puis laissez le véhicule entamer graduellement son déplacement.

AVERTISSEMENT

- **N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur lorsque vous passez des positions P (stationnement) ou N (point mort) aux positions R (marche arrière), D (marche avant) ou M (manuel). Ne relâchez la pédale de frein qu'une fois le levier sélecteur en position. Le fait de ne pas respecter ces instructions peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer un accident.**
- **Le régime de ralenti d'un moteur froid est élevé. Faites preuve de prudence lorsque vous engagez une vitesse en marche avant ou en marche arrière avant que le moteur se soit réchauffé.**
- **Ne rétrogradez pas brusquement sur une chaussée glissante. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule.**
- **Ne déplacez jamais le levier en position P (stationnement) ou R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant et en position P (stationnement) ou D (marche avant) lorsqu'il se déplace en marche arrière. Ceci pourrait causer un accident ou endommager la boîte de vitesses.**

MISE EN GARDE

- **Pour éviter un dommage éventuel à votre véhicule, lorsque vous arrêtez le véhicule dans une côte ascendante, ne retenez pas le véhicule en position en enfonçant la pédale d'accélérateur. Utilisez plutôt la pédale de frein.**
- **Sauf en cas d'urgence, ne déplacez pas le levier de vitesses à la position N (point mort) lorsque vous conduisez. La conduite en mode de roue libre lorsque la boîte de vitesses est à la position N (point mort) risque d'endommager gravement la boîte de vitesses.**
- **FAITES RÉCHAUFFER LE MOTEUR – En raison des régimes de ralenti plus élevés, le moteur est froid. Il faut faire preuve d'une extrême prudence lors du passage du levier de vitesses à une position de conduite immédiatement après le démarrage du moteur.**



LSD4138

Changement des vitesses

Ⓐ Position de repos (position centrale)



Enfoncez le bouton ① pour déplacer le levier sélecteur.



Déplacez le levier sélecteur sans appuyer sur le bouton ①.

Comment passer à chaque position

Le commutateur d'allumage doit être à la position ON (marche) et le frein doit être enfoncé.

• Passer en STATIONNEMENT

Appuyez sur le bouton de stationnement ②

• Passer à la MARCHÉ ARRIÈRE

1. Appuyez sur le bouton ① du levier sélecteur
2. Déplacez le levier sélecteur de la position d'origine à la position R (marche arrière)

• Passer au POINT MORT

- Depuis P (stationnement) et D (conduite) Sans appuyer sur le bouton du levier sélecteur, poussez le levier sélecteur vers l'avant (1 cran) à partir de la position de repos et maintenez-le pendant 0,5 seconde.
- De P (stationnement) et R (marche arrière) Sans appuyer sur le bouton du levier sélecteur, tirez le levier sélecteur vers l'arrière (1 cran) depuis la position de repos et maintenez-le pendant 0,5 seconde.

• Passer à la MARCHÉ AVANT

Tirez sur le levier sélecteur de la position de repos jusqu'à la position D (conduite)

Assurez-vous que le véhicule est à la position voulue en vérifiant le témoin de changement de vitesse, situé sur le levier de vitesse ou dans l'écran multifonction.



AVERTISSEMENT

Serrez le frein de stationnement électrique si le levier sélecteur est en prise alors que le moteur ne tourne pas. Sinon, le véhicule risque de se déplacer ou de rouler inopinément et d'entraîner de graves blessures ou des dommages matériels importants.



MISE EN GARDE

- Utilisez les positions P (stationnement), R (marche arrière) ou D (marche avant) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.
- Lorsque vous passez à la position voulue en actionnant le levier de vitesse, assurez-vous que ce dernier revient à la position centrale en le relâchant. Si vous maintenez le levier sélecteur dans une position à mi-chemin, vous risquez également d'endommager le système de commande de changement de vitesse.
- N'actionnez pas le levier sélecteur lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée. Cela peut provoquer un démarrage soudain, ce qui risque d'entraîner un accident.

- Les opérations suivantes ne sont pas permises en raison d'une force excessive qui serait exercée à la boîte de vitesses, ce qui risquerait d'endommager le véhicule :
 - le déplacement du levier sélecteur à la position R (marche arrière) lors de la conduite en marche avant;
 - le déplacement du levier sélecteur à la position D (marche avant) lors de la conduite en marche arrière.

Si vous tentez d'effectuer ces opérations, un carillon retentit et le véhicule passe à la position N (point mort).

Si le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mi/h) en passant de la position R (marche arrière) à D (marche avant), la position N (point mort) est automatiquement sélectionnée. Un avertisseur retentit pour indiquer que la position D (marche avant) n'a pas été sélectionnée. Lorsque vous engagez la position D (conduite) alors que vous roulez en marche arrière à moins de 8 km/h (5 mi/h), le rapport change normalement.

P (stationnement)

MISE EN GARDE

- **Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, sélectionnez la position P (stationnement) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.**
- **Ne faites pas glisser le levier sélecteur pendant que vous appuyez sur le bouton de stationnement. Cela peut endommager le système de commande de changement de vitesse.**

Utilisez la position P (stationnement) une fois le véhicule stationné ou au démarrage du moteur. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé avant d'appuyer sur le bouton de stationnement pour engager la position P (stationnement). Pour une sécurité maximale, vous devez enfoncer la pédale de frein avant d'engager la position P (stationnement). Utilisez cette position conjointement avec le frein de stationnement électronique. Quand vous stationnez votre véhicule dans une pente, appuyez d'abord sur la pédale de frein, serrez le frein de stationnement électronique, puis engagez la position P (stationnement).

Le verrouillage de stationnement ne doit pas être utilisé comme frein lorsque vous stationnez le véhicule. Pour sécuriser le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement électronique en plus de verrouiller le levier à la position P (stationnement).

En cas d'anomalie des dispositifs électroniques du véhicule, la transmission peut se verrouiller à la position P (stationnement). Faites vérifier le système électronique du véhicule immédiatement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

La position P (stationnement) s'engage automatiquement si :

- Vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction).
- Vous détachez la ceinture de sécurité du conducteur et ouvrez la portière du conducteur lorsque le véhicule est immobile ou roule à très faible vitesse et que la boîte de vitesses se trouve à la position D (marche avant), N (point mort), R (marche arrière) ou M (manuelle) avec votre pied sur le frein.

MISE EN GARDE

Pour éviter toute anomalie de fonctionnement de la boîte de vitesses automatique, vous devez placer manuellement le levier de vitesses à la position P (stationnement) dans les conditions ci-dessus.

R (marche arrière)

MISE EN GARDE

- Pour éviter d'endommager la boîte de vitesses, utilisez la position R (marche arrière) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que la pédale de frein est enfoncée.

Cette position s'utilise pour reculer. Assurez-vous que votre véhicule est totalement immobilisé avant de déplacer le levier sélecteur en position R (marche arrière). **La pédale de frein et le bouton du levier sélecteur doivent être enfoncés pour déplacer ce dernier de la position initiale à la position R (marche arrière). Si le véhicule est placé à la position R (marche arrière) pendant que le véhicule**

est en mouvement vers l'avant, le carillon retentit et le véhicule passe en position N (point mort).

REMARQUE :

Si le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mi/h) en passant de la position R (marche arrière) à D (marche avant), la position N (point mort) est automatiquement sélectionnée. Un avertisseur retentit pour indiquer que la position D (marche avant) n'a pas été sélectionnée. Lorsque vous engagez la position D (marche avant) lorsque vous faites marche arrière à moins de 8 km/h (5 mi/h), le rapport change normalement.

N (point mort)

Aucune vitesse en marche avant ou arrière n'est engagée lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que la pédale de frein est enfoncée. Vous pouvez toutefois démarrer le moteur de votre véhicule dans cette position. Si le moteur de votre véhicule cale pendant que vous roulez, vous pouvez placer le levier de vitesses à la position N (point mort), puis redémarrer.

Vous pouvez sélectionner cette position en maintenant le levier sélecteur à cette position pendant 0,5 seconde.

D (marche avant)

Utilisez cette position pour la conduite normale en marche avant lorsque le véhicule est complètement immobilisé et que la pédale de frein est enfoncée. La transmission automatique change automatiquement les rapports. Tous les rapports de marche avant sont disponibles. **Si le véhicule est placé à la position D (marche avant) pendant la marche arrière du véhicule, le carillon retentit et le véhicule passe en position N (point mort).**

REMARQUE :

Si le véhicule roule à plus de 8 km/h (5 mi/h) en passant de la position R (marche arrière) à D (marche avant), la position N (point mort) est automatiquement sélectionnée. Un avertisseur retentit pour indiquer que la position D (marche avant) n'a pas été sélectionnée. Lorsque vous engagez la position D (marche avant) lorsque vous faites marche arrière à moins de 8 km/h (5 mi/h), le rapport change normalement.

Mode de maintien au point mort (selon l'équipement)

Cette fonction vous permet de sortir du véhicule lorsque la position N (point mort) est engagée alors que le moteur tourne. Lorsque cette fonction est activée, le véhicule peut être déplacé en le poussant à la main (lors du lavage du véhicule). Lorsque vous utilisez cette fonction, relâchez le frein de stationnement électronique.

AVERTISSEMENT

- **Utilisez cette fonction uniquement sur une surface de niveau. Dans le cas contraire, le véhicule pourrait se déplacer inopinément et causer une collision ou des blessures graves.**
- **N'utilisez pas cette fonction à d'autres fins que le lavage du véhicule.**
- **Ne coupez pas le moteur après avoir activé le mode de maintien au point mort. Dans le cas contraire, la position N (point mort) n'est pas maintenue et la position P (stationnement) est automatiquement engagée.**

• **Si cette fonction n'est pas activée, quel que soit l'état de fonctionnement du véhicule, la boîte de vitesses peut présenter une défaillance. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

Pour activer le mode de maintien au point mort, procédez comme suit :

1. Enfoncez le commutateur d'allumage pour démarrer le moteur.
2. Relâchez le frein de stationnement électronique.
3. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
4. Appuyez sur le bouton P (stationnement).
5. Placez le levier de vitesse à la position N (point mort) et maintenez-le en position pendant 0,5 s jusqu'à ce que « N » s'affiche à l'écran multifonction.

6. Placez de nouveau le levier de vitesses à la position N (point mort) et maintenez-le en position pendant 0,5 s jusqu'à ce que le message « Mode de maintien au point mort activé » s'affiche à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Mode de maintien au point mort activé » (p. 2-48) ou (p. 2-82).

7. Le commutateur d'allumage doit être maintenu à la position ON. Dans le cas contraire, le mode de maintien au point mort est annulé et la position P (stationnement) est engagée automatiquement.

Pour quitter le mode de maintien au point mort, placez le levier de vitesses à toute position autre que la position N (point mort).

REMARQUE :

- Il est nécessaire d'effectuer les étapes 4 à 6 dans les 5 secondes environ pour éviter tout mauvais fonctionnement.
- Lorsque le levier de vitesses est déplacé à la position N (point mort), un message s'affiche à l'écran multifonction au bout d'environ 5 secondes. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Mode de maintien au point mort activé » (p. 2-48) ou (p. 2-82).
- Si le mode de maintien point mort n'est pas disponible, un message s'affiche à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Mode de maintien au point mort non activé » (p. 2-48) ou (p. 2-82). Pour activer le mode de maintien au point mort, attendez un certain temps sans changer de vitesse, puis effectuez les opérations de nouveau.



Mode de passage manuel des rapports

Lorsque le levier sélecteur est déplacé vers la position D (marche avant) à nouveau, alors que le véhicule roule déjà en position D (marche avant), la boîte de vitesses entre en mode de passage manuel des rapports. Les positions de gamme peuvent être sélectionnées manuellement à l'aide des palettes de changement de vitesse sur le volant.

Pour un passage ascendant, tirez sur la palette de changement de vitesse droite (+) **A**. La boîte de vitesses passe à un rapport supérieur.

Pour une rétrogradation, tirez sur la palette de changement de vitesse gauche (-) **B**. La boîte de vitesses passe à un rapport inférieur.

Lorsque vous annulez le mode manuel de passage des rapports, déplacez le levier sélecteur à la position D (marche avant). La boîte de vitesses retourne au mode de conduite normal.

Quand vous tirez sur la palette de changement de vitesses pendant que la boîte de vitesses est en position D (marche avant), la boîte de vitesses passera temporairement à un rapport supérieur ou inférieur. La boîte de vitesses reviendra automatiquement en position D (marche avant) après une courte période de temps. Si vous voulez revenir manuellement en position D (marche avant), tirez et maintenez la palette de changement de vitesses pendant environ une seconde et demie.

En mode de passage manuel des rapports, la position de gamme s'affiche à l'écran multifonction.

Les positions de gamme ascendantes et descendantes s'affichent une à une comme suit :

1M ⇌ 2M ⇌ 3M ⇌ 4M ⇌ 5M ⇌ 6M ⇌ 7M ⇌ 8M ⇌ 9M

9M (9e) et 8M (8e)

Cette position est utilisée pour la conduite normale en marche avant sur autoroute.

7M (7e), 6M (6e) et 5M (5e)

Utilisez ces positions pour gravir de longues pentes ou pour obtenir un freinage moteur en descendant de longues pentes.

4M (4e), 3M (3e) et 2M (2e)

Utilisez ces positions pour gravir une pente ou pour augmenter le frein moteur en descente.

1M (première)

Cette position est utilisée pour la conduite à basse vitesse dans des pentes ascendantes raides, dans la neige profonde ou pour obtenir un frein moteur maximal dans des descentes abruptes.

- N'oubliez pas que vous ne devez pas conduire à des vitesses élevées pendant de longues périodes dans une position de gamme inférieure à 8th (8^e). Cela augmente la consommation de carburant.
- Tirez deux fois la même palette de changement de vitesse pour passer successivement deux rapports. Toutefois, si le mouvement du levier est trop rapide, le second passage pourrait ne pas s'effectuer.
- **En mode de passage manuel des rapports, la boîte de vitesses pourrait ne pas passer le rapport sélectionné. Cette caractéristique permet de maintenir un niveau de performance de conduite optimal, de réduire les risques de dommages et de perte de maîtrise du véhicule.**
- **En mode de passage manuel des rapports, la boîte de vitesses pourrait automatiquement passer un rapport supérieur à celui que vous avez sélectionné dans le but d'éviter un sursrégime du moteur. Lorsque la vitesse du véhicule diminue, la boîte de vitesses rétrograde automatiquement et passe en 1^{re} vitesse avant l'arrêt complet du véhicule.**

Rétrogradation de l'accélérateur

- En position D (marche avant) –

Enfoncez la pédale d'accélérateur au plancher si vous devez effectuer un dépassement ou gravir une pente raide. La boîte de vitesses rétrogradera dans un rapport inférieur correspondant à la vitesse du véhicule.

Mode de protection de surchauffe du liquide de transmission

Cette transmission à variation continue dispose d'un mode de protection de surchauffe du liquide de transmission. Si la température du liquide devient trop élevée (par exemple, en gravissant une pente abrupte à pleine charge, par temps chaud, en tractant une remorque), le couple du moteur et, dans certaines conditions, la vitesse du véhicule pourraient être diminués automatiquement afin d'éviter d'endommager la boîte de vitesses. La vitesse du véhicule peut être contrôlée par la pédale d'accélérateur, mais le couple du moteur et la vitesse du véhicule pourraient être limités.

Protection totale

Lorsque le dispositif de protection totale s'active, la boîte de vitesses sera verrouillée à l'un des rapports de marche avant, selon les conditions.

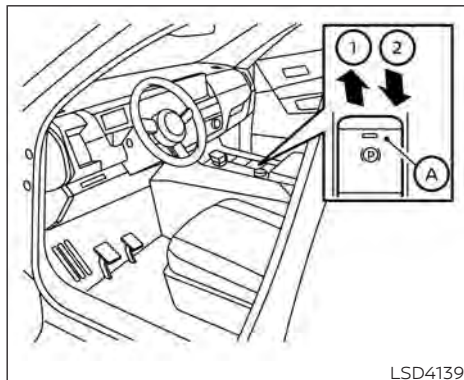
Il est possible que le dispositif de protection totale s'active en présence de conditions de conduite extrêmes, telles qu'un patinage excessif des roues suivi d'un freinage brusque. Le témoin d'anomalie pourrait s'allumer pour indiquer que le mode de protection totale est activé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin d'anomalie » (p. 2-23). Le dispositif peut s'activer même si tous les circuits électriques fonctionnent adéquatement. En pareil cas, placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) et attendez 10 secondes. Enfoncez de nouveau le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Le fonctionnement normal du véhicule devrait se rétablir. Si ce n'est pas le cas, faites vérifier la boîte de vitesses et procédez aux réparations, au besoin. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

AVERTISSEMENT

Lorsque le mode de protection de température élevée du liquide de refroidissement ou le mode de protection totale s'active, la vitesse du véhicule peut être graduellement réduite. Une vitesse inférieure à celle de la circulation fait augmenter les risques de collision. Soyez particulièrement prudent pendant la conduite. Au besoin, rangez le véhicule sur l'accotement de façon sécuritaire et laissez la boîte de vitesses revenir à un fonctionnement normal ou faites-la réparer au besoin.

AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de mettre le véhicule en mouvement. Sinon, cela risque de causer une défaillance des freins et d'entraîner un accident.**
- **Ne desserrez pas le frein de stationnement de l'extérieur du véhicule.**
- **N'utilisez pas le levier sélecteur comme frein de stationnement. Lorsque vous stationnez votre véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.**
- **Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.**



LSD4139

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRONIQUE (à commutateur)

Le frein de stationnement électronique peut être appliqué ou relâché au moyen du commutateur de frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

- Avant de quitter le véhicule, placez le levier de vitesse à la position P (stationnement) et vérifiez que le témoin d'avertissement du frein de stationnement électronique s'allume pour confirmer que le frein de stationnement électronique est appliqué.

qué. Le témoin d'avertissement du frein de stationnement électronique reste allumé pendant un laps de temps une fois la portière du conducteur verrouillée.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque vous stationnez le véhicule dans un endroit où la température extérieure est inférieure à 0 °C (32 °F), le frein de stationnement, si appliqué, peut geler en place et il peut être difficile de le libérer.

Pour stationner votre véhicule en toute sécurité, nous vous recommandons de placer le levier sélecteur en position P (stationnement) et de bloquer les roues.

REMARQUE :

- Pour maintenir le frein de stationnement électronique desserré après l'arrêt du moteur, placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction), enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le contacteur de frein de stationnement avant l'ouverture de la portière du conducteur.

- Si une anomalie survient dans le système de freinage de stationnement électronique (par exemple, en raison de la décharge de la pile), il est recommandé de visiter un concessionnaire NISSAN.
- Dans les conditions suivantes, le frein de stationnement électronique est appliqué automatiquement et la force de freinage de la retenue de freinage automatique est relâchée :
 - La force de freinage appliquée par la fonction de retenue automatique du frein pendant environ 3 minutes ou plus.
 - Le levier de vitesses est à la position P (stationnement).
 - Le frein de stationnement électronique est serré manuellement.
 - La ceinture de sécurité du conducteur est déboutée.
 - La portière du conducteur est ouverte.
 - Le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction).
 - Une anomalie se produit dans la fonction de retenue automatique du frein.

Fonctionnement manuel

Pour appliquer : tirez le commutateur vers le haut ①. Le témoin ② s'allume.

Pour relâcher : lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le commutateur ②. Le témoin ② s'éteint.

Avant de prendre la route, assurez-vous que le témoin du frein de stationnement électronique (② ou STATIONNEMENT) s'éteint. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoins d'avertissement, témoins et rappels sonores » (p. 2-13).

REMARQUE :

- Pendant que le frein de stationnement électronique est serré ou desserré, un son de fonctionnement se fait entendre de la partie inférieure du siège arrière. Il s'agit d'une situation normale qui ne révèle pas une anomalie.
- Si le frein de stationnement électronique est serré et desserré fréquemment pendant une courte période, le frein de stationnement peut ne pas fonctionner afin d'empêcher la surchauffe du système de freinage de stationnement. Si cela se produit, actionnez à nouveau le commutateur de frein

de stationnement électronique après avoir attendu environ une minute.

- **Si le frein de stationnement électronique doit être appliqué pendant la conduite en cas d'urgence, tirez sur le commutateur de frein de stationnement et maintenez-le tiré. Lorsque vous relâchez le commutateur de frein de stationnement, le frein de stationnement se desserre.**
- **Si vous tirez sur le commutateur du frein de stationnement électronique pendant la conduite, le frein de stationnement est serré et un carillon retentit. Le témoin du frein de stationnement électronique s'allume dans le compteur et sur le commutateur de frein de stationnement. Il ne s'agit pas d'une anomalie. Le témoin du frein de stationnement électronique s'éteint dans le compteur et sur le commutateur de frein de stationnement lorsque le frein de stationnement est desserré.**
- **Si vous tirez sur le commutateur du frein de stationnement électronique lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position OFF (hors fonction) ou AUTO ACC (accessoires-automatique), le témoin du commutateur de frein de stationnement reste allumé pendant une courte période.**

RETENUE DE FREINAGE AUTOMATIQUE

La fonction de retenue automatique du frein maintient la force de freinage sans que le conducteur ait à enfoncer la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt à un feu de circulation ou dans une intersection. Dès que le conducteur enfonce à nouveau la pédale d'accélérateur, la fonction de retenue automatique du frein est désactivée et la force de freinage est relâchée. L'état de fonctionnement de la retenue de freinage automatique peut être affiché.

Pour utiliser la fonction de retenue automatique du frein, les conditions suivantes doivent être réunies :

- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le frein de stationnement électronique est desserré.
- Le véhicule n'est pas placé en position « P » (stationnement).
- Le véhicule n'est pas stationné sur une pente abrupte.

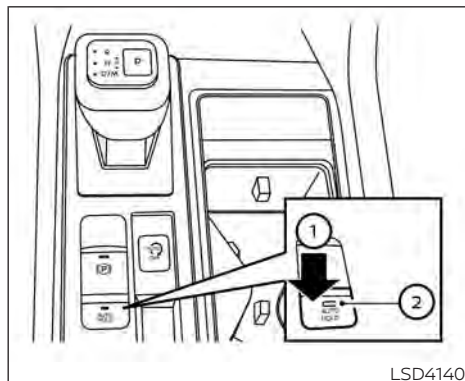
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoins d'avertissement, témoins et rappels sonores » (p. 2-13).

AVERTISSEMENT

- La fonction de retenue automatique du frein n'est pas conçue pour immobiliser le véhicule sur une pente abrupte ou une chaussée glissante. N'utilisez jamais la retenue automatique du frein lorsque le véhicule est arrêté sur une pente abrupte ou une chaussée glissante. Sinon, le véhicule pourrait se déplacer.
- Le témoin d'avertissement de retenue automatique du frein peut s'afficher à l'écran multifonction pour demander au conducteur de reprendre le contrôle en appuyant sur la pédale de frein.
- Lorsque la fonction de retenue automatique du frein est active, mais ne maintient pas le véhicule à l'arrêt, enfoncez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule. Si le véhicule se déplace inopinément en raison des conditions extérieures, le carillon peut retentir et le témoin de retenue automatique du frein peut s'allumer à l'écran multifonction.
- Assurez-vous de désactiver la fonction de retenue automatique du frein lorsque vous nettoyez le véhicule dans un lave-auto ou vous remorquez votre véhicule.

- Assurez-vous de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement) et de serrer le frein de stationnement lorsque vous stationnez votre véhicule, y entrez ou en sortez, ou y chargez des bagages. Sinon, le véhicule risque de se déplacer ou de rouler inopinément et d'entraîner de graves blessures ou des dommages matériels importants.
- Si l'une des conditions suivantes survient, la fonction de retenue automatique du frein peut ne pas fonctionner. Faites vérifier le système dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Si vous ne conduisez pas en respectant ces conditions, le véhicule risque de se déplacer ou de rouler inopinément et ceci pourrait entraîner de graves blessures ou des dommages matériels importants.
 - Un message d'avertissement s'affiche à l'écran multifonction.
 - Le témoin sur le commutateur de retenue automatique du frein ne s'allume pas lorsque le commutateur est enfoncé.

- La fonction de retenue automatique du frein ne sera pas activée si le témoin de dérapage, le témoin d'avertissement du frein de stationnement électronique ou le témoin d'avertissement principal et que le message d'erreur du système de contrôle du châssis s'affiche à l'écran multifonction.
- La fonction de retenue de freinage automatique est activée en appliquant une force de freinage suffisante pour maintenir le véhicule en place; il peut donc arriver que cette fonction de retenue soit maintenue, même si la pédale d'accélérateur est enfoncée. Dans ce cas, il est recommandé d'appuyer d'abord sur la pédale de frein, puis de désactiver le commutateur de retenue de freinage automatique. Cela annulera la fonction de retenue.
- Pour maintenir la force de freinage qui permet de tenir le véhicule à l'arrêt, un bruit peut se faire entendre. Cette condition est normale.



LSD4140

COMMENT ACTIVER OU DÉSACTIVER LA FONCTION DE RETENUE AUTOMATIQUE DU FREIN

Comment activer la fonction de retenue automatique du frein

1. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), appuyez sur le commutateur de retenue automatique du frein ①. Le témoin sur le commutateur de retenue automatique du frein ② s'allume.

2. Lorsque la fonction de retenue automatique du frein est en mode veille, le témoin de retenue automatique du frein (blanc) s'allume.

Pour utiliser la fonction de retenue automatique du frein, les conditions suivantes doivent être réunies :

- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le frein de stationnement électronique est desserré.
- Le véhicule n'est pas placé en position « P » (stationnement).
- Le véhicule n'est pas stationné sur une pente abrupte.

REMARQUE :

La fonction de retenue automatique du frein conserve le dernier état jusqu'à ce que le conducteur change d'option, même si le contact est COUPÉ.

Comment désactiver la fonction de retenue automatique du frein

Lorsque la fonction de retenue automatique du frein est active, appuyez sur le commutateur de retenue automatique du frein

pour éteindre le témoin de retenue automatique du frein et désactiver la fonction de retenue automatique du frein. Pour désactiver la fonction de retenue automatique du frein pendant que la force de freinage est maintenue par la fonction de retenue automatique du frein, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le commutateur de retenue automatique du frein.

AVERTISSEMENT

Assurez-vous d'enfoncer fermement la pédale de frein et maintenez-la enfoncée lorsque vous désactivez la fonction de retenue automatique du frein pendant que la force de freinage est appliquée. Lorsque la fonction de retenue automatique du frein est désactivée, la force de freinage est relâchée. Par conséquent, le véhicule pourrait se déplacer ou rouler inopinément. Le fait que le véhicule puisse se déplacer librement pourrait causer des blessures graves ou des dommages matériels importants.

COMMENT UTILISER LA FONCTION DE RETENUE AUTOMATIQUE DU FREIN

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'utilisation de la fonction de retenue automatique du frein, consultez les instructions décrites dans cette section.

Pour maintenir automatiquement la force de freinage

Lorsque la fonction de retenue automatique du frein est activée et que le témoin de retenue automatique du frein (blanc) est allumé, appuyez sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule et le témoin de retenue automatique du frein (vert) s'allume. La force de freinage est appliquée automatiquement sans que votre pied enfonce la pédale de frein. Pendant que la force de freinage est retenue, le témoin de retenue automatique du frein (vert) s'allume.

Le témoin de retenue automatique du frein (vert) ne s'allume pas si la pédale de frein n'est pas enfoncée avec une force suffisante pour maintenir le véhicule ou est relâchée trop rapidement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Confirmez que le témoin de retenue automatique du frein (vert) est allumé avant de retirer votre pied de la pédale de frein.

Pour démarrer le véhicule à l'arrêt

Lorsque le levier sélecteur n'est pas à la position P (stationnement) ou N (point mort), appuyez sur la pédale d'accélérateur pendant que la force de freinage est maintenue. La force de freinage est relâchée automatiquement pour faire redémarrer le moteur.

Le témoin ou le témoin lumineux de retenue automatique du frein (blanc) s'allume et la retenue automatique du frein revient en mode veille.

Stationnement

Lorsque le véhicule est en position P (stationnement) et que la force de freinage est maintenue par la fonction de retenue automatique du frein, le frein de stationnement est appliqué automatiquement et la force de freinage de la retenue automatique du frein est relâchée. Le témoin de retenue automatique du frein s'éteint. Lorsque le frein de stationnement est serré et que la force de freinage est maintenue par la fonction de retenue automatique du frein, la force de freinage de la retenue automatique du frein est relâchée. Le témoin de retenue automatique du frein s'éteint.

REMARQUE :

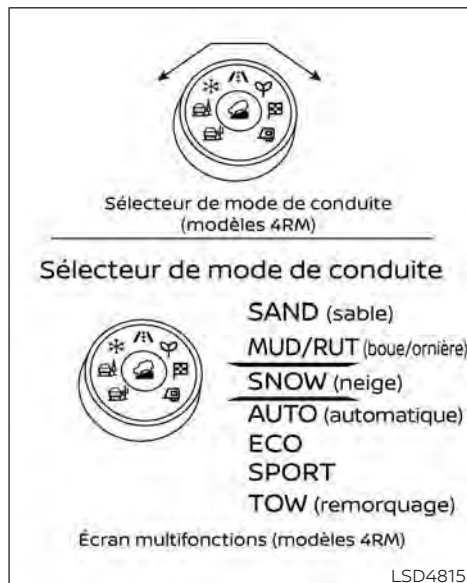
- **Lorsque le véhicule s'arrête, mais que la force de freinage n'est pas appliquée automatiquement, appuyez fermement sur la pédale de frein jusqu'à ce que le témoin de retenue automatique du frein (vert) s'allume ou s'affiche.**
- **Dans les conditions suivantes, le frein de stationnement électronique est appliqué automatiquement et la force de freinage de la retenue de freinage automatique est relâchée :**
 - **La force de freinage appliquée par la fonction de retenue automatique du frein pendant environ 3 minutes ou plus.**
 - **Le levier de vitesses est à la position P (stationnement).**
 - **Le frein de stationnement électronique est serré manuellement.**
 - **La ceinture de sécurité du conducteur est déboutlée.**
 - **La portière du conducteur est ouverte.**
 - **Le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction).**
 - **Une anomalie se produit dans la fonction de retenue automatique du frein.**

SÉLECTEUR DE MODE DE CONDUITE



**Sélecteur de mode de conduite
(modèles 2RM)**

Vous pouvez sélectionner plusieurs modes de conduite à l'aide du commutateur de sélection de mode de conduite.



**Sélecteur de mode de conduite
(modèles 4RM)**

2 roues motrices : TOW (remorquage), SPORT, STANDARD (normal), ECO (économique) et SNOW (neige)

Pour changer de mode, poussez le sélecteur de mode de conduite vers le haut ou vers le bas.

4 roues motrices : SAND (sable), MUD/RUT (boue/ornière), SNOW (neige), AUTO (automatique), ECO (économique), SPORT et TOW (remorquage)

Pour changer de mode, tournez le sélecteur de mode de conduite vers la droite ou la gauche.

REMARQUE :

Lorsque le commutateur de sélection de mode de conduite sélectionne un mode, il se peut que le passage du mode ne se fasse pas immédiatement. Cette condition est normale.

L'indicateur du mode en cours s'affiche à l'écran multifonction. La liste des modes s'affiche à l'écran multifonction où vous pouvez sélectionner le mode.

REMARQUE :

La liste des modes se désactive en environ 5 secondes après la sélection d'un mode. Vous pouvez également effacer le message en appuyant sur la molette de défilement sur les commandes montées sur le volant.

Si le mode de conduite ne change pas à l'aide du sélecteur de mode de conduite lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

REMARQUE :

Le mode STANDARD (modèles à 2 roues motrices)/AUTOMATIQUE (modèles à 4 roues motrices) est sélectionné en premier chaque fois que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

AVERTISSEMENT

Ne regardez pas le sélecteur de mode de conduite ou l'écran pendant la conduite, car la conduite du véhicule exige toute votre attention.

MODE STANDARD (modèles 2 roues motrices)/MODE AUTO (modèles 4 roues motrices)

C'est le mode standard qui convient le mieux à la conduite normale.

MODE SPORT

- Règle les points du moteur pour une réponse plus vive.
- Le réglage du système de direction est réglé de façon à accroître modérément l'effort sur le volant pour une sensation sportive.

REMARQUE :

Dans le mode SPORT, l'économie de carburant peut être réduite.

MODE SNOW (neige)

Ce mode permet de démarrer et de conduire plus facilement sur les routes enneigées et gelées.

MISE EN GARDE

Ne conduisez jamais sur des routes dures et accidentées en mode SNOW (neige); cela aurait pour effet de surcharger le groupe motopropulseur en plus de risques d'anomalies graves de fonctionnement. En outre, cela causerait une usure prématurée des pneus et une augmentation de la consommation de carburant.

Lorsque le mode SNOW (neige) est sélectionné, de petites vibrations peuvent se produire dans les virages. Cette condition est normale.

MODE TOW (remorquage)

Le mode TOW (remorquage) commande les points de changement de vitesse pour faciliter l'accélération ou la décélération pendant le remorquage.

Peu importe la disponibilité de la barre d'attelage, le mode TOW (remorquage) est installé.

Le système d'arrêt au ralenti est désactivé lorsque le véhicule est en mode TOW (remorquage).

MODE MUD/RUT (boue/ornière) (modèles à 4 roues motrices)

Ce mode facilite la conduite ou le démarrage sur une surface routière bosselée, comme une route sur terre inégale ou une pente abrupte ascendante.

MISE EN GARDE

Ne conduisez jamais sur des routes dures et accidentées en mode MUD/RUT (boue/ornière), car cela aurait pour effet de surcharger le groupe motopropulseur en plus de risques d'anomalies graves de fonctionnement. En outre, cela causerait une usure prématurée des pneus et une augmentation de la consommation de carburant.

REMARQUE :

Lorsque le mode MUD/RUT (boue/ornière) est sélectionné, un léger phénomène de freinage en virage serré ou de petites vibrations dans les virages peuvent se produire. Cette condition est normale

MODE SAND (sable) (modèles à 4 roues motrices)

Ce mode facilite la conduite ou le démarrage sur le sable.

MISE EN GARDE

Ne conduisez jamais sur des routes dures et accidentées en mode SAND (sable); cela aurait pour effet de sur-

charger le groupe motopropulseur doublé de risques d'anomalies graves de fonctionnement. En outre, cela causerait une usure prématurée des pneus et une augmentation de la consommation de carburant.

REMARQUE :

Lorsque le mode SAND (sable) est sélectionné, un léger phénomène de freinage dans les virages serrés ou de petites vibrations dans les virages peuvent se produire. Cette condition est normale

MODE ECO (économie)

Contribue à la conduite économique du conducteur. Les points du moteur sont réglés pour réduire la consommation de carburant, ce qui procure des caractéristiques de conduite telles que le démarrage en douceur ou la conduite à vitesse constante.

REMARQUE :

La sélection du mode ECO de conduite n'améliore pas nécessairement la consommation de carburant, car plusieurs facteurs de conduite influencent son efficacité.

Fonctionnement

Sélectionnez le mode ECO (économie) à l'aide du sélecteur de mode de conduite. Le témoin ECO s'allume.

Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée dans la plage du mode économique, le témoin de conduite ECO s'allume en vert. Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée au-dessus de la plage du mode économique, le témoin de conduite ECO s'éteint.

Le témoin de conduite ECO ne s'allume pas dans les cas suivants :

- Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière).
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 3,2 km/h (2 mi/h) ou supérieure à 144 km/h (90 mi/h).
- Lorsque le régulateur de vitesse (selon l'équipement) ou le régulateur de vitesse adaptatif (selon l'équipement) est en fonction.

ECO Customize (personnaliser le mode ECO)

La fonction « ECO Customize » (personnaliser le mode ECO) permet de changer la priorité du régulateur de vitesse (selon l'équipement) ou du régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (selon l'équipement) pour réduire la consommation de carburant. Il est possible de l'activer uniquement lorsque le mode ECO est en fonction. Pour activer ou désactiver cette fonction, reportez-vous à la section « Réglage du mode ECO » (p. 2-34) ou (p. 2-65).

• Cruise Control (régulateur de vitesse)

Lorsque le réglage est ON (marche), la consommation en carburant est réduite pendant la vitesse de croisière en abaissant la cible d'accélération par rapport au mode normal (réglage OFF [désactivé]).

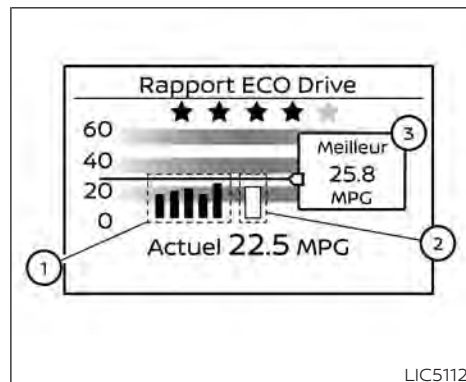
REMARQUE :

Lorsque la vitesse du véhicule se réduit (par exemple, lorsque le véhicule aborde une pente ascendante à partir d'une route plane), il faut plus de temps pour revenir au mode de vitesse précédemment réglé qu'en mode normal.

Avis ECO de pression des pneus

La fonction « Tire Pres ECO advice » (avis ECO de pression des pneus) affiche de l'information d'avis écoénergétique dans l'écran multifonction lorsqu'une basse pression des pneus est détectée. Pour activer ou désactiver cette fonction, reportez-vous à la section « Réglage du mode ECO » (p. 2-34) ou (p. 2-65).

Lorsque ce réglage est activé, l'affichage ECO Drive Report (Rapport de conduite écoénergétique) affiche « See Tire Pressures » (voir pression des pneus). Vous pouvez basculer dans l'affichage de la pression des pneus en le sélectionnant dans l'écran multifonction.



Rapport de conduite écoénergétique (selon l'équipement)

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction), l'affichage de gestion du mode ECO (économie) s'affiche.

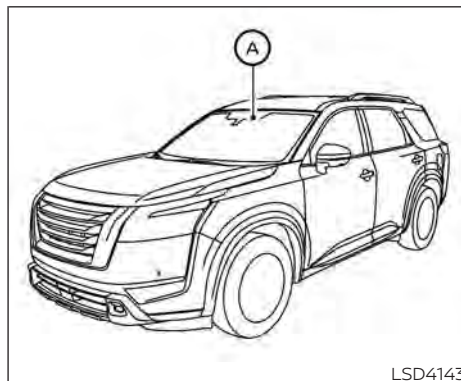
- ① 5 fois précédentes (historique)
- ② Économie réelle de carburant
- ③ Meilleure économie de carburant

RECONNAISSANCE DE SIGNALISATION ROUTIÈRE (selon l'équipement)

Le résultat de l'évaluation ECO s'affiche 30 secondes après L'ÉTABLISSEMENT du contact et après que le véhicule est conduit sur une distance d'au moins 1/3 milles (500 mètres).

- ① L'économie moyenne de carburant des 5 fois précédentes s'affiche.
- ② L'économie moyenne de carburant depuis la dernière réinitialisation s'affiche.
- ③ La meilleure économie de carburant de l'historique précédent s'affiche.

Le rapport de conduite écoénergétique peut être réglé aux modes ON (marche) ou OFF (hors fonction).

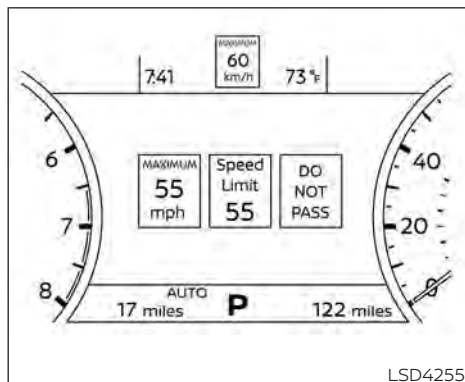


Le système de reconnaissance de signalisation routière fournit au conducteur des renseignements relatifs à la limite de vitesse détectée le plus récemment. Le système capture les informations relatives aux panneaux routiers à l'aide de l'unité de caméra avant à détection multiple (A) située sur le pare-brise à l'avant du rétroviseur intérieur et affiche les signes détectés à l'écran multifonction. Pour les véhicules équipés d'un dispositif d'aide à la navigation, la limite de vitesse affichée dépend

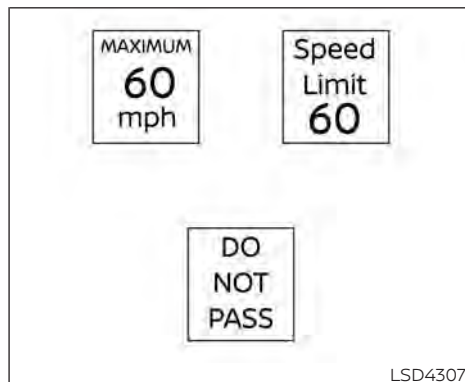
d'une combinaison de données du dispositif d'aide à la navigation et de reconnaissance en direct de la caméra. L'information du système de reconnaissance de signalisation routière est toujours affichée en haut de l'écran multifonction et optionnellement dans le centre de l'écran d'affichage.

AVERTISSEMENT

Le système de reconnaissance de signalisation routière est uniquement destiné à être un dispositif de soutien qui aide à fournir des informations au conducteur. Il ne remplace pas la vigilance du conducteur relative aux conditions de circulation ou à la responsabilité de conduire prudemment. Il ne peut pas éviter des accidents découlant d'une imprudence. Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant et conduire prudemment.



LSD4255



LSD4307

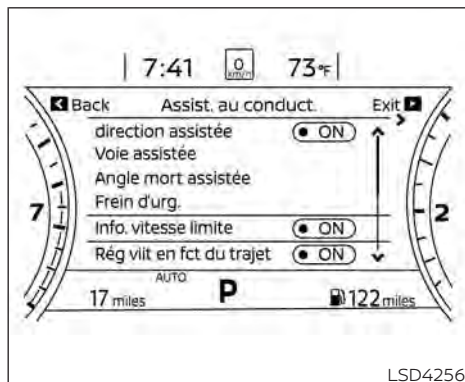
FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Le système de reconnaissance de signalisation routière affiche les types suivants de signalisation routière :

⚠ MISE EN GARDE

- Le système de reconnaissance de signalisation routière est conçu comme une aide pour une conduite sécuritaire. Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment et de respecter tous les règlements routiers en vigueur, y compris de vérifier la signalisation routière.
- Le système de reconnaissance de signalisation routière peut ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

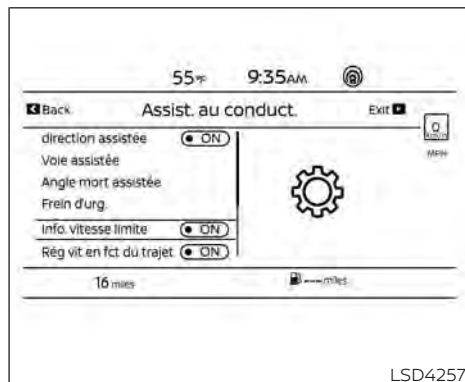
- Lorsque le panneau routier n'est pas clairement visible, par exemple, à cause des dommages ou des conditions météorologiques.
- Lorsque la pluie, la neige ou la saleté adhère au pare-brise à l'avant de la caméra à détection multiple.
- Lorsque les phares sont ternes, par exemple à cause d'une accumulation de saletés sur la lentille ou du réglage incorrect de l'orientation.
- Lorsqu'une lumière intense pénètre dans la caméra. (Par exemple, la lumière est réfléchié directement devant le véhicule à l'avant du véhicule au lever ou au coucher du soleil.)
- Lorsqu'un changement soudain d'intensité survient. (Par exemple, lorsqu'un véhicule pénètre dans un tunnel ou en sort, ou en passant sous un pont.)
- S'il existe des déviations par rapport à la navigation, par exemple en raison des changements d'itinéraire.
- Lors du dépassement d'autobus ou de camions avec des signes de vitesse.



LSD4256

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE RECONNAISSANCE DE SIGNALISATION ROUTIÈRE



LSD4257

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système de reconnaissance de signalisation routière.

1. Appuyez sur le bouton **◀▶** jusqu'à ce que l'option « Réglages » s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez la molette de défilement pour sélectionner l'option « Assist. au conduct. », puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Info. vitesse limite » et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Si le véhicule est stationné au soleil par temps très chaud (la température est supérieure à 40 °C [104 °F] environ), puis démarré, le système de reconnaissance de signalisation routière (TSR) pourrait se désactiver automatiquement. Le message d'avertissement « Unavailable: High Cabin Temperature » (non disponible : température élevée de l'habitacle) s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre :

Lorsque la température intérieure est réduite, le système de reconnaissance de signalisation routière reprend automatiquement le fonctionnement.

ANOMALIE DU SYSTÈME

Lorsque le système de reconnaissance de signalisation routière ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement et le message d'avertissement d'anomalie du système s'affiche à l'écran multifonction.

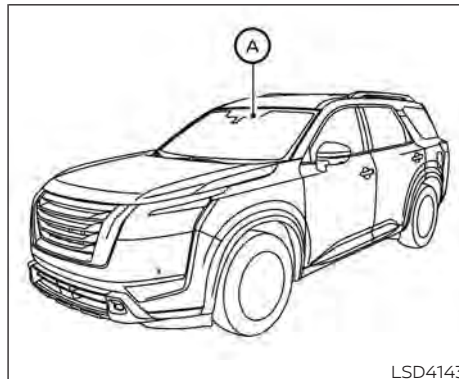
AVERTISSEMENT DU DÉPORT DE VOIE

Mesures à prendre :

Si le message d'avertissement d'anomalie du système de reconnaissance de signalisation routière s'affiche à l'écran, quittez la route et immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire. Coupez le moteur et redémarrez-le. Si le message d'avertissement d'anomalie du système de reconnaissance de signalisation routière continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le système de reconnaissance de signalisation routière utilise la même caméra avant à détection multiple qui est utilisée par le système d'avertissement du déport de voie situé à l'avant du rétroviseur intérieur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le paragraphe « Entretien du système » (p. 5-51).



AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation appropriée du système d'avertissement du déport de voie pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

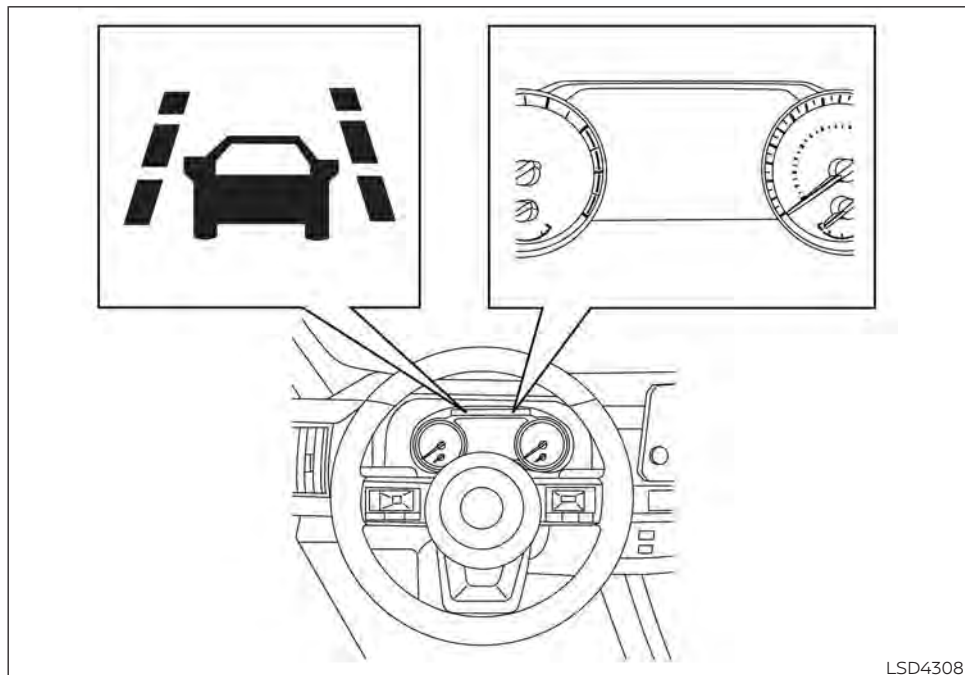
- **Ce système n'est qu'un dispositif d'avertissement pour avertir le conducteur d'un départ de voie involontaire potentiel. Il n'assure pas la direction du véhicule et ne prévient pas la perte de maîtrise du véhicule.**

Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir son véhicule dans la voie empruntée et de maîtriser son véhicule en tout temps.

Le système d'avertissement du déport de voie fonctionne lorsque le véhicule est conduit à une vitesse d'environ 60 km/h (37 mi/h) et plus, et seulement lorsque les marquages au sol sont clairement visibles sur la route.

Le système d'avertissement du déport de voie contrôle les marquages au sol de la voie empruntée à l'aide d'une caméra  située au-dessus du rétroviseur intérieur.

Le système d'avertissement du déport de voie avertit le conducteur que le véhicule est sur le point de quitter entièrement la voie de conduite à l'aide d'un indicateur et d'une vibration du volant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Fonctionnement du système d'avertissement du déport de voie » (p. 5-46).

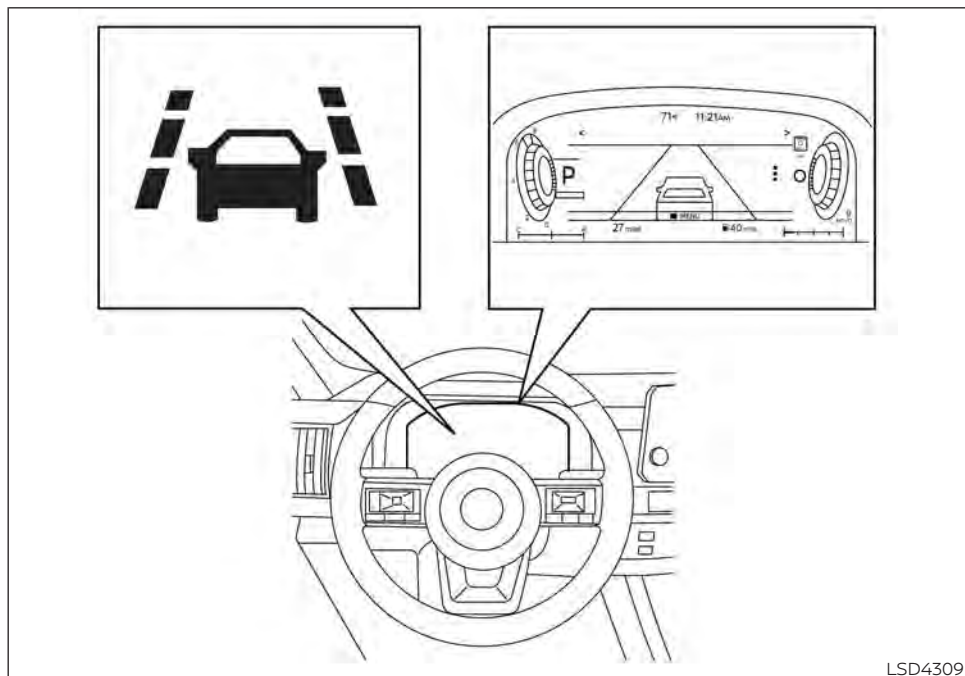


Le système d'avertissement du déport de voie fournit une fonction d'avertissement du déport de voie, lorsque le véhicule est conduit à une vitesse d'environ 60 km/h (37 mi/h) et que les marquages au sol sont bien visibles. Lorsque le véhicule s'approche de la gauche ou la droite de la voie empruntée, le volant vibre et le témoin du système d'avertissement du déport de voie clignote sur le tableau de bord pour alerter le conducteur.

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME
D'AVERTISSEMENT DU DÉPORT
DE VOIE

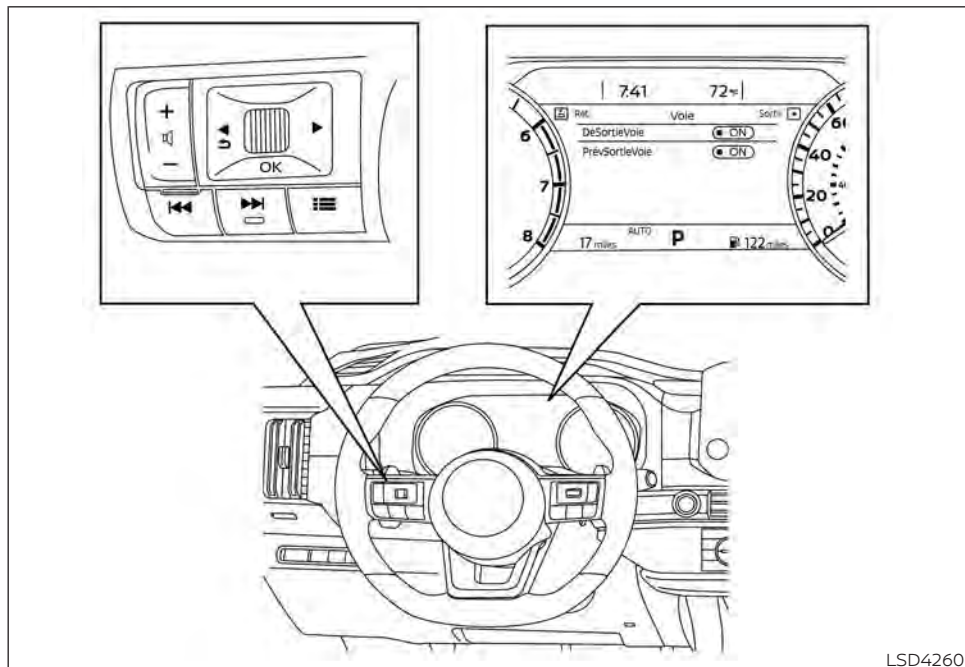
5-46 **Démarrage et conduite**



La fonction d'avertissement se désactive lorsque le véhicule retourne à l'intérieur des marquages au sol.

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

LSD4309



LSD4260

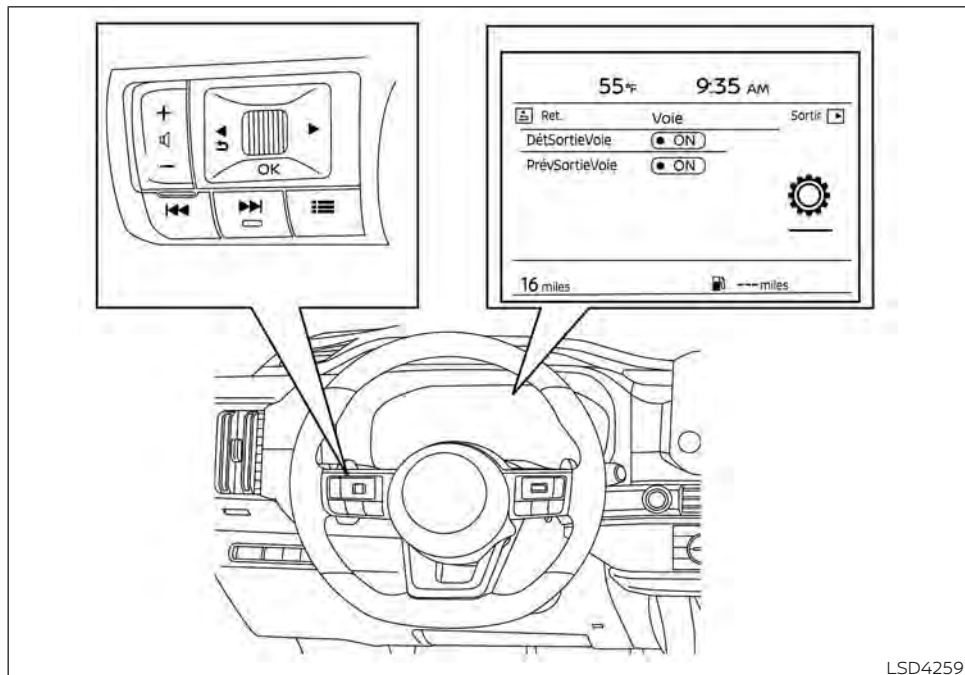
Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DU DÉPORT DE VOIE

5-48 Démarrage et conduite

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'avertissement du déport de voie.

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Régles » s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez la molette de défilement pour sélectionner l'option « Assist. au conduct. », puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Lane Assist » (assistance dans les voies), puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez « Warning » (Avertissement) et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

LSD4259

LIMITATIONS DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DU DÉPORT DE VOIE

AVERTISSEMENT

Les limites du système d'avertissement du déport de voie sont répertoriées ci-dessous. Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation appropriée du système d'avertissement du déport de voie pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le système ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 60 km/h (37 mi/h) ou s'il ne peut détecter les marquages au sol.
- N'utilisez pas le système d'avertissement du déport de voie dans les conditions suivantes, car il pourrait fonctionner de manière incorrecte :
 - Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).
 - Lors de la conduite sur des routes glissantes, comme sur la glace ou la neige.

- Lors de la conduite sur des routes sinueuses ou irrégulières.
- Lors d'une fermeture de voie en raison de réparations de route.
- Lors de la conduite sur une route de fortune ou sur une voie temporaire.
- Lors de la conduite sur des routes dont la largeur de voie est trop étroite.
- Lors de la conduite dans des conditions anormales des pneus (par exemple, usure des pneus, basse pression des pneus, installation d'une roue de secours, de chaînes antidérapantes, de roues différentes de celles de série).
- Lorsque le véhicule est doté de pièces de frein ou de suspension qui ne sont pas d'origine.
- Lorsque vous tractez une remorque ou un autre véhicule.
- Le système peut ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :
 - Sur les routes où se trouvent de multiples marquages au sol de voie parallèle, de marquages décolorés

- ou peints de façon imprécise, de marquages peints en jaune, de marquages irréguliers ou de marquages recouverts d'eau, de saleté, de neige, etc.
- Sur les routes où les marquages au sol discontinus sont encore décelables.
- Sur les routes sinueuses.
- Sur les routes comportant des objets de contraste important, tels que les ombres, la neige, l'eau, les ornières de roue, les traces ou les lignes qui restent après les réparations sur la route. (Le système d'avertissement du déport de voie pourrait détecter ces éléments comme des marquages au sol).
- Sur les routes où la voie empruntée fusionne ou se sépare.
- Lorsque la direction empruntée du véhicule ne s'aligne pas avec le marquage.
- Lorsque le véhicule s'approche de celui qui le précède, ce qui obstrue la portée de détection de caméra de voie.

- Quand la pluie, la neige, la saleté ou un objet adhèrent au pare-brise devant la caméra de voie.
- Lorsque les phares sont ternes en raison d'une accumulation de saletés sur la lentille ou si l'orientation n'est pas réglée correctement.
- Lorsqu'une lumière intense pénètre dans la caméra de voie. (Par exemple, la lumière est réfléchié directement devant le véhicule à l'avant du véhicule au lever ou au coucher du soleil.)
- Lorsqu'un changement soudain d'intensité survient. (Par exemple, lorsqu'un véhicule pénètre dans un tunnel ou en sort, ou en passant sous un pont.)

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Si le véhicule est stationné au soleil lorsque la température est très élevée (au-dessus de 40 °C [104 °F]), puis il est ensuite démarré, le système d'avertissement du déport de voie (LDW) peut être désactivé automatiquement et le message suivant s'affichera à l'écran multifonction : « Non disponible haute temp. habitacle ».

Lorsque la température intérieure est réduite, le système d'avertissement du déport de voie reprend automatiquement le fonctionnement.

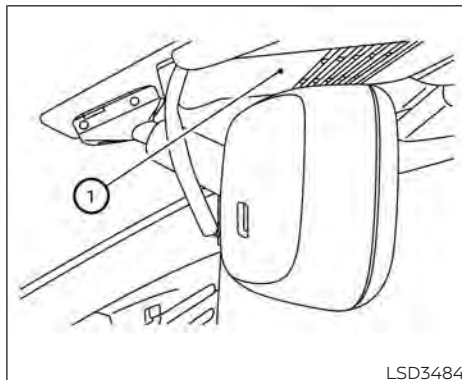
Le système d'avertissement du déport de voie n'est pas conçu pour alerter dans les conditions ci-dessous :

- Lorsque vous actionnez le signal de changement de voie et changez la voie empruntée dans la direction du signal. (Le système d'avertissement du déport de voie est de nouveau fonctionnel environ deux secondes après la désactivation du signal de changement de voie.)
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h (37 mi/h).

Lorsque les conditions mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes et que les conditions de fonctionnement nécessaires sont remplies, les fonctions du système d'avertissement du déport de voie sont réactivées.

DÉFAUT DU SYSTÈME

Si le système d'avertissement du déport de voie ne fonctionne pas correctement, il s'annule automatiquement et le message « Non dispo défectuosité système » s'affiche à l'écran multifonction. Si le message « Non dispo défectuosité système » s'affiche à l'écran multifonction, quittez la route et immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire. Placez le levier de vitesse à la position P (stationnement) et le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction), puis redémarrez le moteur. Si le message « Non dispo défectuosité système » continue de s'afficher à l'écran multifonction, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



LSD3484

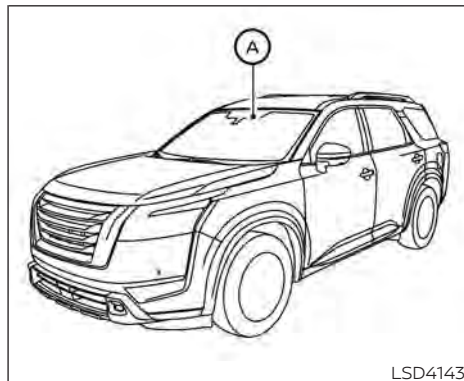
ENTRETIEN DU SYSTÈME

La caméra de voie ① du système d'avertissement du déport de voie se trouve au-dessus du rétroviseur intérieur. Afin d'assurer le fonctionnement approprié du système d'avertissement du déport de voie et de prévenir une anomalie de système, observez les consignes suivantes :

- Gardez toujours le pare-brise propre.
- N'apposez pas un autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur et n'installez pas d'accessoire à proximité.

SYSTÈME D'INTERVENTION DE CHANGEMENT DE VOIE INTELLIGENT (selon l'équipement)

- Ne placez pas de matériau réfléchissant, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Le reflet des rayons du soleil peut nuire à la capacité de détection de la caméra et l'empêcher de détecter les marquages au sol.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour de la caméra. Ne touchez pas à la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra. Si la caméra est endommagée à la suite d'un accident, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.



AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'intervention sur dépassement de voie intelligent pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

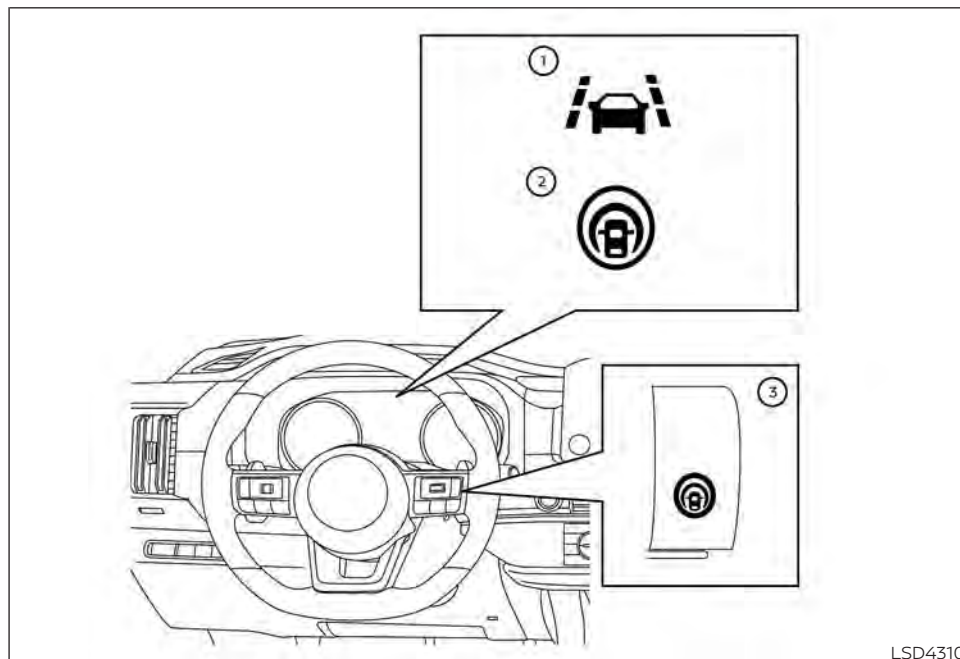
- Le système d'intervention de changement de voie intelligent n'assure pas la direction du véhicule et ne prévient pas la perte de maîtrise du véhicule. Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir son véhicule dans la voie empruntée et de maîtriser son véhicule en tout temps.
- Le système d'intervention de changement de voie intelligent est conçu principalement pour l'utilisation sur les autoroutes bien développées. Il peut ne pas détecter les marquages au sol dans certaines conditions de la chaussée, climatiques ou routières.

Activez le système d'intervention de changement de voie intelligent à l'aide de la commande du système ProPILOT Assist au volant chaque fois que vous placez le contact à la position ON (marche).

Le système d'intervention de changement de voie intelligent fonctionne lorsque le véhicule est conduit à une vitesse d'environ 60 km/h (37 mi/h) et plus, et seulement lorsque les marquages au sol sont clairement visibles sur la route.

Le système d'intervention de changement de voie intelligent avertit le conducteur au moyen d'un témoin et d'une vibration du volant lorsque le véhicule quitte le centre de la voie empruntée. Le système aide le conducteur à remettre le véhicule au centre de la voie empruntée en appliquant les freins sur la roue gauche et la roue droite individuellement (pendant une courte période).

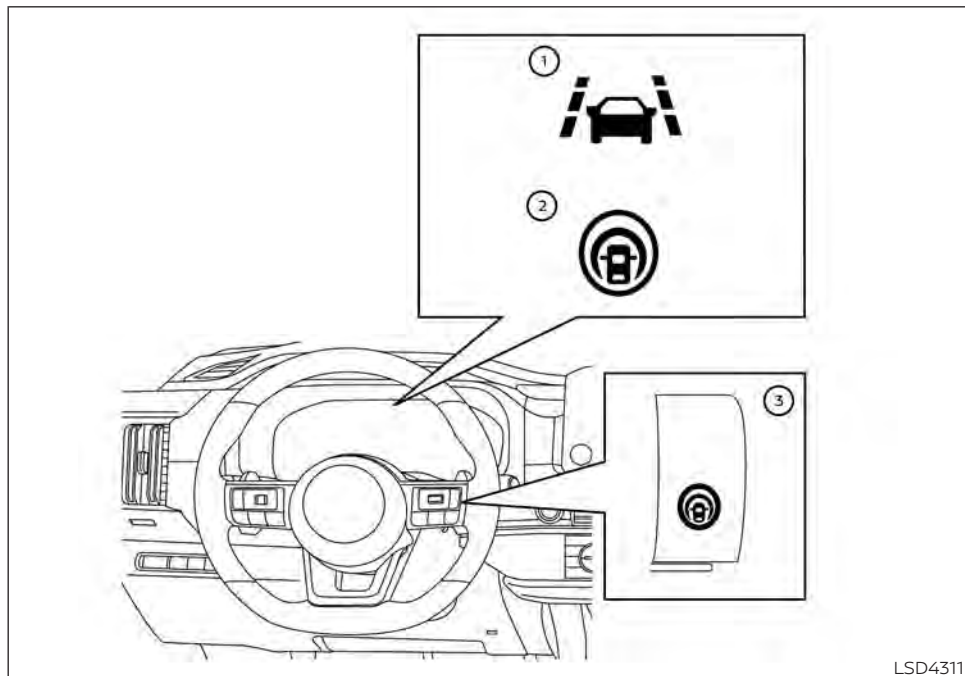
Le système d'intervention de changement de voie intelligent contrôle les marquages au sol de la voie empruntée à l'aide de la caméra **(A)** située au-dessus du rétroviseur intérieur.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

**FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME
D'INTERVENTION DE CHANGEMENT
DE VOIE INTELLIGENT**

- ① Témoin du système d'avertissement
du déport de voie



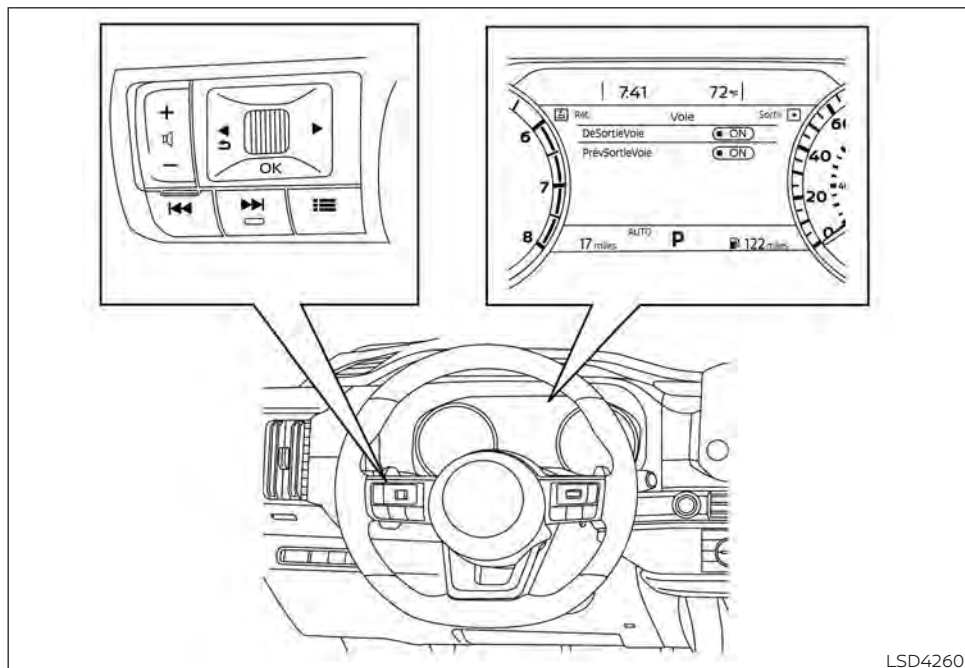
LSD4311

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

- ② Témoin du système d'intervention de changement de voie intelligent (selon l'équipement) ③ Commutateur ProPILOT Assist

Le système d'intervention de changement de voie intelligent fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) environ. Lorsque le véhicule s'approche de la voie de gauche ou de droite, le volant vibre et le témoin (orange) du système d'avertissement du déport de voie clignote sur le tableau de bord pour alerter le conducteur. Ensuite, le système d'intervention de changement de voie intelligent applique automatiquement les freins pendant une brève période pour aider le conducteur à retourner le véhicule au centre de la voie empruntée.

Pour activer le système d'intervention sur dépassement de voie intelligent, appuyez sur le commutateur ProPILOT Assist situé sur le volant après le démarrage du moteur. Le témoin du système d'intervention de changement de voie intelligent s'allume au tableau de bord. Appuyez de nouveau sur le commutateur du système ProPILOT Assist pour désactiver le système d'intervention de changement de voie intelligent. Le témoin du système d'intervention de changement de voie intelligent s'éteint.



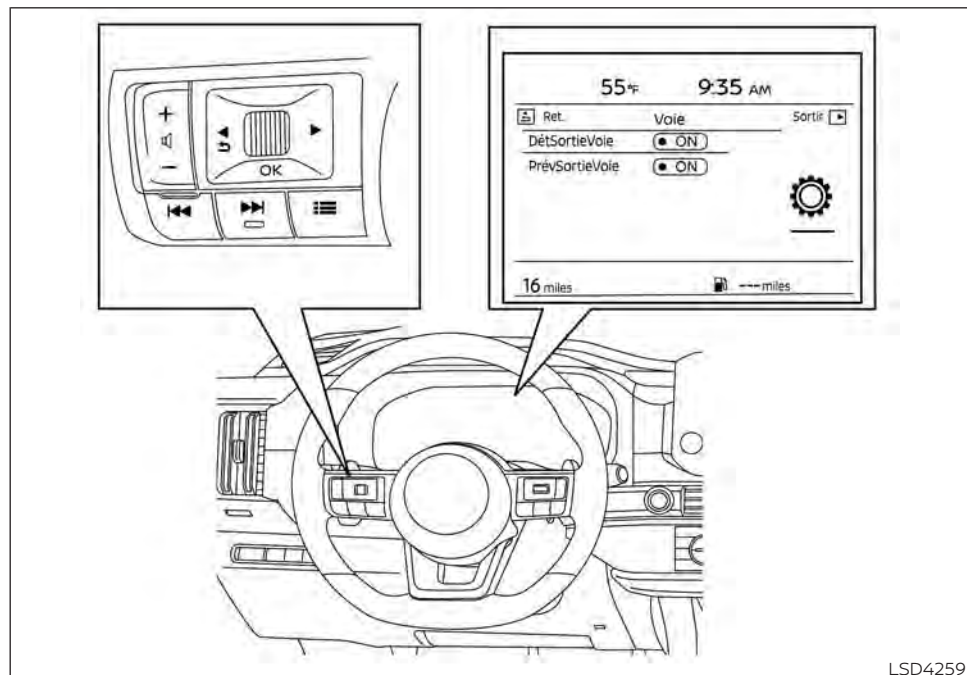
LSD4260

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION
DU SYSTÈME D'INTERVENTION DE
CHANGEMENT DE VOIE INTELLIGENT

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'intervention de changement de voie intelligent.

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Réglages » s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez la molette de défilement pour sélectionner l'option « Assist. au conduct. », puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Lane Assist » (assistance dans les voies), puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez « Intervention », puis appuyez sur le bouton OK.
4. Appuyez sur le commutateur ProPILOT Assist pour activer ou désactiver le système.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

LSD4259

REMARQUE :

L'activation du système ProPILOT Assist active simultanément les systèmes d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) et d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) (selon l'équipement). Si le système I-LI est désactivé dans le menu des réglages, il se réactive automatiquement lors de l'activation du système de direction assistée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « ProPILOT Assist » (p. 5-101).

LIMITES DU SYSTÈME D'INTERVENTION DE CHANGEMENT DE VOIE INTELLIGENT

AVERTISSEMENT

Les limites du système d'intervention de changement de voie intelligent sont répertoriées ci-dessous. Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'intervention sur dépassement de voie intelligent pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le système d'intervention de changement de voie intelligent peut s'activer si vous changez de voie sans d'abord activer votre clignotant ou, par exemple, si une zone de construction oblige les véhicules à traverser un marquage au sol existant. Si cela se produit, vous devrez peut-être corriger la direction pour terminer votre changement de voie.

- En raison du fait que le système d'intervention de changement de voie intelligent peut ne pas s'activer dans les conditions de route, de climat et de marquage décrites dans cette section, il peut ne pas s'activer chaque fois que votre véhicule commence à changer de voie et vous devez alors corriger la direction.
- Lorsque le système d'intervention de changement de voie intelligent est activé, évitez les manœuvres de direction excessives ou soudaines afin d'éviter de perdre la maîtrise du véhicule.
- Le système d'intervention de changement de voie intelligent ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 60 km/h (37 mi/h) ou s'il ne peut détecter les marquages au sol.
- N'utilisez pas le système d'intervention de changement de voie intelligent dans les conditions suivantes, car il pourrait fonctionner de manière incorrecte :
 - Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).

- Lors de la conduite sur des routes glissantes, comme sur la glace ou la neige.
- Lors de la conduite sur des routes sinueuses ou irrégulières.
- Lors d'une fermeture de voie en raison de réparations de route.
- Lors de la conduite sur une route de fortune ou sur une voie temporaire.
- Lors de la conduite sur des routes dont la largeur de voie est trop étroite.
- Lors de la conduite dans des conditions anormales des pneus (par exemple, l'usure des pneus, la basse pression des pneus, l'installation d'une roue de secours, les chaînes antidérapantes, les roues différentes de celles de série).
- Lorsque le véhicule est muni de pièces de frein ou de suspension qui ne sont pas d'origine.
- Lorsque vous tractez une remorque ou un autre véhicule.

- Sur les routes où se trouvent de multiples marquages au sol de voie parallèle, de marquages décolorés ou peints de façon imprécise, de marquages peints en jaune, de marquages irréguliers ou de marquages recouverts d'eau, de saleté, de neige, etc.
- Sur les routes où les marquages au sol discontinués sont encore décelables.
- Sur les routes sinueuses.
- Sur les routes comportant des objets de contraste important, tels que les ombres, la neige, l'eau, les ornières de roue, les traces ou les lignes qui restent après les réparations sur la route. (Le système d'intervention de changement de voie intelligent pourrait détecter ces articles comme des marquages au sol.)
- Sur les routes où la voie empruntée fusionne ou se sépare.
- Lorsque la direction empruntée du véhicule ne s'aligne pas avec le marquage.

- Lorsque le véhicule s'approche de celui qui le précède, ce qui obstrue la portée de détection de caméra de voie.
- Lorsque la pluie, la neige ou la saleté adhère au pare-brise à l'avant de la caméra de voie.
- Lorsque les phares sont ternes en raison d'une accumulation de saletés sur la lentille ou si l'orientation n'est pas réglée correctement.
- Lorsqu'une lumière intense pénètre dans la caméra de voie. (Par exemple, la lumière est réfléchié directement devant le véhicule à l'avant du véhicule au lever ou au coucher du soleil.)
- Lorsqu'un changement soudain d'intensité survient. (Par exemple, lorsqu'un véhicule pénètre dans un tunnel ou en sort, ou en passant sous un pont.)

Pendant que le système d'intervention de changement de voie intelligent est en fonction, vous pourriez entendre un bruit provenant du fonctionnement des freins. Ceci est normal et indique que le système d'intervention de changement de voie intelligent fonctionne correctement.

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Condition A :

Les fonctions d'avertissement et d'assistance du système d'intervention de changement de voie intelligent ne sont pas conçues pour fonctionner dans les conditions suivantes :

- Lorsque vous actionnez le signal de changement de voie et changez la voie empruntée dans la direction du signal. (Le système d'intervention de changement de voie intelligent est désactivé pendant 2 secondes après la désactivation du signal de changement de voie.)
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 60 km/h (37 mi/h).

Lorsque les conditions mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes et que les conditions de fonctionnement nécessaires sont remplies, les fonctions d'avertissement et d'assistance sont réactivées.

Condition B :

La fonction d'assistance du système d'intervention de changement de voie intelligent n'est pas conçue pour fonctionner dans les conditions suivantes (l'avertissement est tout de même fonctionnel) :

- Lorsque la pédale de frein est enfoncée.
- Lorsque le volant est tourné aussi loin que nécessaire pour effectuer le changement de voie.
- Lorsque le véhicule accélère pendant le fonctionnement du système d'intervention de changement de voie intelligent.
- Lorsque l'avertissement d'approche du régulateur de vitesse adaptatif survient.
- Lorsque les feux de détresse sont actionnés.
- Lors de la conduite dans un virage à haute vitesse.

Lorsque les conditions mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes et que les conditions de fonctionnement nécessaires sont remplies, l'application des freins par le système d'intervention de changement de voie intelligent est réactivée.

Condition C :

Si les messages suivants s'affichent à l'écran multifonction, le système d'intervention de changement de voie intelligent est désactivé automatiquement :

- « Indispo. Mauvaises conditions de route »
Lorsque le système de CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE (à l'exception du système d'antipatinage à l'accélération) ou l'ABS fonctionne.
- « Pas disponible à présent » :
 - Lorsque le système de CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE est désactivé.
 - Lorsque le mode SNOW (neige), le mode MUD/RUT (boue/ornière) ou le mode SAND (sable) (modèles 4 roues motrices uniquement) est sélectionné.

Mesures à prendre :

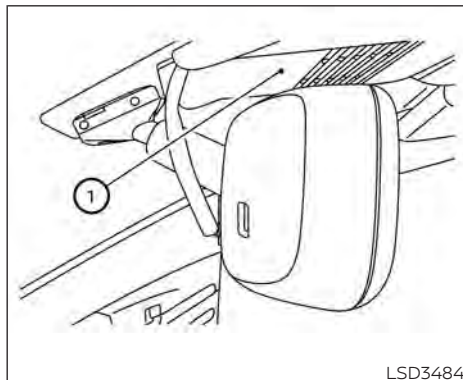
Lorsque les conditions mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes, désactivez le système d'intervention de changement de voie intelligent. Appuyez à nouveau sur le commutateur ProPILOT Assist (pour les véhicules dotés de ProPILOT Assist) pour réactiver le système d'intervention de changement de voie intelligent.

État désactivé temporairement à haute température :

Si le véhicule est stationné au soleil par temps très chaud (la température est supérieure à 40 °C [104 °F] environ), puis le système d'intervention sur dépassement de voie intelligent est activé, ce dernier pourrait se désactiver automatiquement et le message suivant s'afficher à l'écran multifonction : « Non disponible haute temp. habitacle ».

DÉFAUT DU SYSTÈME

En cas d'une anomalie du système d'intervention de changement de voie intelligent, la fonction est désactivée automatiquement. Le témoin d'avertissement du déport de voie (orange) et le message d'avertissement « Non disponible Défaillance du système » s'affichent. Si le témoin d'avertissement du déport de voie (orange) et le message d'avertissement s'affichent à l'écran, quittez la route et immobilisez votre véhicule dans un endroit sécurisé. Coupez le moteur et redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement du déport de voie (orange) continue de s'allumer, faites vérifier le système d'intervention sur dépassement de voie intelligent. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

La caméra de voie ① du système d'intervention de changement de voie intelligent se trouve au-dessus du rétroviseur intérieur. Afin d'assurer le fonctionnement approprié du système d'intervention de changement de voie intelligent et de prévenir une anomalie de système, observez les consignes suivantes :

- Gardez toujours le pare-brise propre.
- N'apposez pas un autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur et n'installez pas d'accessoire à proximité.

- Ne placez pas de matériau réfléchissant, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Le reflet des rayons du soleil peut nuire à la capacité de détection de la caméra et l'empêcher de détecter les marquages au sol.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour de la caméra. Ne touchez pas à la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra. Si la caméra est endommagée à la suite d'un accident, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

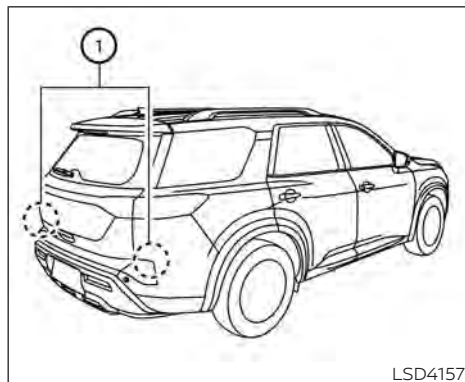


AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'avertissement sur angle mort pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

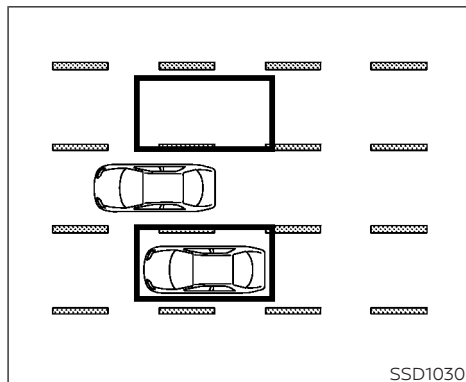
- **Le système d'avertissement sur angle mort ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour empêcher le contact avec les véhicules ou les objets. Lors d'un changement de voie, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieurs et tournez-vous en regardant dans la direction où vous déplacez le véhicule pour vous assurer qu'il est prudent de changer de voie. Ne vous fiez pas uniquement au système d'avertissement sur angle mort.**
- **N'utilisez pas le système d'avertissement sur angle mort (BSW) lors du tractage d'une remorque. Le système pourrait ne pas fonctionner correctement.**

Le système d'avertissement sur angle mort permet d'alerter le conducteur de la présence d'autres véhicules dans les voies adjacentes lors d'un changement de voie.



LSD4157

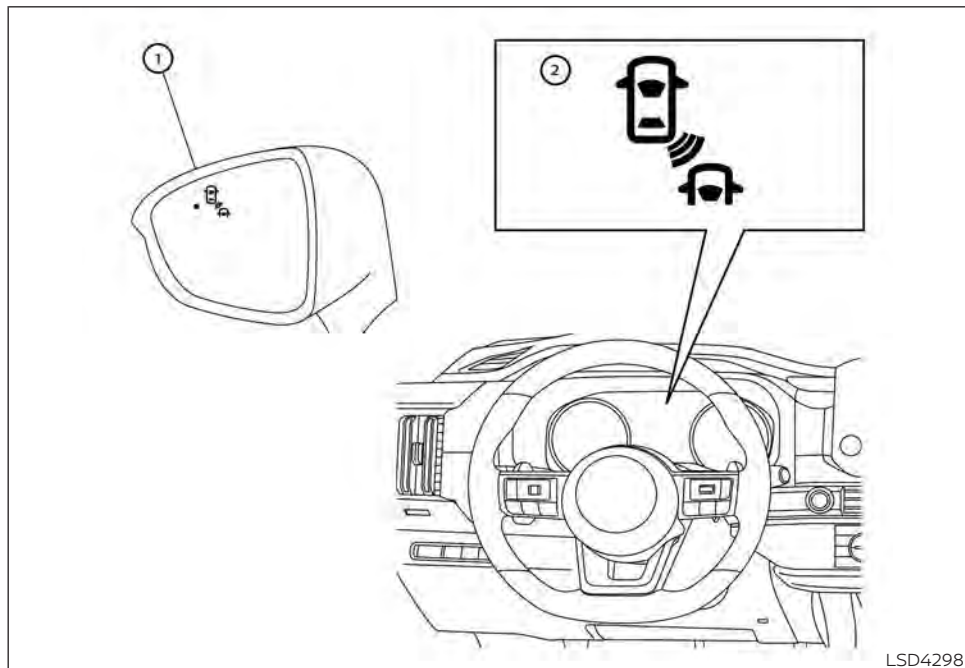
Le système d'avertissement sur angle mort utilise des capteurs de radar ① installés près du pare-chocs arrière pour détecter d'autres véhicules qui se trouvent dans une voie adjacente.



SSD1030

Zone de détection

Les capteurs de radar peuvent détecter des véhicules sur les deux côtés de votre véhicule dans la zone de détection comme illustré. Cette zone de détection commence à partir du rétroviseur extérieur de votre véhicule et s'étend jusqu'à environ 3,0 m (10 pi) derrière le pare-chocs arrière, et à environ 3,0 m (10 pi) latéralement.



LSD4298

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

**FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME
D'AVERTISSEMENT SUR ANGLE
MORT**

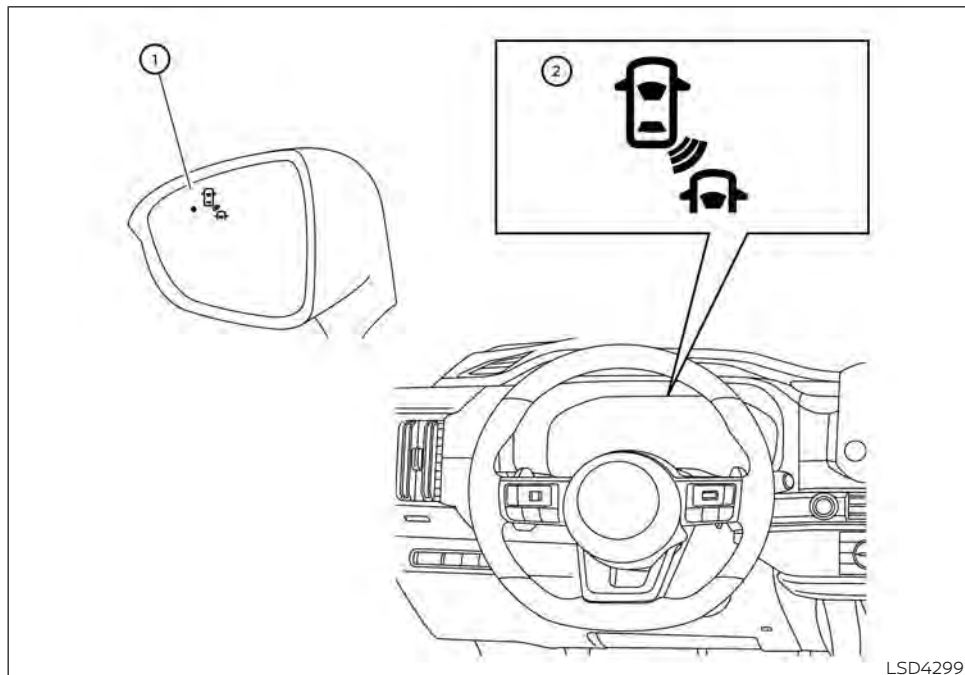
5-62 Démarrage et conduite

① Témoin du système d'avertissement sur angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière

② Témoin du système d'avertissement d'angle mort

Le système d'avertissement sur angle mort fonctionne lorsque la vitesse est supérieure à 32 km/h (20 mi/h) environ.

Si les capteurs de radar détectent des véhicules dans la zone de détection, le témoin du système d'avertissement sur angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière (1) s'allume. Si le clignotant est ensuite activé, le système émet un carillon (à deux reprises) et le témoin du système d'avertissement sur angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière clignote. Le témoin du système d'avertissement sur angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière continue de clignoter jusqu'à ce que les véhicules détectés quittent la zone de détection.

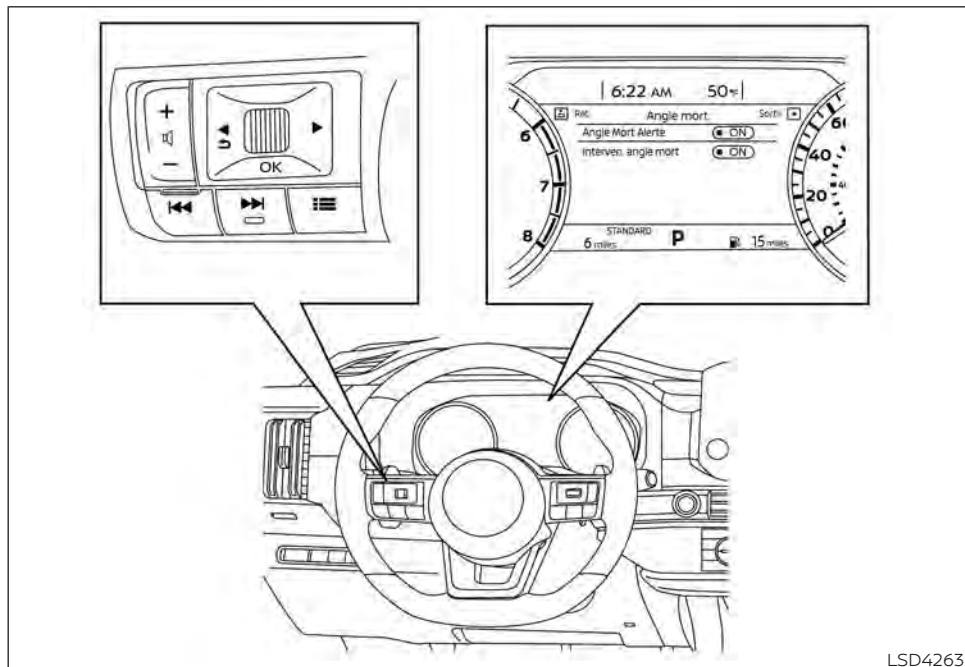


LSD4299

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

Le témoin du système d'avertissement sur angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière s'allume pendant quelques secondes lorsque le contact est ÉTABLI.

La luminosité du témoin du système d'avertissement sur angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière est réglée automatiquement en fonction de la luminosité de l'éclairage ambiant.



LSD4263

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION
DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT
SUR ANGLE MORT

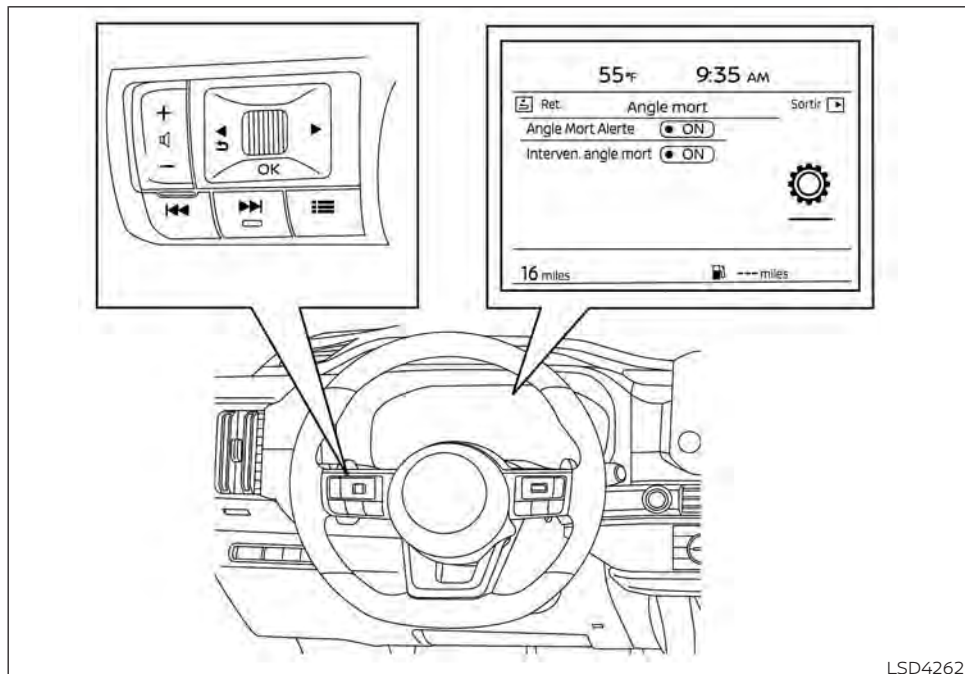
5-64 **Démarrage et conduite**

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'avertissement sur angle mort.

1. Appuyez sur le bouton ◀▶ jusqu'à ce que l'option « Réglages » s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez la molette de défilement pour sélectionner l'option « Assist. au conduct. », puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Angle mort assisté » et appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez « Alerte » et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE :

- Lors de l'activation/désactivation du système, le système retient les réglages actuels même si le moteur est redémarré.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

LSD4262

LIMITES DU SYSTÈME D'AVERTISSEMENT SUR ANGLE MORT

AVERTISSEMENT

Les limites du système d'avertissement sur angle mort sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Le système d'avertissement sur angle mort ne peut détecter tous les véhicules dans toutes les conditions.
- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les objets et activer le système d'avertissement sur angle mort lorsque certains objets sont présents tels que :
 - Les piétons, les vélos, les animaux.
 - Les véhicules tels que les motocyclettes, les véhicules de hauteur basse ou les véhicules dotés de grande garde au sol.
 - Les véhicules venant en sens inverse.

- Les véhicules qui restent dans la zone de détection lorsque vous accélérez à partir d'un arrêt.
- Un véhicule qui pénètre dans la voie adjacente à une vitesse approximative à celle de votre véhicule.
- Les véhicules qui s'approchent rapidement depuis l'arrière.
- Les véhicules que votre voiture dépasse rapidement.
- Un véhicule qui traverse rapidement la zone de détection.
- Lorsque vous dépassez plusieurs véhicules dans une rangée, les véhicules après le premier véhicule peuvent ne pas être détectés s'ils se déplacent proches l'un de l'autre.
- La zone de détection des capteurs de radar est conçue en fonction d'une largeur de voie standard. Lorsque vous conduisez dans une voie plus large, les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui se trouvent dans une voie adjacente. Lorsque vous conduisez dans une voie étroite, les capteurs de radar peuvent détecter les véhicules qui se trouvent de deux voies éloignées.

- Les capteurs de radar sont conçus pour ignorer la plupart des objets fixes; toutefois, les objets tels que les barrières de sécurité, les murs, le feuillage et les véhicules stationnés pourraient parfois être détectés. Il s'agit d'un fonctionnement normal.
- Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :
 - Temps violent
 - Projections de la route
 - Glace, gel ou accumulation de neige ou de saleté sur le véhicule
- N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar. Ces conditions peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules.
- Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.

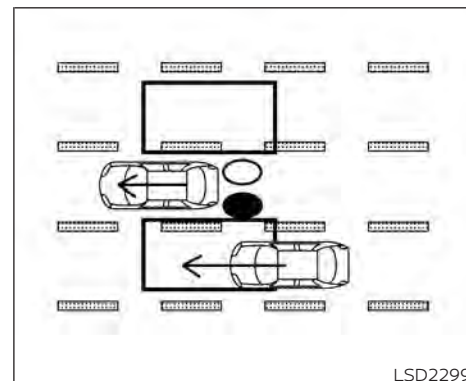


Illustration 1 – approche de derrière
SITUATIONS DE CONDUITE DU
SYSTÈME D'AVERTISSEMENT SUR
ANGLE MORT

Témoin activé



Témoin désactivé



Témoin clignotant



Un autre véhicule qui s'approche de derrière

Illustration 1 : le témoin du système d'avertissement sur angle mort (BSW) ou du système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) s'allume si un véhicule pénètre dans la zone de détection de derrière dans une voie adjacente.

REMARQUE :

- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui s'approchent rapidement par l'arrière.

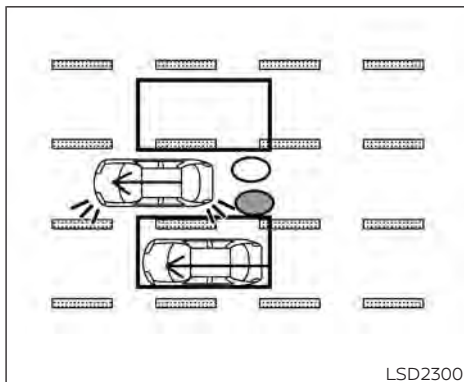


Illustration 2 – approche de derrière

Illustration 2 : Si le conducteur active le clignotant lorsqu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, un carillon retentit alors (à deux reprises) et le témoin latéral du système d'avertissement sur angle mort (BSW) / d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) clignote.

REMARQUE :

- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui s'approchent rapidement par l'arrière.
- Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule pénètre dans la zone de détection, le témoin latéral du système d'avertissement sur angle mort (BSW) / d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) clignote, mais aucun carillon ne retentit lorsque l'autre véhicule est détecté.

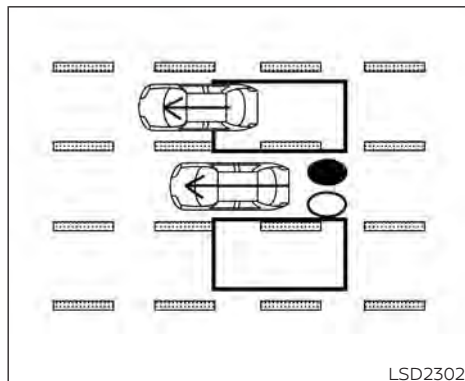


Illustration 3 – dépassement d'un autre véhicule

Dépassement d'un autre véhicule

Illustration 3 : Le témoin latéral du système d'avertissement sur angle mort (BSW) / d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) s'allume si vous dépassez un véhicule et que ce véhicule reste dans la zone de détection pendant environ 2 secondes.

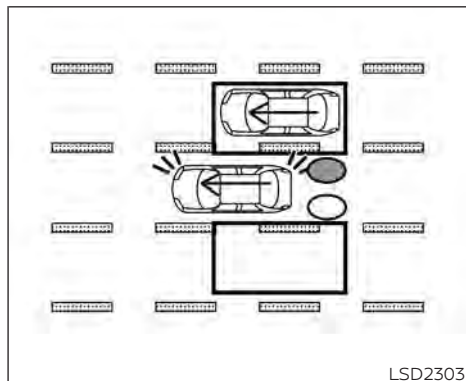


Illustration 4 – dépassement d'un autre véhicule

Illustration 4 : Si le conducteur active le clignotant lorsqu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, un carillon retentit alors (à deux reprises) et le témoin latéral du système d'avertissement sur angle mort (BSW) / d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) clignote.

REMARQUE :

- Lorsque vous dépassez plusieurs véhicules dans une rangée, les véhicules après le premier véhicule peuvent ne pas être détectés s'ils se déplacent proches l'un de l'autre.
- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui se déplacent lentement si votre véhicule les dépasse rapidement.
- Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule pénètre dans la zone de détection, le témoin latéral du système d'avertissement sur angle mort (BSW) / d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) clignote, mais aucun carillon ne retentit lorsque l'autre véhicule est détecté.

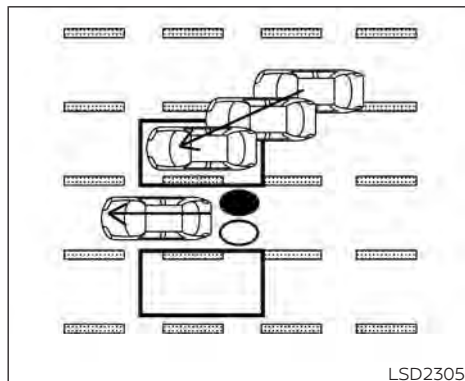


Illustration 5 – entrée du côté

Entrée du côté

Illustration 5 : Le témoin latéral du système d'avertissement sur angle mort (BSW) et d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) s'allume si un véhicule pénètre dans la zone de détection d'un côté ou de l'autre.

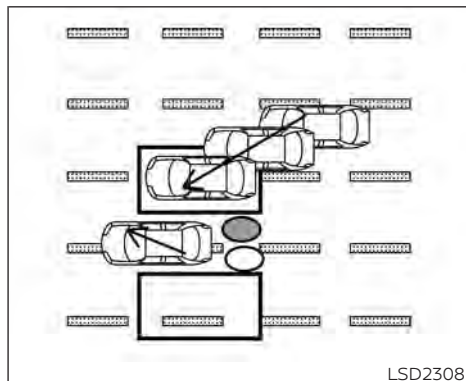
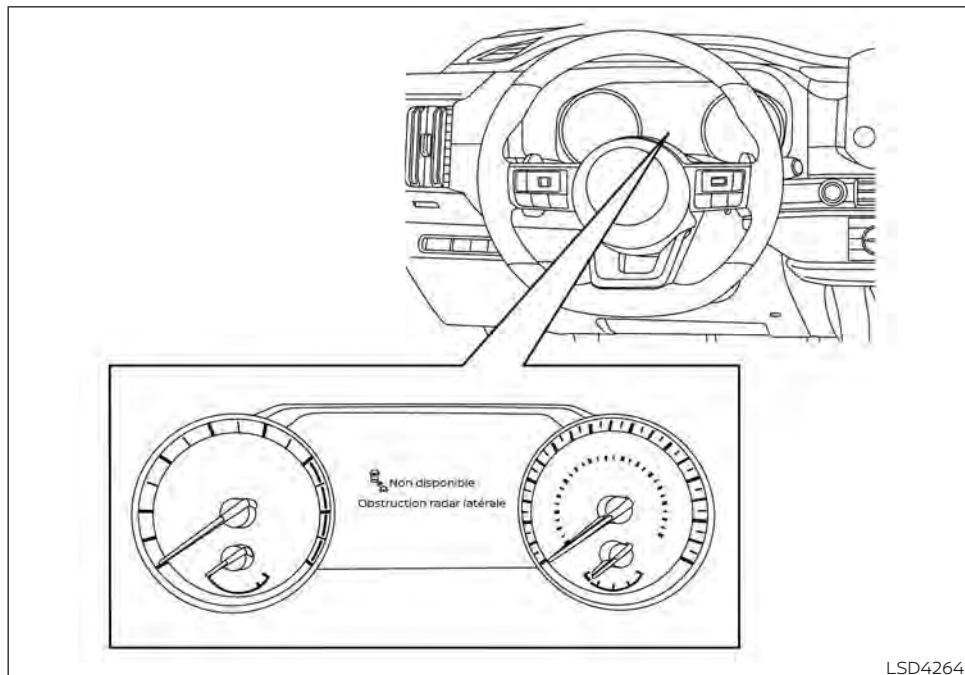


Illustration 6 – entrée du côté

Illustration 6 : Si le conducteur active le clignotant lorsqu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, un carillon retentit alors (à deux reprises) et le témoin latéral du système d'avertissement sur angle mort (BSW) / d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) clignote.

REMARQUE :

- Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule pénètre dans la zone de détection, le témoin latéral du système d'avertissement sur angle mort (BSW) / d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) clignote, mais aucun carillon ne retentit lorsque l'autre véhicule est détecté.
- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter un véhicule qui se déplace à environ la même vitesse que votre véhicule lorsqu'il entre dans la zone de détection.



LSD4264

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

**SYSTÈME TEMPORAIREMENT
INDISPONIBLE**

Lorsqu'une obstruction du radar est détectée, le système est automatiquement désactivé. Le message d'avertissement « Non disponible Obstruction radar latérale » s'affiche à l'écran multifonction.

Le système n'est pas disponible jusqu'à ce que les conditions ne soient plus présentes.

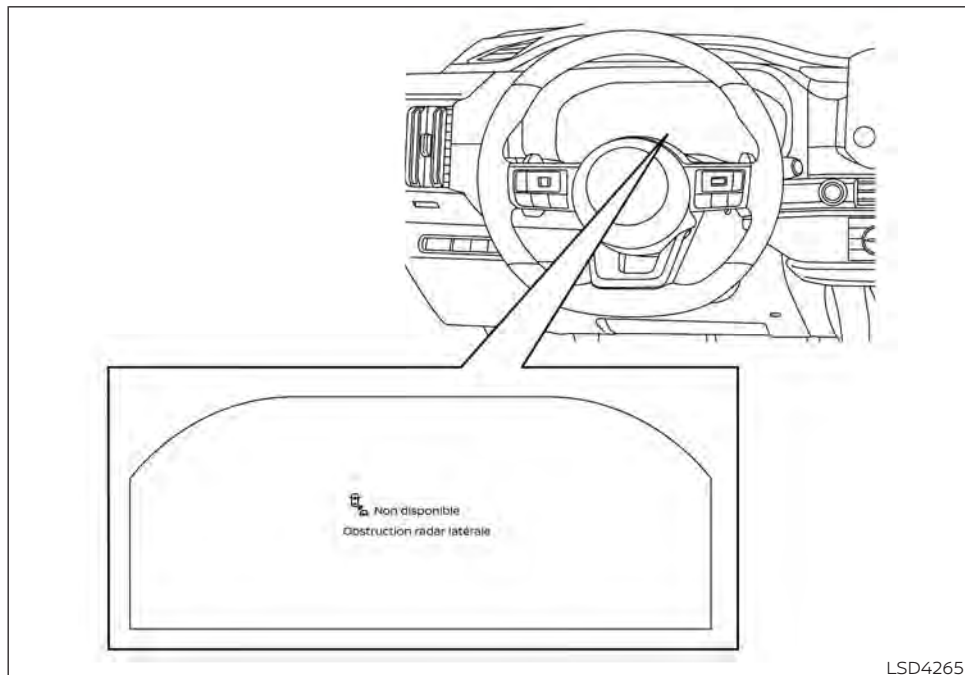
Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard. Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

REMARQUE :

Si le système d'avertissement sur angle mort cesse de fonctionner, les systèmes d'alerte de circulation transversale arrière et d'intervention sur angle mort intelligent (selon l'équipement) cesseront également de fonctionner.

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système se réactive automatiquement.



LSD4265

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

Défaillance du syst.

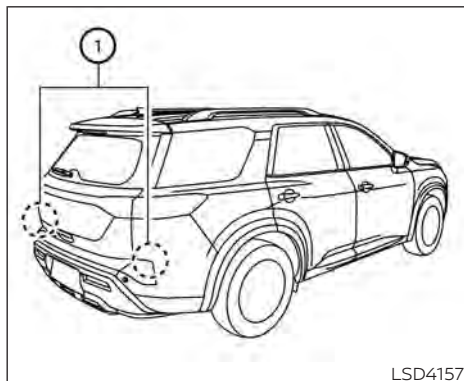
Lorsque le système ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement. Le message d'avertissement d'anomalie du système s'affiche à l'écran multifonction.

REMARQUE :

Si le système d'avertissement sur angle mort cesse de fonctionner, les systèmes d'alerte de circulation transversale arrière et d'intervention sur angle mort intelligente (selon l'équipement) cesseront également de fonctionner.

Mesures à prendre :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, placez le véhicule en position P (stationnement), coupez le moteur, puis redémarrez-le. Si le message continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



LSD4157

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les deux capteurs de radar ① du système d'AVERTISSEMENT SUR ANGLE MORT et du système d'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE sont situés près du pare-chocs arrière. Gardez toujours la zone à proximité des capteurs de radar propre.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard.

Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

Vérifiez la présence d'objets qui obstruent la zone autour des capteurs de radar et retirez-les.

N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar.

Évitez de frapper ou d'endommager la zone à proximité des capteurs de radar. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN si la zone autour des capteurs de sonar est endommagée en raison d'une collision.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

ID de la FCC : LTQRN5TR

MISE EN GARDE AUX UTILISATEURS

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règlements de la FCC des États-Unis et aux normes CNR d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. **Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et**
2. **ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.**

Au Canada

Modèle : RN5TR

IC : 3659A-RN5TR

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

SYSTÈME D'INTERVENTION SUR L'ANGLE MORT INTELLIGENT (I-BSI) (selon l'équipement)

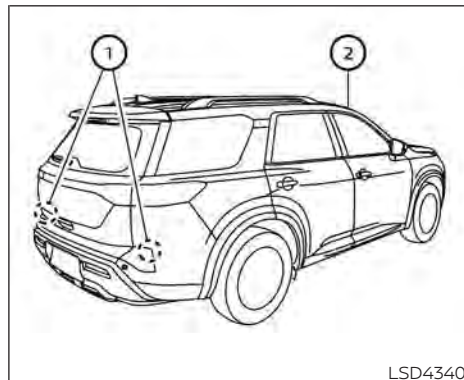
AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation appropriée du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour empêcher le contact avec les véhicules ou les objets. Lors d'un changement de voie, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieurs et tournez-vous en regardant dans la direction où vous allez vous déplacer pour vous assurer qu'il est prudent de changer de voie. Ne vous fiez jamais seulement au système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI).

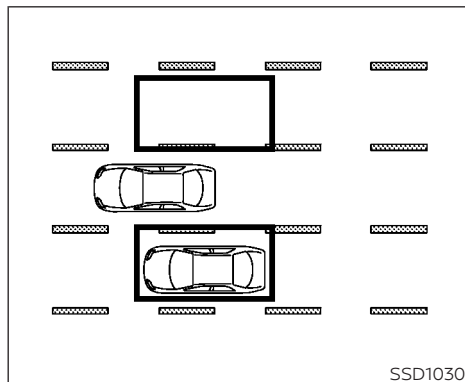
- La capacité de détection du radar ou du sonar est limitée. Tous les objets ou véhicules mobiles ne sont pas détectés. L'utilisation du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) dans certaines conditions de route, de terrain, de marquage, de circulation ou de climat peut entraîner un fonctionnement inadéquat des systèmes. Fiez-vous toujours à vos propres manœuvres pour éviter les accidents.

Le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) permet d'alerter le conducteur de la présence d'autres véhicules dans les voies adjacentes lors d'un changement de voie et aide le conducteur à remettre le véhicule au centre de la voie.



LSD4340

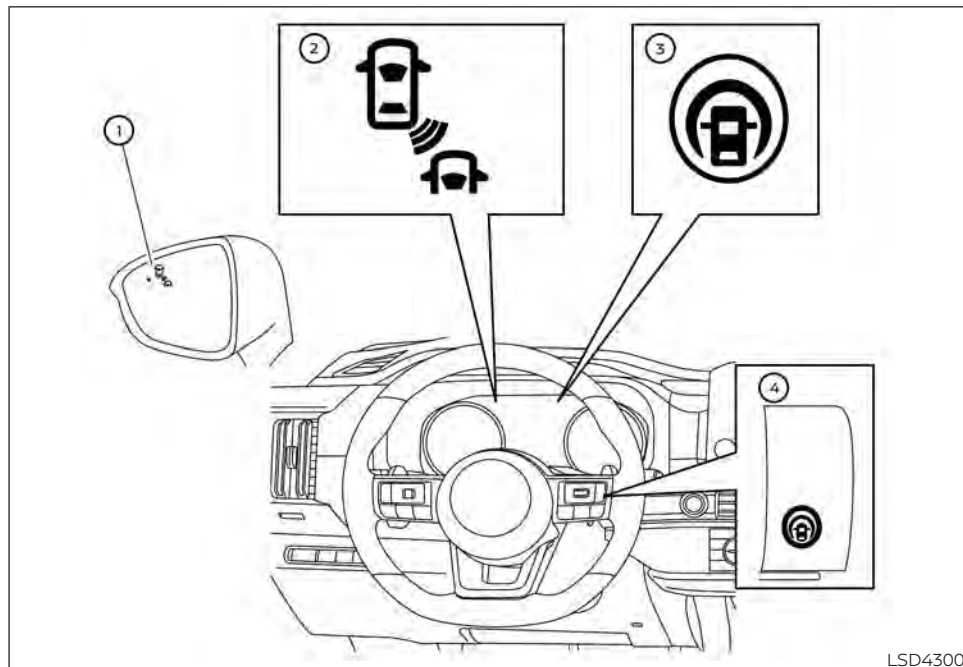
Le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) utilise des capteurs de radar ① installés près du pare-chocs arrière pour détecter d'autres véhicules qui se trouvent dans une voie adjacente. En plus des capteurs de radar, le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) utilise une caméra ② installée derrière le pare-brise pour contrôler les marquages au sol de la voie empruntée.



Zone de détection

Les capteurs de radar peuvent détecter des véhicules sur les deux côtés de votre véhicule dans la zone de détection comme illustré.

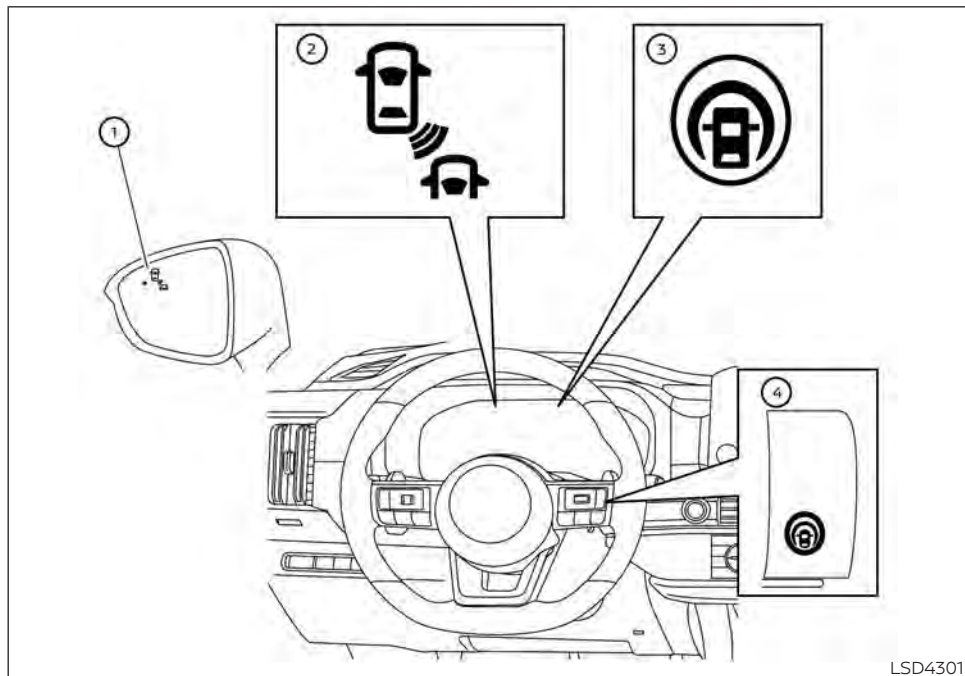
La zone de détection commence à partir du rétroviseur extérieur de votre véhicule et s'étend jusqu'à environ 3,0 m (10 pi) derrière le pare-chocs arrière, et à environ 3,0 m (10 pi) latéralement.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME
D'INTERVENTION SUR L'ANGLE
MORT INTELLIGENT (I-BSI)

- ① Témoin du clignotant
- ② Témoin du système d'avertissement sur angle mort



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

- ③ Indicateur du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) ④ Commutateur ProPILOT Assist

Le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) fonctionne lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h) environ.

Si les capteurs de radar détectent un véhicule dans la zone de détection, le témoin du clignotant (1) s'allume.

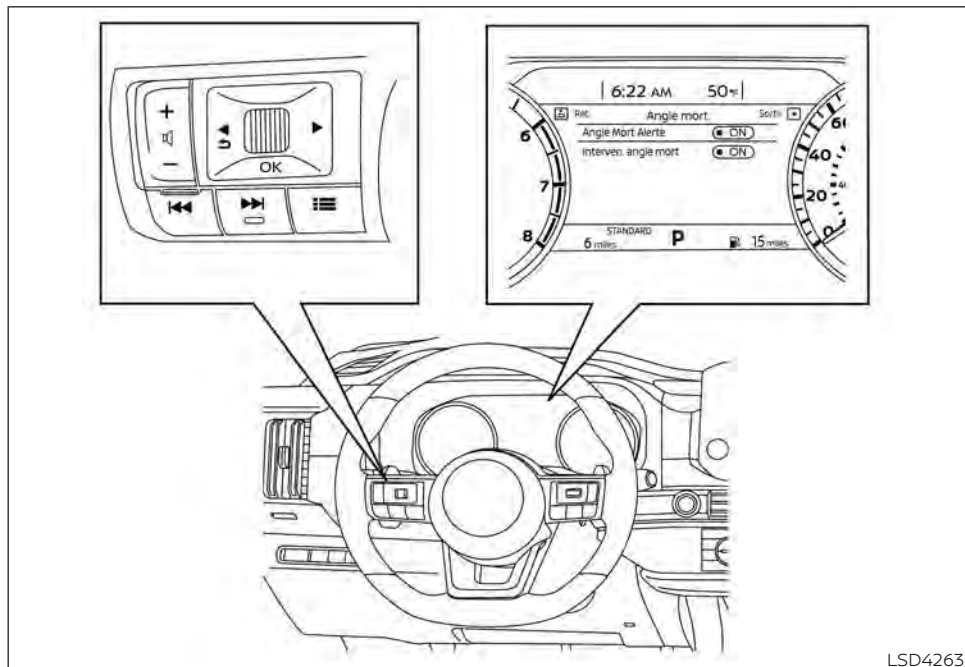
Si le clignotant est ensuite activé, le système émet un carillon (à deux reprises) et le témoin du système d'avertissement d'angle mort clignote. Le témoin du clignotant continue de clignoter jusqu'à ce que le véhicule détecté quitte la zone de détection. La luminosité du témoin du clignotant est réglée automatiquement en fonction de la luminosité de l'éclairage ambiant.

Si le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) est activé et votre véhicule s'approche d'un marquage au sol pendant qu'un autre véhicule est dans la zone de détection, le système émet un carillon (trois fois) et le témoin latéral clignote. Le système d'intervention sur l'angle mort intelligent réagit en appliquant une correction brève au volant pour contribuer à ramener le véhicule au centre de la voie. Le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) fonctionne peu importe l'utilisation du clignotant.

REMARQUE :

- **L'avertissement et l'application du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) sont activés seulement si le témoin latéral est déjà allumé lorsque le véhicule s'approche d'un marquage au sol. Si un autre véhicule pénètre dans la zone de détection après que votre véhicule a traversé un marquage au sol, aucun avertissement ni aucune application du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) n'est activé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Situations de conduite du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) » (p. 5-81).**
- **Le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) est activé généralement avant le système d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) lorsque votre véhicule s'approche d'un marquage au sol.**

Pour activer le système d'intervention sur l'angle mort intelligent, appuyez sur le commutateur ProPILOT Assist situé sur le volant après le démarrage du moteur. Le témoin du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) s'allume. Appuyez de nouveau sur le commutateur du système ProPILOT Assist pour désactiver le système d'intervention sur l'angle mort intelligent. Le témoin du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) s'éteint.



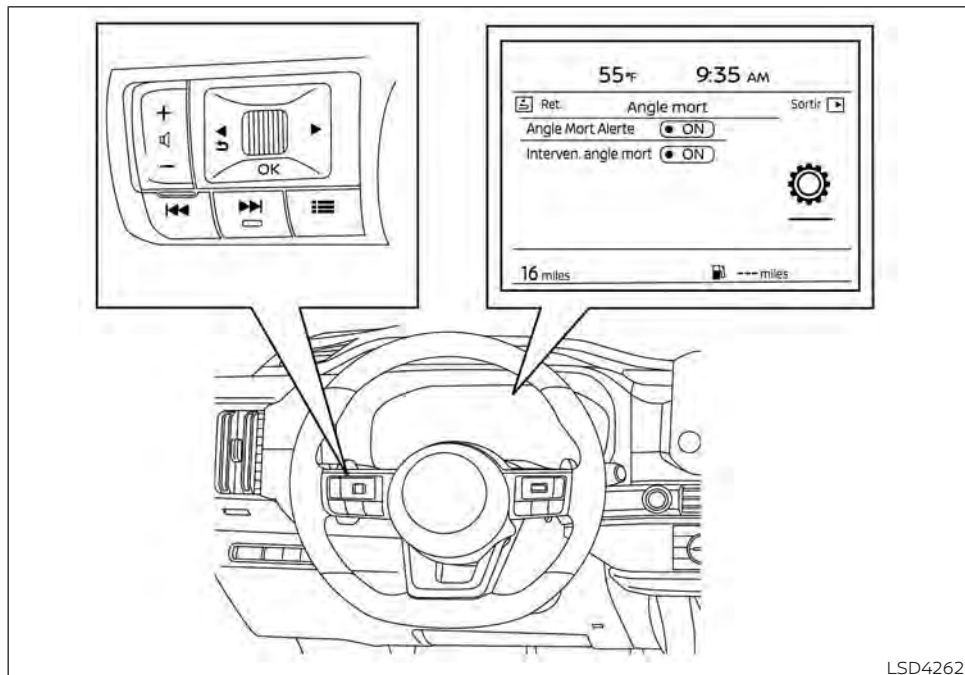
LSD4263

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'INTERVENTION SUR L'ANGLE MORT INTELLIGENT (I-BSI)

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) :

1. Appuyez sur le bouton ◀▶ jusqu'à ce que l'option « Réglages » s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez la molette de défilement pour sélectionner l'option « Assist. au conduct. », puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Angle mort assisté » et appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez l'option « Intervention » et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.
4. Appuyez sur le commutateur ProPILOT Assist pour activer ou désactiver le système.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

LSD4262

REMARQUE :

Si vous activez le système ProPILOT Assist, les systèmes d'intervention sur l'angle mort intelligent et d'intervention de changement de voie intelligent s'activent en même temps. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'intervention de changement de voie intelligent » (p. 5-52).

L'activation du système d'intervention sur angle mort (i-BSI) active le système d'avertissement sur angle mort (BSW) en même temps.

LIMITES DU SYSTÈME D'INTERVENTION SUR L'ANGLE MORT INTELLIGENT (I-BSI)

AVERTISSEMENT

Les limites du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) ne peut pas détecter tous les véhicules dans toutes les conditions.
- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les objets et activer le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) lorsque certains objets sont présents tels que :
 - Les piétons, les vélos ou les animaux.
 - Les véhicules tels que les motocyclettes, les véhicules de hauteur basse ou les véhicules dotés de grande garde au sol.

- Les véhicules qui restent dans la zone de détection lorsque vous accélérez à partir d'un arrêt. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Situations de conduite du système d'intervention sur angle mort » (p. 5-81).
- Les véhicules venant en sens inverse.
- Un véhicule qui pénètre dans la voie adjacente à une vitesse approximative à celle de votre véhicule.
- Les véhicules qui s'approchent rapidement depuis l'arrière.
- Les véhicules que votre voiture dépasse rapidement.
- Un véhicule qui traverse rapidement la zone de détection.
- La zone de détection des capteurs de radar est conçue en fonction d'une largeur de voie standard. Lorsque vous conduisez dans une voie plus large, les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui se trouvent dans une voie adjacente. Lorsque vous conduisez dans une voie étroite, les capteurs de radar peuvent détecter les véhicules qui se trouvent de deux voies éloignées.

- Les capteurs de radar sont conçus pour ignorer la plupart des objets fixes; toutefois, les objets tels que les barrières de sécurité, les murs, le feuillage et les véhicules stationnés pourraient parfois être détectés. Il s'agit d'un fonctionnement normal.
- Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :
 - Temps violent
 - Projections de la route
 - Glace, gel ou accumulation de neige sur le véhicule
- N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar. Ces conditions peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules.
- La caméra peut ne pas détecter les marquages au sol dans les situations suivantes et le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) peut ne pas fonctionner correctement.

- Sur les routes où se trouvent de multiples marquages au sol de voie parallèle, de marquages décolorés ou peints de façon imprécise, de marquages peints en jaune, de marquages irréguliers, de marquages recouverts d'eau, de saleté, de neige, etc.
- Sur les routes où les marquages au sol discontinués sont encore décelables.
- Sur les routes sinueuses.
- Sur les routes comportant des objets de contraste important, tels que les ombres, la neige, l'eau, les ornières de roue, les traces ou les lignes qui restent après les réparations sur la route.
- Sur les routes où la voie empruntée fusionne ou se sépare.
- Lorsque la direction empruntée du véhicule ne s'aligne pas avec les marquages.
- Lorsque le véhicule s'approche de celui qui le précède, ce qui obstrue la portée de détection de caméra de voie.

- Lorsque la pluie, la neige ou la saleté adhère au pare-brise à l'avant de la caméra de voie.
- Lorsque les phares sont ternes en raison d'une accumulation de saletés sur la lentille ou si l'orientation n'est pas réglée correctement.
- Lorsqu'une lumière intense pénètre dans la caméra. (Par exemple : la lumière est réfléchié directement à l'avant du véhicule au lever ou au coucher du soleil.)
- Lorsqu'un changement soudain d'intensité survient. (Par exemple : lorsqu'un véhicule pénètre dans un tunnel ou en sort, ou passe sous un pont.)
- N'utilisez pas le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) dans les conditions suivantes, car il pourrait fonctionner de manière incorrecte.
 - Par mauvais temps (par exemple : la pluie, le brouillard, la neige, etc.).
 - Lors de la conduite sur des routes glissantes, comme sur la glace ou la neige, etc.

- Lors de la conduite sur des routes sinueuses ou irrégulières.
- Lors d'une fermeture de voie en raison de réparations de route.
- Lors de la conduite sur une route de fortune ou sur une voie temporaire.
- Lors de la conduite sur des routes dont la largeur de voie est trop étroite.
- Lors de la conduite dans des conditions anormales des pneus (par exemple, l'usure du pneu, la basse pression du pneu, l'installation d'une roue de secours, les chaînes antidérapantes, les roues différentes de celles de série).
- Lorsque le véhicule est doté de pièces de frein ou de suspension qui ne sont pas d'origine.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque ou un autre véhicule.
- Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.

SITUATIONS DE CONDUITE DU SYSTÈME D'INTERVENTION SUR L'ANGLE MORT INTELLIGENT (I-BSI)

Témoin activé



Témoin désactivé



Témoin clignotant

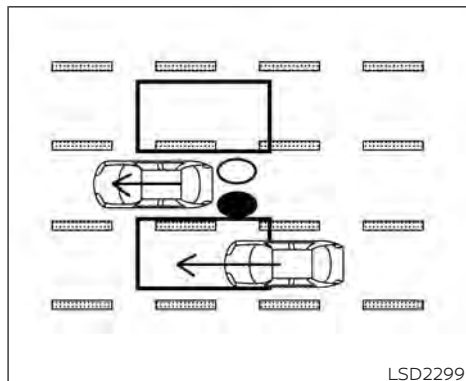


Illustration 1 – approche de derrière

Un autre véhicule qui s'approche
de derrière

Illustration 1 : Le témoin latéral s'allume si
un véhicule pénètre dans la zone de détec-
tion de derrière dans une voie adjacente.

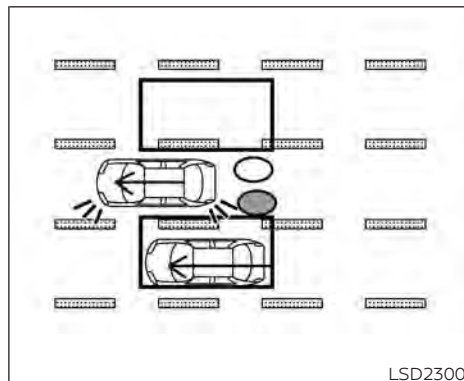


Illustration 2 – approche de derrière

Illustration 2 : Si le conducteur active le
clignotant, le système fait retentir un caril-
lon (à deux reprises) et le témoin latéral
clignote.

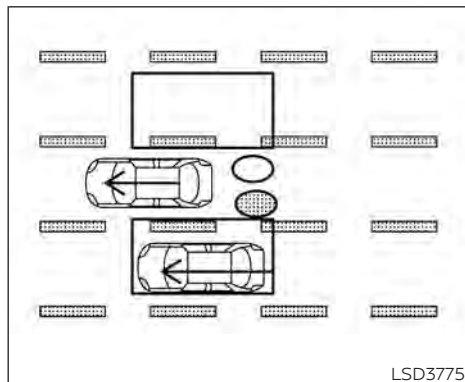


Illustration 3 – approche de derrière

Illustration 3 : Si le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) est activé et votre véhicule s'approche d'un marquage au sol pendant qu'un autre véhicule est dans la zone de détection, le système émet un carillon (trois fois) et le témoin latéral clignote. Le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) s'active ensuite pour aider le conducteur à retourner le véhicule au centre de la voie de conduite.

REMARQUE :

- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui s'approchent rapidement par l'arrière.
- Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule pénètre dans la zone de détection, le témoin de clignotant latéral clignote mais aucun carillon ne retentit lorsque l'autre véhicule est détecté.

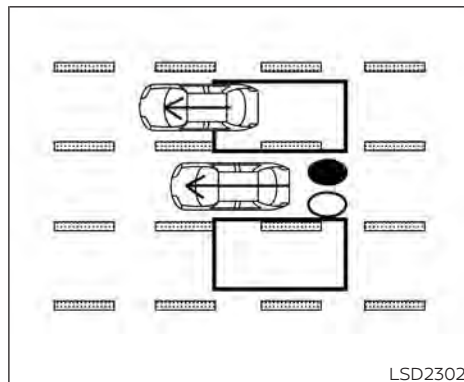


Illustration 4 – Dépassement d'un autre véhicule

Dépassement d'un autre véhicule

Illustration 4 : le témoin latéral s'allume si vous dépassez un véhicule et que ce véhicule reste dans la zone de détection pendant environ 3 secondes.

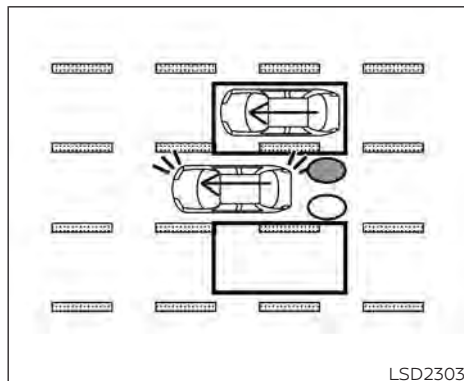


Illustration 5 – Dépassement d'un autre véhicule

Illustration 5 : Si le conducteur active le clignotant lorsqu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, un carillon retentit alors (à deux reprises) et le témoin latéral clignote.

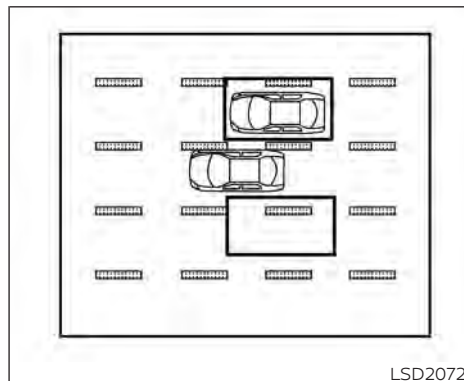


Illustration 6 – Dépassement d'un autre véhicule

Illustration 6 : Si le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) est activé et votre véhicule s'approche d'un marquage au sol pendant qu'un autre véhicule est dans la zone de détection, le système émet un carillon (trois fois) et le témoin latéral clignote. Le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) s'active pour aider le conducteur à retourner le véhicule au centre de la voie de conduite.

REMARQUE :

- Lorsque vous dépassez plusieurs véhicules dans une rangée, les véhicules après le premier véhicule peuvent ne pas être détectés s'ils se déplacent proches l'un de l'autre.
- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui se déplacent lentement si votre véhicule les dépasse rapidement.

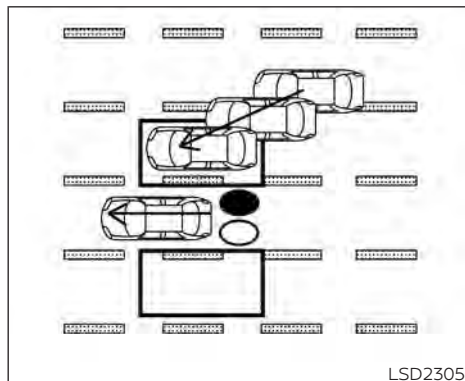


Illustration 7 – entrée du côté

Entrée du côté

Illustration 7 : le témoin latéral s'allume si un véhicule pénètre dans la zone de détection d'un côté ou de l'autre.

REMARQUE :

Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter un véhicule qui se déplace à environ la même vitesse que votre véhicule lorsqu'il entre dans la zone de détection.

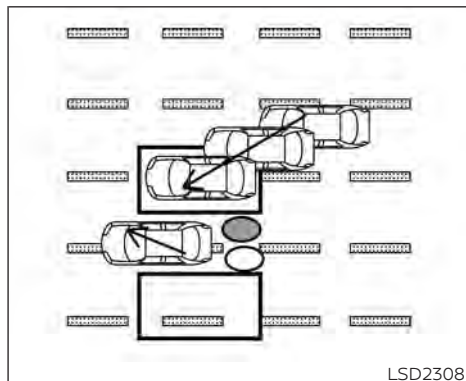


Illustration 8 – entrée du côté

Illustration 8 : si le conducteur active le clignotant pendant qu'un autre véhicule se trouve dans la zone de détection, le témoin latéral clignote et un carillon retentit deux fois.

REMARQUE :

Si le conducteur active le clignotant avant qu'un véhicule pénètre dans la zone de détection, le témoin du clignotant clignote mais aucun carillon ne retentit lorsqu'un autre véhicule est détecté.

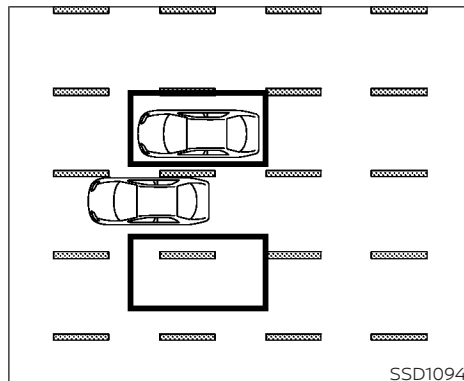


Illustration 9 – entrée du côté

Illustration 9 : si le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) est activé et votre véhicule s'approche d'un marquage au sol pendant qu'un autre véhicule est dans la zone de détection, le système émet un carillon (trois fois) et le témoin latéral clignote. Le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) s'active pour aider le conducteur à retourner le véhicule au centre de la voie de conduite.

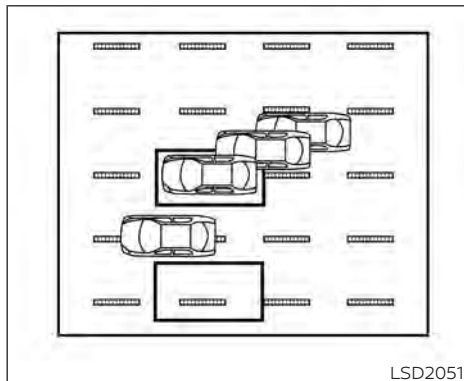


Illustration 10 – entrée du côté

Illustration 10 : le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) ne fonctionne pas si votre véhicule se trouve sur un marquage au sol lorsqu'un autre véhicule pénètre dans la zone de détection. Dans ce cas, seulement le système d'avertissement d'angle mort fonctionne.

REMARQUE :

- **Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter un véhicule qui se déplace à environ la même vitesse que votre véhicule lorsqu'il entre dans la zone de détection.**

- **Le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) ne fonctionnera pas ou cessera de fonctionner et seul un carillon retentira dans les conditions suivantes :**

- **Lorsque la pédale de frein est enfoncée.**
- **Lorsque le véhicule accélère pendant le fonctionnement du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI).**
- **En manœuvrant le volant rapidement.**
- **Lorsque retentit le carillon du régulateur de vitesse adaptatif (ICC), du système de détection de collision frontale intelligent (I-FCW) ou du système de freinage d'urgence automatique (AEB) avec dispositif de détection de piétons.**
- **Lorsque les feux de détresse sont actionnés.**
- **Lors de la conduite dans un virage à haute vitesse.**
- **Lorsque le système d'avertissement sur angle mort est désactivé.**

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

Dans les conditions suivantes, un carillon retentit, le message suivant s'affiche à l'écran multifonction et le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) est automatiquement désactivé. Le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) n'est pas disponible jusqu'à ce que les conditions ne soient plus présentes.

- « Indispo Mauvaises conditions de route »
 - Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule (VDC) (à l'exception de la fonction TCS) ou le système de freinage antiblocage (ABS) fonctionnent.
- « Pas disponible à présent »
 - Lorsque le système de CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE est désactivé.
 - Lorsque le mode SNOW (neige), le mode MUD/RUT (boue/ornière) ou le mode SAND (sable) (modèles 4 roues motrices uniquement) est sélectionné
- « Non disponible haute temp. habitacle »

Si le véhicule est stationné en plein soleil dans des conditions de température élevée (plus de 40 °C [104 °F]).

- « Unavailable Side Radar Obstruction » (non disponible, obstruction du radar latéral) :

Lorsqu'une obstruction du radar latéral est détectée.

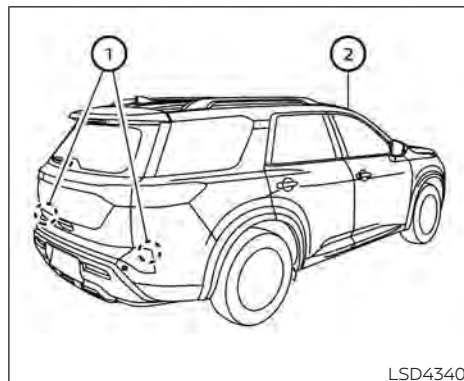
Désactivez le système d'intervention sur l'angle mort intelligent et réactivez-le lorsque les conditions ci-dessus ne sont plus présentes.

DÉFAUT DU SYSTÈME

Lorsque le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement, un carillon retentit et le message d'avertissement « Non disponible Défaillance du système » ainsi que le témoin (orange) du système d'avertissement sur angle mort (BSW) apparaissent à l'écran multifonction.

Mesures à prendre :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécurisé, placez le véhicule en position P (stationnement), coupez le moteur, puis redémarrez-le. Si le message d'avertissement « Non disponible Défaillance du système » et le témoin (orange) du système d'avertissement sur angle mort (BSW) continuent d'être affichés, faites vérifier le système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI). Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN certifié pour cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les deux capteurs de radar ① du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) sont situés près du pare-chocs arrière. Gardez toujours la zone à proximité des capteurs de radar propre.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard.

Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

Vérifiez la présence d'objets qui obstruent les capteurs de radar et retirez-les.

N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar.

Évitez de frapper ou d'endommager la zone à proximité des capteurs de radar.

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN certifié si la zone autour des capteurs de radar est endommagée en raison d'une collision.

La caméra de voie ② du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) se trouve au-dessus du rétroviseur intérieur. Afin d'assurer le fonctionnement approprié du système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) et de prévenir une anomalie de système, observez les consignes suivantes :

- Gardez toujours le pare-brise propre.

- N'apposez pas un autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur et n'installez pas d'accessoire à proximité.
- Ne placez pas de matériau réfléchissant, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Le reflet des rayons du soleil peut nuire à la capacité de détection de la caméra et l'empêcher de détecter les marquages au sol.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour de la caméra. Ne touchez pas à la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN certifié si l'unité de caméra est endommagée en raison d'un accident.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

ID de la FCC : LTQRN5TR

MISE EN GARDE AUX UTILISATEURS

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règlements de la FCC des États-Unis et aux normes CNR d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. **Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et**
2. **ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.**

Au Canada

Modèle : RN5TR

IC : 3659A-RN5TR

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

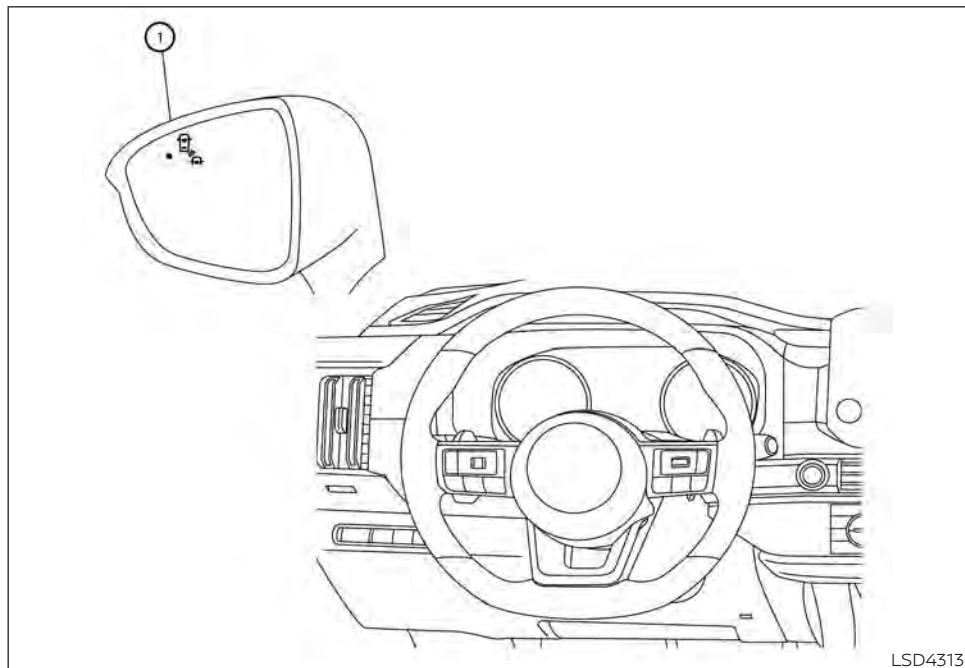
ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE (RCTA)

AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'alerte de circulation transversale arrière pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- **Le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour empêcher le contact avec les véhicules ou les objets. Lorsque vous reculez d'un espace de stationnement, utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieur et tournez-vous en regardant dans la direction où vous allez déplacer le véhicule. Ne vous fiez pas uniquement au système d'alerte de circulation transversale arrière.**
- **N'utilisez pas le système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) lorsque vous tractez une remorque. Le système pourrait ne pas fonctionner correctement.**

Le système d'alerte de circulation transversale arrière vous aide à reculer pour sortir d'un espace de stationnement. Lorsque le véhicule est en marche arrière, le système est conçu pour détecter les véhicules qui s'approchent de la droite ou de la gauche du véhicule. Si le système détecte une circulation transversale, il vous alerte.



LSD4313

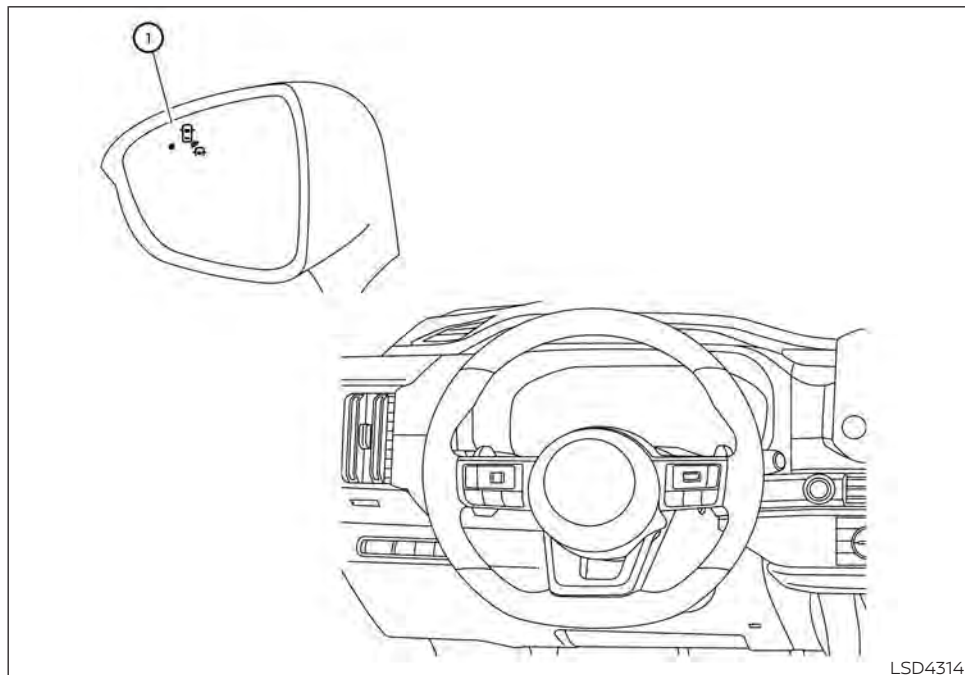
Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE

- ① Témoin du système d'avertissement sur angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière

Le système d'alerte de circulation transversale arrière peut aider à alerter le conducteur lorsqu'il s'approche d'un véhicule quand il effectue une marche arrière en sortant d'un espace de stationnement.

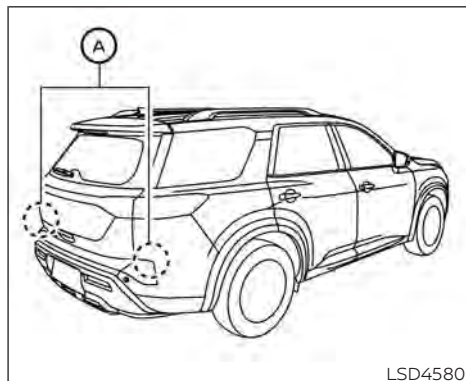
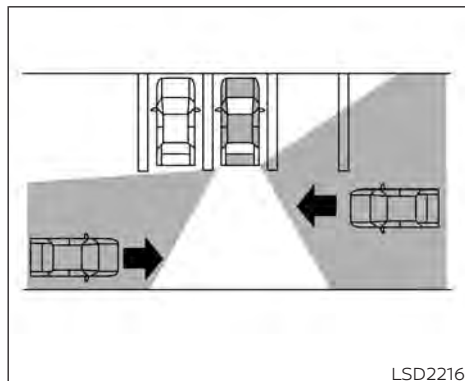
Le système d'alerte de circulation transversale arrière fonctionne lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 km/h (5 mi/h) environ.



LSD4314

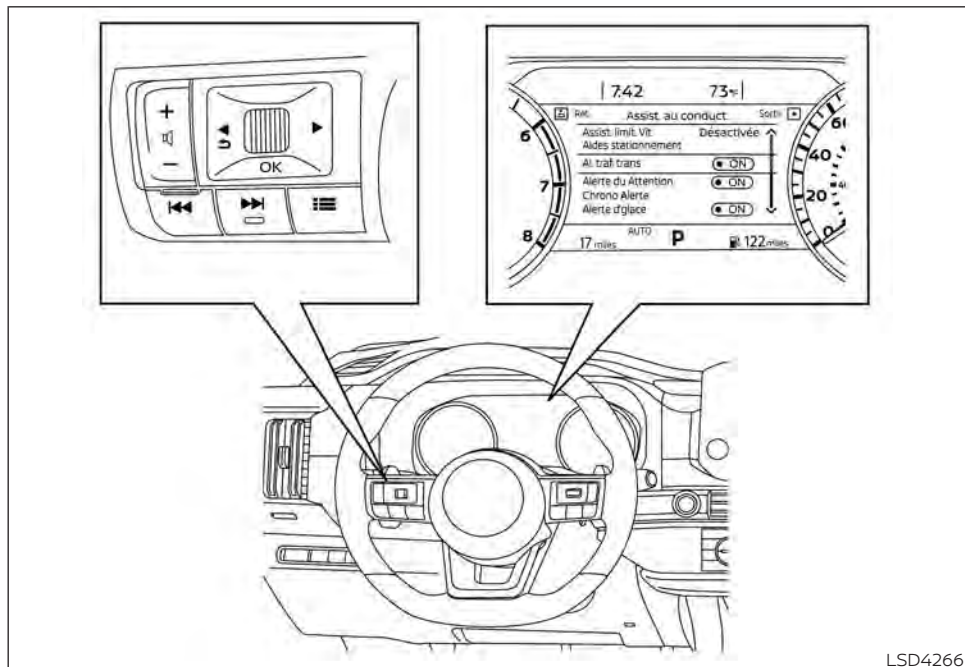
Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

Si le radar détecte un véhicule qui s'approche par le côté, le carillon du système retentit (un seul bip), le témoin du système d'avertissement sur angle mort et du système d'alerte de circulation transversale arrière du côté vers lequel le véhicule s'approche clignote.



Le système d'alerte de circulation transversale arrière utilise des capteurs de radar (A) installés sur les deux côtés près du pare-chocs arrière pour détecter un véhicule qui s'approche.

Les capteurs de radar (A) peuvent détecter un véhicule qui s'approche jusqu'à une distance maximale de 20 m (66 pi) environ.



LSD4266

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU
SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION
TRANSVERSALE ARRIÈRE

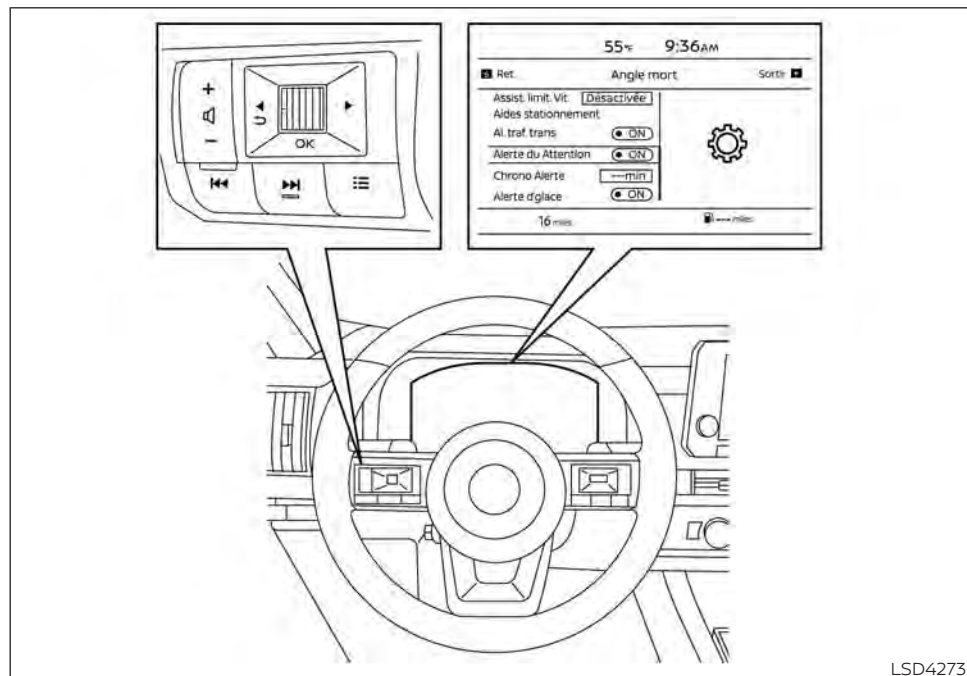
5-92 **Démarrage et conduite**

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'alerte de circulation transversale arrière.

1. Appuyez sur le bouton ◀▶ jusqu'à ce que l'option « Réglages » s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez la molette de défilement pour sélectionner l'option « Assist. au conduct. », puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez l'option « Rear Cross Traffic Alert » (Al. Traf. trans) et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

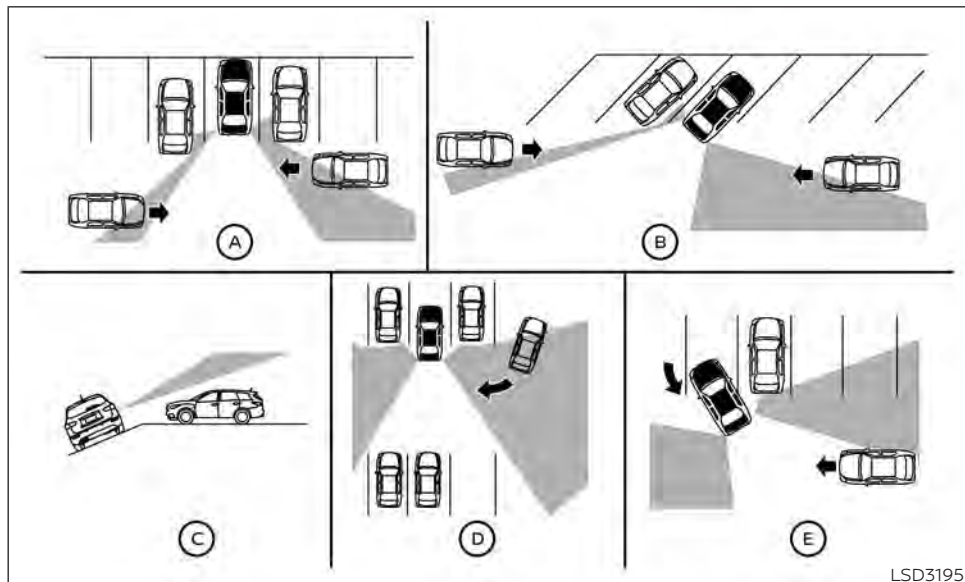
REMARQUE :

- Lors de l'activation/désactivation du système, le système retient les réglages actuels même si le moteur est redémarré.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

LSD4273



LSD3195

LIMITES DU SYSTÈME D'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE

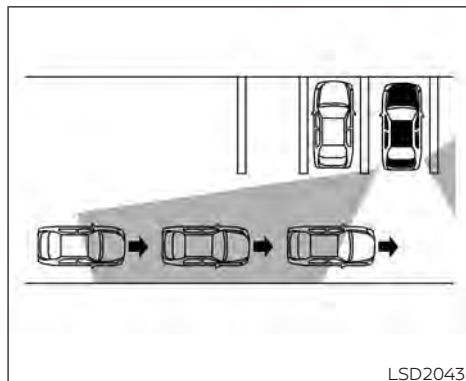
⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système d'alerte de circulation transversale arrière sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformé-

ment à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Vérifiez votre environnement et retournez-vous toujours pour vérifier ce qui est derrière vous avant d'effectuer la marche arrière. Les capteurs de radar détectent les véhicules (en mouvement) qui s'approchent. Les capteurs de radar ne peuvent pas détecter les objets tels que :
 - Les piétons, les vélos, les motocyclettes, les animaux ou les enfants manipulant les véhicules-jouets
 - Un véhicule qui vous dépasse à une vitesse supérieure à environ 30 km/h (19 mi/h)
 - Un véhicule qui vous dépasse à une vitesse inférieure à environ 8 km/h (5 mi/h)
- Les capteurs de radar peuvent ne pas détecter les véhicules qui s'approchent dans certaines situations :
 - Illustration (A) : lorsqu'un véhicule stationné à côté de vous obstrue le faisceau du capteur de radar.
 - Illustration (B) : lorsque le véhicule est stationné à un angle dans un espace de stationnement.

- Illustration © : lorsque le véhicule est stationné sur un sol incliné.
- Illustration ④ : lorsqu'un véhicule qui s'approche tourne dans l'allée de l'aire de stationnement de votre véhicule.
- Illustration ⑤ : lorsque l'angle formé par votre véhicule et le véhicule qui s'approche est petit
- Les conditions suivantes peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules :
 - Temps violent
 - Projections de la route
 - Glace, gel ou accumulation de neige ou de saleté sur le véhicule
- N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar. Ces conditions peuvent réduire la capacité du radar à détecter d'autres véhicules.
- Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.

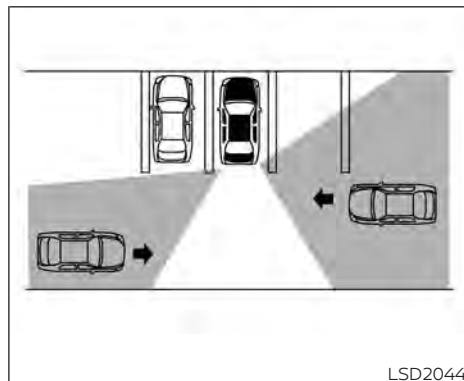


LSD2043

Illustration 1

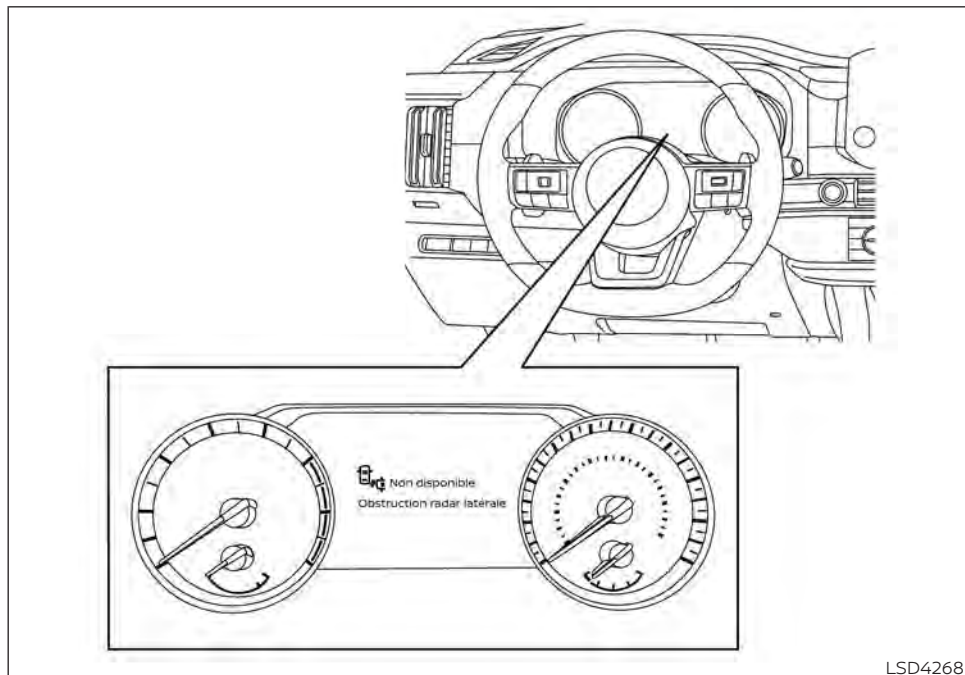
REMARQUE :

Dans le cas de plusieurs véhicules qui approchent en rangée (illustration 1) ou dans le sens contraire (illustration 2), le carillon émis par le système d'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE pourrait ne pas retentir après le passage du premier véhicule devant les capteurs.



LSD2044

Illustration 2



LSD4268

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

**SYSTÈME TEMPORAIREMENT
INDISPONIBLE**

Lorsqu'une obstruction du radar est détectée, le système est automatiquement désactivé. Le message d'avertissement « Non disponible Obstruction radar latérale » s'affiche à l'écran multifonction.

Les systèmes ne sont pas disponibles jusqu'à ce que les conditions ne soient plus présentes.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard.

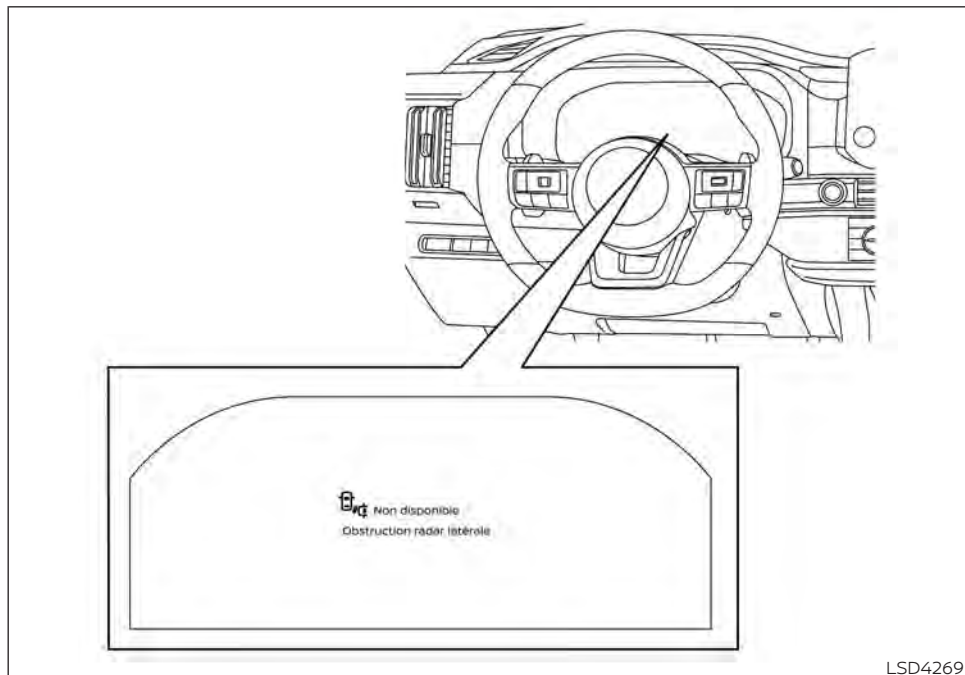
Le blocage pourrait aussi être causé par les éléments comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

REMARQUE :

Si le système d'avertissement sur angle mort cesse de fonctionner, les systèmes d'alerte de circulation transversale arrière et d'intervention sur angle mort intelligent (selon l'équipement) cesseront également de fonctionner.

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système se réactive automatiquement.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

Défaillance du syst.

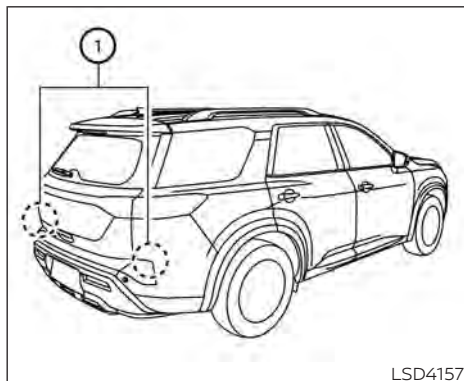
Lorsque le système d'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement. Le message d'avertissement d'anomalie du système s'affiche à l'écran multifonction.

REMARQUE :

Si le système d'avertissement sur angle mort cesse de fonctionner, les systèmes d'alerte de circulation transversale arrière et d'intervention sur angle mort intelligente (selon l'équipement) cesseront également de fonctionner.

Mesures à prendre :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, placez le véhicule en position P (stationnement), coupez le moteur, puis redémarrez-le. Si le message continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



LSD4157

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les deux capteurs de radar ① du système d'AVERTISSEMENT SUR ANGLE MORT et du système d'ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE ARRIÈRE sont situés près du pare-chocs arrière. Gardez toujours la zone à proximité des capteurs de radar propre.

Les capteurs de radar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard.

Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de radar.

Vérifiez la présence d'objets qui obstruent la zone autour des capteurs de radar et retirez-les.

N'apposez pas des autocollants (y compris le matériel transparent), n'installez pas des accessoires ou appliquez une peinture additionnelle à proximité des capteurs de radar.

Évitez de frapper ou d'endommager la zone à proximité des capteurs de radar. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN si la zone autour des capteurs de sonar est endommagée en raison d'une collision.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

ID de la FCC : LTQRN5TR

MISE EN GARDE AUX UTILISATEURS

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règlements de la FCC des États-Unis et aux normes CNR d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. **Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et**
2. **ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.**

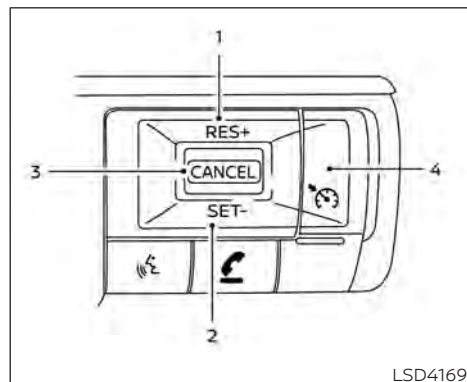
Au Canada

Modèle : RN5TR

IC : 3659A-RN5TR

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

RÉGULATEUR DE VITESSE (selon l'équipement)



PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

1. Commutateur RES+ (reprise+)
2. Commutateur SET- (réglage-)
3. Commutateur CANCEL (annulation)
4. Commutateur ON/OFF (marche-hors fonction)

- Le système du régulateur de vitesse cesse de fonctionner automatiquement s'il est défectueux. Le témoin  s'allume dans l'écran multifonction du véhicule puis clignote pour signaler l'anomalie au conducteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).
- Si le témoin  clignote, mettez le commutateur ON/OFF (en fonction-hors fonction) du régulateur de vitesse à la position hors fonction et faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Le témoin  peut clignoter lorsque vous appuyez sur le commutateur marche/arrêt du régulateur de vitesse tout en appuyant sur les commutateurs RES+ (reprise/+), SET- (réglage/-) ou CANCEL (annuler). Suivez les procédures décrites ci-après pour régler le système du régulateur de vitesse adéquatement.



AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les conditions suivantes :

- **Lorsqu'il est impossible de maintenir la vitesse programmée.**
- **Lorsque la circulation est dense ou que la vitesse varie.**
- **Sur les routes montagneuses ou sinueuses.**
- **Sur les routes glissantes (pluie, neige, glace, etc.).**
- **Dans des endroits très venteux.**

Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident.

FONCTIONNEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE

Le régulateur de vitesse vous permet de rouler à des vitesses situées entre 40 km/h et 144 km/h (25 mi/h et 89 mi/h) sans avoir à garder votre pied sur la pédale d'accélérateur.

Pour mettre le régulateur de vitesse en fonction, appuyez sur le commutateur ON/OFF (en fonction-hors fonction) du régulateur de vitesse. Le témoin  (blanc) apparaît à l'écran multifonction.

Pour établir une vitesse de croisière, accélérez à la vitesse voulue, puis appuyez brièvement sur le commutateur SET- (réglage-). Le témoin  (vert) apparaît à l'écran multifonction. Relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule continue à rouler à la vitesse programmée.

- **Si vous devez dépasser un autre véhicule**, appuyez sur la pédale d'accélérateur. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.
- Lorsque vous montez ou descendez une pente raide, il est possible que le véhicule ne puisse pas maintenir la vitesse programmée. Ne mettez pas le régulateur en fonction si vous devez conduire dans une telle situation.

Pour annuler le réglage d'une vitesse, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez sur l'interrupteur CANCEL (annulation); le témoin  (vert) s'éteint à l'écran multifonction.

- Appuyez sur la pédale de frein; le témoin  (vert) s'éteint.
- Enfoncez le commutateur ON/OFF (en fonction-hors fonction) du régulateur de vitesse. Le témoin  disparaît de l'écran multifonction.

Le régulateur de vitesse est automatiquement mis hors fonction et le témoin  (vert) s'éteint à l'écran multifonction si :

- Vous enfoncez la pédale de frein tout en appuyant sur le commutateur RES+ (reprise+) ou SET- (réglage-). La vitesse programmée est supprimée de la mémoire.
- La vitesse du véhicule est réduite de plus de 13 km/h (8 mi/h) par rapport à la vitesse programmée.
- Vous déplacez le levier sélecteur à la position N (point mort).

Pour établir une vitesse de croisière plus rapide, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Maintenez enfoncé le commutateur RES+ (reprise+). Relâchez-le lorsque le véhicule atteint la vitesse désirée.

- Appuyez brièvement sur le commutateur RES+ (reprise+). La vitesse programmée de votre véhicule augmente d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur le commutateur.

Pour établir une vitesse de croisière plus lente, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Appuyez longuement sur l'interrupteur SET- (réglage-). Relâchez le commutateur une fois que le véhicule a ralenti jusqu'à la vitesse désirée.
- Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et maintenez-le enfoncé. La vitesse programmée de votre véhicule diminue d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur le commutateur.

Pour reprendre la vitesse antérieurement programmée, appuyez brièvement sur le commutateur RES+ (reprise+). Dès que la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la dernière vitesse de croisière réglée est rétablie.

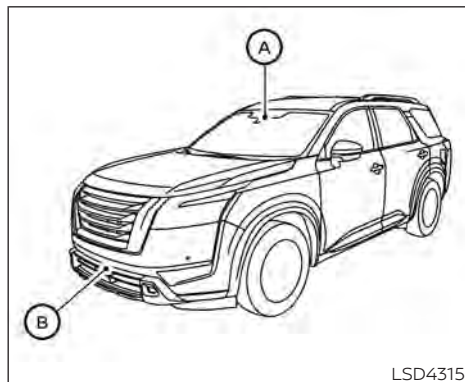
AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système ProPILOT Assist pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- ProPILOT Assist n'est pas un système de conduite autonome. Dans les limites de ses capacités, comme décrit dans ce manuel, il aide le conducteur avec certaines activités de conduite.
- Le système ProPILOT Assist ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour une conduite imprudente, le manque de vigilance ou d'attention. Le système ProPILOT Assist n'assure pas la direction du véhicule pour le maintenir dans la voie. Le système ProPILOT Assist n'est pas conçu pour prévenir la perte de maîtrise du véhicule. Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir son véhicule dans la voie empruntée et de maîtriser son véhicule en tout temps.

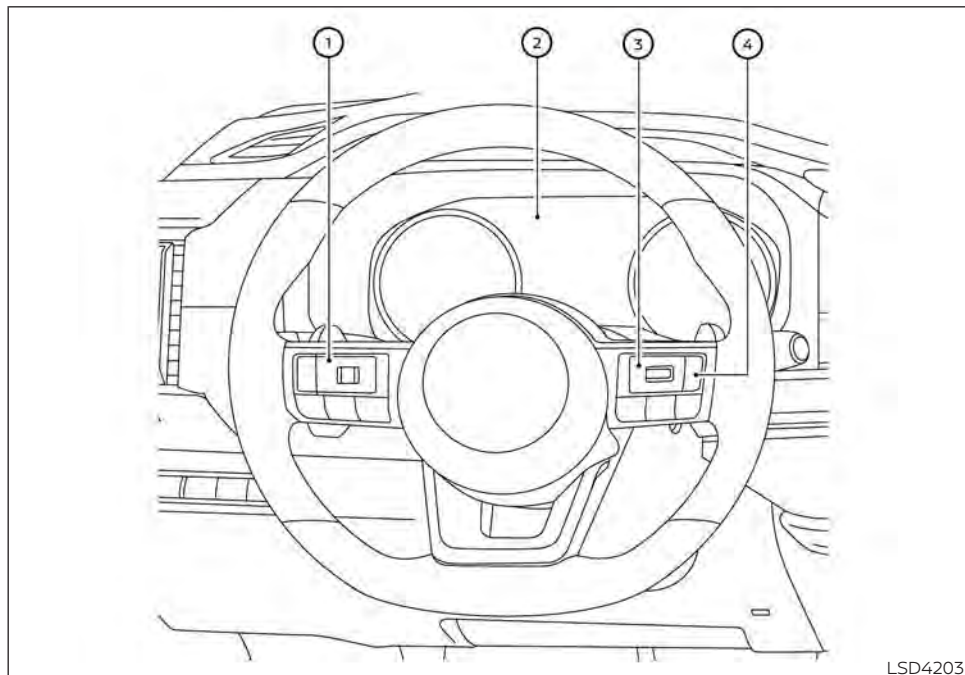
- Les capacités du système ProPILOT Assist sont limitées. Le système ProPILOT Assist ne fonctionne pas dans toutes les conditions de conduite, de circulation, de température et de la route. Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir son véhicule dans la voie empruntée et de maîtriser son véhicule en tout temps.
- Le système ProPILOT Assist est destiné uniquement à aider le conducteur. Il ne s'agit pas d'un dispositif de prévention des collisions.
- Le système ProPILOT Assist est conçu pour l'utilisation sur l'autoroute seulement et non pour la conduite urbaine. L'échec d'application des freins ou de direction du véhicule lorsqu'il est nécessaire peut provoquer un accident grave.
- Respectez toujours les limites de vitesse indiquées sur les panneaux routiers et ne dépassez pas ces limites lorsque vous programmez la vitesse.

- Ne relâchez jamais le volant lors de la conduite. Gardez toujours vos mains sur le volant et conduisez votre véhicule en toute sécurité.
- Ne détachez jamais votre ceinture de sécurité lorsque vous utilisez ProPILOT Assist. Cela désactive automatiquement le système ProPILOT Assist.
- Le système ProPILOT Assist ne réagit pas aux véhicules immobiles ou qui roulent lentement.
- Conduisez toujours prudemment et attentivement lorsque vous utilisez le système ProPILOT Assist. Vous devez lire le manuel du conducteur et bien le comprendre avant d'utiliser le système ProPILOT Assist. Pour prévenir les blessures graves ou mortelles, ne vous fiez pas uniquement au régulateur de vitesse pour éviter les accidents ou pour régler la vitesse du véhicule en situation d'urgence. Le système ProPILOT Assist doit être utilisé uniquement lorsque les conditions de la route et de la circulation le permettent.



Le système ProPILOT Assist utilise une caméra avant à détection multiple (A) installée derrière le pare-brise et un capteur radar situé à l'avant du véhicule (B) pour mesurer la distance du véhicule qui vous précède dans la même voie et pour contrôler les marquages au sol. Si le véhicule détecte un véhicule en mouvement plus lent en avant, le système réduira la vitesse du véhicule pour que votre véhicule suive le véhicule devant à la distance choisie. Le système aide également à maintenir le véhicule centré dans la voie empruntée lorsque marquages au sol sont détectés.

Le système ProPILOT Assist permet d'optimiser votre conduite lorsque vous suivez un autre véhicule qui circule dans la même voie et dans la même direction que vous.



LSD4203

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME PROPILOT ASSIST

- ① Commandes montées sur le volant (côté gauche)
- ② Écran multifonction

- ③ Commandes montées sur le volant (côté droit)

- ④ Commutateur ProPILOT Assist

Le système ProPILOT Assist offre les deux fonctions suivantes :

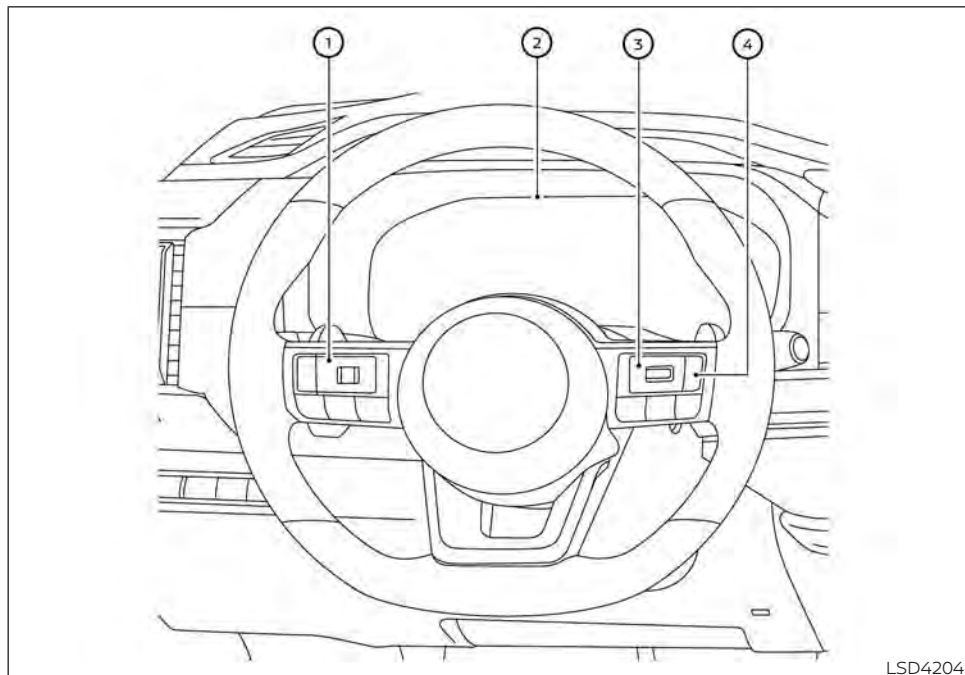
1. **Régulateur de vitesse adaptatif (ICC)**

Le régulateur de vitesse adaptatif peut être programmé pour un de deux modes de fonctionnement :

- **Mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse** : pour maintenir votre vitesse de croisière programmée

REMARQUE :

La direction assistée n'est pas disponible dans le mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable).



LSD4204

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

- **Mode de contrôle d'intervalle :** le régulateur de vitesse adaptatif maintient la distance programmée entre votre véhicule qui vous précède, dans la plage de 0 à 144 km/h (0 à 90 mi/h) jusqu'à la vitesse programmée. La vitesse programmée peut être sélectionnée par le conducteur entre 32 à 144 km/h (20 à 90 mi/h). Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit pour arrêter, votre véhicule décélère graduellement jusqu'à l'immobilisation complète. Lorsque le véhicule est arrêté, le régulateur de vitesse adaptatif maintient une force de freinage pour garder votre véhicule immobilisé.

REMARQUE :

Lorsque votre véhicule est arrêté pendant moins de 3 secondes et que le véhicule qui vous précède commence à se déplacer, votre véhicule commence à se déplacer à nouveau automatiquement.

- **Si votre véhicule est à l'arrêt pendant plus de 3 secondes et que le véhicule qui vous précède commence à accélérer, appuyez sur le commutateur RES+ (reprise+) ou appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur. Le régulateur de vitesse adaptatif commence à suivre le véhicule qui vous précède.**
- **Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant à l'intérieur de la distance sélectionnée par le conducteur, le véhicule se déplace à la vitesse programmée par le conducteur. La vitesse doit être supérieure à 32 km/h (20 mi/h) pour pouvoir utiliser cette fonction.**

• Pour les véhicules équipés de ProPILOT Assist avec Navi-link et uniquement sur une autoroute à accès limité (comme indiqué dans les données de la carte de navigation) :

- Le temps que le véhicule peut rester arrêté et redémarrer automatiquement est prolongé de 3 secondes à 30 secondes.
- Si un véhicule à l'avant coupe ou sort de la voie droit devant, il se peut que le véhicule ne démarre pas automatiquement lorsque la circulation qui le précède commence à avancer. Vous devez appuyer sur le commutateur RES+ (reprise +) ou appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur pour suivre le véhicule directement devant lorsqu'il est sécuritaire de le faire.

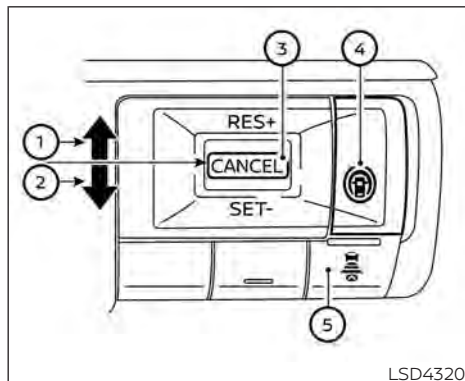
REMARQUE :

Même si le réglage de freinage d'urgence automatique (AEB) avec dispositif de détection de piétons est désactivé par le conducteur dans le menu « Réglages » de l'écran multifonction, le système AEB avec détection de piétons est activé automatiquement lorsque le régulateur de vitesse adaptatif (ICC) est utilisé.

2. Direction assistée

La fonction de direction assistée contrôle le système de direction, ce qui permet de garder votre véhicule dans la voie empruntée.

Lorsqu'il n'y a aucun véhicule à l'avant, la direction assistée n'est pas disponible à une vitesse inférieure à 60 km/h (37 mi/h).



Commutateurs ProPILOT Assist

① Commutateur RES+ (reprise+) :

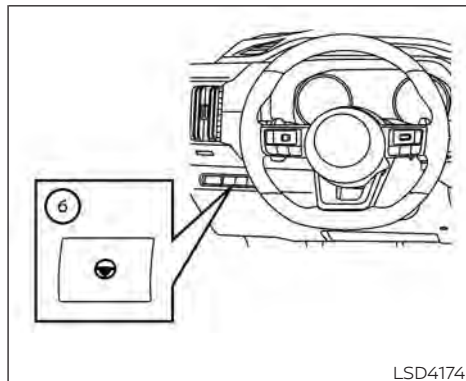
Ce commutateur permet de rappeler la vitesse programmée ou d'augmenter progressivement la vitesse.

② Commutateur SET- (réglage-) :

Ce commutateur programme la vitesse de croisière souhaitée ou réduit la vitesse progressivement.

③ Commutateur CANCEL (annulation) :

Ce commutateur désactive le système ProPILOT Assist.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

④ Commutateur ProPILOT Assist :

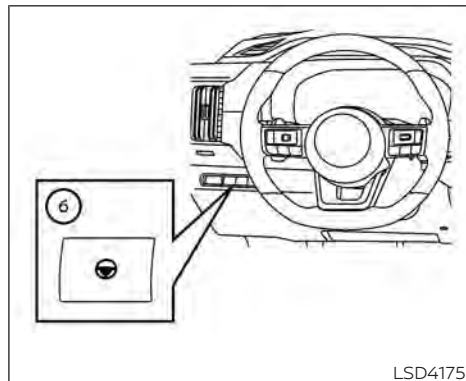
Active ou désactive le système ProPILOT Assist.

⑤ Interrupteur DISTANCE :

- Longue
- Moyenne
- Courte

⑥ Commutateur de direction assistée :

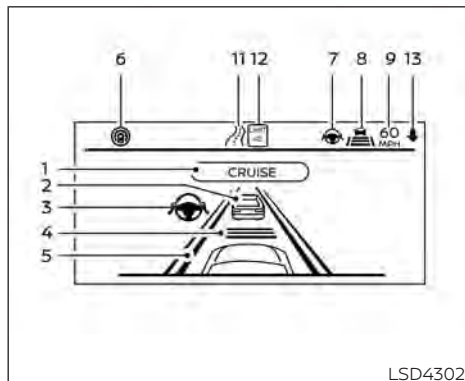
Active ou désactive la fonction de direction assistée.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

REMARQUE :

Pour les véhicules équipés de ProPILOT Assist avec Navi-link : lorsque le mode manuel est sélectionné dans le menu « Spd. Limit Assist » (Aide limite de vitesse), l'utilisation du commutateur RES+ (reprise +) ou SET- (réglage -) permet d'appliquer la limite de vitesse indiquée à la vitesse programmée du véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Aide à la limite de vitesse – une fonction de ProPILOT Assist avec Navi-link » (p. 5-124).



LSD4302

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

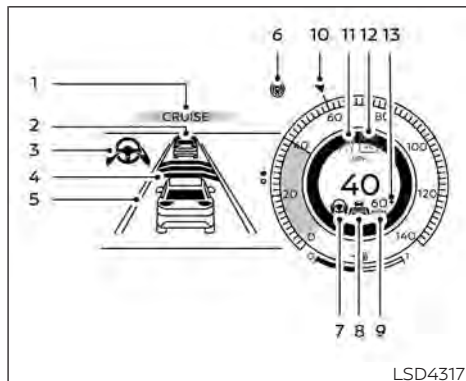
L'affichage et les témoins du système ProPILOT Assist

1. Activation de ProPILOT Assist

S'affiche lorsque le système ProPILOT Assist est activé.

2. Témoin de détection du véhicule suivi

Ce témoin indique si le système détecte un véhicule qui vous précède.



LSD4317

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

3. Indicateur de direction assistée

Ce témoin indique l'état de la fonction de direction assistée par sa couleur.

- Témoin de direction assistée (gris) : direction assistée en attente
- Témoin de direction assistée (vert) : direction assistée active

4. Témoin de distance programmée

Ce témoin affiche la distance sélectionnée.

5. Témoin de marquage au sol

Indique si le système détecte les marquages au sol.

- Aucun marquage au sol affiché : direction assistée désactivée
- Témoin de marquage au sol (gris) : aucun marquage au sol détecté
- Témoin de marquage au sol (vert) : marquages au sol détectés et direction assistée active
- Témoin de marquage au sol (orange) : déport de couloir détecté

6. Indicateur d'état de ProPILOT Assist

Ce témoin indique l'état du système ProPILOT Assist par sa couleur.

- Indicateur d'état du système ProPILOT Assist (blanc) : système ProPILOT Assist actif, mais en attente.
- Indicateur d'état du système ProPILOT Assist (bleu) : système ProPILOT Assist actif

7. Avertissement/indicateur d'état de la direction assistée

Affiche l'état de la direction assistée par sa couleur.

- Aucun indicateur d'état de la direction assistée affiché : direction assistée désactivée
- Témoin de direction assistée (gris) : direction assistée en attente
- Témoin de direction assistée (vert) : direction assistée active
- Témoin de direction assistée (orange) : anomalie de la direction assistée

8. Indicateur d'état du régulateur de vitesse/témoin de distance programmée/témoin de marquage au sol ()

Affiche l'état du régulateur de vitesse par la couleur de l'indicateur et affiche la distance sélectionnée par le nombre de barres horizontales affichées.

- Indicateur d'état du régulateur de vitesse (blanc) : régulateur de vitesse adaptatif en attente.
- Indicateur d'état du régulateur de vitesse (green): régulateur de vitesse adaptatif (mode de commande de distance) actif.
- Icône verte du véhicule affichée : détection d'un véhicule à l'avant.

- Aucune icône de véhicule n'est affichée : aucun véhicule n'est détecté devant. (Le véhicule continue de rouler à la vitesse programmée par le conducteur.)
- Indicateur d'état du régulateur de vitesse (orange) : indique une anomalie du régulateur de vitesse adaptatif.

Pour le témoin de marquage au sol, reportez-vous à la section « Affichage et témoins de la direction assistée » (p. 5-137).

9. Témoin de vitesse programmée

Ce témoin indique la vitesse programmée du véhicule.

10. Témoin de vitesse programmée (selon l'équipement) ()

Ce témoin indique la vitesse programmée du véhicule.

11. Témoin d'information routière (selon l'équipement) (,)

Ce témoin indique les informations routières détectées.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Réglage de la vitesse par itinéraire – fonction de ProPILOT Assist avec Navi-link » (p. 5-127).

12. Témoin de limite de vitesse détectée (selon l'équipement) ()

Ce témoin indique la limite de vitesse actuellement détectée.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Aide à la limite de vitesse – une fonction de ProPILOT Assist avec Navi-link » (p. 5-124).

13. Témoin d'aide à la limite de vitesse (selon l'équipement) (A , ,)

Indique le mode d'activation de l'aide à la limite de vitesse ou le fonctionnement du système.

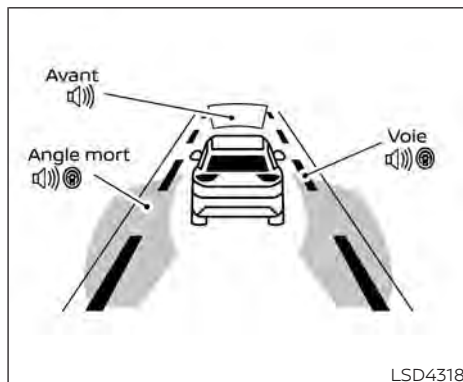
Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Aide à la limite de vitesse – une fonction de ProPILOT Assist avec Navi-link » (p. 5-124).

ACTIVATION DU MODE CLASSIQUE (vitesse stable) DU RÉGULATEUR DE VITESSE

REMARQUE :

Le système ProPILOT Assist n'offre aucune fonction d'avertissement d'approche, de freinage automatique ou de direction assistée dans le mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse.

Pour choisir le mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse, appuyez sur le commutateur ProPILOT Assist pendant plus de 1,5 seconde. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable) » (p. 5-145).

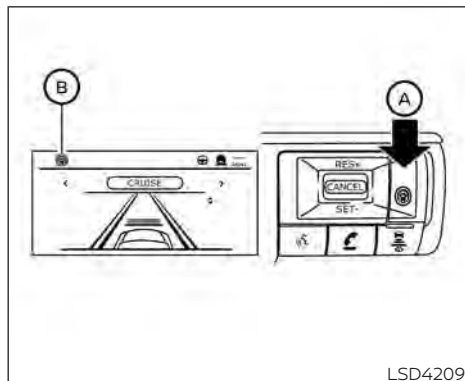


Exemple (tous activés)

FONCTIONNEMENT DE PROPILOT ASSIST

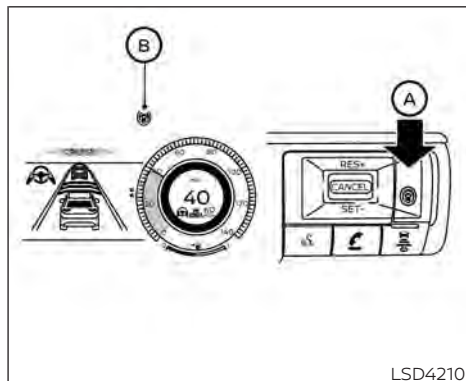
Lorsque les aides à la conduite sont activées :

Zone	Aide à la conduite	Display (Affichage)
Forward (vers l'avant)	Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons	Contour
	Système de détection de collision frontale intelligent	
Voie	Avertissement du déport de voie (LDW)	Contour
	Système d'intervention de changement de voie intelligent	Ombre
Angle mort	Avertisseur d'angle mort (BSW)	Contour
	Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI)	Ombre



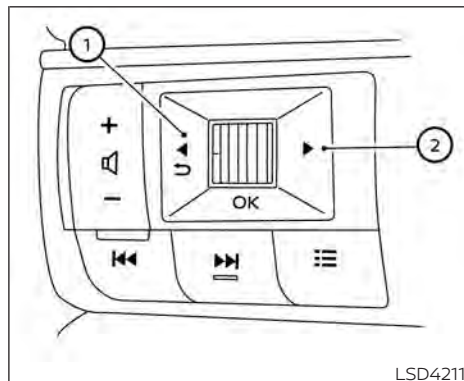
Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

1. Appuyez sur le commutateur ProPILOT Assist (A). Ceci active le système ProPILOT Assist.
 - L'indicateur d'état de ProPILOT Assist (B) s'allume en blanc.
2. Un écran qui indique l'état de la fonction d'aide à la conduite s'affiche pendant un laps de temps.

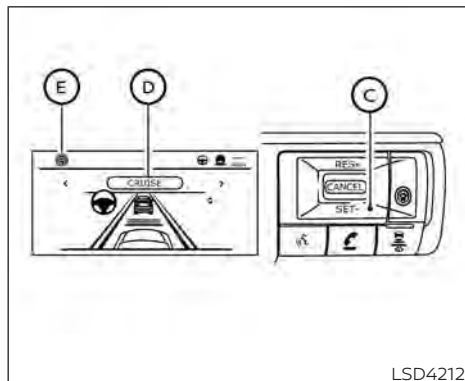


Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

- Lorsque l'un des systèmes « d'avertissement » est activé, le «  » s'affiche dans chaque zone.
- Lorsque l'un des systèmes « d'intervention » est activé, le symbole «  » apparaîtrait dans chaque zone.
- Lorsqu'aucun système n'est activé, « OFF » (désactivé) est affiché dans chaque zone.

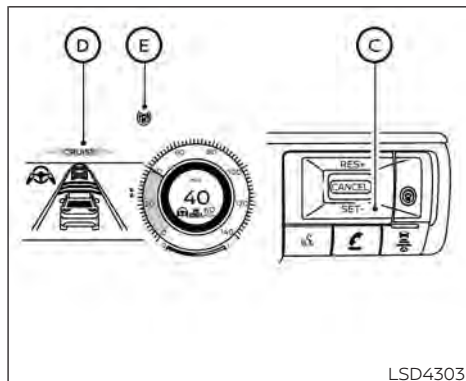


Pour modifier l'état de l'aide à la conduite, utilisez le bouton ① ◀ ou ② ▶ pour naviguer dans l'écran des réglages. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Utilisation de l'écran multifonction » (p. 2-27) ou (p. 2-57).



LSD4212

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)



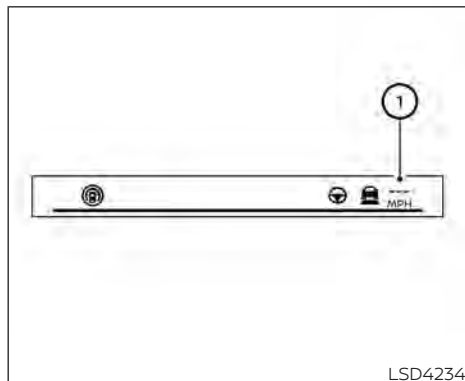
LSD4303

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

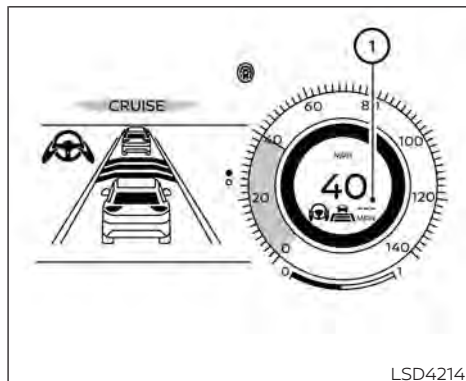
3. Accélérez ou ralentissez votre véhicule à la vitesse souhaitée et appuyez vers le bas sur le commutateur SET- (réglage-).
4. Le système ProPILOT Assist commence à maintenir automatiquement la vitesse programmée. Le témoin d'activation ProPILOT Assist **D** l'indicateur d'état ProPILOT Assist **E** s'allument (bleu). Lorsqu'un véhicule qui vous précède se déplace à une vitesse de 32 km/h (20 mi/h) ou moins et que le commutateur SET- (réglage-) est enfoncé, la vitesse programmée de votre véhicule est de 32 km/h (20 mi/h).

REMARQUE :

Lorsque les systèmes d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) et d'intervention sur angle mort (I-BSI) sont activés dans le menu des réglages de l'écran multifonction, l'activation du système ProPILOT Assist entraîne simultanément l'activation des systèmes I-LI et I-BSI. Si le système I-LI est désactivé dans le menu des réglages, il est automatiquement activé lorsque le système de direction assistée est activé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Système d'intervention de changement de voie intelligent (I-LI) » (p. 5-52) et « Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI) » (p. 5-73).



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

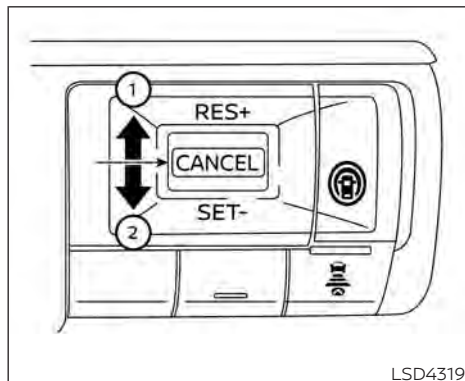


Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

Lorsque le commutateur SET- (réglage-) est enfoncé dans les conditions suivantes, le système ProPILOT Assist ne peut pas être réglé et l'indicateur de vitesse programmée ① clignote pendant environ 2 secondes :

- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 32 km/h (20 mi/h) et que le véhicule qui vous précède ne peut être détecté.

- Lorsque le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant) ou en mode de passage manuel des rapports.
- Lorsque le frein de stationnement est serré.
- Lorsque les freins sont actionnés par le conducteur.
- Lorsque le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE est désactivé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de Contrôle dynamique du véhicule » (p. 5-202).
- Lorsque le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE (y compris le système d'antipatinage à l'accélération) est en fonction.
- Lorsqu'une roue patine.
- Si l'une des portières est ouverte.
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- Lorsque le mode SNOW (neige), le mode MUD/RUT (boue/ornière) ou le mode SAND (sable) (modèles 4 roues motrices) sont sélectionnés



Changement de la vitesse programmée

La vitesse programmée peut être modifiée. Pour passer à une vitesse de croisière plus rapide :

- Appuyez longuement sur le commutateur RES+ (reprise+) ①. La vitesse programmée augmente d'environ 5 km/h (5 mi/h).
- Appuyez brièvement sur le commutateur RES+ (reprise+) ①. La vitesse programmée de votre véhicule augmente d'environ 1 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur.

Pour passer à une vitesse de croisière plus lente :

- Appuyez longuement sur le commutateur SET- (réglage-) ②. La vitesse programmée diminue d'environ 5 km/h (5 mi/h).
- Appuyez brièvement sur le commutateur SET- (réglage-) ②. La vitesse programmée de votre véhicule diminue d'environ 1 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur.

Comment accélérer ou ralentir momentanément

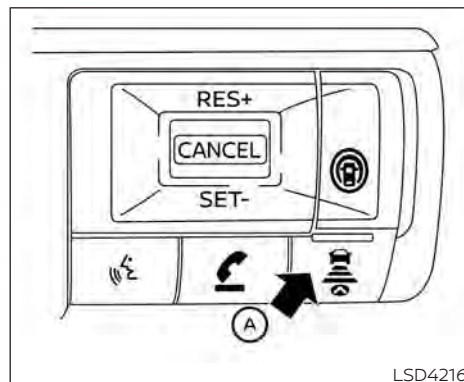
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur si l'accélération est nécessaire. Relâchez la pédale d'accélérateur pour reprendre la vitesse réglée précédemment.
- Appuyez sur la pédale de frein si la décélération est nécessaire. Le contrôle par le système ProPILOT Assist est désactivé. Appuyez sur le commutateur RES+ (reprise+) pour reprendre la vitesse réglée précédemment.

AVERTISSEMENT

Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée et que vous approchez le véhicule qui vous précède, le régulateur de vitesse adaptatif ne prendra pas le contrôle du frein et n'avertira pas le conducteur à l'aide du carillon et de l'affichage. Le conducteur doit contrôler manuellement la vitesse du véhicule pour conserver une distance sécuritaire par rapport au véhicule suivi. Autrement, cela pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.

REMARQUE :

Lorsque vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou ralentissez en appuyant sur le commutateur SET- (réglage-) et que le véhicule circule plus vite que la vitesse programmée par le conducteur, l'indicateur de vitesse programmée clignote.

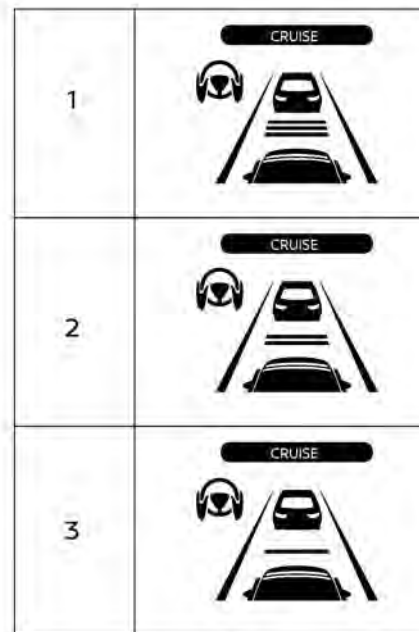


LSD4216

Comment changer la distance programmée à maintenir avec le véhicule qui précède

La distance par rapport au véhicule qui précède peut être changée en tout temps.

Chaque fois que vous appuyez sur l'interrupteur DISTANCE (A), la distance programmée est modifiée en boucle : longue, moyenne et courte.

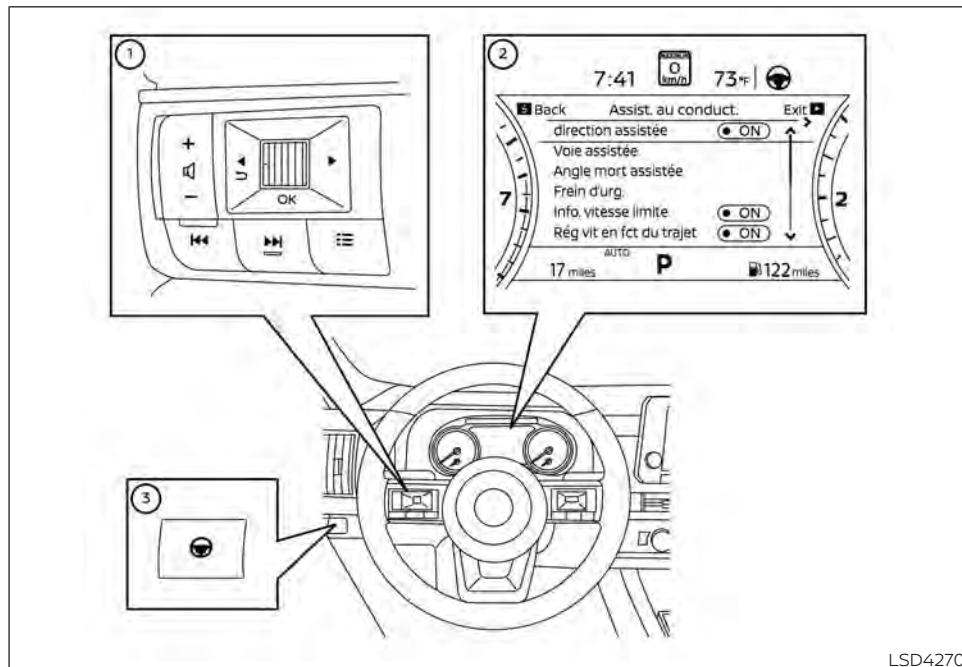


LSD4321

**Distance Distance approximative à
100 km/h (60 mi/h) – m (pi)**

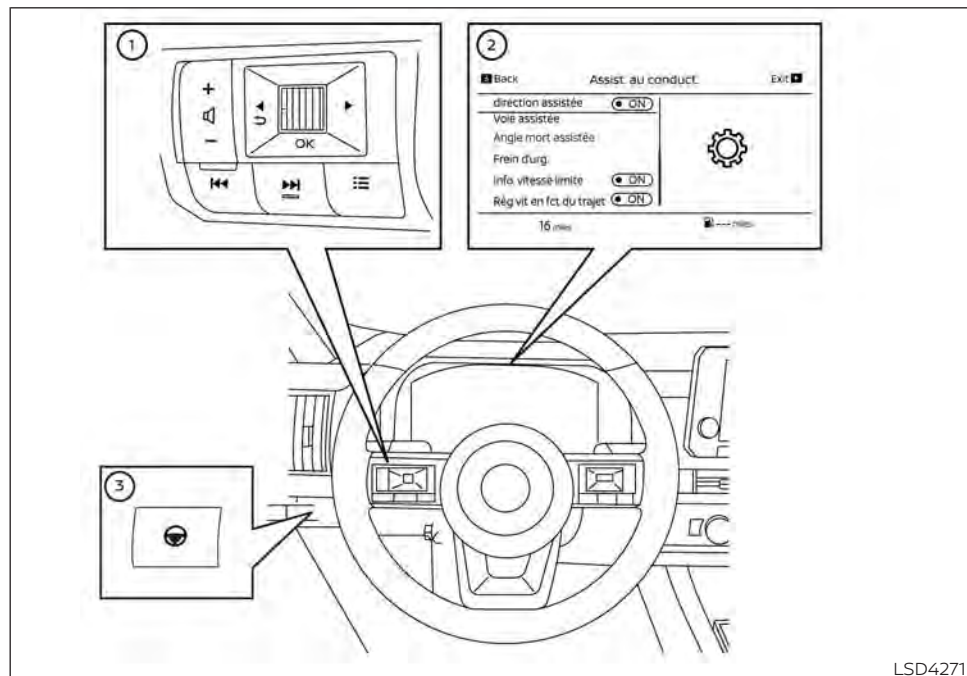
1. Longue 60 (200)
2. Moyenne 45 (150)
3. Courte 30 (90)

- La distance de suivi change automatiquement selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du véhicule est élevée, plus la distance de suivi est longue.
- Le réglage de distance est mémorisé même si le moteur est redémarré.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION
DE LA DIRECTION ASSISTÉE
(Aide-Pilotage)



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

- ① Commandes montées sur le volant (côté gauche)
- ② Écran multifonction
- ③ Commutateur de direction assistée

Utilisez les méthodes suivantes pour activer ou désactiver la direction assistée.

Commutateur de direction assistée :

Pour activer ou désactiver la direction assistée, appuyez sur le commutateur de direction assistée ③ sur le tableau de bord.

REMARQUE :

- Lorsque le commutateur de direction assistée est utilisé pour mettre le système en fonction ou hors fonction, le système mémorise les réglages, même si le contact est coupé puis rétabli. Le commutateur doit être enfoncé de nouveau pour activer ou désactiver le réglage.
- Le commutateur de direction assistée change l'état de l'option « Aide-Pilotage » choisie à l'écran « Réglages » de l'affichage multifonction.

Réglage à l'affichage multifonction :

1. Appuyez sur le bouton  situé sur le volant ① jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) s'affiche à l'écran multifonction ②.
2. Utilisez la molette de défilement ① pour sélectionner l'option « Assist. au conduct. ». Appuyez ensuite sur le bouton OK ①.
3. Utilisez la molette de défilement ① pour sélectionner « direction assistée », puis appuyez sur le bouton OK ① pour mettre le système en fonction ou hors fonction.

REMARQUE :

- Lorsque l'écran Cruise (croisière) s'affiche sur l'écran multifonction, appuyez sur le bouton OK situé sur le volant pour ouvrir l'option « Aides au conduct. ».
- Lorsque vous activez ou désactivez le système à l'aide de l'écran multifonction ou lorsque vous appuyez sur le commutateur de direction assistée, le système conserve les paramètres actuels même si le moteur est redémarré.

Désactivation du système ProPILOT Assist

Pour désactiver le système ProPILOT Assist, utilisez l'une des méthodes suivantes :

- Appuyez sur le commutateur CANCEL (annulation).
- Appuyez légèrement sur la pédale de frein (sauf si le véhicule est à l'arrêt).
- Appuyez sur le commutateur ProPILOT Assist désactiver le système. L'indicateur d'état de ProPILOT Assist s'éteint.

Si le système ProPILOT Assist est désactivé lorsque le véhicule est immobile, le frein de stationnement électronique est activé automatiquement.

AVERTISSEMENT

Pour empêcher le véhicule de se déplacer ou de rouler de façon inopinée, ce qui pourrait entraîner de graves blessures ou des dommages matériels importants, avant de quitter le véhicule, assurez-vous d'appuyer sur le commutateur du système ProPILOT Assist pour désactiver le système, d'appuyer sur le bouton de stationnement pour passer à la position P (stationnement) et de couper le moteur.

RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (ICC) (pour les véhicules dotés de ProPILOT Assist)

AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du régulateur de vitesse adaptatif pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le régulateur de vitesse adaptatif est destiné uniquement à aider le conducteur. Il ne s'agit pas d'un dispositif de prévention des collisions. Il est recommandé pour l'utilisation sur l'autoroute seulement et non pour la conduite urbaine. Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant, conduire prudemment et maîtriser son véhicule.
- Les capacités du régulateur de vitesse adaptatif sont limitées. Le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas dans toutes les conditions de conduite, de circulation, de température et de la route. Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir son véhicule dans la voie empruntée et de maîtriser son véhicule en tout temps.

- **Respectez toujours les limites de vitesse indiquées sur les panneaux routiers et ne dépassez pas ces limites lorsque vous programmez la vitesse.**
- **Le régulateur de vitesse adaptatif ne réagit pas aux véhicules immobiles ou qui roulent lentement.**
- **Conduisez toujours prudemment et soyez vigilant lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Vous devez lire le manuel du conducteur et bien le comprendre avant d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif. Pour prévenir les blessures graves ou mortelles, ne vous fiez pas uniquement au régulateur de vitesse pour éviter les accidents ou pour régler la vitesse du véhicule en situation d'urgence. Le régulateur de vitesse adaptatif doit être utilisé uniquement lorsque les conditions de la route et de la circulation le permettent.**

Fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif

Le régulateur de vitesse adaptatif est conçu pour maintenir une distance programmée par rapport au véhicule qui vous précède et peut réduire la vitesse par rapport à un véhicule plus lent qui vous précède. Le système ralentit le véhicule, au besoin, et si le véhicule qui le précède s'arrête, le véhicule décélère jusqu'à l'immobilisation complète. Toutefois, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut appliquer que 40 % de la puissance totale de freinage du véhicule. Le régulateur de vitesse adaptatif ne doit être utilisé que lorsque les conditions de la circulation permettent de conserver une vitesse à peu près constante, ou qu'elles nécessitent des corrections de vitesse progressives. Lorsqu'un véhicule se déplace soudainement dans votre voie, ou s'il freine brusquement, la distance entre les véhicules pourrait diminuer, car le système ne pourra pas vous ralentir assez rapidement. Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif fait retentir un carillon et clignoter l'affichage pour signaler au conducteur de prendre les mesures nécessaires.

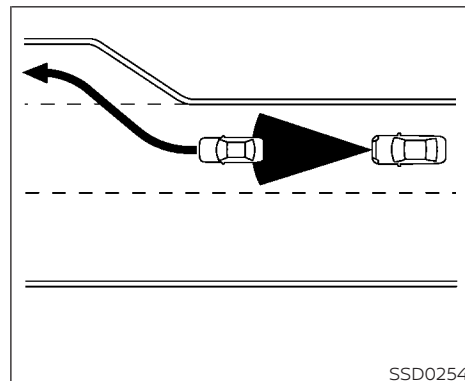
Le régulateur de vitesse adaptatif se désactive et un carillon retentit si la vitesse est inférieure à 24 km/h (15 mi/h) environ et qu'un véhicule n'est pas détecté à l'avant. Dans le cas des véhicules équipés de ProPILOT Assist et de Navi-link, sur une autoroute à accès limité indiquée dans les données de la carte de navigation, le système de régulateur de vitesse adaptatif s'annule et un carillon d'avertissement retentit si votre véhicule est immobilisé pendant plus de 3 secondes et qu'aucun véhicule n'est détecté devant.

Le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne comme suit :

- Si vous ne suivez aucun véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée par le conducteur. Le conducteur peut programmer une vitesse comprise entre 32 km/h et 144 km/h (20 mi/h et 90 mi/h).

- Si vous suivez un véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif adapte votre vitesse à celle du véhicule qui vous précède afin de conserver l'intervalle programmé entre les véhicules. Si le véhicule qui vous précède ralentit pour arrêter, votre véhicule décélère jusqu'à l'immobilisation complète. Une fois que votre véhicule s'immobilise, le régulateur de vitesse adaptatif maintient le véhicule à l'arrêt.
- Lorsque votre véhicule est arrêté pendant moins de 3 secondes et que le véhicule qui vous précède commence à se déplacer, votre véhicule commence à se déplacer à nouveau automatiquement.
- Si votre véhicule est à l'arrêt pendant plus de 3 secondes et que le véhicule qui vous précède commence à accélérer, appuyez sur le commutateur RES+ (reprise+) ou appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur. Le régulateur de vitesse adaptatif commence à suivre le véhicule qui vous précède.
- Lorsque le véhicule qui vous précède quitte votre voie, le régulateur de vitesse adaptatif laisse votre véhicule accélérer pour ensuite maintenir sa vitesse programmée.

Le régulateur de vitesse adaptatif ne gère pas la vitesse du véhicule et ne vous avertit pas à l'approche d'un véhicule immobile ou qui roule lentement. Vous devez prêter toute l'attention nécessaire à la conduite de votre véhicule afin de conserver une distance de sécurité lorsque vous approchez d'un poste de péage ou d'une zone d'embouteillage.

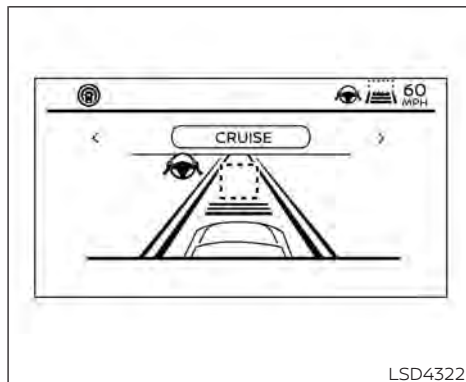


Si vous roulez à vitesse programmée sur l'autoroute et si vous approchez d'un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse adaptatif tente de régler votre vitesse par rapport à l'autre véhicule et de maintenir la distance programmée. Si le véhicule suivi change de voie ou quitte l'autoroute, le régulateur de vitesse adaptatif fait accélérer votre véhicule jusqu'à ce qu'il atteigne sa vitesse programmée. Concentrez-vous sur la conduite pour conserver la maîtrise du véhicule pendant l'accélération jusqu'à la vitesse programmée.

Le véhicule peut ne pas maintenir la vitesse programmée sur des routes sinueuses ou montagneuses. Si ceci se produit, vous devrez contrôler manuellement la vitesse du véhicule.

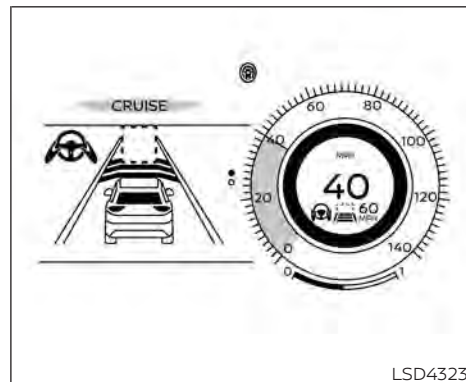
En règle générale, le système règle la distance qui vous sépare du véhicule devant vous en accélérant ou en décélérant automatiquement, en fonction de la vitesse à laquelle roule ce véhicule.

Appuyez sur l'accélérateur pour fournir la puissance nécessaire lorsque vous empruntez une autre voie. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous devez conserver une distance sécuritaire en cas de ralentissement soudain ou de changement de voie d'un véhicule qui précède. Soyez toujours vigilant lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif.



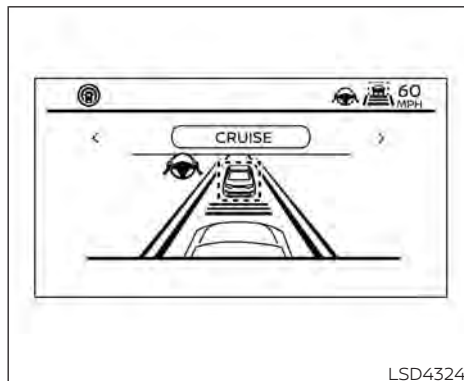
**Affichage du système lorsqu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant
(écran de 18 cm [7 po])**

Aucun véhicule détecté à l'avant

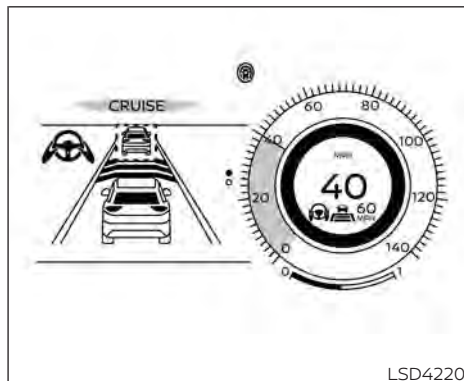


**Affichage du système lorsqu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant
(écran de 31,2 cm [12,3 po])**

Le conducteur programme la vitesse souhaitée en fonction des conditions de la route. Le régulateur de vitesse adaptatif maintient la vitesse programmée, comme un régulateur de vitesse standard, tant qu'il ne détecte pas d'autres véhicules dans la même voie. Le régulateur de vitesse adaptatif affiche la vitesse programmée par le conducteur.



Affichage du système avec un véhicule détecté à l'avant (écran de 18 cm [7 po])
Détection d'un véhicule à l'avant



Affichage du système avec un véhicule détecté à l'avant (écran de 31,2 cm [12,3 po])

Lorsqu'un véhicule est détecté dans votre voie de circulation, le régulateur de vitesse adaptatif ralentit votre véhicule en agissant sur la commande d'accélérateur et sur les freins, pour régler votre vitesse à celle du véhicule qui circule devant vous à une vitesse inférieure à la vôtre. Le régulateur de vitesse adaptatif adapte ensuite la vitesse de votre véhicule à celle du véhicule qui vous précède de manière à conserver la distance programmée entre les véhicules.

REMARQUE :

- Les feux d'arrêt du véhicule s'allument lorsque le régulateur de vitesse adaptatif actionne les freins.
- Lorsque les freins sont actionnés par le régulateur de vitesse adaptatif, un bruit peut se faire entendre. Cette condition est normale.

Si le régulateur de vitesse adaptatif détecte un véhicule qui vous précède, le témoin de détection du véhicule suivi et l'indicateur d'état du régulateur de vitesse (mode de contrôle d'intervalle) s'allument (vert en continu ).

Le véhicule qui vous précède s'arrête.

Lorsque le véhicule qui précède ralentit pour arrêter, votre véhicule décélère jusqu'à l'immobilisation complète. Une fois que votre véhicule s'immobilise, le régulateur de vitesse adaptatif applique automatiquement les freins pour maintenir le véhicule immobilisé. Lorsque votre véhicule est à l'arrêt, le message « (RES+) Press to start » ([reprise+] appuyer pour démarrer) s'affiche à l'affichage multifonction.

REMARQUE :

Si votre véhicule s'arrête pendant moins de 3 secondes, votre véhicule suivra automatiquement le véhicule qui accélère depuis la position d'arrêt.

Le véhicule qui vous précède accélère.

- Lorsque votre véhicule est arrêté pendant moins de 3 secondes environ et que le véhicule qui vous précède commence à avancer, votre véhicule commence à se déplacer à nouveau automatiquement.
- Si votre véhicule est à l'arrêt pendant plus de 3 secondes et que le véhicule qui vous précède commence à accélérer, appuyez sur le commutateur RES+ (reprise+) ou appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur. Le régulateur de vitesse adaptatif commence à suivre le véhicule qui vous précède.
- Vérifiez toujours votre environnement avant de redémarrer le véhicule.
- Pour les véhicules équipés de ProPILOT Assist avec Navi-link et uniquement sur une autoroute à accès limité (comme indiqué dans les données de la carte de navigation) :

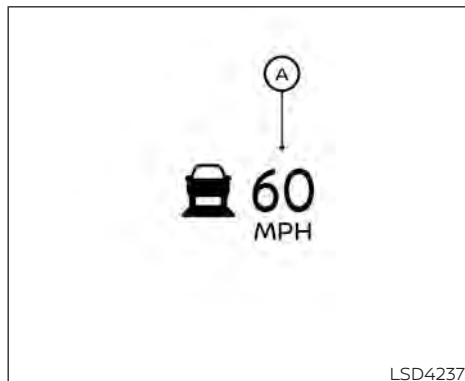
- Le temps que le véhicule peut rester arrêté et redémarrer automatiquement est prolongé de 3 secondes à 30 secondes.
- Si un véhicule à l'avant coupe ou sort de la voie droit devant, il se peut que le véhicule ne démarre pas automatiquement lorsque la circulation qui le précède commence à avancer. Vous devez appuyer sur le commutateur RES+ (reprise+) ou appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur pour suivre le véhicule directement devant lorsqu'il est sécuritaire de le faire.

Véhicule précédent non détecté

Lorsqu'aucun véhicule n'est détecté à l'avant, le régulateur de vitesse adaptatif fait graduellement accélérer votre véhicule pour reprendre la vitesse programmée précédemment. Le régulateur de vitesse adaptatif maintient ensuite la vitesse programmée.

Lorsqu'un véhicule n'est plus détecté, le témoin de détection du véhicule suivi s'éteint et l'indicateur d'état du régulateur de vitesse (mode de maintien de la vitesse) s'allume (contour vert ).

Le régulateur de vitesse adaptatif fait accélérer graduellement votre véhicule jusqu'à la vitesse programmée, mais vous pouvez enfoncer la pédale d'accélérateur pour accélérer rapidement. Lorsqu'un véhicule n'est plus détecté et que votre véhicule roule sous environ 24 km/h (15 mi/h), le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé automatiquement.



Si vous doublez un véhicule, le témoin de vitesse programmée **A** clignote lorsque le véhicule dépasse la vitesse programmée. Le témoin de détection du véhicule suivi s'éteint lorsque la zone se trouvant devant votre véhicule est libre. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule retourne à la vitesse déjà programmée. Bien que la vitesse du véhicule soit programmée dans le régulateur de vitesse adaptatif, vous pouvez enfoncer la pédale d'accélérateur s'il est nécessaire d'augmenter rapidement la vitesse de votre véhicule.

Détection de dépassement

Si un véhicule pénètre sur votre voie à proximité de votre véhicule, le régulateur de vitesse adaptatif peut avertir le conducteur en faisant clignoter le témoin de détection du véhicule suivi.

Avertissement d'approche

Si votre véhicule s'approche de celui qui vous précède parce qu'il décélère rapidement, ou qu'un autre véhicule surgit en face du vôtre, le système met en garde le conducteur à l'aide du carillon et de l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif. Ralentissez en appuyant sur la pédale de frein pour maintenir une distance sécuritaire entre les véhicules si :

- Le carillon retentit.
- Le témoin de détection du véhicule suivi clignote.
- Vous jugez qu'il est nécessaire de maintenir une distance sécuritaire.

Le carillon d'avertissement peut ne pas retentir dans certains cas où les véhicules se trouvent à une courte distance l'un de l'autre. Exemples :

- Lorsque les véhicules se déplacent à la même vitesse et que la distance qui les sépare reste la même.

- Lorsque le véhicule qui précède se déplace à une vitesse supérieure et que la distance qui sépare les véhicules augmente.
- Lorsqu'un véhicule surgit devant le vôtre.

Le carillon d'avertissement ne retentit pas lorsque :

- Votre véhicule approche d'autres véhicules qui sont stationnés ou se déplacent lentement.
- La pédale d'accélérateur est enfoncée, ce qui neutralise le système.

REMARQUE :

Le carillon d'avertissement d'approche peut retentir et l'écran du système peut clignoter lorsque le capteur de radar détecte des objets sur le côté du véhicule ou sur le côté de la route. Le régulateur de vitesse adaptatif peut alors faire ralentir ou accélérer le véhicule. Le capteur de radar peut détecter ces objets lorsque le véhicule roule sur des routes sinueuses, étroites ou montagneuses, ou à l'entrée et à la sortie d'une courbe. Le cas échéant, vous devrez contrôler manuellement la distance appropriée devant votre véhicule.

De plus, la sensibilité du capteur peut être modifiée par l'utilisation du véhicule (manœuvre de direction ou position dans la voie) ou par les conditions routières ou l'état du véhicule (par exemple, lors de l'utilisation d'un véhicule ayant subi des dommages).

Accélération lors du dépassement

Si le régulateur de vitesse adaptatif est engagé à plus de 44 mi/h pendant vous suivez un véhicule plus lent (sous la vitesse programmée du régulateur de vitesse adaptatif) et le clignotant gauche est activé, le régulateur de vitesse adaptatif démarre automatiquement pour accélérer le véhicule et faciliter le lancement du dépassement à gauche et commence à réduire la distance avec le véhicule qui précède directement. Seul le clignotant gauche active cette fonction. À mesure que le conducteur dirige le véhicule dans la voie de dépassement, si aucun véhicule n'est détecté à l'avant, le régulateur de vitesse adaptatif continue d'accélérer jusqu'à sa vitesse programmée. Si un autre véhicule est détecté à l'avant, le véhicule accélère alors jusqu'à la vitesse suivante de ce véhicule. Si le véhicule n'est pas dirigé

dans la voie de gauche à des fins de dépassement, l'accélération s'arrête après une courte période et le véhicule retrouve la distance programmée suivante. Vous pouvez interrompre l'accélération en tout temps en enfonçant la pédale de frein ou en appuyant sur le commutateur CANCEL (annulation) du volant.

AVERTISSEMENT

Afin de réduire les risques de collisions, qui pourraient engendrer des blessures graves ou mortelles, gardez à l'esprit ce qui suit :

- **Cette fonction s'active uniquement au moyen du clignotant gauche et accélère rapidement le véhicule même si un changement de voie n'est pas initié. Elle peut se déclencher dans des situations qui n'impliquent pas un dépassement, telles que les sorties côté gauche.**
- **Assurez-vous la voie adjacente est dégagée avant d'initier un dépassement. Des changements soudains au niveau de la circulation peuvent se produire lors des dépassements – dirigez ou freinez toujours manuellement au besoin – ne vous fiez jamais uniquement au système.**

Aide à la limite de vitesse – une fonction de ProPILOT Assist avec Navi-link (selon l'équipement)

Lorsque ProPILOT Assist avec Navi-link est actif et qu'il détecte un changement de limite de vitesse, la nouvelle limite de vitesse est indiquée et peut être appliquée automatiquement ou manuellement à la vitesse programmée du véhicule.

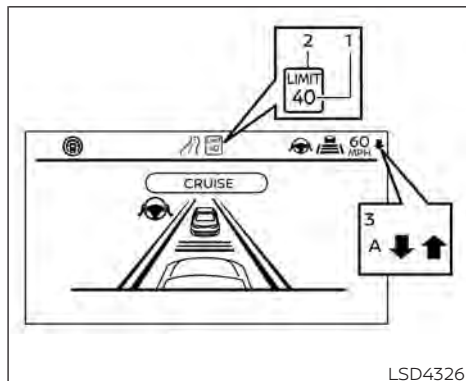
L'aide à la limite de vitesse fonctionne :

- Lorsque la vitesse limite détectée est de 30 km/h (20 mi/h) ou plus.
- L'option « Spd. Limit Assist » (Aide limite de vitesse) est activée dans le menu des réglages de l'écran multifonction.

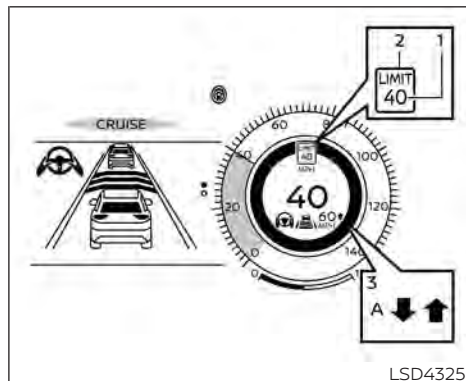
REMARQUE :

- **Lors de l'utilisation de la pédale d'accélérateur en mode AUTO (automatique), l'aide à la limite de vitesse fonctionne (règle automatiquement la vitesse programmée du véhicule) uniquement lorsque la vitesse limite détectée est plus élevée que la vitesse programmée.**

- Dans les situations suivantes, l'aide à la limite de vitesse ne fonctionne pas :
 - Lorsqu'une augmentation de limite de vitesse affichée est détectée, alors que la vitesse programmée du véhicule est déjà plus élevée que la nouvelle limite de vitesse.
 - Lorsqu'une diminution de la limite de vitesse affichée est détectée, mais que la vitesse programmée du véhicule est déjà inférieure à la nouvelle limite de vitesse.



Exemple (écran de 18 cm [7 po])
Écran et indicateurs du système



Exemple (écran de 31,2 cm [12,3 po])

1. Témoin de limite de vitesse détectée
 Affiche la limite de vitesse actuellement détectée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Reconnaissance de signalisation routière » (p. 5-42).
2. Témoin de limite de vitesse appliquée (cadre vert)
 Indique que la limite de vitesse détectée peut être appliquée à la vitesse programmée du véhicule.

3. Témoin d'aide à la limite de vitesse

Indique le mode d'activation du système ou de fonctionnement du système.

«  » : le mode manuel est activé et une nouvelle limite de vitesse (vitesse supérieure) est conseillée.

«  » : le mode manuel est activé et une nouvelle limite de vitesse (vitesse inférieure) est conseillée.

« A » : le mode automatique est activé.

Utilisation du système

Lorsque le système détecte une limite de vitesse différente, il indique la nouvelle valeur de vitesse détectée. La vitesse programmée du véhicule peut être modifiée automatiquement ou manuellement à la limite de vitesse indiquée.

Lorsque le mode manuel est sélectionné dans le menu des réglages (réglage par défaut en usine) :

- Pour accepter la limite de vitesse nouvellement indiquée, actionnez le commutateur RES+ (reprise +) en cas d'augmentation de la vitesse limite ou le commutateur SET- (réglage -) en cas de diminution de la vitesse limite.

- Le témoin d'aide à la limite de vitesse ( ou ) s'éteint après environ 10 secondes si le commutateur RES+ (reprise+) ou SET- (réglage-) n'est pas actionné. (Le témoin d'aide à la limite de vitesse peut être désactivé immédiatement en utilisant le commutateur opposé à la direction indiquée par le témoin d'aide à la limite de vitesse.)

Le système ne s'active pas si aucune modification de la limite de vitesse n'est détectée.

Lorsque le mode Auto est sélectionné dans le menu des réglages :

- La limite de vitesse indiquée s'applique automatiquement à la vitesse programmée du véhicule lorsqu'il est sur une autoroute à accès limité indiquée dans les données de la carte de navigation. De plus, si le système ProPILOT Assist avec Navi-Link est activé, mais non réglé (actif) et si une nouvelle limite de vitesse est détectée, la vitesse programmée du véhicule est automatiquement mise à jour.
- Le mode Auto (automatique) peut ne pas être disponible dans certaines régions ou sur des routes autres que des autoroutes à accès limité. Dans ce cas, le système fonctionne en mode Manuel.

REMARQUE :

Le mode automatique ne fonctionnera pas à Hawaï ou sur les territoires insulaires des États-Unis.

Comment activer ou désactiver le système :

1. Appuyez sur le bouton  situé sur le volant jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) apparaisse à l'écran multifonction, puis appuyez sur le bouton OK.
2. Utilisez les boutons de défilement pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (Assist. au conduct.), puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez « Spd. Limit Assist » (Aide limite de vitesse), puis appuyez sur le bouton OK pour sélectionner « Auto » ou « Manual » (manuel) pour activer (ne pas activer) le système. Pour désactiver le système, sélectionnez « OFF » (hors fonction).

REMARQUE :

Le système conserve les paramètres actuels de l'écran multifonction même si le moteur est redémarré.

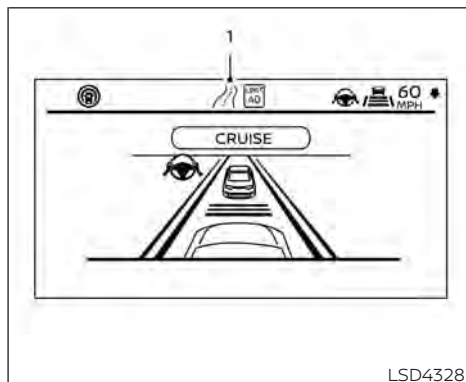
Réglage de la vitesse par itinéraire – fonction de ProPILOT Assist avec Navi-link (selon l'équipement)

Lorsque le système ProPILOT Assist avec Navi-link est actif sur une autoroute à accès limité (comme indiqué dans les données de la carte de navigation), la fonction de réglage de la vitesse par itinéraire utilise les renseignements de la route fournis par le système de navigation et peut régler la vitesse du véhicule en fonction des virages, des croisements ou des sorties, et le conducteur peut devoir freiner davantage en tout temps.

Lorsque le véhicule a franchi le virage ou le croisement, il accélère à nouveau à la vitesse programmée. Lorsque le véhicule quitte l'autoroute à accès limité, le conducteur doit freiner à la fin de la sortie.

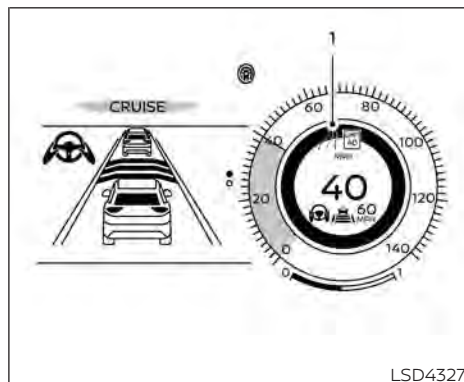
REMARQUE :

- **Le système ne fonctionne pas lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.**
- **Le système peut ne pas fonctionner selon la distance établie avec le véhicule à l'avant et les véhicules détectés devant.**



Exemple (écran de 18 cm [7 po])

Écran et indicateurs du système



Exemple (écran de 31,2 cm [12,3 po])

1. Témoin d'information routière

S'affiche lorsque le système règle la vitesse en fonction des virages ou des sorties.

	Virages et croisements
	Sorties

Comment activer ou désactiver le système :

1. Appuyez sur le bouton  situé sur le volant jusqu'à ce que l'option « Settings » (réglages) apparaisse à l'écran multifonction, puis appuyez sur le bouton OK.
2. Utilisez les boutons de défilement pour sélectionner l'option « Driver Assistance » (Assist. au conduct.), puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez « Speed Adjust by Route » (réglage de la vitesse par itinéraire) et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE :

Le système conserve les paramètres actuels de l'écran multifonction même si le moteur est redémarré.

Limites du régulateur de vitesse adaptatif

AVERTISSEMENT

Les limites du régulateur de vitesse adaptatif sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles :

- **Ce système est destiné principalement à une utilisation sur des routes droites, sèches, à circulation libre et faible. L'utilisation de ce système n'est pas recommandée pour la conduite urbaine ou dans les zones de trafic intense.**
- **Ce système ne s'adapte pas automatiquement aux conditions de la route. Il doit être utilisé quand la circulation est fluide. N'utilisez pas le système si les routes sont sinueuses, si la chaussée est glacée, sous une pluie intense ou dans le brouillard.**
- **Comme une limite est imposée au rendement de la fonction de contrôle de la distance, vous ne devez jamais vous fier uniquement au régulateur de vitesse adaptatif. Ce système ne peut pallier une conduite imprudente, le manque de vigilance ou d'attention, pas plus qu'il ne peut atténuer les inconvénients causés par la pluie, le brouillard et le mauvais temps. Appuyez sur la pédale de frein pour réduire la vitesse de votre véhicule de manière à conserver une distance sécuritaire, en tenant compte de la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède, et des conditions environnantes.**
- **Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif arrête automatiquement la voiture, votre véhicule peut accélérer automatiquement si le véhicule est arrêté pendant moins de 3 secondes environ. Soyez prêt à arrêter votre véhicule si nécessaire.**
- **Vérifiez toujours votre environnement avant de redémarrer le véhicule.**

- **Soyez toujours attentif à la conduite de votre véhicule et prêt à intervenir afin de conserver une distance de sécurité appropriée. Dans certains cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas être en mesure de maintenir la distance programmée entre les véhicules (distance de suivi) ou la vitesse de croisière choisie.**
- **Certaines conditions de route ou climatiques pourraient empêcher le système de détecter un véhicule devant vous. Pour éviter les accidents, n'utilisez jamais le régulateur de vitesse adaptatif dans les conditions suivantes :**
 - **Sur les routes à circulation lourde et rapide ou sinueuses**
 - **Sur des chaussées glissantes comme sur la glace, la neige, etc.**
 - **Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.)**
 - **Quand la pluie, la neige ou le gravier adhère au pare-chocs autour du capteur de distance**

- **Dans les pentes descendantes abruptes (le véhicule pourrait dépasser la vitesse établie et un freinage fréquent pourrait faire surchauffer les freins)**
- **Sur les routes en terrain vallonné**
- **Lorsque les conditions de circulation forcent des accélérations et des décélérations fréquentes qui nuisent au maintien d'une distance appropriée entre les véhicules**
- **Interférences par d'autres sources de radar.**
- **N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif si vous tractez une remorque. Le système pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule devant vous.**
- **Dans certaines conditions de route ou de circulation, un véhicule ou un objet peut entrer inopinément dans la zone de détection du capteur et causer l'activation automatique des freins. Soyez toujours attentif et évitez d'utiliser le régulateur de vitesse adaptatif dans des situations non recommandées dans la présente section d'avertissement.**

Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les objets suivants :

- Les véhicules immobilisés ou qui se déplacent très lentement
- Les piétons et les obstacles sur la route
- Les véhicules venant en sens inverse dans la même voie
- Les motocyclettes circulant à l'écart sur la même voie

Le capteur de radar ne peut pas détecter un véhicule qui roule devant vous et le système peut ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Lorsque la fonction de détection par capteur est réduite (conditions météorologiques telles que la pluie, la neige, le brouillard, les tempêtes de poussière, les tempêtes de sable et les projections de la route provenant d'autres véhicules)
- Conduite sur une pente descendante abrupte ou sur des routes sinueuses
- Conduite sur une route cahoteuse, comme par ex. une route de terre irrégulière
- Saleté, glace, neige ou autres matériaux qui recouvrent la zone du capteur du radar

- Véhicule près du véhicule suivi, dont la forme est compliquée, comme une remorque ou un camion à plateau/remorque
- Interférences par d'autres sources de radar
- Lorsque votre véhicule tracte une remorque, etc.
- Lorsque des bagages trop lourds se trouvent sur la banquette arrière ou dans l'aire de chargement de votre véhicule

Le régulateur de vitesse adaptatif contrôle automatiquement le bon fonctionnement du capteur de radar dans les limites du système.

La zone de détection du capteur du radar est limitée. Le véhicule suivi doit se trouver dans la zone de détection du régulateur de vitesse adaptatif afin que ce dernier puisse maintenir la distance programmée et régler la vitesse en fonction de celle du véhicule suivi. Le véhicule suivi pourrait se trouver hors de la zone de détection en raison de sa position dans votre propre voie. Les motocyclettes pourraient ne pas

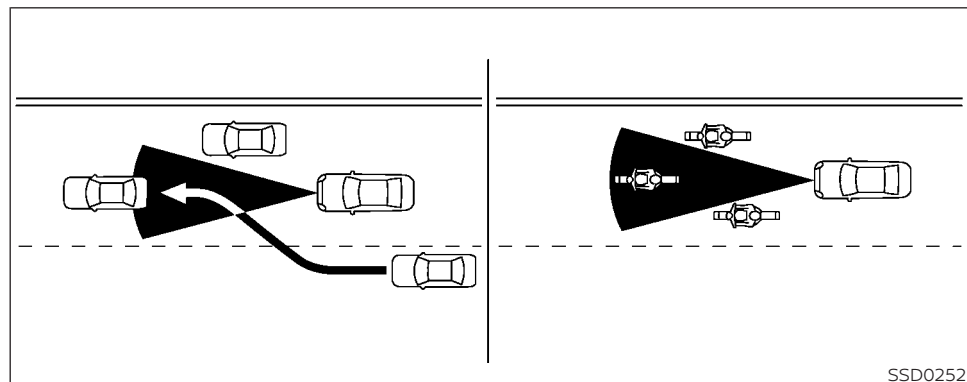
être détectées dans cette même voie s'ils circulent trop loin du centre de la voie. Le véhicule qui précède et qui emprunte votre voie pourrait se trouver hors de la zone de détection jusqu'à ce qu'il atteigne le milieu de la voie.

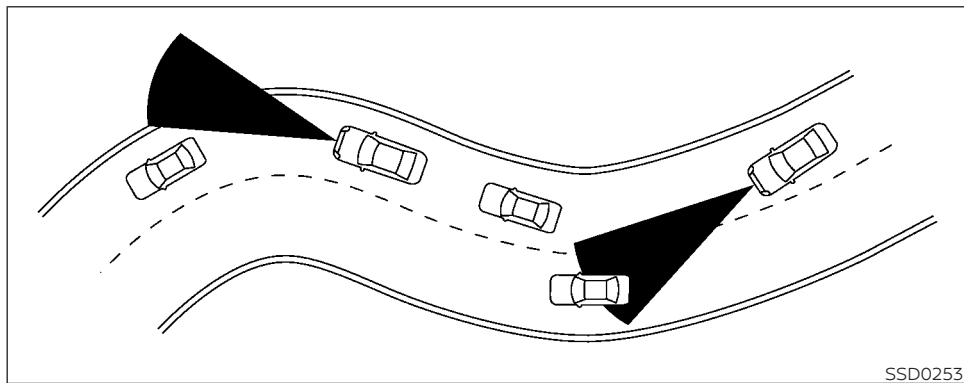
Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut vous avertir en faisant clignoter le témoin du système et retentir le carillon. Le conducteur devra peut-être intervenir afin de conserver la distance appropriée avec le véhicule qui précède.

Le régulateur de vitesse adaptatif (avec ProPILOT Assist) utilise une caméra avant à détection multiple. La caméra peut ne pas détecter correctement un véhicule et la détection du véhicule qui précède être retardée dans les conditions suivantes :

- Visibilité faible (conditions météorologiques telles que la pluie, la neige, le brouillard, les tempêtes de poussière, les tempêtes de sable et les projections de la route provenant d'autres véhicules).
- Zone de caméra du pare-brise embuée ou recouverte de saleté, de gouttes d'eau, de glace, de neige, etc.

- Pénétration d'une lumière intense (par exemple, la lumière du soleil ou les feux de route des véhicules venant en sens inverse) dans la caméra avant
- Changement soudain d'intensité (par exemple, lorsqu'un véhicule pénètre dans un tunnel ou en sort, passe dans un endroit ombragé ou lorsque l'éclairage clignote)





Lorsque vous empruntez certains types de routes, par exemple un parcours sinueux ou montagneux, à l'entrée ou à la sortie d'un virage, sur une route étroite ou dans une zone de travaux, le capteur du radar pourrait détecter un véhicule sur une voie adjacente, ou ne pas détecter temporairement un véhicule qui vous précède sur la même voie. Ceci peut alors faire ralentir ou accélérer le véhicule.

La détection des véhicules peut être également modifiée par la conduite (changements de direction ou emplacement dans la voie) ou l'état du véhicule.

Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif peut vous avertir en faisant clignoter le témoin du système et retentir le carillon. Le conducteur devra peut-être intervenir afin de conserver la distance appropriée.

Système temporairement indisponible

Le régulateur de vitesse adaptatif peut ne pas être disponible temporairement dans les conditions citées ci-après. Dans ce cas, le régulateur de vitesse adaptatif pourrait ne pas se désactiver et le système ne serait pas en mesure de maintenir la distance programmée.

Condition A

Dans les conditions suivantes, le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement annulé. Un carillon retentit et le régulateur ne pourra être programmé :

- Si l'une des portières est ouverte.
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- Le véhicule qui vous précède n'est pas détecté et que la vitesse de votre véhicule est inférieure à 24 km/h (15 mi/h). Dans le cas des véhicules équipés de ProPILOT Assist et de Navi-link, sur une autoroute à accès limité indiquée dans les données de la carte de navigation, le système de régulateur de vitesse adaptatif s'annule et un carillon d'avertissement retentit si votre véhicule est immobilisé pendant plus de 3 secondes et qu'aucun véhicule n'est détecté devant.

- Votre véhicule a été arrêté par le régulateur de vitesse adaptatif pendant environ 3 minutes ou plus.
- Le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant) ou en mode de passage manuel des rapports.
- Le frein de stationnement électronique est serré.
- Le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE est désactivé.
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons applique des freinages plus brusques.
- Le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE (y compris le système d'antipatinage à l'accélération) est en fonction.
- Le mode SNOW (neige), ou MUD/RUT (boue/ornière) ou SAND (sable) (modèles 4 roues motrices) est sélectionné.
- Une roue patine.
- Lorsque le radar avant est altéré en raison de la saleté ou d'une autre obstruction qui bloque le capteur de radar.
- Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement.

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions décrites ci-dessus ne sont plus présentes, désactivez le système au moyen du commutateur ProPILOT Assist. Réactivez le système ProPILOT Assist si vous souhaitez utiliser le système.

REMARQUE :

Si le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé dans les conditions suivantes lorsque le véhicule est à l'arrêt, le frein de stationnement électronique est activé automatiquement :

- Si l'une des portières est ouverte.
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- Votre véhicule a été arrêté par le régulateur de vitesse adaptatif pendant environ 3 minutes ou plus.
- Le levier sélecteur n'est pas à la position D (marche avant) ou en mode de passage manuel des rapports.
- Le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE est désactivé.
- Lorsque la distance mesurée est imprécise en raison de l'adhésion de saleté ou d'obstruction sur le capteur.
- Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement.

Condition B

Lorsque le mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.) bloque le capteur radar avant, le système du régulateur de vitesse adaptatif s'annule automatiquement, le carillon retentit et le message d'avertissement « Aides à la conduite tempor. désactivées Capteur avant bloqué Voir Manuel » s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions décrites ci-dessus ne sont plus présentes, le message d'avertissement n'est plus affiché à l'écran multifonction et le système fonctionne normalement. Si le message d'avertissement « Aides à la conduite tempor. désactivées Capteur avant bloqué Voir Manuel » continue d'être affiché, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Condition C

Lorsque le capteur radar du pare-chocs avant est obstrué ou recouvert de saleté, le régulateur de vitesse adaptatif est automatiquement désactivé.

Le carillon retentit et le message d'avertissement « Aides à la conduite tempor. désactivées Capteur avant bloqué Voir Manuel » s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre :

Si le message d'avertissement s'affiche, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, appuyez sur le bouton de stationnement pour engager la position P (stationnement) et coupez le moteur. Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement, nettoyez la zone du capteur du pare-chocs avant et redémarrez le moteur. Si le message d'avertissement « Aides à la conduite tempor. désactivées Capteur avant bloqué Voir Manuel » continue d'être affiché, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Condition D

Lorsque vous conduisez sur des routes avec des structures routières ou des bâtiments limités (par exemple, des ponts longs, les champs de neige, la conduite près de longs murs), le système peut afficher le message d'avertissement « Aides à la conduite tempor. désactivées Capteur avant bloqué Voir Manuel ».

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions de conduite mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes, réactivez le système.

**Aides à la conduite
tempor désactivées
Capteur avant bloqué
Voir Manuel cond.**

LSD4329

Anomalie du régulateur de vitesse adaptatif

Si le régulateur de vitesse adaptatif ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement, un carillon retentit et l'avertissement d'état du régulateur de vitesse (orange) s'allume.

Mesures à prendre :

Si le témoin d'avertissement s'allume, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr. Coupez le moteur, redémarrez-le, puis réglez de nouveau le régulateur de vitesse adaptatif. S'il est impossible de régler le régulateur de vitesse adaptatif ou si l'indicateur reste allumé, cela peut indiquer une anomalie du système. Bien que vous puissiez reprendre la conduite normale, le régulateur de vitesse adaptatif devrait être inspecté. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

REMARQUE :

Si le régulateur de vitesse adaptatif est temporairement non disponible, le mode de régulateur de vitesse classique peut encore être utilisé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable) » (p. 5-145).

Entretien du capteur du régulateur de vitesse adaptatif

Le capteur de radar se trouve à l'avant du véhicule.

Pour que le régulateur de vitesse adaptatif fonctionne correctement, veillez à :

- Gardez toujours propre la zone du capteur de l'emblème et du pare-chocs avant.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones entourant le capteur.
- Ne posez pas d'autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur ou installez d'accessoire à proximité. Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne fixez pas des objets métalliques à proximité de la zone du capteur (grille de protection, etc.). Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne tentez de modifier, de retirer ou de peindre le pare-chocs avant.

Avant de personnaliser ou de restaurer le pare-chocs avant, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

Le capteur de la caméra est situé au-dessus du rétroviseur intérieur.

Afin d'assurer le fonctionnement approprié des systèmes et de prévenir une anomalie de système, observez les consignes suivantes :

- Gardez toujours le pare-brise propre.
- N'apposez pas un autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur et n'installez pas d'accessoire à proximité.
- Ne placez pas de matériau réfléchissant, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Le reflet des rayons du soleil peut nuire à la capacité de détection de la caméra et l'empêcher de détecter les marquages au sol.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour de la caméra. Ne touchez pas à la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra.

Si la caméra est endommagée à la suite d'un accident, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

DIRECTION ASSISTÉE

AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système de direction assistée pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le système de direction assistée ne remplace pas la façon appropriée de conduire le véhicule et n'est pas conçu pour une conduite imprudente, le manque de vigilance ou d'attention. La direction assistée n'assure pas la direction du véhicule pour le maintenir dans la voie. Il n'est pas conçu pour prévenir la perte de maîtrise du véhicule. Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir son véhicule dans la voie empruntée et de maîtriser son véhicule en tout temps.

- Comme une limite est imposée au rendement de la fonction de direction assistée, vous ne devez jamais vous fier uniquement à ce système. Le système de direction assistée ne fonctionne pas dans toutes les conditions de conduite, de circulation, de température et de la route. Conduisez toujours prudemment, soyez attentif à la conduite de votre véhicule et contrôlez manuellement votre véhicule de manière appropriée.
- La direction assistée est conçue pour l'utilisation sur les autoroutes bien développées avec des courbes légères (modérées). Afin d'éviter les risques d'accident, n'utilisez pas ce système sur des routes locales ou hors des autoroutes.
- La direction assistée ne dirige le véhicule que pour maintenir sa position dans le centre d'une voie. Le véhicule n'évite pas les obstacles sur la route à l'avant du véhicule ou les véhicules qui se déplacent dans votre voie.

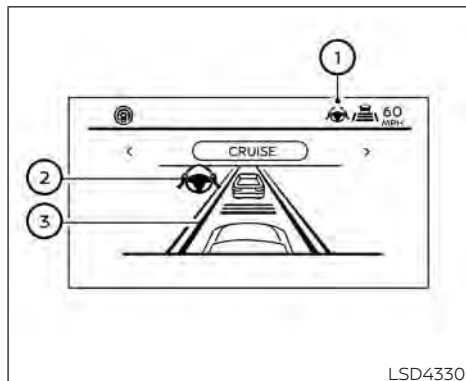
- Il incombe au conducteur de rester vigilant, de conduire prudemment, de maintenir son véhicule dans la voie empruntée et de maîtriser son véhicule en tout temps. Ne relâchez jamais le volant lors de la conduite. Gardez toujours vos mains sur le volant et conduisez votre véhicule en toute sécurité.
- Conduisez toujours prudemment et attentivement lorsque vous utilisez le système de direction assistée. Vous devez lire le manuel du conducteur et bien le comprendre avant d'utiliser la direction assistée. Pour prévenir les blessures graves ou mortelles, ne vous fiez pas uniquement au régulateur de vitesse pour éviter les accidents ou pour régler la vitesse du véhicule en situation d'urgence. La direction assistée doit être utilisée uniquement lorsque les conditions de la route et de la circulation le permettent.

Fonctionnement de la direction assistée

Le système de direction assistée contrôle le système de direction, ce qui permet de garder votre véhicule près du centre de la voie lors de la conduite. La direction assistée est combinée au régulateur de vitesse adaptatif. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Régulateur de vitesse adaptatif (pour les véhicules avec ProPILOT Assist) » (p. 5-117).

La direction assistée peut être activée lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Le régulateur de vitesse adaptatif est activé.
- Les marquages au sol sur les deux côtés sont clairement détectés.
- Un véhicule qui vous précède est détecté (lorsque le véhicule roule à moins de 60 km/h [37 mi/h]).
- Le conducteur tient le volant.
- Le véhicule roule au centre de la voie.
- Les clignotants ne sont pas allumés.
- Les essuie-glaces de pare-brise ne fonctionnent pas à haute vitesse (position HI) (la fonction de direction assistée est désactivée après le fonctionnement de l'essuie-glace pendant 10 secondes environ).



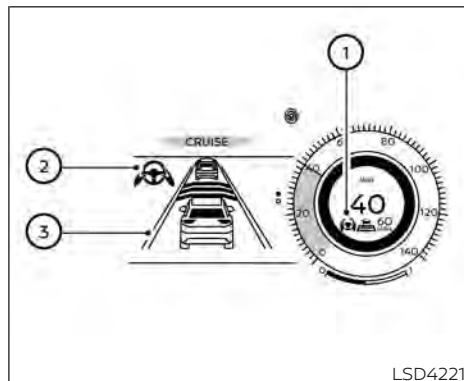
Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

Affichage et témoins de la direction assistée

① Avertissement/indicateur d'état de la direction assistée

Affiche l'état de la direction assistée par sa couleur.

- Témoin de direction assistée (gris) : direction assistée en attente
- Témoin de direction assistée (vert) : direction assistée active
- Témoin de direction assistée (orange) : anomalie de la direction assistée



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

L'indicateur d'état de la direction assistée s'allume ou clignote lorsqu'une manœuvre sans les mains est effectuée.

② Indicateur de direction assistée

Ce témoin indique l'état de la direction assistée par sa couleur.

- Témoin de direction assistée (gris) : direction assistée en attente
- Témoin de direction assistée (vert) : direction assistée active

③ Témoin de marquage au sol

Indique si le système détecte les marquages au sol.

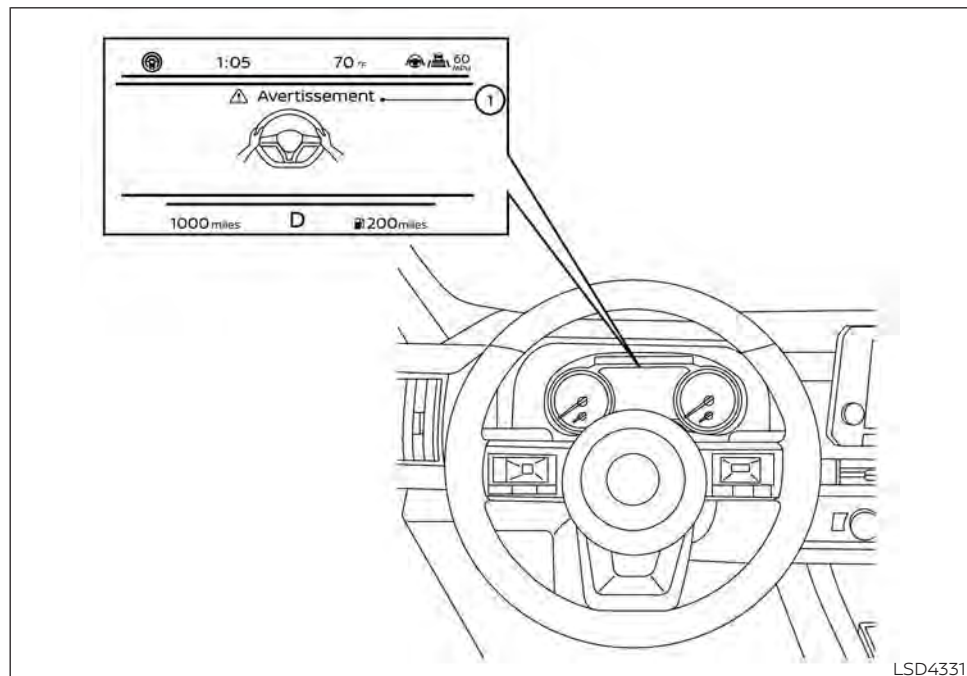
- Témoin de marquage au sol (gris) : marquages au sol non détectés
- Témoin de marquage au sol (vert) : marquages au sol détectés
- Témoin de marquage au sol (orange) : déport de couloir détecté

Lorsque la direction assistée est en fonction, l'indicateur d'état de la direction assistée ①, l'indicateur de direction assistée ② et le témoin de marquage au sol ③ passent au vert sur l'écran multifonction. Un carillon retentit lorsque la direction assistée est activée initialement.

Lorsque la direction assistée est désactivée, l'indicateur d'état de la direction assistée ①, l'indicateur de direction assistée ② et le témoin de marquage au sol ③ passent au gris sur l'écran multifonction et un carillon retentit.

Système d'intervention de changement de voie intelligent

Lorsque les capacités de la direction assistée sont dépassées à cause d'une courbe ou d'un fort vent de travers et que le véhicule s'approche de la voie de gauche ou de droite, le témoin du système d'intervention de changement de voie intelligent (orange) clignote sur le tableau de bord pour alerter le conducteur. Ensuite, le système d'intervention de changement de voie intelligent applique automatiquement les freins pendant une brève période pour aider le conducteur à retourner le véhicule au centre de la voie empruntée. Cette action s'ajoute aux actions de la direction assistée.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

Détection de la tenue du volant

Lorsque le système de direction assistée est actif, il surveille les mouvements du volant.

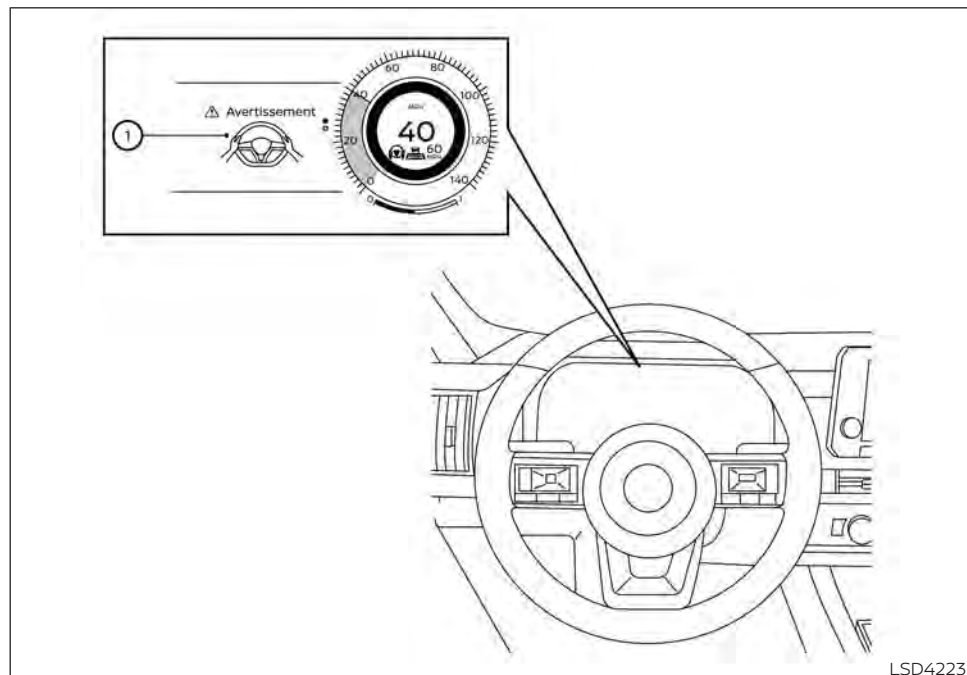
Si le volant n'est pas actionné ou que le conducteur retire ses mains du volant pendant un certain temps, l'avertissement ① s'affiche à l'écran multifonction.

Si le conducteur n'actionne pas le volant après l'affichage de l'avertissement, une alarme sonore retentit et l'avertissement clignote à l'affichage multifonction, ensuite de quoi le frein est actionné pour demander au conducteur de reprendre le contrôle du véhicule.

Si le conducteur ne réagit toujours pas, le système ProPILOT Assist active les feux de détresse et ralentit le véhicule jusqu'à l'arrêt.

Le conducteur peut annuler la décélération en tout temps en changeant de direction, en enfonçant le frein, en accélérant ou en actionnant le commutateur ProPILOT Assist.

LSD4331



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

⚠️ AVERTISSEMENT

Le système de direction assistée n'est pas conçu pour une conduite mains libres. Gardez toujours vos mains sur le volant et conduisez votre véhicule en toute sécurité. Autrement, cela pourrait provoquer une collision et entraîner des blessures graves ou mortelles.

REMARQUE :

Si le conducteur touche légèrement le volant (au lieu de le tenir fermement), le capteur du couple de direction peut ne pas détecter la main du conducteur sur le volant, et une séquence de mises en garde peut s'afficher. Lorsque le conducteur maintient et fait fonctionner le volant, les avertissements s'éteignent.

Limitations de la direction assistée

AVERTISSEMENT

- Dans les situations suivantes, la caméra peut ne pas détecter correctement les marquages au sol ou peut les détecter incorrectement et la direction assistée peut ne pas fonctionner correctement :
 - Lorsque vous conduisez sur des routes où se trouvent de multiples marquages au sol de voie parallèle, de marquages décolorés ou peints de façon imprécise, de marquages irréguliers ou de marquages recouverts d'eau, de saleté, de neige, etc.
 - Lorsque vous conduisez sur des routes où les marquages au sol sont discontinués
 - Lorsque vous conduisez sur des routes où la largeur de voie varie
 - Lorsque vous conduisez sur des routes où se trouvent de plusieurs voies ou les marquages au sol sont imprécis en raison des constructions routières

- Lorsque vous conduisez sur des routes comportant des objets de contraste important, tels que les ombres, la neige, l'eau, les ornières de roue, les traces ou les lignes qui restent après les réparations sur la route (la direction assistée pourrait détecter ces objets comme des marquages au sol)
- Lorsque vous conduisez sur des routes où la voie empruntée fusionne ou se sépare
- N'utilisez pas la direction assistée dans les conditions suivantes, car le système peut ne pas détecter correctement les marquages au sol. Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident.
 - Par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, poussière, etc.)
 - Lorsque la pluie, la neige, le sable, etc. sont projetés par les roues des autres véhicules
 - Lorsque la saleté, l'huile, la glace, la neige, l'eau ou un autre objet adhère à la caméra
 - Lorsque la lentille de la caméra est sale

- Lorsqu'une lumière vive (par exemple, la lumière du soleil ou les feux de route des véhicules venant en sens inverse) est orientée directement sur la caméra
- Lorsque les phares sont ternes en raison d'une accumulation de saletés sur la lentille ou que les phares sont éteints dans un tunnel ou une zone sombre
- Lorsqu'un changement soudain d'intensité survient (par exemple, lorsque le véhicule pénètre dans un tunnel ou en sort ou passe sous un pont)
- Lorsque vous conduisez sur des routes où la voie empruntée fusionne ou se sépare ou il existe des marquages au sol temporaires en raison des constructions routières
- Lors d'une fermeture de voie en raison de réparations de route
- Lorsque vous conduisez sur une route cahoteuse, comme une route de terre irrégulière

- Lorsque vous conduisez sur des routes sinueuses
- Lorsque vous conduisez sur des routes en terrain vallonné
- **N'utilisez pas la direction assistée dans les conditions suivantes, car le système ne fonctionne pas correctement :**
 - Lors de la conduite dans des conditions anormales des pneus (par exemple, l'usure du pneu, la pression anormale du pneu, l'installation d'une roue de secours, les chaînes antidérapantes, les roues différentes de celles de série)
 - Lorsque le véhicule est muni de pièces de frein ou de suspension qui ne sont pas d'origine
 - Lorsqu'un objet comme un autocollant ou un bagage obstrue la caméra
 - Lorsque des bagages trop lourds se trouvent sur la banquette arrière ou dans l'aire de chargement de votre véhicule

- Lorsque la capacité de charge du véhicule est dépassée
- Lorsque le véhicule tracte une remorque ou un autre véhicule
- **Le bruit excessif a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.**
- **Pour que ProPILOT Assist fonctionne correctement, le pare-brise à l'avant de la caméra doit être propre. Remplacez les balais d'essuie-glace usés. La bonne taille des balais d'essuie-glace doit être utilisée pour vous assurer que le pare-brise est propre. Utilisez uniquement des balais d'essuie-glace NISSAN d'origine ou des balais d'essuie-glace équivalents, conçus en particulier pour votre modèle de véhicule et son année. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour obtenir les bonnes pièces de rechange.**

Système d'intervention sur l'angle mort intelligent Direction assistée en attente temporaire

Mise en attente automatique en raison de la conduite :

Lorsque le conducteur active le clignotant, la direction assistée passe temporairement en mode d'attente. (La direction assistée est réactivée automatiquement lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau réunies.)

Mise en attente automatique :

Dans les cas suivants, un carillon retentit et la direction assistée passe temporairement en mode d'attente. (La direction assistée est réactivée automatiquement lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau réunies.)

- Lorsque les marquages au sol sur les deux côtés ne sont plus clairement détectés
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède n'est plus détecté en dessous d'environ 60 km/h (37 mi/h)

Annulation de la direction assistée

Dans les conditions suivantes, la direction assistée est annulée, un message d'avertissement s'affiche et l'indicateur d'état de la direction assistée et l'indicateur de direction assistée s'éteignent :

- Lorsque des marquages au sol irréguliers apparaissent dans la voie empruntée ou lorsque le marquage au sol ne peut pas être correctement détecté pendant un certain temps en raison de certaines conditions (par exemple, une ornière dans la neige, le reflet des rayons du soleil lors d'un jour pluvieux ou la présence de plusieurs marquages au sol imprécis)
- Lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent à haute vitesse (position HI) (la direction assistée est désactivée après le fonctionnement de l'essuie-glace pendant 10 secondes environ)

Mesures à prendre :

Désactivez le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide du commutateur CANCEL (annulation). Lorsque les conditions décrites ci-dessus ne sont plus présentes, réactivez le régulateur de vitesse adaptatif.

Anomalie de la direction assistée.

Lorsque le système ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement. L'avertissement d'état de la direction assistée s'allume (orange). Un carillon peut retentir en fonction de la situation.

Mesures à prendre :

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécurisé, placez le véhicule en position P (stationnement), coupez le moteur, redémarrez-le, reprenez la conduite et programmez à nouveau le régulateur de vitesse adaptatif. Si l'avertissement (orange) continue de s'allumer, la direction assistée est défectueuse. Bien que vous puissiez toujours conduire le véhicule dans des conditions normales, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Entretien de la direction assistée

Le capteur de la caméra est situé au-dessus du rétroviseur intérieur.

Afin d'assurer le fonctionnement approprié du système et de prévenir une anomalie de système, observez les consignes suivantes :

- Gardez toujours le pare-brise propre.
- N'apposez pas un autocollant (opaque ou transparent) sur le capteur et n'installez pas d'accessoire à proximité.
- Ne placez pas de matériau réfléchissant, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Le reflet des rayons du soleil peut nuire à la capacité de détection de la caméra et l'empêcher de détecter les marquages au sol.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour de la caméra. Ne touchez pas à la lentille de la caméra et ne retirez pas la vis située sur la caméra.

Si la caméra est endommagée à la suite d'un accident, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

FCC ID OAYARS4B

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada

Modèle : ARS4-B

IC : 4135A-ARS4B

FCC ID : OAYARS4B

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes d'Industrie Canada

applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible; et
2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. L'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Renseignements sur l'exposition aux émissions de radiofréquences :

Ce dispositif est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC et d'Industrie Canada énoncées pour un environnement non contrôlé.

Ce dispositif doit être installé et utilisé en maintenant une distance minimale de 30 cm entre la source d'émission et votre corps.

Cet émetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé.

Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 30 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Avertissement de la FCC

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

MODE DE RÉGULATEUR DE VITESSE CLASSIQUE (vitesse stable)

REMARQUE :

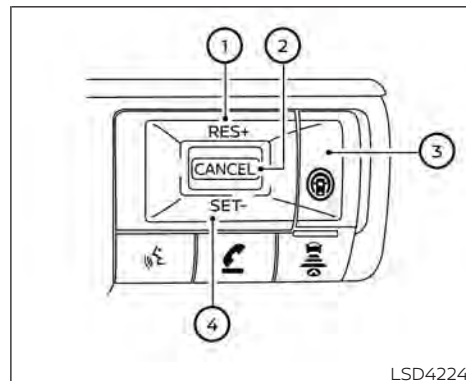
Le système ProPILOT Assist n'offre aucune fonction d'avertissement d'approche, de freinage automatique ou de direction assistée dans le mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse.

Le régulateur de vitesse de votre véhicule vous permet de conduire à des vitesses se situant entre 40 et 144 km/h (25 et 90 mi/h) sans devoir garder le pied sur la pédale d'accélérateur.

AVERTISSEMENT

- Lorsque le mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable) est sélectionné, le carillon ne retentit pas pour vous aviser que la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède est insuffisante. Ce mode ne détecte pas la présence d'un véhicule à l'avant et ne peut donc détecter la distance entre les deux véhicules.

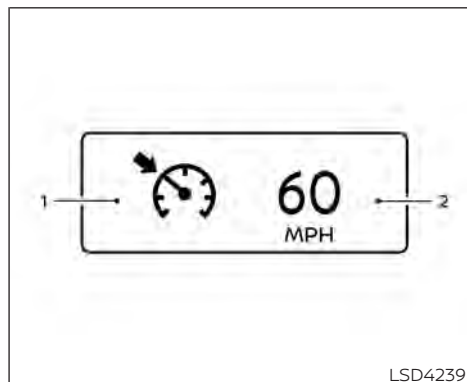
- Vous éviterez les accidents en portant une attention particulière à la distance qui sépare votre véhicule de celui qui se trouve devant vous.
- Confirmez toujours le réglage à l'écran du régulateur de vitesse adaptatif.
- N'utilisez pas le mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable) si vous conduisez en présence des conditions suivantes :
 - lorsqu'il est impossible de maintenir la vitesse programmée;
 - lorsque la circulation est dense ou que la vitesse varie;
 - sur les routes montagneuses ou sinueuses;
 - sur les routes glissantes (pluie, neige, glace, etc.);
 - dans des endroits très venteux.
- Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident.



Contacteurs du mode classique (vitesse stable) du régulateur de vitesse

- ① Commutateur RES+ (reprise-accélération) :
Reprend la vitesse programmée ou augmente progressivement la vitesse
- ② Commutateur CANCEL (annulation) :
Désactive le système tout en gardant en mémoire la vitesse programmée

- ③ Commutateur ProPILOT Assist :
active ou désactive le système ProPILOT Assist
- ④ Commutateur SET- (réglage-décélération) :
Programme la vitesse de croisière souhaitée ou réduit progressivement la vitesse

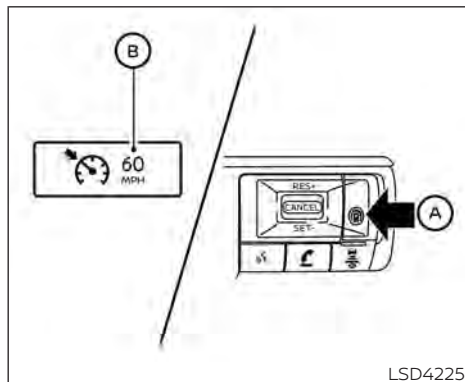


Affichage et témoins du mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable)

Cet affichage se trouve dans l'écran multifonction.

- 1. Témoin de vitesse programmée :
ce témoin indique la vitesse programmée du véhicule. Pour les modèles canadiens, la vitesse est affichée en km/h.

- 2. Témoin de régulateur de vitesse :
Ce témoin indique l'état du système de régulateur de vitesse selon sa couleur.
 - Témoin d'ACTIVATION du régulateur de vitesse (gris) : indique que le commutateur du système ProPILOT Assist est activé.
 - Témoin SET (réglage) du régulateur de vitesse (vert) : indique que la vitesse de croisière est réglée.
 - Témoin d'avertissement du régulateur de vitesse (jaune) : indique une anomalie dans le système de régulateur de vitesse.



Conduite en mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable)

Pour mettre en fonction le mode de régulateur de vitesse classique (vitesse stable), maintenez enfoncé le commutateur ProPILOT Assist (mode de contrôle d'intervalle) pendant plus de 1,5 seconde.

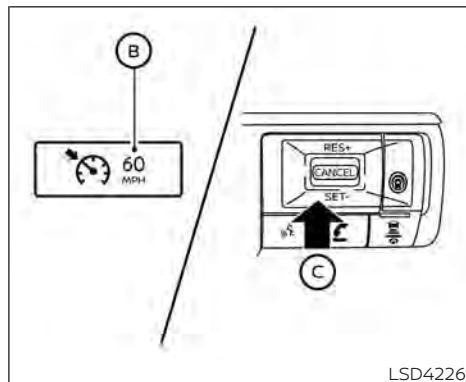
Lorsque le commutateur ProPILOT Assist est réglé en position on (marche), l'affichage du régulateur de vitesse et des témoins (B) s'affiche à l'écran multifonction. Après que vous avez maintenu

enfoncé le commutateur ProPILOT Assist pendant plus de 1,5 seconde, l'affichage du régulateur de vitesse adaptatif s'éteint. Le témoin de régulateur de vitesse s'affiche. Vous pouvez maintenant régler la vitesse de croisière. En appuyant de nouveau sur le commutateur ProPILOT Assist, vous mettez hors fonction le système. Lorsque le contact est COUPÉ, le régulateur de vitesse est également mis hors fonction automatiquement.

Pour recommencer à utiliser le régulateur de vitesse adaptatif, appuyez sur le commutateur ProPILOT Assist (mode de contrôle d'intervalle) ou maintenez-le enfoncé (mode de régulateur de vitesse classique) pour mettre le système en fonction.

MISE EN GARDE

Pour éviter que le système ne s'enclenche par inadvertance, placez toujours à l'arrêt le commutateur ProPILOT Assist lorsque vous n'utilisez pas le régulateur.



Pour régler la vitesse de croisière, faites accélérer votre véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, appuyez sur l'interrupteur SET- (réglage-) (C), puis relâchez-le. (La couleur du témoin de régulateur de vitesse passe au vert et le témoin de vitesse programmée s'allume); relâchez la pédale de l'accélérateur. Votre véhicule roulera à la vitesse programmée.

- Si vous devez dépasser un autre véhicule, appuyez sur la pédale d'accélérateur. Lorsque la pédale est relâchée, le véhicule retourne à la vitesse programmée.

- Lorsque vous montez ou descendez une pente raide, il est possible que le véhicule ne puisse pas maintenir la vitesse programmée. Dans un tel cas, maintenez manuellement la vitesse du véhicule.

Pour annuler la vitesse programmée, utilisez une des méthodes suivantes :

1. Appuyez sur le commutateur CANCEL (annulation). Le témoin de vitesse s'éteint.
2. Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Le témoin de vitesse s'éteint.
3. Mettez le commutateur ProPILOT Assist hors fonction. Le témoin de régulateur de vitesse et le témoin de vitesse du véhicule s'éteignent.

Pour établir une vitesse de croisière plus rapide, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
2. Maintenez enfoncé le commutateur RES+ (reprise+). Relâchez le commutateur lorsque le véhicule atteint la vitesse voulue.

3. Appuyez sur l'interrupteur RES+ (reprise+), puis relâchez-le rapidement. La vitesse programmée de votre véhicule augmente d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur.

Pour établir une vitesse de croisière plus lente, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

1. Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Enfoncez le commutateur SET- (réglage-) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
2. Appuyez longuement sur l'interrupteur SET- (réglage-). Relâchez le commutateur lorsque le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse désirée.
3. Appuyez brièvement sur le commutateur SET- (réglage-). La vitesse programmée de votre véhicule diminue d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur ce commutateur.

Pour reprendre la vitesse antérieurement programmée, appuyez brièvement sur le commutateur RES+ (reprise+). Dès que la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mi/h), la dernière vitesse de croisière programmée est rétablie.

FREINAGE AUTOMATIQUE ARRIÈRE (RAB)



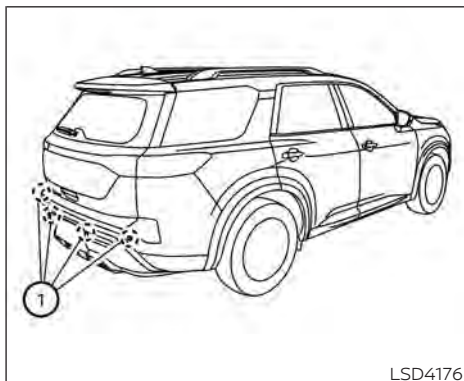
AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système de freinage automatique arrière pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- **Le système de freinage automatique arrière représente une aide supplémentaire pour le conducteur. Il ne remplace pas une conduite appropriée. Utilisez toujours les rétroviseurs extérieurs et intérieurs et tournez-vous en regardant dans la direction où vous allez avant et pendant la manœuvre de recul. Ne vous fiez jamais seulement au système de freinage automatique arrière. Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant, conduire prudemment et maîtriser son véhicule.**
- **Les capacités du système de freinage automatique arrière sont limitées. Le système de freinage automatique arrière n'est pas efficace dans toutes les situations.**

- Le mauvais temps ou les sources ultrasoniques telles qu'un lave-auto automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perforatrice pneumatique peuvent nuire au fonctionnement du système, en compromettre le rendement ou l'activer inopinément.

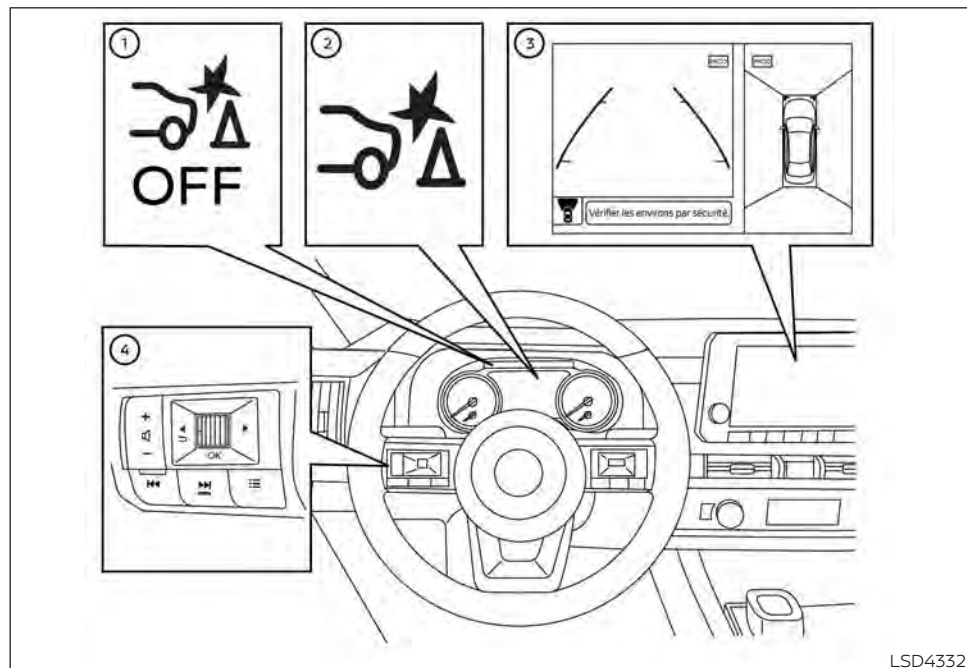
Le système de freinage automatique arrière peut aider le conducteur lorsque le véhicule recule et approche des objets directement derrière le véhicule.



Le système de freinage automatique arrière détecte les obstacles se trouvant derrière le véhicule à l'aide des capteurs de stationnement ① situés sur le pare-chocs arrière.

REMARQUE :

Vous pouvez annuler temporairement la fonction de sonar dans le véhicule, mais le système de freinage automatique arrière continue de fonctionner. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système de sonar avant et arrière » (p. 5-210).



LSD4332

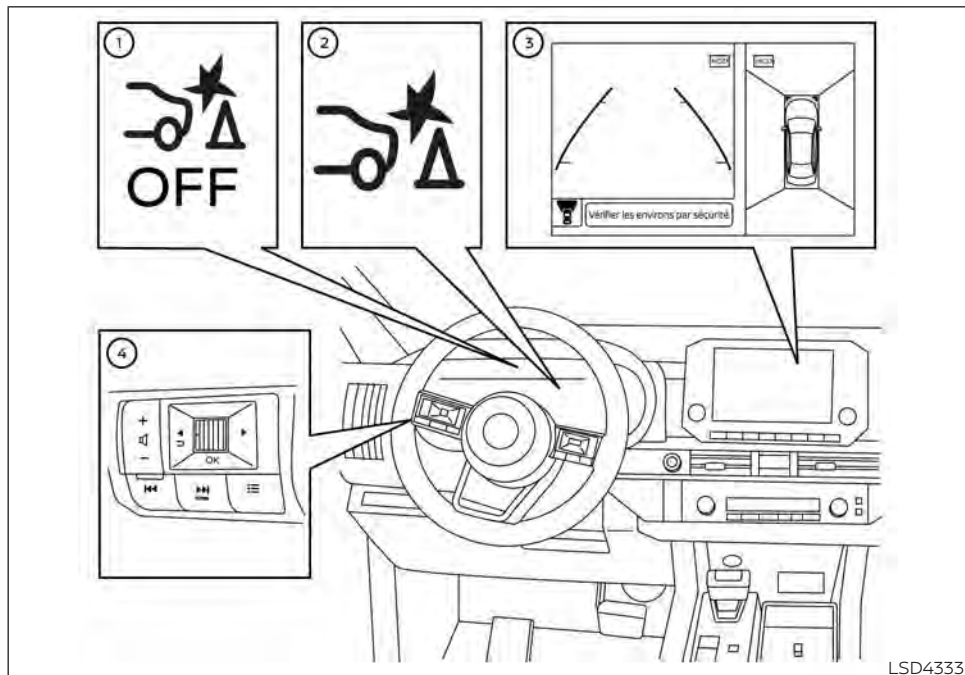
Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE FREINAGE AUTOMATIQUE ARRIÈRE

- ① Témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière
- ② Indicateur d'avertissement du système de freinage automatique arrière
- ③ Affichage central
- ④ Commandes montées sur le volant (côté gauche)

Le système de freinage automatique arrière fonctionne lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 15 km/h (9 mi/h) environ.

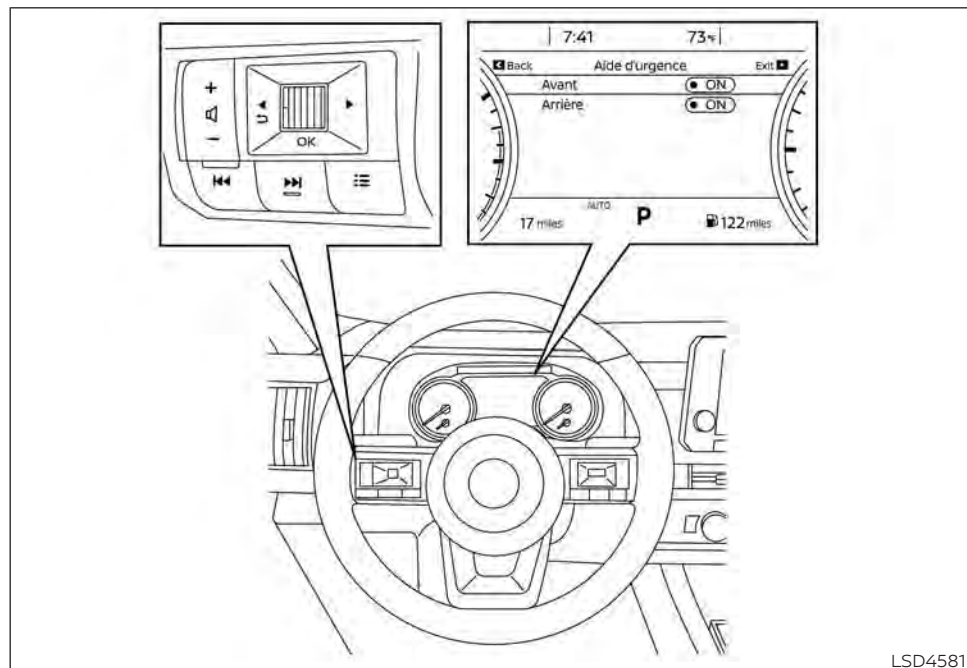
Si un risque de collision avec un obstacle est détecté lorsque vous reculez, le témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière clignote à l'écran multifonction, un cadre rouge s'affiche à l'affichage central (dans le cas des véhicules équipés de l'écran intelligent Around View^{MD}) et le système fait retentir un carillon trois fois. Le système applique automatiquement les freins. Après le freinage automatique, le chauffeur doit enfoncer la pédale de frein pour maintenir la pression de freinage.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

REMARQUE :

- Les feux d'arrêt du véhicule s'allument lorsque le système de freinage automatique arrière actionne les freins.
- Lorsque les freins sont actionnés, un bruit peut se faire entendre. Cette condition est normale.



LSD4581

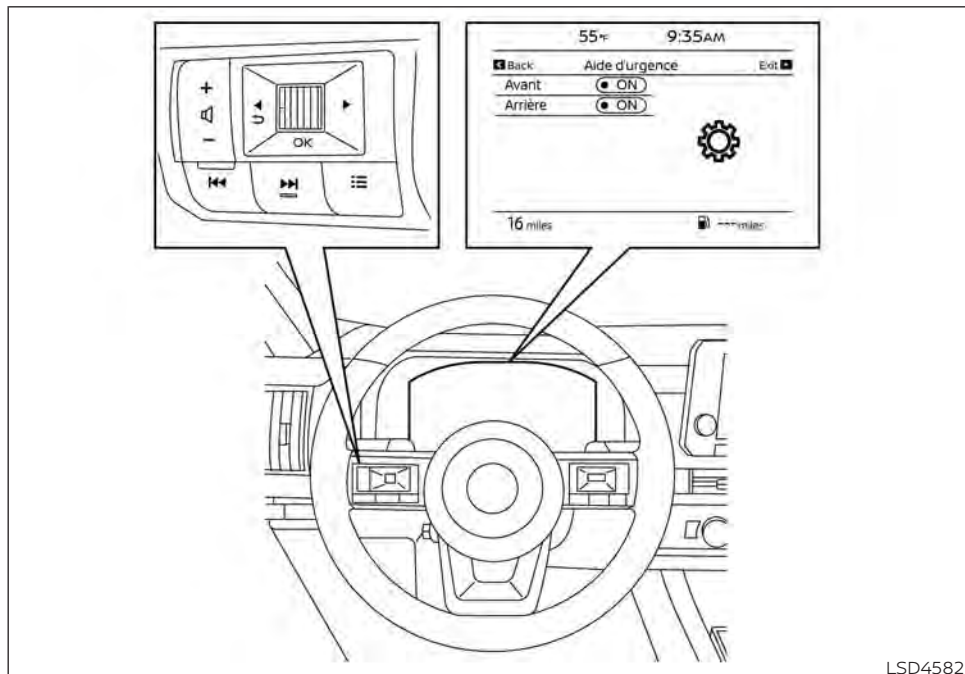
Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

**ACTIVATION OU DÉSACTIVATION
DU SYSTÈME DE FREINAGE
AUTOMATIQUE ARRIÈRE**

Effectuez les étapes suivantes pour ACTIVER ou DÉSACTIVER le système de freinage automatique arrière.

1. Appuyez sur le bouton ◀▶ jusqu'à ce que l'option « Réglages » s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez la molette de défilement pour sélectionner l'option « Assist. au conduct. », puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Assistance d'urgence », puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez l'option « Arrière » et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

Lorsque le système de freinage automatique arrière est désactivé et que le véhicule est en position R (marche arrière), le témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière s'allume.



LSD4582

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

REMARQUE :

Le système de freinage automatique arrière s'active automatiquement lorsque le moteur redémarre.

LIMITES DU SYSTÈME DE FREINAGE AUTOMATIQUE ARRIÈRE

AVERTISSEMENT

Les limites du système de freinage automatique arrière sont répertoriées ci-dessous. Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système de freinage automatique arrière pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque le véhicule approche un obstacle et que la pédale de frein ou l'accélérateur est enfoncé, la fonction peut ne pas fonctionner ou le début du fonctionnement peut être retardé. Le système de freinage automatique arrière peut ne pas fonctionner ou peut fonctionner insuffisamment en raison de l'état du véhicule, des conditions de conduite, de l'environnement routier, de la météo, des conditions de la route, etc. N'attendez pas que le système puisse fonctionner. Actionnez la pédale de frein par vous-même dès que nécessaire.

- S'il est nécessaire de neutraliser le fonctionnement du système de freinage automatique arrière, appuyez fortement sur la pédale d'accélérateur.
- Vérifiez votre environnement et retournez-vous toujours pour vérifier ce qui est derrière vous avant et pendant la manœuvre de recul. Le système de freinage automatique arrière détecte les objets immobiles derrière le véhicule. Le système de freinage automatique arrière ne détecte pas les objets suivants :
 - Objets mobiles
 - Objets bas
 - Objets étroits
 - Objets en forme de coin
 - Objets près du pare-chocs (moins de 30 cm [1 pi] environ)
 - Objets qui apparaissent soudainement
 - Objets minces tels qu'une corde, un câble, une chaîne etc.
- Le système de freinage automatique arrière peut ne pas fonctionner dans le cas des obstacles suivants :
 - Obstacles situés bien au-dessus du sol

- Obstacles à l'écart de votre véhicule
- Obstacles comme les matériaux spongieux ou la neige, dont la surface extérieure molle peut facilement absorber une onde sonore
- Le système de freinage automatique arrière peut ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :
 - La pluie, la glace, la neige, la saleté, etc. adhère aux capteurs de sonar.
 - Un fort bruit est entendu dans la zone autour du véhicule.
 - La surface de l'obstacle est en diagonale par rapport à l'arrière du véhicule.
- Le système de freinage automatique arrière peut fonctionner par inadvertance dans les conditions suivantes :
 - La zone autour du véhicule est recouverte d'herbe.
 - Il existe une structure (p. ex., un mur, un équipement de péage, un tunnel étroit, une porte de stationnement) près du côté du véhicule.
 - Il existe des bosses, des protubérances ou des plaques d'égout sur la chaussée.

- Le véhicule passe par drapeau ou un rideau.
- Il existe une accumulation de neige ou de glace derrière le véhicule.
- Une source d'ondes ultrasoniques, comme le sonar d'un autre véhicule, se trouve près du véhicule.
- Une fois que la commande de freinage automatique se met en fonction, elle ne fonctionne plus si le véhicule approche le même obstacle.
- La commande de freinage automatique ne peut fonctionner que pendant une courte période. Par conséquent, le conducteur doit enfoncer la pédale de frein.
- Dans les situations suivantes, le système de freinage automatique arrière peut ne pas fonctionner correctement ou suffisamment :
 - Le véhicule est conduit par mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.).
 - Le véhicule roule sur une pente abrupte.
 - La position du véhicule est modifiée (p. ex., lorsque vous conduisez sur une bosse).

- Le véhicule roule sur une chaussée glissante.
- Le véhicule prend un virage serré lorsque le volant est tourné complètement.
- Des chaînes antidérapantes sont utilisées.
- Des roues ou des pneus autres que ceux recommandés par NISSAN sont utilisés.
- Les freins sont froids à basse température ambiante ou immédiatement après le début de la conduite.
- La force de freinage est affaiblie en raison des freins mouillés après avoir roulé dans une flaque d'eau ou lavé le véhicule.
- Désactivez le système de freinage automatique arrière dans les conditions suivantes pour éviter un accident résultant du fonctionnement soudain du système :
 - Le véhicule est remorqué.
 - Le véhicule est transporté sur un camion-plateau.
 - Le véhicule se trouve sur un dynamomètre de châssis.

- Le véhicule roule sur une route déformée.
- Le véhicule remorque un objet (selon l'équipement).
- Des pièces de suspension autres que celles désignées comme pièces NISSAN d'origine sont utilisées. (Si la hauteur du véhicule ou l'inclinaison de la carrosserie du véhicule est modifiée, le système peut ne pas détecter un obstacle correctement.)
- Si le véhicule est muni d'un accessoire comme un support à vélos ou un porte-bagages qui bloque les capteurs.
- Le bruit excessif (par exemple, le volume de la chaîne stéréophonique ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.

ANOMALIE DU SYSTÈME

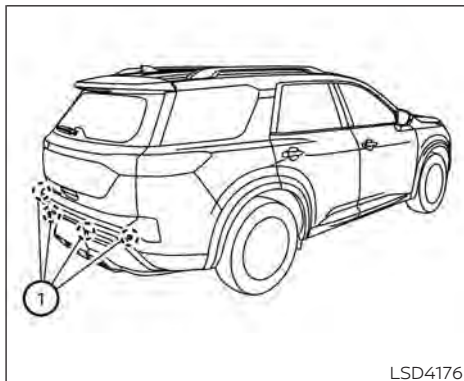
Lorsque le système de freinage automatique arrière ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement, le témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière s'allume et le message d'avertissement Anomalie s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre

Si le témoin d'avertissement s'allume, stationnez le véhicule dans un endroit sûr, coupez le moteur et redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement continue de s'allumer, faites vérifier le système de freinage automatique arrière. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

REMARQUE :

Si le système de freinage automatique arrière ne peut pas être actionné temporairement, le témoin d'avertissement du système de freinage automatique arrière clignote.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Respectez les conseils suivants pour assurer le bon fonctionnement du système :

- Conservez toujours les capteurs de stationnement ① propres.
- Si les capteurs de stationnement sont sales, essuyez-les avec un chiffon doux en faisant attention à ne pas les endommager.

- Ne soumettez pas la zone autour des capteurs de stationnement ① à de forts impacts. De plus, n'enlevez pas et ne démontez pas les capteurs de stationnement. Si les capteurs de stationnement et les zones périphériques sont déformés en cas d'accident, etc., faites vérifier les capteurs. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- N'apposez pas des autocollants (y compris des autocollants transparents) ou des accessoires sur les capteurs de stationnement ① et les zones environnantes. Cela pourrait causer une anomalie ou nuire à son fonctionnement.

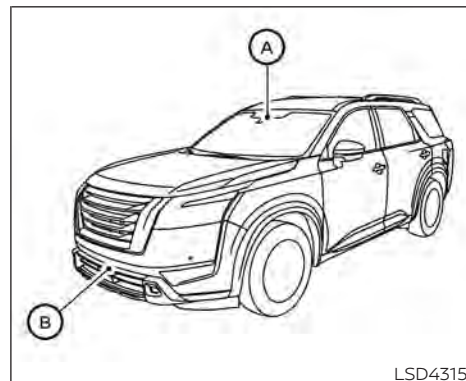
SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE AVEC DISPOSITIF DE DÉTECTION DE PIÉTONS

AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation appropriée du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons représente une aide supplémentaire pour le conducteur. Il ne remplace pas la vigilance du conducteur relative aux conditions de circulation ou à la responsabilité de conduire prudemment. Il ne peut pas éviter des accidents découlant d'une conduite imprudente ou dangereuse.
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne fonctionne pas dans toutes les conditions de conduite, de circulation, de température et de la route.

Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons peut aider le conducteur lorsqu'il y a un risque de collision frontale avec un véhicule, un piéton ou un cycliste qui le précède dans la voie de circulation.

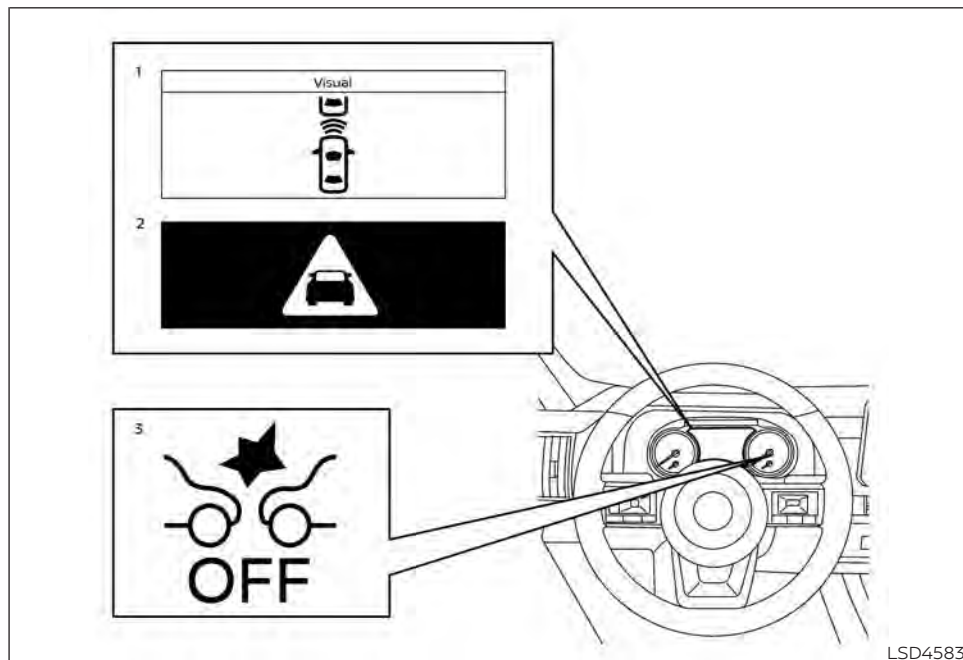


Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons utilise un capteur de radar situé à l'avant du véhicule (B) pour mesurer la distance par rapport au véhicule qui le précède dans la même voie. Pour les piétons et les cyclistes, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons utilise une caméra (A) installée derrière le pare-brise en plus du capteur de radar.

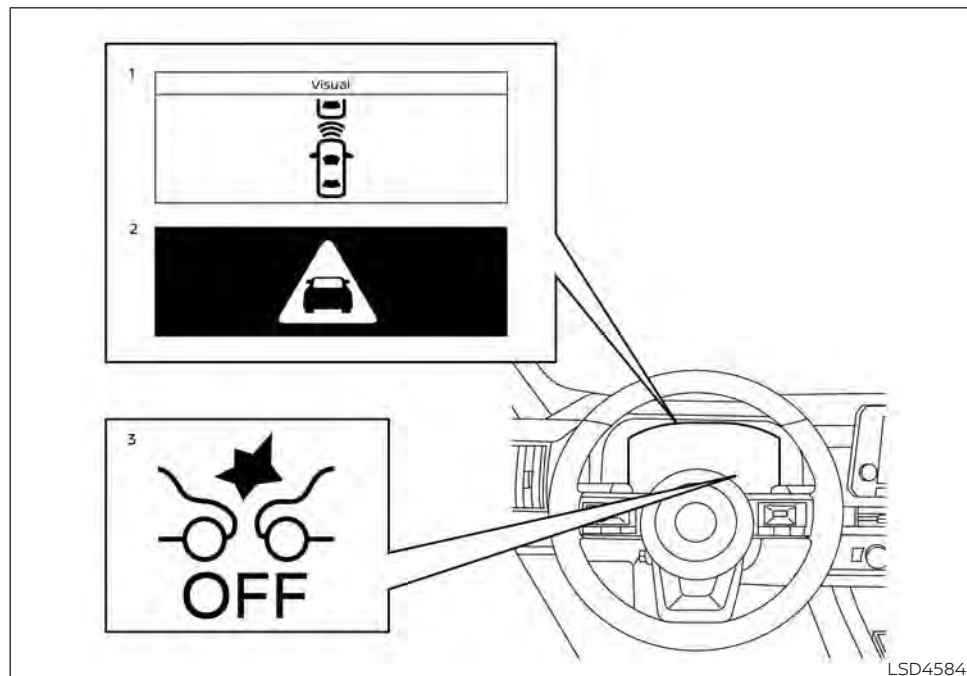
FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE AVEC DISPOSITIF DE DÉTECTION DE PIÉTONS

1. Témoin de détection du véhicule suivi
2. Témoin d'avertissement d'urgence du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons
3. Témoin d'avertissement OFF (hors fonction) du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons

Le système de freinage d'urgence automatique fonctionne à une vitesse supérieure à environ 5 km/h (3 mi/h). Pour la fonction de détection de piétons et de cyclistes, le système fonctionne lorsque le véhicule roule entre 10 et 60 km/h (6 et 37 mi/h).



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

Si un risque de collision frontale est détecté, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons avertit d'abord le conducteur en faisant clignoter le témoin de détection du véhicule suivi (jaune) à l'écran multifonction et en émettant une alerte sonore. Si le conducteur freine rapidement et avec force après l'avertissement, et si le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons détecte qu'une collision frontale peut toujours se produire, le système augmente automatiquement la force de freinage.

Si le conducteur ne réagit pas, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons émet un deuxième avertissement visuel (clignotant) (rouge et blanc) et sonore. Si le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le système applique alors un freinage partiel. Si le risque de collision devient imminent, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons s'applique plus difficilement de façon automatique.

Pendant que le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons est en fonction, vous pourriez entendre un bruit provenant du fonctionnement des freins. Ceci est normal et indique que le système fonctionne correctement.

REMARQUE :

Les feux d'arrêt du véhicule s'allument lorsque le freinage est effectué au moyen du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons.

En fonction de la vitesse du véhicule et de la distance par rapport au véhicule, au cycliste ou au piéton qui précède, ainsi que des conditions de conduite et de la route, le système peut aider le conducteur à éviter une collision frontale ou à en atténuer les conséquences si une collision ne peut être évitée. Si le conducteur manœuvre le volant, accélère ou freine, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons fonctionne avec un retard ou ne fonctionne pas.

Le freinage automatique est interrompu dans les conditions suivantes :

- lorsque vous tournez le volant pour éviter une collision;
- lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur;
- lorsqu'il n'y a aucun véhicule qui précède ou piéton.

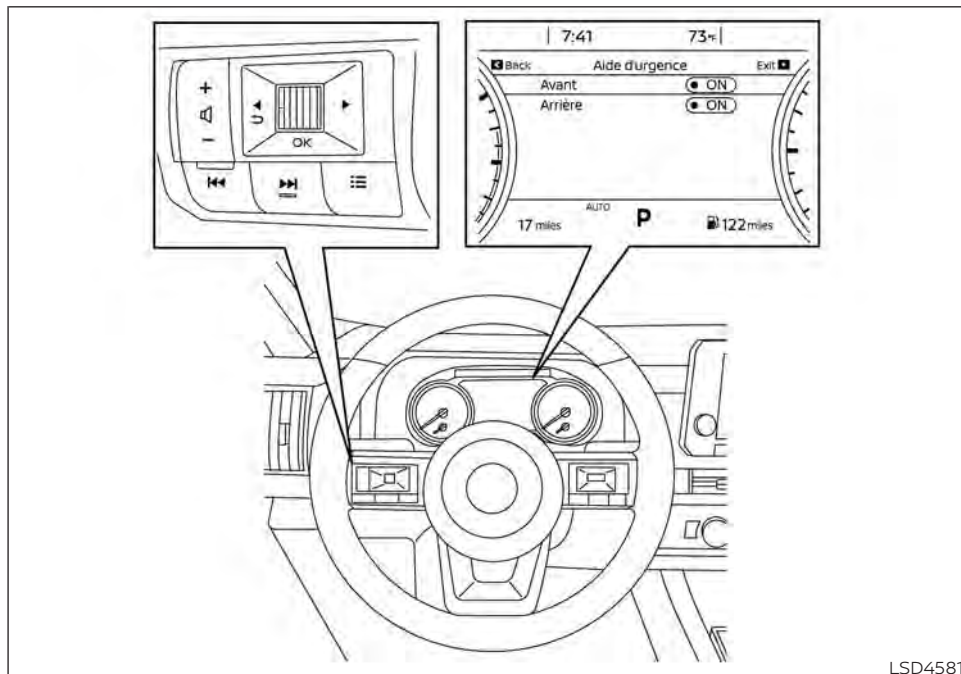
Si le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons a immobilisé le véhicule, il demeure à l'arrêt pendant environ 2 secondes avant que les freins soient relâchés.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE AVEC DISPOSITIF DE DÉTECTION DE PIÉTONS

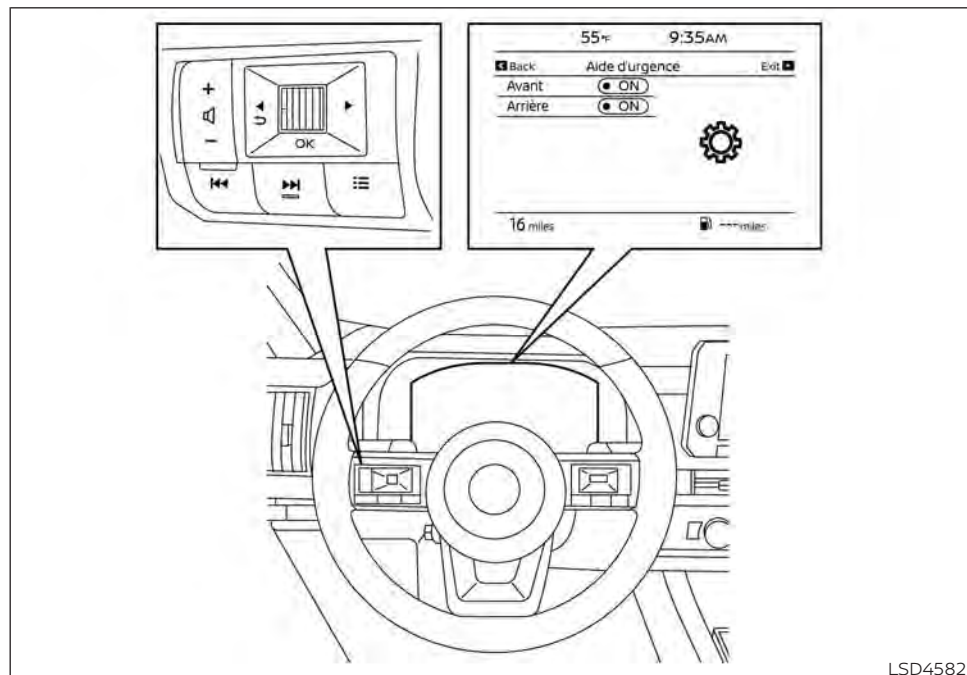
Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons.

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Réglages » s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez la molette de défilement pour sélectionner l'option « Assist. au conduct. », puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Assistance d'urgence », puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez l'option « Avant » et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

Lorsque vous désactivez le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons s'allume.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

LSD4582

REMARQUE :

- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons est activé automatiquement lorsque le moteur redémarre.
- Le système de détection de collision frontale intelligent est intégré dans le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons. Il n'y a pas de sélection séparée à l'écran multifonction du véhicule pour le système de détection de collision frontale intelligent. Lorsque le système de freinage d'urgence automatique est coupé, le système de détection de collision frontale intelligent est automatiquement mis hors fonction.

LIMITATIONS DU SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE AVEC DISPOSITIF DE DÉTECTION DE PIÉTONS

AVERTISSEMENT

Les limites du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Le système de freinage d'urgence automatique (AEB) avec système de détection des piétons ne peut pas détecter tous les véhicules, piétons ou cyclistes dans toutes les conditions.
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne détecte pas les objets suivants :
 - Piétons de petite taille (par exemple, un enfant), en position assise, qui utilisent un véhicule-jouet ou une planche à roulettes, en scooter ou en fauteuil roulant, ou qui ne sont pas debout ou en position de marche.

- Animaux de toutes tailles.
- Obstacles (par exemple, des objets ou des débris) sur la route ou sur le bord de la route.
- Véhicules venant en sens inverse ou traversant une intersection.
- Véhicules dont les pneus sont difficiles à voir ou dont la forme à l'arrière est difficile à distinguer ou obstruée.
- Véhicules stationnés.
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons présente quelques limites de rendement.
 - Si un véhicule immobile se trouve dans la trajectoire votre véhicule, le système ne fonctionne pas lorsque votre véhicule s'en approche à une vitesse supérieure à environ 80 km/h (50 mi/h).
 - La détection de piétons et des cyclistes ne fonctionne pas lorsque le véhicule se déplace à des vitesses supérieures à environ 60 km/h (37 mi/h) ou inférieures à environ 10 km/h (6 mi/h).

- Pour les piétons, le système de freinage d'urgence automatique avec détection de piétons n'émettra pas le premier avertissement.
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons peut ne pas fonctionner correctement ou détecter un véhicule, des piétons ou des cyclistes qui le précèdent dans les conditions suivantes :
 - Dans des conditions de faible visibilité (comme en temps de pluie, de neige, de brouillard, de tempête de poussière, de tempête de sable et lorsque des projections de la route proviennent d'autres véhicules).
 - Si de la saleté, de la glace, de la neige, du brouillard ou d'autres matériaux recouvrent la zone du capteur du radar ou la zone de la caméra du pare-brise.

- Si une lumière éblouissante (provenant par exemple du soleil ou de feux de route) entre dans la caméra avant ou s'il se produit un changement soudain de luminosité (par exemple, en entrant dans un tunnel ou en conduisant sous la foudre).
- Dans des conditions de faible luminosité, par exemple dans des tunnels ou pendant la nuit, y compris lorsque les phares de votre véhicule sont éteints ou tamisés, ou lorsque les feux arrière du véhicule devant sont éteints.
- Lorsque la direction de la caméra est mal alignée.
- Lorsque vous conduisez sur une pente descendante abrupte, sur une route sinueuse ou sur une route cahoteuse comme une route de terre.
- En cas d'interférence par d'autres sources radar.

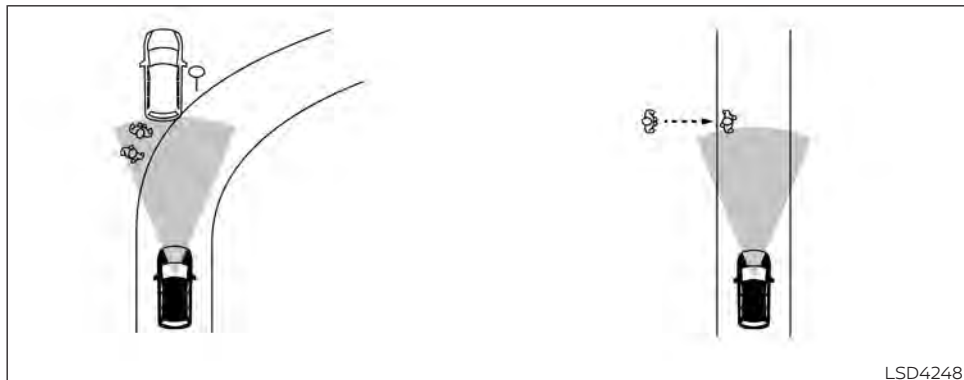
- Lorsque la position ou le mouvement de votre véhicule change rapidement ou de manière significative (par exemple, changement de voie, virage, manœuvre brusque, accélération ou décélération soudaine).
- Si votre véhicule ou le véhicule, le piéton ou le cycliste devant vous se déplace rapidement ou de manière significative, ne permettant pas au système de détecter et de réagir dans le temps (par exemple, un piéton près du véhicule qui se déplace rapidement vers ce dernier, un véhicule qui vous coupe la voie, un changement de voie, un virage soudain, une accélération ou une décélération soudaine).
- Lorsque le véhicule, le piéton ou le cycliste est à l'écart de la trajectoire à l'avant du véhicule.
- Si la différence de vitesse entre les deux véhicules est faible.

- Le profil du piéton est partiellement masqué ou non identifiable; par exemple, en raison de bagages, d'une poussette, du port de vêtements ou d'accessoires encombrants ou amples, ou d'une posture unique (mains levées, etc.).
- Il y a peu de contraste entre une personne et l'arrière-plan, par exemple si la couleur ou le type de vêtements qu'elle porte se fond à l'arrière-plan.
- Pendant environ les 15 secondes après le démarrage du moteur.
- Si le véhicule devant a une forme unique ou inhabituelle, est extrêmement bas ou haut, transporte une cargaison spéciale ou est étroit (par exemple, une motocyclette).
- Lorsque le véhicule, le piéton ou le cycliste se trouve près d'un panneau de signalisation, d'une zone réfléchissante (par exemple, de l'eau sur la route) ou dans l'ombre.
- Lorsque plusieurs piétons ou cyclistes sont regroupés.

- Lorsque la vue du piéton ou du cycliste est masquée par un véhicule ou un autre objet.
- Lorsque le véhicule tracte une remorque ou un autre véhicule.
- Le rendement du système peut se dégrader dans les conditions suivantes :
 - Le véhicule roule sur une chaussée glissante.
 - Le véhicule roule sur une pente.
 - Des bagages trop lourds se trouvent sur la banquette arrière ou dans l'aire de chargement de votre véhicule.
- Le système contrôle automatiquement le fonctionnement du capteur (radar et caméra), dans certaines limites. Le système peut ne pas détecter certaines formes d'obstruction de la zone du capteur, telles que de la glace, de la neige ou des autocollants, par exemple. Dans ces cas, le système peut être dans l'impossibilité d'avertir le conducteur de façon adéquate. Assurez-vous de vérifier, nettoyer et dégager régulièrement les zones des capteurs.

- Dans certaines conditions de route et de circulation, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons peut inopinément appliquer un freinage partiel. Lorsqu'une accélération est nécessaire, enfoncez la pédale d'accélérateur pour neutraliser le système.
- Le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons pourrait s'activer s'il détecte un motif, un objet, une ombre ou des lumières qui sont semblables à la silhouette de véhicules, de piétons ou de cyclistes, ou qui sont de la même taille et dans la même position que les feux arrière d'un véhicule ou d'une moto.
- Le système pourrait continuer à fonctionner si le véhicule devant effectue un virage vers la droite ou vers la gauche.
- Le système pourrait s'activer lorsque votre véhicule s'approche d'un véhicule devant et que vous effectuez un dépassement.

- Selon la forme de la route (route sinueuse, entrée et sortie de la courbe, réglementation de la voie, construction en cours, etc.), le système pourrait s'activer temporairement pour le véhicule circulant en sens inverse devant le vôtre.

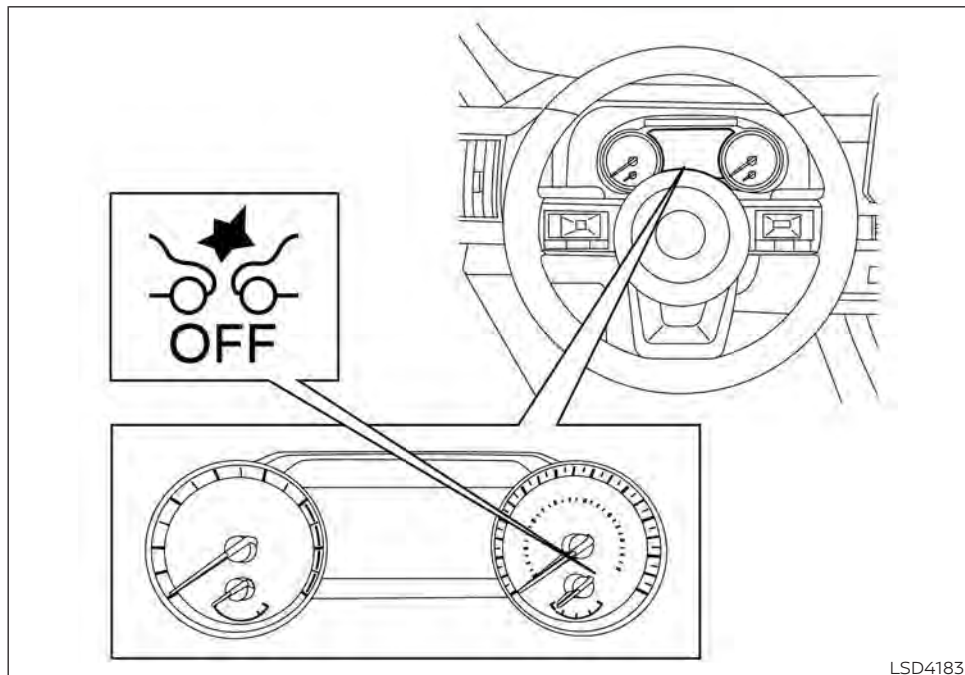


⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Le système de freinage d'urgence automatique (AEB) avec dispositif de détection de piétons peut réagir aux éléments suivants :
 - objets sur le côté de la route (signalisation routière, barrières de sécurité, piéton, cycliste, motocycliste, véhicule, etc.);
 - piétons ou cyclistes qui circulent sur des allées étroites, etc.;

- piétons ou cyclistes qui entrent temporairement dans la voie de circulation ou qui s'approchent de celle-ci pour éviter les obstacles sur l'accotement de la route;
- Objets au-dessus de la route (pont bas, signalisation routière, etc.);
- Objets sur la surface de la route (voie ferrée, grille, plaque d'acier, etc.);
- Objets dans le garage de stationnement (poutre, montant, etc.);
- piétons, cyclistes ou motocyclistes arrivant sur la voie de circulation;
- véhicules, piétons, cyclistes, motocyclistes ou objets dans les voies adjacentes ou près du véhicule;
- piétons ou cyclistes en approche;
- Objets sur la route (comme des arbres).
- Les distances de freinage augmentent sur des surfaces glissantes.
- Le bruit excessif a une incidence sur le timbre du carillon d'avertissement et il se peut qu'il ne soit pas entendu.



LSD4183

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

**SYSTÈME TEMPORAIREMENT
INDISPONIBLE**

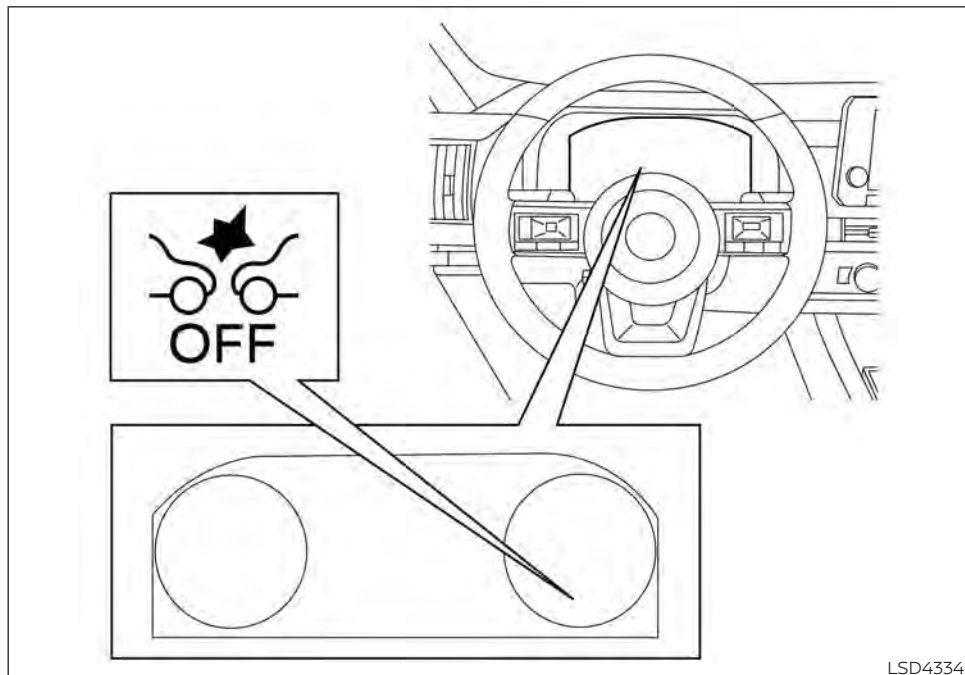
Condition A :

Dans les conditions suivantes, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons clignote et le système se désactive de façon automatique :

- Le capteur du radar capte les interférences provenant d'une autre source radar.
- La zone de la caméra du pare-brise est embuée ou gelée.
- Une lumière intense est réfléchiée à l'avant.
- La température de l'habitacle est supérieure à environ 40 °C [104 °F] sous la lumière directe du soleil.
- La zone de la caméra du pare-brise est recouverte en permanence de saleté, etc.

Mesures à prendre

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons se réactive de façon automatique.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

REMARQUE :

Lorsque l'intérieur du pare-brise sur la zone de la caméra est embué ou gelé, un certain délai est nécessaire pour le nettoyer ou le dégeler après l'activation de la climatisation. Si de la saleté se trouve sur cette zone, il vous est recommandé de vous rendre un concessionnaire NISSAN.

Condition B :

Lorsque le mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.) bloque le capteur de radar avant, le système de freinage d'urgence automatique avec détection de piétons est automatiquement désactivé, le carillon retentit et le message d'avertissement « Aides à la conduite tempor. désactivées Capteur avant bloqué Voir Manuel » s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions décrites ci-dessus ne sont plus présentes, le message d'avertissement disparaît de l'écran multifonction. Si le message d'avertissement « Aides à la conduite tempor. désactivées Capteur avant bloqué Voir Manuel » continue d'être affiché, faites vérifier le système.

Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Condition C :

Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé, le système de freinage d'urgence automatique avec détection de piétons ne fonctionne pas. Dans ce cas, seulement les avertissements visuels et sonores fonctionnent. Le témoin d'avertissement (orange) du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons HORS FONCTION s'allume.

Mesures à prendre :

Lorsque système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction, le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons se réactive de façon automatique.

**Aides à la conduite
tempor désactivées
Capteur avant bloqué
Voir Manuel cond.**

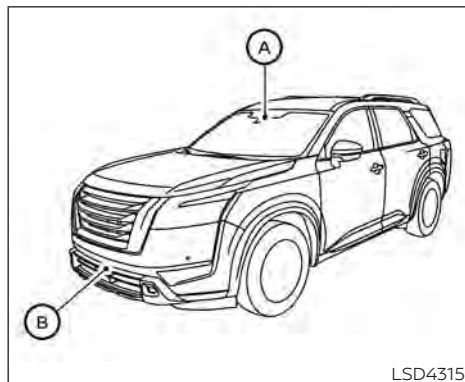
LSD4329

ANOMALIE DU SYSTÈME

Lorsque le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement, un carillon retentit, le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons (orange) s'allume et le message d'avertissement [Défaut du système] s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre

Si le témoin d'avertissement (orange) s'allume, stationnez le véhicule dans un endroit sûr, coupez le moteur et redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement continue de s'allumer, faites vérifier le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le capteur de radar se trouve à l'avant du véhicule (B). La caméra se trouve sur la partie supérieure du pare-brise (A).

Pour que le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons fonctionne correctement, observez les précautions suivantes :

- Gardez toujours les zones du capteur du pare-chocs avant et du pare-brise propres.

- Évitez de frapper ou d'endommager les zones autour des capteurs (p. ex., pare-chocs, pare-brise).
- Ne couvrez pas, n'apposez pas d'autocollants et n'installez pas d'accessoires à proximité des capteurs. Cela pourrait bloquer les signaux du capteur ou entraîner une panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne fixez pas d'objets métalliques à proximité du capteur du radar (grille de protection, etc.). Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne placez pas de matériau réfléchissant, comme du papier blanc ou un miroir, sur le tableau de bord. Le reflet des rayons du soleil peut nuire à la capacité de détection de la caméra.
- Ne tentez de modifier, de retirer ou de peindre le pare-chocs avant. Avant de personnaliser ou de restaurer le pare-chocs avant, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

Numéro d'homologation de type :

ID de la FCC : NF3-FR5CPEC

Déclaration relative au manuel d'utilisateur conformément à §15.19 :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et
2. ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Déclaration relative au manuel d'utilisateur conformément à §15.21 :

Toutes modifications apportées à cet équipement qui ne sont pas expressément homologuées par Robert BOSCH GmbH peuvent annuler l'autorisation de la FCC de faire fonctionner cet équipement.

SYSTÈME DE DÉTECTION DE COLLISION FRONTALE INTELLIGENT

Déclaration relative au manuel d'utilisateur conformément à §15.105 :

Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie A, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet appareil génère, utilise et peut émettre des ondes radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel de directives, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio. Le fonctionnement de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de causer des interférences nuisibles; dans ce cas, l'utilisateur doit corriger les interférences à ses propres frais.

Renseignements sur l'exposition aux radiofréquences conformément à 2.1091/2.1093 et au bulletin 65 de l'OET :

Renseignements sur l'exposition aux émissions de radiofréquences :

Ce dispositif est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC énoncées pour un environnement non contrôlé.

Ce dispositif doit être installé et utilisé en maintenant une distance minimale de 20 cm entre la source d'émission et votre corps.

L'émetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

Au Canada

Numéro d'homologation de type :

IC : 3387A-FR5CPEC

Avertissement juridique pour l'équipement de RF :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

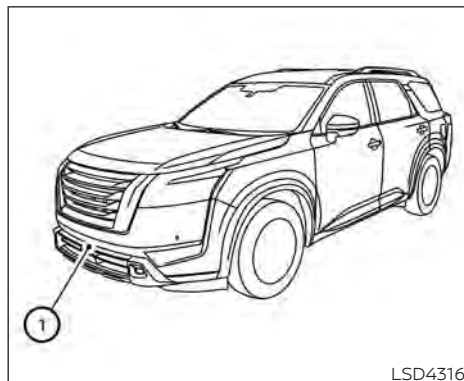


AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système de détection de collision frontale intelligent pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

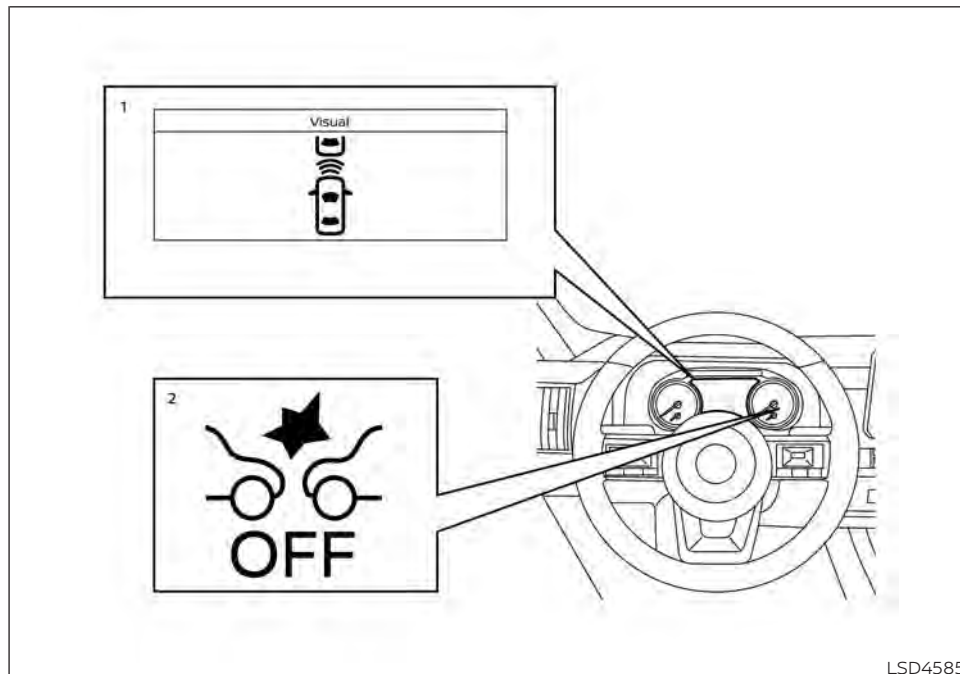
- **Le système de détection de collision frontale intelligent contribue à avertir le conducteur avant une collision, mais n'empêche pas une collision. Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant, conduire prudemment et maîtriser son véhicule.**

Le système de détection de collision frontale intelligent peut aider à alerter le conducteur lorsqu'il y a un freinage brusque d'un deuxième véhicule se déplaçant devant celui qui vous précède dans la même voie.



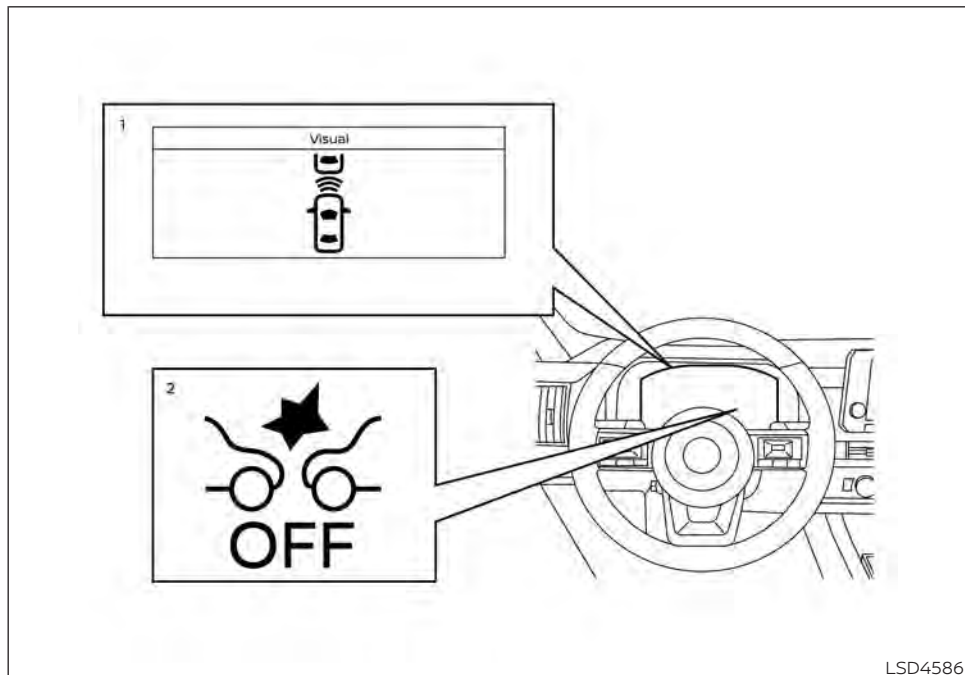
LSD4316

Le système de détection de collision frontale intelligent utilise un capteur du radar ① situé à l'avant du véhicule pour mesurer la distance par rapport au véhicule qui le précède dans la même voie.



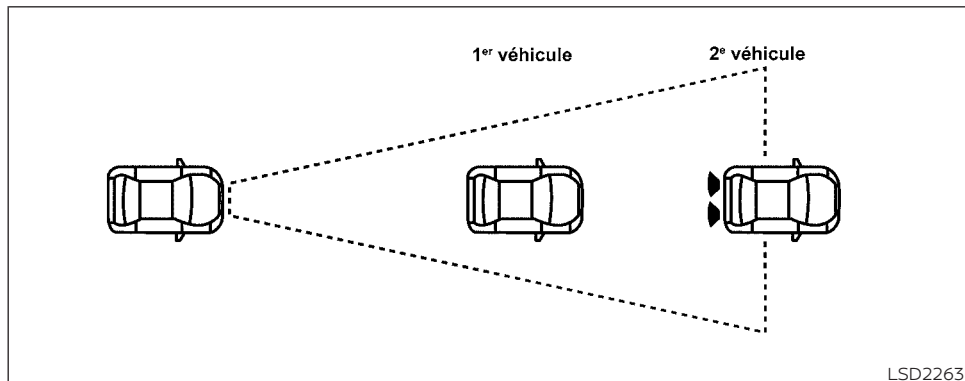
LSD4585

Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

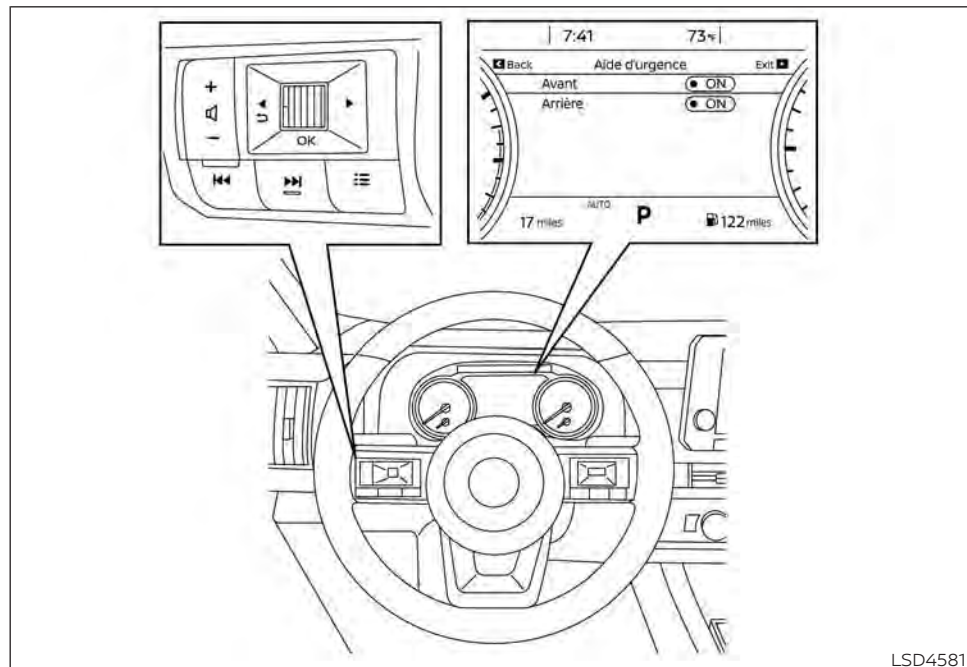
1. Témoin de détection du véhicule suivi
2. Témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons



FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE COLLISION FRONTALE INTELLIGENT

Le système de détection de collision frontale intelligente fonctionne à une vitesse supérieure à environ 5 km/h (3 mi/h).

S'il y a un risque potentiel de collision frontale, le système de détection de collision frontale intelligente avertit le conducteur en faisant clignoter le témoin de détection à l'avant du véhicule et en émettant une tonalité d'avertissement.



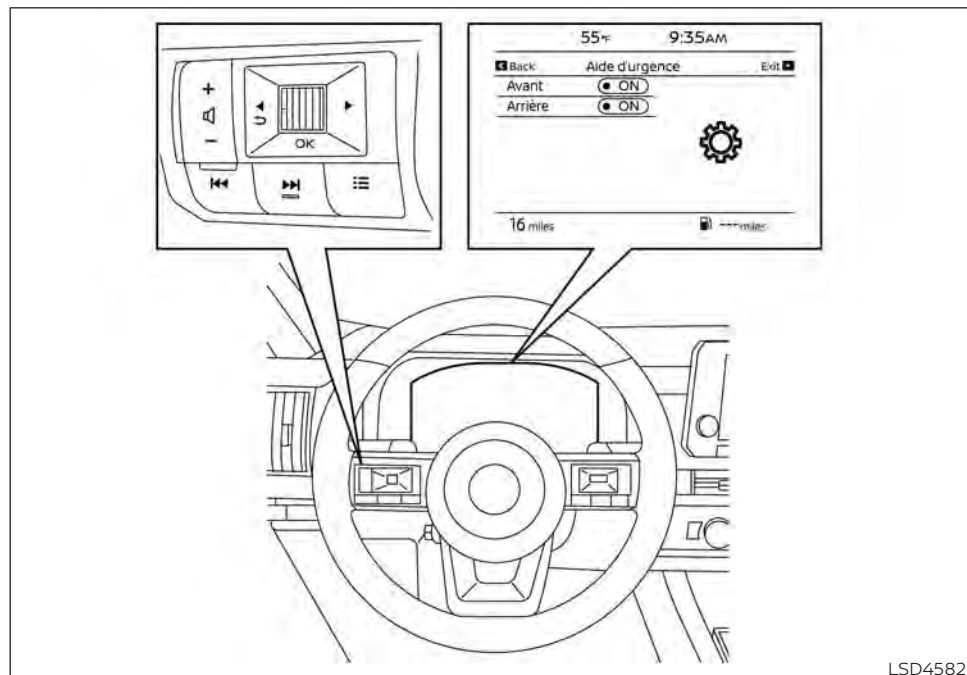
Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

ACTIVATION OU DÉSACTIVATION
DU SYSTÈME DE DÉTECTION DE
COLLISION FRONTALE INTELLIGENT

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Réglages » s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez la molette de défilement pour sélectionner l'option « Assist. au conduct. », puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez « Assistance d'urgence », puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez l'option « Avant » et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système.

Lorsque vous désactivez le système de détection de collision frontale intelligent (I-FCW), le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique (AEB) avec dispositif de détection de piétons s'allume.

LSD4581



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

LSD4582

REMARQUE :

- Le système de détection de collision frontale intelligent s'active automatiquement lorsque le moteur redémarre.
- Le système de détection de collision frontale intelligent est intégré dans le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons. Il n'y a pas de sélection séparée à l'écran multifonction du véhicule pour le système de détection de collision frontale intelligent. Lorsque le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons est coupé, le système de détection de collision frontale intelligent est également mis hors fonction.

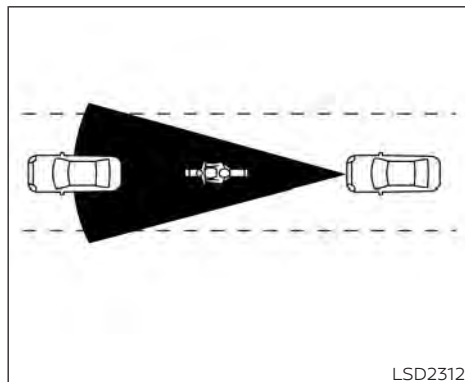
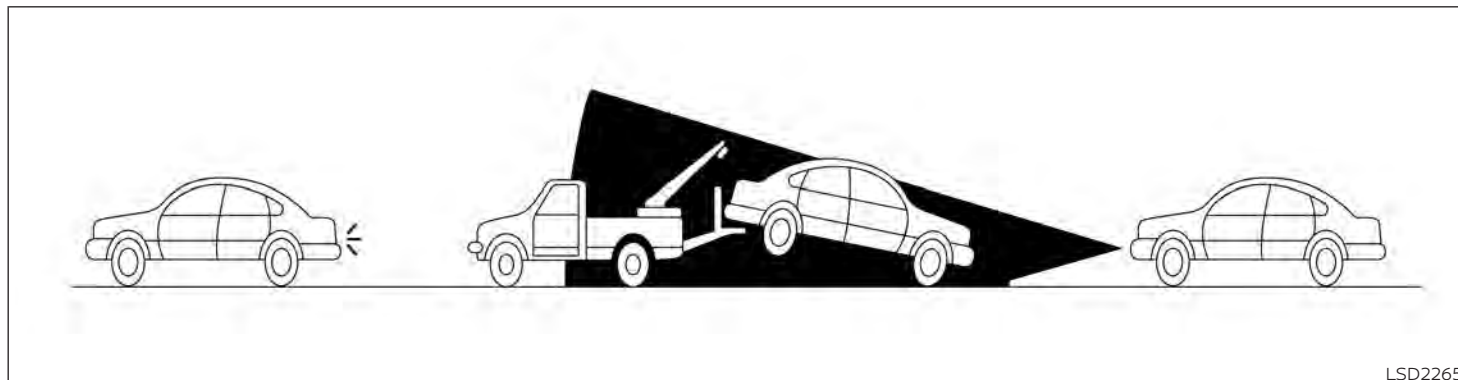


Illustration A

LIMITES DU SYSTÈME DE
 DÉTECTION DE COLLISION
 FRONTALE INTELLIGENT



LSD2265

Illustration B

⚠ AVERTISSEMENT

Les limites du système de détection de collision frontale intelligent sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

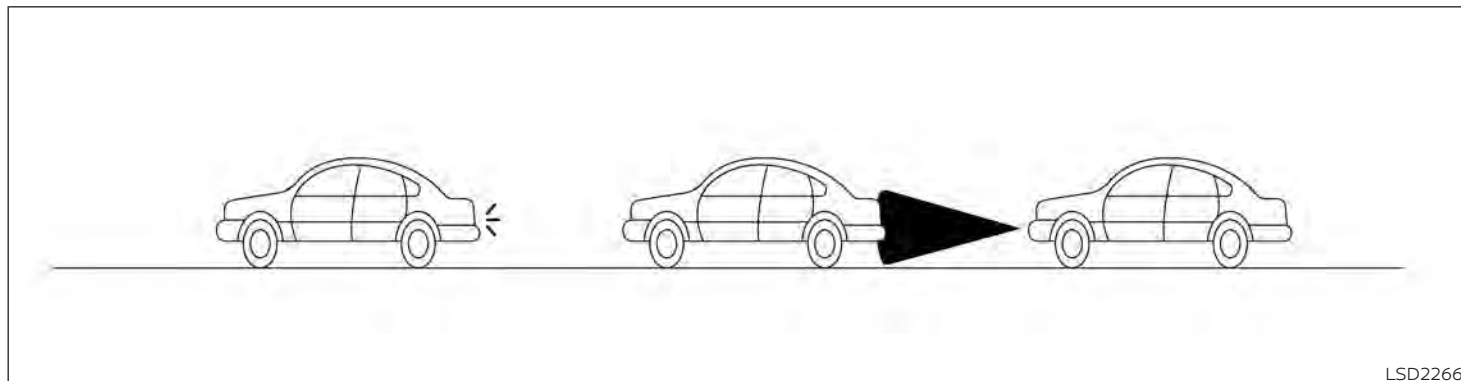
- Le système de détection de collision frontale intelligent ne peut détecter tous les véhicules dans toutes les conditions.

- Le capteur du radar ne détecte pas les objets suivants :
 - Les piétons, les animaux ou les obstacles se trouvant sur la chaussée
 - Les véhicules qui viennent en sens inverse
 - Les véhicules qui traversent une intersection

- (Illustration A) Le système de détection de collision frontale intelligent ne fonctionne pas lorsque le véhicule qui vous précède est un petit véhicule tel qu'une motocyclette.
- Le capteur du radar peut ne pas détecter un véhicule qui le précède dans les conditions suivantes :
 - Neige ou pluie abondante

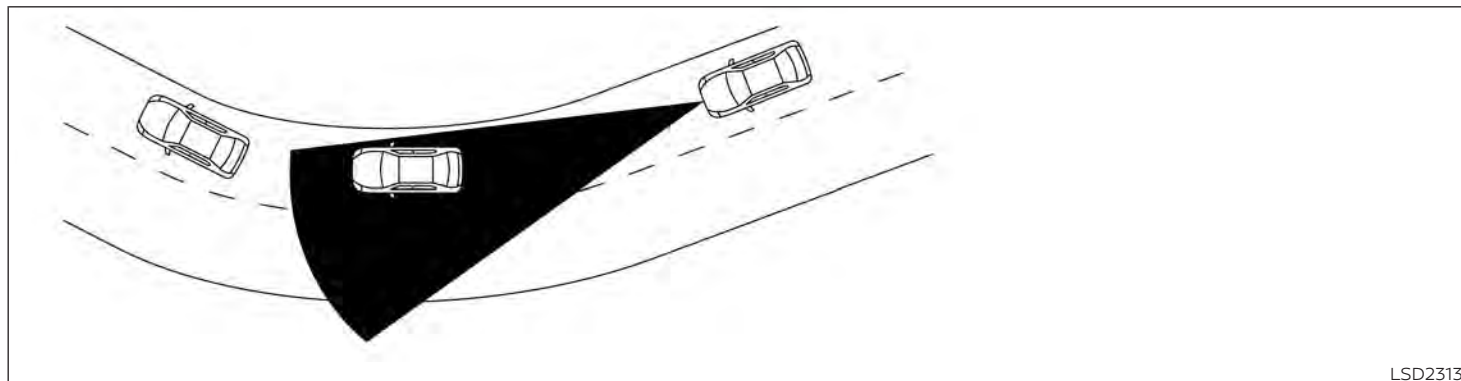
- Saleté, glace, neige ou autres matériaux qui recouvrent le capteur du radar
- Interférences par d'autres sources de radar.
- Projections de neige ou de la route provenant des autres véhicules
- Conduite dans un tunnel.
- Traction d'une remorque
- (Illustration B) lorsque le véhicule qui précède est remorqué.
- (Illustration C) lorsque le véhicule qui précède est trop proche, le faisceau du capteur du radar est obstrué.
- (Illustration D) lorsque vous conduisez sur une pente descendante abrupte ou sur des routes sinueuses.

- Le système contrôle automatiquement le fonctionnement du capteur, dans certaines limites. Le système peut ne pas détecter certaines formes d'obstruction de la zone du capteur, telles que de la glace, de la neige, des autocollants, par exemple. Dans ces cas, le système peut être dans l'impossibilité d'avertir le conducteur de façon adéquate. Assurez-vous de vérifier, de nettoyer et de dégager régulièrement la zone du capteur.
- Le bruit excessif a une incidence sur le timbre du carillon d'avertissement et il se peut qu'il ne soit pas entendu.



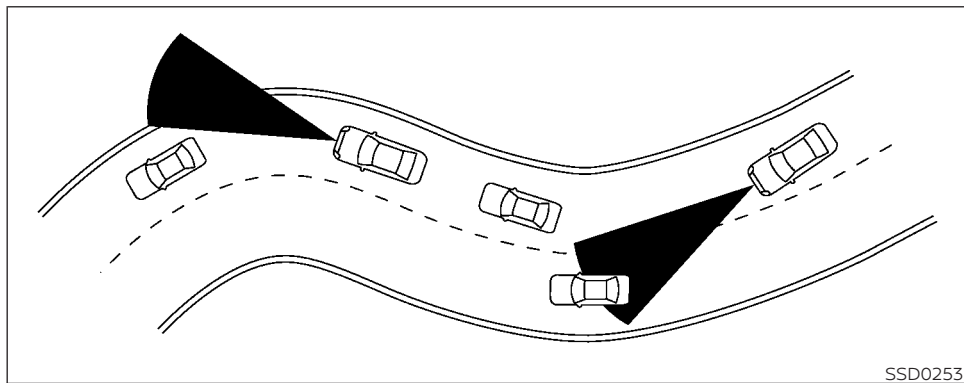
LSD2266

Illustration C



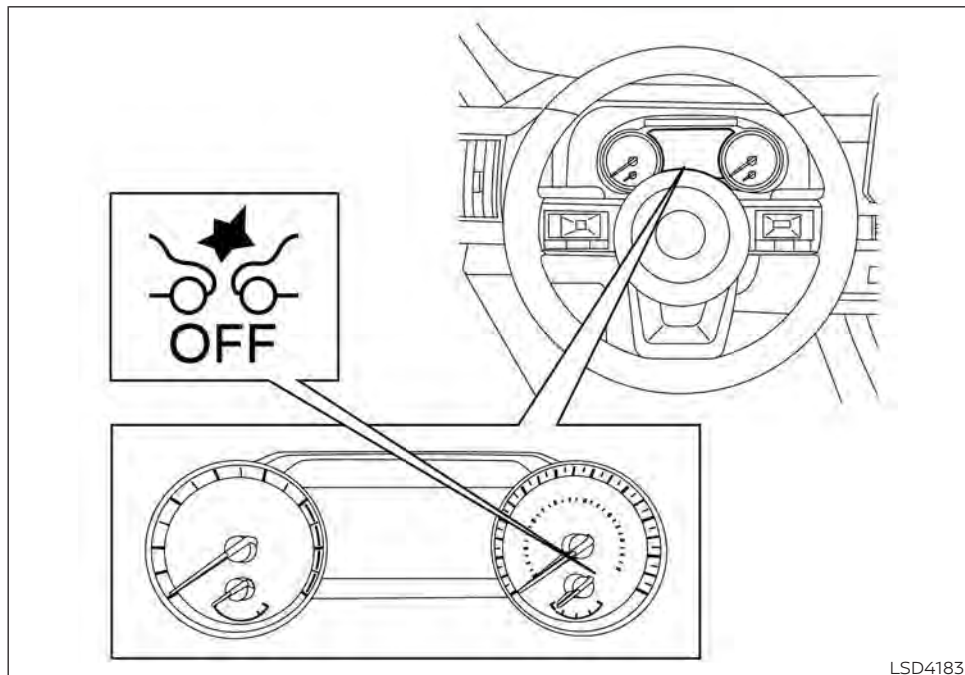
LSD2313

Illustration D



Lorsque vous empruntez certains types de routes, par exemple un parcours sinueux ou montagneux, à l'entrée ou à la sortie d'un virage, sur une route étroite ou dans une zone de travaux, le capteur du radar pourrait détecter un véhicule sur une voie adjacente, ou ne pas détecter temporairement un véhicule qui vous précède sur la même voie. Ceci peut causer le fonctionnement inadéquat du système de détection de collision frontale intelligent.

La détection des véhicules peut être également modifiée par la conduite (changements de direction ou emplacement dans la voie) ou l'état du véhicule. **Dans ce cas, le système peut vous avertir en faisant clignoter le témoin de détection de véhicule devant et retentir le carillon inopinément. Le conducteur devra peut-être intervenir afin de conserver la distance appropriée.**



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

**SYSTÈME TEMPORAIREMENT
INDISPONIBLE**

Condition A

Lorsque le capteur du radar capte les interférences provenant d'une autre source radar, rendant impossible la détection du véhicule qui précède, le système de détection de collision frontale intelligent se désactive automatiquement.

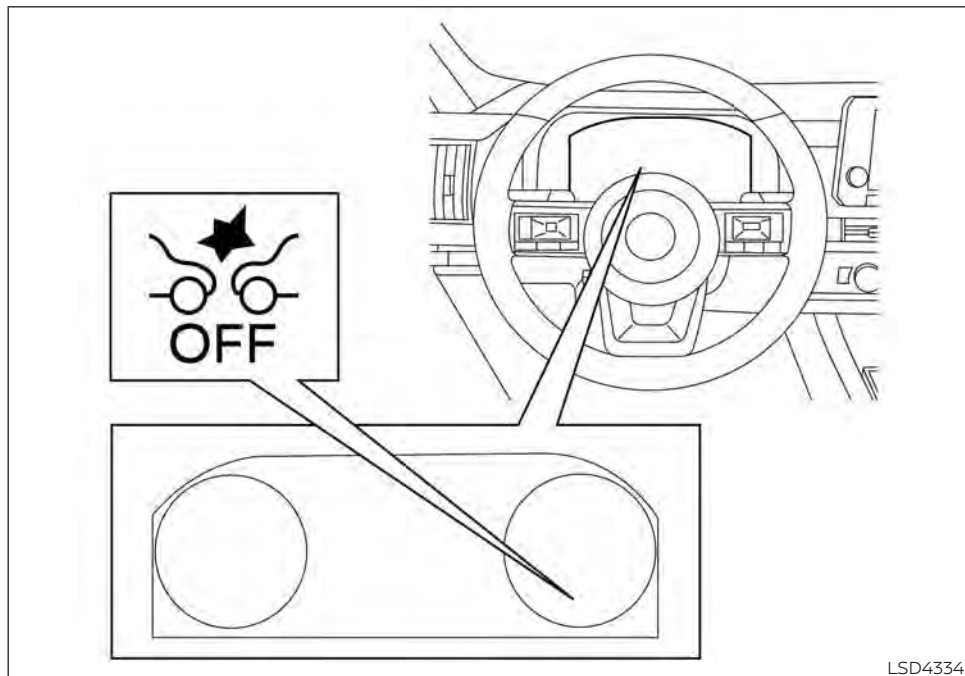
Le témoin d'avertissement (orange) du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons HORS FONCTION clignote.

Mesures à prendre

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système de détection de collision frontale intelligent se réactive automatiquement.

Condition B

Lorsque le mauvais temps (pluie, brouillard, neige, etc.) bloque le capteur de radar avant, le système de détection de collision frontale intelligent est automatiquement désactivé et le message d'avertissement « Aides à la conduite tempor. désactivées Capteur avant bloqué Voir Manuel » s'affiche à l'écran multifonction.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions décrites ci-dessus ne sont plus présentes, le message d'avertissement disparaît de l'écran multifonction. Si le message d'avertissement « Aides à la conduite tempor. désactivées Capteur avant bloqué Voir Manuel » continue d'être affiché, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Condition C

Lorsque le capteur radar du pare-chocs avant est obstrué ou recouvert de saleté, le système de détection de collision frontale intelligent est automatiquement désactivé. Le carillon retentit et le message d'avertissement « Aides à la conduite tempor. désactivées Capteur avant bloqué Voir Manuel » s'affiche à l'écran multifonction.

Mesures à prendre :

Si le message d'avertissement s'affiche, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, appuyez sur le bouton de stationnement pour engager la position P (stationnement) et coupez le moteur. Lorsque le signal du radar est interrompu temporairement, nettoyez la zone du capteur du pare-chocs

avant et redémarrez le moteur. Si le message d'avertissement « Aides à la conduite tempor. désactivées Capteur avant bloqué Voir Manuel » continue d'être affiché, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Condition D

Lorsque vous conduisez sur des routes avec des structures routières ou des bâtiments limités (par exemple, des ponts longs, les champs de neige, la conduite près de longs murs), le système peut allumer le témoin d'avertissement et afficher le message d'avertissement « Forward Driving Aids temporarily disabled Front Sensor Blocked See Owner's Manual » (Aides à la conduite tempor. désactivées Capteur avant bloqué Voir Manuel).

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions de conduite mentionnées ci-dessus ne sont plus présentes, réactivez le système.

**Aides à la conduite
tempor désactivées
Capteur avant bloqué
Voir Manuel cond.**

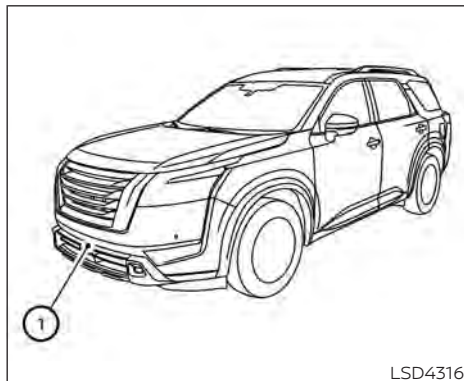
LSD4329

ANOMALIE DU SYSTÈME

Lorsque le système de détection de collision frontale intelligent (I-FCW) ne fonctionne pas correctement, il se désactive automatiquement, un carillon retentit, le témoin d'avertissement (orange) du système de freinage d'urgence automatique (AEB) avec dispositif de détection de piétons s'allume et le message d'avertissement [Malfunction] (anomalie) s'affiche sur l'écran multifonction.

Mesures à prendre

Si le témoin d'avertissement (orange) s'allume, stationnez le véhicule dans un endroit sûr, coupez le moteur et redémarrez-le. Si le témoin d'avertissement continue de s'allumer, faites vérifier le système de détection de collision frontale intelligent. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Le capteur ① se trouve à l'avant du véhicule.

Pour que le système fonctionne correctement, faites ce qui suit :

- Gardez toujours propre la zone du capteur de l'emblème et du pare-chocs avant.
- Évitez de frapper ou d'endommager les zones entourant le capteur.

- Ne couvrez pas et n'apposez pas des autocollants ou des objets similaires sur le pare-chocs avant à proximité de la zone du capteur. Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne fixez pas des objets métalliques à proximité de la zone du capteur (grille de protection, etc.). Ceci pourrait entraîner la panne ou une défectuosité du capteur.
- Ne tentez de modifier, de retirer ou de peindre le pare-chocs avant. Avant de personnaliser ou de restaurer le pare-chocs avant, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

Déclaration de fréquence radio

Aux États-Unis

Numéro d'homologation de type :

ID de la FCC : NF3-FR5CPEC

Déclaration relative au manuel d'utilisateur conformément à §15.19 :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC.

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et
2. ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Déclaration relative au manuel d'utilisateur conformément à §15.21 :

Toutes modifications apportées à cet équipement qui ne sont pas expressément homologuées par Robert BOSCH GmbH peuvent annuler l'autorisation de la FCC de faire fonctionner cet équipement.

Déclaration relative au manuel d'utilisateur conformément à §15.105 :

Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie A, en vertu de la section 15 des règlements de la FCC. Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet appareil génère, utilise et peut émettre des ondes radioélectriques et, s'il

n'est pas installé et utilisé conformément au manuel de directives, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio. Le fonctionnement de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de causer des interférences nuisibles; dans ce cas, l'usager doit corriger les interférences à ses propres frais.

Renseignements sur l'exposition aux radiofréquences conformément à 2.1091/2.1093 et au bulletin 65 de l'OET :

Renseignements sur l'exposition aux émissions de radiofréquences :

Ce dispositif est conforme aux limites d'exposition au rayonnement de la FCC énoncées pour un environnement non contrôlé. Ce dispositif doit être installé et utilisé en maintenant une distance minimale de 20 cm entre la source d'émission et votre corps.

L'émetteur ne doit pas être placé au même endroit qu'une autre antenne ou un autre émetteur ni fonctionner de concert avec ces appareils.

Au Canada

Numéro d'homologation de type :

IC : 3387A-FR5CPEC

Avertissement juridique pour l'équipement de RF :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

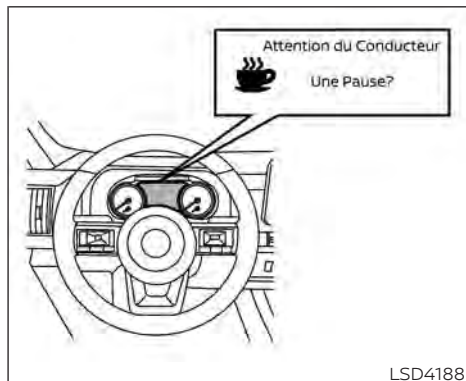
AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation du système d'alerte vigilance conducteur intelligent pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- **Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent n'est qu'un dispositif d'avertissement pour alerter le conducteur sur son manque potentiel d'attention ou sa somnolence. Il n'assure pas la direction du véhicule et ne prévient pas la perte de maîtrise du véhicule.**
- **Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent ne détecte pas et n'alerte pas le conducteur en cas de manque d'attention ou de fatigue dans toutes les situations.**
- **Il incombe au conducteur de :**
 - **rester vigilant;**
 - **conduire prudemment;**
 - **maintenir son véhicule dans la voie empruntée;**
 - **maîtriser son véhicule en tout temps;**
 - **ne pas conduire lorsqu'il est fatigué;**
 - **réduire au minimum les distractions (messages texte, etc.).**

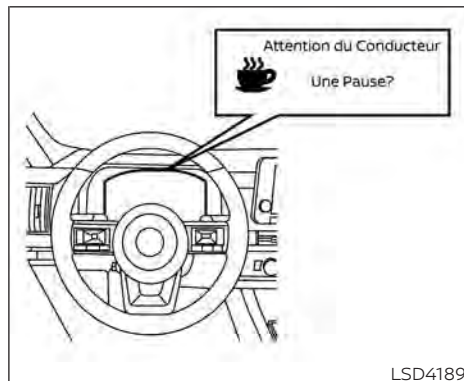
Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent permet d'alerter le conducteur si le système détecte un manque d'attention ou une fatigue liée à la conduite.

Le système surveille le style de conduite et le comportement de la direction après une certaine période de temps et détecte des différences par rapport au modèle normal. Si le système détecte que l'attention du conducteur diminue, le système utilise des avertissements sonores et visuels pour suggérer au conducteur de prendre une pause.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE VIGILANCE CONDUCTEUR INTELLIGENT

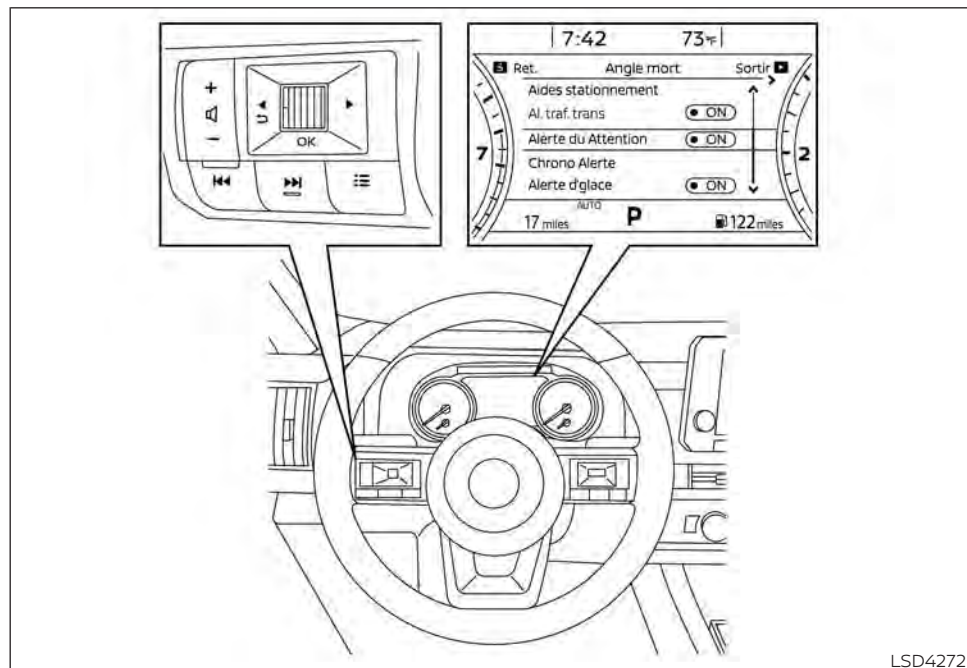


Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

Si le système détecte que le conducteur est fatigué ou que son attention diminue, le message « Une pause? » s'affiche à l'écran multifonction et un carillon retentit lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 60 km/h (37 mi/h).

Le système surveille en permanence l'attention du conducteur et peut fournir plusieurs avertissements par trajet.

Le système se réinitialise et commence à réévaluer le style de conduite et le comportement de la direction lorsque vous COUPEZ et REMETTEZ le contact.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

**COMMENT ACTIVER/DÉSACTIVER
LE SYSTÈME D'ALERTE VIGILANCE
CONDUCTEUR INTELLIGENT**

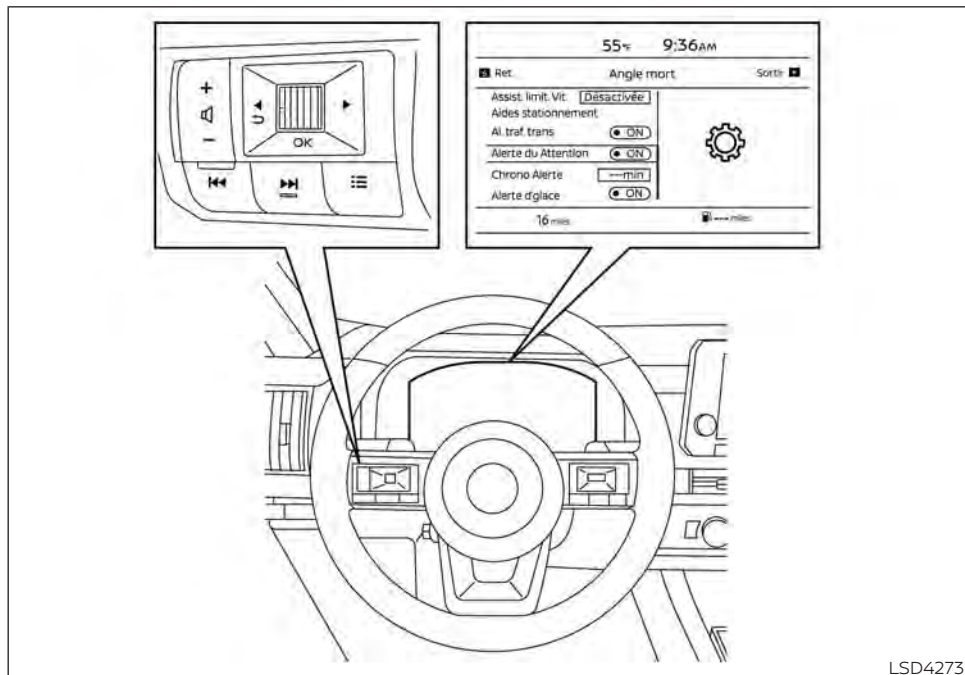
Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système d'alerte vigilance conducteur intelligent.

1. Appuyez sur le bouton ◀▶ jusqu'à ce que l'option « Réglages » s'affiche à l'écran multifonction. Utilisez la molette de défilement pour sélectionner l'option « Assist. au conduct. », puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez l'option « Driver Alertness » (Alerte du Attention (Vigilance conducteur)) et utilisez le bouton OK (entrée) pour activer ou désactiver le système.

REMARQUE :

Le réglage reste en mémoire même si vous redémarrez le moteur.

LSD4272



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

LSD4273

LIMITES DU SYSTÈME D'ALERTE VIGILANCE CONDUCTEUR INTELLIGENT

AVERTISSEMENT

Les limites du système d'alerte vigilance conducteur intelligent sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent peut ne pas fonctionner correctement et peut ne pas fournir une alerte dans les conditions suivantes :
 - Mauvaises conditions routières telles qu'une route irrégulière ou des nids de poule.
 - Fort vent de travers.
 - Si vous avez adopté un style de conduite sportif avec des virages à haute vitesse ou des fortes accélérations.
 - Changements fréquents de voie ou changements de la vitesse du véhicule.

- **Le système d'alerte vigilance conducteur intelligent peut ne pas fournir une alerte dans les conditions suivantes :**
 - vitesses du véhicule inférieures à 60 km/h (37 mi/h);
 - bref manque d'attention;
 - distractions spontanées telles que le fait de laisser tomber un objet.



Défaut du système

Si le système d'alerte vigilance conducteur intelligent ne fonctionne pas correctement, le message d'avertissement du système s'affiche à l'écran multifonction du véhicule et la fonction s'arrête automatiquement.

Mesures à prendre

Arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire, appuyez sur le bouton de stationnement pour engager la position P (stationnement), coupez le moteur, puis redémarrez-le. Si le message d'avertissement du système continue de s'afficher, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

MISE EN GARDE

Afin d'obtenir un rendement maximal de votre moteur, d'en assurer la fiabilité et de lui permettre la meilleure consommation d'essence possible, suivez les recommandations ci-après pendant les 2 000 premiers kilomètres (1 200 milles). Si vous ne suivez pas ces recommandations, vous risquez de diminuer la vie utile de votre moteur ainsi que son rendement.

- Évitez de conduire à des vitesses constantes (rapides ou lentes) sur une période prolongée et ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à plus de 4 000 tr/min.
- N'effectuez pas d'accélération à plein régime dans quelque rapport que ce soit.
- Évitez les démarrages rapides.
- Évitez les freinages brusques dans la mesure du possible.
- Ne tractez pas de remorque pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles) de votre véhicule neuf. Vous pourriez endommager le moteur, les essieux ou d'autres pièces de votre véhicule.

CONSEILS POUR UNE CONDUITE ÉCONOME EN CARBURANT

Suivez ces conseils simples qui vous aideront à réaliser la meilleure économie de carburant de votre véhicule.

1. **Appuyez doucement sur la pédale d'accélération et la pédale de frein.**

- Évitez les démarrages et les arrêts inutilement brusques.
- Prenez l'habitude d'accélérer et de freiner doucement.
- Maintenez une vitesse constante pendant vos déplacements et laissez le véhicule avancer sur sa lancée autant que possible.

2. **Maintenez une vitesse constante**

- Regardez loin devant et essayez d'anticiper les arrêts afin de réduire le freinage au minimum.
- Synchronisez votre vitesse avec les feux de signalisation afin de réduire le nombre d'arrêts.
- En maintenant une vitesse constante, vous rencontrez moins de feux rouges et améliorez votre consommation de carburant.

3. **Utilisez la climatisation (A/C) lorsque vous conduisez à des vitesses plus élevées.**

- En dessous de 64 km/h (40 mi/h), il est plus efficace d'ouvrir les glaces pour refroidir l'habitacle en raison de la charge réduite du moteur.
- Au-dessus de 64 km/h (40 mi/h), il est plus efficace d'utiliser la climatisation pour refroidir l'habitacle en raison de la résistance aérodynamique accrue.
- Faire recirculer l'air frais dans la cabine lorsque la climatisation est en fonction permet de réduire la charge de refroidissement.

4. **Pour économiser sur le carburant, conduisez modérément et gardez vos distances.**

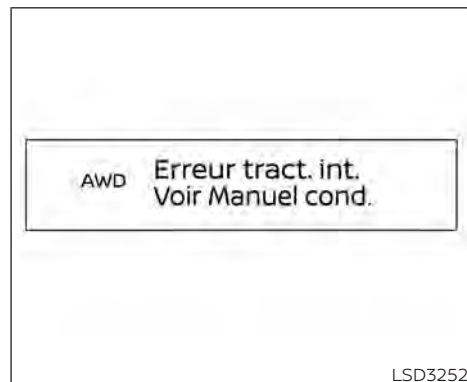
- En respectant la limite de vitesse et en ne dépassant pas 97 km/h (60 mi/h) (là où la loi le permet), vous améliorerez le rendement énergétique en raison de résistance aérodynamique réduite.
- En maintenant une distance sécuritaire derrière les autres véhicules, vous n'êtes pas obligé de freiner aussi souvent.

- En observant ce qui se passe devant vous, vous pourrez anticiper les changements brusques de vitesse et ainsi freiner moins souvent et accélérer ou décélérer plus en douceur.
 - Choisissez une gamme de vitesses adaptée à l'état de la route.
5. **Utilisez le régulateur de vitesse**
- L'utilisation du régulateur de vitesse pendant la conduite sur l'autoroute vous permet de maintenir une vitesse constante.
 - Le régulateur de vitesse est particulièrement efficace pour réduire la consommation de carburant pendant la conduite sur route plane.
6. **Planifiez l'itinéraire le plus court.**
- Utilisez une carte ou un dispositif d'aide à la navigation pour déterminer l'itinéraire qui vous fera gagner le plus de temps.
7. **Évitez le laisser tourner le moteur au ralenti**
- Lorsque vous êtes arrêté pendant plus de 30 ou 60 secondes, éteignez votre moteur si vous pouvez le faire en toute sécurité afin d'économiser sur le carburant et réduire les émissions.
8. **Achetez une passe automatisée pour route à péage**
- Les conducteurs détenteurs d'une passe automatisée peuvent circuler sur des voies spéciales et ainsi conserver leur vitesse de croisière en s'engageant sur la route à péage et en la quittant.
9. **Pour réchauffer votre véhicule pendant l'hiver**
- Limitez le temps de ralenti afin de réduire au minimum l'impact sur l'économie de carburant.
 - En règle générale, il est inutile de faire tourner le moteur au ralenti pendant plus de 30 secondes pour assurer la circulation de l'huile avant prendre la route.
 - Votre véhicule atteindra sa température de fonctionnement idéale plus rapidement lorsque vous roulez que si vous laissez le moteur tourner au ralenti.
10. **Pour refroidir l'habitacle**
- Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule dans un endroit couvert ou à l'ombre.
 - Si l'habitacle est chaud, ouvrez les glaces du véhicule pour réduire la température intérieure plus rapidement et diminuer la charge sur le circuit de chauffage/climatisation.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

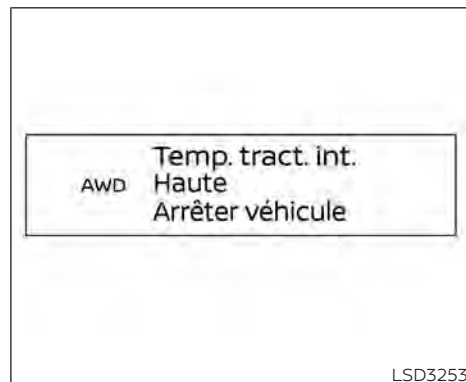
- Faites régulièrement effectuer des mises au point de votre moteur.
- Suivez le programme d'entretien périodique.
- Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression appropriée. Des pneus dont la pression est insuffisante s'usent plus rapidement et augmentent la consommation de carburant.
- Assurez-vous que le réglage de la géométrie des roues est adéquat. Un mauvais réglage de la géométrie des roues entraîne une réduction de la durée de vie des pneus et une augmentation de la consommation de carburant.
- Utilisez une huile dont l'indice de viscosité est recommandé pour votre moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Recommandations concernant l'huile à moteur et le filtre à huile » (p. 10-8).

SYSTÈME 4X4 INTELLIGENT (I-4x4) (selon l'équipement)



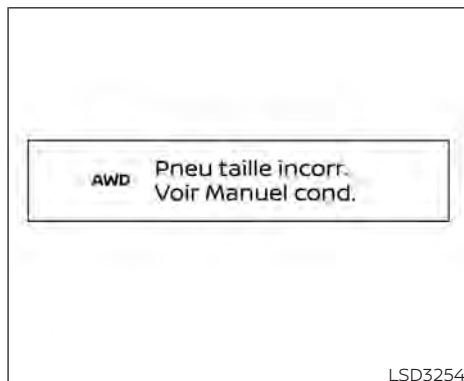
Si une anomalie se produit dans le système à transmission intégrale intelligent lorsque le moteur est en marche, des messages s'affichent à l'écran.

Si le message d'avertissement « AWD Erreur tract. interne Voir manuel cond. » est affiché, il se peut qu'une anomalie soit présente dans le système à transmission intégrale intelligent. Réduisez la vitesse du véhicule et faites-le vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN dès que possible.



Le message d'avertissement « Temp. tract. interne Haute Arrêter véhicule » apparaît lorsque la température de l'huile du groupe motopropulseur augmente si le véhicule est constamment utilisé lorsqu'il y a une grande différence de rotation entre les roues arrière et avant (patinage des roues), comme lorsque vous conduisez sur des routes accidentées, du sable ou de la boue, ou encore lorsque vous libérez un véhicule enlisé. Si ce message s'affiche, arrêtez le véhicule lorsque le moteur tourne au ralenti aussitôt qu'il est prudent de le faire. Dans ces cas, le véhicule passe du mode 4WD

(4 roues motrices) au mode 2WD (2 roues motrices) pour protéger les pièces du groupe motopropulseur. Ensuite, si le message disparaît, vous pouvez reprendre la conduite à 4 roues motrices.



Le message d'avertissement « Pneu taille incorr. Voir manuel cond. » peut s'afficher s'il y a une grande différence entre les diamètres des roues et pneus avant et arrière. Quittez la route et arrêtez le véhicule dans un endroit sécuritaire en laissant le moteur tourner au ralenti. Vérifiez si tous les pneus sont des mêmes tailles, marque, construction et sculptures, si la pression des pneus est correcte et si les pneus ne sont pas excessivement usés. Si vous avez des problèmes, changez les pneus ou réglez la pression de gonflage appropriée. Ne sélec-

tionnez pas les modes SNOW (neige), MUD/RUT (boue/ornière) ou SAND (sable) avec le sélecteur de mode de conduite et ne conduisez pas rapidement.

Si le moindre message d'avertissement reste affiché, faites vérifier votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN dès que possible.



AVERTISSEMENT

- **Pour les véhicules en mode 4WD (quatre roues motrices), ne tentez pas de soulever deux des roues du sol et de passer une gamme de marche avant ou la marche arrière lorsque le moteur tourne. Vous pourriez ainsi endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.**

- Ne contrôlez jamais un véhicule à quatre roues motrices sur un dynamomètre conçu pour un véhicule à deux roues motrices (tel qu'utilisé dans certaines provinces ou dans certains États pour les contrôles antipollution) ou un autre équipement semblable même si les deux autres roues sont soulevées du sol. Avant de soumettre votre véhicule au dynamomètre, ne manquez pas d'informer le personnel du centre de contrôle qu'il s'agit d'un modèle en mode 4WD (quatre roues motrices). L'utilisation d'un équipement d'essai inadapté pourrait endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.



MISE EN GARDE

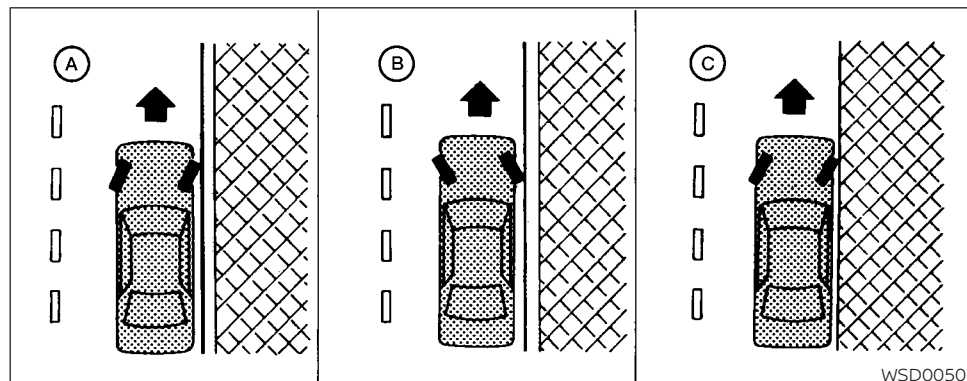
- Ne mettez pas le moteur en marche sur un rouleau libre lorsqu'une des roues est soulevée.

- Vous risquez d'endommager le groupe motopropulseur si vous persistez à conduire alors que l'avertissement « AWD Erreur tract. interne Voir manuel cond. » est affiché.
- Faites vérifier votre véhicule dès que possible si le message d'avertissement demeure affiché à la suite des manœuvres décrites précédemment. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Si l'avertissement « AWD Erreur tract. interne Voir manuel cond. » apparaît pendant la conduite, il se peut qu'une anomalie soit présente dans le système à 4 roues motrices.

Réduisez la vitesse du véhicule et faites vérifier le véhicule le plus tôt possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsque le véhicule est en position P (stationnement), un bruit de fonctionnement peut être entendu provenant de la partie inférieure du véhicule. Cette condition est normale.

TECHNIQUES DE STATIONNEMENT DANS LES CÔTES



⚠ AVERTISSEMENT

- N'immobilisez pas et ne stationnez pas votre véhicule sur une surface recouverte de matières inflammables comme du gazon sec, de vieux papiers ou des chiffons. Ces matières pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.

- Les procédures de stationnement sécuritaire exigent que le frein de stationnement soit serré et que le levier sélecteur soit placé en position P (stationnement). Le fait de ne pas respecter ces instructions peut causer un déplacement inopiné du véhicule et entraîner un accident. Assurez-vous que le levier sélecteur a été poussé aussi loin que possible vers l'avant et qu'il ne peut pas être déplacé, à moins d'enfoncer la pédale de frein.

- Ne laissez jamais votre véhicule sans surveillance lorsque le moteur tourne.
- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient activer par mégarde les commutateurs ou les commandes ou déplacer le véhicule. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.
- Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.

1. Serrez fermement le frein de stationnement.
2. Appuyez sur le bouton de stationnement pour passer à la position P (stationnement).
3. En cas de stationnement en pente, les suggestions de positionnement des roues illustrées ci-contre peuvent se révéler très utiles pour éviter que votre véhicule ne se déplace dans une voie de circulation.

- **PENTE DESCENDANTE AVEC TROTTOIR (A) :**

Tournez les roues vers le trottoir et déplacez le véhicule vers l'avant jusqu'à ce que la roue se trouvant du côté du trottoir effleure celui-ci.

- **PENTE ASCENDANTE AVEC TROTTOIR (B) :**

Tournez les roues dans le sens contraire du trottoir et déplacez le véhicule vers l'arrière jusqu'à ce que la roue se trouvant du côté du trottoir effleure celui-ci.

- **PENTE ASCENDANTE OU DESCENDANTE SANS TROTTOIR (C) :**

Tournez les roues vers le bord de la route de manière à ce que le véhicule s'éloigne du centre de la route s'il se déplace.

4. Placez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé).

REMARQUE :

Utilisez le système d'arrêt au ralenti lorsque le véhicule est arrêté pendant un certain temps, par exemple en attente aux feux d'arrêt. Arrêtez le moteur au moyen du commutateur d'allumage lorsque vous garez le véhicule, etc., pendant une période prolongée.



AVERTISSEMENT

- **Si le moteur ne tourne pas ou s'il est coupé pendant la conduite, l'assistance à la direction ne fonctionnera pas. Le volant est donc beaucoup plus difficile à manœuvrer.**
- **Lorsque le témoin de la direction assistée électrique s'allume et que le moteur tourne, il n'y a plus aucune assistance à la direction. Vous conservez toujours la maîtrise de votre véhicule, mais le volant est plus difficile à manœuvrer. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

La direction assistée est conçue pour assurer une assistance pendant la conduite et manœuvrer le volant en exerçant une force moindre.

L'assistance est réduite lorsque le volant est fréquemment ou continuellement utilisé pour des manœuvres de stationnement ou de conduite à basse vitesse. Cela vise à prévenir la surchauffe du système de direction assistée et à en prévenir les dommages. Lorsque l'assistance est réduite, il est beaucoup plus difficile de manœuvrer

CIRCUIT DE FREINAGE

le volant. Lorsque la température du système de direction assistée diminue, l'assistance revient à la normale. Évitez de répéter des manœuvres de direction qui pourraient faire surchauffer le système de direction assistée.

Un bruit peut se faire entendre lorsque le volant est manœuvré rapidement. Cela ne constitue pas une anomalie.

Si le témoin de la direction assistée électrique s'allume lorsque le moteur tourne, il peut indiquer que la direction assistée ne fonctionne pas correctement et qu'il faut la faire vérifier. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsque le témoin de la direction assistée électrique s'allume et que le moteur tourne, la direction n'est plus assistée, mais vous conservez toujours la maîtrise du véhicule. À ce moment, un effort de direction supérieur est nécessaire pour manœuvrer le volant, surtout dans les virages brusques et à basse vitesse.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin de la direction assistée électrique » (p. 2-19).

Le circuit de freinage de votre véhicule comporte deux circuits hydrauliques séparés. En cas de défaillance d'un des circuits, deux des roues conservent leur capacité de freinage.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU FREINAGE

Freins assistés par dépression

La dépression du moteur est utilisée par le servofrein pour faciliter le freinage. Vous pouvez immobiliser le véhicule à l'aide de la pédale de frein en cas d'arrêt du moteur. Toutefois, la distance d'arrêt sera plus longue et vous devrez exercer une pression plus importante sur la pédale de frein.

Utilisation des freins

Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein en conduisant. Cette situation pourrait entraîner la surchauffe des freins, l'usure prématurée des plaquettes de frein ainsi qu'une augmentation de la consommation d'essence.

Réduisez votre vitesse et rétrogradez avant de descendre une pente raide ou longue pour éviter l'usure prématurée et la surchauffe des freins. Le rendement des freins pourrait être compromis s'ils surchauffent et vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

- **Soyez prudent en freinant, en accélérant ou en rétrogradant sur chaussée glissante. Les freinages ou accélérations brusques pourraient faire patiner les roues et entraîner un accident.**
- **Si le moteur ne tourne pas ou s'il est coupé pendant la conduite, l'assistance au freinage ne fonctionnera pas. Il sera donc plus difficile de freiner.**

Freins mouillés

Les freins peuvent être mouillés lorsque le véhicule est lavé ou lorsque vous roulez dans l'eau. La distance de freinage sera plus longue et il est possible que votre véhicule tire d'un côté de la route au moment du serrage des freins.

Conduisez votre véhicule à une vitesse sécuritaire tout en enfonçant légèrement la pédale de frein pour faire sécher les freins. Continuez jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement. Évitez de conduire votre véhicule à des vitesses élevées si le fonctionnement des freins n'est pas satisfaisant.

Rodage du frein de stationnement

Les segments du frein de stationnement doivent être « rodés » lorsque l'efficacité du freinage diminue ou lors de leur remplacement ou de celui des disques, et ce, afin d'assurer une performance de freinage optimale.

Cette intervention est décrite dans le manuel de réparation du véhicule et peut être effectuée chez un concessionnaire NISSAN.

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOPAGE (ABS)

AVERTISSEMENT

- **Le système de freinage antiblocage (ABS) est un dispositif perfectionné, mais il ne peut pas prévenir les acci-**

dents découlant d'une conduite imprudente ou dangereuse. Il peut vous aider à conserver la maîtrise du véhicule lors d'un freinage sur une chaussée glissante. Vous ne devez pas oublier que la distance d'arrêt est plus longue sur une chaussée glissante que sur une chaussée normale, même avec un circuit de freinage antiblocage (ABS). Les distances d'arrêt peuvent également être plus longues sur des routes cahoteuses, recouvertes de gravier ou enneigées, ou encore, lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes. Conservez toujours une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui le précède. Avec ou sans circuit de freinage antiblocage, le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule.

- **Le type et l'état des pneus de votre véhicule peuvent également nuire à l'efficacité du freinage.**
 - **Lorsque vous remplacez vos pneus, installez des pneus de la taille spécifiée aux quatre roues.**

- **Assurez-vous d'installer une roue de secours qui correspond aux spécifications de taille et de type figurant sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge » (p. 8-34).**
- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » (p. 8-32).**

Le système de freinage antiblocage (ABS) commande les freins pour prévenir le blocage des roues en cas de freinage brusque ou sur une chaussée glissante. Le dispositif fait varier la pression du liquide de frein selon la vitesse de rotation de chaque roue décelée afin d'éviter leur blocage et leur dérapage. En empêchant chaque roue de se bloquer, le dispositif aide le conducteur à conserver la maîtrise de son véhicule et contribue à réduire au minimum les risques de dérapage et de patinage sur chaussée glissante.

Utilisation du dispositif

Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Appuyez fermement sur la pédale de frein en gardant une pression constante, sans pomper les freins. Le système de freinage antiblocage (ABS) entrera en action pour éviter le blocage des roues. Dirigez le véhicule de manière à éviter les obstacles.

AVERTISSEMENT

Ne pompez pas la pédale de frein. Cette manœuvre pourrait avoir pour résultat d'accroître les distances d'arrêt.

Fonction d'autodiagnostic

Le système de freinage antiblocage (ABS) comporte des capteurs électroniques, des pompes électriques, des électrovannes hydrauliques et un ordinateur. Une fonction de diagnostic intégrée à cet ordinateur met le dispositif à l'essai chaque fois que vous démarrez le moteur et que vous roulez à basse vitesse en marche avant ou en marche arrière. Lorsque l'autodiagnostic est en cours d'exécution, un bruit sourd peut être entendu ou une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein. Il s'agit d'une situation normale qui ne révèle

pas une anomalie. L'ordinateur met le système antiblocage hors fonction et allume le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage sur le tableau de bord lorsqu'il détecte une anomalie. Le fonctionnement du dispositif antiblocage est alors neutralisé et votre véhicule utilise le circuit de freinage standard.

Si le témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage s'allume pendant l'autodiagnostic ou la conduite, faites vérifier le véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Fonctionnement normal

Le système de freinage antiblocage (ABS) fonctionne lorsque vous roulez à plus de 5 à 10 km/h (3 à 6 mi/h). La vitesse varie selon l'état de la route.

Lorsque le système de freinage antiblocage détecte que le blocage d'une ou de plusieurs roues est imminent, l'actionneur applique et relâche la pression hydraulique. Cette action s'apparente à un pompage très rapide des freins. Lorsque le dispositif antiblocage entre en action, une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein et le fonctionnement de l'actionneur peut

être perçu comme une vibration ou un bruit provenant du compartiment moteur. Tout ceci est normal et indique que le dispositif antiblocage travaille comme il se doit. Toutefois, une sensation de pulsation peut indiquer que les conditions routières sont dangereuses et que la conduite exige une attention particulière.

ASSISTANCE AU FREINAGE

Lorsque la pression sur la pédale de frein dépasse un certain niveau, l'assistance au freinage est activée. Vous bénéficiez ainsi d'une puissance de freinage supérieure à celle fournie par un servofrein conventionnel, même si la pression sur la pédale est légère.

AVERTISSEMENT

Le dispositif d'aide au freinage n'est destiné qu'à faciliter l'activation des freins. Il ne s'agit pas d'un système de prévention des collisions. Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant, conduire prudemment et maîtriser son véhicule.

SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE

Le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE surveille au moyen de divers capteurs les manœuvres du conducteur et les mouvements du véhicule. Dans certaines conditions de conduite, le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE facilite l'exécution des fonctions suivantes :

- Commande la pression de freinage pour réduire le patinage d'une roue en transférant la puissance à l'autre roue de l'essieu.
- Commande la pression de freinage et la puissance du moteur pour réduire le patinage des roues en fonction de la vitesse du véhicule (antipatinage).
- Commande la pression de freinage sur chacune des roues et la puissance du moteur pour aider le conducteur à conserver la maîtrise de son véhicule dans les conditions suivantes :
 - Sous-virage (le véhicule ne tourne pas autant qu'il ne le devrait)
 - Survirage (le véhicule tourne trop dans certaines conditions routières)

Le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE peut aider le conducteur à garder la maîtrise de son véhicule, mais il ne peut pas empêcher la perte de contrôle du véhicule dans toutes les situations de conduite.

Lorsque le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE est en fonction, le témoin  clignote au tableau de bord. Les points suivants doivent donc être pris en note :

- Il se peut que la route soit glissante ou que le système a déterminé qu'une intervention est nécessaire pour permettre au véhicule de garder la trajectoire voulue.
- Il se peut que vous ressentiez une pulsation au niveau de la pédale de frein et que vous entendiez un bruit ou une vibration venant du compartiment moteur. Ceci est normal et indique que le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE fonctionne correctement.
- Adaptez votre vitesse et votre conduite aux conditions de la route.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Témoin de dérapage » (p. 2-24) et « Témoin OFF (hors fonction) du système de contrôle dynamique du véhicule » (p. 2-24).

Les témoins  et  s'allument sur le tableau de bord en cas de défaillance du système. Le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE est automatiquement désactivé quand ces voyants s'allument.

L'affichage multifonction est utilisé pour désactiver le système de contrôle dynamique du véhicule. Le témoin  et le témoin d'avertissement du système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons s'allument pour indiquer que les systèmes de contrôle dynamique du véhicule et de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons sont hors fonction.

Lorsqu'on utilise l'affichage multifonction pour désactiver le système de contrôle dynamique du véhicule, ce dernier continue tout de même à empêcher le patinage d'une roue individuelle en transférant la puissance du moteur à une roue qui ne patine pas. Le témoin  clignote si cela se produit. Toutes les autres fonctions du SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE sont désactivées et le témoin  ne clignote pas.

Le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE est réactivé automatiquement lorsque le commutateur d'allumage est placé en position OFF (hors fonction) et remplacé aussitôt en position ON (marche).

Une fonction de diagnostic intégrée à l'ordinateur met le système à l'essai chaque fois que vous démarrez le moteur et que vous roulez à basse vitesse en marche avant ou en marche arrière. Lorsque l'auto-diagnostic est en cours d'exécution, un bruit sourd peut être entendu ou une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein. Ceci est normal et n'est pas un signe d'anomalie.

AVERTISSEMENT

- Le **SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE** aide le conducteur à garder la maîtrise du véhicule, mais ne peut pas empêcher les accidents causés par des manœuvres brusques du volant à haute vitesse ou par un style de conduite inattentif ou dangereux. Réduisez votre vitesse et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez ou virez sur chaussée glissante. Conduisez prudemment en tout temps.

- **Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si des éléments de la suspension tels que les amortisseurs, les jambes de force, les ressorts, les barres stabilisatrices, les coussinets ou les roues ne sont pas recommandés par NISSAN pour votre véhicule, ou s'ils sont extrêmement détériorés, il se peut que le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE ne fonctionne pas de façon adéquate. La tenue de route du véhicule risque d'être compromise et le témoin  pourrait clignoter ou les deux témoins  et  pourraient s'allumer.**
- Si les pièces de freins connexes, telles que les plaquettes de frein, les disques et les étriers ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, il se peut que le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE ne fonctionne pas correctement et que les deux témoins  et  s'allument.

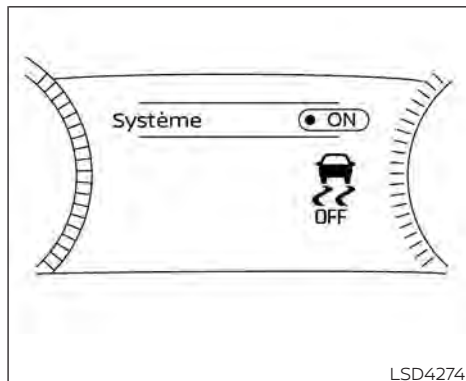
- Si les pièces de commande du moteur connexes ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, il se peut que les deux témoins  et  s'allument.
- Lorsque vous conduisez sur une surface très inclinée, comme dans un virage relevé, le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE peut ne pas fonctionner correctement et le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer. Ne conduisez pas sur ce type de route.
- Lorsque vous conduisez sur une surface instable, telle qu'une plaque tournante, le pont d'un traversier, un monte-charge ou une rampe, le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer. Cette condition est normale. Faites redémarrer le moteur après avoir roulé sur une surface stable.

- Si vous montez des roues ou des pneus autres que ceux recommandés par NISSAN, il se peut que le **SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE** ne fonctionne pas correctement et le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer.
- Le **SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE** ne remplace pas l'utilisation de pneus d'hiver ou de chaînes antidérapantes sur des routes enneigées.

COMMENT DÉSACTIVER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE

Le système de contrôle dynamique du véhicule devrait être **ACTIVÉ** dans la plupart des conditions de conduite.

Si le véhicule est enlisé dans la boue ou la neige, le système de contrôle dynamique du véhicule réduit le couple du moteur afin de diminuer le patinage des roues. Le régime du moteur restera bas, même si la pédale d'accélérateur est complètement enfoncée. Si une puissance maximale est requise pour libérer un véhicule embourbé, désactivez le **SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE**.



Pour désactiver le système de contrôle dynamique du véhicule, effectuez les étapes suivantes à l'écran multifonction.

1. Appuyez sur le bouton  sur le volant jusqu'à ce que « Settings » (Réglages) apparaisse, puis appuyez sur le bouton OK.
2. Utilisez la molette de défilement pour sélectionner « VDC Setting » (Réglage du contrôle dynamique du véhicule), puis appuyez sur le bouton OK.
3. Sélectionnez « Système », puis appuyez sur le bouton OK (entrer). Le témoin  s'allume.

Réactivez le « VDC Setting » (Réglage du contrôle dynamique du véhicule) à l'écran multifonction ou redémarrez le moteur pour activer le système de contrôle dynamique du véhicule.

MONTÉE EN HAUTEUR ET ACCUMULATION

En freinage normal, le système ajuste progressivement le freinage de manière à avoir une meilleure sensation.

DISTRIBUTION DE FORCE DE FREINAGE

Pendant le freinage dans les virages, le système optimise la distribution de force à chacune des quatre roues en fonction du rayon du virage.

AVERTISSEMENT

- Le **SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE** aide le conducteur à garder la maîtrise du véhicule, mais ne peut pas empêcher les accidents causés par des manœuvres brusques du volant à haute vitesse ou par un style de conduite inattentif ou dangereux. Réduisez votre vitesse et soyez particulièrement prudent

lorsque vous conduisez ou virez sur chaussée glissante. Conduisez prudemment en tout temps.

- Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si des éléments de la suspension tels que les amortisseurs, les jambes de force, les ressorts, les barres stabilisatrices, les coussinets ou les roues ne sont pas recommandés par NISSAN pour votre véhicule, ou s'ils sont extrêmement détériorés, il se peut que le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE ne fonctionne pas de façon adéquate. La tenue de route du véhicule risque d'être compromise et le témoin  pourrait clignoter ou les deux témoins  et  pourraient s'allumer.
- Si les pièces de freins connexes, telles que les plaquettes de frein, les disques et les étriers ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, il se peut que le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE ne fonctionne pas correctement et que les deux témoins  et  s'allument.

- Si les pièces de commande du moteur connexes ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, il se peut que les deux témoins  et  s'allument.
- Lorsque vous conduisez sur une surface très inclinée, comme dans un virage relevé, le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE peut ne pas fonctionner correctement et le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer. Ne conduisez pas sur ce type de route.
- Lorsque vous conduisez sur une surface instable, telle qu'une plaque tournante, le pont d'un traversier, un monte-charge ou une rampe, le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer. Cette condition est normale. Faites redémarrer le moteur après avoir roulé sur une surface stable.

- Si vous montez des roues ou des pneus autres que ceux recommandés par NISSAN, il se peut que le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE ne fonctionne pas correctement et le témoin  peut clignoter ou les deux témoins  et  peuvent s'allumer.
- Le SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE ne remplace pas l'utilisation de pneus d'hiver ou de chaînes antidérapantes sur des routes enneigées.

DISPOSITIF ANTIPATINAGE PAR FREINAGE

- Le dispositif antipatinage active automatiquement les freins pour transférer la puissance d'une roue qui patine à une roue du même essieu disposant d'une meilleure motricité. Ce dispositif actionne le frein de la roue qui patine, ce qui permet de rediriger la puissance vers une autre roue.
- Le dispositif antipatinage par freinage reste toujours en fonction. Il arrive parfois que le système désactive automatiquement le dispositif antipatinage par freinage. Même lorsque le système est automatiquement hors fonction, il demeure possible de freiner normalement. Il fonctionne même lorsque le dispositif de contrôle dynamique du véhicule est hors fonction.
- Le dispositif antipatinage par freinage ne fonctionne pas lorsque les deux roues d'un même essieu patinent.



AVERTISSEMENT

- **Le dispositif antipatinage par freinage contribue à améliorer la motricité, mais n'empêche pas les accidents causés par les manœuvres de virage brutales ou par une conduite imprudente ou dangereuse. Réduisez votre vitesse et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez ou tournez sur chaussée glissante. Conduisez prudemment en tout temps.**
- **Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si des éléments de la suspension tels que les amortisseurs, les jambes de force, les ressorts, les barres stabilisatrices, les coussinets ou les roues ne sont pas approuvés par NISSAN aux fins d'utilisation sur votre véhicule, ou s'ils sont extrêmement détériorés, le dispositif antipatinage par freinage du véhicule peut ne pas fonctionner adéquatement. La tenue de route du véhicule risque de s'en trouver affectée et le témoin de dérapage peut s'allumer.**

- **Si les pièces associées aux freins, telles que les plaquettes de frein, les disques et les étriers, ne sont pas des modèles recommandés par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, le dispositif antipatinage par freinage ne fonctionnera pas de façon adéquate et le témoin de dérapage risque de s'allumer.**
- **Si vous montez des roues ou des pneus autres que ceux recommandés par NISSAN, il se peut que le dispositif antipatinage par freinage du véhicule ne fonctionne pas correctement et le témoin de dérapage peut s'allumer.**

CONTRÔLE DU CHÂSSIS

Le contrôle dynamique est un module de commande électrique qui inclut les fonctions suivantes :

- Système de contrôle en virage intelligent
- Contrôle de caisse actif (selon l'équipement)

SYSTÈME DE CONTRÔLE EN VIRAGE INTELLIGENT

Ce système détecte la conduite en fonction des manœuvres de direction et d'accélération ou de freinage du conducteur et commande la pression de freinage aux roues individuelles pour faciliter le maintien de la trajectoire dans les virages et la réaction en douceur du véhicule.

Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé, le système de contrôle en virage intelligent est automatiquement mis hors fonction.

L'amplitude de commande de freinage est modifiée en fonction du mode sélectionné par le sélecteur de mode de conduite.

Lorsque le système de contrôle en virage intelligent ne fonctionne pas correctement, le témoin d'avertissement principal s'allume et le message d'avertissement « Erreur du système de contrôle du châssis » s'affiche également à l'écran multifonction.

Si le message d'avertissement du contrôle du châssis s'affiche à l'écran multifonction, la fonction Frein moteur intelligent (I-TC) ne fonctionne peut-être pas correctement. Faites inspecter le système de votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Avertissements et témoins de l'écran multifonction » (p. 2-46) ou (p. 2-78).

AVERTISSEMENT

L'efficacité du système de contrôle en virage intelligent dépend de la condition de conduite. Conduisez toujours prudemment et avec toute l'attention possible.

Lorsque le système de contrôle en virage intelligent fonctionne, il se peut que vous ressentiez une pulsation au niveau de la pédale de frein et que vous entendiez un bruit. Tout ceci est normal et indique que le système de contrôle en virage intelligent fonctionne comme il se doit. Vous pourriez également ressentir une décélération lorsque le contrôle intelligent de trajectoire (I-TC) fonctionne. Cela ne constitue pas une anomalie.

CONTRÔLE DE CAISSE ACTIF (ARC) (selon l'équipement)

Ce système détecte le mouvement de la partie supérieure du corps et contrôle la pression des freins aux quatre roues. Cela permet d'améliorer le confort pendant la conduite en limitant les mouvements inconfortables de la partie supérieure du corps lorsque le véhicule doit rouler sur des surfaces ondulées. Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé, le système de contrôle de caisse actif est automatiquement mis hors fonction.

Si le message d'avertissement chassis control system error (erreur du système de contrôle du châssis) s'affiche à l'écran multifonction, le contrôle de caisse actif (ARC) ne fonctionne peut-être pas correctement. Faites inspecter le système de votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

AVERTISSEMENT

L'efficacité du contrôle de caisse actif dépend des conditions de conduite. Conduisez toujours prudemment et avec toute l'attention possible.

LIMITEUR DE VITESSE EN DESCENTE (selon l'équipement)

Lorsque le contrôle de caisse actif fonctionne, il se peut que vous ressentiez une pulsation au niveau de la pédale de frein et que vous entendiez un bruit. Tout cela est normal et indique que le contrôle de caisse actif fonctionne comme il se doit. Vous pourriez également ressentir une décélération lorsque le contrôle de caisse actif fonctionne. Cela ne constitue pas une anomalie.

AVERTISSEMENT

- **Ne vous fiez jamais uniquement au limiteur de vitesse en descente pour maîtriser la vitesse du véhicule sur des pentes descendantes raides. Roulez toujours doucement et avec prudence lorsque vous utilisez le limiteur de vitesse en descente et, s'il y a lieu, utilisez les freins pour ralentir le véhicule. Soyez particulièrement vigilant lorsque le terrain est gelé ou boueux, ou si vous devez franchir une pente descendante très raide. Si vous ne pouvez plus maîtriser la vitesse du véhicule, vous pourriez en perdre les commandes et risquer des blessures graves, voire mortelles.**
- **Le limiteur de vitesse en descente pourrait être impuissant devant certaines conditions de charge ou d'état du terrain. Gardez toujours le pied près de la pédale de frein en cas de besoin. Sinon, vous risqueriez une collision ou de graves blessures.**

Le limiteur de vitesse en descente permet de maîtriser la vitesse du véhicule en dessous de 25 km/h (15 mi/h) sur de fortes pentes descendantes. Le limiteur de vitesse en descente est utile lorsque le frein moteur uni-

quement est insuffisant pour contrôler la vitesse du véhicule. Le limiteur de vitesse en descente utilise les freins pour contrôler la vitesse du véhicule et libère ainsi le conducteur de certaines contraintes (freinage ou accélération) afin de lui permettre une meilleure concentration dans les manœuvres de direction du véhicule. Le système de limiteur de vitesse en descente ne fonctionne que dans les modes Sand (sable) et Mud/Rut (boue/ornière).

Si le témoin de FONCTIONNEMENT du limiteur de vitesse en descente clignote, le limiteur de vitesse en descente est engagé, toutefois, le limiteur de vitesse en descente ne contrôlera pas la vitesse du véhicule.

- Une fois le dispositif activé, le témoin s'allume en continu au tableau de bord. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin de FONCTIONNEMENT du limiteur de vitesse en descente » (p. 2-20).

Si vous appuyez sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein lorsque le limiteur de vitesse en descente est en fonction, le système se désactive momentanément. Dès que vous relâchez l'accélérateur ou la pédale de frein, le limiteur de vitesse en descente entre de nouveau en fonction si les conditions l'exigent.

SYSTÈME D'ASSISTANCE AU DÉPART EN PENTE

AVERTISSEMENT

- **Ne vous fiez jamais uniquement au dispositif d'assistance au départ en pente pour empêcher le véhicule de reculer dans une pente. Conduisez toujours prudemment et avec toute l'attention possible. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous immobilisez le véhicule sur une forte pente. Soyez particulièrement vigilant lorsque le terrain en pente est gelé et boueux. Si vous ne pouvez plus empêcher votre véhicule de reculer, vous pourriez en perdre la maîtrise et risquer des blessures sérieuses, voire mortelles.**
- **Le dispositif d'assistance au départ en pente n'est pas conçu pour immobiliser le véhicule dans une pente. Appuyez sur la pédale de frein lorsque vous immobilisez le véhicule sur une forte pente. Sinon, le véhicule pourrait reculer et vous risqueriez une collision ou de graves blessures.**

- **Le dispositif d'assistance au départ en pente pourrait ne pas empêcher le véhicule de reculer dans certaines conditions de charge ou d'état du terrain. Gardez toujours le pied près de la pédale de frein pour éviter de reculer. Sinon, vous risqueriez une collision ou de graves blessures.**

Le dispositif d'assistance au départ en pente utilise automatiquement les freins pour éviter que le véhicule ne se mette à reculer dans une pente au moment où le conducteur relâche la pédale de frein et appuie sur l'accélérateur.

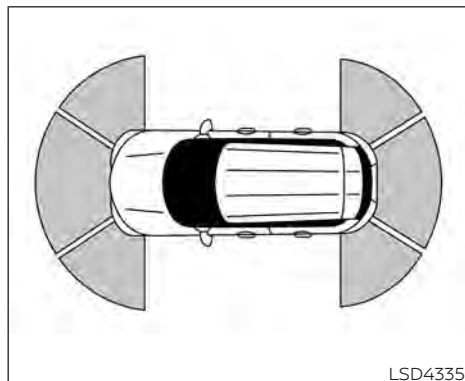
Le dispositif d'assistance au départ en pente entre automatiquement en fonction dans les conditions suivantes :

- Le levier sélecteur de la boîte de vitesses est placé dans une position de marche avant ou de marche arrière.
- Le véhicule est immobilisé dans une pente en appliquant les freins.

Le temps de fonctionnement maximal du dispositif est de deux secondes. Passé ce délai, le véhicule se mettra à reculer et le dispositif d'assistance au départ en pente se désactivera complètement.

L'assistance au départ en pente ne fonctionne pas si le levier de vitesse est placé à la position N (point mort) ou P (stationnement) ou si le terrain n'est pas en pente.

SYSTÈME DE SONAR AVANT ET ARRIÈRE (selon l'équipement)



Le système de sonars émet une tonalité pour informer le conducteur des obstacles autour du véhicule à l'aide des capteurs de sonar situés dans les pare-chocs avant et arrière.

Lorsque le système de sonars est activé, la vue des sonars apparaît automatiquement à l'écran multifonction.

AVERTISSEMENT

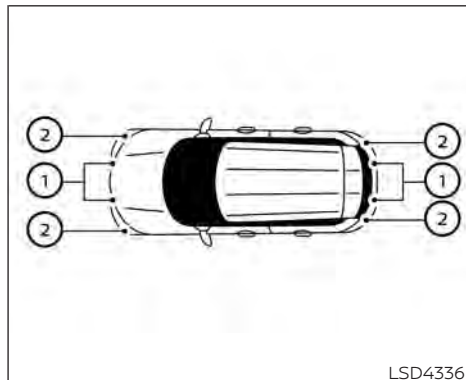
- Bien que pratique, le système de sonar ne remplace pas la façon appropriée de stationner le véhicule.
- Le conducteur est toujours responsable de la sécurité pendant le stationnement ou d'autres manœuvres. Avant de stationner, regardez toujours autour du véhicule et vérifiez s'il est prudent de vous stationner.
- Lisez et assurez-vous de bien comprendre les limitations relatives au système de sonar du présent chapitre. Les couleurs de l'indicateur de sonar de créneau indiquent différentes distances par rapport à l'objet.
- **Le mauvais temps ou les sources ultrasoniques telles qu'un lave-auto automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perforatrice pneumatique peuvent nuire au fonctionnement du système, en compromettre le rendement ou l'activer inopinément.**
- **Le système de sonar aide le conducteur à détecter la présence d'objets immobiles de grande taille pour prévenir l'endommagement du véhicule.**

- Le système de sonar n'est pas conçu pour prévenir le contact avec des objets de petite taille ou en mouvement. Reculez toujours lentement. Le système ne détectera pas les petits objets qui se trouvent sous le pare-chocs et il peut ne pas détecter les objets qui se trouvent très près du pare-chocs ou au sol.
- Le système de sonar peut ne pas détecter les objets suivants : objets pelucheux tels que la neige, le tissu, le coton, le verre, la laine, etc., les objets minces tels qu'une corde, un fil, une chaîne, etc., ou les objets en forme de coin.

Un mauvais alignement ou une déformation du pare-chocs ou du carénage résultant d'un accident peut causer une déformation de la zone de détection, ce qui se manifesterait par le déclenchement de fausses alarmes ou par l'incapacité du système d'évaluer correctement la distance qui sépare le véhicule des obstacles.

MISE EN GARDE

- Le bruit excessif (tel que le volume de la chaîne stéréo ou une glace de véhicule ouverte) a une incidence sur le timbre du carillon et il se peut qu'il ne soit pas entendu.
- Gardez les capteurs du système de sonar (situés sur le bouclier du pare-chocs) exempts de neige, de glace et d'accumulations de saletés importantes. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants. Si les capteurs sont couverts, la précision de la fonction de sonar sera diminuée.



FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

- ① Capteurs de sonar centraux
- ② Capteurs de sonar de coin

Le système fournit une alerte visuelle et sonore de ce qui suit :

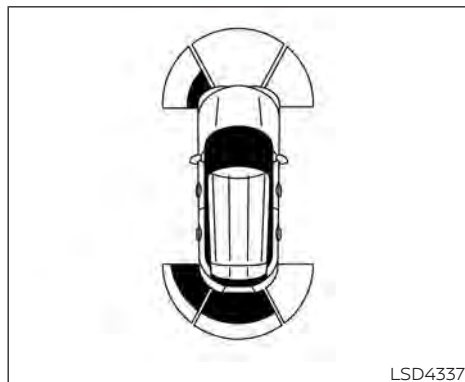
- les obstacles à l'avant lorsque le levier sélecteur est à la position D (marche avant);
- les obstacles à l'avant et à l'arrière lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière).

Comment le système alerte des obstacles :

Le système est désactivé si la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il est réactivé si la vitesse est inférieure.

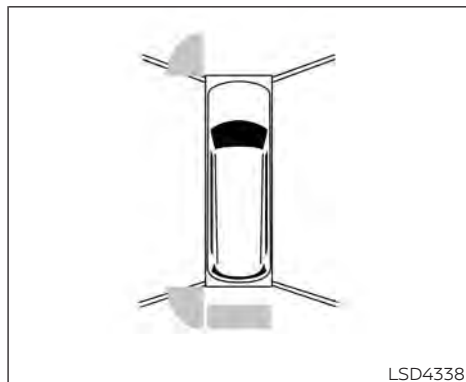
La sonnerie intermittente s'arrête après plusieurs secondes lorsque l'obstacle est identifié uniquement par le capteur central. La sonnerie s'arrête lorsque l'obstacle est éloigné du véhicule.

Lorsque l'objet est détecté, le témoin (vert) s'affiche et clignote, et le carillon retentit par intermittence. Lorsque le véhicule s'approche de l'objet, la couleur du témoin passe au jaune et la vitesse de clignotement augmente. Lorsque le véhicule est très proche de l'objet, le témoin cesse de clignoter et passe au rouge, et le carillon retentit continuellement.



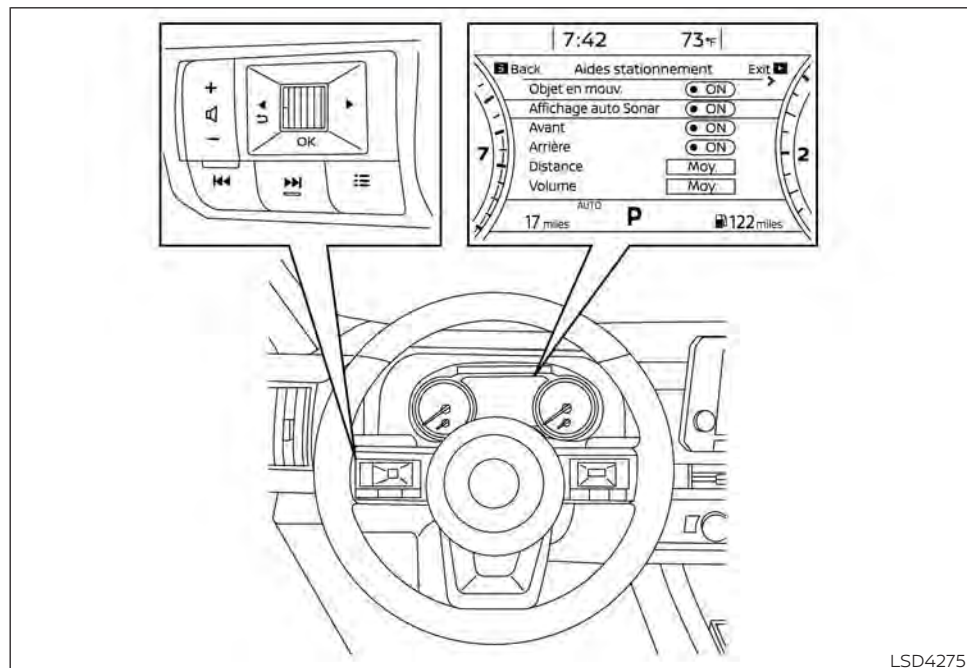
LSD4337

Lorsque le véhicule se rapproche d'un obstacle, l'indicateur de sonar (zone détectée) s'affiche à l'écran multifonction.



LSD4338

L'indicateur de sonar s'affiche également dans la vue de la caméra de l'écran central.



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 18 cm (7 po)

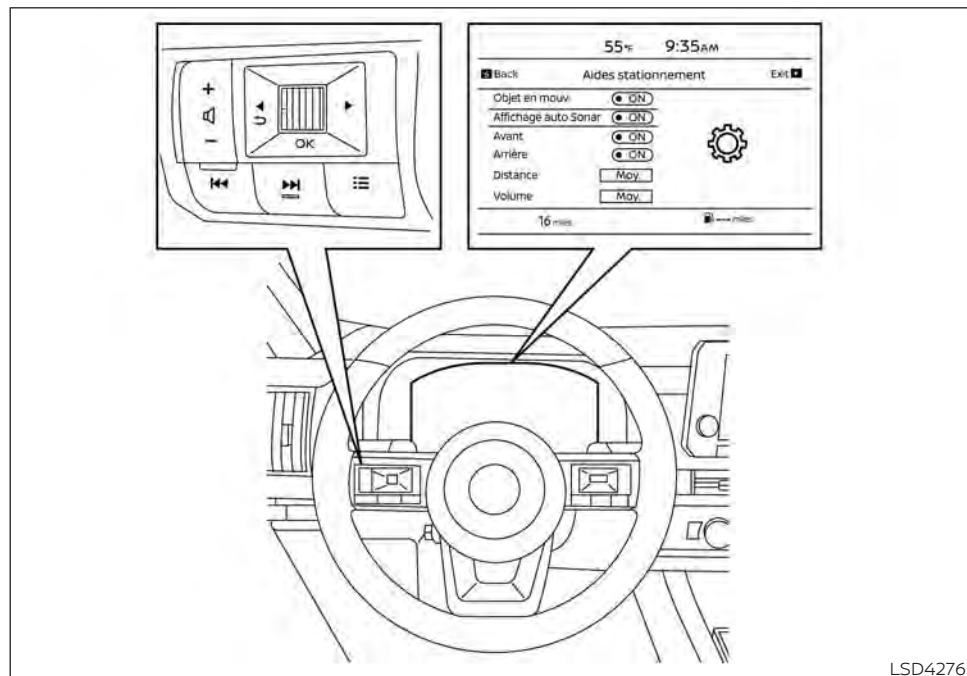
**ACTIVATION ET DÉSACTIVATION
DU SYSTÈME DE SONAR AVANT ET
ARRIÈRE**

Le système est activé automatiquement lorsque le bouton-poussoir d'alimentation est placé à la position ON (marche) et que le levier sélecteur est en position R (marche arrière).

Effectuez les étapes suivantes pour activer ou désactiver le système de sonar :

1. Appuyez sur le bouton  jusqu'à ce que l'option « Réglages » s'affiche à l'écran multifonction, puis appuyez sur OK. Utilisez la molette de défilement pour sélectionner l'option « Assist. au conduct. », puis appuyez sur le bouton OK.
2. Sélectionnez l'option « Aides stationnement » puis appuyez sur le bouton OK.
 - Sélectionnez « Affichage auto Sonar » et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver l'option afin d'afficher automatiquement le sonar lorsqu'il est activé.
 - Sélectionnez « Avant » (selon l'équipement) et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver uniquement les capteurs de sonar avant.

LSD4275



Pour les véhicules dotés d'un affichage de 31,2 cm (12,3 po)

LSD4276

- Sélectionnez « Arrière » et appuyez sur le bouton OK pour activer ou désactiver le système des capteurs de sonar arrière.
- Sélectionnez « Distance » pour modifier la portée du système de sonar sur « Long » (éloigné), « Medium » (Moy.) ou « Short » (à proximité).
- Sélectionnez « Volume » pour régler le volume du système de sonar à « High » (élevé), « Medium » (Moy.) ou « Low » (faible).

REMARQUE :

Le système s'active automatiquement lorsque le moteur redémarre.

LIMITATIONS DU SYSTÈME DE SONAR

AVERTISSEMENT

Les limites du système de sonar sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

- Lisez et assurez-vous de bien comprendre les limitations relatives au système de sonar du présent chapitre. Des conditions climatiques défavorables peuvent nuire au fonctionnement du système de sonar, ceci peut en compromettre le rendement ou provoquer involontairement son activation.
- Le système de sonar est désactivé si la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mi/h). Il est réactivé si la vitesse est inférieure.

- Le mauvais temps ou les sources ultrasoniques telles qu'un lave-auto automatique, les freins à air comprimé d'un camion ou une perforatrice pneumatique peuvent nuire au fonctionnement du système, en compromettre le rendement ou l'activer inopinément.
- Ce système n'est pas conçu pour prévenir le contact avec des objets de petite taille ou amovibles. Reculez toujours lentement. Le système ne détecte pas les petits objets sous le pare-chocs ou au sol.
- Le système peut ne pas détecter les objets suivants : objets pelucheux tels que la neige, le tissu, le coton, le verre, la laine, etc., les objets minces tels qu'une corde, un fil, une chaîne, etc., ou les objets en forme de coin, de forme complexe ou plusieurs objets rapprochés.
- Le système de sonar peut être inopérant lorsque le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

- Le système de sonar peut ne pas fonctionner dans les conditions suivantes :
 - Lorsque la pluie, la glace, la neige, la saleté, etc. adhèrent au sonar.
 - Lorsqu'un fort bruit retentit dans la zone autour du véhicule.
 - Lorsque la surface de l'obstacle est en diagonale par rapport à l'avant ou l'arrière du véhicule.
 - Lorsqu'un sonar ou la zone autour du capteur sont extrêmement chauds ou froids.
- Le système de sonar peut fonctionner par inadvertance dans les conditions suivantes :
 - Lorsque la zone autour du véhicule est recouverte d'herbe.
 - Lorsqu'il y a des bosses, des protubérances ou des plaques d'égout sur la chaussée.
 - Lorsque le véhicule passe par un drapeau ou un rideau.
 - Lorsqu'il y a une accumulation de neige ou de glace derrière le véhicule.
 - Lorsque le véhicule roule sur une pente abrupte.

SYSTÈME TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE

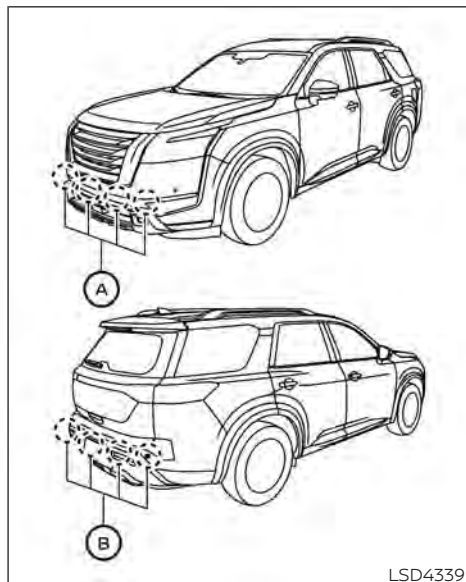
Lorsqu'une obstruction du sonar est détectée, le système est automatiquement désactivé.

Le système n'est pas disponible jusqu'à ce que les conditions ne soient plus présentes.

Les capteurs de sonar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard. Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de sonar.

Mesures à prendre :

Lorsque les conditions indiquées ci-dessus ne sont plus présentes, le système se réactive automatiquement.



ENTRETIEN DU SYSTÈME

Les capteurs de sonar (A) and (B) se trouvent sur les pare-chocs avant et arrière.

- Gardez toujours la zone à proximité des capteurs de sonar propre.
- Si les capteurs de sonar sont sales, essuyez-les avec un chiffon doux en faisant attention à ne pas les endommager.
- Les capteurs de sonar pourraient être bloqués par les conditions ambiantes temporaires comme la projection d'eau, la buée ou le brouillard. Le blocage pourrait aussi être causé par les objets comme la glace, le gel ou la saleté qui obstruent les capteurs de sonar. Vérifiez la présence d'objets qui obstruent la zone autour des capteurs de sonar et retirez-les.
- Ne soumettez pas la zone autour des capteurs de sonar à de forts impacts. De plus, n'enlevez pas et ne démontez pas les capteurs de sonar. Si les capteurs de sonar et les zones périphériques sont déformés en cas d'accident, etc., faites vérifier les capteurs de sonar chez un concessionnaire NISSAN.
- N'apposez pas d'autocollants (y compris en matériel transparent), n'installez pas d'accessoires ou n'appliquez pas de peinture additionnelle sur les capteurs de sonar et les zones environnantes. Cela pourrait causer une anomalie ou nuire à son fonctionnement.

SYSTÈME D'ARRÊT DU RALENTI

- Lorsque vous lavez le véhicule avec un jet d'eau à haute pression, évitez de diriger le jet directement sur les capteurs de sonar. Cela pourrait causer un mauvais fonctionnement des capteurs de sonar.

Le système d'arrêt au ralenti s'active pour éviter la consommation de carburant, les émissions d'échappement et le bruit inutiles.

- Lorsque vous immobilisez le véhicule, le moteur est coupé automatiquement.
- Lorsque vous relâchez la pédale de frein pour recommencer à avancer, le moteur redémarre automatiquement.

AVERTISSEMENT

Le moteur redémarre si le véhicule roule à environ 2 km/h (1 mi/h) ou plus (en descente, etc.) alors que le moteur est coupé par le système d'arrêt au ralenti. Appuyez immédiatement sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule et éviter un accident.

MISE EN GARDE

À la fin du trajet, le moteur doit être arrêté et le commutateur d'allumage doit être mis hors tension. Verrouillez le véhicule comme d'habitude. Le fait de mettre le commutateur d'allumage hors tension coupe tous les systèmes électriques. Le non-respect de cette consigne peut entraîner la décharge de la batterie.

REMARQUE :

Le système d'arrêt au ralenti ne s'active pas dans les conditions suivantes :

- Lorsque le véhicule est en mode TOW (remorquage).
- Lorsque le moteur tourne au ralenti sans que le véhicule soit conduit juste après la mise en marche du moteur.
- Lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est basse.
- Lorsque la capacité de la batterie est faible.
- Lorsque la température de la batterie est basse.
- Lorsque le véhicule se déplace.
- Lorsque la dépression dans le servo-frein diminue.
- Lorsque le capot du moteur est ouvert alors que le moteur tourne.
- Lorsque le moteur est démarré et alors le capot moteur est ouvert.
- Lorsque la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- Lorsque la portière du conducteur est ouverte.
- Lorsque le volant est manœuvré.
- Lorsque le témoin du système d'arrêt au ralenti clignote à une faible vitesse.

- Lorsque la commande de vitesse du ventilateur est à une position autre que « OFF » (arrêt), (0) alors que la commande de débit d'air est en position de désembueur avant.
- Lorsque le commutateur du dés-embueur avant est activé.
- Lorsque le commutateur du dégivreur de lunette est activé.
- Lorsque la température à l'intérieur du véhicule est inférieure à environ 20 °C (68 °F), à moins que l'option ECO de personnalisation de la climatisation ne soit sélectionnée et que le mode de conduite ECO soit activé.
- Lorsque la température à l'intérieur du véhicule est supérieure à environ 30 °C (86 °F), à moins que l'option ECO de personnalisation de la climatisation ne soit sélectionnée et que le mode de conduite ECO soit activé. (Lorsque le climatiseur est coupé, le système d'arrêt au ralenti fonctionne.)
- Lorsque la vitesse du ventilateur du climatiseur est réglée à la vitesse maximale, à moins que l'option de personnalisation ECO du climatiseur soit sélectionnée et que le mode de conduite ECO soit activé.
- Lorsque le commutateur Arrêt au ralenti OFF (hors fonction) est activé.
- Lorsque la consommation d'énergie est importante.
- Lorsque l'altitude est élevée.
- lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur;
- Lorsque le levier de vitesse est placé à une position autre que D (marche avant).
- Lorsque la pédale de frein n'est pas fermement enfoncée.
- Lorsque vous arrêtez le véhicule sur des routes fortement inclinées.

REMARQUE :

Le système d'arrêt au ralenti peut ne pas s'activer lorsque la clé intelligente n'est pas dans le véhicule et que vous ouvrez ou fermez une portière.

Le moteur ne redémarre pas dans les conditions suivantes, même si la pédale de frein est relâchée pendant que le système d'arrêt au ralenti est activé (le moteur peut redémarrer dans d'autres conditions).

- Lorsque le système de retenue de freinage automatique est activé.
- Le capot du moteur est ouvert.

REMARQUE :

Le système d'arrêt au ralenti peut prendre un certain temps dans les conditions suivantes :

- Lorsque la batterie est déchargée.
- Lorsque la température extérieure est basse ou élevée.
- Lorsque la batterie est remplacée ou que la borne de la batterie est débranchée pendant des périodes prolongées, puis rebranchée.

REMARQUE :

Lorsque le témoin du système d'arrêt au ralenti s'allume, le moteur démarre automatiquement dans au moins l'une des conditions suivantes :

- La pression sous vide du système de freinage n'est pas suffisante, car la pédale de frein est enfoncée à plusieurs reprises.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée ou la portière du conducteur est ouverte.

- La tension de la batterie devient faible (en raison de la charge électrique provenant d'autres systèmes du véhicule, comme les phares, les chauffages, etc., ou des appareils auxiliaires connectés à la prise de courant de 12 volts à l'intérieur du véhicule).
- Le véhicule roule à plus de 2 km/h (1 mi/h).
- Lorsque le dégivreur de lunette arrière est activé.
- Lorsque la température à l'intérieur du véhicule est inférieure à environ 20 °C (68 °F), à moins que l'option ECO de personnalisation de la climatisation ne soit sélectionnée et que le mode de conduite ECO soit activé.
- Lorsque la température à l'intérieur du véhicule est supérieure à environ 30 °C (86 °F), à moins que l'option ECO de personnalisation de la climatisation ne soit sélectionnée et que le mode de conduite ECO soit activé. (Lorsque le climatiseur est coupé, le système d'arrêt au ralenti fonctionne.)
- Lorsque le désembueur avant est activé.
- Lorsque plus de 3 minutes se sont écoulées depuis l'activation du système d'arrêt au ralenti.
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur;
- Lorsque le volant est manœuvré. (Le fonctionnement du volant peut devenir lourd, mais ce n'est pas une anomalie.)
- Lorsque la capacité de la batterie est faible.
- Lorsque la consommation d'énergie est élevée.
- Lorsque le levier de vitesse est placé à une position autre que D (marche avant).
- Lorsque vous appuyez sur le commutateur Arrêt au ralenti OFF (hors fonction).
- Lorsque la pression négative du système de freinage n'est pas suffisamment appliquée en appuyant plusieurs fois sur la pédale de frein.

REMARQUE :

Le système d'arrêt au ralenti peut ne pas s'activer lorsque la clé intelligente n'est pas dans le véhicule et que vous ouvrez ou fermez une portière.

REMARQUE :

La condition suivante empêche le système d'arrêt au ralenti de redémarrer automatiquement le moteur. Il est alors nécessaire de faire démarrer le moteur au moyen du commutateur d'allumage :

- **Le capot est ouvert.**

Utilisez ce système en attendant à un feu d'arrêt, etc. Lorsque le véhicule est immobilisé pendant de longues périodes, coupez le contact.

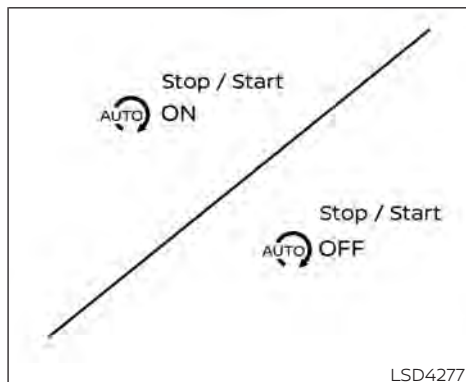
Lorsque le moteur est arrêté par le système d'arrêt au ralenti, les fonctions de chauffage, de refroidissement et de déshumidification sont désactivées. Pour éviter que les fonctions de climatisation ne soient désactivées, éteignez le système d'arrêt au ralenti en appuyant sur le commutateur d'Arrêt au ralenti OFF (hors fonction).

FONCTION DE CONTRÔLE DU MOUVEMENT RÉTROGRADE

Ce système est conçu pour réduire le mouvement de rattrapage qui se produit lorsque le pied du conducteur passe de la pression de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur lors du déplacement du véhicule sur une route accidentée alors que le système d'arrêt au ralenti est activé.

AFFICHAGE DU SYSTÈME D'ARRÊT AU RALENTI

L'état du système d'arrêt au ralenti peut être vérifié sur l'écran multifonction.



État ON (marche) ou OFF (hors fonction) du système d'arrêt au ralenti

Si le système d'arrêt au ralenti est activé ou désactivé à l'aide de l'interrupteur OFF (hors fonction) du système d'arrêt au ralenti, ce message s'affiche.



Économie de carburant et temps d'arrêt du moteur

Le carburant économisé et le mode de temps d'arrêt du moteur indiquent les éléments suivants :

- Le carburant économisé indique la quantité estimée de carburant qui a été économisée par le système d'arrêt au ralenti chaque fois que le moteur est arrêté automatiquement.
- Le temps d'arrêt du moteur indique la durée pendant laquelle le moteur a été arrêté par le système d'arrêt au ralenti.

Le carburant économisé au total et le temps d'arrêt du moteur peuvent également être vérifiés à l'écran multifonction. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).



Désactivation du démarrage automatique

Si le moteur s'arrête lorsque le système d'arrêt au ralenti est activé et ne démarre pas automatiquement, ce message s'affiche.



Anomalie du système

Ce message s'affiche quand le système d'arrêt au ralenti présente une défaillance.

Nous vous recommandons de faire inspecter le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Inhibition de l'arrêt au ralenti

Ce témoin s'affiche lorsque le véhicule est immobilisé, si le moteur est empêché de s'arrêter automatiquement par le système d'arrêt au ralenti dans les conditions d'inhibition. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'arrêt au ralenti » (p. 5-217).



Affichage du guidage d'arrêt au ralenti (la pédale de frein est enfoncée davantage)

Lorsque le véhicule est immobilisé, le guidage est affiché si le système d'arrêt au ralenti est désactivé parce que la pédale de frein n'est pas suffisamment enfoncée.

Si vous souhaitez activer le système d'arrêt au ralenti, appuyez davantage sur la pédale de frein. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'arrêt au ralenti » (p. 5-217).

L'écran disparaît dans les conditions suivantes :

- Le système d'arrêt au ralenti est activé.
- Le véhicule commence à rouler.

Le système d'arrêt au ralenti



Priorité de
la direction

LSD4778

Affichage du guidage d'arrêt au ralenti (détection de manœuvres au volant)

Lorsque le véhicule est immobilisé, le guidage est affiché si le système d'arrêt au ralenti est désactivé parce que des manœuvres au volant sont détectées.

Le système d'arrêt au ralenti est désactivé en raison de la détection de manœuvres au volant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'arrêt au ralenti » (p. 5-217).

L'écran disparaît dans les conditions suivantes :

- Le système d'arrêt au ralenti est activé.
- Le véhicule commence à rouler.

Le système d'arrêt au ralenti



Priorité
climatisation

LSD4779

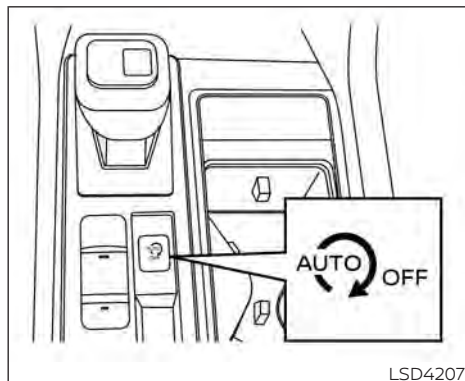
Affichage du guidage de l'arrêt au ralenti (priorité sur le climatiseur)

Lorsque le véhicule est arrêté, le guidage s'affiche si le système d'arrêt au ralenti est désactivé parce que le climatiseur (fonctions de refroidissement, de chauffage ou de déshumidification) est prioritaire.

Le système d'arrêt au ralenti est désactivé, puisque le climatiseur a la priorité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système d'arrêt au ralenti » (p. 5-217).

L'écran disparaît dans les conditions suivantes :

- Le système d'arrêt au ralenti est activé.
- Le véhicule commence à rouler.



LSD4207

COMMUTATEUR ARRÊT AU RALENTI OFF (hors fonction)

Vous pouvez désactiver temporairement le système en appuyant sur le commutateur Arrêt au ralenti OFF (hors fonction). Le système d'arrêt au ralenti se réactive lorsque vous appuyez de nouveau sur le commutateur ou redémarrez le moteur à l'aide du commutateur d'allumage.

- Lorsque le système d'arrêt au ralenti est désactivé pendant que le moteur tourne, le moteur est empêché de s'arrêter automatiquement.

- Lorsque le système d'arrêt au ralenti est désactivé après que le moteur a été automatiquement arrêté par le système d'arrêt au ralenti, le moteur redémarre immédiatement si les conditions appropriées sont présentes. Le moteur ne s'arrêtera pas automatiquement pendant le même trajet.

REMARQUE :

- **Le message Système d'arrêt au ralenti ON (marche) ou OFF (hors fonction) s'affiche pendant quelques secondes à l'écran multifonction lorsque vous appuyez sur le Commutateur Arrêt au ralenti OFF (hors fonction). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Affichage du système d'arrêt au ralenti » (p. 5-220).**
- **Le système d'arrêt au ralenti se désactive chaque fois que le commutateur d'allumage passe de la position OFF (hors fonction) à la position ON (marche).**
- **Il est préférable de désactiver le système d'arrêt au ralenti lorsque vous tractez une remorque. Pour le faire, appuyez sur le commutateur Arrêt au ralenti OFF (hors fonction) ou sélectionnez le mode TOW (remorquage) au moyen du sélecteur de mode de conduite.**

CONDUITE PAR TEMPS FROID

DÉBLOCAGE D'UNE SERRURE DE PORTIÈRE GELÉE

Appliquez un produit dégivrant dans les trous de serrure des portières pour éviter le gel des serrures. Si la serrure gèle, chauffez la clé avant de l'insérer dans le trou de la serrure, ou utilisez la clé intelligente NISSAN Intelligent Key^{MD}.

ANTIGEL

En hiver, procédez à une vérification de l'antigel de votre véhicule lorsque des températures inférieures à 0 °C (32 °F) sont prévues, et ce, afin d'assurer une protection adéquate. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Circuit de refroidissement du moteur » (p. 8-5).

BATTERIE

Si la batterie n'est pas complètement chargée, le liquide qu'elle contient peut geler par temps extrêmement froid et endommager la batterie. La batterie doit faire l'objet de vérifications régulières pour que son rendement soit maintenu au niveau maximal. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Batterie » (p. 8-15).

VIDANGE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Si le véhicule doit demeurer à l'extérieur sans antigel, vidangez le circuit de refroidissement, incluant le bloc-moteur. Remplissez le vase d'expansion avant de reprendre la route. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Vidange du liquide de refroidissement » (p. 8-6).

PNEUS

1. Les bandes de roulement des pneus d'ÉTÉ sont conçues pour offrir un rendement supérieur sur les chaussées sèches. La neige et la glace nuisent donc considérablement à leur rendement. Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, NISSAN vous recommande d'utiliser des pneus MUD & SNOW (boue et neige) ou des pneus ALL SEASON (toutes saisons) si vous devez conduire sur des chaussées enneigées ou glacées. Vous pouvez obtenir des renseignements relatifs aux types, aux tailles, aux cotes de vitesse et à la disponibilité des pneus auprès d'un concessionnaire NISSAN.

2. Des pneus cloutés peuvent être utilisés pour bénéficier d'une adhérence accrue sur chaussée glacée. Toutefois, l'utilisation de tels pneus est prohibée dans certains États américains de même que dans certaines provinces du Canada. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité, dans l'État ou la province où vous résidez avant d'installer ce type de pneu sur votre véhicule.

Sur chaussée sèche ou mouillée, les capacités de patinage et d'adhérence d'un pneu d'hiver à clous peuvent être inférieures à celles d'un pneu d'hiver sans clous.

3. Vous pouvez également utiliser des chaînes antidérapantes. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez « Chaînes antidérapantes » (p. 8-42).

Modèle à quatre roues motrices

Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, la dimension, la marque, la construction et la sculpture de la bande de roulement doivent être identiques sur les quatre pneus.

ÉQUIPEMENT HIVERNAL

Nous vous recommandons de placer les articles suivants dans votre véhicule en hiver :

- Un grattoir et une brosse à poils raides pour retirer la glace et la neige se trouvant sur les glaces et les balais d'essuie-glace de votre véhicule.
- Un panneau plat et robuste que vous pouvez déposer sous le cric de votre véhicule pour lui donner un soutien ferme.
- Une pelle pour dégager votre véhicule d'un banc de neige.
- Un contenant de liquide lave-glace supplémentaire pour remplir le réservoir de liquide lave-glace.

CONDUITE SUR LA NEIGE OU SUR LA GLACE

AVERTISSEMENT

- La glace mouillée (0 °C [32 °F] et pluie verglaçante), la neige très froide ou la glace peut rendre la route glissante et la conduite difficile. Dans ces conditions, l'adhérence des pneus du véhicule est considérablement réduite. Évitez de rouler sur une route verglacée avant que du sable ou du sel d'épandage ait été répandu.
- Peu importe les conditions, conduisez prudemment. Accélérez et ralentissez en douceur. Les accélérations et décélérations brusques n'auront pour effet que de réduire davantage l'adhérence des roues motrices.
- Dans ces conditions, prévoyez une distance d'arrêt plus longue, commencez à freiner plus tôt que sur une chaussée sèche.
- Sur des chaussées glissantes, maintenez une plus grande distance entre votre véhicule et celui qui le précède.

- Faites preuve de vigilance lorsque vous conduisez sur une route couverte de plaques de glace. Même les routes qui semblent dégagées peuvent être parsemées de plaques de glace aux endroits ombragés. Si tel est le cas, freinez avant de rouler sur la plaque. Ne freinez pas sur la glace et évitez les coups de volant.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque le véhicule roule sur une chaussée glissante.
- La neige peut emprisonner des gaz d'échappement nocifs sous votre véhicule. Dégagez la neige accumulée autour du tuyau d'échappement et autour du véhicule.

CHAUFFE-MOTEUR (selon l'équipement)

Les chauffe-moteurs sont conçus pour faciliter le démarrage par temps froid.

L'utilisation d'un chauffe-moteur est recommandée lorsque la température extérieure est égale ou inférieure à -7 °C (20 °F).

AVERTISSEMENT

- Ne branchez jamais votre chauffe-moteur à un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Vous pourriez subir un choc électrique et être blessé gravement si vous utilisez une connexion qui n'est pas mise à la terre.
- Débranchez le cordon d'alimentation du chauffe-moteur et rangez-le correctement avant de démarrer le moteur. Vous risquez un choc électrique et des blessures graves si vous utilisez un cordon d'alimentation endommagé.
- Utilisez une rallonge tripolaire à trois fils de type robuste conçue pour une charge d'au moins 10 A. Branchez la rallonge à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre (GFI) (110 V c.a.). Vous risquez un choc électrique et de graves blessures si vous utilisez une rallonge électrique inappropriée ou une prise non munie d'un circuit de protection de mise à la terre.

Utilisation du chauffe-moteur :

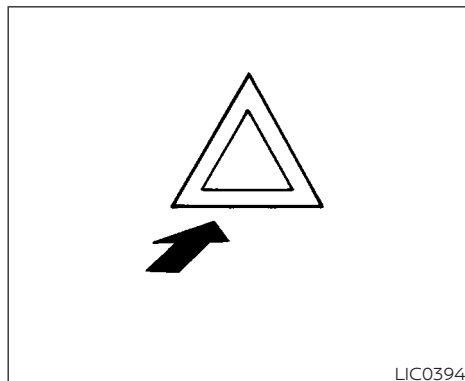
1. Coupez le contact.
2. Ouvrez le capot moteur et déliez le cordon du chauffe-moteur.
3. Branchez la prise du cordon d'alimentation du chauffe-moteur à une rallonge tripolaire à trois fils (avec mise à la terre).
4. Branchez la rallonge électrique à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre (GFI) secteur (110 V c.a.).
5. En fonction de la température extérieure, il convient de brancher le chauffe-moteur pendant deux à quatre heures au moins afin d'assurer un réchauffement adéquat du liquide de refroidissement du moteur. Vous pouvez utiliser une minuterie pour activer le chauffe-moteur à l'heure appropriée.
6. Avant le démarrage du moteur, débranchez le cordon d'alimentation et rangez-le correctement, à l'écart des pièces mobiles du moteur.

6 En cas d'urgence

Interrupteur de feux de détresse	6-2
Coupure du moteur en cas d'urgence	6-2
Pneu crevé	6-3
Système de surveillance de la pression des pneus.....	6-3
Remplacement d'un pneu crevé	6-4
Démarrage à l'aide d'une batterie de secours ..	6-13

Démarrage en poussant	6-15
Si le moteur surchauffe.....	6-15
Remorquage de votre véhicule	6-17
Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN.....	6-17
Dégagement d'un véhicule immobilisé (dégagement d'un véhicule enlisé)	6-20

INTERRUPTEUR DE FEUX DE DÉTRESSE



Appuyez sur cet interrupteur pour signaler aux conducteurs des autres véhicules votre intention d'immobiliser ou de stationner d'urgence votre véhicule. Tous les clignotants de votre véhicule seront ainsi activés.

AVERTISSEMENT

- **Si vous devez vous arrêter en cas d'urgence, stationnez le véhicule aussi loin que possible de la route.**
- **N'actionnez pas les feux de détresse lorsque vous roulez sur l'autoroute, à moins que des circonstances inhabituelles ne vous forcent à conduire votre véhicule à une vitesse très basse qui pourrait se révéler dangereuse pour les autres automobilistes.**
- **Les clignotants ne fonctionnent pas lorsque les feux de détresse sont activés.**

Les feux de détresse de votre véhicule fonctionnent, peu importe la position du commutateur d'allumage.

Les lois de certaines régions interdisent l'utilisation des feux de détresse lorsque le véhicule est en mouvement.

COUPURE DU MOTEUR EN CAS D'URGENCE

Pour couper le moteur en cas d'urgence pendant la conduite, effectuez les étapes suivantes :

- Enfoncez rapidement le commutateur d'allumage à bouton-poussoir trois fois consécutives en moins d'une seconde et demie, ou
- Maintenez le commutateur d'allumage à bouton-poussoir enfoncé pendant plus de 2 secondes.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Ce véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus. Il surveille la pression de tous les pneus, à l'exception du pneu de la roue de secours. Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus est allumé et l'avertissement « Pression de pneu Ajouter air » s'affiche à l'écran multifonction, un ou plusieurs de vos pneus sont insuffisamment gonflés. Si le véhicule en est muni, ce dispositif affiche également à l'écran la pression de chaque pneu (sauf pour la roue de secours) grâce aux données transmises par des capteurs montés sur chaque roue. Si la pression d'un pneu est basse lorsque le véhicule roule, le système de surveillance de la pression des pneus entre en fonction et vous signale cet état au moyen du témoin d'avertissement de basse pression des pneus. Ce système ne s'active que si la vitesse du véhicule dépasse 25 km/h (16 mi/h). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Témoins d'avertissement, témoins et rappels sonores » (p. 2-13) et « Système de surveillance de la pression des pneus » (p. 5-7).

AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**
- **Si le témoin d'avertissement de basse pression des pneus s'allume pendant la conduite, évitez de braquer le volant ou de freiner brusquement, ralentissez, dirigez-vous vers un endroit sécuritaire et immobilisez le véhicule dès que possible. La conduite avec un pneu insuffisamment gonflé peut causer des dommages permanents au pneu et augmente la probabilité de défaillance du pneu. Votre véhicule pourrait subir des dommages importants et vous pourriez avoir un accident entraînant des blessures graves. Vérifiez la pression de tous les pneus. Effectuez un réglage de pression À FROID, tel que spécifié sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge, pour ainsi DÉS-ACTIVER le témoin d'avertissement**

de basse pression des pneus. Si le témoin s'allume encore pendant la conduite après le réglage de pression des pneus, il se peut qu'un des pneus soit crevé ou que le système de surveillance de la pression des pneus soit défectueux. Si vous avez un pneu crevé, montez la roue de secours dès que possible. Si aucun pneu n'est à plat et tous les pneus sont correctement gonflés, faites vérifier le véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

- **Lors de l'utilisation d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne sera plus fonctionnel et le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignotera pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites remplacer vos pneus ou réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus dès que possible. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour ces services.**

- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.**
- **N'injectez aucun produit d'étanchéité pour pneu, liquide ou en aérosol, dans les pneus. Le fonctionnement des capteurs de pression des pneus pourrait s'en trouver compromis.**

REPLACEMENT D'UN PNEU CREVÉ

Si l'un de vos pneus est crevé, suivez les instructions ci-après :

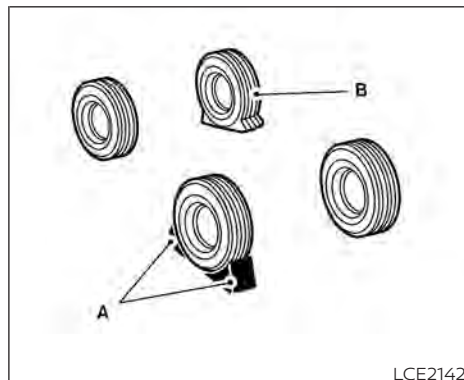
Immobilisation du véhicule

1. Déplacez votre véhicule en bordure de la route lorsqu'il est prudent de le faire et immobilisez-le aussi loin que possible de la circulation.
2. Allumez les feux de détresse de votre véhicule.
3. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement. Appuyez sur le bouton de stationnement pour passer à la position P (stationnement).

4. Coupez le contact.
5. Ouvrez le capot pour signaler votre présence aux autres conducteurs et indiquer au service de dépannage que vous avez besoin d'aide.
6. Demandez à tous les occupants de descendre du véhicule et de se tenir dans un endroit sûr, à l'écart de la circulation et du véhicule.

AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré et que le levier de vitesse est placé en position P (stationnement).**
- **Ne tentez jamais de changer un pneu si votre véhicule est stationné dans une pente ou sur une surface glacée ou glissante. Ceci est dangereux.**
- **Ne tentez jamais de changer un pneu si votre véhicule se trouve à proximité de la circulation. Attendez qu'on vienne vous dépanner.**



LCE2142

A. Cales

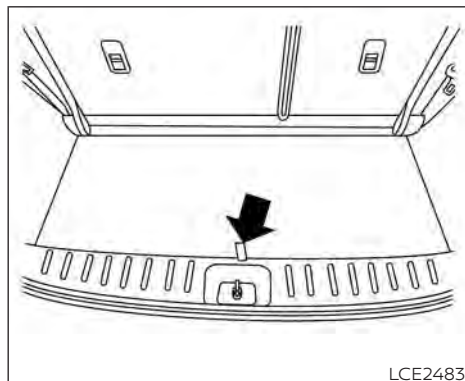
B. Pneu crevé

Blocage des roues

Placez des cales de taille appropriée à l'avant et à l'arrière de la roue diagonalement opposée à la roue dont le pneu est crevé pour empêcher le véhicule de se déplacer lorsqu'il est levé au cric.

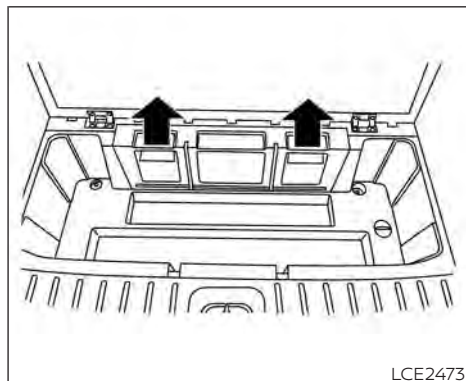
AVERTISSEMENT

Assurez-vous de bloquer la roue, car le véhicule peut se déplacer et causer des blessures.

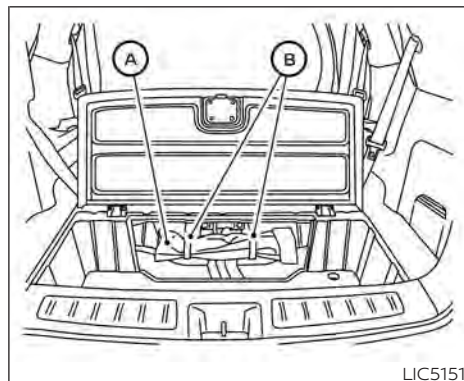


Retrait de la roue de secours et des outils du coffre

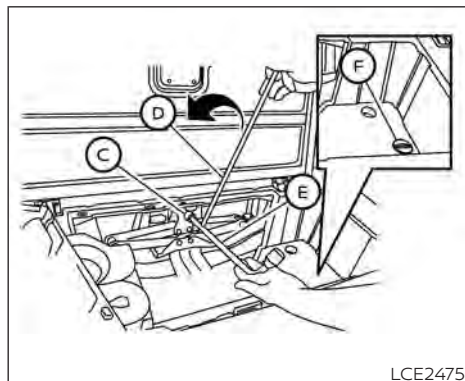
1. Ouvrez le hayon et soulevez le panneau de l'aire de chargement à l'aide de la sangle.



2. Retirez le couvercle du cric et de la trousse d'outils en le relevant à l'aide des poignées.



3. Retirez la trousse d'outils **(A)** en relâchant les courroies Velcro **(B)**.

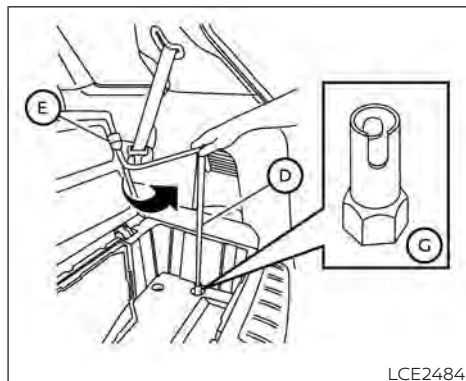


4. Retirez le cric.

- Le cric est fixé par une vis ③. Pour libérer la vis, assemblez la tige du cric ① dans le démonte-roue ②, puis tournez-la dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour la libérer.
- Insérez l'extrémité plate du démonte-roue ② dans la fente de la vis ③, puis tournez-la dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour libérer le cric.

5. Le mécanisme d'abaissement de la roue de secours se trouve sur le côté passager de l'aire de chargement. Retirez le couvercle ⑥ pour accéder au mécanisme d'abaissement.

6-6 En cas d'urgence



6. Fixez la douille du treuil de la roue de secours ④ dans l'écrou du mécanisme d'abaissement.

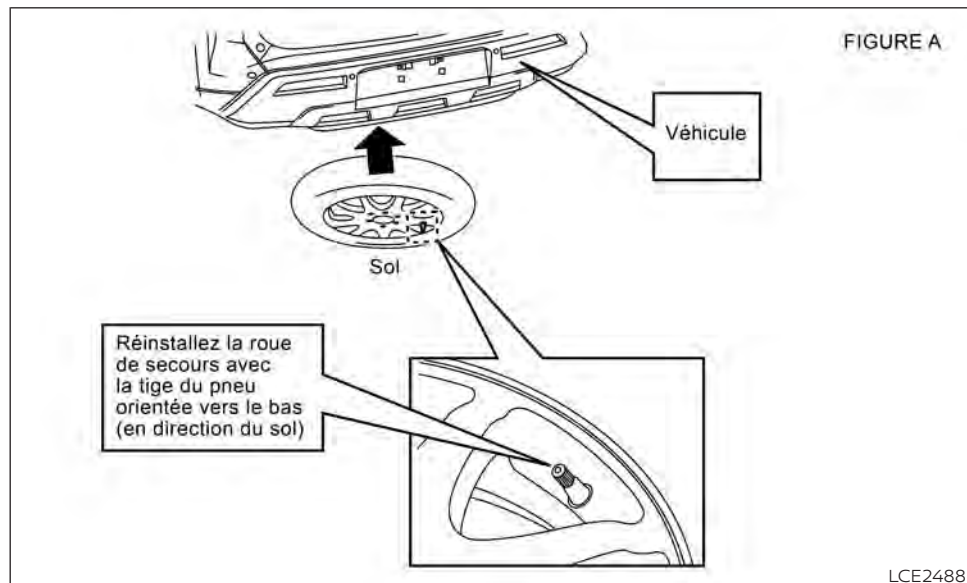
7. Pour abaisser la roue de secours, insérez le démonte-roue ② dans la tige du cric ① et introduisez l'extrémité en forme de T de la tige du cric dans la douille de treuil ④, puis tournez-la dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

8. Une fois la roue de secours abaissée, libérez-la du véhicule en guidant le câble d'abaissement et le treuil dans le trou central de la roue.

REMARQUE :

Abaissez entièrement la roue de secours sous le véhicule avant de tenter de retirer le treuil de la roue de secours.

9. Après avoir retiré la roue de secours du dessous du véhicule, assurez-vous de relever le câble en tournant la douille du treuil dans le sens horaire pour le ranger.



⚠ MISE EN GARDE

- Assurez que le câble de sécurité est embobiné au-dessus embobiné de la roue de secours lors du remontage de la roue de secours.
- Lors du remontage de la roue de secours sous le véhicule après l'utilisation, assurez-vous de la fixer en orientant la tige de pneu vers le bas, en direction du sol. Si la roue de secours n'est pas fixée correctement en orientant la tige vers le bas du véhicule, la roue risque de se séparer du véhicule en cas d'accident, ce qui pourrait être dangereux en circulation ou provoquer des blessures.

Mise sur cric du véhicule et retrait du pneu endommagé

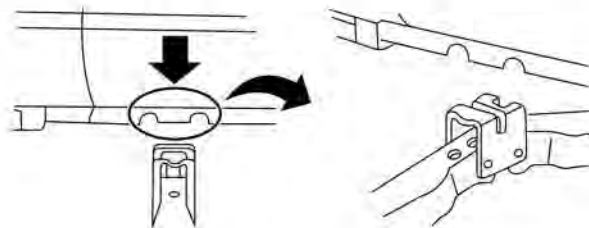
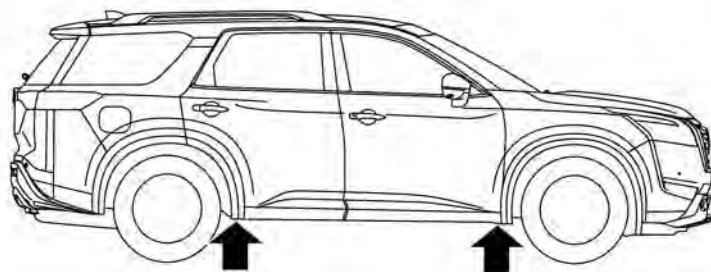
 AVERTISSEMENT

- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Si une intervention sous le véhicule est nécessaire, utilisez des tréteaux pour le soutenir.**
- **Utilisez seulement le cric fourni avec votre véhicule pour soulever ce dernier. Ne l'utilisez pas pour soulever un autre véhicule. Ce cric a été conçu exclusivement pour soulever votre véhicule lorsque vous devez remplacer une roue.**
- **N'utilisez que les points de levage identifiés. N'utilisez aucune autre partie de votre véhicule comme point de levage.**
- **Si votre véhicule est équipé de marchepieds, utilisez l'emplacement de cric situé sur les supports de montage avant ou arrière.**
- **Ne soulevez jamais le véhicule plus que nécessaire.**

- **N'installez jamais de bloc sur ou sous le cric.**
- **Ne faites pas démarrer ou tourner le moteur alors que le véhicule est sur le cric. Le véhicule pourrait se déplacer. Cette consigne s'applique particulièrement aux véhicules équipés d'un différentiel à glissement limité.**
- **Ne soulevez jamais un véhicule avec le cric si des passagers se trouvent encore à l'intérieur.**
- **Ne démarrez jamais le moteur d'un véhicule dont une ou plusieurs roues ne touchent pas le sol. Le véhicule pourrait se déplacer.**

Prenez soin de toujours vous référer aux illustrations pour les points de mise en place et de levage correspondant à votre modèle de véhicule et au type de cric utilisé.

Lisez attentivement l'étiquette d'avertissement apposée sur le cric, ainsi que les instructions suivantes.

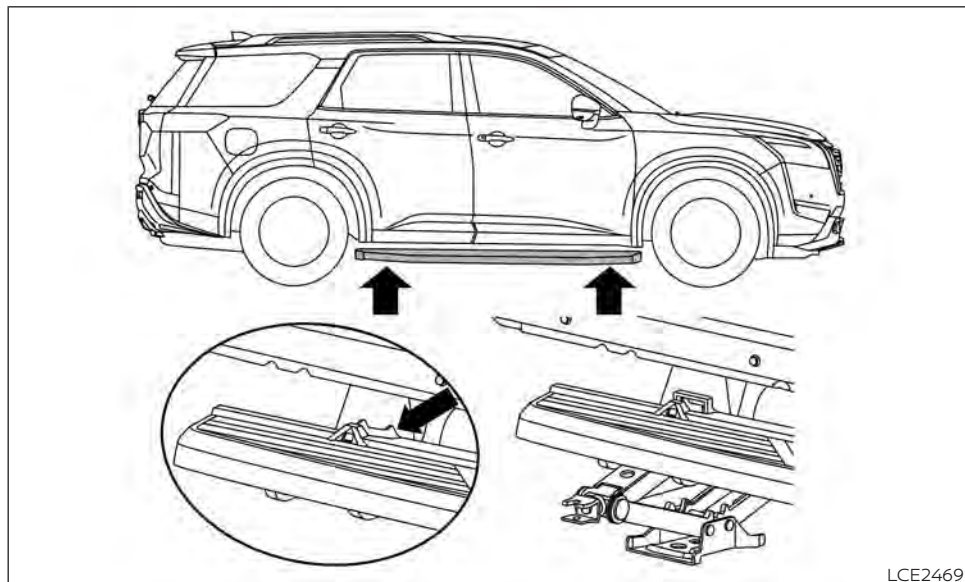


LIC4866

Véhicule illustré sans marchepieds

⚠️ AVERTISSEMENT

- Si votre véhicule est équipé de marchepieds, utilisez l'emplacement de cric situé sur les supports de montage avant ou arrière.
- L'emplacement de cric est situé directement derrière la saillie triangulaire près de l'avant et de l'arrière de la surface de marche du marchepied.



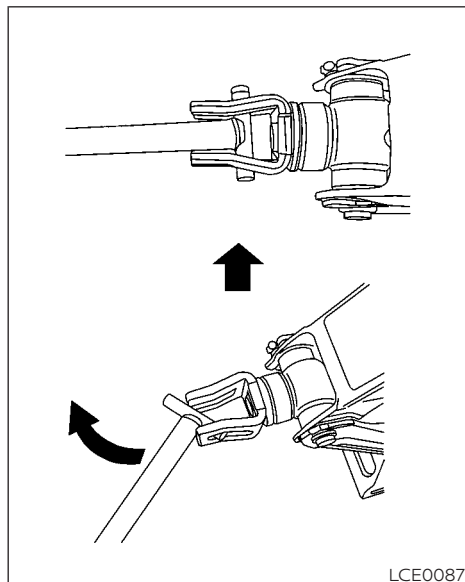
Véhicule illustré avec marchepieds

1. Au moyen du démonte-roue, desserrez chaque écrou de roue d'un tour ou deux dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. **Attendez que le pneu ne touche plus le sol pour retirer les écrous de roue.**

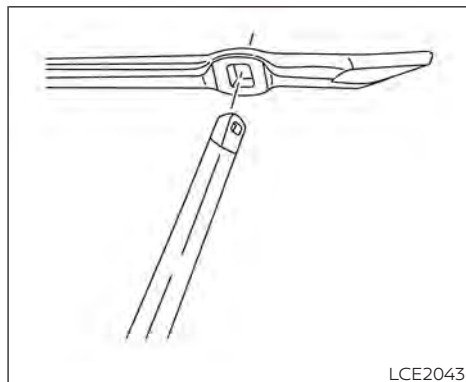
2. Placez le cric directement sous le point de levage, tel qu'illustré, de manière à ce que le contact entre le dessus du cric et le véhicule se fasse au point de levage. Les points de levage sont indiqués par des encoches sous le châssis.

Si le véhicule est équipé de marchepieds NISSAN, les emplacements de cric sont indiqués sur la surface de marche du marchepied et sur les supports de montage du marchepied.

Le cric devrait reposer sur une surface ferme et plane.



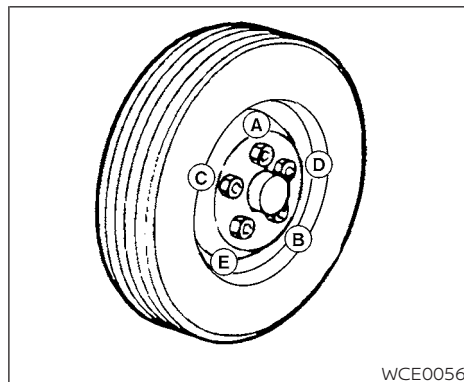
3. Installez la tige du cric assemblée sur le cric, tel qu'illustré.
4. Tenez fermement le levier et la tige du cric pour soulever le véhicule. Soulevez prudemment le véhicule jusqu'à ce que le pneu endommagé ne touche plus le sol.



REMARQUE :

Si le démonte-roue ou la poignée du cric entre en contact avec le sol lors du soulèvement du véhicule, désassemblez le démonte-roue de la tige de rallonge du cric, tournez-le de 90 degrés et remontez-le.

5. Retirez les écrous de roue, puis la roue.



Installation de la roue de secours

La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » (p. 8-32).

1. Nettoyez toute trace de boue ou de saleté de la surface se trouvant entre la roue et le moyeu.
2. Installez soigneusement la roue de secours et serrez les écrous de la roue à la main.

3. Au moyen du démonte-roue, serrez les écrous de la roue en alternance et uniformément, dans la séquence illustrée, (A, B, C, D, E) jusqu'à ce qu'ils soient solidement fixés en place.
4. Abaissez lentement le véhicule jusqu'à ce que le pneu touche le sol. Serrez ensuite les écrous de roue fermement au moyen du démonte-roue, selon la séquence illustrée (A, B, C, D, E). Abaissez le véhicule complètement.

AVERTISSEMENT

- Si des écrous de roue inappropriés sont utilisés ou si les écrous sont mal serrés, la roue pourrait se desserrer ou se détacher. Ceci pourrait causer un accident.
- N'appliquez pas d'huile ni de graisse sur les goujons ou les écrous de roues, car ils pourraient se desserrer.
- Resserrez les écrous des roues du véhicule après avoir parcouru une distance de 1 000 km (621 mi), ou après un pneu crevé, etc.

Au moyen d'une clé dynamométrique, serrez les écrous de roue au couple spécifié dès que possible.

**Couple de serrage des écrous de roues :
113 N-m (83 lb-pi)**

Les écrous de roue doivent être serrés au couple spécifié en tout temps. Il est conseillé de serrer les écrous de roue au couple spécifié chaque fois qu'une lubrification est requise.

Réglez la pression de vos pneus À FROID.

À FROID : Si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru une distance de moins de 1,6 km (1 mi).

Les pressions de gonflage à FROID des pneus sont indiquées sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge apposée sur le pied milieu du côté conducteur.

5. Rangez la roue dont le pneu est crevé et l'équipement de levage dans votre véhicule de façon sécuritaire.
6. Fermez le hayon.

AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que la roue de secours et l'équipement de levage sont toujours correctement rangés après leur utilisation. Ces articles peuvent se transformer en projectiles dangereux en cas d'accident ou au moment d'un freinage brusque.
- La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » (p. 8-32).

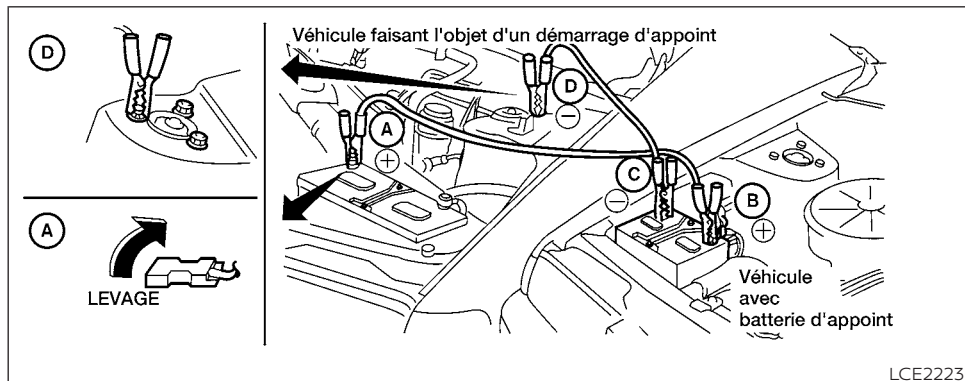
DÉMARRAGE À L'AIDE D'UNE BATTERIE DE SECOURS

Les instructions et précautions ci-après doivent être lues attentivement lorsque vous utilisez une batterie de secours pour faire démarrer le moteur de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

- Un démarrage à l'aide d'une batterie de secours mal effectué peut faire exploser la batterie et causer des blessures graves ou la mort. Votre véhicule pourrait également être endommagé.
- La batterie dégage en permanence de l'hydrogène, qui est un gaz explosif. N'approchez pas d'étincelles ni de flamme de la batterie.
- Évitez tout contact d'électrolyte avec les yeux, la peau, les vêtements ou les surfaces peintes. L'électrolyte est une solution d'acide sulfurique corrosive qui peut causer de graves brûlures. Si de l'électrolyte entre en contact avec un des éléments mentionnés précédemment, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée.
- Gardez la batterie hors de la portée des enfants.

- **La batterie de secours doit être de 12 V. L'utilisation d'une batterie de voltage différent peut endommager votre véhicule.**
- **Portez toujours des lunettes de sécurité (par exemple, des lunettes étanches ou des lunettes de protection industrielles) et enlevez vos bagues, bracelets métalliques et autres bijoux lorsque vous effectuez une intervention sur la batterie ou à proximité de celle-ci. Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie au moment d'un démarrage à l'aide d'une batterie de secours.**
- **Ne tentez pas d'effectuer un démarrage à l'aide d'une batterie de secours lorsque votre batterie est gelée. Cette dernière pourrait exploser et causer des blessures graves.**
- **Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement du moteur automatique, qui peut entrer en fonction en tout temps. Éloignez-en vos mains ainsi que tout autre objet.**



⚠ AVERTISSEMENT

Suivez toujours les instructions ci-dessous. Autrement, le circuit de charge pourrait être endommagé et vous pourriez subir des blessures.

1. Si la batterie de secours se trouve dans un autre véhicule, placez les deux véhicules de manière à ce que leurs batteries respectives soient à proximité l'une de l'autre.

Veillez toutefois à ce que les véhicules ne se touchent pas.

2. Serrez le frein de stationnement. Appuyez sur le bouton de stationnement pour passer à la position P (stationnement). Éteignez tous les circuits électriques non essentiels (éclairage, chauffage, climatiseur, etc.).
3. Placez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé) ou OFF (hors fonction).
4. Branchez les câbles volants dans l'ordre indiqué sur l'illustration (A, B, C, D).

⚠ MISE EN GARDE

- Assurez-vous de toujours brancher la borne positive (+) à la borne positive (+), et la borne négative (-) à un point de masse de la carrosserie (par exemple, à un boulon de fixation de jambe, à un support de levage du moteur, etc.) et non pas à la borne négative de la batterie.
 - Assurez-vous que les câbles volants n'entrent pas en contact avec des pièces mobiles du compartiment moteur et que les cosse des câbles ne touchent aucune autre pièce métallique.
5. Faites démarrer le moteur du véhicule d'appoint et laissez-le tourner pendant quelques minutes.
 6. Maintenez le régime du moteur du véhicule d'appoint à environ 2 000 tr/min et faites démarrer le moteur du véhicule en panne.

DÉMARRAGE EN POUSSANT

MISE EN GARDE

N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 10 secondes. Si le moteur ne démarre pas au premier essai, COUPEZ le contact et attendez de 3 à 4 secondes avant de réessayer.

7. Une fois le moteur en marche, débranchez prudemment le câble négatif, puis le câble positif de la batterie.

MISE EN GARDE

Les modèles avec boîte de vitesses automatique ne peuvent pas être démarrés en les poussant ou en les tirant. Cela pourrait endommager la boîte de vitesses.

SI LE MOTEUR SURCHAUFFE

AVERTISSEMENT

- Arrêtez votre véhicule si le moteur surchauffe. En effet, une surchauffe prolongée pourrait endommager le moteur ou provoquer un incendie.
- Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement de votre véhicule lorsque le moteur est chaud, car vous pourriez vous brûler. En effet, dans une telle situation, du liquide de refroidissement bouillant sous pression peut jaillir et causer de graves blessures.
- N'ouvrez pas le capot si de la vapeur s'en échappe.

Si le moteur de votre véhicule surchauffe (la lecture de l'indicateur de température est extrêmement élevée et le message d'avertissement Low Oil Pressure: See Owner's Manual [Pression d'huile basse. Voir le manuel du propriétaire] apparaît à l'écran multifonction du véhicule), ou si vous décelez une perte de puissance du moteur de votre véhicule, des bruits inhabituels, etc., procédez aux étapes suivantes :

1. Déplacez votre véhicule en bordure de la route dans un endroit sûr, serrez le frein de stationnement.
 2. Appuyez sur le bouton de stationnement pour passer à la position P (stationnement).
- Ne coupez pas le contact.**
3. Éteignez le climatiseur. Ouvrez toutes les glaces, déplacez la commande de température du chauffage ou du climatiseur à la chaleur maximale et la commande du ventilateur à la vitesse maximale.

4. Sortez du véhicule. Avant d'ouvrir le capot, vérifiez, visuellement et en cherchant à déceler des bruits, si de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échappe du radiateur. Si de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échappe, coupez le moteur. N'ouvrez pas davantage le capot tant que de la vapeur ou du liquide de refroidissement est visible.

5. Ouvrez le capot.



AVERTISSEMENT

Si de la vapeur ou de l'eau s'échappe du moteur, tenez-vous à l'écart pour éviter tout risque de brûlure.

6. Procédez à une inspection visuelle des courroies d'entraînement pour vérifier si elles sont endommagées ou desserrées. Assurez-vous également que le ventilateur de refroidissement fonctionne. Il ne doit y avoir aucune fuite d'eau provenant des durites de radiateur et du radiateur. Coupez le contact si vous remarquez une fuite de liquide de

refroidissement, l'absence ou le relâchement de la courroie de la pompe à eau ou si le ventilateur de refroidissement n'est pas en marche.



AVERTISSEMENT

Faites preuve de prudence lorsque vous vous penchez sur un moteur en marche pour éviter que vos mains, cheveux, bijoux ou vêtements ne soient happés par les courroies ou les pales du ventilateur de refroidissement du moteur. Le ventilateur de refroidissement du moteur peut entrer en fonction en tout temps.

7. Une fois le moteur refroidit, mais toujours en marche, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement du réservoir. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement dans le réservoir. Faites réparer votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE

Lorsque vous remorquez votre véhicule, toutes les réglementations juridiques et locales doivent être respectées. L'utilisation d'équipement de remorquage inadéquat pourrait endommager votre véhicule. Vous pouvez obtenir des instructions relatives au remorquage auprès de votre concessionnaire NISSAN. Généralement, le personnel des services de remorquage locaux connaît bien les lois et les procédures relatives au remorquage. NISSAN vous recommande donc de faire appel à un service de remorquage pour vous assurer que le remorquage est effectué adéquatement et pour éviter d'endommager votre véhicule. Il peut se révéler utile de demander au responsable du service de remorquage de lire attentivement les précautions suivantes :

AVERTISSEMENT

- **Ne voyagez jamais dans un véhicule qui est remorqué.**
- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule soulevé par une dépanneuse.**

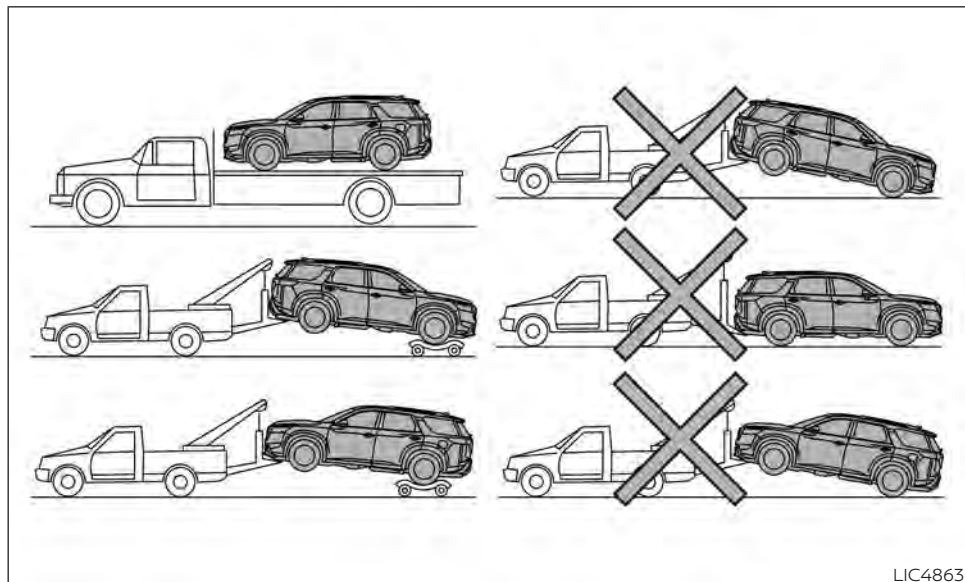
MISE EN GARDE

- **Au moment du remorquage, assurez-vous que la boîte de vitesses, les essieux, la direction et le groupe motopulseur fonctionnent bien. Utilisez des chariots porte-roues ou un camion à plateau si l'un des systèmes énumérés ne fonctionne pas.**
- **Installez toujours des chaînes de sécurité avant le remorquage.**

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le remorquage de votre véhicule derrière un véhicule récréatif, reportez-vous à la section « Remorquage à plat pour véhicule à 4 roues motrices » (p. 10-37) ou « Remorquage à plat pour véhicule à traction avant » (p. 10-37).

MÉTHODES DE REMORQUAGE RECOMMANDÉES PAR NISSAN

NISSAN recommande de remorquer votre véhicule en fonction du type de transmission. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les schémas dans ce chapitre pour vous assurer que votre véhicule est correctement remorqué.



LIC4863

Modèles à quatre roues motrices
avec boîte de vitesses automatique

NISSAN recommande de faire remorquer
votre véhicule à l'aide de chariots porte-
roues ou sur un camion à plateau, tel
qu'illustré.

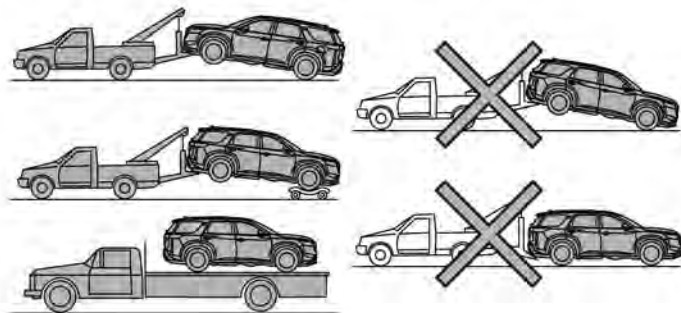
⚠ MISE EN GARDE

**Lorsque vous remorquez un modèle à
quatre roues motrices équipé d'une
boîte de vitesses automatique, ne laissez**

jamais les roues en contact avec
la route. Vous risqueriez de causer
des dommages graves et coûteux au
groupe motopropulseur.

REMARQUE :

Si la batterie est complètement déchar-
gée, la transmission ne passera pas
manuellement à d'autres rapports.



LIC4864

Modèles à deux roues motrices avec boîte de vitesses automatique

NISSAN recommande deux méthodes de remorquage pour votre véhicule : avec les roues motrices (avant) soulevées ou sur un camion-plateau, comme illustré.

MISE EN GARDE

- Ne remorquez jamais un modèle avec boîte de vitesses automatique avec les roues avant ou les quatre roues au sol (que le véhicule soit remorqué par l'avant ou par l'arrière), car les dommages à la boîte de vitesses qui pourraient en résulter nécessiteraient des réparations coûteuses. Si un remorquage du véhicule avec les roues arrière soulevées est nécessaire, prenez toujours soin d'installer des chariots de remorquage sous les roues avant.

- Lors du remorquage d'un modèle avec boîte de vitesses automatique dont les roues arrière touchent le sol ou reposent sur des chariots de remorquage :

- Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) et bloquez le volant en position droit devant au moyen d'une corde ou d'un accessoire similaire. Ne bloquez jamais le volant en tournant le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé). Cela peut endommager le mécanisme de blocage de la direction (pour les modèles dotés d'un mécanisme de blocage de la direction).

REMARQUE :

Si la batterie est complètement déchargée, la transmission ne passera pas manuellement à d'autres rapports.

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE IMMOBILISÉ (dégagement d'un véhicule enlisé)

AVERTISSEMENT

Pour éviter d'endommager le véhicule et de provoquer des blessures graves ou mortelles en dégageant un véhicule enlisé :

- **Adressez-vous à un service de dépannage professionnel pour dégager le véhicule si vous avez le moindre doute quant à la marche à suivre.**
- **Vous pouvez installer des chaînes ou des câbles de remorquage seulement sur les éléments de la structure principale de votre véhicule.**
- **N'utilisez pas les crochets d'arrimage du véhicule pour le dégager ou le remorquer.**
- **Utilisez uniquement des dispositifs spécialement conçus pour le dégagement d'un véhicule immobilisé et suivez les instructions du fabricant.**

- **Tirez toujours sur le dispositif de dégagement droit vers l'extérieur à l'avant du véhicule. Ne le tirez jamais en diagonale.**
- **Disposez le dispositif de dégagement de manière à ce qu'il ne touche aucune partie du véhicule autre que le point de fixation.**

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la neige, la boue, etc., utilisez une sangle de remorquage ou un autre dispositif précisément conçu pour le dégagement d'un véhicule immobilisé. Suivez toujours les instructions du constructeur du dispositif de dégagement.

Manœuvre de va-et-vient pour dégager un véhicule enlisé

AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous dégager un véhicule enlisé, tenez-vous à l'écart de ce dernier.**
- **Ne faites pas patiner vos pneus à vitesse élevée. Ils pourraient exploser et causer des blessures graves. Des pièces de votre véhicule pourraient également surchauffer et être endommagées.**

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la boue, la neige ou la glace, utilisez la procédure suivante :

1. Désactivez le système de contrôle dynamique du véhicule (VDC) ou placez le sélecteur de mode de conduite en mode MUD/RUT (boue/ornière) (modèles 4 roues motrices) ou SAND (sable) (modèles 4 roues motrices).
2. Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve devant ou derrière votre véhicule.
3. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant.
4. Procédez à une manœuvre de va-et-vient avec votre véhicule.
 - Alternez entre la position R (marche arrière) et la position D (marche avant).
 - Appuyez sur l'accélérateur juste assez pour maintenir le mouvement de va-et-vient.
 - Relâchez l'accélérateur avant d'alterner entre les positions R (marche arrière) et D (marche avant).
 - Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (35 mi/h).
5. Si, après quelques tentatives, vous n'arrivez pas à dégager votre véhicule, faites appel à un service de dépannage professionnel.

7 Aspect et entretien

Nettoyage des surfaces extérieures du véhicule	7-2
Lavage	7-2
Cirage	7-3
Pour faire disparaître les taches	7-3
Soubassement	7-3
Vitre	7-3
Roues en alliage d'aluminium	7-4
Pièces chromées	7-4
Lubrifiants pour pneus	7-4
Nettoyage des surfaces intérieures du véhicule	7-4
Désodorisants (assainisseur d'air)	7-5

Toit ouvrant électrique (selon l'équipement)	7-5
Carpettes (selon l'équipement)	7-6
Ceintures de sécurité	7-8
Nettoyage des glissières de siège	7-8
Protection anticorrosion	7-8
Facteurs les plus courants contribuant à la corrosion d'un véhicule	7-8
Facteurs environnementaux influençant la corrosion	7-8
Pour protéger votre véhicule contre la corrosion	7-9

NETTOYAGE DES SURFACES EXTÉRIEURES DU VÉHICULE

Pour conserver l'aspect neuf de votre véhicule, vous devez en assurer l'entretien de façon appropriée.

Pour protéger les surfaces peintes, lavez votre véhicule dès que possible :

- après une averse, pour éviter des dommages potentiels causés par les pluies acides;
- après avoir conduit le long de la mer;
- lorsque des substances comme de la suie, des fientes d'oiseau, de la sève d'arbre, des particules métalliques ou des insectes se déposent sur les surfaces peintes;
- lorsque de la poussière ou de la boue s'accumulent sur la carrosserie.

Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule dans un garage ou un endroit couvert.

Si le véhicule doit être stationné à l'extérieur, laissez-le à l'ombre ou recouvrez-le d'une housse pour le protéger.

Prenez soin de ne pas rayer les surfaces peintes en installant ou en retirant la housse.

LAVAGE

Lavez le véhicule à grande eau avec une éponge humide. Lavez le véhicule soigneusement avec une solution d'eau propre et tiède (jamais chaude) et de savon doux, de savon spécial pour automobile ou de détergent liquide pour la vaisselle à usage domestique.

MISE EN GARDE

- **Ne concentrez pas de jet d'eau directement sur les capteurs de sonar (selon l'équipement) sur le pare-chocs, car cela peut endommager les capteurs. N'utilisez pas de nettoyeur haute pression capable d'asperger de l'eau à plus de 8 274 kPa (1 200 lb/po²) pour laver votre véhicule. L'utilisation d'un nettoyeur haute pression à plus de 8 274 kPa (1 200 lb/po²) peut endommager ou arracher la peinture ou les symboles graphiques. Évitez d'utiliser un nettoyeur haute pression à moins de 30 cm (12 po) du véhicule. Utilisez toujours un gicleur grand-angle seulement, gardez la buse en mouvement et ne concentrez pas le jet d'eau sur une même zone.**

- **Ne choisissez pas un lave-auto qui utilise un détergent contenant de l'acide. Certains lave-autos, surtout ceux qui sont dépourvus de brosses (sans contact), utilisent un détergent contenant de l'acide. Les acides peuvent réagir au contact de certains composants en plastique du véhicule et provoquer des fissures. Ces fissures peuvent altérer l'aspect des composants et entraver leur fonctionnement. Demandez toujours au responsable du lave-auto si un détergent contenant de l'acide est utilisé.**
- **Ne lavez pas votre véhicule avec des produits d'entretien ménager puissants, des détergents chimiques forts, de l'essence ou des solvants.**
- **Ne lavez pas votre véhicule en plein soleil ou lorsque la carrosserie est chaude, car en séchant, l'eau pourrait en tacher la surface.**
- **Évitez d'utiliser des chiffons doux ou rugueux, tels que les gants de lavage. Enlevez avec soin les plaques de boue ou autres corps étrangers pour éviter de rayer ou d'abîmer les surfaces peintes du véhicule.**

Rincez abondamment le véhicule avec de l'eau propre.

Le sel d'épandage affecte particulièrement les rebords intérieurs, les joints et les replis des portières, les charnières et le capot. Par conséquent, ces endroits doivent être lavés régulièrement. Assurez-vous que les orifices d'écoulement du bord inférieur des portières ne sont pas obstrués. Lavez au jet d'eau le dessous de la carrosserie et les passages de roue pour détacher les accumulations de boue et éliminer toute trace de sel d'épandage.

Une peau de chamois humide peut être utilisée pour essuyer la carrosserie et éviter la formation de taches d'eau.

CIRAGE

Un cirage régulier protège les surfaces peintes et conserve l'aspect neuf du véhicule. Avant de réappliquer une cire, il est recommandé de polir les surfaces afin d'éliminer toute accumulation résiduelle de cire et pour donner un aspect lustré à la carrosserie.

Un concessionnaire NISSAN peut vous aider à choisir le produit approprié.

- Ne cirez votre véhicule qu'après l'avoir bien lavé. Suivez les instructions fournies sur le contenant de cire.
- N'utilisez pas de cire contenant des substances et composés abrasifs ou des agents nettoyeurs qui risquent d'endommager le fini de votre véhicule.

Un polissage à la machine ou un polissage trop prolongé sur un fini de peinture transparent peut ternir le fini ou y laisser des marques spiralées.

POUR FAIRE DISPARAÎTRE LES TACHES

Les taches de goudron et d'huile, la poussière industrielle, les insectes et la sève d'arbre peuvent provoquer des dommages irréversibles sur les surfaces peintes ou y laisser des traces indélébiles. Veillez à les nettoyer dès que possible. Des produits de nettoyage spéciaux sont disponibles chez votre concessionnaire NISSAN ou dans tout magasin d'accèssoires automobiles. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour ces produits.

SOUBASSEMENT

Dans les régions où du sel d'épandage est utilisé pendant l'hiver, il est nécessaire de laver le soubassement régulièrement. Les accumulations de saletés et de sel qui s'y forment peuvent causer sa corrosion ainsi que celle de la suspension. Avant le début de l'hiver et au printemps, vérifiez la couche de protection inférieure et, au besoin, appliquez-en de nouveau.

VITRE

Utilisez du nettoie-vitres pour enlever la pellicule de saleté et de poussière qui s'est formée sur les vitres. Il est normal qu'une pellicule se forme lorsque le véhicule est stationné directement au soleil. L'utilisation de nettoie-vitres avec un chiffon doux éliminera rapidement cette pellicule.



MISE EN GARDE

N'utilisez jamais d'outils acérés, de nettoyeurs abrasifs ou de désinfectants à base de chlore pour nettoyer la paroi intérieure des glaces. Ils pourraient endommager les conducteurs électriques, les éléments de l'antenne radio ou ceux du dégivreur de lunette arrière.

ROUES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM

Lavez les roues régulièrement à l'aide d'une éponge humectée dans une solution de savon doux, particulièrement en hiver, si vous habitez dans une région où du sel d'épandage est utilisé. Les dépôts de sel d'épandage peuvent décolorer les roues si vous ne les enlevez pas.

MISE EN GARDE

Respectez les consignes suivantes pour éviter de tacher ou de décolorer les roues :

- **Ne nettoyez pas les roues avec un produit de nettoyage à base d'acide fort ou d'alcali.**
- **N'appliquez pas de produit nettoyant sur les roues lorsqu'elles sont chaudes. Les roues doivent être à la température ambiante.**
- **Rincez les roues à fond pour éliminer le produit nettoyant dans les 15 minutes suivant son application.**

PIÈCES CHROMÉES

Nettoyez régulièrement toutes les pièces chromées avec un produit pour chrome non abrasif pour préserver leur fini lustré.

LUBRIFIANTS POUR PNEUS

NISSAN ne vous recommande pas d'utiliser des lubrifiants pour pneus. Les fabricants de pneus appliquent un enduit sur les pneus qui permet de réduire la décoloration du caoutchouc. Au cas où les pneus seraient lubrifiés, le lubrifiant pourrait réagir au contact de l'enduit et former un composé chimique. Ce composé pourrait se décoller des pneus en cours de route et tacher le véhicule.

Si vous décidez de lubrifier les pneus, prenez les précautions suivantes :

- Utilisez un lubrifiant pour pneus à base d'eau. L'enduit des pneus se dissout plus facilement au contact d'un lubrifiant pour pneus à base d'eau qu'un à base d'huile.
- Appliquez une légère couche de lubrifiant pour pneus de façon à l'empêcher de pénétrer dans la bande de roulement et les rainures des pneus (où il serait difficile à enlever).
- Essuyez l'excès de lubrifiant à l'aide d'une serviette sèche. Assurez-vous d'enlever complètement le lubrifiant de la bande de roulement et des rainures des pneus.
- Laissez le lubrifiant sécher tel qu'indiqué par son fabricant.

NETTOYAGE DES SURFACES INTÉRIEURES DU VÉHICULE

Utilisez occasionnellement un aspirateur ou une brosse à soies douces pour dépoussiérer les garnitures intérieures, les pièces en plastique et les sièges. Essayez les surfaces en vinyle et en cuir (selon l'équipement) avec un chiffon propre et préalablement humecté dans une solution de savon doux, puis essuyez-les avec un chiffon doux et sec.

Un entretien et un nettoyage réguliers préservent l'apparence du cuir (selon l'équipement).

Avant d'utiliser un quelconque produit protecteur pour tissus, lisez les recommandations du fabricant. Certains protecteurs pour tissus contiennent des produits chimiques qui peuvent tacher ou décolorer le tissu des sièges.

Utilisez un chiffon humecté uniquement d'eau pour nettoyer la vitre de protection des indicateurs de bord.

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas d'eau ou de produits acides (nettoyeurs à vapeur) sur le siège. Vous pourriez endommager le siège ou le capteur de classification du passager (capteur de poids). Ceci pourrait également nuire au fonctionnement du dispositif de sacs gonflables et entraîner des blessures graves.

MISE EN GARDE

- N'utilisez jamais de benzène, de solvant ni aucun produit semblable.
- Les petites particules de saleté peuvent être abrasives et endommager les surfaces en cuir. Elles doivent donc être retirées rapidement. N'utilisez pas de savon pour le cuir, de cire pour automobile, de produit à polir, d'huile, de nettoyant liquide, de solvant, de détergent ou de nettoyant à base d'ammoniaque, car ils peuvent endommager le fini naturel du cuir.
- N'utilisez jamais de produits destinés à protéger les tissus, à moins que leur utilisation ne soit recommandée par le fabricant.

- **N'utilisez pas de produits nettoyants pour le verre ou le plastique sur le couvre-vitre de protection des indicateurs de bord et des instruments. Ces produits pourraient endommager le verre protecteur.**
- **N'utilisez jamais de solutions au chlorure pour nettoyer les décorations en aluminium (selon l'équipement), elles pourraient en être endommagées.**

DÉSODORISANTS (assainisseur d'air)

La plupart des désodorisants utilisent un dissolvant qui pourrait affecter l'intérieur de véhicule. Si vous utilisez un désodorisant, prenez les précautions suivantes :

- Les désodorisants suspendus peuvent causer une décoloration permanente s'ils entrent en contact avec les tissus ou autres surfaces du véhicule. Placez le désodorisant suspendu dans un endroit libre et sans contact avec les surfaces intérieures.

- Les désodorisants liquides adhèrent d'habitude aux bouches d'aération. Ces produits peuvent endommager les surfaces et causer une décoloration immédiate en cas de déversement.

Suivez rigoureusement les instructions du fabricant avant d'utiliser des désodorisants.

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE (selon l'équipement)

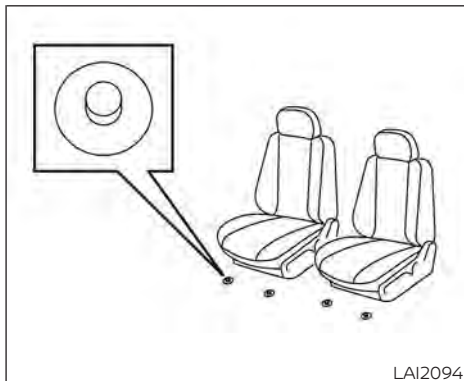
Le pare-soleil est fabriqué d'un matériel en tricot.

MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager le toit ouvrant transparent lorsque vous le nettoyez :

- **Ne frottez pas le matériel avec un chiffon, vous risqueriez d'endommager la surface du matériel ou de répandre la tache.**
- **N'utilisez jamais de benzine, de diluant ou de produit chimique similaire pour nettoyer le pare-soleil. Ces produits peuvent décolorer le toit ouvrant transparent et endommager la surface.**

- Nettoyez les taches à base d'eau en tapotant la surface avec un chiffon doux et propre humecté dans de l'eau chaude. Utilisez un chiffon sec et propre sur la surface pour enlever l'excès d'humidité, puis séchez-la à l'air.
- Nettoyez les taches à base d'huile en tapotant la surface avec un chiffon doux et propre humecté dans de l'eau chaude. Utilisez un chiffon sec et propre sur la surface pour enlever l'excès d'humidité, puis séchez-la à l'air.



CARPETTES (selon l'équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter d'obstruer le mouvement de la pédale qui pourrait provoquer une collision et des blessures graves ou mortelles :

- **Ne placez JAMAIS une carpe**tte par-dessus une autre carpette dans la position avant du conducteur ou ne les installez JAMAIS à l'envers ou du mauvais côté.

- Utilisez seulement des carpettes NISSAN d'origine ou des carpettes équivalentes, conçues en particulier pour votre modèle de véhicule et son année modèle.
- Placez correctement les carpettes dans l'espace pour les jambes à l'aide du crochet de positionnement de carpette. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Installation des carpettes » (p. 7-7).
- Assurez-vous que la carpette n'entrave pas le fonctionnement de la pédale.
- Vérifiez régulièrement les carpettes pour vous assurer qu'elles sont correctement posées.
- Après le nettoyage de l'intérieur du véhicule, vérifiez les carpettes pour vous assurer qu'elles sont correctement posées.

L'utilisation de carpettes NISSAN d'origine peut contribuer à maintenir la moquette de votre véhicule en bon état et à faciliter le nettoyage de l'habitacle. Les carpettes doivent être nettoyées régulièrement et remplacées en cas d'usure excessive.

Installation des carpettes

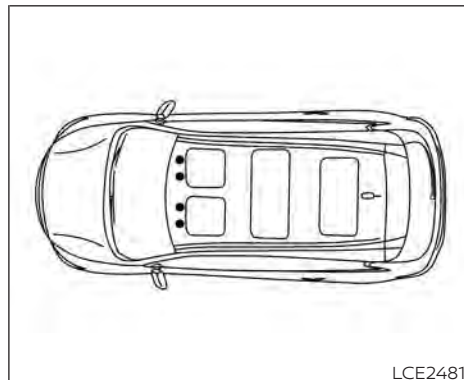
Votre véhicule est équipé de crochets de positionnement de carquette. Le nombre et la forme des crochets de positionnement de carquette pour chaque place varient selon le véhicule.

Lorsque vous posez les carpettes NISSAN d'origine, suivez les instructions d'installation fournies avec la carquette et les éléments suivants :

1. Lorsque le contact est COUPÉ, que le levier de vitesse est à la position P (stationnement) et que le frein de stationnement est complètement serré, placez le tapis du plancher dans l'espace pour les jambes de sorte que les trous de l'œillet du tapis soient alignés avec les crochets.
2. Fixez les trous de l'œillet dans les crochets et assurez-vous que la carquette est bien placée.

3. Assurez-vous que la carquette n'entrave pas le fonctionnement de la pédale. La clé de contact étant toujours en position OFF (hors fonction), le levier de vitesse en position P (stationnement) et le frein de stationnement serré, enfoncez complètement et relâchez toutes les pédales. La carquette ne doit pas entraver le fonctionnement de la pédale ou empêcher que celle-ci revienne à sa position normale.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN pour obtenir des détails relatifs à la pose des carpettes dans votre véhicule.



LCE2481

Crochets de positionnement

L'illustration montre l'emplacement des crochets de positionnement de carquette.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les ceintures de sécurité peuvent être nettoyées en les essuyant avec une éponge préalablement humectée dans une solution de savon doux. Laissez les ceintures de sécurité sécher complètement à l'ombre avant de les utiliser. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Entretien des ceintures de sécurité » (p. 1-34).

AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les ceintures de sécurité se rétracter dans l'enrouleur si elles sont mouillées. N'appliquez JAMAIS d'agent de blanchiment, de teinture ou de solvant chimique en guise de nettoyant sur les ceintures de sécurité puisque ces produits pourraient affaiblir considérablement les sangles.

NETTOYAGE DES GLISSIÈRES DE SIÈGE

MISE EN GARDE

Nettoyez régulièrement les glissières de siège pour éviter de réduire leur capacité de déplacement du siège.

Nettoyez-les régulièrement au moyen d'un aspirateur de grande puissance. La saleté et les débris peuvent réduire la capacité de réglage du siège. Un agent nettoyant mouillé peut être utilisé au besoin.

PROTECTION ANTICORROSION

FACTEURS LES PLUS COURANTS CONTRIBUANT À LA CORROSION D'UN VÉHICULE

Voici les facteurs les plus courants causant la corrosion d'un véhicule :

- Accumulation de boue et de débris humides sur des sections du panneau de carrosserie, dans des cavités ainsi qu'à d'autres endroits du véhicule.
- Dommages à la peinture et aux autres enduits protecteurs causés par du gravier et des éclats de caillou ou des dommages consécutifs à des accrochages mineurs.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX INFLUENÇANT LA CORROSION

Humidité

L'accumulation de sable, de boue et d'eau sur le soubassement du véhicule peut accélérer le processus de corrosion. Les revêtements de plancher humides ne sécheront pas complètement s'ils sont laissés dans le véhicule. Ils doivent donc être retirés pour faciliter leur séchage et éviter la formation de corrosion sur le plancher.

Humidité relative

La corrosion est accélérée dans les régions où l'humidité relative est élevée, surtout lorsque la température demeure au-dessus du point de congélation, en présence de pollution atmosphérique et où du sel d'épandage est utilisé.

Température (Température)

Les températures élevées accélèrent la corrosion des pièces qui ne sont pas bien aérées.

Pollution atmosphérique

La pollution industrielle, la présence de sel dans l'air dans des régions côtières et l'utilisation massive de sel d'épandage accélèrent le processus de corrosion. Le sel d'épandage accélère aussi la désagrégation des surfaces peintes.

POUR PROTÉGER VOTRE VÉHICULE CONTRE LA CORROSION

- Lavez et cirez fréquemment votre véhicule pour le garder propre.
- Examinez toujours le véhicule pour déceler tout dommage mineur à la peinture et effectuez les réparations nécessaires dès que possible.
- Évitez toute accumulation d'eau dans les portières en vous assurant que les trous d'écoulement du bord inférieur des portières ne sont pas obstrués.
- Vérifiez le soubassement du véhicule pour y déceler toute accumulation de sable, de boue ou de sel. Le cas échéant, lavez-le à l'eau dès que possible.

MISE EN GARDE

- **Ne vous servez JAMAIS d'un boyau d'arrosage pour enlever la poussière, le sable ou d'autres résidus de l'habitacle. Utilisez plutôt un aspirateur ou un balai.**
- **Ne laissez pas les composants électroniques situés à l'intérieur du véhicule entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides risquant de les endommager.**

Les produits chimiques utilisés pour déglacer les routes sont extrêmement corrosifs. Ils accélèrent la corrosion et la détérioration des composants du soubassement, comme le système d'échappement, les canalisations de carburant et de frein, les câbles de frein, le plancher et les ailes.

En hiver, le soubassement doit être lavé régulièrement.

Pour obtenir une protection supplémentaire contre la rouille et la corrosion, qui peut être nécessaire dans certaines régions, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.

MÉMENTO

8 Faites-le vous-même

Précautions d'entretien	8-2	Bougies d'allumage	8-19
Points de vérification dans le compartiment moteur	8-4	Remplacement des bougies d'allumage	8-19
Circuit de refroidissement du moteur	8-5	Filtre à air	8-19
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	8-6	Microfiltre de l'habitacle	8-20
Vidange du liquide de refroidissement	8-6	Balais d'essuie-glace	8-20
Huile à moteur	8-7	Nettoyage	8-20
Vérification du niveau d'huile à moteur	8-7	Remplacement	8-21
Changement de l'huile à moteur et du filtre à huile	8-8	Freins	8-23
Huile pour boîte de vitesses automatique (ATF)	8-12	Fusibles	8-24
Liquide de frein	8-13	Compartiment moteur	8-24
Liquide lave-glace	8-13	Habitacle	8-25
Réservoir de liquide lave-glace de pare-brise	8-13	Remplacement de la pile	8-28
Batterie	8-15	Clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	8-28
Démarrage à l'aide d'une batterie de secours	8-17	Éclairage	8-30
Dispositif de commande à variation de tension	8-17	Phares	8-30
Courroie d'entraînement	8-18	Phares antibrouillard (selon l'équipement)	8-30
		Éclairage extérieur et intérieur	8-30
		Roues et pneus	8-32
		Pression des pneus	8-32
		Marquage des pneus	8-37
		Types de pneus	8-41
		Chaînes antidérapantes	8-42
		Remplacement des roues et des pneus	8-43

PRÉCAUTIONS D'ENTRETIEN

Faites toujours preuve de prudence lorsque vous procédez à une inspection ou à un entretien de votre véhicule afin d'éviter de subir de graves blessures ou d'endommager votre véhicule. Les précautions générales suivantes doivent être respectées à la lettre.

AVERTISSEMENT

- **Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et bloquez les roues pour empêcher le véhicule de se déplacer. Appuyez sur le bouton de stationnement pour passer à la position P (stationnement).**
- **Assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) avant de procéder à tout remplacement de pièces ou à toute réparation.**
- **Si vous devez travailler sur un moteur en marche, n'approchez pas vos mains, vos vêtements, vos cheveux ni vos outils des ventilateurs, courroies et autres pièces mobiles.**

- **Il est recommandé d'enlever ou de fixer en place tout vêtement ample avant de travailler sur votre véhicule. Retirez aussi votre montre, vos bagues et vos autres bijoux.**
- **Lorsque vous travaillez sur votre véhicule, portez toujours des lunettes de protection.**
- **Votre véhicule est équipé d'un ventilateur automatique de refroidissement du moteur qui peut s'activer à n'importe quel moment sans avertissement, même si le commutateur d'allumage est à la position HORS FONCTION et si le moteur ne tourne pas. Pour éviter des blessures, débranchez toujours le câble négatif de la batterie avant d'effectuer une intervention près du ventilateur.**
- **Si vous devez faire tourner le moteur dans un espace clos, comme un garage, assurez-vous que l'endroit est correctement aéré et que les gaz d'échappement peuvent s'évacuer.**

- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Si une intervention sous le véhicule est nécessaire, utilisez des tréteaux pour le soutenir.**
- **Tenez loin du réservoir de carburant et de la batterie les cigarettes ou cigares allumés, de même que toute flamme ou source d'étincelles.**
- **Les conduites de carburant sur les modèles à moteur à essence sont sous haute pression, même lorsque le moteur est coupé. C'est pourquoi nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour l'entretien du filtre à carburant et des canalisations de carburant.**

MISE EN GARDE

- Ne procédez à aucune intervention sous le capot lorsque le moteur est chaud. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse.
- Évitez tout contact avec de l'huile moteur ou du liquide de refroidissement usés. La mise au rebut inadéquate d'huile moteur, de liquide de refroidissement du moteur ou de tout autre liquide utilisé dans un véhicule peut nuire à l'environnement. Respectez toujours la réglementation municipale en ce qui concerne la mise au rebut de liquides utilisés dans un véhicule.
- Ne laissez jamais le moteur ou les faisceaux des composants associés à la boîte de vitesses automatique débranchés lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche).
- Ne branchez ou ne débranchez jamais la batterie ni aucun autre composant transistorisé lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

REMARQUE :

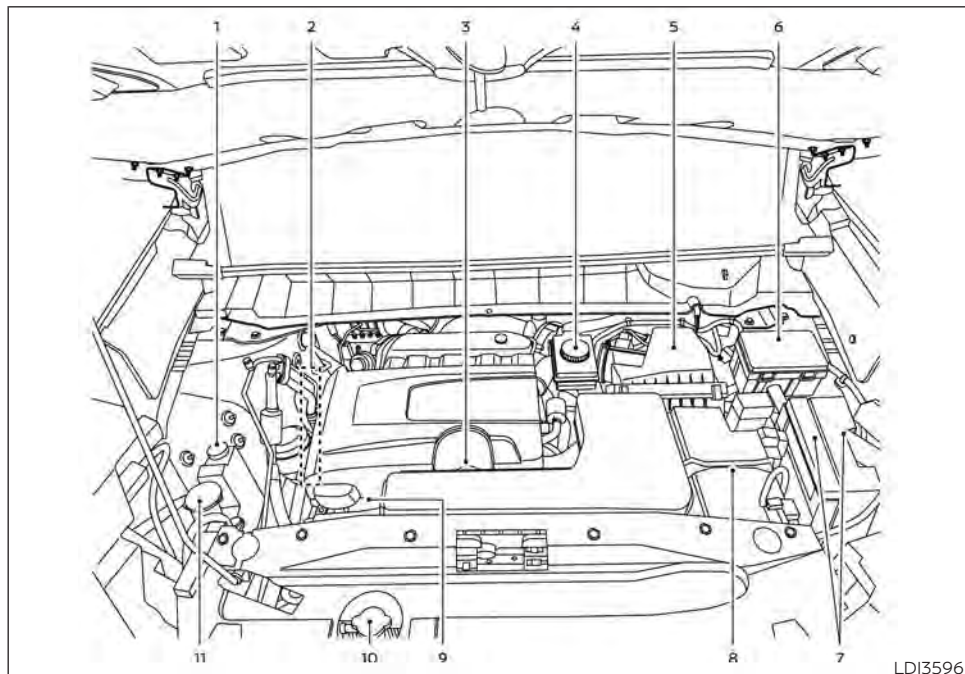
Si la batterie est complètement déchargée, la transmission ne passera pas manuellement à d'autres rapports.

Le présent chapitre fournit des instructions relatives à l'entretien qui peut être aisément effectué par le propriétaire.

Vous pouvez également vous procurer un manuel de réparation NISSAN d'origine. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation » (p. 10-44).

N'oubliez pas que des interventions incomplètes ou inadéquates peuvent engendrer des problèmes de fonctionnement ou des émissions d'échappement excessives et compromettre la couverture de garantie de votre véhicule. **En cas de doute concernant toute procédure d'entretien, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN.**

POINTS DE VÉRIFICATION DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR



3,5L 6 cylindres (modèle de moteur VQ35DD)

1. Réservoir du liquide de refroidissement
2. Emplacement de la courroie d'entraîne-
ment
3. Bouchon de remplissage d'huile
moteur
4. Réservoir de liquide de frein
5. Filtre à air
6. Boîte à fusibles
7. Boîte de fusibles et fils fusibles
8. Batterie
9. Jauge d'huile moteur
10. Bouchon du radiateur
11. Réservoir de liquide lave-glace de
pare-brise

REMARQUE :

**Il est possible que votre véhicule ne
soit pas équipé d'un couvercle de
moteur.**

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Le circuit de refroidissement du moteur a été rempli à l'usine d'un mélange prédilué de 50 % de liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) et de 50 % d'eau pour assurer une protection contre le gel tout au long de l'année. La solution d'antigel contient des inhibiteurs de rouille et de corrosion. Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'additifs dans le circuit de refroidissement du moteur.

AVERTISSEMENT

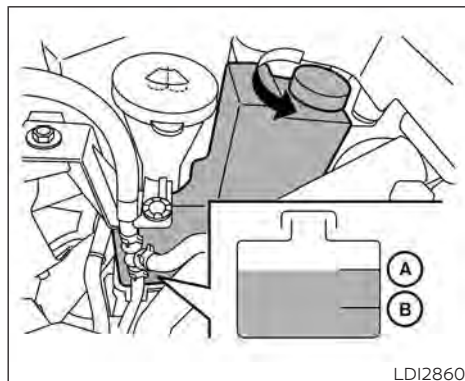
- **Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Attendez que le moteur et le radiateur refroidissent. Du liquide de refroidissement bouillant à haute pression pourrait s'échapper du radiateur et provoquer des brûlures graves. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Si le moteur surchauffe » (p. 6-15).**
- **Le radiateur est muni d'un bouchon taré. Pour éviter d'endommager le moteur, utilisez uniquement un bouchon de radiateur NISSAN d'origine.**

MISE EN GARDE

- **N'utilisez jamais d'additifs pour circuit de refroidissement tels que du liquide d'étanchéité pour radiateur. Les additifs peuvent obstruer le circuit de refroidissement et causer des dommages au moteur, la boîte de vitesses ou le circuit de refroidissement.**
- **Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement ou que vous le remplacez, assurez-vous d'utiliser uniquement le liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent. L'antigel/liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) est prédilué pour assurer une protection contre le gel à -37 °C (-34 °F). Si une protection supplémentaire contre le gel est requise en raison des températures extrêmes où le véhicule est utilisé, ajoutez du liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) en suivant les instructions indiquées sur le contenant. Si vous utilisez un produit équivalent à l'antigel/liquide de refroidissement longue durée NISSAN**

d'origine (de couleur bleue), suivez les instructions du constructeur de l'antigel pour maintenir une protection antigel minimale à -37 °C (-34 °F). L'utilisation de types de liquide de refroidissement autres que le liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent peut endommager le circuit de refroidissement du moteur.

- **La durée de vie du liquide de refroidissement d'origine est de 168 000 km (105 000 mi) ou sept ans. Si vous mélangez un autre type de liquide de refroidissement autre que le liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou équivalent, y compris l'antigel/liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur verte), ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie utile du liquide de refroidissement d'origine peut être réduite. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Entretien et calendriers » du présent manuel.**



LDI2860

VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Attendez que le moteur soit froid pour vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir. Si le niveau est inférieur au repère MIN **(B)**, ajoutez du liquide jusqu'à ce qu'il atteigne le repère MAX **(A)**. Si le réservoir est vide, **attendez que le moteur soit froid** et vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le radiateur. Si la quantité de liquide de refroidissement dans le radiateur est insuffisante,

ajoutez du liquide jusqu'à l'ouverture de l'orifice de remplissage et ajoutez-en aussi dans le réservoir jusqu'au repère MAX **(A)**.

Ce véhicule contient de l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue). La durée de vie du liquide de refroidissement d'origine est de 168 000 km (105 000 mi) ou sept ans. Si vous mélangez un autre type de liquide de refroidissement ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie du liquide de refroidissement d'origine sera réduite. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Entretien et calendriers » du présent manuel.

Si le système de refroidissement nécessite fréquemment l'ajout de liquide, faites vérifier celui-ci. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'emplacement du réservoir de liquide de refroidissement du moteur, consultez le paragraphe « Points de vérification dans le compartiment moteur » (p. 8-4).

VIDANGE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Vous pouvez faire appel à un concessionnaire NISSAN pour procéder à la vidange du liquide de refroidissement du moteur de votre véhicule. Cette procédure d'entretien est décrite dans le manuel de réparation NISSAN.

Des procédures d'entretien inadéquates peuvent compromettre le rendement du dispositif de chauffage et entraîner une surchauffe du moteur.

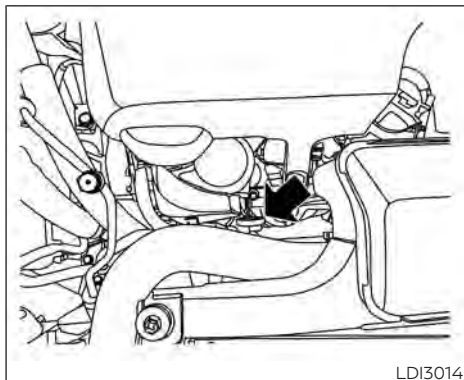
⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne remplacez jamais le liquide de refroidissement de votre véhicule lorsque le moteur est chaud, car vous pourriez vous brûler.**
- **Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Du liquide de refroidissement bouillant à haute pression pourrait s'échapper du radiateur et provoquer des brûlures graves.**

HUILE À MOTEUR

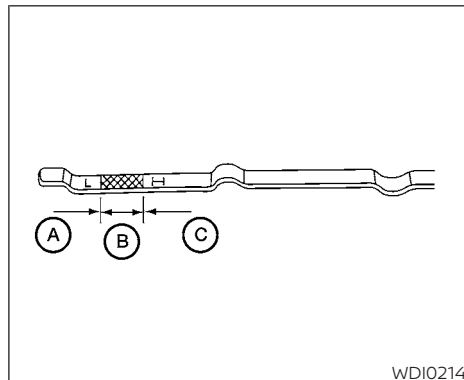
- Évitez tout contact direct du liquide de refroidissement usé sur la peau. Le cas échéant, lavez soigneusement la zone touchée avec du savon ou avec un détergent pour les mains aussitôt que possible.
- Gardez le liquide de refroidissement hors de la portée des enfants et des animaux.

Le liquide de refroidissement doit être mis au rebut de façon adéquate. Consultez les règlements en vigueur dans votre municipalité.



VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE À MOTEUR

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
2. Démarrez le moteur et laissez-le fonctionner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement.
3. Coupez le contact. **Attendez que l'huile se dépose dans le carter d'huile (plus de 10 minutes).**
4. Retirez la jauge et essuyez-la. Insérez-la ensuite dans son tube jusqu'au fond.



5. Retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Celui-ci doit se trouver entre les repères H (élevé) et L (bas) ②. Il s'agit du niveau d'huile normal. Si le niveau d'huile est inférieur au repère L (bas) ①, retirez le bouchon de remplissage d'huile et versez de l'huile dans l'orifice. **Ne remplissez pas l'huile au-dessus du repère H (haut) ③.**
6. Vérifiez à nouveau le niveau d'huile au moyen de la jauge.

L'ajout d'huile entre les opérations d'entretien périodique ou pendant la période de rodage est normal si vous conduisez votre véhicule dans des conditions difficiles.

⚠ MISE EN GARDE

Le niveau d'huile doit être vérifié périodiquement. Le fait de laisser le moteur tourner lorsque la quantité d'huile est insuffisante peut entraîner des dommages au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie.

CHANGEMENT DE L'HUILE À MOTEUR ET DU FILTRE À HUILE

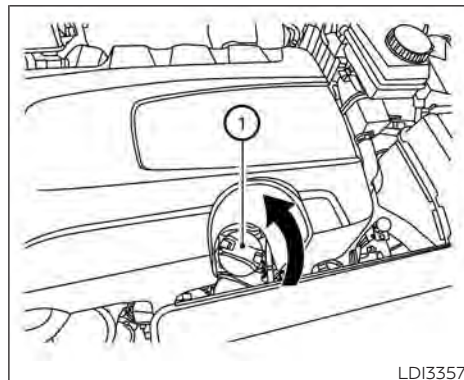
Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le changement de l'huile à moteur et du filtre à huile, se reporter aux instructions décrites dans ce chapitre.

Configuration du véhicule

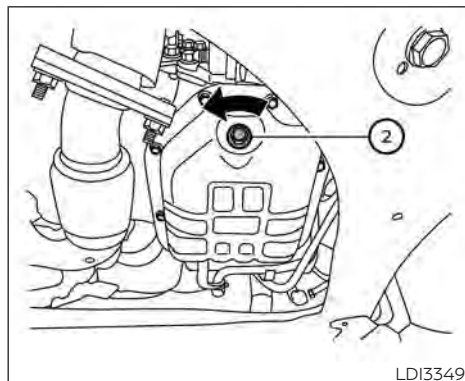
1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement.
3. Éteignez le moteur et attendez plus de 15 minutes.
4. Levez et soutenez le véhicule à l'aide d'un cric et d'une chandelle de sécurité appropriés.
 - Placez la chandelle sous les points de levage du véhicule.
 - Un adaptateur approprié doit être fixé sur la semelle de la chandelle.

⚠ MISE EN GARDE

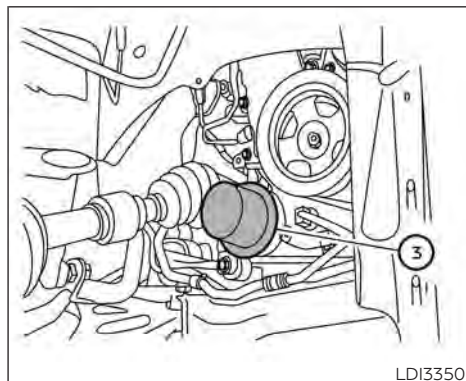
Assurez-vous de positionner la chandelle aux points de levage et de soutien appropriés pour éviter de causer des dommages au véhicule.



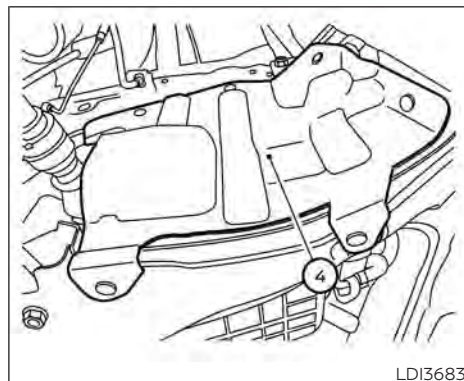
① Bouchon de remplissage d'huile



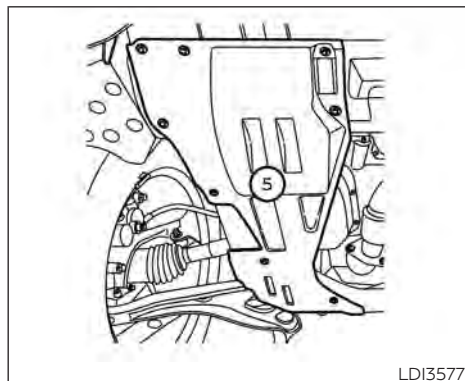
② Bouchon de vidange d'huile



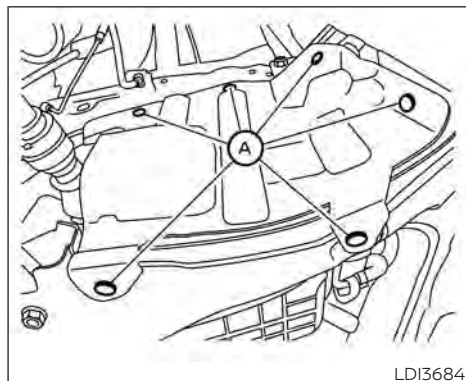
③ Filtre à huile



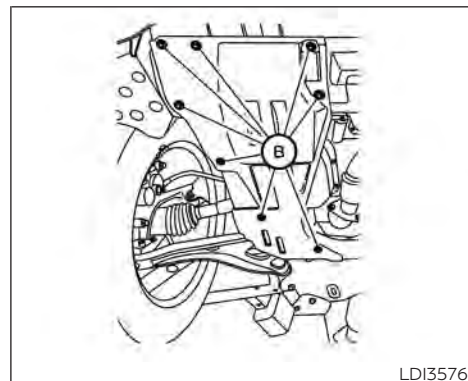
④ Protecteur du moteur de droite



⑤ **Sous-couvercle avant**



Protecteur du moteur de droite
Retrait des protecteurs du moteur



Sous-couvercle avant

1. Retirez les agrafes **(A)** et le protecteur du moteur de droite.
2. Retirez les agrafes **(B)** et le sous-couvercle avant.

Huile moteur et filtre

1. Placez un grand bac de vidange sous le bouchon de vidange et le filtre à huile.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile.
3. Retirez le bouchon de vidange à l'aide d'une clé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et vidangez complètement l'huile.

MISE EN GARDE

Prenez soin de ne pas vous brûler, car l'huile à moteur est chaude.

AVERTISSEMENT

- Des contacts prolongés et répétés avec de l'huile à moteur usée peuvent entraîner le cancer de la peau.
- Évitez tout contact direct de la peau avec de l'huile usée. Le cas échéant, lavez soigneusement la zone touchée avec du savon ou avec un détergent pour les mains aussitôt que possible.
- Gardez l'huile à moteur usée hors de la portée des enfants.

4. Desserrez le filtre à huile au moyen d'une clé pour filtre à huile en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Retirez le filtre à huile en le tournant à la main.
5. Essuyez la surface de montage du filtre à huile avec un chiffon propre.

MISE EN GARDE

Assurez-vous d'enlever toute trace résiduelle de l'ancien joint d'étanchéité de la surface de montage du moteur. Autrement, cela pourrait entraîner une fuite d'huile et des dommages au moteur.

- La jauge d'huile doit être insérée en place pour empêcher le renversement de l'huile de l'orifice de la jauge d'huile lors du remplissage d'huile à moteur.

6. Enduisez d'huile à moteur propre le joint du nouveau filtre.
7. Serrez le filtre à huile dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'une faible résistance soit perçue, puis serrez-le de plus de deux tiers de tour.

**Couple de serrage du filtre à huile :
15,0 à 21,0 N m (11 à 15 lb-pi)**

8. Nettoyez et réinstallez le bouchon de vidange avec une nouvelle rondelle. Au moyen d'une clé, vissez fermement le bouchon de vidange. N'utilisez pas une force excessive.

**Couple de serrage du bouchon de vidange :
29,4 à 39,2 N m (22 à 29 lb-pi)**

9. Ajoutez l'huile à moteur recommandée dans l'ouverture de remplissage d'huile, puis remplacez le bouchon de remplissage d'huile en le serrant fermement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la capacité de vidange et de remplissage, consultez le paragraphe « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » (p. 10-2). Ces contenances varient selon la température de l'huile et la durée de vidange. Utilisez ces spécifications à titre de référence seulement. Utilisez toujours la jauge pour déterminer le bon niveau d'huile dans le réservoir.

10. Démarrez le moteur et assurez-vous qu'il n'y a aucune fuite autour du bouchon de vidange et du filtre à huile. Dans le cas contraire, réparez la fuite. Coupez le contact et attendez plus de 15 minutes. Vérifiez le niveau d'huile au moyen de la jauge. Ajoutez de l'huile à moteur au besoin.

HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (ATF)

Une fois l'opération terminée :

1. Réinstallez les protecteurs du moteur dans l'ordre inverse du démontage.
 2. Abaissez le véhicule jusqu'au sol avec précaution.
 3. Remettez le rappel d'entretien pour le filtre à huile et l'huile à zéro. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Écran multifonction de 18 cm (7 po) de type A » (p. 2-27) ou « Écran multifonction de 31 cm (12,3 po) de type B » (p. 2-57).
- Mettez l'huile usée et le filtre au rebut de manière appropriée.
 - Consultez les règlements en vigueur dans votre municipalité.

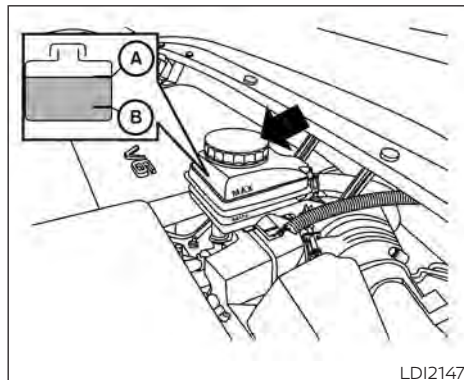
Lorsque le remplacement est nécessaire, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service.

MISE EN GARDE

- **NISSAN recommande d'utiliser l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic R d'origine. N'y mélangez pas d'autres liquides.**
- **N'utilisez pas le liquide pour transmission à variation continue ou le liquide de boîte de vitesses manuelle dans cette transmission. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN présentée dans votre livret explicatif sur la garantie.**
- **L'utilisation de liquides qui ne sont pas équivalents à l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic R d'origine peut également endommager la transmission. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN présentée dans votre livret explicatif sur la garantie.**

Le type d'huile pour boîte de vitesses automatique préconisé pour votre véhicule se trouve également sur l'étiquette de mise en garde apposée dans le compartiment moteur.

LIQUIDE DE FREIN



⚠ AVERTISSEMENT

- **N'utilisez que du liquide frais provenant d'un contenant scellé. L'utilisation de liquide usagé, de qualité inférieure ou contaminé pourrait endommager le circuit de freinage. L'utilisation de liquides inadéquats peut endommager le circuit de freinage et compromettre la capacité de freinage du véhicule.**
- **Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.**

- **Les liquides de frein sont toxiques et ils doivent être soigneusement conservés dans un contenant bien identifié, hors de la portée des enfants.**

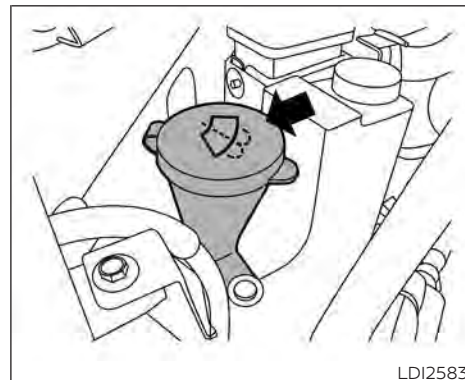
⚠ MISE EN GARDE

Ne renversez pas ce liquide sur les surfaces peintes. Il endommagera la peinture. Si du liquide est renversé, nettoyez immédiatement la surface avec de l'eau.

Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Si le liquide de frein est au-dessous de la ligne de MIN (B), le témoin de frein s'allume. Faites l'appoint en liquide de frein jusqu'à la ligne MAX (A). Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le type de liquide de frein, consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » (p. 10-2).

Faites vérifier le circuit de freinage de votre véhicule si vous devez en faire fréquemment l'appoint. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

LIQUIDE LAVE-GLACE



RÉSERVOIR DE LIQUIDE LAVE-GLACE DE PARE-BRISE

Remplissez le réservoir de liquide lave-glasse périodiquement. Ajoutez du liquide lave-glasse lorsque le message d'avertissement « Low Washer Fluid » (niveau de liquide lave-glasse bas) s'affiche à l'écran multifonction.

Pour remplir le réservoir de liquide lave-glasse, retirez le bouchon du réservoir et versez le liquide de lave-glasse dans l'orifice du réservoir.

Ajoutez un solvant pour lave-glace pour obtenir de meilleurs résultats de nettoyage. En hiver, ajoutez un antigel pour lave-glace. Suivez les instructions du constructeur concernant les proportions du mélange.

Remplissez le réservoir plus souvent lorsque les conditions de conduite exigent d'utiliser une grande quantité de liquide de lave-glace.

Du liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent est recommandé.



MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas de liquide de refroidissement du moteur dans le réservoir de liquide lave-glace. Ceci pourrait endommager les surfaces peintes du véhicule.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés de liquide de lave-glace non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide de lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.**

- **Mélangez le concentré de liquide de lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.**

BATTERIE

Symboles de mise en garde pour la batterie			⚠ AVERTISSEMENT
①		Pas de cigarette, pas de flammes nues et pas d'étincelles	N'exposez pas la batterie à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. L'hydrogène qui se dégage de la batterie est un gaz explosif. Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures ou la cécité.
②		Protégez les yeux	Manipulez la batterie avec précaution. Portez toujours des lunettes de protection pour vous protéger contre une explosion ou l'acide de batterie.
③		Gardez la batterie hors de portée des enfants	Ne laissez jamais les enfants manipuler la batterie. Gardez la pile hors de la portée des enfants.
④		Électrolyte	Évitez tout contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau, vos vêtements ou les surfaces peintes du véhicule. L'acide sulfurique peut causer la cécité ou de graves brûlures. Évitez de vous frotter les yeux si vous avez manipulé une batterie ou un bouchon de batterie. Lavez-vous soigneusement les mains. En cas de contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau ou vos vêtements, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin. L'électrolyte est un acide. Si l'électrolyte pénètre dans les yeux ou entre en contact avec la peau, il pourrait provoquer une détérioration de la vue ou des brûlures.
⑤		Notez les directives d'utilisation	Avant de manipuler la batterie, lisez soigneusement cette directive pour assurer une manipulation appropriée et sécuritaire.
⑥		Gaz explosif	L'hydrogène qui se dégage de l'électrolyte est un gaz explosif. Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures ou la cécité.

- Si la batterie est étiquetée « ne pas ouvrir », elle ne nécessite pas d'entretien et vous ne devez pas vérifier l'électrolyte. Il vous est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN ou dans un atelier spécialisé pour vérifier le fonctionnement de la batterie.
- Assurez-vous que la surface de la batterie est propre et sèche en tout temps. Nettoyez la batterie avec une solution de bicarbonate de sodium et d'eau.
- Assurez-vous que les raccordements des bornes sont propres et bien serrés.
- Si vous prévoyez ne pas utiliser votre véhicule pendant une période de 30 jours ou plus, débranchez le câble négatif de la borne de la batterie pour empêcher cette dernière de se décharger.

REMARQUE :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

1. L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui consomment l'alimentation de batterie lorsque le moteur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).

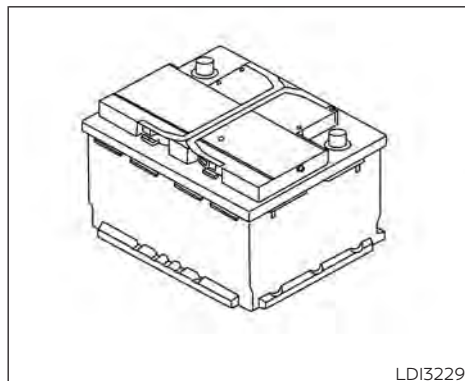
2. Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.

Dans ces cas, la batterie doit possiblement être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.

AVERTISSEMENT

- N'exposez pas la batterie aux flammes, à des étincelles, ni à une cigarette allumée. L'hydrogène qui se dégage de la batterie est un gaz explosif. Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures ou la cécité. Évitez tout contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau, vos vêtements ou les surfaces peintes du véhicule. L'acide sulfurique peut causer la cécité ou de graves blessures. Évitez de vous frotter les yeux si vous avez manipulé une batterie ou un bouchon de batterie. Lavez-vous soigneusement les mains. En cas de contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau ou vos vêtements, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.

- Portez toujours des lunettes de sécurité et enlevez tous vos bijoux lorsque vous effectuez une intervention sur la batterie ou à proximité de celle-ci.
- Les cosses et bornes de la batterie ainsi que les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir manipulés.
- Gardez la batterie hors de la portée des enfants.
- Faites attention de ne pas renverser la batterie.



DÉMARRAGE À L'AIDE D'UNE BATTERIE DE SECOURS

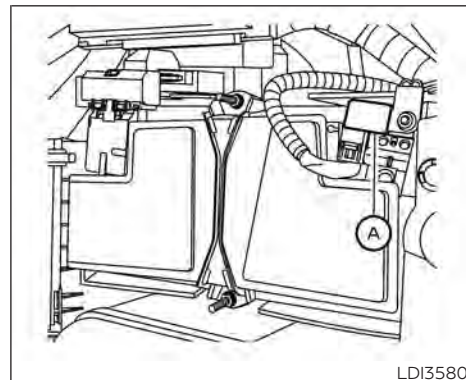
Si un démarrage de secours est nécessaire, consultez le paragraphe « Démarrage à l'aide d'une batterie de secours » (p. 6-13). Si le moteur refuse de démarrer après avoir utilisé cette méthode, il est peut-être nécessaire de remplacer la batterie. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

REMARQUE :

N'essayez pas d'ouvrir le dessus de la batterie.

Cette batterie est n'est pas équipée de bouchons d'aération amovibles.

DISPOSITIF DE COMMANDE À VARIATION DE TENSION



⚠ MISE EN GARDE

- **Ne mettez pas les accessoires à la masse en les branchant directement à la borne de la batterie. Vous court-circuiteriez ainsi le dispositif de commande à variation de tension et la batterie pourrait ne pas se charger complètement.**
- **Pour ne pas décharger la batterie, utilisez les accessoires lorsque le moteur tourne.**

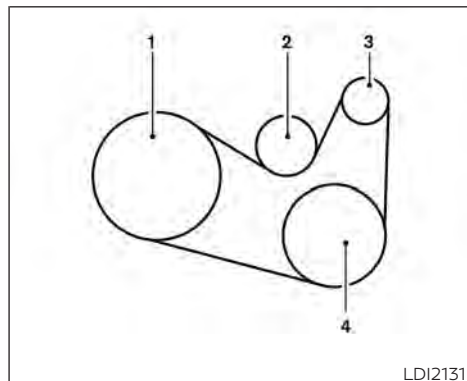
COURROIE D'ENTRAÎNEMENT

REMARQUE :

Si la batterie est complètement déchargée, la transmission ne passera pas manuellement à d'autres rapports.

Votre véhicule est muni d'un dispositif de commande à variation de tension. Ce dispositif régule la tension générée par l'alternateur à partir de la décharge électrique produite par la batterie.

Le détecteur de courant (A) se trouve près de la batterie, le long du câble négatif de la batterie. Si vous ajoutez des accessoires électriques additionnels sur votre véhicule, assurez-vous de les raccorder à un point de masse adéquat de la carrosserie, par exemple, le châssis ou le bloc-cylindres du moteur.



3,5L 6 cylindres (modèle de moteur VQ35DD)

1. Poulie de vilebrequin
2. Poulie de tendeur automatique de courroie d'entraînement
3. Poulie de l'alternateur
4. Poulie du compresseur de climatiseur

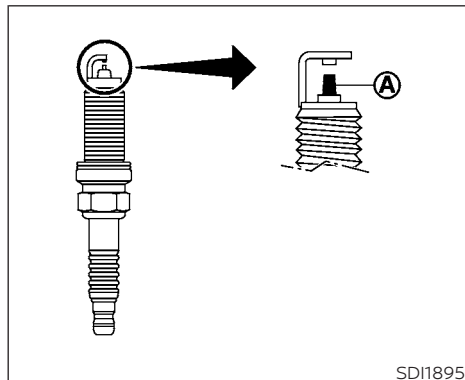


AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) avant de procéder au réglage ou au remplacement de la courroie d'entraînement. Sinon, le moteur peut se mettre inopinément en marche.

1. Procédez à un examen visuel de la courroie pour vous assurer qu'elle n'est pas usée, coupée, effilochée ou détendue. Si une courroie est en mauvais état ou si elle est lâche, faites-la remplacer ou régler. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
2. Faites vérifier l'état et la tension de la courroie de votre véhicule aux intervalles prescrits dans le chapitre « Entretien et calendriers » de ce manuel.

BOUGIES D'ALLUMAGE



REPLACEMENT DES BOUGIES D'ALLUMAGE

Bougies à électrodes à l'iridium

Comme les bougies d'allumage à électrodes à l'iridium **A** durent beaucoup plus longtemps que les bougies conventionnelles, il n'est pas nécessaire de les remplacer aussi fréquemment. Suivez le programme d'entretien indiqué dans le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel. Ne réutilisez jamais de bougies d'allumage à électrodes à l'iridium usées en nettoyant ou en corrigeant l'écartement des bougies.

- Remplacez toujours les bougies de votre véhicule par des bougies recommandées ou équivalentes.

⚠ AVERTISSEMENT

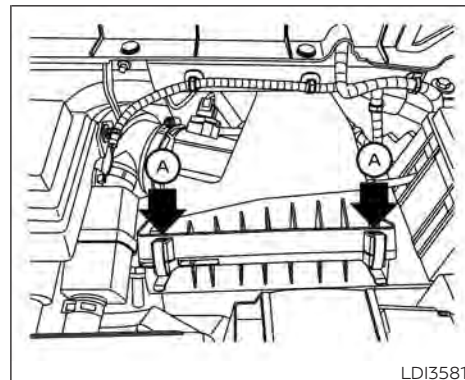
Assurez-vous que le moteur est arrêté, que le contact est coupé et que le frein de stationnement est bien serré.

⚠ MISE EN GARDE

Assurez-vous d'utiliser la bonne douille pour retirer les bougies d'allumage. Une douille inadéquate peut endommager les bougies d'allumage.

Si le remplacement est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

FILTRE À AIR



⚠ AVERTISSEMENT

- En faisant fonctionner le moteur lorsque le filtre à air est retiré, vous risquez de vous brûler ou de brûler d'autres personnes. Le filtre à air ne nettoie pas seulement l'entrée d'air, il agit également comme écran en cas de retour de flammes. Si le filtre à air n'est pas en place et qu'il se produit un retour de flammes, vous risquez des brûlures. N'utilisez jamais

le véhicule alors que le filtre à air n'est pas en place. Soyez prudent lorsque vous devez intervenir sur le moteur dépourvu de filtre à air.

- **Il ne faut jamais verser de carburant dans le corps de papillon ni tenter de faire démarrer le moteur lorsque le filtre à air est retiré. Vous pourriez vous infliger des blessures graves.**

Pour retirer l'élément filtrant du boîtier de filtre à air, poussez les languettes  et tirez le couvercle vers le haut.

L'élément filtrant en papier sec peut être nettoyé et réutilisé. Remplacez le filtre à air conformément au programme d'entretien indiqué dans le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel.

Lorsque vous remplacez l'élément filtrant, essuyez l'intérieur du boîtier et le couvercle du filtre à air avec un chiffon humide.

REMARQUE :

Après avoir installé le nouveau filtre à air, assurez-vous que le couvercle est en place et refermez les attaches .

MICROFILTRE DE L'HABITACLE

Le microfiltre de l'habitacle retient la poussière en suspension et les particules de pollen et il réduit également l'infiltration de certaines odeurs indésirables dans l'habitacle. Le filtre est situé derrière la boîte à gants. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les intervalles de remplacement, consultez la section « Entretien et calendriers » du présent manuel.

Si le remplacement est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

NETTOYAGE

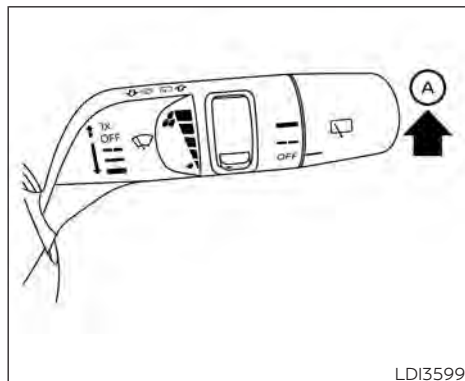
Si le lave-glace ne réussit pas à nettoyer le pare-brise de votre véhicule ou si un des balais d'essuie-glace fonctionne mal, des dépôts de cire ou d'autres matières se sont peut-être accumulés sur le balai d'essuie-glace ou sur le pare-brise.

Nettoyez l'extérieur du pare-brise avec une solution de lave-glace ou du détergent doux. Le pare-brise est propre si l'eau n'y perle pas lorsque vous le rincez à l'eau claire.

Nettoyez chaque balai d'essuie-glace avec un chiffon trempé dans une solution de lave-glace ou dans du détergent doux. Rincez ensuite les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Si la propreté de votre pare-brise n'est toujours pas satisfaisante après avoir nettoyé les balais et utilisé les essuie-glaces, remplacez les balais.

MISE EN GARDE

Des balais d'essuie-glace usés peuvent endommager le pare-brise et nuire à la visibilité du conducteur.



LDI3599

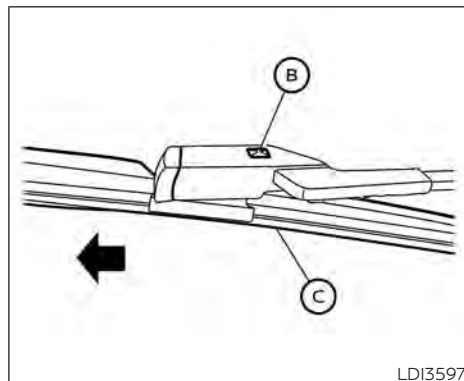
REPLACEMENT

Remplacez les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont usés.

Pour remplacer les balais d'essuie-glace, procédez comme suit :

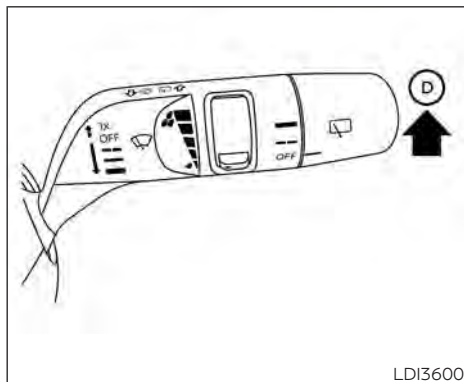
1. Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), ou dans les 60 secondes après que le commutateur d'allumage soit passé de la position ON (marche) à la position OFF (hors fonction), placez le levier d'essuie-glace et de lave-glace à la position OFF (hors fonction).

2. Soulevez rapidement à deux reprises (dans un intervalle de 0,5 seconde) le levier d'essuie-glace et de lave-glace **A**. Cela permet aux essuie-glaces de prendre automatiquement la position d'entretien.



LDI3597

3. Une fois les essuie-glaces en position d'entretien, poussez la languette de déblocage **B**.
4. Glissez le balai d'essuie-glace **C** vers le bas du bras d'essuie-glace et retirez-le.
5. Insérez le nouveau balai d'essuie-glace sur le bras jusqu'à ce qu'il s'enclenche.
6. Tournez le balai d'essuie-glace de sorte que le petit creux soit dans la cannelure.

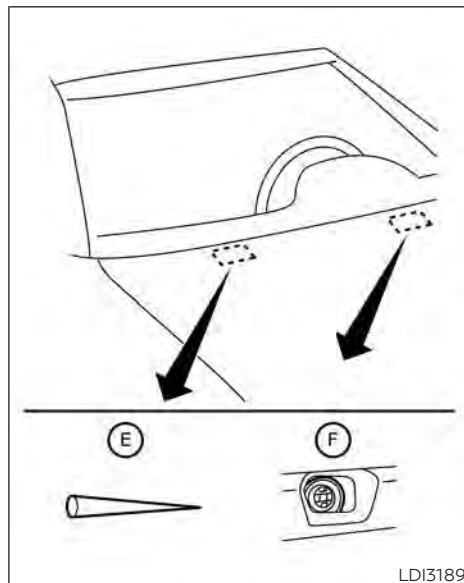


LDI3600

7. Finalement, soulevez une fois le levier d'essuie-glace et de lave-glace à la position Mist (bruine) ① et relâchez-le. Cela permet aux essuie-glaces de reprendre automatiquement la position de fonctionnement.

⚠ MISE EN GARDE

- Après avoir remplacé les balais, remettez les bras d'essuie-glace à leur position d'origine. Sinon, vous pourriez les endommager en ouvrant le capot.
- Assurez-vous que les balais d'essuie-glace sont en contact avec la glace. Si ce n'était pas le cas, les bras d'essuie-glace risqueraient d'être endommagés par la pression du vent.



LDI3189

Si vous cirez la surface du capot, assurez-vous que la cire ne pénètre pas dans les gicleurs de lave-glace ②. Un colmatage ou un mauvais fonctionnement du lave-glace de pare-brise pourrait en résulter. Si de la cire pénètre dans le gicleur, retirez-la à l'aide d'une aiguille ou d'une petite broche ③.

FREINS

Balai d'essuie-glace de lunette arrière

Si le remplacement est nécessaire, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service.

Si les freins ne fonctionnent pas correctement, faites-les vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Freins auto-réglables

Votre véhicule est muni de freins auto-réglables.

Les freins à disque avant et arrière se règlent automatiquement chaque fois que vous enfoncez la pédale de frein.



AVERTISSEMENT

Faites vérifier votre circuit de freinage si la pédale de frein ne revient pas à sa hauteur normale. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Indicateurs d'usure de plaquettes de frein

Les plaquettes de frein à disque de votre véhicule sont munies d'indicateurs d'usure sonores. Si une plaquette de frein doit être remplacée, l'indicateur d'usure émet un

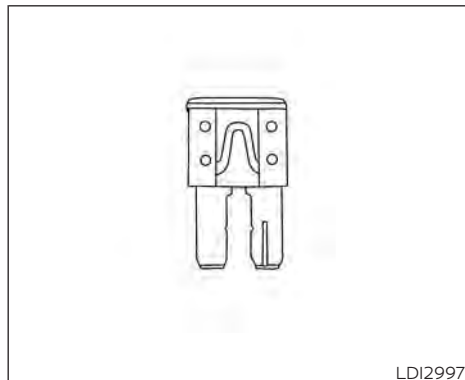
bruit de grattement ou un crissement aigu lorsque le véhicule roule. Le bruit se fait entendre, que la pédale de frein soit enfoncée ou non. Si les indicateurs d'usure des freins émettent un son, faites vérifier les freins de votre véhicule le plus tôt possible.

Des crissements, des sifflements ou d'autres bruits occasionnels provenant des freins peuvent se faire entendre dans certaines conditions de conduite ou climatiques. Il est normal d'entendre à l'occasion des bruits de frein au cours de freinages légers ou modérés et cette condition ne compromet en rien le fonctionnement ou le rendement du circuit de freinage de votre véhicule.

Une inspection adéquate des freins doit être effectuée aux intervalles prescrits.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les intervalles d'inspection des freins, consultez l'information qui s'y rapporte dans la section « Entretien et calendriers » du présent manuel.

FUSIBLES



Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

Les fusibles sont utilisés dans l'habitacle et le compartiment moteur. Les fusibles de rechanges fournis se trouvent dans la boîte à fusibles de l'habitacle.

Lorsque vous installez un fusible, assurez-vous que le fusible est bien enfoncé dans la boîte à fusibles.



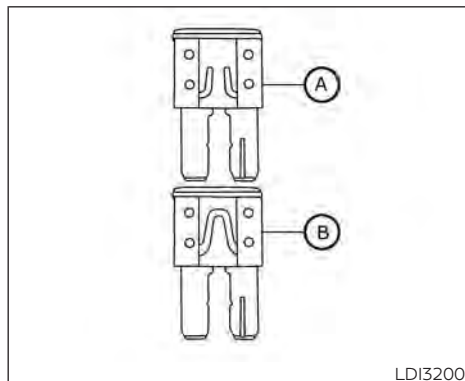
COMPARTIMENT MOTEUR

AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais un fusible d'une intensité nominale supérieure ou inférieure à celle spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci pourrait endommager le circuit électrique ou les commandes électroniques ou encore causer un incendie.

Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

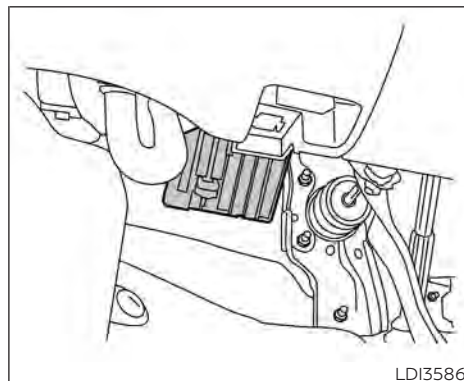
1. Assurez-vous que le commutateur d'allumage et l'interrupteur des phares sont à la position OFF (hors fonction).
2. Ouvrez le capot.
3. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles en poussant la languette, puis en le soulevant.
4. Au moyen de l'extracteur de fusible, retirez le fusible. L'extracteur de fusible est situé dans le boîtier à fusibles dans l'habitacle.



Fils fusibles

Si des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas alors que les fusibles correspondants sont en bon état, vérifiez les fils fusibles. Si un des fils fusibles a fondu, remplacez-le par un fil fusible NISSAN d'origine.

5. Si le fusible est grillé (A), remplacez-le par un fusible neuf (B).
6. Si un fusible neuf grille également, faites vérifier et réparer le circuit électrique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



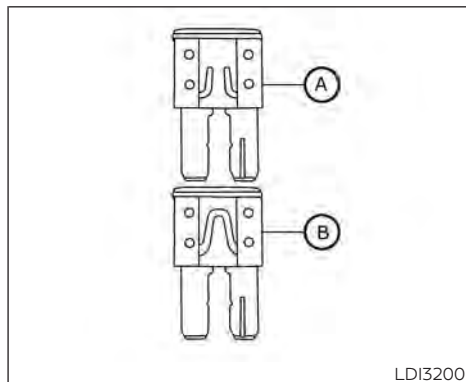
HABITACLE

AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais un fusible d'une intensité nominale supérieure ou inférieure à celle spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci pourrait endommager le circuit électrique ou les commandes électroniques ou encore causer un incendie.

Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

1. Assurez-vous que le commutateur d'allumage et l'interrupteur des phares sont à la position OFF (hors fonction).
2. Au moyen de l'extracteur de fusible, retirez le fusible.



3. Si le fusible est grillé (A), remplacez-le par un fusible équivalent en bon état (B).
4. Si un fusible neuf grille également, faites vérifier et réparer le circuit électrique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



1. USE SPECIFIED FUSE ONLY.
2. CONTACT A DEALER
FOR SYSTEM NOT LISTED.

RR DEF	30A
HEATED MIRROR	10A
HEATED WASHER (IGN)	10A
ELEC PARTS	5A
STRG SENS (IGN)	10A
METER	10A
AIR BAG	5A
EPS (IGN)	10A
ELEC PARTS (BAT-2)	10A
COM	5A

DOOR LOCK FR	15A
INTELLIGENT KEY	5A
DOOR LOCK RR	15A
BCM	10A
CAN GATEWAY	5A
TCU	10A
(BAT)	20A
POWER SOCKET-3	
E-PKB	10A
STOP LAMP	10A
4WD	20A

CABIN LIGHTING	10A
AUDIO	20A
(BAT-1)	5A
ELEC PARTS	10A
BOSE AMP-1	20A
BOSE AMP-2	
(BAT)	10A
METER	5A
BCM	

SUNROOF	15A
VDC/ABS CONT	10A
SPARE	30A
SPARE	20A
SPARE	15A
SPARE	10A
SPARE	5A

(AUTO ACC)	10A
ELEC PARTS-1	
(AUTO ACC)	10A
ELEC PARTS-2	
USB CHARGE	15A
SHIFT BY WIRE	10A
P/WOW MAIN SW	10A
SUN SHADE	15A
HUD	10A
P/WOW RR RH	20A
P/WOW RR LH	20A
P/WOW FR RH	20A
P/WOW FR LH	20A

SCCM	30A
AUTO BACK DOOR	10A
TURN HAZARD	20A
POWER SEAT LH	30A
FLIP UP SEAT GRD	10A
WIPER RR	20A
POWER SEAT RH	15A
WALK IN 2ND	

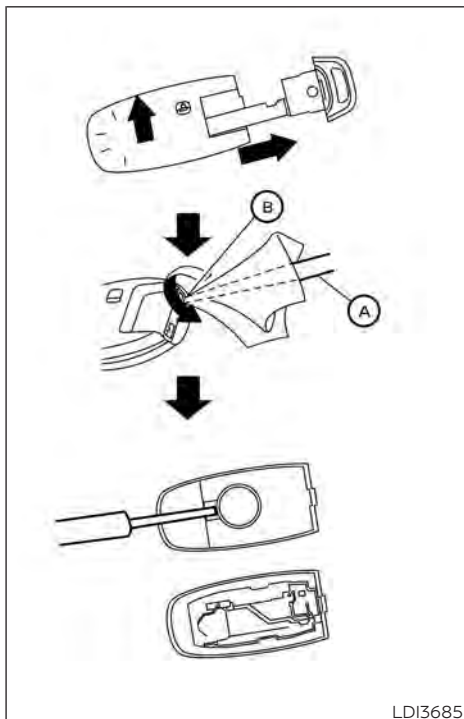
SPARE	30A
WASH PUMP (IGN)	20A
POWER SOCKET-1	10A
HEATED STRG (IGN)	20A
POWER SOCKET-2	40A
BLOWER MOTOR FR	
BLOWER MOTOR RR	
HEATED SEAT LH	30A
HEATED SEAT RH	30A

LDI3613

REEMPLACEMENT DE LA PILE

MISE EN GARDE

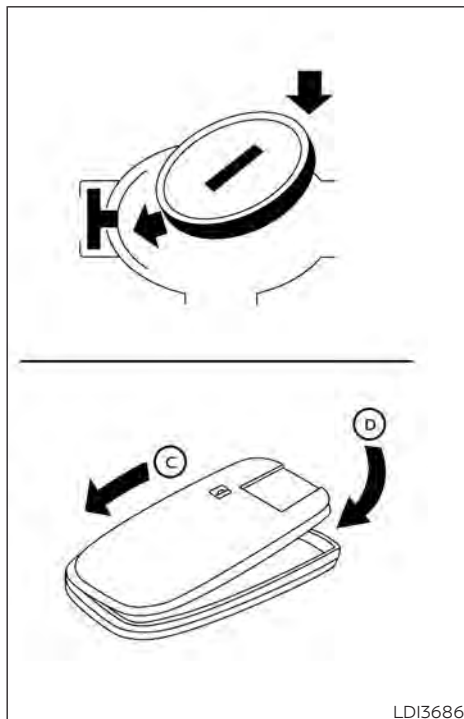
Prenez garde à ce que les enfants n'avalent pas la pile ou les pièces retirées.



CLÉ INTELLIGENTE NISSAN
INTELLIGENT KEY^{MD}

Pour remplacer la pile de la clé intelligente, procédez comme suit :

1. Retirez la clé mécanique de la clé intelligente.
2. Insérez un petit tournevis à tête plate **A** dans la fente **B** du coin et tournez-le pour séparer la partie supérieure de la partie inférieure. Placez un chiffon sur le tournevis pour protéger le boîtier.



3. Remplacez la pile par une pile neuve.

Pile recommandée : CR2032 ou l'équivalent.

- Ne touchez pas aux circuits internes et aux bornes électriques pour ne pas l'endommager.
- Tenez la pile par les rebords. Ne tenez pas la pile par les points de contact, car la puissance de la pile diminuera grandement.
- Orientez l'extrémité + vers le bas de la partie inférieure.

4. Fermez fermement le couvercle tel qu'illustré avec (C) et (D).

5. Enfoncez les boutons pour vérifier le fonctionnement.

Si vous avez besoin d'aide en vue du remplacement, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Avertissement de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) **ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.**

Remarque :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Pour le Canada :

Cet appareil contient des émetteurs/récepteurs exempts de licence qui sont conformes aux normes RSS d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) **ce dispositif ne doit causer aucune interférence. (2) Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.**

ÉCLAIRAGE

PHARES

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le remplacement d'ampoule du phare, veuillez vous référer aux instructions décrites dans cette section.

Remplacement de l'ampoule du phare à DEL

Si le remplacement de l'ampoule du phare à DEL est nécessaire, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour ce service.

PHARES ANTIBROUILLARD (selon l'équipement)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le remplacement d'ampoule du phare antibrouillard, veuillez vous référer aux instructions décrites dans cette section.

Remplacement d'une ampoule de phares antibrouillard à DEL

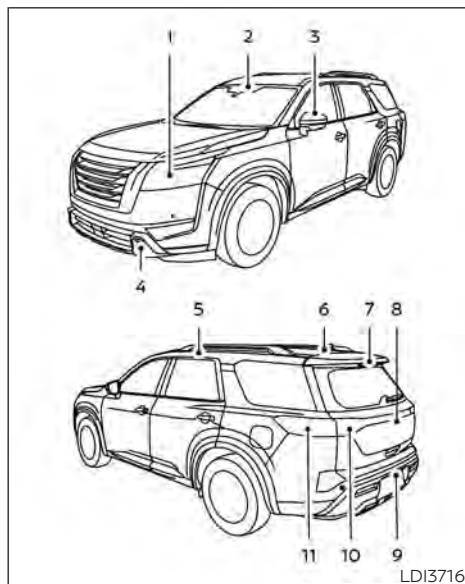
Si le remplacement de l'ampoule du phare antibrouillard à DEL est nécessaire, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR

Élément	Puissance (W)	Nº d'ampoule
Phare*		
Feu de route	—	—
Feu de croisement	—	—
Feux de stationnement, phares de jour	—	—
Clignotant	28/8	12V28/8W
Feu de position latéral	—	—
Témoins des phares antibrouillard (selon l'équipement)*	—	—
Clignotant du rétroviseur de portière (selon l'équipement)*	—	—
Lampe de lecture*	—	—
Éclairage de l'espace pour les jambes (selon l'équipement)*	—	—
Lampes individuelles*	8	—
Éclairage de miroir de courtoisie (selon l'équipement)*	5	W5W
Éclairage de l'aire de chargement*	5	—
Éclairage de porte de l'aire de chargement*	5	—
Feu d'arrêt central*	—	—
Feu combiné arrière*		
Feu d'arrêt, feu arrière	—	—
Clignotant	21	WY21W
Feu de position latéral	5	W5W
Ensemble de feux de recul (marche arrière)*		
Feux arrière	—	—
Feux de recul	16	W16W
Éclairage de la plaque d'immatriculation*	—	—

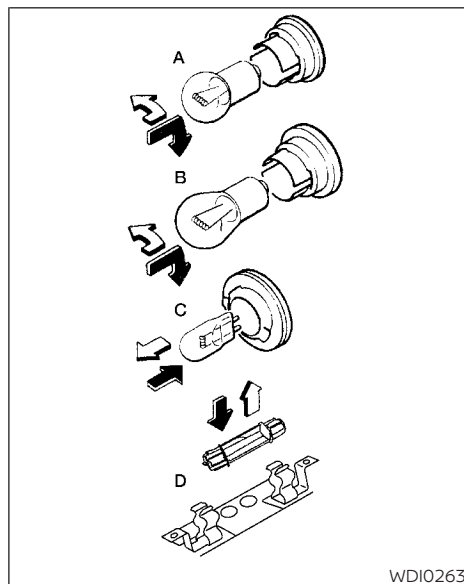
* Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour le remplacement.

Consultez toujours le service des pièces d'un concessionnaire NISSAN pour obtenir l'information la plus récente concernant les pièces de rechange.



5. Lampe individuelle
6. Éclairage de l'aire de chargement
7. Feu d'arrêt central
8. Éclairage de porte de l'aire de chargement
9. Éclairage de la plaque d'immatriculation
10. Ensemble de feux de recul (marche arrière)
11. Feu combiné arrière

1. Phare
2. Lampe de lecture
3. Clignotant du rétroviseur de portière (selon l'équipement)
4. Phares antibrouillard (selon l'équipement)



Procédures de remplacement

Tous les autres feux ou phares sont de type A, B, C ou D. Lorsque vous devez remplacer l'ampoule d'un de ces feux, retirez d'abord la lentille ou le couvercle.

⇧ Indique le retrait de l'ampoule

⇩ Indique l'installation de l'ampoule

ROUES ET PNEUS

En cas de crevaison, reportez-vous à la section « Pneu crevé » (p. 6-3).

PRESSIION DES PNEUS

Système de surveillance de la pression des pneus

AVERTISSEMENT

Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.

Ce véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus. Il surveille la pression de tous les pneus, à l'exception du pneu de la roue de secours. Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression des pneus est allumé et l'avertisse-

ment « Tire Pressure Low — Add Air » (Pression de pneu Ajouter air) s'affiche à l'écran multifonction, un ou plusieurs de vos pneus sont insuffisamment gonflés. Si le véhicule en est muni, ce dispositif affiche également à l'écran la pression de chaque pneu (sauf pour la roue de secours) grâce aux données transmises par des capteurs montés sur chaque roue.

Le système de surveillance de la pression des pneus n'est actif que lorsque le véhicule roule à plus de 25 km/h (16 mi/h). De plus, ce dispositif peut ne pas détecter la chute soudaine de la pression d'un pneu (par exemple, un pneu crevé pendant la conduite).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Témoin d'avertissement de basse pression des pneus » (p. 2-21), « Système de surveillance de la pression des pneus » (p. 5-7), et « Pneu crevé » (p. 6-3).

Pression de gonflage des pneus

Vérifiez souvent la pression des pneus de votre véhicule (sans oublier celle de la roue de secours) et vérifiez-la toujours avant un long trajet. La pression des pneus recommandée est indiquée sur l'étiquette FMVSS/NSVAC ou sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge sous « Pression des pneus à froid ». L'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge est apposée sur le pied milieu du côté conducteur. Les pressions de gonflage des pneus doivent être vérifiées régulièrement, car :

- la plupart des pneus perdent naturellement un peu d'air avec le temps;
- les pneus peuvent perdre de l'air soudainement s'ils passent sur des nid-de-poule ou d'autres objets, ou si le véhicule heurte une bordure de trottoir pendant le stationnement.

Les pressions de gonflage des pneus doivent être vérifiées quand les pneus sont froids. Les pneus sont considérés comme FROIDS si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru moins de 1,6 kilomètre (1 mille) à vitesse modérée.

Le « système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité » fournit des signaux visuels et audibles à l'extérieur du véhicule pour le gonflage des pneus à la pression À FROID recommandée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de surveillance de la pression des pneus avec fonction d'alerte de gonflage facilité » (p. 5-11).

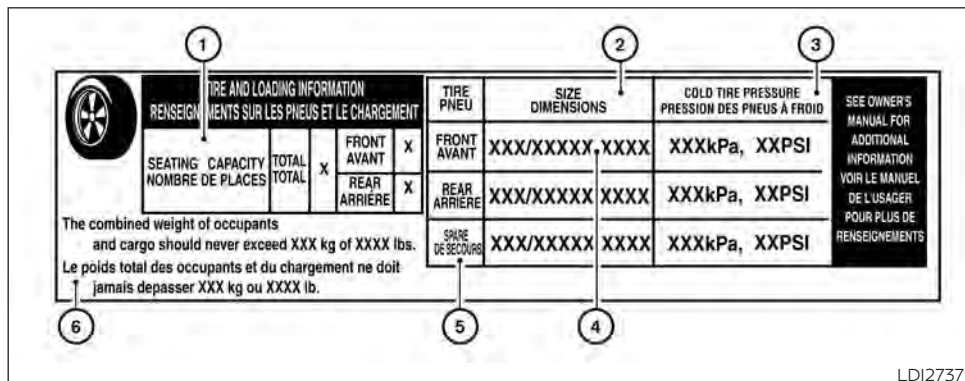
Une pression inadéquate des pneus, incluant un sous-gonflage, peut réduire leur durée de vie et nuire à la tenue de route de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

- **Des pneus mal gonflés peuvent éclater et causer un accident.**
- **Le Poids Nominal Brut du Véhicule (PNBV) est indiqué sur l'étiquette FMVSS/NSVAC. d'homologation NSVAC. L'indice de charge du véhicule est indiqué sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. Ne chargez pas votre véhicule au-delà de sa capacité. La surcharge de votre véhicule peut réduire la durée de vie des pneus, compromettre le fonctionnement sûr du véhicule par une défaillance prématurée des pneus ou par un comportement**

routier défavorable et provoquer des accidents graves. Une charge dépassant la capacité spécifiée peut également entraîner la défaillance d'autres composants du véhicule.

- **Avant d'entreprendre un long trajet ou chaque fois que le véhicule est lourdement chargé, vérifiez la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour vous assurer qu'elle correspond à la pression préconisée.**
- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du livret explicatif sur la garantie.**

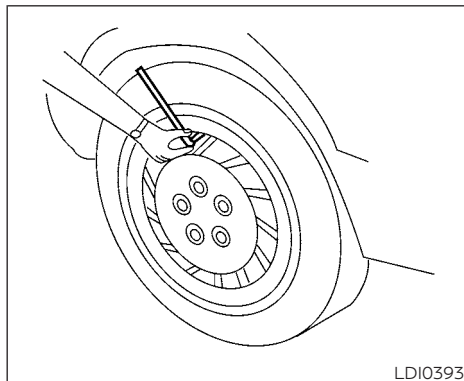


Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge

- ① Nombre de places : nombre maximal d'occupants qui peuvent prendre place dans le véhicule.
- ② Taille des pneus d'origine : La taille des pneus installés à l'origine sur le véhicule, à l'usine.
- ③ Pression de gonflage à froid : gonflez les pneus à cette pression lorsqu'ils sont froids. Les pneus

sont considérés comme FROIDS si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru moins de 1,6 kilomètre (1 mille) à vitesse modérée. Le gonflage à froid recommandé des pneus est établi par le fabricant de façon à fournir le meilleur équilibre sur les plans de l'usure des pneus, de la maîtrise du véhicule, de la qualité de conduite, du bruit de roulement, etc. selon le PNBV.

- ④ Dimensions des pneus – reportez-vous à la section « Marquage des pneus » (p. 8-37).
- ⑤ Dimensions de la roue de secours.
- ⑥ Limite de capacité de charge du véhicule : reportez-vous à la section « Information concernant le chargement du véhicule » (p. 10-16).



Vérification de la pression des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

- **La conduite à grande vitesse, 160 km/h (100 mi/h) ou plus, sur une distance importante là où la loi le permet, peut provoquer la surchauffe des pneus et leur défaillance, ce qui peut entraîner une perte de**

contrôle, un accident, des blessures et même la mort. Certains pneus conçus pour les grandes vitesses doivent être gonflés à une pression déterminée pour cet usage. Lorsque les limites de vitesse et les conditions routières permettent la conduite à grande vitesse, assurez-vous que les pneus du véhicule y sont adaptés, qu'ils sont en parfaite condition et que la pression de gonflage à froid est correctement réglée pour cet usage.

- **Si votre véhicule est équipé de pneus de taille P255/50R20, leur pression doit être réglée pour la conduite à grande vitesse, 160 km/h (100 mi/h) ou plus, là où la loi le permet. Consultez le tableau de pression de gonflage recommandée pour connaître la pression de conduite correcte.**

- **Après la fin de la conduite à haute vitesse du véhicule, réglez la pression des pneus à la pression de gonflage à froid recommandée. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Vérification de la pression des pneus » (p. 8-35).**

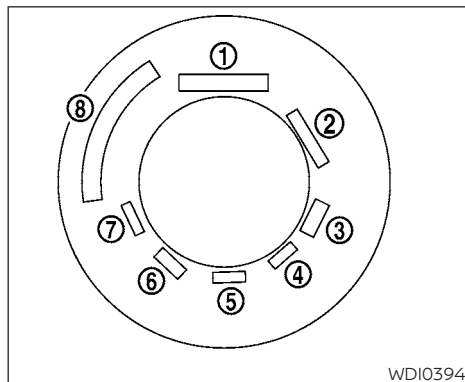
1. Retirez le capuchon de la tige de soupape du pneu.
2. Appuyez le manomètre directement sur la tige de soupape. N'appuyez pas trop fort et ne poussez pas le corps de valve vers le côté, sinon de l'air s'échappera. Si vous entendez un sifflement d'air qui s'échappe lorsque vous vérifiez la pression, replacez le manomètre de façon à éliminer la fuite.
3. Retirez le manomètre.

4. Lisez la pression du pneu sur la tige du manomètre et comparez-la à la spécification indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.
5. Gonflez le pneu s'il y a lieu. Si le pneu est trop gonflé, appuyez brièvement sur le pointeau du corps de valve à l'aide de l'extrémité de la tige du manomètre pour relâcher la pression. Vérifiez de nouveau la pression et ajoutez ou relâchez de l'air au besoin.
6. Installez le capuchon de la tige de soupape.
7. Vérifiez la pression de tous les autres pneus, incluant celle de la roue de secours.
8. Vérifier la pression lorsque vous conduisez à une vitesse de 160 km/h (100 mi/h) ou plus, là où la loi le permet.

Taille	Pression de gonflage à froid	
	kPa	lb/po ²
Pneu avant et arrière d'origine : 255/50R20	240	35
Pneu avant et arrière d'origine : 255/60R18	230	33
Pneu avant et arrière d'origine : 265/60R18	250	36
Roue de secours : T165/90D18	420	60

Pressions de gonflage recommandées à une vitesse de 160 km/h (100 mi/h) ou plus, là où la loi le permet.

Taille	Pression de gonflage à froid	
	kPa	lb/po ²
Pneu avant et arrière d'origine : 255/50R20	250	36

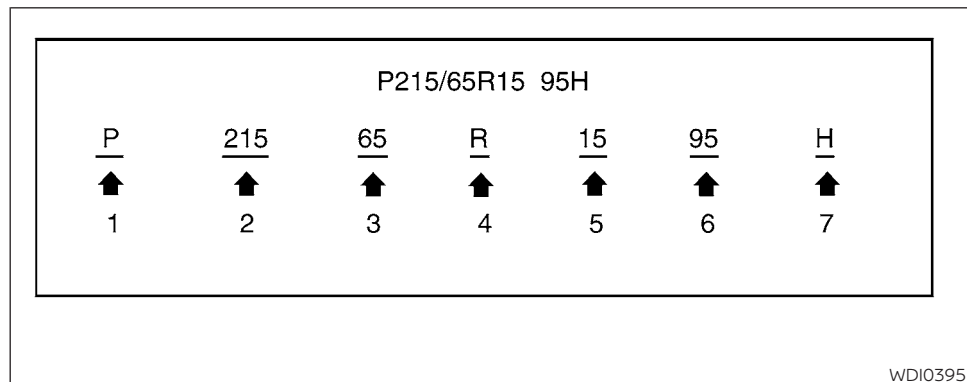


Exemple

MARQUAGE DES PNEUS

La loi fédérale aux États-Unis exige que les fabricants de pneus affichent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques principales du pneu et fournissent également le numéro d'identification du pneu (TIN) pour

l'homologation des normes de sécurité. Le numéro d'identification du pneu peut être utilisé pour identifier le pneu en cas de rappel.



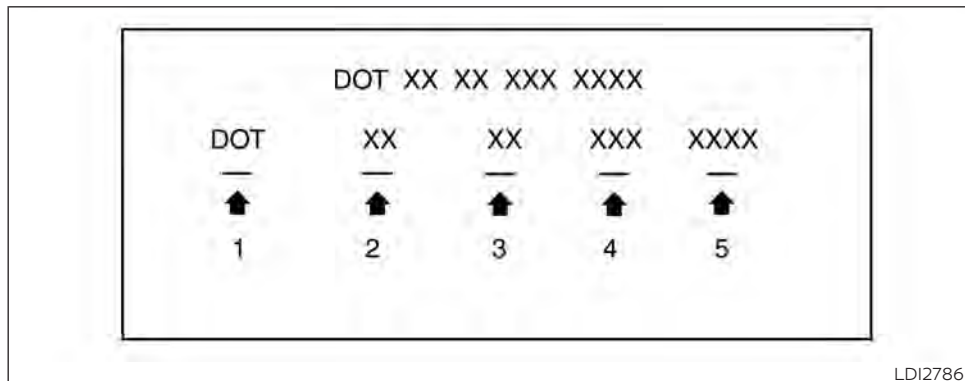
Exemple

① Dimensions du pneu (exemple : P215/65R15 95H)

1. P : Le « P » indique que le pneu est conçu pour les véhicules de tourisme (ces renseignements ne figurent pas sur tous les pneus).
2. Numéro à trois chiffres (215) : Ce numéro indique la largeur du pneu en millimètres à partir du bord des flancs.

3. Numéro à deux chiffres (65) : Ce numéro, connu sous le nom de rapport d'aspect, indique le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.
4. R : le « R » identifie un pneu radial.
5. Numéro à deux chiffres (15) : Ce numéro est le diamètre de la roue ou de la jante en pouces.

6. Numéro à deux ou à trois chiffres (95) : Ce numéro représente l'indice de charge du pneu. Ceci est une indication du poids que chaque pneu peut supporter.
7. H : cote de vitesse nominale du pneu. Vous ne devriez pas conduire le véhicule à une vitesse supérieure à la cote de vitesse du pneu.



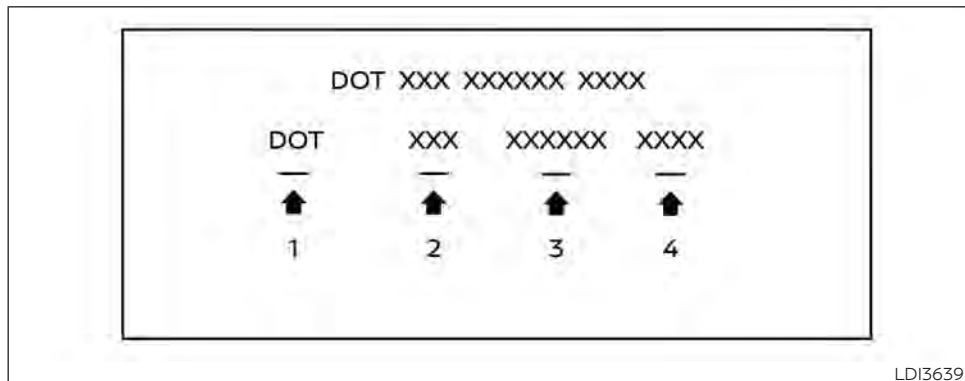
Exemple (Type A) (selon l'équipement)

② Numéro d'identification du pneu (TIN) pour un pneu neuf (exemple : DOT XX XX XXX XXXX)

1. DOT : « Department Of Transportation » (Ministère du transport des États-Unis). Le symbole peut être placé au-dessus, au-dessous ou à la gauche ou à la droite du numéro d'identification du pneu.

2. Code à deux chiffres : Identification du fabricant.
3. Code à deux chiffres : Taille du pneu.
4. Code à trois chiffres : Code du type de pneu (optionnel).

5. Quatre chiffres représentant la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, les chiffres 3103 représentent la 31^e semaine de l'année 2003. Si vous ne voyez pas ces chiffres, recherchez-les sur l'autre flanc du pneu.



Exemple (Type B) (selon l'équipement)

② Numéro d'identification du pneu (TIN) pour un pneu neuf (exemple : DOT XXX XXXXXX XXXX)

1. DOT : « Department Of Transportation » (Ministère du transport des États-Unis). Le symbole peut être placé au-dessus, au-dessous ou à la gauche du numéro d'identification du pneu.

2. Code à trois chiffres : Identification du fabricant.

3. Code à six chiffres : Code descriptif utilisé pour identifier les caractéristiques importantes du pneu.

4. Quatre chiffres représentant la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, les chiffres 3103 représentent la 31^e semaine de l'année 2003.

③ Composition et matériau de la carcasse du pneu

Le nombre de plis ou de couches de tissu enduit de caoutchouc dans le pneu. Les fabricants de pneus doivent aussi indiquer les matériaux du pneu, notamment l'acier, le nylon, le polyester, etc.

④ Pression de gonflage maximale admissible

Ce chiffre indique la pression d'air maximale pouvant être appliquée au pneu. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale permise.

⑤ Charge nominale maximale

Ce chiffre indique la charge maximale en kilogrammes et en livres pouvant être transportée par le pneu. Lorsque vous remplacez les pneus du véhicule, utilisez toujours un pneu ayant la même charge nominale maximale que les pneus installés à l'usine.

⑥ Termes « tubeless » (sans chambre à air) et « tube type » (avec chambre à air)

Indique si le pneu exige une chambre à air (« tube type ») ou non (« tubeless »).

⑦ Terme « radial »

Le terme « radial » est présent si la structure du pneu est radiale.

⑧ Nom du fabricant ou de la marque

Le nom de fabricant ou la marque est indiqué(e).

Autre terminologie concernant les pneus

En plus des nombreux termes définis dans le présent chapitre, le « flanc extérieur prévu » est (1) le flanc blanc, celui qui porte un lettrage blanc ou qui indique le fabricant, la marque ou le nom du modèle moulé en relief par rapport à la même indication

sur l'autre flanc du pneu, ou (2) le flanc extérieur d'un pneu asymétrique dont un côté en particulier doit toujours faire face vers l'extérieur lorsque monté sur un véhicule.

TYPES DE PNEUS

AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous remplacez ou changez les pneus de votre véhicule, assurez-vous que les quatre pneus sont du même type (par exemple, pneus d'été, pneus toutes saisons ou pneus d'hiver) et de la même construction. Un concessionnaire NISSAN pourra vous donner des renseignements relatifs au type, à la taille, à la cote de vitesse et à la disponibilité des différents pneus.**
- **Les pneus de rechange peuvent avoir une cote de vitesse inférieure à celui des pneus installés en usine et, par conséquent, ne pas pouvoir s'adapter à la vitesse maximale de votre véhicule. Ne dépassez jamais la vitesse de la cote de vitesse maximale d'un pneu.**

- **L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux recommandés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système d'avertissement de basse pression des pneus.**
- **Utilisez toujours des pneus des mêmes type, taille, marque, construction et dessin de bande de roulement sur les quatre roues. Le non-respect de cette directive peut entraîner une différence de circonférence entre les pneus aux essieux avant et arrière, ce qui peut causer une anomalie du système de contrôle dynamique du véhicule entraînant des blessures graves, voire mortelles, une usure excessive des pneus et endommager la boîte de vitesses et les engrenages pour différentiel.**
- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du livret explicatif sur la garantie.**

Pneus toutes saisons

Certains modèles de véhicules NISSAN sont munis de pneus toutes saisons. Ces pneus offrent un bon rendement tout au long de l'année, même sur une chaussée enneigée ou glacée. Les mots ALL SEASON (toutes saisons) ou les lettres « MS » que l'on trouve sur le flanc des pneus identifient ce type de pneu. Les pneus d'hiver offrent une meilleure adhérence dans la neige que les pneus toutes saisons et ils peuvent être mieux adaptés au climat de certaines régions.

Pneus d'été

Certains modèles de véhicules NISSAN sont munis de pneus d'été. Ceux-ci offrent un rendement supérieur sur chaussée sèche. La neige et la glace nuisent considérablement au rendement des pneus d'été. L'indice d'adhérence identifié par les lettres « MS » n'apparaît pas sur le flanc des pneus d'été.

Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, NISSAN vous recommande d'utiliser des pneus d'HIVER ou des pneus identifiés ALL SEASON (toutes saisons) si vous devez conduire sur une chaussée enneigée ou glacée.

Pneus d'hiver

Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, assurez-vous que leur dimension et la charge maximale qu'ils peuvent porter sont les mêmes que celles des pneus d'origine. Sinon, les caractéristiques de sécurité et la tenue de route de votre véhicule pourraient être compromises.

Les pneus d'hiver ont généralement une cote de vitesse inférieure à celle des pneus installés en usine et ils risquent de ne pas s'adapter à la vitesse maximale que peut atteindre votre véhicule. Ne dépassez jamais la vitesse de la cote de vitesse maximale d'un pneu.

Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, la dimension, la marque, la construction et la sculpture de la bande de roulement doivent être identiques sur les quatre pneus.

Des pneus cloutés peuvent être utilisés pour bénéficier d'une adhérence accrue sur chaussée glacée. Toutefois, l'utilisation de tels pneus est prohibée dans certains États américains de même que dans certaines provinces du Canada. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité, dans l'État ou la province où vous résidez avant d'installer ce type de pneu sur votre

véhicule. Sur chaussée sèche ou mouillée, les capacités de patinage et d'adhérence d'un pneu d'hiver à clous peuvent être inférieures à celles d'un pneu d'hiver sans clous.

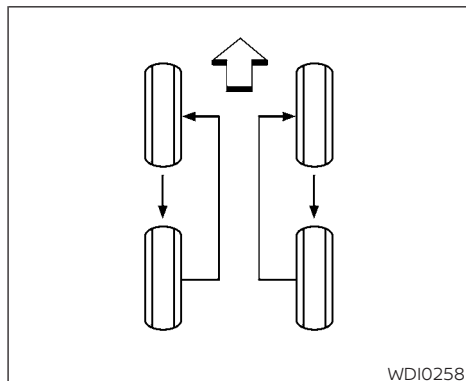
CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

L'utilisation de chaînes antidérapantes peut être prohibée dans certaines localités. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité avant d'installer des chaînes antidérapantes sur les pneus de votre véhicule. Si vous installez des chaînes antidérapantes, assurez-vous qu'elles sont de la bonne dimension pour les pneus de votre véhicule et suivez les instructions d'installation fournies par le fabricant des chaînes.

N'utilisez que des chaînes SAE de catégorie « S ». Les chaînes de catégorie « S » sont destinées aux véhicules dont l'espace des passages de roue est limité. Les véhicules sur lesquels les chaînes de type « S » peuvent être installées répondent au débattement minimal requis (entre le pneu et l'élément de suspension ou de caisse du véhicule le plus proche) pour permettre l'installation d'un dispositif antidérapant pour l'hiver (chaînes antidérapantes ou câbles). Le débattement minimal requis est déterminé en fonction des pneus d'origine posés à l'usine. L'utilisation de chaînes d'une

autre catégorie peut endommager votre véhicule. Lorsque recommandé par le fabricant, utilisez des tendeurs de chaînes pour vous assurer que les chaînes tiennent bien en place. Les maillons inutilisés de la chaîne antidérapante doivent être solidement fixés ou retirés afin d'éviter qu'ils ne heurtent les ailes ou le soubassement et ne les endommagent. Si possible, évitez de charger votre véhicule à sa capacité maximale lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes et conduisez plus lentement. Sinon, les chaînes peuvent endommager votre véhicule et compromettre sa tenue de route et son rendement.

Les chaînes antidérapantes ne doivent pas être utilisées sur une chaussée sèche. Les contraintes excessives engendrées par la conduite d'un véhicule dans de telles conditions peuvent causer des dommages aux divers mécanismes du véhicule.



REPLACEMENT DES ROUES ET DES PNEUS

Permutation des pneus

NISSAN recommande de permuter les pneus tous les 16 000 km (10 000 mi).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les procédures de remplacement des pneus, reportez-vous à la section « Pneu crevé » (p. 6-3).

Au moyen d'une clé dynamométrique, serrez les écrous de roue au couple spécifié dès que possible.

Couple de serrage des écrous de roue :

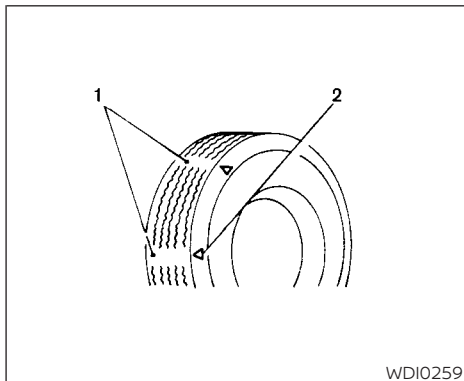
113 N m (83 lb-pi)

Les écrous de roue doivent toujours être serrés au couple précisé. Il est recommandé de serrer les écrous de roue au couple spécifié à chaque permutation des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Après avoir procédé à la permutation des pneus, vérifiez et réglez la pression des pneus.**
- **Resserrez les écrous des roues du véhicule après avoir parcouru une distance de 1 000 km (600 mi), ou après un pneu crevé, etc.**

- La roue de secours ne fait pas partie des pneus à permuter.
- Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du livret explicatif sur la garantie.



Usure et endommagement des pneus

1. Indicateur d'usure
2. Repère

⚠ AVERTISSEMENT

- Les pneus de votre véhicule doivent être vérifiés périodiquement pour y déceler la présence d'usure, de fissures, de gonflement ou d'objets coincés entre les bandes de roulement. En présence d'une usure importante, de fissures, de gonflement ou de coupures profondes, le ou les pneus doivent être remplacés.
- Les pneus d'origine sont munis d'indicateurs d'usure de la bande de roulement incorporés. Lorsque ces indicateurs deviennent visibles, les pneus doivent être remplacés.

- Les pneus se détériorent au fil du temps. Faites vérifier les pneus, y compris la roue de secours, de plus de six ans par un technicien qualifié car certains dommages peuvent ne pas être évidents. Remplacez les pneus au besoin pour prévenir les défaillances du pneu et les blessures qui peuvent en découler.
- Une réparation incorrecte de la roue de secours peut entraîner des blessures graves. Si la roue de secours doit être réparée, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour que cet entretien soit effectué.

- Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du livret explicatif sur la garantie.

Remplacement des roues et des pneus

Lorsque vous remplacez un pneu, utilisez un pneu dont la dimension, la sculpture de bande de roulement, la cote de vitesse et la capacité de charge sont similaires à ceux du pneu d'origine. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » (p. 10-11).



AVERTISSEMENT

- L'utilisation de pneus autres que ceux qui sont recommandés ou l'utilisation mixte de pneus de marque ou de construction (diagonale, ceinturée, radiale) diverses, ou dont les sculptures de bandes de roulement diffèrent, peut nuire à la conduite, au freinage, à la tenue de route, au système de contrôle dynamique du véhicule (VDC), à la garde au sol, au jeu entre la carrosserie et les pneus, au jeu des chaînes antidérapantes, à l'étalonnage de l'indicateur de vitesse, à la convergence des phares ainsi qu'à la hauteur du pare-chocs. Certains de ces effets peuvent causer des accidents et entraîner des blessures graves.
- Pour les modèles à deux roues motrices, si votre véhicule possède à l'origine 4 pneus de même taille et que vous remplacez seulement 2 des 4 pneus, posez les pneus neufs sur l'essieu arrière. Le fait de placer les pneus neufs sur l'essieu avant peut causer la perte de la maîtrise du véhicule dans certaines conditions de conduite et entraîner un accident et de graves blessures.

- Si les roues doivent être changées pour quelque raison que ce soit, remplacez-les toujours par des roues au déport identique. Des roues au déport différent peuvent entraîner une usure prématurée des pneus, compromettre les caractéristiques du comportement routier, nuire au fonctionnement du SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE ou entraver le fonctionnement des disques et des tambours de frein. Cette interférence peut réduire l'efficacité du freinage ou entraîner une usure prématurée des plaquettes et segments de frein. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les dimensions de déport des roues, reportez-vous à la section « Roues et pneus » (p. 10-11).
- Lors de l'utilisation d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne sera plus fonctionnel et le témoin d'avertissement de basse pression des pneus clignotera

pendant environ une minute. Le témoin demeure allumé après une minute. Faites remplacer vos pneus ou réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

- L'utilisation de pneus de remplacement autres que ceux précisés par NISSAN peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.
- Vous pouvez endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus si vous ne le manipulez pas correctement. Soyez prudent lorsque vous manipulez le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.
- Lorsque vous remplacez le capteur du système de surveillance de la pression des pneus, l'ID d'enregistrement peut être nécessaire. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour l'enregistrement du code d'identification.

- N'utilisez pas un capuchon de tige de soupape qui n'est pas recommandé par NISSAN. Le capuchon de corps de valve peut s'obstruer.
- Assurez-vous que les capuchons corps de valve sont correctement installés. Sinon, la soupape peut être obstruée par de la saleté, ce qui provoque une anomalie ou une baisse de pression.
- N'installez pas de roues ou de pneus endommagés ou déformés sur votre véhicule, même s'ils ont été réparés. Ceux-ci peuvent présenter des dommages structurels et entraîner une défaillance soudaine.
- L'utilisation de pneus rechapés est déconseillée.
- Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du livret explicatif sur la garantie.

Modèles à quatre roues motrices

MISE EN GARDE

- **Utilisez toujours des pneus des mêmes type, taille, marque, construction (à carcasse diagonale, à carcasse diagonale ceinturée ou à carcasse radiale) et dessin de bande de roulement sur les quatre roues. Déroger à cette directive peut entraîner une différence de circonférence entre les pneus aux essieux avant et arrière, ce qui causera une usure excessive des pneus et pourra endommager la boîte de vitesses et les pièces de la transmission.**
- **Utilisez seulement la roue de secours recommandée pour votre véhicule.**

Si une usure excessive des pneus est décelée, il est recommandé de remplacer les pneus des quatre roues par des pneus des mêmes taille, marque et construction, et ayant le même dessin de bande de roulement. La pression des pneus et le réglage de la géométrie des roues doivent être

également vérifiés et corrigés, le cas échéant. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Équilibrage des roues

Des roues déséquilibrées peuvent nuire à la tenue de route du véhicule et réduire la durée de vie des pneus. Même si le véhicule est utilisé régulièrement, les roues peuvent devenir déséquilibrées. C'est pourquoi les roues doivent être équilibrées tel que recommandé.

Les roues doivent être retirées du véhicule pour effectuer l'équilibrage. Sinon, le véhicule pourrait subir des dommages mécaniques.

- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du livret explicatif sur la garantie.**

Soin des roues

- Pour que les roues conservent un bel aspect, lavez-les lorsque vous lavez votre véhicule.
- Nettoyez la face intérieure des roues lorsqu'elles sont retirées ou lorsque vous nettoyez le soubassement du véhicule.
- Ne lavez pas les roues avec des nettoyants abrasifs.
- Inspectez régulièrement les jantes des roues à la recherche de bosses ou de traces de corrosion. De telles conditions pourraient entraîner une perte de pression ou une mauvaise étanchéité au niveau des talons de pneu.
- Si vous conduisez dans des régions où du sel est répandu sur les routes durant l'hiver, NISSAN vous recommande de cirer les roues de votre véhicule.

Roue de secours (À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT)

Lors de l'utilisation d'une roue qui n'est pas équipée d'un système de surveillance de la pression des pneus, comme la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas.

Les précautions suivantes doivent être prises lorsque la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est utilisée. Sinon, votre véhicule pourrait être endommagé ou subir un accident.

AVERTISSEMENT

- La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Elle doit être remplacée dès que possible par une roue de série pour éviter des dommages à la roue ou au différentiel.
- Conduisez prudemment lorsqu'une roue de secours à USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est installée sur votre véhicule. Évitez les virages serrés et les freinages brusques.
- Vérifiez régulièrement la pression de gonflage du pneu de la roue de secours. Assurez-vous que la pression du pneu de la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est toujours de 420 kPa, 4,2 bars (60 lb/po²).

- Ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mi/h) lorsqu'une roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est installée sur votre véhicule.
- Lorsque vous conduisez sur des routes enneigées ou glacées, la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT doit être installée à l'arrière et les roues avant doivent être des roues d'origine (roues motrices).
- La bande de roulement du pneu de la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT s'use plus rapidement que celle d'un pneu de série. Remplacez la roue de secours dès que les indicateurs d'usure de la bande de roulement apparaissent.
- N'installez pas votre roue de secours sur d'autres véhicules.
- N'installez pas plus d'une roue de secours sur le véhicule.
- Ne tractez pas de remorque si une roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est installée sur votre véhicule.

MISE EN GARDE

- N'installez pas de chaînes antidérapantes sur une roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT. Les chaînes antidérapantes ne sont pas compatibles avec ce type de roue et elles pourraient endommager votre véhicule.
- Étant donné que la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est plus petite que la roue d'origine, la garde au sol s'en trouve réduite. Pour éviter d'endommager le véhicule, ne passez pas sur des obstacles. De plus, n'allez pas dans un lave-auto automatique avec votre véhicule, car celui-ci risque de rester coincé.

9 Entretien et calendriers

Exigences d'entretien	9-2	Entretien du dispositif antipollution	9-6
Entretien général	9-2	Entretien du châssis et de la	
Entretien périodique	9-2	carrosserie :	9-7
Où aller lorsque des réparations sont		Programmes d'entretien	9-8
nécessaires	9-2	Éléments d'entretien supplémentaires	
Entretien général	9-3	en cas de conditions de	
Explication des points d'intervention		fonctionnement difficiles	9-8
relatifs à l'entretien général	9-3	Système de commande d'huile	9-9
Composants faisant partie de l'entretien		3,5L 6 cylindres (modèle de moteur	
périodique	9-6	VQ35DD)	9-10

EXIGENCES D'ENTRETIEN

Certaines vérifications quotidiennes et régulières sont nécessaires pour maintenir votre véhicule en bon état mécanique et assurer un rendement optimal du dispositif antipollution et du moteur.

Vous avez la responsabilité, à titre de propriétaire du véhicule, de vous assurer que l'entretien général et l'entretien périodique de votre véhicule sont effectués.

En tant que propriétaire, vous êtes la seule personne en mesure de vous assurer qu'un entretien approprié de votre véhicule est effectué. Vous jouez donc un rôle crucial dans le processus d'entretien.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

L'entretien général comprend les points d'intervention relatifs à l'utilisation courante. Ils sont essentiels au bon fonctionnement du véhicule. Vous devez effectuer ces procédures d'entretien régulièrement, tel que prescrit.

Des connaissances sommaires en mécanique et l'utilisation de quelques outils de mécanique automobile suffisent pour effectuer les vérifications d'entretien général.

Vous pouvez effectuer ces vérifications ou inspections vous-même; elles peuvent également être faites par un technicien qualifié ou si vous le voulez, par un concessionnaire NISSAN.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Les éléments d'entretien énumérés dans le présent chapitre doivent être entretenus à des intervalles réguliers. Toutefois si vous conduisez votre véhicule dans des conditions extrêmes, un entretien supplémentaire ou plus fréquent est requis.

OÙ ALLER LORSQUE DES RÉPARATIONS SONT NÉCESSAIRES

Si votre véhicule requiert un entretien ou s'il fonctionne mal, faites vérifier et réparer les systèmes concernés. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Les techniciens NISSAN sont des spécialistes qui reçoivent une formation solide. Ils bénéficient en outre d'une formation continue au moyen de bulletins techniques, de conseils et de programmes de perfectionnement. Ils sont pleinement formés pour procéder à des interventions sur les véhicules NISSAN **avant** de commencer les travaux.

Si votre véhicule est impliqué dans une collision, il est recommandé de demander à votre concessionnaire NISSAN où se trouve le centre de collision certifié le plus proche ou de visiter le site <http://collision.nissanusa.com>.

Vous pouvez faire appel au personnel du service après-vente des concessionnaires NISSAN en toute confiance. Ils travailleront de façon à respecter les exigences d'entretien de votre véhicule.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

Tel que prescrit dans le présent chapitre, un entretien général de votre véhicule doit être effectué régulièrement dans le cadre d'une utilisation courante. Si vous décelez des odeurs, des vibrations ou des bruits inhabituels, recherchez la source du problème ou faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. En outre, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN si vous croyez qu'une réparation est nécessaire.

Lorsque vous devez effectuer des vérifications ou des interventions sur votre véhicule, observez très attentivement les instructions de la section « Précautions d'entretien » (p. 8-2).

EXPLICATION DES POINTS D'INTERVENTION RELATIFS À L'ENTRETIEN GÉNÉRAL

AVERTISSEMENT

Le non-respect des procédures énoncées dans cette section peut entraîner des blessures.

Des détails supplémentaires sur les points d'intervention marqués d'un astérisque sont fournis dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

À l'extérieur du véhicule

Les points d'entretien énumérés ici doivent être vérifiés de temps à autre, à moins d'indication contraire.

Portières et capot moteur : Assurez-vous qu'ils fonctionnent bien. Assurez-vous également que toutes les serrures se verrouillent correctement. Lubrifiez les charnières, les loquets, les goupilles de verrouillage, les rouleaux et les biellettes au besoin. Assurez-vous que le loquet secondaire maintient le capot fermé lorsque le loquet principal est dégagé.

Vérifiez fréquemment la lubrification de ces éléments si vous conduisez sur des routes sur lesquelles du sel et d'autres matières corrosives ont été répandus.

Vérifiez que les vérins à gaz ou les jambes retiennent correctement et maintiennent solidement le capot, le coffre ou le hayon en position ouverte. Si le capot, le coffre ou le hayon n'est pas maintenu ouvert, faites remplacer les vérins à gaz ou les jambes.

Phares* : Nettoyez régulièrement les phares. Assurez-vous que les phares, feux d'arrêt, feux arrière, clignotants et autres feux fonctionnent correctement et qu'ils sont fixés solidement. Vérifiez également le réglage des phares.

Écrous de roue* : Assurez-vous que tous les écrous sont en place et qu'ils sont bien serrés lors de la vérification des pneus. Serrez-les au besoin.

Permutation des pneus* : permuter les pneus à l'intervalle indiqué dans le calendrier d'entretien.

Pneus* : Vérifiez souvent la pression des pneus de votre véhicule au moyen d'un manomètre et vérifiez-la toujours avant tout long trajet. Au besoin, réglez la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours, au niveau spécifié. Vérifiez les pneus avec soin pour y déceler toute trace de dommages, de coupures ou d'usure excessive.

Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) – capteur de pression des pneus : on recommande de remplacer l'ensemble de capteur de pression des pneus lors du remplacement des pneus à cause de l'usure ou de l'âge.

Réglage de la géométrie et équilibrage des roues :

Si vous avez l'impression que votre véhicule tire d'un côté lorsque vous conduisez sur une route droite et sans relief, ou si vous notez une usure inégale ou anormale des pneus de votre véhicule, un réglage de la géométrie des roues peut s'avérer nécessaire. Si vous sentez des vibrations au niveau du volant ou du siège de votre véhicule lorsque vous conduisez à vitesse normale sur l'autoroute, un équilibrage des roues peut se révéler nécessaire.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements importants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » ou « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » du livret explicatif sur la garantie.

Pare-brise : Nettoyez régulièrement le pare-brise. Vérifiez au moins tous les six mois s'il y a des fissures ou d'autres dommages. Si le pare-brise est endommagé, faites-le réparer dans un atelier de réparation qualifié. Il est recommandé de faire réparer un pare-brise endommagé par un concessionnaire NISSAN ou un centre de collision certifié. Pour trouver un centre de collision dans votre secteur, visitez le site <http://collision.nissanusa.com>.

Balais d'essuie-glace* : Si vous constatez que les balais d'essuie-glace fonctionnent mal, vérifiez s'ils sont fissurés ou usés.

À l'intérieur du véhicule

Les points d'intervention énumérés ci-après doivent faire l'objet de vérifications régulières, par exemple, au moment des opérations d'entretien périodique, du nettoyage du véhicule, etc.

Pédale d'accélérateur : Assurez-vous que la pédale d'accélérateur s'enfonce en douceur, librement et sans effort inégal. Gardez la carquette loin de la pédale.

Pédale de frein : Assurez-vous que la pédale de frein s'enfonce en douceur. Si la pédale de frein s'abaisse soudainement plus loin que la normale, si la pédale semble spongieuse ou si la distance de freinage semble plus longue, faites vérifier votre véhicule immédiatement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Gardez la carquette loin de la pédale.

Freins : Assurez-vous que le véhicule ne dérive pas lorsque vous serrez les freins.

Frein de stationnement : Vérifiez régulièrement le fonctionnement du frein de stationnement. Le véhicule devrait demeurer

immobile sur une pente assez abrupte lorsque seul le frein de stationnement est serré. Si le frein de stationnement doit être réglé. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Sièges : Vérifiez les commandes de position des sièges, comme les dispositifs de réglage des sièges et d'inclinaison des dossiers, etc. pour vous assurer qu'ils fonctionnent bien et qu'ils se verrouillent correctement dans toutes les positions. Assurez-vous que les appuie-tête se déplacent librement vers le haut et vers le bas et que les verrous (selon l'équipement) se bloquent solidement dans toutes les positions de verrouillage.

Ceintures de sécurité : Assurez-vous que toutes les pièces des ceintures de sécurité (par exemple, les boucles, les ancrages, les dispositifs de réglage et les enrouleurs) fonctionnent correctement et librement et qu'elles sont bien installées. Vérifiez les sangles des ceintures de sécurité pour vous assurer qu'elles ne sont pas coupées, effilochées, usées ou endommagées.

Volant de direction : Prenez note de tout changement dans le fonctionnement du système de direction, par exemple, une course libre excessive du volant, une direction rigide ou des bruits inusités.

Mécanisme de la position P (stationnement) de la boîte de vitesses : Dans une pente assez prononcée, assurez-vous que le véhicule reste immobilisé, sans serrer les freins, lorsque le levier de vitesse est à la position P (stationnement).

Témoins d'avertissement et carillons : Assurez-vous que tous les témoins d'avertissement et carillons fonctionnent bien.

Dégivreur de pare-brise : Assurez-vous que l'air circule librement par les bouches de dégivrage et que le débit d'air est adéquat lorsque le chauffage ou le climatiseur est en fonction.

Essuie-glaces et lave-glace* : Assurez-vous que les essuie-glaces et le lave-glace fonctionnent bien et que les essuie-glaces ne laissent pas de traces sur le pare-brise.

Sous le capot et sous le véhicule

Les points d'entretien énumérés ci-après doivent être vérifiés régulièrement (p. ex., chaque fois que vous vérifiez l'huile à moteur ou que vous faites le plein de carburant).

Batterie* (pour les batteries sans entretien) : Ce véhicule est équipé d'une batterie étanche qui ne nécessite aucun

entretien. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN à des fins d'entretien.

REMARQUE :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

1. **L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui déchargent la batterie lorsque le moteur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).**
2. **Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.**

Dans ces cas, la batterie doit possiblement être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.

Niveau de liquide de frein* : Assurez-vous que le niveau de liquide de frein se trouve entre les repères MAX (maximum) et MIN (minimum) du réservoir.

Niveau de liquide de refroidissement* : Attendez que le moteur soit froid pour vérifier le niveau de liquide de refroidissement.

Courroies d'entraînement du moteur* : Assurez-vous que les courroies d'entraînement du moteur ne sont pas éraillées, usées, fendillées ou huileuses.

Niveau d'huile à moteur* : Vérifiez le niveau d'huile à moteur lorsque votre véhicule est immobilisé sur une surface plane et que le moteur est à l'arrêt. Attendez que l'huile se dépose dans le carter d'huile (plus de 15 minutes).

Système d'échappement : Assurez-vous que les supports du système d'échappement ne sont pas desserrés et que le système n'est pas fissuré ou perforé. S'il y a un son inhabituel ou une odeur de vapeurs en provenance du système d'échappement, faites vérifier le système immédiatement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) » (p. 5-6).

Fuites de liquide : Immobilisez votre véhicule et, après un certain temps, vérifiez la présence de fuites de carburant, d'huile, d'eau ou d'autres liquides. Il est normal que de l'eau s'égoutte du climatiseur après son utilisation. Si vous décelez des fuites ou

COMPOSANTS FAISANT PARTIE DE L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

des vapeurs de carburant, recherchez la source du problème et faites réparer votre véhicule immédiatement.

Radiateur et flexibles : Vérifiez l'avant du radiateur et enlevez les accumulations éventuelles de saleté, d'insectes, de feuilles, etc. Assurez-vous que les durites du radiateur ne sont pas fissurées, déformées, pourries ou desserrées.

Soubassement : Le soubassement entre fréquemment en contact avec des substances corrosives comme celles qui sont répandues sur une chaussée recouverte de glace ou utilisées pour contrôler la poussière. Il est très important de retirer ces substances. Sinon, le plancher, le châssis, les canalisations de carburant et la zone autour du système d'échappement pourraient rouiller. À la fin de l'hiver, rincez abondamment le soubassement avec de l'eau, en particulier, les zones qui présentent une accumulation de boue et de saleté. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Nettoyage des surfaces extérieures du véhicule » (p. 7-2).

Liquide lave-glace* : Assurez-vous qu'il y a suffisamment de liquide lave-glace dans le réservoir.

Les descriptions suivantes vous sont données de façon que vous puissiez mieux comprendre les composants faisant partie des entretiens périodiques et devant être régulièrement vérifiés ou remplacés. Le programme d'entretien indique à quels intervalles et à quel kilométrage chaque composant doit être vérifié.

En plus d'un entretien périodique, certains composants de votre véhicule doivent être vérifiés dans le cadre d'une utilisation courante. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez « Entretien général » (p. 9-3).

NISSAN recommande la vérification des composants suivis d'un astérisque « * » pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Il n'est pas nécessaire que vous procédiez à l'entretien de ces composants pour que la garantie NISSAN dont bénéficie votre véhicule reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.

Vous trouverez des renseignements plus détaillés sous le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

REMARQUE :

NISSAN n'encourage aucunement l'utilisation de systèmes rinçage du marché des pièces de rechange non approuvés par NISSAN et recommande fortement de ne pas utiliser ces équipements sur un produit NISSAN. Un bon nombre des systèmes de rinçage du marché des pièces de rechange utilise des produits chimiques ou des solvants non approuvés par NISSAN; l'utilisation de ces produits n'a pas été validée par NISSAN.

Pour connaître le carburant, les lubrifiants, les liquides, la graisse et le frigorigène recommandés, consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » (p. 10-2).

ENTRETIEN DU DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

Courroies d'entraînement* : Vérifiez les courroies d'entraînement du moteur à la recherche d'usure, d'effilochement ou de fissures et pour vous assurer qu'elles sont bien tendues. Remplacez toute courroie d'entraînement endommagée.

Filtre à air du moteur : Remplacez-le aux périodicités prescrites. Si vous conduisez longtemps dans des conditions poussiéreuses, vérifiez et/ou remplacez votre filtre à air plus souvent.

Liquide de refroidissement* : Remplacez-le aux intervalles prescrits. Au moment d'ajouter ou de remplacer le liquide de refroidissement, assurez-vous d'utiliser uniquement du liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou tout produit équivalent avec le mélange approprié. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le mélange qui convient à votre région, reportez-vous à la section « Circuit de refroidissement du moteur » (p. 8-5).

REMARQUE :

Le fait de mélanger tout autre type de liquide de refroidissement ou l'utilisation d'eau non distillée peut réduire l'intervalle de service prescrit pour le liquide de refroidissement.

Huile à moteur et filtre à huile : Remplacez l'huile à moteur et le filtre à huile aux périodicités prescrites. Pour connaître la qualité

d'huile et la viscosité recommandées, consultez le paragraphe « Contenance, liquides et lubrifiants recommandés » (p. 10-2).

Jeu de soupape du moteur* : Ne le vérifiez que si le bruit de soupape augmente. Au besoin, réglez le jeu de soupapes.

Conduites de recyclage des vapeurs de carburant* : Vérifiez les conduites du système de recyclage des vapeurs de carburant à la recherche de fuites ou desserrages. Resserrez tous les raccords desserrés. Au besoin, remplacez les pièces.

Filtre à carburant : L'entretien périodique n'est pas requis. (filtre à l'intérieur du réservoir)

Canalisations de carburant* : Vérifiez les flexibles, les conduites et les raccords de carburant à la recherche de fuites, de détériorations et pour vous assurer qu'ils ne sont pas desserrés. Resserrez tous les raccords desserrés. Au besoin, remplacez les pièces.

Bougies d'allumage : Remplacez-les aux périodicités prescrites. Posez des bougies neuves du même type que celles d'origine.

ENTRETIEN DU CHÂSSIS ET DE LA CARROSSERIE :

Câbles et conduites de frein : Ils doivent être visuellement inspectés pour s'assurer qu'ils sont bien posés. Recherchez tout signe d'effilochements, de fissures, de détériorations et de fuites. Remplacez immédiatement toutes les pièces détériorées ou endommagées.

Plaquettes de freins et disques : Vérifiez-les à la recherche d'usure, de détériorations et de fuites de liquide. Remplacez immédiatement toutes les pièces détériorées ou endommagées.

Système d'échappement : Visuellement, inspectez les tuyaux d'échappement, le silencieux et les supports à la recherche de fissures, de détériorations et de dommages. Resserrez tous les raccords desserrés. Au besoin, remplacez les pièces.

Microfiltre de l'habitacle : Remplacez-le aux périodicités prescrites. Si vous conduisez longtemps dans des conditions poussiéreuses, vérifiez, et au besoin, remplacez ce filtre plus souvent.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Arbre(s) de transmission : Vérifiez-les à la recherche de dommages, de desserrages et de fuites d'huile ou de graisse.

Tringlerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions, soufflets des arbres de transmission : Vérifiez-les à la recherche de dommages, de desserrages et de fuites d'huile ou de graisse. Si vous conduisez votre véhicule dans des conditions extrêmes, inspectez ces composants plus fréquemment.

Permutation des pneus : permutez les pneus à l'intervalle indiqué dans le calendrier d'entretien. Au cours de l'opération de permutation, les pneus doivent être vérifiés à la recherche de dommages et d'usure inégale. Au besoin, remplacez-les.

Liquide ou huile de boîte de vitesses, huile de différentiel, huile de boîte de transfert et huile d'accouplement : Inspectez visuellement pour déceler des fuites aux intervalles prescrits.

Pour assurer une conduite en douceur, sécuritaire et économique, NISSAN offre deux programmes d'entretien qui peuvent être utilisés, selon vos conditions habituelles de conduite. Ces programmes contiennent des intervalles de distance et de temps, jusqu'à 192 000 km (120 000 milles) ou 96 mois. Pour la plupart des gens, l'indication du compteur kilométrique indique quand l'entretien est nécessaire. Toutefois, si vous conduisez très peu, vous devez entretenir votre véhicule à des intervalles de temps réguliers indiqués dans le programme d'entretien.

Après 192 000 km (120 000 mi.) ou 96 mois, continuez l'entretien aux mêmes intervalles de kilométrage ou de temps.

ÉLÉMENTS D'ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRES EN CAS DE CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DIFFICILES

Les éléments d'entretien supplémentaires en cas de conditions de fonctionnement difficiles doivent être exécutés pour les véhicules utilisés dans des conditions spécialement rigoureuses. Les éléments d'entretien supplémentaires doivent être exécutés si vous utilisez votre

véhicule principalement dans les conditions suivantes :

- Courts trajets répétés de moins de 8 km (5 milles).
- Courts trajets répétés de moins de 16 km (10 milles) avec des températures extérieures qui demeurent sous le point de congélation.
- Conduite par temps très chaud, pendant les « heures de pointe », lorsque le trafic nécessite des arrêts et des démarrages fréquents.
- Périodes de ralenti prolongées ou conduite à basse vitesse pendant de longues distances, tels que les véhicules de police, les taxis ou le service de livraison à domicile.
- Conduite sur des routes poussiéreuses.
- Conduite sur des chaussées déformées, boueuses ou sur lesquelles du sel a été épandu.
- Tractage d'une remorque, au moyen d'un campeur de camionnette ou utilisation d'un porte-bagages de toit.

Si votre véhicule est principalement utilisé dans des conditions difficiles, suivez les périodicités d'entretien pour utilisation en conditions difficiles indiquées dans le programme d'entretien.

SYSTÈME DE COMMANDE D'HUILE

Votre véhicule est équipé d'un système de commande d'huile. Il calcule les intervalles de vidange d'huile moteur et de remplacement du filtre sur la base des conditions

de conduite. La conduite dans les conditions difficiles suivantes réduit l'intervalle de vidange d'huile moteur et de remplacement du filtre.

Comment les conditions de conduite nuisent à l'affichage du calage de l'OCS

3.5L 6 cylindres (modèle de moteur VQ35DD) :

Conditions	Scène de conduite	Affichage du calage
Éclairage	• Conduite sur autoroute • Conduite en ville (route plate/collines) • Pas de remorquage ou de charges lourdes • Pas de moteur qui tourne au ralenti sur une longue période	Normal
Extrêmes	• Courts trajets répétés de moins de 8 km (5 milles). • Courts trajets répétés de moins de 16 km (10 milles) avec des températures extérieures qui demeurent sous le point de congélation. • Conduite par temps très chaud, pendant les « heures de pointe », lorsque le trafic nécessite des arrêts et des démarrages fréquents. • Périodes de ralenti prolongées ou conduite à basse vitesse pendant de longues distances, tels que les véhicules de police, les taxis ou le service de livraison à domicile. • Utilisation d'un porte-bagages de toit. • Conduite avec usage fréquent du frein ou en terrain montagneux. • Conduite à grande vitesse prolongée.	En avance

MISE EN GARDE

- Si l'indicateur de changement d'huile est affiché, vous devez remplacer l'huile moteur dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).
- La conduite de votre véhicule à l'huile détériorée peut endommager le moteur.

- Si votre indicateur de changement d'huile se réinitialise prématurément ou cesse de fonctionner, vous devez remplacer l'huile dans les six mois ou 8 000 km (5 000 miles) après votre dernière vidange d'huile.

3,5L 6 CYLINDRES (modèle de moteur VQ35DD)

Les tableaux suivants indiquent le programme d'entretien.

Choisissez le calendrier d'entretien requis en fonction des conditions de conduite de votre véhicule.

Après 192 000 km (120 000 mi) ou 144 mois, continuez l'entretien aux mêmes intervalles de kilométrage ou de temps.

8 000 km/(5 000 mi)/6 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Sans objet. Passez à intervalle suivant.

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

16000 km/(10 000 mi)/12 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Inspections :

- Câbles et conduites de frein
- Disques et plaquettes de frein
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Huile à engrenage pour différentiel
- Huile d'accouplement
- Liquide de boîte de transfert

Essentiel :

- Remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile (5)
- Permutation des pneus

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

Essentiel :

- Remplacement du liquide de freins

(5) Si l'indicateur de changement d'huile est affiché, vous devez remplacer l'huile moteur et le filtre dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).

24 000 km/(15 000 mi)/18 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Inspections :

- Pile de la clé intelligente

Essentiel :

- Remplacement du microfiltre de l'habitacle

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

32000 km/(20 000 mi)/24 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Inspections :

- Câbles et conduites de frein
- Disques et plaquettes de frein
- Conduites de vapeur d'EVAP et canalisations de carburant*
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions
- Huile à engrenage pour différentiel
- Huile d'accouplement
- Liquide de boîte de transfert

Essentiel :

- Remplacement du liquide de freins
- Remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile (5)
- Permutation des pneus

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

Essentiel :

- Remplacement du liquide de freins
- Remplacement de l'huile à engrenage pour différentiel
- Remplacement du liquide de boîte de transfert

* NISSAN recommande que les éléments et les intervalles d'entretien avec un astérisque « * » soient vérifiés pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Le propriétaire n'a pas besoin de procéder à l'entretien de ces composants pour que la garantie du dispositif antipollution dont bénéficie le véhicule ou la responsabilité de rappel du constructeur reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.

(5) Si l'indicateur de changement d'huile est affiché, vous devez remplacer l'huile moteur et le filtre dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).

40 000 km/(25 000 mi)/30 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Sans objet. Passez à intervalle suivant.

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

48000 km/(30 000 mi)/36 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Inspections :

- Câbles et conduites de frein
- Disques et plaquettes de frein
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Huile à engrenage pour différentiel
- Huile d'accouplement
- Liquide de boîte de transfert

Essentiel :

- Remplacement du filtre à air (1)
- Remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile (5)
- Remplacement du microfiltre de l'habitacle
- Remplacement de la pile de la clé intelligente
- Permutation des pneus

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

Essentiel :

- Remplacement du liquide de freins

(1) Si vous utilisez le véhicule principalement dans des conditions poussiéreuses, des entretiens plus fréquents peuvent être nécessaires.

(5) Si l'indicateur de changement d'huile est affiché, vous devez remplacer l'huile moteur et le filtre dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).

56 000 km/(35 000 mi)/42 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Sans objet. Passez à intervalle suivant.

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

64000 km/(40 000 mi)/48 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Inspections :

- Câbles et conduites de frein
- Disques et plaquettes de frein
- Courroies d'entraînement*
- Conduites de vapeur d'EVAP et canalisations de carburant*
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions
- Huile à engrenage pour différentiel
- Huile d'accouplement
- Liquide de boîte de transfert

Essentiel :

- Remplacement du liquide de freins
- Remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile (5)
- Permutation des pneus

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

Essentiel :

- Remplacement du liquide de freins
- Remplacement de l'huile à engrenage pour différentiel
- Remplacement du liquide de boîte de transfert

* NISSAN recommande que les éléments et les intervalles d'entretien avec un astérisque « * » soient vérifiés pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Le propriétaire n'a pas besoin de procéder à l'entretien de ces composants pour que la garantie du dispositif antipollution dont bénéficie le véhicule ou la responsabilité de rappel du constructeur reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.

(5) Si l'indicateur de changement d'huile est affiché, vous devez remplacer l'huile moteur et le filtre dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).

72 000 km/(45 000 mi)/54 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Essentiel :

- Remplacement du microfiltre de l'habitacle
- Remplacez la pile de la clé intelligente

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

80000 km/(50 000 mi)/60 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Inspections :

- Câbles et conduites de frein
- Disques et plaquettes de frein
- Courroies d'entraînement*
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Huile à engrenage pour différentiel
- Huile d'accouplement
- Liquide de boîte de transfert

Essentiel :

- Remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile (5)
- Permutation des pneus

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

Essentiel :

- Remplacement du liquide de freins

* NISSAN recommande que les éléments et les intervalles d'entretien avec un astérisque « * » soient vérifiés pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Le propriétaire n'a pas besoin de procéder à l'entretien de ces composants pour que la garantie du dispositif antipollution dont bénéficie le véhicule ou la responsabilité de rappel du constructeur reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.

(5) Si l'indicateur de changement d'huile est affiché, vous devez remplacer l'huile moteur et le filtre dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).

88 000 km/(55 000 mi)/66 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Sans objet. Passez à intervalle suivant.

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

96000 km/(60 000 mi)/72 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Inspections :

- Câbles et conduites de frein
- Disques et plaquettes de frein
- Courroies d'entraînement*
- Conduites de vapeur d'EVAP et canalisations de carburant*
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions
- Huile à engrenage pour différentiel
- Huile d'accouplement
- Liquide de boîte de transfert

Essentiel :

- Remplacement du filtre à air (1)
- Remplacement du liquide de freins

- Remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile (5)
- Remplacement du microfiltre de l'habitacle
- Remplacement de la pile de la clé intelligente
- Permutation des pneus

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

Essentiel :

- Remplacement du liquide de freins
- Remplacement de l'huile à engrenage pour différentiel
- Remplacement du liquide de boîte de transfert

* NISSAN recommande que les éléments et les intervalles d'entretien avec un astérisque « * » soient vérifiés pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Le propriétaire n'a pas besoin de procéder à l'entretien de ces composants pour que la garantie du dispositif antipollution dont bénéficie le véhicule ou la responsabilité de rappel du constructeur reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.

(1) Si vous utilisez le véhicule principalement dans des conditions poussiéreuses, des entretiens plus fréquents peuvent être nécessaires.

(5) Si l'indicateur de changement d'huile est affiché, vous devez remplacer l'huile moteur et le filtre dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).

104 000 km/(65 000 mi)/78 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Sans objet. Passez à intervalle suivant.

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

112000 km/(70 000 mi)/84 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Inspections :

- Câbles et conduites de frein
- Disques et plaquettes de frein
- Courroies d'entraînement*
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Huile à engrenage pour différentiel
- Huile d'accouplement
- Liquide de boîte de transfert

Essentiel :

- Remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile (5)
- Permutation des pneus

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

Essentiel :

- Remplacement du liquide de freins

* NISSAN recommande que les éléments et les intervalles d'entretien avec un astérisque « * » soient vérifiés pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Le propriétaire n'a pas besoin de procéder à l'entretien de ces composants pour que la garantie du dispositif antipollution dont bénéficie le véhicule ou la responsabilité de rappel du constructeur reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.

(5) Si l'indicateur de changement d'huile est affiché, vous devez remplacer l'huile moteur et le filtre dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).

120 000 km/(75 000 mi)/90 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Essentiel :

- Remplacement du microfiltre de l'habitacle
- Remplacez la pile de la clé intelligente

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

128000 km/(80 000 mi)/96 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Inspections :

- Câbles et conduites de frein
- Disques et plaquettes de frein
- Courroies d'entraînement*
- Conduites de vapeur d'EVAP et canalisations de carburant*
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions
- Huile à engrenage pour différentiel
- Huile d'accouplement
- Liquide de boîte de transfert

Essentiel :

- Remplacement du liquide de freins
- Remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile (5)
- Permutation des pneus

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

Essentiel :

- Remplacement du liquide de freins
- Remplacement de l'huile à engrenage pour différentiel
- Remplacement du liquide de boîte de transfert

* NISSAN recommande que les éléments et les intervalles d'entretien avec un astérisque « * » soient vérifiés pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Le propriétaire n'a pas besoin de procéder à l'entretien de ces composants pour que la garantie du dispositif antipollution dont bénéficie le véhicule ou la responsabilité de rappel du constructeur reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.

(5) Si l'indicateur de changement d'huile est affiché, vous devez remplacer l'huile moteur et le filtre dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).

136 000 km/(85 000 mi)/102 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Sans objet. Passez à intervalle suivant.

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

144000 km/(90 000 mi)/108 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Inspections :

- Câbles et conduites de frein
- Disques et plaquettes de frein
- Courroies d'entraînement*
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Huile à engrenage pour différentiel
- Huile d'accouplement
- Liquide de boîte de transfert

Essentiel :

- Remplacement du filtre à air (1)
- Remplacement de l'huile de boîte de vitesses automatique (6)
- Remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile (5)
- Remplacement du microfiltre de l'habitacle
- Remplacement de la pile de la clé intelligente
- Permutation des pneus

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

Essentiel :

- Remplacement du liquide de freins

* NISSAN recommande que les éléments et les intervalles d'entretien avec un astérisque « * » soient vérifiés pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Le propriétaire n'a pas besoin de procéder à l'entretien de ces composants pour que la garantie du dispositif antipollution dont bénéficie le véhicule ou la responsabilité de rappel du constructeur reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.

(1) Si vous utilisez le véhicule principalement dans des conditions poussiéreuses, des entretiens plus fréquents peuvent être nécessaires.

(5) Si l'indicateur de changement d'huile est affiché, vous devez remplacer l'huile moteur et le filtre dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).

(6) Effectué en fonction du nombre de milles seulement.

152 000 km/(95 000 mi)/114 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Sans objet. Passez à intervalle suivant.

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

160000 km/(100 000 mi)/120 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Inspections :

- Câbles et conduites de frein
- Disques et plaquettes de frein
- Courroies d'entraînement*
- Conduites de vapeur d'EVAP et canalisations de carburant*
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions
- Huile à engrenage pour différentiel
- Huile d'accouplement
- Liquide de boîte de transfert

Essentiel :

- Remplacement du liquide de freins
- Remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile (5)
- Permutation des pneus

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

Essentiel :

- Remplacement du liquide de freins
- Remplacement de l'huile à engrenage pour différentiel
- Remplacement du liquide de boîte de transfert

* NISSAN recommande que les éléments et les intervalles d'entretien avec un astérisque « * » soient vérifiés pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Le propriétaire n'a pas besoin de procéder à l'entretien de ces composants pour que la garantie du dispositif antipollution dont bénéficie le véhicule ou la responsabilité de rappel du constructeur reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.

(5) Si l'indicateur de changement d'huile est affiché, vous devez remplacer l'huile moteur et le filtre dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).

168 000 km/(105 000 mi)/126 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Essentiel :

- Remplacement du microfiltre de l'habitacle
- Remplacez la pile de la clé intelligente
- Remplacement des bougies d'allumage (6) (7)
- Remplacement du liquide de refroidissement du moteur* (3) (4)

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

(6) Effectué en fonction du nombre de milles seulement.

(7) Remplacez la bougie d'allumage lorsque l'écartement de la bougie dépasse 1,35 mm (0,053 po), même si l'intervalle de remplacement en kilomètres indiqué n'est pas dépassé.

(3) Le premier intervalle de remplacement est de 168 000 km (105 000 mi) ou 84 mois. Après le premier remplacement, remplacez tous les 120 000 km (75 000 milles) ou 60 mois.

(4) Utilisez seulement l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent dont le mélange contient 50 % d'antigel et 50 % d'eau déminéralisée ou distillée. Si vous mélangez un autre type de liquide de refroidissement ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie du liquide de refroidissement d'origine peut être réduite.

176000 km/(110 000 mi)/132 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Inspections :

- Câbles et conduites de frein
- Disques et plaquettes de frein
- Courroies d'entraînement*
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Huile à engrenage pour différentiel
- Huile d'accouplement
- Liquide de boîte de transfert

Essentiel :

- Remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile (5)
- Permutation des pneus

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

Essentiel :

- Remplacement du liquide de freins

* NISSAN recommande que les éléments et les intervalles d'entretien avec un astérisque « * » soient vérifiés pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Le propriétaire n'a pas besoin de procéder à l'entretien de ces composants pour que la garantie du dispositif antipollution dont bénéficie le véhicule ou la responsabilité de rappel du constructeur reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.

(5) Si l'indicateur de changement d'huile est affiché, vous devez remplacer l'huile moteur et le filtre dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).

184 000 km/(115 000 mi)/138 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Sans objet. Passez à intervalle suivant.

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

192000 km/(120 000 mi)/144 mois

Effectuez l'entretien au nombre de milles, kilomètres ou mois, selon la première éventualité.

Entretien standard :

Inspections :

- Câbles et conduites de frein
- Disques et plaquettes de frein
- Courroies d'entraînement*
- Conduites de vapeur d'EVAP et canalisations de carburant*
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions
- Huile à engrenage pour différentiel
- Huile d'accouplement
- Liquide de boîte de transfert

Essentiel :

- Remplacement du filtre à air (1)
- Remplacement du liquide de freins
- Remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile (5)
- Remplacement du microfiltre de l'habitacle
- Remplacement de la pile de la clé intelligente
- Permutation des pneus

Entretien pour utilisation en conditions difficiles :

Inspections :

- Disques et plaquettes de frein
- Système d'échappement
- Soufflets des arbres de transmission
- Arbre de transmission (modèles à quatre roues motrices)
- Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions

Essentiel :

- Remplacement du liquide de freins
- Remplacement de l'huile à engrenage pour différentiel
- Remplacement du liquide de boîte de transfert

* NISSAN recommande que les éléments et les intervalles d'entretien avec un astérisque « * » soient vérifiés pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Le propriétaire n'a pas besoin de procéder à l'entretien de ces composants pour que la garantie du dispositif antipollution dont bénéficie le véhicule ou la responsabilité de rappel du constructeur reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.

(1) Si vous utilisez le véhicule principalement dans des conditions poussiéreuses, des entretiens plus fréquents peuvent être nécessaires.

(5) Si l'indicateur de changement d'huile est affiché, vous devez remplacer l'huile moteur et le filtre dans les deux semaines ou moins de 800 km (500 mi).

10 Données techniques et information au consommateur

Contenances, liquides et lubrifiants recommandés	10-2
Recommandations concernant le carburant	10-5
Recommandations relatives à l'huile à moteur et au filtre à huile	10-8
Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur	10-9
Spécifications	10-10
Moteur	10-10
Roues et pneus	10-11
Dimensions et poids	10-11
Voyages ou immatriculation du véhicule à l'étranger	10-12
Identification du véhicule	10-12
Plaque de numéro d'identification du véhicule (NIV)	10-12
Numéro d'identification du véhicule (numéro du châssis)	10-12
Numéro de série du moteur	10-13
Étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC	10-13
Étiquette d'information du dispositif antipollution	10-14
Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge	10-14
Étiquette des caractéristiques du climatiseur	10-14
Installation de la plaque d'immatriculation avant	10-15
Information concernant le chargement du véhicule	10-16
Terminologie	10-17
Capacité de charge du véhicule	10-18
Arrimage de la charge	10-20
Conseils pour le chargement	10-21
Mesure des poids	10-22
Traction d'une remorque	10-22
Limites maximales de charge	10-23
Caractéristiques et charges de remorquage	10-27
Sécurité du remorquage	10-28
Remorquage à plat pour véhicule à 4 roues motrices (selon l'équipement)	10-37
Remorquage à plat pour véhicule à traction avant (selon l'équipement)	10-37
Classification uniforme de qualité des pneus	10-38
Garantie du dispositif antipollution	10-39

Défauts compromettant la sécurité	10-40
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien.....	10-41
Enregistreurs de données routières	10-42
Enregistrement des données supplémentaires (sur les véhicules équipés du système en option ProPILOT Assist)	10-43

Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation.....	10-44



CONTENANCES, LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

Les contenances indiquées ci-après sont approximatives. Les contenances de remplissage réelles peuvent varier légèrement. Au moment du remplissage, suivez la méthode décrite dans le chapitre « Interventions du propriétaire » afin de déterminer les contenances adéquates.

Type de liquide		Contenances (approximatives)			Liquides/Lubrifiants recommandés
		Mesures métriques	Mesures américaines	Mesures impériales	
Carburant		70 L	18 1/2 chopines	15 3/8 chopines	• Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Recommandations concernant le carburant » (p. 10-5).
Huile moteur* Vidange et remplissage * Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Huile moteur » (p. 8-7).	Avec changement de filtre à huile	4,8 L	5 1/8 pte	4 1/4 pte	• Huile à moteur authentique NISSAN « 0W-20 SP » (ou équivalente) recommandée. • Si l'huile à moteur ci-dessus n'est pas disponible, il est possible d'utiliser une huile à moteur synthétique 0W-20 GF-6 SP. Les dommages causés par l'utilisation d'huiles à moteur autres que celles recommandées ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à la section « Recommandations concernant l'huile à moteur et le filtre à huile » (p. 10-8).
	Sans changement de filtre à huile	4,5 L	4 3/4 pte	4 pte	
Liquide de refroidissement avec réservoir	Avec ensemble de remorquage	11,9 L	3 1/8 gal	2 5/8 gal	• Antigel / liquide de refroidissement prédilué longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent
	Sans ensemble de remorquage	11,6 L	3 1/8 gal	2 1/2 gal	

Type de liquide	Contenances (approximatives)			Liquides/Lubrifiants recommandés
	Mesures métriques	Mesures américaines	Mesures impériales	
Huile pour boîte de vitesses automatique (ATF)	—	—	—	• Huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic R d'origine • NISSAN recommande d'utiliser SEULEMENT l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic R d'origine dans les boîtes de vitesses automatiques NISSAN. N'y mélangez pas d'autres liquides. L'utilisation de liquides qui ne sont pas équivalents à l'huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic R d'origine peut endommager la boîte de vitesses automatique. Les dommages causés par l'utilisation de liquides autres que ceux recommandés ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf de NISSAN.
Huile à engrenage pour différentiel	—	—	—	• Huile semi-synthétique pour engrenages hypoides pour différentiel NISSAN d'origine Super GL-5 de l'API de viscosité SAE 75W-90 • L'utilisation d'une huile pour engrenages pour différentiel autre que l'huile prescrite peut provoquer des anomalies liées au véhicule, ce qui pourrait entraîner des réparations non couvertes par la garantie.
Huile d'accouplement	—	—	—	• Liquide pour boîte de vitesses d'accouplement LSC NISSAN d'origine 12-301 ou un produit équivalent
Liquide de boîte de transfert	—	—	—	• Huile à engrenages hypoides pour différentiel NISSAN d'origine Super GL-5 75W-90 ou un produit équivalent.
Liquide de frein	—	—	—	• Liquide de frein de très haute tenue d'origine NISSAN ou liquide DOT 3 équivalent • Disponible dans la zone continentale des États-Unis chez un concessionnaire NISSAN

Type de liquide	Contenances (approximatives)			Liquides/Lubrifiants recommandés
	Mesures métriques	Mesures américaines	Mesures impériales	
Graisse universelle	—	—	—	• NLGI n° 2 (à base de savon de lithium)
Liquide lave-glace	4,2 L	1 1/8 gal	7/8 gal	• Liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou un produit équivalent
Frigorigène du système de climatisation	—	—	—	• HFO-1234yf (R-1234yf) • Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur » (p. 10-9).
Lubrifiant de système de climatisation	—	—	—	• Lubrifiant de climatiseur NISSAN d'origine de type PAG (VC100YF) ou l'équivalent • Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur » (p. 10-9).

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE CARBURANT

Utilisez une essence ordinaire sans plomb à indice d'octane AKI de 87 ou plus (indice d'octane recherché de 91).

MISE EN GARDE

- Seuls les véhicules comportant une étiquette « E-85 » à l'intérieur de la trappe de carburant peuvent fonctionner avec du carburant à base d'éthanol E-85. Des dommages au circuit d'alimentation ou à d'autres éléments pourraient se produire en cas d'utilisation de carburant E-85 sur des véhicules non conçus pour ce type de carburant.
- L'utilisation de carburant autre que celui qui est prescrit pourrait nuire au fonctionnement du dispositif antipollution et avoir une incidence sur la couverture de garantie.
- N'utilisez en aucune circonstance de l'essence au plomb dans votre véhicule, car vous pourriez endommager le catalyseur trifonctionnel.

- N'utilisez pas un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour fonctionner avec un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol. L'utilisation d'un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans un véhicule non conçu pour être alimenté spécifiquement par ce type de carburant peut nuire aux dispositifs antipollution et aux systèmes du véhicule. Les dommages causés par l'utilisation de ces carburants ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.
- N'utilisez pas de carburant qui contient un renforteur d'octane méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT). L'utilisation d'un carburant contenant du méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT) peut nuire au rendement du véhicule et au bon fonctionnement du dispositif antipollution. Tous les distributeurs de carburant ne sont pas étiquetés pour indiquer la teneur en MMT, vous

devez communiquer avec le détaillant d'essence pour obtenir de plus amples renseignements. Notez que lois fédérales et californiennes interdisent l'utilisation du MMT dans l'essence nouvelle.

- La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Spécifications pour l'essence

NISSAN recommande d'utiliser un carburant qui satisfait aux spécifications de la Charte mondiale des essences. Nombre de constructeurs de véhicules automobiles ont mis ces spécifications au point pour améliorer le rendement du dispositif antipollution et du véhicule. Demandez au gérant de la station-service si le carburant satisfait aux spécifications de la charte mondiale des essences.

Essence nouvelle

Certains fournisseurs de carburant produisent des essences nouvelles. Celles-ci sont spécialement conçues pour réduire l'émission de gaz d'échappement polluants par les véhicules. NISSAN encourage les initiatives visant à réduire la pollution et vous recommande l'utilisation de ces essences, si celles-ci sont disponibles dans votre région.

Essence contenant des substances oxygénées

Certains fournisseurs de carburant vendent de l'essence contenant des composés oxygénés tels que l'éthanol, le méthyle tert-butyle éther (MTBE) et le méthanol, avec ou sans publicité de leur présence. NISSAN déconseille l'utilisation de carburants dont la teneur en substances oxygénées et la compatibilité avec votre véhicule NISSAN ne peuvent pas être facilement déterminées. En cas de doute, adressez-vous au gérant de la station-service.

Si vous utilisez une essence contenant des substances oxygénées, veuillez prendre les précautions énoncées ci-après, car l'utilisa-

tion de ce type de carburant peut compromettre le rendement du véhicule ou causer des dommages au circuit d'alimentation.

- **L'essence doit être du carburant sans plomb avec un indice d'octane égal ou supérieur à celui recommandé pour l'essence sans plomb.**
- **Si une essence oxygénée est utilisée, sa teneur en substances oxygénées ne doit pas dépasser 15 % sauf les mélanges de méthanol.**
- **Si un mélange de méthanol est utilisé, sa teneur ne doit pas dépasser 5 % de méthanol (alcool méthylique, alcool de bois). Ce mélange doit aussi contenir une quantité suffisante de cosolvants et d'inhibiteurs de corrosion adéquats. Une mauvaise concentration de ces ingrédients peut entraîner des dommages au circuit d'alimentation ou compromettre le rendement du véhicule. Pour l'instant, nous ne disposons pas de suffisamment de données pour nous assurer que tous les mélanges de méthanol conviennent aux véhicules NISSAN.**

Si des problèmes surgissent (calage du moteur ou démarrage difficile lorsque le moteur est chaud) après avoir utilisé des mélanges oxygénés, utilisez alors une essence ne contenant pas de substances oxygénées ou à faible teneur en MTBE (méthyl-tert-butyléther).

Prenez soin de ne pas renverser d'essence lorsque vous faites le plein. L'essence contenant des substances oxygénées peut endommager la peinture.

Carburant E-15

Le carburant E-15 est un mélange d'environ 15 % d'éthanol et de 85 % d'essence sans plomb. Le carburant E-15 ne doit être utilisé que dans les véhicules conçus pour être alimentés par le carburant E-15. La réglementation des États-Unis impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation courante ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Carburant E-85

Le carburant E-85 est un mélange d'environ 85 % d'éthanol et de 15 % d'essence sans plomb. Le carburant E-85 ne peut être utilisé que pour les véhicules polycarburant. N'utilisez pas de carburant E-85 dans votre véhicule. La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Carburant contenant du MMT

Le MMT ou méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyl est un additif qui accroît l'indice d'octane de l'essence. NISSAN ne vous recommande pas d'utiliser du carburant contenant du MMT. L'utilisation d'un tel carburant peut nuire au rendement du véhicule et au bon fonctionnement du système antipollution. Notez que même si certaines pompes d'alimentation sont étiquetées pour indiquer la teneur en MMT, d'autres ne le sont pas, vous devez communiquer avec le détaillant d'essence pour obtenir de plus amples renseignements.

Additifs de carburant du marché des pièces de rechange

NISSAN déconseille l'utilisation de tout additifs de carburant (p. ex., nettoyeur d'injecteur de carburant, renforçateur d'octane, supprimeur de dépôt de soupape d'admission, etc.) du marché des pièces de rechange. La majorité de ces additifs conçus pour éliminer les dépôts de gomme, de vernis ou autres peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires qui peuvent nuire au circuit d'alimentation et au moteur.

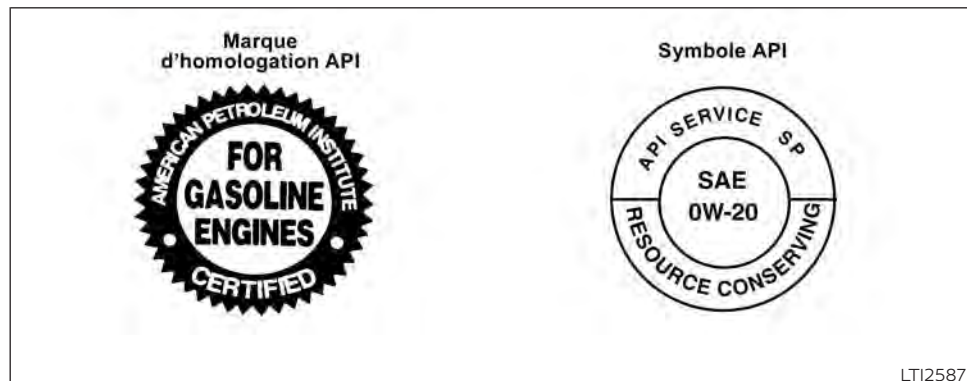
À propos de l'indice d'octane

L'utilisation d'une essence sans plomb à l'indice d'octane inférieur à l'indice préconisé peut entraîner des « cognements » forts et persistants (le « cognement » est un bruit de cliquetis métallique). S'il est de forte intensité, ce cognement pourrait endommager le moteur. Si un cognement persistant est audible, et ce, en dépit de l'utilisation d'essence à l'indice d'octane indiqué, ou si un cognement régulier est perçu à vitesse constante sur une route plane, faites corriger le problème par un concessionnaire NISSAN. Le fait de ne

pas corriger cette condition constitue un usage abusif du véhicule pour lequel NISSAN se dégage de toute responsabilité.

Un calage incorrect de l'allumage peut causer un cognement, l'auto-allumage ou une surchauffe du moteur qui, à leur tour, peuvent accroître la consommation de carburant ou endommager le moteur. Si vous notez la présence de l'un de ces symptômes, faites vérifier votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Cependant, un léger cognement peut être brièvement perçu à l'accélération ou dans les montées. Cette situation est normale, car sous condition de charge élevée du moteur, vous obtenez un meilleur rendement du carburant lorsqu'il y a brièvement un léger cognement.



RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'HUILE À MOTEUR ET AU FILTRE À HUILE

Sélection de l'huile à moteur appropriée

Le choix d'une huile moteur de catégorie, de qualité et de viscosité correctes est essentiel pour préserver la vie utile et le rendement du moteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » (p. 10-2).

NISSAN recommande d'utiliser une huile à économie d'énergie pour améliorer la consommation de carburant.

Ne sélectionnez que des huiles moteur homologuées par l'American Petroleum Institute (API) ou par l'International Lubricant Standardization and Approval Committee (ILSAC) et conformes à la norme de viscosité de la SAE. Ces huiles portent la marque d'homologation API (American Petroleum Institute) à l'avant du contenant. N'utilisez qu'une huile identifiée par le label de qualité spécifié. L'utilisation d'une huile non homologuée pourrait endommager le moteur.

Additifs d'huile

NISSAN déconseille l'utilisation d'additifs d'huile. L'utilisation d'un additif d'huile est superflue lorsque le bon type d'huile est utilisé et que la périodicité d'entretien est respectée.

N'utilisez jamais une huile usée ou susceptible de contenir des corps étrangers.

Viscosité de l'huile

L'épaisseur ou la viscosité de l'huile moteur varie selon la température. Il est donc important de sélectionner la viscosité de l'huile moteur en fonction des températures auxquelles le véhicule sera utilisé, et ce, jusqu'à la prochaine vidange d'huile. Le choix d'une huile à moteur de viscosité autre que celle recommandée peut causer de graves dommages au moteur.

Choix du bon filtre à huile

Votre véhicule NISSAN neuf est muni d'un filtre à huile NISSAN d'origine de qualité supérieure. Remplacez-le par un filtre NISSAN d'origine ou l'équivalent pour les motifs stipulés dans « Intervalles de changement ».

Intervalles de changement

Les intervalles de changement d'huile à moteur et de filtre à huile pour votre moteur sont déterminés en fonction de l'utilisation d'huiles et de filtres de la qualité spécifiée. L'utilisation d'une huile à moteur et d'un filtre de moindre qualité ou le dépassement des intervalles de changement peuvent réduire la vie utile du moteur. Tout dommage au moteur causé par un entretien incorrect ou par l'utilisation d'une huile de viscosité inadéquate, ou d'un filtre de mauvaise qualité, n'est pas couvert par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.

Votre moteur a été rempli à l'usine d'une huile moteur de qualité supérieure. Il n'est pas nécessaire de vidanger l'huile à moteur avant le premier intervalle de changement recommandé. Les intervalles de vidange d'huile à moteur et de remplacement du filtre varient selon l'utilisation que vous faites du véhicule.

Si vous utilisez votre véhicule dans les conditions suivantes, vous devrez vidanger l'huile à moteur et remplacer le filtre plus fréquemment :

- Trajets répétés sur de courtes distances par temps froid
- Conduite sur des routes poussiéreuses

- Périodes de ralenti prolongées
- Traction d'une remorque
- Conduite en ville

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Entretien et calendriers » de ce manuel.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE FLUIDE FRIGORIGÈNE ET LE LUBRIFIANT DU CLIMATISEUR

Le climatiseur de votre véhicule NISSAN utilise du frigorigène HFO-1234yf (R-1234yf) et du lubrifiant pour climatiseur NISSAN de type PAG (huile VC100YF) ou des produits strictement équivalents.

MISE EN GARDE

L'utilisation de tout autre frigorigène ou lubrifiant peut causer des dommages graves au système de climatisation. Tous les composants de ce dernier devront alors être remplacés.

Le fluide frigorigène HFO-1234yf (R-1234yf) de votre véhicule NISSAN ne nuit pas à la couche d'ozone. Bien que ce fluide frigorigène n'ait pas d'impact sur l'atmosphère,

la récupération et le recyclage du fluide frigorigène au moment de l'entretien d'un climatiseur automobile sont obligatoires en vertu de certains règlements gouvernementaux. Le climatiseur ne doit être réparé que par des techniciens formés et certifiés pour assurer le bon fonctionnement sécuritaire (SAE J2845). Un concessionnaire NISSAN dispose des techniciens qualifiés et de l'équipement nécessaire pour récupérer et recycler le fluide frigorigène de votre climatiseur. N'utilisez que des évaporateurs neufs certifiés SAEJ2842 comme pièces de rechange.

Un évaporateur de climatisation endommagé ou qui présente des fuites ne doit jamais être réparé ou remplacé par un évaporateur provenant d'un véhicule d'occasion ou récupéré. Pour remplacer un évaporateur endommagé ou qui présente des fuites, n'utilisez que des évaporateurs neufs certifiés SAE J2842. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour procéder à l'entretien de votre climatiseur.

SPÉCIFICATIONS

MOTEUR

Modèle	3.5L 6 cylindres (modèle de moteur VQ35DD)
Type	Essence, 4-temps, double arbre à cames en tête
Disposition des cylindres	6 cylindres, bloc en V, incliné à 60°
Alésage x course	
	Mesure métrique 96 x 81 mm
	Mesure américaine 3,780 x 3,189 po
Cylindrée	
	Mesure métrique 3 498 cm ³
	Mesure américaine 213,45 po ³
Séquence d'allumage	1-2-3-4-5-6
Régime de ralenti	
Boîte automatique à la position N (point mort)	
Calage de l'allumage (degré avant le PMH au régime de ralenti)	Aucun réglage n'est nécessaire.
% de CO au ralenti	
Bougie d'allumage	FXE22HR-11
Écartement de bougie d'allumage (nominal)	
	Mesure métrique 1,1 mm
	Mesure américaine 0,043 po
Commande de l'arbre à cames	Chaîne de distribution

Ce système d'allumage par étincelle de véhicule est conforme à la norme NMB-002 du Canada.

ROUES ET PNEUS

Roues	Décalage Mesure métrique	Décalage Mesure américaine	Taille
Alliage	50 mm	1,97 po	18 x 8J
Alliage	50 mm	1,97 po	20 x 8J
Type T (roue de secours)	25 mm	0,98 po	18 x 4T
Dimension du pneu			
			255/60R18
			265/60R18
			255/50R20
Roue de secours			
Pneu de secours temporaire			T165/90D18

DIMENSIONS ET POIDS

		Mesure métrique	Mesure américaine
Longueur hors tout			
avec le support de plaque d'immatriculation avant	pour l'édition Rock Creek	5 048,5 mm	198,8 po
avec le support de plaque d'immatriculation avant	hors édition Rock Creek	5 020,3 mm	197,7 po
Largeur hors tout		1 978,2 mm	77,9 po
Hauteur hors tout			
avec antenne		1 800 mm	70,9 po
avec galerie de toit	pour l'édition Rock Creek	1 872,5 mm	73,7 po
Empattement		2 900 mm	114,2 po
Voies avant et arrière	pour l'édition Rock Creek	1 695 mm	66,7 po
Voies avant et arrière	hors édition Rock Creek	1 700 mm	66,9 po
Poids nominal brut du véhicule (PNBV)		Consultez l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC sur le pied milieu, entre les portières avant et arrière du côté conducteur.	
Poids technique maximal sous essieu			
Avant			
Arrière			

VOYAGES OU IMMATRICULATION DU VÉHICULE À L'ÉTRANGER

Si vous prévoyez conduire votre véhicule NISSAN dans un autre pays, assurez-vous d'abord que vous y trouverez du carburant convenant au moteur de votre véhicule.

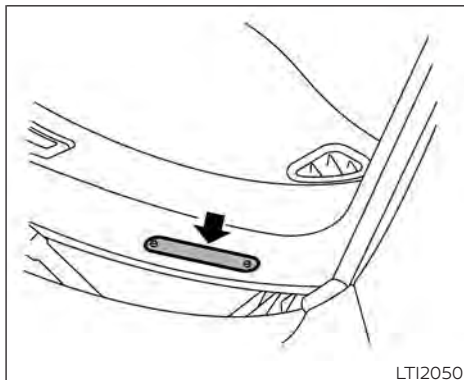
L'utilisation d'un carburant à l'indice d'octane trop bas peut endommager le moteur. Tous les véhicules à essence doivent utiliser de l'essence sans plomb. Évitez donc de conduire votre véhicule dans des régions ou des pays où le carburant adéquat n'est pas disponible.

Il peut être nécessaire de modifier votre véhicule afin de le rendre conforme aux lois et réglementations locales **s'il doit être immatriculé dans un autre pays, province, État ou district.**

Les lois et réglementations régissant le contrôle des émissions du véhicule et les normes de sécurité des véhicules varient selon le pays, la province, l'État ou le district. Par conséquent, les spécifications du véhicule peuvent être différentes.

Lorsqu'un véhicule doit être immatriculé dans un autre pays, province, État ou district, les frais de modification, de transport et d'immatriculation sont à la charge du propriétaire. NISSAN décline toute responsabilité à cet égard.

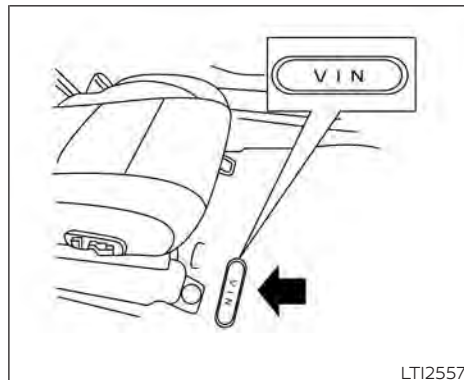
IDENTIFICATION DU VÉHICULE



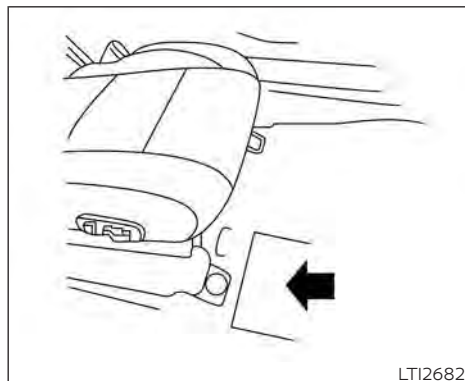
PLAQUE DE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)

La plaque du numéro d'identification du véhicule (NIV) est située à l'endroit illustré. Ce numéro identifie votre véhicule et il est requis au moment de l'immatriculation du véhicule.

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est également disponible au moyen de l'écran d'affichage central. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le manuel du conducteur NissanConnect^{MD}.



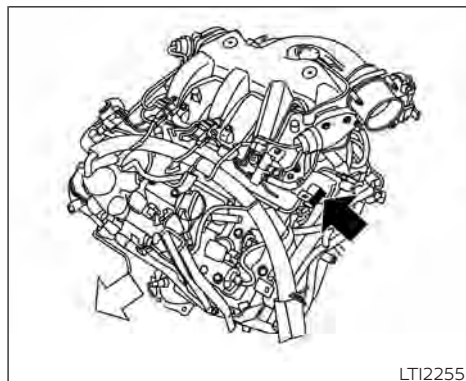
Type A (selon l'équipement) NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (numéro du châssis)



LT12682

Type B (selon l'équipement)

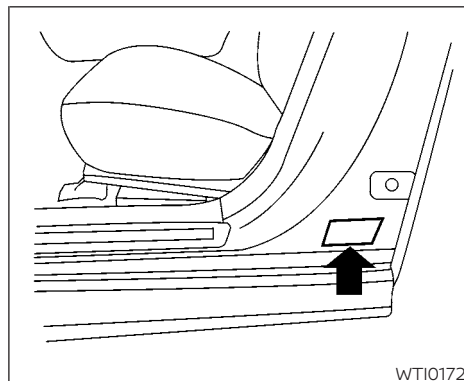
Le numéro d'identification du véhicule est situé à l'endroit illustré.



LT12255

NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR

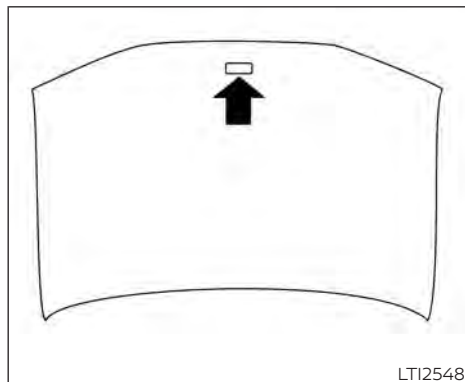
Le numéro est gravé sur le moteur à l'endroit illustré.



WT10172

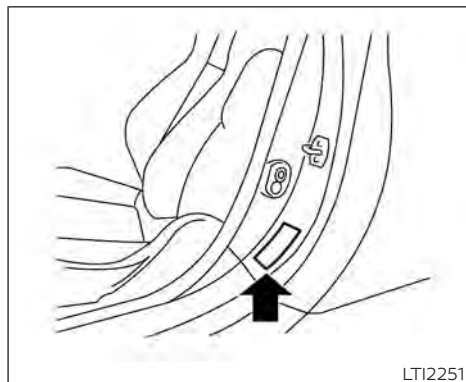
ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION FMVSS/NSVAC

L'étiquette d'homologation des Normes Fédérales de Sécurité des Véhicules Automobiles du Canada (FMVSS/NSVAC) est apposée tel qu'indiqué. Cette étiquette présente des renseignements importants relatifs au véhicule, tels que : le poids nominal brut du véhicule (PNBV), le poids technique maximal sous essieu (PTME), le mois et l'année de fabrication, (le numéro d'identification du véhicule [NIV]), etc. Lisez attentivement cette étiquette.



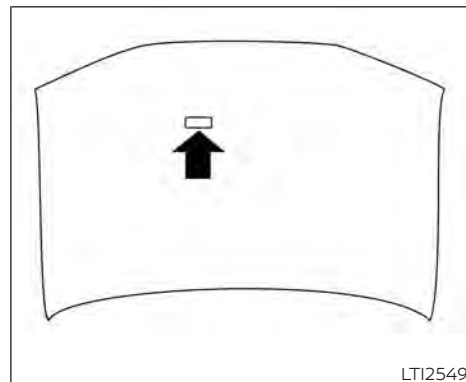
ÉTIQUETTE D'INFORMATION DU DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

L'étiquette d'information du dispositif anti-pollution est apposée sous le capot, à l'endroit illustré.



ÉTIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PNEUS ET À LA CHARGE

La pression de gonflage à froid des pneus est indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. L'étiquette est apposée à l'endroit illustré.



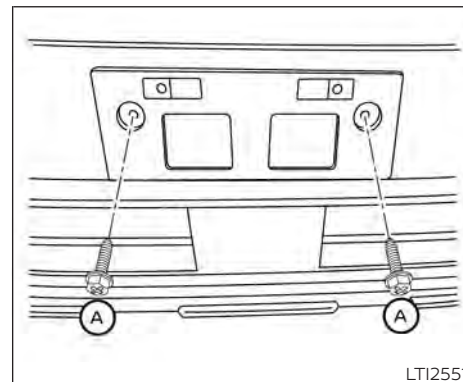
ÉTIQUETTE DES CARACTÉRISTIQUES DU CLIMATISEUR

L'étiquette des caractéristiques du climatiseur est apposée sous le capot, à l'endroit illustré.

Nom du symbole	Référence	Graphique
Mise en garde	ISO 7000 0434	
Système de climatisation (MAC)	ISO 2575 D01	
Lubrifiant du système MAC (PAG-POE)		
Exige un technicien agréé pour effectuer l'entretien du système MAC		
Frigorigène inflammable		

Symboles des étiquettes des caractéristiques du climatiseur

INSTALLATION DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION AVANT

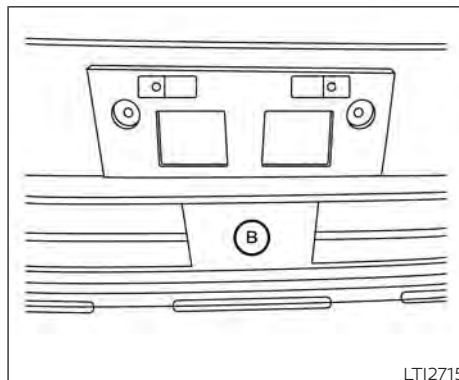


Pour monter la plaque d'immatriculation avant, fixez le support de plaque d'immatriculation au carénage du pare-chocs aux marques indiquées (petites cavités) à l'aide des deux vis fournies à cet effet (A).

INFORMATION CONCERNANT LE CHARGEMENT DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT

Veillez vous assurer que le capteur de distance avant n'est pas obstrué ou bloqué par une plaque d'immatriculation plus large ou des plaques personnalisées. Si le capteur est bloqué, certains objets pourraient ne pas être détectés et le témoin d'anomalie pourrait s'allumer. Si le témoin d'anomalie s'allume, certains systèmes Safety Shield ne fonctionneront pas. Si cela se produit, un accident pourrait survenir et entraîner des blessures, voire la mort.



Assurez-vous que le capteur de distance **B** n'est ni couvert ni bloqué.

AVERTISSEMENT

- **Il est extrêmement dangereux de prendre place dans l'aire de chargement d'un véhicule lorsque le véhicule est en marche. Les personnes s'y trouvant sont beaucoup plus susceptibles de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.**
- **Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.**

TERMINOLOGIE

Avant de charger votre véhicule, il est important de vous familiariser avec la terminologie suivante :

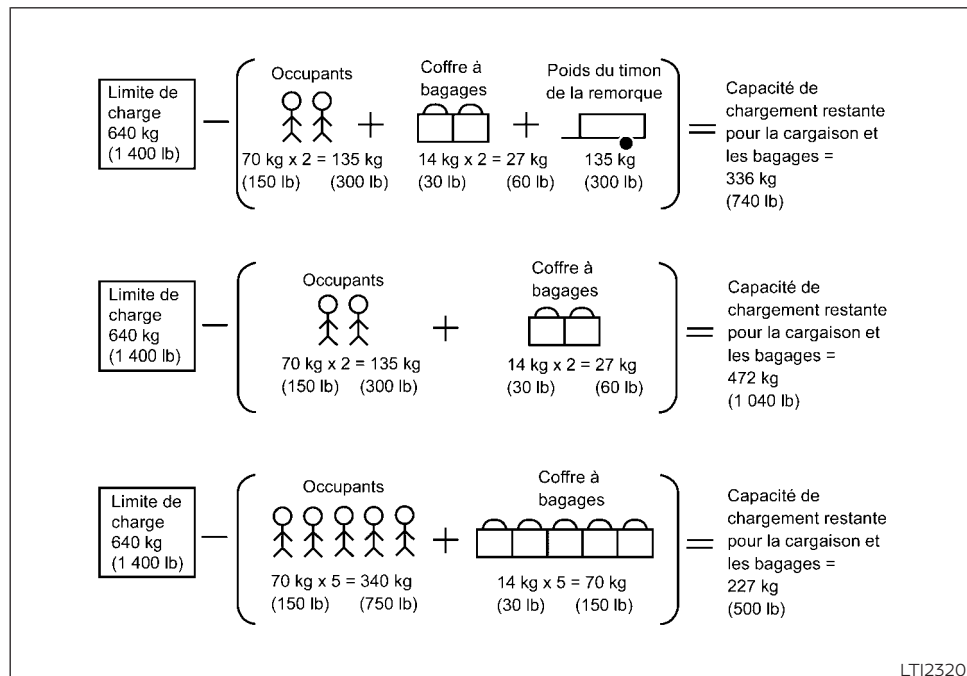
- Poids à vide (poids réel du véhicule) – poids du véhicule comprenant l'équipement de série et celui offert en option, les liquides, les outils de secours et la roue de secours. Ce poids **ne comprend pas** les passagers et les bagages.
- PTAC (poids total autorisé en charge) – poids à vide du véhicule plus le poids total des passagers et des bagages.
- PNBV (poids nominal brut du véhicule) – poids total maximal du véhicule non chargé, des passagers, des bagages, de l'attelage, de la charge sur la languette de remorque et de tout autre équipement offert en option. Ces renseignements sont inscrits sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC d'homologation NSVAC.
- PTME (poids technique maximal sous essieu) – poids maximal (véhicule chargé) spécifié pour l'essieu avant ou arrière. Ces renseignements sont inscrits sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC d'homologation NSVAC.
- PTMC (poids technique maximal combiné) – Poids nominal total maximal du véhicule, des passagers, de la charge et de la remorque.
- Capacité du véhicule, limite de charge, capacité de charge totale – poids total maximal spécifié pour la charge (passagers et charge) du véhicule. Il s'agit du poids total maximal des occupants et de la charge que le véhicule peut accueillir. Si le véhicule est utilisé pour tirer une remorque, le poids au timon de la remorque doit être compris dans le calcul du poids de la charge. Cette information se trouve sur l'étiquette à propos des pneus et de la charge du véhicule.
- Capacité de charge – poids admissible de la charge résultant de la soustraction du poids des occupants de la limite de charge.

CAPACITÉ DE CHARGE DU VÉHICULE

Avant de démarrer avec un véhicule chargé, assurez-vous que votre véhicule ne dépasse pas le Poids Nominal Brut du Véhicule (PNBV) ou le Poids Technique Maximal sous Essieu (PTME) spécifiés. Les spécifications relatives au PNBV et au PTME sont indiquées sur l'étiquette FMVSS/NSVAC. d'homologation NSVAC. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Mesure des poids » (p. 10-22).

Ne dépassez pas la limite de capacité de charge de votre véhicule, identifiée par le « Poids total des passagers et des bagages » sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Ne dépassez pas le nombre d'occupants précisé à la mention « Nombre de passagers » sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge.

Pour obtenir le « poids combiné des passagers et des bagages », additionnez le poids de tous les occupants, puis ajoutez le poids total des bagages. L'illustration suivante présente des exemples.



Exemple

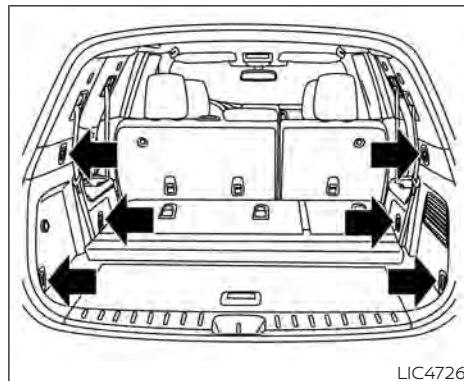
Étapes pour déterminer la limite de charge correcte

1. Recherchez la mention « Le poids total des occupants et de la charge ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids total du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
3. Soustrayez le poids total du conducteur et des passagers des XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat est égal à la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages. Par exemple, si « XXX » est égal à 1 400 lb et si 5 passagers de 150 lb prennent place dans le véhicule, le chargement maximal sera de 650 lb (1 400 - 750 [5 X 150] = 650 lb).

5. Déterminez le poids total de la charge et des bagages chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.
6. Si votre véhicule doit être utilisé pour tracter une remorque, une certaine charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer comment ceci réduit la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages de votre véhicule.

Avant de conduire un véhicule chargé, assurez-vous que votre véhicule ne dépasse pas le poids nominal brut du véhicule (PNBV) ou le poids technique maximal sous essieu (PTME) spécifiés. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Mesure des poids » (p. 10-22).

Assurez-vous également que la pression de gonflage des pneus est adéquate. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge » (p. 8-34).



Crochets pour bagages d'aire de chargement

ARRIMAGE DE LA CHARGE

Des crochets pour bagages sont situés dans l'aire de chargement comme indiqué. Les crochets peuvent être utilisés pour fixer solidement les bagages à l'aide de cordes ou d'autres types de sangles.

Lorsque vous fixez des articles à l'aide des crochets pour bagages situés sur la garniture supérieure, ne faites pas supporter une charge de plus de 29 N (6,5 lb) à un seul crochet.

Les crochets pour bagages situés plus près du plancher ne doivent pas supporter une charge de plus de 490 N (110 lb) à un seul crochet.

AVERTISSEMENT

- Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.
- La courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant peut être endommagée si elle entre en contact avec des articles rangés dans l'aire de chargement. Arrimez tous les articles qui se trouvent dans l'aire de chargement. Si la courroie d'attache supérieure est endommagée, votre enfant peut être gravement blessé, voire même tué, en cas de collision.
- Veillez à ne pas dépasser le PNBV (Poids Nominal Brut du Véhicule) ou le PTME (Poids Technique Maximal sous Essieu) avant et arrière lorsque

vous chargez votre véhicule. Si vous dépassez ces spécifications, des pièces peuvent se briser, les pneus peuvent s'user prématurément et la tenue de route peut être compromise au point de vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures.

CONSEILS POUR LE CHARGEMENT

- Le PTAC ne doit pas dépasser le PNBV ou le PTME précisés sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. d'homologation NSVAC.
- Ne chargez pas l'essieu avant et arrière jusqu'à la limite du PTME. Le PNBV serait alors dépassé.

AVERTISSEMENT

- Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages

plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.

- Veillez à ne pas dépasser le PNBV (Poids Nominal Brut du Véhicule) ou le PTME (Poids Technique Maximal sous Essieu) avant et arrière lorsque vous chargez votre véhicule. Si vous dépassez ces spécifications, des pièces peuvent se briser, les pneus peuvent s'user prématurément et la tenue de route peut être compromise au point de vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures.

- **La surcharge peut non seulement diminuer la durée de vie du véhicule et des pneus, mais elle peut aussi rendre le véhicule dangereux et demander de plus longues distances de freinage. Cela peut occasionner une défaillance prématurée des pneus pouvant entraîner un accident grave et des blessures. Les défaillances causées par les surcharges ne sont pas couvertes par la garantie de votre véhicule.**

MESURE DES POIDS

Fixez solidement les articles susceptibles de se déplacer afin d'éviter des changements de poids qui pourraient nuire à l'équilibre de votre véhicule. Arrêtez-vous dans un endroit qui possède une balance lorsque

votre véhicule est chargé et faites-y peser les roues avant et arrière séparément afin de déterminer la charge sur les essieux. La charge sur les essieux avant ou arrière ne doit pas dépasser le poids technique maximal sous essieu (PTME). La charge totale sur les essieux ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Ces mesures de poids sont indiquées sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Si les charges de votre véhicule dépassent ces mesures, déplacez ou retirez des bagages pour que leur poids se situe en deçà des limites de charge préconisées.



AVERTISSEMENT

Surcharger la remorque ou la charger de façon inadéquate peut avoir des conséquences négatives sur le comportement routier, sur le freinage et sur le rendement de votre véhicule, et peut ainsi causer des accidents.



MISE EN GARDE

- **Ne tractez pas de remorque ni de charges lourdes pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles) parcourus avec votre véhicule. Vous pourriez endommager le moteur, les essieux ou d'autres pièces de votre véhicule.**
- **La première fois que vous tractez une remorque, ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h) et ne démarrez pas à plein régime lors des 805 premiers kilomètres (500 milles). Le moteur et les autres pièces du véhicule peuvent ainsi être mieux rodés alors qu'ils sont en charge.**

Votre véhicule a été conçu principalement pour le transport de passagers et de bagages. La traction d'une remorque impose des contraintes additionnelles au moteur, à la transmission, à la direction, au circuit de freinage ainsi qu'aux autres composants du véhicule.

Un guide de remorquage NISSAN (É.-U. seulement) est disponible à l'adresse **www.nissanusa.com**. Ce guide présente des renseignements sur la capacité de remorquage et sur l'équipement spécial de remorquage.

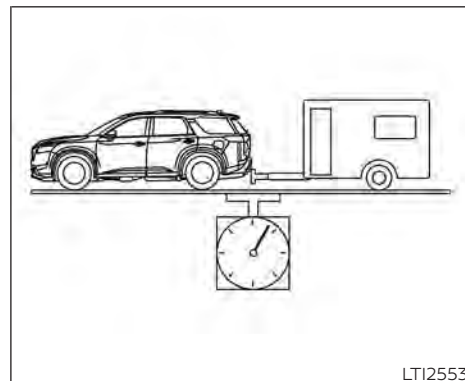
LIMITES MAXIMALES DE CHARGE

Charges maximales de remorque

Ne tirez jamais une remorque dont la charge totale dépasse les valeurs spécifiées dans le Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage présenté dans ce chapitre. La charge totale de la remorque est égale au poids de la remorque plus le poids de sa charge.

- **La remorque DOIT être équipée d'un circuit de freinage si la charge totale est égale ou supérieure à 1 587 kg (3 500 lb).**

Le poids technique maximal combiné (PTMC) ne doit pas dépasser la valeur précisée dans le Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage ci-dessous.



Le poids technique maximal combiné (PTMC) correspond au poids total du véhicule tracteur (incluant les passagers et les bagages) et de la charge totale de la remorque. Une charge de remorquage supérieure à la limite spécifiée ou l'utilisation d'un équipement de traction de remorque inadéquat peut compromettre le comportement routier, le freinage et le rendement du véhicule.

La capacité de remorquage n'est pas seulement liée aux charges maximales de la remorque. Elle dépend aussi des endroits où vous prévoyez tracter une remorque. Les charges de remorquage acceptables pour la conduite sur autoroute peuvent devoir être réduites lorsque l'adhérence est moindre (par exemple, sur des rampes de mise à l'eau glissantes).

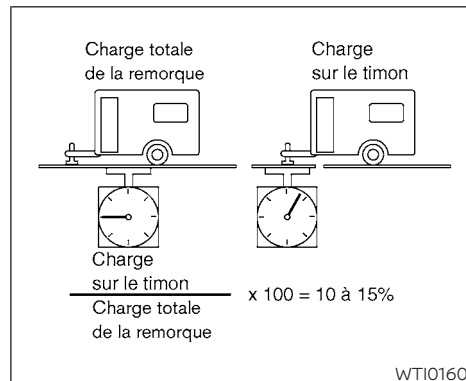
Les conditions de température peuvent également affecter le remorquage. Par exemple, la traction d'une remorque lourde par temps chaud sur des montées peut nuire au rendement du moteur et causer une surchauffe. Le mode de protection du moteur, qui aide à réduire les risques de dommages au moteur, pourrait s'activer et réduire automatiquement la puissance du moteur. La vitesse du véhicule peut diminuer lorsque la charge est élevée. Planifiez votre trajet soigneusement, en tenant compte de la charge du véhicule et de la remorque, ainsi que les conditions de température et de la route.

AVERTISSEMENT

Une surchauffe peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et de la vitesse du véhicule. Une vitesse inférieure à celle de la circulation fait augmenter les risques de collision. Soyez particulièrement prudent pendant la conduite. S'il n'est pas possible de maintenir une vitesse sécuritaire, rangez-vous en bordure de la route dans un endroit sûr. Laissez le moteur revenir à sa température normale de fonctionnement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Si le moteur surchauffe » (p. 6-15).

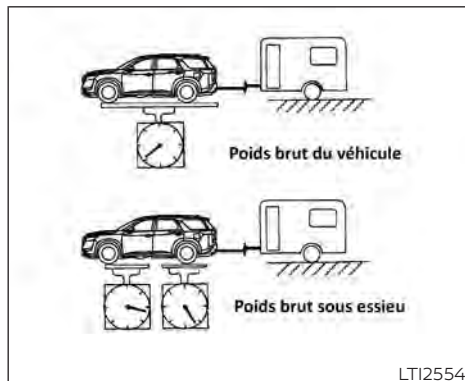
MISE EN GARDE

Les dommages résultant d'un remorquage inadéquat ne sont pas couverts par les garanties NISSAN.



Charge sur le timon

Lorsque vous utilisez un attelage porteur ou répartiteur de charge, le timon doit porter entre 10 % et 15 % de la charge totale de la remorque, tout en respectant la charge sur le timon de remorque indiquée par le fabricant de la remorque. La charge sur le timon doit respecter les limites maximales de charge sur le timon indiquées dans le « Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage » ci-après. Si la charge sur le timon est trop élevée, déplacez la charge dans la remorque.



Poids total autorisé en charge (PTAC) maximal/Poids technique maximal sous essieu (PTME) maximal

Le PTAC du véhicule tracteur ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV) indiqué sur l'étiquette d'homologation NSVAC. Le PTAC équivaut au poids total du véhicule vide, des passagers, des bagages, de l'attelage, de la charge sur la languette de remorque et de tout autre équipement en option. De plus, le PSE avant ou arrière ne doit pas

dépasser le poids technique maximal sous essieu (PTME) indiqué sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. d'homologation NSVAC.

Les capacités de remorquage sont calculées en fonction d'un véhicule de base avec conducteur et toutes les options requises pour atteindre le poids nominal. Les passagers additionnels, la charge et l'équipement en option, comme l'attelage de remorque, ajoutent du poids au véhicule et réduisent la capacité de remorquage maximale et la charge sur la languette de remorque.

Le véhicule et la remorque doivent être pesés pour confirmer que le véhicule respecte le PNBV, le PTME avant, le PTME arrière, le poids technique maximal combiné (PTMC) et la capacité de remorquage.

Tous les poids du véhicule et de la remorque doivent être mesurés à l'aide d'une balance à bascule qui se trouve généralement aux relais routiers, aux postes de pesée, aux centres d'approvisionnement ou aux dépôts de vieux véhicules.

Procédez comme suit pour déterminer la capacité de charge utile sur le timon ou le pivot.

1. Repérez le PNBV sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. d'homologation NSVAC.
2. Pesez votre véhicule sur la balance avec tous les passagers et la charge qui se trouvent normalement dans le véhicule lors de la traction d'une remorque.
3. Soustrayez le poids réel du véhicule du PNBV. Le résultat est la charge maximale sur le timon ou le pivot.

Procédez comme suit pour déterminer la capacité de remorquage disponible.

1. Repérez le PTMC de votre véhicule dans le Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage dans le présent chapitre.
2. Soustrayez le poids réel du véhicule du PTMC. Le résultat est la capacité de remorquage maximale.

Pour déterminer le poids brut de la remorque, pesez votre remorque sur une balance avec l'équipement et la charge qui se trouvent normalement dans la remorque

lorsqu'elle est remorquée. Assurez-vous que le poids brut de la remorque ne dépasse pas le poids nominal brut de la remorque ni la capacité maximale de remorquage calculée.

Pesez aussi les essieux avant et arrière sur la balance pour vous assurer que le poids technique maximal sous les essieux avant et arrière ne dépasse pas les valeurs précisées sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. d'homologation NSVAC. Il faut parfois déplacer ou enlever la charge dans la remorque et le véhicule pour respecter les valeurs précisées.

Exemple :

- Le poids total autorisé en charge (PTAC) pesé sur une balance – y compris les passagers, la charge et l'attelage – est de 2 880 kg (6 350 lb).
- Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC est de 3 289 kg (7 250 lb).
- Le poids technique maximal combiné (PTMC) du tableau des caractéristiques et des charges de remorquage est de 6 849 kg (15 100 lb).

- La capacité maximale de remorquage du tableau des caractéristiques et des charges de remorquage est de 4 128 kg (9 100 lb).

3 289 kg (7 250 lb)	PTAC
– 2 880 kg (6 350 lb)	PTAC
= 409 kg (900 lb)	Disponible pour la charge sur le timon
6 849 kg (15 100 lb)	PTMC
– 2 880 kg (6 350 lb)	PTAC
= 4 138 kg (9 123 lb)	Capacité disponible pour le remorquage
409 kg (900 lb)	Charge sur le timon disponible
/ 3 969 kg (8 750 lb)	Capacité disponible
= 10 % de la charge sur le timon	

La capacité de remorquage disponible peut être inférieure à la capacité de remorquage maximale à cause des passagers et de la charge dans le véhicule.

N'oubliez pas que la charge sur le timon de la remorque doit être de 10 % à 15 % du poids de la remorque, tout en respectant la charge sur la languette de remorque indiquée par le constructeur de la remorque. Si la charge sur le timon est trop élevée, déplacez la charge dans la remorque. Ne dépassez pas la charge maximale sur le timon de la remorque indiquée dans le « Tableau des caractéristiques et des charges de remorquage », même si le calcul de la charge sur le timon disponible donne un résultat supérieur à 15 %. Si le poids disponible calculé au timon est inférieur à 10 %, réduisez le poids total de la remorque afin qu'il corresponde au poids de timon disponible.

Vérifiez toujours si les capacités disponibles correspondent aux valeurs nominales.

CARACTÉRISTIQUES ET CHARGES DE REMORQUAGE

AVERTISSEMENT

Les capacités de remorquage fournies dans ce manuel sont à titre de référence générale seulement. La capacité

de remorquage en toute sécurité de votre véhicule est affectée par les options installées par le concessionnaire et par celles installées en usine, ainsi que par le poids des passagers et la cargaison. Vous devez peser le véhicule et la remorque comme décrit dans ce manuel pour déterminer la capacité

réelle de remorquage du véhicule. Ne dépassez pas la capacité maximale de remorquage indiquée ou le PTMC ou le PNBV indiqué sur l'étiquette d'homologation FMVSS/NSVAC. Cela peut provoquer un accident et entraîner de graves blessures ou des dommages matériels importants.

TABLEAU DES CARACTÉRISTIQUES ET DES CHARGES DE REMORQUAGE

	Avec ensemble de remorquage*1		Sans ensemble de remorquage	
	Mesure métrique	Mesure américaine	Mesure métrique	Mesure américaine
Capacité de remorquage maximale*2	2 722 kg	6 000 lb	1 588 kg	3 500 lb
Charge maximale sur le timon	272 kg	600 lb	158 kg	350 lb
Poids technique maximal combiné	5 035 kg	11 100 lb	4 000 kg	8 820 lb

*1 Les véhicules équipés de l'ensemble de remorquage offrent une capacité supplémentaire de refroidissement du groupe motopropulseur spécialement conçue pour supporter le poids de remorquage plus élevé.

*2 Les valeurs de capacité de remorquage sont calculées en partant d'un véhicule de base avec conducteur ainsi que toutes les options requises pour atteindre la capacité. Les passagers, la charge et l'équipement facultatif additionnels ajouteront du poids au véhicule et réduiront la capacité de remorquage maximale de votre véhicule.

SÉCURITÉ DU REMORQUAGE

Attelage de remorque

Votre véhicule peut être équipé d'un ensemble de remorquage en option. L'ensemble de remorquage comprend un attelage de type récepteur monté sur le cadre. Cet attelage est prévu pour la capacité de remorquage maximale de ce véhicule lorsque l'équipement de remorquage approprié est utilisé. Sélectionnez un attelage à boule et une boule d'attelage appropriés prévus pour votre véhicule et la remorque à tirer. Des attelages à boule et des boules d'attelage NISSAN d'origine sont disponibles chez un concessionnaire NISSAN.

Si votre véhicule n'est pas équipé de l'ensemble de remorquage en option, vérifiez la capacité de remorquage de l'attelage du pare-chocs de votre véhicule ou de l'attelage de type récepteur monté sur le cadre. Choisissez un attelage convenant aussi bien à votre véhicule qu'à la remorque. Un attelage de remorque NISSAN d'origine est disponible auprès d'un concessionnaire NISSAN. Assurez-vous que l'attelage de remorque est solidement fixé au véhicule pour éviter qu'un balancement inopiné de la remorque, provoqué par des vents laté-

raux, des routes à la surface irrégulière ou l'air déplacé par les camions, ne cause des blessures ou des dommages matériels.

AVERTISSEMENT

Les composants d'attelage de remorque ont des valeurs nominales de poids spécifiques. Votre véhicule peut être en mesure de tirer une remorque plus lourde que la valeur nominale de poids des composants de l'attelage. Ne dépassez jamais la valeur nominale de poids des composants de l'attelage, car cela peut causer de graves blessures ou des dommages matériels importants.

Boule d'attelage

Sélectionnez une boule d'attelage de taille et de valeur nominale de poids appropriées pour votre remorque :

- La taille de boule d'attelage requise est estampée sur la plupart des coupleurs de remorque. La plupart des boules d'attelage ont également leur taille estampée sur la boule.
- Sélectionnez la boule d'attelage appropriée selon le poids de la remorque.

- Le diamètre du goujon fileté de la boule d'attelage doit correspondre au diamètre du trou du support de boule. La différence de taille du goujon de la boule d'attelage et du trou du support de boule ne doit pas dépasser 1/16 po.
- Le goujon fileté de la boule d'attelage doit être assez long pour être correctement fixé au support de boule. Il devrait y avoir au moins deux filets visibles sous la rondelle de frein et l'écrou.

Support de boule

La boule d'attelage est fixée au support de boule et le support de boule est inséré dans le récepteur d'attelage. Sélectionnez un support de boule de classe appropriée selon le poids de la remorque. De plus, le support de boule devrait être sélectionné de sorte que le timon soit parallèle à la route.

Attelages porteurs de charge

Un support de boule porteur de charge est conçu pour porter toute la charge sur le timon et le poids brut directement sur le support de boule et sur le récepteur.

Attelage répartiteur de charge

Ce type d'attelage s'appelle aussi « attelage correcteur d'assiette » ou « attelage à équilibrage de charge ». Un ensemble de barres se fixe au support de boule et à la remorque afin de distribuer la charge du timon (poids de l'attelage) de votre remorque. Plusieurs véhicules ne peuvent pas porter toute la charge du timon de certaines remorques et il faut transférer une partie de la charge du timon au cadre, donc sur les roues avant. Ceci donne plus de stabilité au véhicule tracteur.

Il est recommandé d'utiliser un système d'attelage répartiteur de charge de classe IV si vous devez tracter des remorques dont le poids maximal dépasse 2 268 kg (5 000 lb). Renseignez-vous auprès du constructeur de la remorque ou de l'équipement de remorquage pour déterminer s'il est recommandé d'utiliser un système d'attelage répartiteur de charge dans votre cas.

REMARQUE :

Un système d'attelage répartiteur de charge pourrait modifier le comportement d'une remorque équipée de freins à inertie. Si vous souhaitez utiliser un système d'attelage répartiteur de charge pour tracter une remorque équipée de freins à inertie, renseignez-vous auprès du fabricant des freins à inertie, de l'attelage ou de la remorque pour déterminer si cette combinaison est possible et, le cas échéant, sur la façon de procéder.

Observez les instructions du fabricant relatives au montage et à l'utilisation du système d'attelage répartiteur de charge.

Les instructions générales de préparation et de réglage sont les suivantes :

1. Stationnez le véhicule vide sur une surface plane. Une fois que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) et que toutes les portières sont fermées, laissez le véhicule stationnaire pendant quelques minutes pour lui permettre de se mettre au niveau.

2. Mesurez la hauteur d'un point de référence sur les pare-chocs avant et arrière au centre du véhicule.
3. Attelez la remorque au véhicule, puis réglez les répartiteurs d'attelage de sorte que la hauteur des pare-chocs soit entre 0 et 13 mm (0 et 1/2 po) de la hauteur de référence mesurée à l'étape 2. Le pare-chocs arrière ne doit pas dépasser la hauteur mesurée à l'étape 2.



AVERTISSEMENT

Réglez correctement l'attelage répartiteur de charge pour que l'arrière du pare-chocs ne soit pas plus haut que la hauteur de référence mesurée lorsque la remorque est attelée. Si le pare-chocs arrière est plus haut que la hauteur de référence mesurée, le véhicule peut avoir un comportement routier imprévisible, ce qui peut provoquer une perte de la maîtrise du véhicule et causer de graves blessures ou des dommages matériels importants.

Dispositif antiroulis

Les effets des coups de volant, des rafales de vent et du balancement causé par d'autres véhicules peuvent nuire au comportement de la remorque. L'utilisation d'un dispositif antiroulis peut aider à réduire ces conditions. Si vous optez pour un tel dispositif, adressez-vous à un revendeur d'attelages de remorque réputé pour vous assurer que ce dispositif est bien adapté au véhicule, à l'attelage, à la remorque ainsi qu'au circuit de freinage de la remorque. Observez les instructions du fabricant relatives au montage et à l'utilisation du dispositif antiroulis.

Attelage de classe I

L'équipement d'attelage de remorque de classe I (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 907 kg (2 000 lb).

Attelage de classe II

L'équipement d'attelage de remorque de classe II (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 1 587 kg (3 500 lb).

Attelage de classe III

L'équipement d'attelage de remorque de classe III (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 2 268 kg (5 000 lb).

Attelage de classe IV

L'équipement d'attelage de remorque de classe IV (récepteur, support de boule et boule d'attelage) peut être utilisé pour tirer des remorques d'un poids maximal de 4 535 kg (10 000 lb). Un attelage répartiteur de charge devrait être utilisé pour tirer les remorques dont le poids est supérieur à 2 268 kg (5 000 lb).

Votre véhicule peut être équipé d'un attelage de remorque de classe IV prévu pour un poids maximal de 4 535 kg (10 000 lb), mais il ne pourra tracter qu'une remorque du poids maximal indiqué dans le tableau des caractéristiques et des charges de remorquage du présent chapitre.



MISE EN GARDE

- **Des attelages spéciaux, qui comportent des renforts de cadre, doivent être utilisés pour tirer une charge dont le poids est supérieur à 907 kg (2 000 lb). Des attelages, des supports d'attelage et des boules d'attelage d'origine NISSAN conçus expressément pour les camions légers et les véhicules utilitaires sport sont disponibles auprès de votre concessionnaire NISSAN.**
- **L'attelage ne doit ni être fixé au pare-chocs ni nuire au fonctionnement de ce dernier.**



AVERTISSEMENT

- **N'utilisez pas d'attelages montés sur l'essieu.**
- **Ne modifiez pas le système d'échappement, le circuit de freinage ni aucun autre système de votre véhicule au moment de l'installation d'un attelage de remorque.**

- **Afin de réduire les risques de dommages supplémentaires à votre véhicule en cas de collision arrière, retirez, dans la mesure du possible, le récepteur lorsque vous ne l'utilisez pas.**
- **Vérifiez périodiquement les boulons de montage de l'attelage de remorque pour vous assurer qu'ils sont installés correctement.**

Pression des pneus

- Lorsque vous tractez une remorque, gonflez les pneus du véhicule à la pression à froid recommandée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.
- L'état des pneus de la remorque, les dimensions, la charge nominale et la pression de gonflage doivent être conformes aux spécifications du fabricant de la remorque et des pneus.

Chaînes de sécurité

Installez toujours des chaînes de sécurité adéquates entre votre véhicule et la remorque. Les chaînes doivent être croisées et attachées à l'attelage, et non au pare-chocs ou à l'essieu du véhicule. Les chaînes de sécurité peuvent être fixées au pare-chocs si la boule d'attelage est installée sur le pare-chocs. Laissez suffisamment de jeu pour permettre au véhicule de prendre les virages.

Éclairage de remorque

MISE EN GARDE

Au moment de faire l'épissure au circuit électrique du véhicule, il faut utiliser un module-convertisseur d'alimentation pour tous les feux de la remorque. Un tel dispositif utilise la batterie du véhicule comme source d'alimentation pour tous les feux de la remorque ainsi que le circuit des feux arrière, des feux d'arrêt et des clignotants comme signal. Le module-convertisseur ne doit pas prélever plus de 15 milliampères des circuits des feux d'arrêt et arrière. L'utilisation d'un module-

convertisseur dépassant ces caractéristiques d'électricité peut endommager le circuit électrique du véhicule. Consultez un marchand de remorques renommé pour acheter et faire installer l'équipement approprié.

Les feux de la remorque doivent être conformes aux réglementations fédérale, provinciale et municipale. Pour obtenir de l'aide pour le branchement des feux de remorque, nous vous recommandons de communiquer avec un concessionnaire NISSAN ou un marchand de remorques renommé. Les véhicules équipés du groupe remorquage optionnel sont munis d'un connecteur du faisceau de câblage de la remorque à 7 broches. Si votre remorque est munie d'un connecteur plat à quatre broches, un adaptateur sera nécessaire pour raccorder les feux de la remorque au véhicule. Les adaptateurs sont disponibles dans les magasins de pièces d'auto et chez les détaillants d'attelage.

Freins de remorque

La remorque DOIT être équipée d'un circuit de freinage si la charge totale est égale ou supérieure à 1 587 kg (3 500 lb).

Toutefois, la plupart des États ou provinces exigent un circuit de freinage séparé sur les remorques dont le poids en charge dépasse un seuil déterminé. Assurez-vous que votre remorque respecte les règlements municipaux et les règlements des régions où vous prévoyez tracter votre remorque.

Plusieurs types de circuits de freinage de remorque sont proposés.

Freins à inertie – L'actionneur des freins à inertie, monté sur le timon de la remorque, est relié à chaque roue de la remorque par une canalisation hydraulique de frein. Les freins à inertie sont actionnés par le poids de la remorque qui agit sur la boule d'attelage lorsque le véhicule tracteur freine. Les freins à inertie hydrauliques équipent généralement les remorques en location et certaines remorques à bateau. Ce type de freins ne nécessite aucune connexion hydraulique ou électrique entre le véhicule tracteur et la remorque.

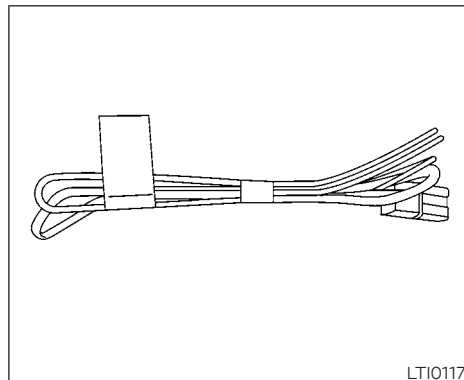
Freins de remorque électriques – Les circuits de freinage électrique sont activés par un signal électronique transmis à partir d'une commande de freins de remorque (module de détection de force de freinage spécial). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commande des freins électriques de remorque » (p. 10-32).

Faites appel à un fournisseur professionnel d'équipement de remorquage pour vous assurer que les freins de remorque sont correctement installés et qu'ils fonctionnent de façon appropriée.



AVERTISSEMENT

Ne fixez jamais un circuit de freinage de remorque directement sur le circuit de freinage de votre véhicule.



LT10117

Faisceau de câblage de raccordement

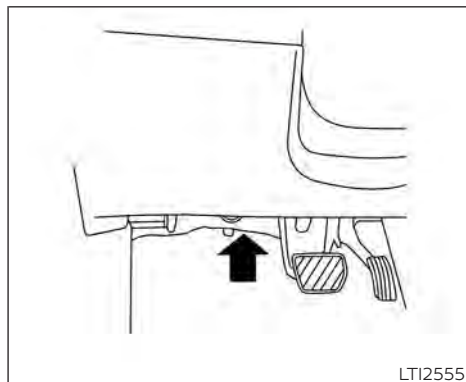
Commande de freins électriques de remorque (selon l'équipement)

Une remorque munie de freins électriques peut nécessiter l'installation d'une commande des freins de remorque offerte sur le marché des pièces de rechange.

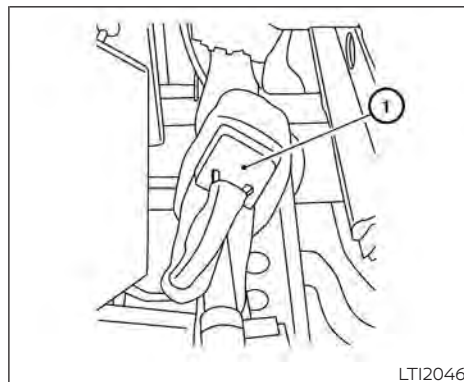
Votre véhicule peut être équipé d'un connecteur et d'un faisceau de câblage de raccordement spécialement conçus pour l'installation de commandes de freins offertes sur le marché des pièces de rechange.

Procédez comme suit pour installer le faisceau de raccordement de la commande des freins électriques de remorque :

1. Ouvrez la portière du conducteur. Reculez le siège au maximum.



Emplacement de connecteur



Connecteur

2. Repérez le connecteur du faisceau de câblage de raccordement qui se trouve sous la partie inférieure du tableau de bord. Le connecteur est apposé sur le faisceau électrique ① au moyen de ruban comme le démontre l'illustration.
- Le connecteur est désigné par une étiquette blanche portant l'inscription « electric brake conn. » (connecteur des freins électrique).

Si vous avez des difficultés à localiser le faisceau de câblage, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour obtenir de l'aide.

Désignation des couleurs du faisceau de raccordement de la commande des freins électriques de remorque.

COULEUR DU FIL	REMARQUE
LAVANDE/BLANC	Commutateur des feux d'arrêt vers la commande des freins de remorque.
NOIR	Masse de la commande des freins (-).
BLANC	Sortie commutée de la commande des freins de remorque.
LAVANDE/VERT	Alimentation B+ de la commande des freins de remorque munie de fusibles.

3. Retirez le ruban adhésif et branchez le faisceau de câblage de raccordement au connecteur.
4. Desserrez le frein de stationnement.
5. Installez la commande des freins électriques de remorque vendue sur le marché des pièces de rechange selon les instructions du fabricant.

Conseils préalables à la traction d'une remorque

- Assurez-vous que votre véhicule reste de niveau après qu'une remorque chargée ou déchargée a été fixée au timon. Ne prenez pas la route si votre véhicule est anormalement incliné vers l'avant ou vers l'arrière. Vérifiez la charge portée sur le timon, la surcharge de la remorque, l'usure de la suspension ou toute autre cause possible.
- Attachez toujours les objets dans la remorque pour éviter qu'ils ne se déplacent pendant la conduite.
- Maintenez la charge aussi basse que possible dans la remorque pour conserver un centre de gravité bas.
- Chargez la remorque de façon à ce qu'environ 60 % de la charge soit vers l'avant et 40 % vers l'arrière. Assurez-vous aussi que la charge est bien répartie latéralement.
- Vérifiez votre attelage, la pression des pneus de la remorque, la pression des pneus du véhicule, le fonctionnement des feux de la remorque et les écrous de roue de la remorque chaque fois que vous attelez une remorque au véhicule.

- Assurez-vous que vos rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, provinciales et municipales. S'ils ne le sont pas, installez les rétroviseurs exigés pour la traction de remorque avant de prendre la route.
- Déterminez la hauteur hors tout du véhicule et de la remorque pour connaître le dégagement nécessaire.

Conseils sur la traction d'une remorque

Pour vous habituer à conduire avec une remorque et comprendre le comportement du véhicule dans une telle situation, entraînez-vous à prendre des virages, à freiner et à reculer dans un endroit dégagé. La traction d'une remorque nuit légèrement à la stabilité de la direction et au rendement des freins.

- Attachez toujours les objets dans la remorque pour éviter qu'ils ne se déplacent pendant la conduite.
- Verrouillez le coupleur d'attelage de remorque avec une goupille ou un verrou pour prévenir le déverrouillage inopiné du coupleur.

- Évitez les démarrages, les accélérations ou les arrêts brusques.
- Évitez de prendre un virage serré ou de changer brusquement de voie.
- Conduisez toujours le véhicule à une vitesse modérée.
- Lorsque vous reculez, maintenez la partie inférieure du volant d'une main. Déplacez votre main dans la direction où vous souhaitez que la remorque se dirige. Effectuez de légers ajustements et reculez lentement. Si possible, demandez à quelqu'un de vous guider lorsque vous reculez.

Lorsque vous vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la remorque. Il n'est pas recommandé de stationner le véhicule en pente; toutefois, si vous y êtes obligé :

MISE EN GARDE

Si vous appuyez sur le bouton de stationnement pour engager la position P (stationnement) avant de caler les roues et de serrer le frein de stationnement, la boîte de vitesses peut subir des dommages.

1. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Demandez à une personne de placer des cales contre les pneus du véhicule et de la remorque, du côté descendant de la pente.
3. Une fois les cales en place, relâchez lentement la pédale de frein jusqu'à ce que les cales absorbent la charge du véhicule.
4. Serrez le frein de stationnement.
5. Appuyez sur le bouton de stationnement pour engager la position P (stationnement).
6. Coupez le contact.

Pour repartir :

1. Démarrez le véhicule.
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
3. Engagez la boîte de vitesses.
4. Desserrez le frein de stationnement.
5. Roulez lentement jusqu'à ce que le véhicule et la remorque quittent les cales.
6. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
7. Demandez à quelqu'un de récupérer et de ranger les cales.

- Lorsque vous descendez une pente, le poids de la remorque qui pousse sur le véhicule tracteur peut réduire la stabilité de l'ensemble. Ainsi, réduisez votre vitesse et rétrogradez pour conserver la maîtrise du véhicule. Évitez d'utiliser les freins pendant de longues périodes ou de façon répétée lors de la descente d'une pente, car cela réduit leur efficacité et pourrait provoquer une surchauffe. Le fait de rétrograder assure plutôt un freinage moteur et réduit la nécessité de freiner aussi fréquemment.
- Si la température du liquide de refroidissement du moteur monte à une température élevée, reportez-vous à la section « Si le moteur surchauffe » (p. 6-15).
- La traction d'une remorque augmente la consommation de carburant.
- Évitez de tracter une remorque pendant les 805 premiers kilomètres (500 milles) de votre véhicule.
- Durant les 805 premiers kilomètres (500 milles) de remorquage, ne conduisez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h).
- Faites faire l'entretien périodique de votre véhicule plus fréquemment qu'aux intervalles spécifiés dans le chapitre « Entretien et calendriers » dans ce manuel.

- Dans un virage, les roues de la remorque sont plus proches de l'intérieur du virage que celles du véhicule. Pour compenser, prenez les virages plus larges.
- Les vents latéraux et les routes dont la surface est irrégulière ont des répercussions sur la maniabilité d'un véhicule avec remorque, et peuvent causer un balancement du véhicule. Lorsque des camions vous dépassent, le véhicule peut être déstabilisé par des changements soudains des vents latéraux.

Procédez comme suit si la remorque présente un roulis :

1. Retirez votre pied de la pédale d'accélérateur pour laisser le véhicule avancer en roue libre, puis dirigez le véhicule directement vers l'avant dans la mesure où les conditions routières le permettent. Cette manœuvre aidera à stabiliser le véhicule.
 - Ne corrigez pas le roulis de la remorque par des manœuvres de direction ou de freinage.
2. Lorsque le roulis cesse, enfoncez doucement la pédale de frein et rangez le véhicule sur l'accotement en un endroit sûr.

3. Tentez de réorganiser la charge de la remorque pour qu'elle soit répartie de façon équilibrée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « pré-Conseils pour le remorquage » (p. 10-34).

- Faites preuve de prudence lorsque vous dépassez un véhicule. La distance de dépassement d'un véhicule est considérablement plus longue lorsque vous tractez une remorque. N'oubliez pas que la longueur de la remorque doit également dépasser l'autre véhicule avant que vous puissiez changer de voie en toute sécurité.
- Rétrogradez pour profiter du frein moteur lors de la conduite sur des pentes descendantes abruptes ou longues. Cela contribue à ralentir le véhicule sans serrer les freins.
- Évitez de freiner trop longtemps ou trop fréquemment. Les freins pourraient surchauffer, réduisant ainsi leur efficacité.
- Augmentez la distance qui vous sépare du véhicule devant vous lorsque vous tirez une remorque afin de compenser pour la plus grande distance d'arrêt requise. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.

- NISSAN recommande de ne pas utiliser le régulateur de vitesse lors de la traction d'une remorque.

- Certains états et provinces ont des règlements et des limites de vitesse précises pour les véhicules qui tractent une remorque. Respectez les limites de vitesse locales.

- Vérifiez votre attelage, les connexions du faisceau électrique de la remorque et les écrous de roue de la remorque après 80 km (50 mi) de trajet et à chaque pause.

- Lorsque vous mettez un bateau à l'eau, ne laissez pas le niveau d'eau dépasser le tuyau d'échappement ni le pare-chocs arrière.

- Assurez-vous de débrancher les feux de la remorque avant de reculer la remorque dans l'eau pour prévenir les dommages aux feux.

Lors de la traction d'une remorque, l'huile pour pignon du différentiel doit être remplacée et le liquide de boîte de transfert et l'huile de la boîte de vitesses doivent être vidangés plus fréquemment. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Entretien et calendriers » de ce manuel.

Mode de remorquage

Il est recommandé d'utiliser le mode TOW (remorquage) lorsque vous tractez une remorque lourde ou transportez une lourde charge. Tournez ou appuyez sur le commutateur de sélection de mode de conduite pour activer le mode TOW (remorquage). Appuyez de nouveau sur le commutateur de sélection de mode de conduite pour annuler le mode TOW (remorquage). Le mode TOW (remorquage) est automatiquement désactivé lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position hors fonction.

Le système d'arrêt au ralenti est désactivé lorsque le véhicule est en mode TOW (remorquage).

La conduite du véhicule en mode de remorquage sans tracter une remorque ou sans transporter une charge lourde, ou en tractant une remorque légère ou en transportant une charge légère ne causera pas de dommages. Cependant, l'économie de carburant peut être réduite et la sensation des caractéristiques de conduite de la boîte de vitesses et du moteur peut être différente.

Lors de la traction d'une remorque, l'huile pour pignon du différentiel doit être remplacée et le liquide de boîte de transfert et l'huile de la boîte de vitesses doivent être vidangés plus fréquemment. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Entretien et calendriers » de ce manuel.

REMORQUAGE À PLAT POUR VÉHICULE À 4 ROUES MOTRICES (selon l'équipement)

Le remorquage de votre véhicule avec les quatre roues au sol est parfois appelé « remorquage à plat ». Cette méthode est parfois utilisée pour remorquer un véhicule derrière un véhicule récréatif, comme une autocaravane.

MISE EN GARDE

- **Si vous ne respectez pas ces instructions, la boîte de vitesses pourrait être gravement endommagée.**
- **Ne remorquez jamais à plat votre véhicule en mode 4WD (quatre roues motrices).**

- **NE remorquez PAS un véhicule en mode 4WD (quatre roues motrices) avec les roues qui touchent le sol. Vous risqueriez en effet d'endommager gravement le groupe motopropulseur, ce qui occasionnerait des réparations coûteuses.**
- **Pour les procédures de remorquage d'urgence, consultez la section « Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN » (p. 6-17).**

REMORQUAGE À PLAT POUR VÉHICULE À TRACTION AVANT (selon l'équipement)

Le remorquage de votre véhicule avec les quatre roues au sol est parfois appelé « remorquage à plat ». Cette méthode est parfois utilisée pour remorquer un véhicule derrière un véhicule récréatif, comme une autocaravane.

MISE EN GARDE

- **Si vous ne respectez pas ces instructions, la boîte de vitesses pourrait être gravement endommagée.**
- **Lorsque vous remorquez votre véhicule à plat, tirez-le vers l'avant, jamais vers l'arrière.**
- **Ne remorquez jamais votre véhicule à traction avant avec les pneus avant au sol. Vous risqueriez en effet d'endommager gravement le groupe motopropulseur, ce qui occasionnerait des réparations coûteuses.**
- **NE remorquez PAS un véhicule à traction avant doté d'une boîte de vitesses automatique en laissant les quatre roues au sol (remorquage à plat). Une telle action ENDOMMAGERAIT les organes de la boîte de vitesses, car celle-ci ne serait pas lubrifiée adéquatement.**
- **Pour les procédures de remorquage d'urgence, consultez la section « Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN » (p. 6-17).**

Boîte de vitesses automatique

Pour remorquer un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique, vous **DEVEZ** utiliser un diabolos adéquat sous les roues motrices. Suivez **toujours** les recommandations du fabricant du diabolos utilisé.

REMARQUE :

Si la batterie est complètement déchargée, la transmission ne passera pas manuellement à d'autres rapports.

CLASSIFICATION UNIFORME DE QUALITÉ DES PNEUS

Indices de qualité du DOT (Department of Transportation (Ministère du transport des États-Unis)) : en plus des classifications énumérées ci-après, tous les pneus des voitures de tourisme doivent se conformer aux exigences fédérales en matière de sécurité.

Selon le cas, l'indice de qualité est indiqué sur le flanc du pneu, entre l'épaulement de la bande de roulement et la largeur de section maximale du pneu. Par exemple :

Treadwear 200 Traction AA Temperature A

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une estimation comparative basée sur le taux d'usure du pneu testé dans des conditions contrôlées sur une piste d'essai conforme aux normes gouvernementales. Par exemple, sur la piste d'essai gouvernementale, un pneu d'indice 150 aura une résistance à l'usure équivalente à une fois et demie (1 1/2) celle d'un pneu d'indice 100. La performance relative des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut dévier grandement de la norme à cause des différentes habitudes de conduite, des pratiques d'entretien et des différences de la chaussée et du climat.

Tractions AA, A, B et C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu à freiner le véhicule sur une chaussée mouillée dans des conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu portant l'indice C peut avoir une mauvaise adhérence.

AVERTISSEMENT

L'indice d'adhérence de ce pneu a été établi à partir d'essais d'adhérence durant un freinage en ligne droite; il ne prend pas en compte les caractéristiques d'accélération, de virage, d'aquaplanage ou d'adhérence de pointe.

Température A, B et C

Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent la résistance d'un pneu à la chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur lorsqu'ils sont testés dans des conditions précises en laboratoire. Des températures élevées constantes peuvent causer une dégradation du matériau du

pneu et réduire la durée utile du pneu; une température excessive peut causer une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au rendement exigé pour les pneus de voiture de tourisme conformément à la norme 109 de la Federal Motor Safety Standard. Les indices B et A représentent un rendement plus élevé que le minimum exigé par la loi lors d'essais réalisés en laboratoire.

AVERTISSEMENT

L'indice de température pour ce type de pneus est établi en fonction d'un pneu correctement gonflé et sans surcharge. Des conditions extrêmes telles que des vitesses excessives du véhicule, un sous-gonflage des pneus ou une charge excessive, prises séparément ou combinées, peuvent provoquer l'échauffement et la défaillance des pneus.

GARANTIE DU DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

Votre véhicule NISSAN est couvert par les garanties du dispositif antipollution suivantes :

Aux États-Unis

1. Garantie contre les défauts du dispositif antipollution
2. Garantie de fonctionnement du dispositif antipollution

Les détails de cette garantie, ainsi que les autres garanties applicables au véhicule, sont fournis dans le livret explicatif sur la garantie livré avec votre véhicule NISSAN. Si vous n'avez pas reçu ce livret ou si vous l'avez perdu, écrivez à l'adresse suivante pour en obtenir un :

- Nissan North America, Inc.
Consumer Affairs Department
P.O. Box 685003
Franklin, TN 37068-5003

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Au Canada

Garantie du dispositif antipollution

Les détails de cette garantie, ainsi que les autres garanties applicables au véhicule, sont fournis dans le livret explicatif sur la garantie livré avec votre véhicule NISSAN. Si vous n'avez pas reçu ce livret ou si vous l'avez perdu, écrivez à l'adresse suivante pour en obtenir un :

- Nissan Canada inc.
5290 Orbitor Drive
Mississauga (ON) L4W 4Z5

Aux États-Unis

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et NISSAN.

Si la NHTSA reçoit des plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête, au terme de laquelle elle peut ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de service, si elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client et son concessionnaire ou NISSAN.

Pour communiquer avec la NHTSA, composez sans frais le numéro de la ligne directe au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153), visitez le site Web

<http://www.safercar.gov> ou écrivez à : Administrator, NHTSA, 400 Seventh Street, SW, Washington, D.C. 20590. Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

Vous pouvez avertir NISSAN de tout problème concernant votre véhicule en communiquant avec le Service de la protection du consommateur, sans frais, au 1-800-NISSAN-1.

Au Canada

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident, des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement Transports Canada et NISSAN.

Si Transports Canada reçoit des plaintes, il peut ouvrir une enquête, au terme de laquelle il peut ordonner le lancement d'une campagne de rappel par NISSAN, s'il détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, Transports Canada ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client et son concessionnaire ou NISSAN.

Pour communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules, composez sans frais le numéro 1-800-333-0510. Vous pouvez également faire rapport sur un défaut lié à la sécurité sur un véhicule, en ligne à l'adresse suivante : <http://www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/menu.htm> (anglais) ou <http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/menu.htm> (français)

Ou communiquez avec Transports Canada par la poste :

Transport Canada Motor Vehicle
Safety Investigations Laboratory
80 Noel Street Gatineau, QC J8Z 0A1

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile en communiquant avec Transports Canada, Sécurité des routes et des véhicules automobiles, au numéro 1-800-333-0371 ou en ligne à l'adresse www.tc.gc.ca/roadsafety (anglais) ou à l'adresse www.tc.gc.ca/securiteroutiere (français).

Si vous souhaitez informer NISSAN d'un problème lié à la sécurité du véhicule, veuillez communiquer avec notre Centre d'information aux consommateurs en composant le numéro sans frais 1-800-387-0122.

PRÉPARATION POUR LES CONTRÔLES D'INSPECTION ET D'ENTRETIEN



AVERTISSEMENT

Un véhicule équipé du mode 4WD (4 roues motrices) ne devrait jamais être testé à l'aide d'un dynamomètre à deux roues (comme les dynamomètres utilisés par quelques états pour les essais d'émissions) ou tout équipement similaire. Avant de soumettre votre véhicule au dynamomètre, ne manquez pas d'informer le personnel du centre de contrôle qu'il s'agit d'un modèle en mode 4WD (quatre roues motrices). L'utilisation d'un équipement d'essai inadapté pourrait endommager les organes de transmission du véhicule, ou ce dernier pourrait se déplacer soudainement et entraîner des dommages ou des blessures graves.

La réglementation de certaines provinces canadiennes et de certains États américains exige que votre véhicule soit en condition « prêt » pour les contrôles d'inspection et d'entretien du dispositif anti-pollution.

ENREGISTREURS DE DONNÉES ROUTIÈRES

Le véhicule est en condition « prêt » après certains types de cycles de conduite. En général, la condition « prêt » est obtenue pendant l'utilisation normale du véhicule.

Si un composant du groupe motopropulseur est réparé ou si la batterie est débranchée, le véhicule peut être réinitialisé à une condition « non prêt ». Avant de subir le contrôle d'inspection et d'entretien, vérifiez que le véhicule est en condition « prêt ». Tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) sans démarrer le moteur. Si le témoin d'anomalie s'allume en continu pendant 20 secondes, puis clignote pendant 10 secondes, le contrôle d'inspection et d'entretien est à une condition « non prêt ». Si le témoin d'anomalie ne clignote pas après 20 secondes, la condition pour le contrôle d'inspection et d'entretien est « prêt ». Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour réinitialiser le véhicule à la condition « prêt » ou pour préparer le véhicule en vue d'un nouveau contrôle.

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer, lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un sac gonflable ou de contact avec des obstacles sur la route, des données qui contribuent à comprendre le rendement des systèmes d'un véhicule. L'enregistreur de données routières est conçu pour enregistrer des données sur la dynamique et les systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données routières de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- le niveau d'enfoncement de l'accélérateur ou de la pédale de frein;
- la vitesse du véhicule;
- les sons ne sont pas enregistrés.

Ces données permettent de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les collisions et les blessures se produisent. **REMARQUE :** Les données sont mémorisées dans l'enregistreur de données routières de votre véhicule seulement en cas de situation de collision non négligeable; l'enregistreur ne conserve aucune donnée en conditions normales de conduite; et aucune donnée personnelle (p. ex., nom, sexe, âge, lieu de la collision) n'est mémorisée. Toutefois des tiers, tels que les corps policiers, peuvent combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données mémorisées par l'enregistreur de données routières, de l'équipement spécial est nécessaire et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. En plus du constructeur du véhicule et du concessionnaire NISSAN, des tiers, tels que les corps policiers, qui possèdent l'équipement spécial, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données routières.

Les données mémorisées par l'enregistreur de données routières seront uniquement consultées avec le consentement du propriétaire ou du locataire, ou dans la mesure où l'exige ou l'autorise la loi.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (sur les véhicules équipés du système en option ProPILOT Assist)

Si votre véhicule est équipé de la fonction ProPILOT Assist en option, il sera également équipé d'une fonction supplémentaire d'enregistrement des données du véhicule.

La fonction d'enregistrement des données est conçue pour enregistrer des données telles que :

- État de fonctionnement de l'accélérateur, des freins, de la direction, etc.
- État de détection du véhicule suivi et des marquages au sol
- Information sur le véhicule y compris la distance jusqu'au véhicule suivi et la position latérale

- Renseignements sur le fonctionnement du système ProPILOT Assist et autres fonctions d'évitement d'accidents
- Renseignements de diagnostic en cas de dysfonctionnement du système ProPILOT Assist
- Images externes provenant de la caméra avant à détection multiple (uniquement disponibles lorsque les sacs gonflables du système de retenue supplémentaire ou le système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons sont activés)

ProPILOT Assist n'enregistre pas de conversations, de sons ou d'images à l'intérieur du véhicule.

Pour lire ces données du véhicule, de l'équipement spécial est nécessaire et il faut avoir accès au véhicule ou à l'unité d'enregistrement. Ces données du véhicule seront uniquement consultées avec le consentement du propriétaire ou du locataire, ou dans la mesure où l'exige ou l'autorise la loi.

Si elles sont téléchargées, NISSAN peut utiliser les données enregistrées dans le but d'améliorer les performances de sécurité du véhicule NISSAN.

NISSAN ne divulguera pas et ne fournira pas les données enregistrées à une tierce partie, sauf dans les circonstances suivantes :

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou avec le consentement du locataire.
- À la suite d'une demande officielle d'une autorité policière, d'une ordonnance du tribunal, d'une agence gouvernementale ou d'autres demandes ayant force exécutoire.
- pour une utilisation dans le cadre de la défense judiciaire de NISSAN;
- À des fins de recherche après la modification des données de telle sorte qu'elles ne soient plus liées à un véhicule ou à un propriétaire de véhicule en particulier

Si vous avez des questions concernant les données que NISSAN pourrait recueillir à votre sujet, veuillez consulter notre politique de confidentialité à l'adresse <https://www.nissanusa.com>.

POUR COMMANDER LE MANUEL DU CONDUCTEUR OU LE MANUEL DE RÉPARATION

Les manuels de réparation NISSAN d'origine pour cette année modèle et les années antérieures peuvent être achetés. Un manuel de réparation NISSAN d'origine est la meilleure source d'information pour l'entretien et la réparation de votre véhicule. Ce manuel est également utilisé par les techniciens formés à l'usine qui travaillent chez votre concessionnaire NISSAN. Les manuels du conducteur NISSAN d'origine peuvent également être achetés.

Aux États-Unis

Pour connaître les prix courants et la disponibilité des **manuels de réparation NISSAN d'origine**, visitez :

www.nissan-techinfo.com

Pour connaître les prix courants et la disponibilité des **manuels du conducteur NISSAN d'origine**, composez le numéro :

1 800 247-5321

Au Canada

Pour acheter une copie d'un manuel de réparation ou d'un manuel du conducteur NISSAN d'origine pour cette année-modèle et les années antérieures, veuillez communiquer avec le concessionnaire NISSAN de votre région. Pour connaître le numéro de téléphone et l'adresse d'un concessionnaire NISSAN dans votre région, veuillez appeler le Centre d'information NISSAN au 1-800-387-0122. Un représentant NISSAN bilingue pourra vous renseigner.

11 Index

A

Accoudoirs	1-11
Affichage tête haute	2-112
Alerte de circulation transversale arrière (RCTA)	5-88
Alimentation	
Glaces à commande électrique	2-136
Glaces arrière à commande électrique	2-137
Prise d'alimentation	2-119, 2-120
Antenne	4-45
Antigel	5-224
Appui-tête	1-15
Assistance au freinage	5-201
Automatique	
Commutateur de glace électrique automatique	2-138
Conduite avec boîte de vitesses automatique	5-24
Avant de démarrer le moteur	5-21
Avertissement	
Étiquettes d'avertissement (pour SRS)	1-91
Interrupteur de feux de détresse	6-2
Système de sécurité du véhicule	2-92
Témoin d'avertissement de basse pression des pneus	2-21
Témoin d'avertissement de niveau de carburant bas	2-48, 2-81

Témoin d'avertissement de niveau bas de liquide lave-glace	2-48, 2-81
Témoin de charge de batterie	2-16
Témoin de frein	2-15
Témoin de pression d'huile moteur	2-17
Témoin des ceintures de sécurité	1-25, 2-17
Témoin du sac gonflable	1-92, 2-18
Témoins, témoins d'avertissement et rappels sonores	2-13
Avertissement du déport de voie	5-45

B

Bac de rangement	2-127
Bac de rangement de l'aire de chargement	2-133
Bagages (voir Information concernant le chargement du véhicule)	10-16
Balais d'essuie-glace de pare-brise	8-20
Batterie	5-224, 8-15
Témoin de charge	2-16
Boîte à gants	2-128
Boîte de vitesses	
Conduite avec boîte de vitesses automatique	5-24
Bon de commande de manuel de réparation	10-44
Bon de commande du manuel du conducteur	10-44

Bouches d'air	4-35
Bougies d'allumage	8-19
Bouton Emergency call (SOS) (Appel d'urgence)	2-115

C

Caméra de marche arrière	4-3
Capot	3-25
Capteur de pluie	2-96
Carburant	
Contenances et carburant/lubrifiants recommandés	10-2
Indice d'octane du carburant	10-7
Jauge de carburant	2-10
Recommandations concernant le carburant	10-5
Réduction de la consommation de carburant	5-194
Catalyseur trifonctionnel	5-7
Ceinture de sécurité	
À trois points d'ancrage avec enrouleur	1-26
Bébés et enfants en bas âge	1-35, 1-36
Ceinture de sécurité centrale arrière	1-29
Ceintures de sécurité	1-22, 7-8
Enfants plus âgés	1-36
Femmes enceintes	1-26
Personnes blessées	1-26

Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité	1-22	Commande de clignotant	2-105	Commutateur d'allumage	
Rallonges de ceinture de sécurité	1-33	Commande de luminosité		Bouton-poussoir d'allumage	5-17
Sécurité des enfants	1-34	Tableau de bord	2-105	Commutateur d'entreposage prolongé.	2-124
Ceinture de sécurité centrale arrière	1-29	Commande de luminosité du tableau de bord	2-105	Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace	2-94
Ceintures de sécurité		Commande électrique		Commutateur de commande des phares.	2-99
Entretien des ceintures de sécurité	1-34	Glaces arrière à commande électrique.	2-137	Commutateur de direction assistée (pour les véhicules dotés de ProPILOT Assist)	2-112
Chargement (voir Information concernant le chargement du véhicule).	10-16	Réglage du siège avant.	1-5	Commutateur de lave-glace	
Chargeur sans fil.	2-122	Système de direction assistée.	5-198	Commutateurs d'essuie-glace et de lave-glace arrière.	2-97
Chauffage		Verrouillage électrique des portières	3-6	Commutateur de phares automatiques	2-100
Fonctionnement du chauffage	4-39	Commandes		Commutateur des sièges chauffants de 2e rangée	2-109
Chauffe-moteur	5-226	Commandes du dispositif de chauffage et du climatiseur	4-37	Commutateur du limiteur de vitesse en descente	2-111
Circuit de freinage	5-199	Commutateur		Commutateurs d'essuie-glace et de lave-glace arrière	2-97
Classification uniforme de qualité des pneus	10-38	Commande de clignotant	2-105	Commutateurs de climatisation des sièges	2-107
Clé	3-2	Commande de luminosité du tableau de bord	2-105	Compartiment de rangement de la console	2-128
Clés		Commutateur de commande des phares	2-99	Composants faisant partie de l'entretien périodique	9-6
Clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-2, 3-8	Commutateur de glace électrique automatique	2-138	Compte-tours.	2-8
Clés du système antidémarrage du véhicule NISSAN.	3-4	Commutateur de phares automatiques.	2-100	Compteur journalier	2-8
Climatiseur		Commutateur du limiteur de vitesse en descente	2-111	Compteur kilométrique	2-8
Commandes du dispositif de chauffage et du climatiseur	4-37	Commutateurs d'essuie-glace et de lave-glace arrière.	2-97	Compteurs et indicateurs	
Entretien du climatiseur	4-45	Interrupteur de feux de détresse.	6-2	Commande de luminosité du tableau de bord	2-105
Étiquette des caractéristiques du climatiseur	10-14	Interrupteur des phares			
Fonctionnement du climatiseur	4-37	antibrouillard	2-106		
Recommandations relatives au fluide frigorigène du climatiseur	10-9	Interrupteur des phares et des clignotants	2-99		
Recommandations relatives au fluide frigorigène et au lubrifiant du climatiseur	10-9				

Conduite	
Conduite avec boîte de vitesses automatique	.5-24
Conduite par temps froid	.5-224
Précautions lors du démarrage et de la conduite	.5-6
Conduite du véhicule	.5-23
Conduite par temps	.5-224
Conseils pour une conduite économe en carburant	.5-192
Consommation – carburant	.5-194
Contacteur du volant de direction chauffant	.2-110
Contacteurs de siège chauffant	.2-108
Contenances et carburant/lubrifiants recommandés	.10-2
Contrôle de caisse actif	.5-207
Contrôle du châssis	.5-207
Coupure du moteur en cas d'urgence	.5-19, 6-2
Courroie (voir Courroie d'entraînement)	.8-18
Courroie d'entraînement	.8-18
Crochet	
Crochet pour bagages	.2-133
Crochet pour bagages	.2-133
Crochets de positionnement de carpe	.7-7

D

Dégagement d'un véhicule immobilisé	.6-20
Démarrage	
Avant de démarrer le moteur	.5-21
Démarrage du moteur	.5-21

Démarrage en poussant	.6-15
Démarrage-secours	.6-13, 8-17
Précautions lors du démarrage et de la conduite	.5-6
Démarrage du moteur	.5-21
Démarrage en poussant	.6-15
Démarrage-secours	.6-13, 8-17
Détresse (voir Interrupteur de feux de détresse)	.6-2
Déverrouillage du hayon	.3-32
Dimensions et poids	.10-11
Dimensions et poids du véhicule	.10-11
Direction	
Système de direction assistée	.5-198
Direction assistée	.5-198
Dispositif antipatinage par freinage	.5-206
Dispositif de chauffage	
Commandes du dispositif de chauffage et du climatiseur	.4-37
Dispositif de commande à variation de tension	.8-17
Dispositif de sécurité de portière arrière pour enfant	.3-7

E

Éclairage	.8-30
Ampoules	.8-30
Commutateur de commande des phares	.2-99
Éclairage extérieur et intérieur	.8-30
Éclairage intérieur	.2-143

Interrupteur des phares antibrouillard	.2-106
Interrupteur des phares et des clignotants	.2-99
Lampes individuelles	.2-144
Phares	.8-30
Phares antibrouillard	.8-30
Projecteurs (voir Lampe de lecture)	.2-143
Remplacement d'ampoule	.8-30
Témoin d'avertissement de basse pression des pneus	.2-21
Témoin d'avertissement de niveau bas de liquide lave-glace	.2-48, 2-81
Témoin de charge	.2-16
Témoins, témoins d'avertissement et rappels sonores	.2-13
Vérification d'ampoule / tableau de bord	.2-15
Éclairage de l'aire de chargement	.2-144
Éclairage intérieur	.2-143
Écran multifonction	.2-27, 2-57
Emplacements des points d'ancrage	.1-47
Enregistreurs	
Données routières	.10-42, 10-43
Enregistreurs de données routières	.10-42, 10-43
Ensemble de retenue d'enfant à courroie d'attache supérieure	.1-46
Ensemble de retenue d'enfant avec courroie d'attache supérieure	.1-46
Ensembles de retenue d'enfant	.1-34, 1-35, 1-36, 1-38, 1-41
Précautions sur les ensembles de retenue d'enfant	.1-50, 1-57, 1-63

Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangle d'ancrage pour siège d'enfant)	1-41
Ensembles de retenue d'enfant ISOFIX	1-41
Ensembles de retenue d'enfant	
Emplacements des points d'ancrage de la courroie d'attache supérieure.	1-47
Entretien	
À l'extérieur du véhicule	9-3
À l'intérieur du véhicule	9-4
Entretien des ceintures de sécurité	1-34
Entretien général	9-3
Précautions d'entretien	8-2
Sous le capot et sous le véhicule	9-5
Entretien du climatiseur.	4-45
Entretien général	9-3
Entretien standard	9-10
Essuie-glace	
Balais d'essuie-glace	8-20
Commutateurs d'essuie-glace et de lave-glace arrière.	2-97
Étiquette d'avertissement de SRS	1-91
Étiquette d'information du dispositif antipollution.	10-14
Étiquette d'homologation FMVSS.	10-13
Étiquette de renseignements importants sur le véhicule	10-13
Étiquettes	
Étiquette d'information du dispositif antipollution	10-14
Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge	10-14
Étiquette des caractéristiques du climatiseur	10-14

Étiquettes d'avertissement (pour SRS) .1-91
FMVSS FMVSS/NSVAC 10-13
NSVAC étiquette d'homologation . . .10-13
Numéro d'identification du véhicule (NIV). 10-12
Numéro de série du moteur 10-13
Plaque de numéro d'identification du véhicule (NIV). 10-12
Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables. 1-91
Étui pour lunettes 2-129
Étui pour lunettes de soleil. 2-129
Exigences d'entretien 9-2
Explication des points d'intervention relatifs à l'entretien. 9-3

F

Feu	
Feu de freinage (voir Feu d'arrêt)	8-30
Feu d'arrêt	8-30
Feux de jour.	2-104
Fils fusibles	8-25
Filtre à air	8-19
Filtre du boîtier du filtre à air	8-19
Fonction de déverrouillage à l'approche du véhicule	3-19
Fonction de verrouillage à l'éloignement du véhicule	3-19
Frein	
Feu de freinage (voir Feu d'arrêt)	8-30
Fonctionnement du frein de stationnement	5-32

Freins auto-réglables	8-23
Indicateurs d'usure de frein.	2-26, 8-23
Liquide de frein	8-13
Système de freinage	
antiblocage (ABS)	5-200
Témoin de frein	2-15
Frein de stationnement.	2-16, 2-20, 2-25, 5-32
Freinage	
Circuit de freinage	5-199
Freinage automatique arrière (RAB)	5-148
Freins	8-23
Freins auto-réglables.	8-23
Fusibles	8-24

G

Galerie de toit.	2-134, 2-135
Garantie du dispositif antipollution.	10-39
Gaz d'échappement (monoxyde de carbone)	5-6
Glaces	2-136
Glaces à commande électrique	2-136
Glaces arrière à commande électrique.	2-137
Verrouillage des glaces des passagers	2-137
Glaces arrière à commande électrique	2-137

H

Hayon	3-26
Horn (avertisseur sonore)	2-106

Huile	
Contenances et carburant/lubrifiants recommandés	.10-2
Huile à moteur	.8-7
Recommandations concernant l'huile à moteur et le filtre à huile	.10-8
Remplacement du filtre d'huile à moteur	.8-8
Vérification du niveau d'huile à moteur	.8-7
Vidange d'huile à moteur	.8-8
Viscosité de l'huile moteur	.10-8

I

Identification du véhicule	.10-12
Immatriculation du véhicule à l'étranger	.10-12
Indicateur	
Compte-tours	.2-8
Compteur journalier	.2-8
Compteur kilométrique	.2-8
Indicateur de décharge de la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	.5-20
Indicateur de température du liquide de refroidissement	.2-9
Indicateur de vitesse	.2-6, 2-7
Indicateur de décharge de la pile de la clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	.5-20
Indicateur de température	
Indicateur de température du liquide de refroidissement	.2-9
Indicateur de température du liquide de refroidissement	.2-9

Indicateur de vitesse	.2-6, 2-7
Indice d'octane (voir Indice d'octane du carburant)	.10-7
Information concernant le chargement du véhicule	.10-16
Instruments et jauges	.2-6
Interrupteur	
Interrupteur de verrouillage électrique des portières	.3-6
Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs	.2-98
Interrupteur de feux de détresse	.6-2
Interrupteur des phares antibrouillard	.2-106
Interrupteur des phares et des clignotants	.2-99
Interrupteur du dégivreur	
Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs	.2-98
Interrupteur du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs	.2-98

J

Jauge	
Jauge de carburant	.2-10
Jauge de carburant	.2-10

L

Lampes	
Lampes de lecture	.2-143
Lampes de lecture	.2-143
Lampes individuelles	.2-144

Limiteur de vitesse en descente	.5-208
Liquide	
Contenances et carburant/lubrifiants recommandés	.10-2
Huile à moteur	.8-7
Liquide de frein	.8-13
Liquide de refroidissement	.8-5
Liquide lave-glace	.8-13
Liquide de frein	.8-13
Liquide de refroidissement	
Contenances et carburant/lubrifiants recommandés	.10-2
Indicateur de température du liquide de refroidissement	.2-9
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	.8-6
Vidange du liquide de refroidissement	.8-6
Liquide lave-glace	.8-13
Lubrifiants recommandés	.10-2

M

Manuel du conducteur de NissanConnect ^{MD}	.4-2
Microfiltre de l'habitacle	.8-20
Miroir	
Miroir de courtoisie	.3-40
Miroir de courtoisie	.3-40
Moteur	
Avant de démarrer le moteur	.5-21
Circuit de refroidissement du moteur	.8-5
Contenances et carburant/lubrifiants recommandés	.10-2

Démarrage du moteur	5-21
Huile à moteur	8-7
Indicateur de température du liquide de refroidissement	2-9
Numéro de série du moteur	10-13
Recommandations concernant l'huile à moteur et le filtre à huile	10-8
Remplacement du filtre d'huile à moteur	8-8
Spécifications du moteur	10-10
Témoin de pression d'huile moteur	2-17
Vérification du niveau d'huile à moteur	8-7
Vérification du niveau de liquide de refroidissement	8-6
Vidange d'huile à moteur	8-8
Vidange du liquide de refroidissement	8-6
Viscosité de l'huile moteur	10-8

N

Nettoyage des surfaces extérieures et intérieures	7-2, 7-4
NISSAN Intelligent Key ^{MD}	3-2, 3-8
NSVAC FMVSS/NSVAC	10-13
Numéro d'identification du véhicule (NIV)	10-12
Numéro d'identification du véhicule (NIV) (numéro du châssis)	10-12

O

Ouvre-porte de garage, Télécommande universelle HomeLink ^{MD}	2-145, 2-146, 2-148, 2-149, 2-150

P

Pare-soleil	3-39
Pare-soleil arrière à commande électrique	2-139
Phares	8-30
Phares de jour à DEL	2-104
Plaque d'immatriculation Installation de la plaque d'immatriculation	10-15
Plaque de numéro d'identification du véhicule (NIV)	10-12
Pneu Chaînes antidérapantes	8-42
Classification uniforme de qualité des pneus	10-38
Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge	10-14
Permutation des pneus	8-43
Pneu crevé	6-3, 6-4
Pneus de modèle à quatre roues motrices	8-47
Pression des pneus	8-32
Roue de secours	6-5, 8-47
Roues et pneus	8-32, 10-11
Taille des roues et des pneus	10-11
Types de pneus	8-41

Pneu crevé	6-3, 6-4
Pochettes du dossier de siège	2-126
Poids (voir Dimensions et poids)	10-11
Porte-bagages (voir Galerie de toit)	2-134, 2-135
Porte-tasse	2-130
Ports de chargement USB/iPod ^{MD}	2-121
Pour commander le Manuel du conducteur ou le Manuel de réparation	10-44
Précautions Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité	1-22
Précautions concernant le système de retenue supplémentaire	1-66
Précautions d'entretien	8-2
Précautions de conduite sur route et hors route	5-12
Précautions lors du démarrage et de la conduite	5-6
Précautions sur les ensembles de retenue d'enfant	1-50, 1-57, 1-63
Précautions sur les sièges d'appoint	1-50, 1-57, 1-63
Préparation aux contrôles d'inspection et d'entretien	10-41
Pression des pneus Témoin d'avertissement de basse pression des pneus	2-21
Prise d'alimentation	2-119, 2-120
Programme de rodage	5-192
Programmes d'entretien	9-8, 9-9
Projecteurs (voir Lampe de lecture)	2-143
ProPILOTAssist	5-101
Protection anticorrosion	7-8

R

Radio	
Téléphone de voiture ou radio BP	. . . 4-45
Rallonges de ceinture de sécurité	. . . 1-33
Range-lunettes	. . . 2-129
Range-lunettes de soleil au pavillon	. . . 2-129
Rangement	. . . 2-125
Rapport de conduite écoénergétique	. . . 5-41
Rear Door Alert (alerte de portière arrière)	. . . 2-47, 2-79, 2-118
Recommandations concernant le fluide frigorigène	. . . 10-9
Reconnaissance de signalisation routière (TSR)	. . . 5-42
Réduction de la consommation de carburant	. . . 5-194
Réglage du siège	
Réglage du siège arrière	. . . 1-7
Réglage du siège avant à commande électrique	. . . 1-5
Réglage manuel du siège avant	. . . 1-3
Réglages de la banquette de troisième rangée	. . . 1-10
Réglage du siège avant à commande électrique	. . . 1-5
Réglage manuel du siège avant	. . . 1-3
Régulateur de vitesse	. . . 5-99
Régulateur de vitesse adaptatif (ICC) (pour les véhicules dotés de ProPILOT Assist)	. . . 5-117
Remorquage	
Caractéristiques/charges de remorquage	. . . 10-27
Modèles à 2 roues motrices	. . . 6-19

Modèles à 4 roues motrices	. . . 6-18
Remorquage à plat	. . . 10-37
Remorquage par dépanneuse	. . . 6-17
Tractage d'une remorque	. . . 10-22
Remote Engine Start (démarrage à distance du moteur)	. . . 3-22, 5-22
Remplacement d'ampoule	. . . 8-30
Remplacement de la pile	. . . 8-28
Clé intelligente NISSAN Intelligent Key ^{MD}	. . . 8-28
Télécommande	. . . 8-28
Remplacement de la pile de la télécommande	. . . 8-28
Remplacement des bougies d'allumage	. . . 8-19
Retenue de freinage automatique	. . . 5-34
Rétroviseur	. . . 3-40
Rétroviseur	. . . 3-40
Rétroviseur antiéblouissement intérieur automatique	. . . 3-41
Rétroviseurs chauffants	. . . 3-43
Rétroviseurs extérieurs	. . . 3-41
Rétroviseur antiéblouissement intérieur automatique	. . . 3-41
Rétroviseur intérieur antiéblouissement automatique	. . . 3-41
Rétroviseurs	. . . 3-40
Rétroviseurs chauffants	. . . 3-43
Rétroviseurs extérieurs	. . . 3-41
Rhéostat de luminosité du tableau de bord	. . . 2-105
Roues et pneus	. . . 8-32, 10-11

S

Sac gonflable (voir Système de retenue supplémentaire)	. . . 1-66
Sacs gonflables	
Avant (voir Système de sac gonflable avant)	. . . 1-75
Sécurité	
Ceintures de sécurité pour enfants	. . . 1-38, 1-50, 1-57, 1-63
Dispositif de sécurité de portière arrière pour enfant	. . . 3-7
Signalement de défauts compromettant la sécurité (États-Unis uniquement)	. . . 10-40
Serrure de boîte à gants	. . . 2-128
Siège	
Siège à réglage mémorisé	. . . 3-44, 3-45
Siège à réglage mémorisé	. . . 3-44, 3-45
Sièges	
Accoudoirs	. . . 1-11
Réglage	. . . 1-2
Réglage manuel du siège avant	. . . 1-3
Sièges avant	. . . 1-2
Sièges chauffants	. . . 2-107
Sièges avant	. . . 1-2
Sièges chauffants	. . . 2-107
Sièges d'appoint	. . . 1-63
Signalement de défauts compromettant la sécurité (États-Unis uniquement)	. . . 10-40
Sonar d'aide à la caméra (capteur de stationnement)	. . . 4-26
Spécifications	. . . 10-10

Stationnement	
Fonctionnement du frein de stationnement	5-32
Stationnement / stationnement dans les côtes	5-197
Surchauffe	
Si le moteur surchauffe	6-15
Système antidémarrage	2-93, 5-20
Système antidémarrage du véhicule	2-93, 5-20
Système antidémarrage du véhicule NISSAN	2-93, 5-20
Système d'alarme (voir Système de sécurité du véhicule)	2-92
Système d'alerte vigilance conducteur intelligent (I-DA)	5-187
Système d'arrêt du ralenti	5-217
Système d'avertissement sur angle mort (BSW)	5-60
Système d'assistance au départ en pente	5-209
Système d'intervention de changement de voie intelligent	5-52
Système d'intervention sur l'angle mort intelligent (I-BSI)	5-73
Système de clé intelligente	
Clé mécanique	3-3
Fonctionnement de la clé	3-10
Fonctionnement du verrouillage et déverrouillage sans clé à distance	3-15
Guide de dépannage	3-19
Portée de fonctionnement de la clé	3-9
Signaux d'avertissement	3-19

Système de Contrôle dynamique du véhicule	5-202
Système de contrôle en virage intelligent	5-207
Système de détection d'objets mobiles	4-30
Système de détection de collision frontale intelligent	5-171
Système de freinage antiblocage (ABS)	5-200
Système de freinage d'urgence automatique	2-19, 2-86
Système de freinage d'urgence automatique avec dispositif de détection de piétons	5-157
Système de retenue supplémentaire	
Étiquettes d'information et d'avertissement	1-91
Précautions concernant le système de retenue supplémentaire	1-66
Système de retenue supplémentaire (système de sacs gonflables)	1-66
Système de sac gonflable avant	1-75
Système de sac gonflable avant (voir Système de retenue supplémentaire)	1-75
Système de sécurité (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur	2-93, 5-20
Système de sécurité du véhicule	2-92
Système de sécurité du véhicule (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur	2-93, 5-20
Système de sonar avant et arrière	5-210
Système de surveillance Around View ^{MD}	4-12
Système de surveillance de la pression des pneus	5-7

Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangle d'ancrage pour siège d'enfant)	1-41
Systèmes de sécurité	
Système de sécurité du véhicule	2-92

T

Tableau de bord	0-7, 2-4
Taille des roues et des pneus	10-11
Télécommande	
Télécommande universelle HomeLink ^{MD}	2-145, 2-146, 2-148, 2-149, 2-150
Télécommande universelle HomeLink ^{MD}	2-145, 2-146, 2-148, 2-149, 2-150
Téléphone de voiture ou radio BP	4-45
Témoin	
Témoin du sac gonflable	1-92, 2-18
Témoin d'avertissement de basse pression des pneus	2-21
Témoin d'avertissement de niveau de carburant bas	2-48, 2-81
Témoin d'anomalie	2-23
Témoin d'avertissement de niveau bas de liquide lave-glace	2-48, 2-81
Témoin des ceintures de sécurité	1-25, 2-17
Témoin du sac gonflable	1-92, 2-18
Témoin, sac gonflable	1-92, 2-18
Témoins d'avertissement, indicateurs et rappels sonores	2-13
Témoins d'avertissement	2-13

Témoins et rappels sonores (voir Témoins, témoins d'avertissement et rappels sonores)	2-13
Témoins, témoins d'avertissement et rappels sonores	2-13
Rappels sonores	2-13
Témoins	2-13
Témoins d'avertissement.	2-13
Toit ouvrant	2-140, 7-5
Toit ouvrant transparent	2-140, 7-5
Toit ouvrant transparent à deux panneaux	2-140
Tractage d'une remorque	10-22
Trappe du réservoir de carburant	3-34

V

Vérification d'ampoule / tableau de bord	2-15
Vérifier la pression des pneus	2-51, 2-85
Verrouillage	
Déverrouillage du hayon	3-32
Dispositif de sécurité de portière arrière pour enfant	3-7
Serrure de boîte à gants	2-128
Verrouillage de portières.	3-5
Verrouillage électrique des portières	3-6
Verrouillage automatique des portières	3-7
Verrouillage de portières	3-5
Verrouillage et déverrouillage sans clé	
Avec système de clé intelligente (voir Système de clé intelligente)	3-15
Vide-poche de portière avant	2-125

Vol (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur.	2-93, 5-20
Volant	3-37
Voyages (voir Immatriculation du véhicule à l'étranger)	10-12
Voyages ou immatriculation du véhicule à l'étranger.	10-12

MÉMENTO

MÉMENTO

MÉMENTO

INFORMATION DE STATION-SERVICE

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE CARBURANT :

Utilisez une essence ordinaire sans plomb à indice d'octane AKI de 87 ou plus (indice d'octane recherché de 91).

MISE EN GARDE

- Seuls les véhicules comportant une étiquette « E-85 » à l'intérieur de la trappe de carburant peuvent fonctionner avec du carburant à base d'éthanol E-85. Des dommages au circuit d'alimentation ou à d'autres éléments pourraient se produire en cas d'utilisation de carburant E-85 sur des véhicules non conçus pour ce type de carburant.
- L'utilisation de carburant autre que celui qui est prescrit pourrait nuire au fonctionnement du dispositif antipollution et avoir une incidence sur la couverture de garantie.

- N'utilisez en aucune circonstance de l'essence au plomb dans votre véhicule, car vous pourriez endommager le catalyseur trifonctionnel.
- N'utilisez pas un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour fonctionner avec un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol. L'utilisation d'un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans un véhicule non conçu pour être alimenté spécifiquement par ce type de carburant peut nuire aux dispositifs antipollution et aux systèmes du véhicule. Les dommages causés par l'utilisation de ces carburants ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.

- N'utilisez pas de carburant qui contient un renforteur d'octane méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT). L'utilisation d'un carburant contenant du méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT) peut nuire au rendement du véhicule et au bon fonctionnement du dispositif antipollution. Tous les distributeurs de carburant ne sont pas étiquetés pour indiquer la teneur en MMT, vous devez communiquer avec le détaillant d'essence pour obtenir de plus amples renseignements. Notez que lois fédérales et californiennes interdisent l'utilisation du MMT dans l'essence nouvelle.
- La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » (p. 10-2).

HUILE MOTEUR RECOMMANDÉE :

Consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » (p. 10-2).

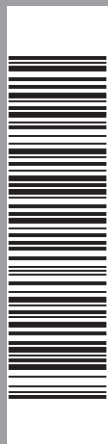
PRESSIION DES PNEUS À FROID :

Consultez l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.

L'étiquette est généralement apposée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur la portière du conducteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » (p. 8-32).

MÉTHODE DE RODAGE RECOMMANDÉE POUR UN VÉHICULE NEUF :

Pendant les premiers 2 000 km (1 200 mi) d'utilisation du véhicule, suivez les recommandations relatives à la procédure de rodage pour assurer la fiabilité et l'économie d'utilisation de votre véhicule neuf. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez « Programme de rodage » (p. 5-192). Si vous ne suivez pas ces recommandations, vous pourriez provoquer des dommages à votre véhicule ou réduire la vie utile de votre moteur.



Imprimé en : Juillet 2022
Publication n°. : OM23FA 0R53C0
Imprimé aux États-Unis

R53-M